

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	N° du rapport : 1 - 1
	Date : jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026

OBJET : Compte financier unique pour l'exercice 2025

I- EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales, « l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique, présenté par le président du conseil régional. Le vote doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ». Le compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion et constitue la synthèse des informations budgétaires et comptables de l'exercice.

Cette disposition s'applique au budget principal et au budget annexe.

Le compte financier unique de l'exercice 2025 présente les résultats de l'exécution du budget.

Il retrace notamment les réalisations constituées par les émissions de mandats (en dépenses) et de titres (en recettes), ventilées par chapitres et articles budgétaires. Il constate par ailleurs les résultats de l'exercice.

Le vote du compte financier unique est également l'occasion pour la collectivité régionale de rendre compte plus largement de sa situation financière.

La délibération du compte financier unique 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté est complétée par **le rapport financier de l'exercice 2025 en annexe n° 1**, qui présente respectivement :

1. **la situation financière de la Région** à la fin de l'exercice avec une analyse des principales réalisations de la Région et des indicateurs financiers (autofinancement, financement des investissements, endettement...), leur évolution au cours des quatre derniers exercices et la présentation de l'équilibre financier du compte financier unique 2025 ;
2. **l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 en recettes** avec une présentation détaillée des principales ressources de la Région (fiscalité directe et indirecte, dotations et concours de l'Etat, participations et recettes de gestion...) ;
3. **l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 en dépenses**, comportant une description des dépenses réalisées en cours d'année, par programmes budgétaires, selon l'architecture du plan de mandat ;
4. **la gestion de la dette et de la trésorerie à la fin de l'exercice 2025**, qui présente une analyse détaillée de la situation de la dette régionale au 31 décembre 2025 et de la gestion de trésorerie sur l'exercice ;
5. **la gestion pluriannuelle de la Région à la fin de l'exercice 2025**, qui présente le stock d'autorisations de programme (AP) et le stock d'autorisations d'engagement (AE) au 31 décembre 2025 ;
6. **la constitution des résultats comptables** de l'exercice 2025 ;
7. **la situation patrimoniale de la Région à la fin de l'exercice** avec une analyse synthétique du bilan comptable et des engagements financiers de la collectivité ;
8. **les résultats 2025 du budget annexe**, en dépenses et en recettes, dans les sections d'exploitation et d'investissement.

Les **comptes financiers uniques** sont votés par fonction pour le budget principal et par nature pour le budget annexe. Ils retracent les résultats de l'exécution budgétaire 2025, pour chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, par chapitres et par articles, conformément aux instructions budgétaires et comptables M57 et M4. Ils comportent des « **annexes légales** » en application des dispositions juridiques en vigueur.

II- DECISIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil régional a décidé :

- de prendre acte du rapport financier de l'exercice 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté joint en **annexe n° 1** ;

Au titre du budget principal :

- d'arrêter le compte financier unique de l'exercice 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour les sections d'investissement et de fonctionnement, en opérations réelles et d'ordre, à un montant de **2 544 022 699,95 €** en dépenses et à un montant de **2 680 216 172,90 €** en recettes ;

Les réalisations en dépenses (mandats émis en 2025), en opérations réelles et d'ordre, se répartissent comme suit :

Dépenses (mandats émis)	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'investissement	590 332 505,60 €	338 524 383,12 €	928 856 888,72 €
Section de fonctionnement	1 222 347 057,60 €	392 818 753,63 €	1 615 165 811,23 €
Total réalisations de l'exercice	1 812 679 563,20 €	731 343 136,75 €	2 544 022 699,95 €

Les réalisations en recettes (titres émis en 2025), en opérations réelles et d'ordre, se répartissent comme suit :

Recettes (titres émis)	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'investissement	475 168 434,71 €	434 458 716,18 €	909 627 150,89 €
Section de fonctionnement	1 473 704 601,44 €	296 884 420,57 €	1 770 589 022,01 €
Total réalisations de l'exercice	1 948 873 036,15 €	731 343 136,75 €	2 680 216 172,90 €

En intégrant la reprise des résultats antérieurs, le compte financier unique de l'exercice 2025 présente les résultats suivants pour le budget principal :

Résultats de l'exercice	Mandats émis (1)	Titres émis (2)	Solde des émissions de titres et de mandats (3) = (2)-(1)	Reprise des résultats antérieurs (4)	Résultats (5)=(3)+(4)
Section d'investissement	928 856 888,72 €	909 627 150,89 €	-19 229 737,83 €	-130 929 433,20 €	-150 159 171,03 €
Section de fonctionnement	1 615 165 811,23 €	1 770 589 022,01 €	155 423 210,78 €	7 899 018,50 €	163 322 229,28 €
Total réalisations de l'exercice	2 544 022 699,95 €	2 680 216 172,90 €	136 193 472,95 €		
Total résultats antérieurs				-123 030 414,70 €	
Résultat de clôture de l'exercice					13 163 058,25 €

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025, après reprise du résultat antérieur, s'établit à **+ 163 322 229,28 €**.

Celui-ci est affecté en priorité à la couverture du **besoin de financement de la section d'investissement** qui s'élève à **- 150 159 171,03 €**.

L'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2025 fait ainsi apparaître un **résultat de clôture** de **+ 13 163 058,25 €**.

- d'approuver le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal joint en **annexe n° 2** (document comptable et annexes légales), qui retrace les résultats de l'exécution budgétaire 2025, pour chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, par chapitres et par articles, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Au titre du budget annexe :

- d'arrêter le compte financier unique de l'exercice 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour les sections d'investissement et d'exploitation, en opérations réelles et d'ordre, à un montant de **876 726,99 €** en dépenses et à un montant de **870 775,63 €** en recettes.

Le compte financier unique du budget annexe présente un **résultat négatif de la section d'exploitation d'un montant de – 175 623,44 €** et un **solde d'exécution positif de la section d'investissement d'un montant de + 234 984,31 €**. Ces résultats seront repris au budget supplémentaire 2026 conformément aux dispositions réglementaires.

Résultats de l'exercice	Mandats émis (1)	Titres émis (2)	Solde des émissions de titres et de mandats (3) = (2) - (1)	Reprise des résultats antérieurs (4)	Résultats (5) = (3) + (4)
Section d'exploitation	674 805,01 €	588 311,63 €	-86 493,38 €	-89 130,06 €	-175 623,44 €
Section d'investissement	201 921,98 €	282 464,00 €	80 542,02 €	154 442,29 €	234 984,31 €
Total réalisation de l'exercice	876 726,99 €	870 775,63 €	-5 951,36 €	65 312,23 €	59 360,87 €

- d'approuver le document budgétaire du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe joint en **annexe n° 3** (document comptable et annexes légales), qui retrace les résultats de l'exécution budgétaire 2025, pour chacune des sections d'investissement et d'exploitation, par chapitres et par articles, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4.

N° de délibération 26AP.59

Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés
(54 voix pour, 43 voix contre, 1 abstention)

Envoi Préfecture : jeudi 2 juillet 2026
Retour Préfecture : jeudi 2 juillet 2026
Accusé de réception n° 13996464

Le Président du Conseil Régional,



Jérôme DURAIN

COMPTE FINANCIER UNIQUE

Rapport de présentation | Exercice 2025

Assemblée plénière du jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
PARTIE I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE	8
1.1 Synthèse de l'exercice 2025	8
1.1.1 Synthèse des réalisations et des taux de réalisation	8
1.1.2 Éléments marquants de l'exercice 2025	9
1.1.3 Synthèse des crédits de paiement par thématique du plan de mandat	10
1.1.4 Evolution des crédits de paiement par section et structure de dépenses	10
1.1.5 Synthèse des recettes – fonctionnement et investissement confondus	12
1.1.6 Présentation des principaux indicateurs, équilibre et évolution des grands équilibres ..	13
1.2 Présentation des recettes de fonctionnement	16
1.2.1 Les recettes de fiscalité directe et indirecte	16
1.2.2 Les dotations et concours financiers de l'Etat	18
1.2.3 Les recettes d'exploitation et de gestion	19
1.2.4 Les recettes liées aux fonds européens	21
1.2.5 Tableau de synthèse des recettes de fonctionnement	22
1.3 Présentation des dépenses de fonctionnement	24
1.3.1 Présentation par thématique du plan de mandat	24
1.3.2 Présentation par nature	25
1.3.3 Présentation par grande catégorie de dépenses	26
1.3.4 Présentation des dépenses (CPF) par fonction de la nomenclature M57 (hors dette) ..	27
1.3.5 Tableau de synthèse par fonction et sous-fonction	28
1.4 Présentation des dépenses d'investissement	30
1.4.1 Evolution des dépenses d'investissement depuis 2016	30
1.4.2 Présentation par thématique du plan de mandat	30
1.4.3 Présentation par nature	31
1.4.4 Présentation par grande catégorie de dépenses	31
1.4.5 Présentation des dépenses par fonction de la nomenclature M57	32
1.4.6 La poursuite du plan d'accélération de l'investissement régional	32
1.4.7 Les enveloppes de programmation	34
1.4.8 Tableau de synthèse par fonction et sous-fonction	36
1.5 Présentation des recettes d'investissement	38
1.5.1 Le FCTVA	38
1.5.2 Les dotations et subventions d'équipement	38
1.5.3 Fonds européens	39
1.5.4 Tableau de synthèse recettes d'investissement	40
1.6 Gestion de la dette et de la trésorerie	41
1.6.1 L'encours de la dette	41
1.6.2 La mobilisation de l'emprunt 2025	43
1.6.3 L'annuité de la dette (en dépenses)	45
1.6.4 La gestion de la trésorerie	47
1.6.5 La notation financière	50

PARTIE II - LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES PAR THÉMATIQUE DU PLAN DE MANDAT 51

L'action régionale et les priorités du mandat 51

Axe 1 – Economie – Emploi – Formation	51
1.1. Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire.....	52
1.2. Agriculture, viticulture et agroalimentaire.....	60
1.3. Tourisme	67
1.4. Attractivité.....	71
1.5. Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles	73
1.6. Formations sanitaires et sociales	81
1.7. Education	85
1.8. Apprentissage.....	115
1.9. Orientation tout au long de la vie	118
1.10. Enseignement supérieur - Recherche	121
Axe 2 – Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique	126
2.1. Transition énergétique.....	127
2.2. Biodiversité – Eau.....	133
2.3. Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable ...	139
2.4. Economie circulaire et déchets	141
2.5. Forêt – Bois.....	143
2.6. Montagne	147
2.7. Numérique	149
2.8. Mobilités et infrastructures.....	153
Axe 3 – Fraternité – Vivre ensemble	162
3.1. Aménagement du territoire (dont parcs).....	163
3.2. Santé - Alimentation	173
3.3. Culture	176
3.4. Sport	184
3.5. Vie associative et jeunesse.....	187
3.6. Action européenne et internationale	189

Les ressources au service de l'action régionale 193

4.1. La politique RH	194
4.2. La gestion financière	198
4.3. La communication et la participation citoyenne	200
4.4. Le CESER.....	204
4.5. Les systèmes d'information.....	207

4.6. Les moyens généraux.....	209
4.7. Le cabinet.....	212
4.8. L'évaluation des politiques publiques	213
4.9. La modernisation de l'action publique	216
4.10. Les assemblées, documentation, courrier	221
4.11. Achats – Affaires juridiques et archives	224
PARTIE III – DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES.....	227
3.1. Gestion pluriannuelle à la fin de l'exercice 2025	227
3.1.1. Les stocks d'autorisations de programme	227
3.1.2. Le stock d'autorisations d'engagement	231
3.1.3. Le ratio de couverture des AP/AE affectées au 31 décembre 2025	236
3.2 Résultat comptable de l'exercice	237
3.2.1 L'excédent de la section de fonctionnement	237
3.2.2. Le solde d'exécution de la section d'investissement.....	239
3.2.3. Le résultat de l'exercice 2025.....	240
3.3 Situation patrimoniale de la Région à la fin de l'exercice 2025	241
3.3.1 Analyse du bilan	241
3.3.2 Amortissements et provisions	242
PARTIE IV – BUDGET ANNEXE.....	247

ANNEXES :

- **Annexe 1A - Synthèse des recettes avec évolution par rapport à 2024**
- **Annexe 1B - Synthèse des recettes prévisions / réalisations**
- **Annexe 1C - Synthèse des dépenses avec évolution par rapport à 2024, présentation par fonction de la M57**
- **Annexe 1D – Synthèse des dépenses prévisions / réalisations, présentation par thématique du plan de mandat**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'article L.4312-8 du Code général des collectivités territoriales prévoit la présentation du compte financier unique, chaque année, à l'issue de l'exercice pour lequel il est établi et avant le 30 juin de l'exercice suivant. Pour la deuxième année, ce document regroupe les éléments précédemment présentés de manière distincte au sein du compte administratif (CA) et du compte de gestion (CG), à la suite de l'évolution de la réglementation en matière de gestion budgétaire et comptable des collectivités locales.

L'adoption de ce compte par l'Assemblée délibérante constitue la clôture de l'exercice comptable auquel il se rapporte. En outre, il permet de :

- déterminer les résultats de clôture de l'exercice ;
- établir les principaux ratios financiers pour l'exercice ;
- comparer les réalisations avec les prévisions budgétaires.

Il permet de présenter la situation financière de la Région en s'appuyant sur les réalisations budgétaires constatées en 2025 et contribuer à analyser, de façon rétrospective, la trajectoire financière de la collectivité.

L'exercice 2025 a été marqué par un vote tardif du budget régional, du fait des incertitudes majeures qui ont pesé sur l'adoption de la Loi de finances pour 2025, finalement intervenu en février. Le budget de l'État s'est traduit pour les collectivités territoriales, et pour la Région en particulier, par d'importantes mesures de contrainte qui ont pesé pour l'essentiel sur les recettes des budgets locaux afin de faire contribuer les administrations publiques locales au redressement des comptes publics. Il en découle une réduction significative des marges de manœuvre pour l'ensemble des budgets locaux, y compris celui de la Région. Les principales mesures de la Loi de finances pour 2025 touchent d'une part les recettes, par le gel de la fraction compensatoire du produit de la TVA, la diminution des dotations et concours de l'État et la création d'un prélèvement sur recettes (DILICO), et d'autre part imposent la hausse de dépenses de fonctionnement, notamment en matière de charges patronales. En conséquence, la Région a contribué en 2025 à hauteur de 42,7 M€ au redressement des comptes publics : 39 M€ de moindres recettes et 3 M€ de dépenses nouvelles, le tout portant sur la section de fonctionnement.

Alors que la Région a fait le choix de maintenir un volume d'investissement ambitieux pour répondre aux enjeux du territoire et de maintenir ses interventions sur l'ensemble du spectre de ses politiques publiques, le niveau de contrainte exercé implique un pilotage renforcé du budget régional pour tenir les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie financière, par la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement d'une part, supposant une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement d'autre part. La Région a ainsi été en mesure d'absorber le choc de mesures de rigueur inédites par leur ampleur et leur rapidité de mise en œuvre.

La stratégie financière mise en œuvre par la collectivité a permis d'absorber les impacts des crises successivement intervenues depuis 2019, en conservant un haut niveau d'intervention et en maintenant la solidité de notre situation financière et de nos politiques publiques. Elle fixe un objectif de taux d'épargne brute à 17%, un niveau d'épargne nette de 100 M€ minimum, et une capacité de désendettement inférieure à 7,5 années afin d'assurer la soutenabilité de la dette régionale. Les efforts de gestion produits au cours des années précédentes ont ainsi permis de tenir les objectifs de la stratégie financière en dépit des contraintes nouvellement mises en œuvre par l'État :

- Le compte financier unique dégage un taux de réalisation de 96,19 % en dépenses, avec un volume d'investissements de près 497 M€ (hors dette), traduisant les actions significatives de la Région en 2025 ;
- Avec un taux d'épargne brute de 17,06 % et un ratio de désendettement légèrement supérieur à 6 ans, la Région conserve le cap et sa situation est maîtrisée.

Par ailleurs, le budget 2025 se singularise par la mise en œuvre d'une mesure fiscale touchant les recettes de la convention TER, dont la Région reprend la propriété au cours de l'exercice, augmentant sa surface budgétaire en dépenses et en recettes de la totalité des volumes exécutés. Il en résulte une variation de périmètre budgétaire de l'ordre de 100 M€, qu'il convient de retraiter dans l'analyse.

La situation budgétaire en 2025 présente les grandes caractéristiques suivantes, détaillées dans le présent rapport :

- des indicateurs financiers conformes à la stratégie de mandat ;
- des recettes en légère baisse à périmètre constant, marquées par une fragilisation importante du fait de l'application de la loi de finances ;
- des dépenses de fonctionnement en baisse à périmètre constant par rapport à celles de l'exercice précédent, marquées par un effort de maîtrise accentué par la pression subie sur les recettes ;
- des dépenses d'investissement en légère diminution, s'inscrivant toujours à un niveau élevé.

Le présent rapport financier de l'exercice 2025 présente respectivement :

- La situation financière de la Région et les principaux indicateurs financiers (autofinancement, endettement...) ;
- L'exécution budgétaire de l'exercice 2025 en recettes et en dépenses, en fonctionnement et en investissement ;
- La situation de la dette et de la trésorerie à la fin de l'exercice ;
- L'état du stock d'autorisations de programme (AP) et du stock d'autorisations d'engagement (AE) au 31 décembre 2025 ;

- La constitution des résultats comptables ;
- La situation patrimoniale et des engagements financiers hors bilan de la collectivité ;
- Les éléments de bilan du budget annexe « BFC Connect ».

PARTIE I – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1 Synthèse de l'exercice 2025

1.1.1 Synthèse des réalisations et des taux de réalisation

Une synthèse de l'exécution budgétaire 2025 est présentée dans le tableau suivant, en mouvements réels (hors gestion active de la dette et hors résultats antérieurs reportés).

Synthèse des réalisations 2025	RECETTES			DEPENSES		
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
INVESTISSEMENT	409 112 293,72	342 239 001,51	83,65 %	632 301 252,50	587 332 505,60	92,89 %
<i>Investissement hors dette</i>	<i>150 305 985,00</i>	<i>136 646 001,51</i>	<i>90,91 %</i>	<i>542 001 252,50</i>	<i>497 981 493,93</i>	<i>91,88 %</i>
FONCTIONNEMENT	1 464 297 534,93	1 473 704 601,44	100,64 %	1 249 007 594,65	1 222 347 057,60	97,87 %
TOTAL	1 873 409 828,65	1 815 943 602,95	96,93 %	1 881 308 847,15	1 809 679 563,20	96,19 %

Le budget 2025 de la Région Bourgogne-Franche-Comté est réalisé à hauteur de **1 809,7 M€ en dépenses**, dont 1 222,3 M€ en fonctionnement et 587,3 M€ en investissement. Le taux de réalisation s'élève à 96,19 %.

Les recettes 2025 représentent un montant global de **1 610,4 M€ hors dette**, dont 1 473,7 M€ en fonctionnement et 136,6 M€ en investissement. Dette incluse, ce montant s'élève à 1 815,9 M€.

La Région conserve de très bons taux de réalisation. En fonctionnement, ce taux s'élève à 97,87 % en dépenses et 100,64 % en recettes, tandis qu'il s'établit en investissement à 92,89 % en dépenses et 83,65 % en recettes. Ces taux attestent de la sincérité budgétaire dont fait preuve la Région.

L'année 2025 aura été marquée par les points suivants, développés tout au long de ce rapport :

- Le volume des **dépenses de fonctionnement** est en légère augmentation au global par rapport à l'exercice précédent mais diminue à périmètre constant ;
- Le volume des **dépenses d'investissement** reste élevé et supérieur au montant d'avant crises ;
- Le volume des **recettes** enregistre une légère augmentation au global par rapport à l'exercice précédent mais diminue à périmètre constant ;
- **L'autofinancement** de la collectivité a été impacté par la fragilisation des recettes mais demeure solide ;
- **L'endettement** continue de progresser.

1.1.2 Éléments marquants de l'exercice 2025

L'année 2025 est marquée par les points suivants :

La contribution au redressement des comptes publics

L'exercice 2025 constitue la première année de la mise en œuvre d'une contribution de la Région au redressement des comptes publics ; conséquence de la dégradation structurelle et tendancielle du budget de l'Etat depuis l'exercice 2023.

Pour les Régions, 4 mesures ont été mise en œuvre (3 mesures de réduction des recettes de fonctionnement et 1 mesure d'augmentation des dépenses de fonctionnement) :

- le « **gel** » de la **fraction compensatoire du produit de la TVA** (recettes) ;
- la **diminution de dotations & concours de l'Etat** (en particulier, la DCRTP ; recettes) ;
- la **création d'un prélèvement sur les recettes** de la Région ou « dispositif de lissage des recettes des collectivités locales » (Dilico ; recettes) ;
- l'**augmentation des cotisations à la Caisse nationale des retraites** des agents-es des collectivités locales (CNRACL ; dépenses).

Ces différentes mesures pèsent uniquement sur la section de fonctionnement. Elles entraînent, par conséquent, une dégradation du niveau d'épargne brute (solde de la section de fonctionnement) qui est estimé à 42,7 M€. Il correspond en l'addition de moindres recettes pour 39,7 M€ et dépenses supplémentaires pour 3,0 M€.

Au global, cette somme de 42,7 M€ correspond à l'impact négatif de la Loi de finances pour 2025 sur l'épargne brute de la collectivité. Il convient de noter qu'en 2025, l'épargne brute de la collectivité représente 251,4 M€. Ainsi, la contribution de la Région au redressement des comptes publics équivaut à une diminution de son épargne brute de près de 17 %.

Le tableau ci-après présente l'impact de la Loi de finances 2025 pour la Région :

Mesures gouvernementales	Type	Montant
Gel du produit de la fraction compensatoire de TVA	Recettes	15,4 M€
Diminution des dotations & concours de l'Etat (DCRTP, DTCE)	Recettes	12,3 M€
Prélèvement sur recettes ou dispositif de lissage des recettes des collectivités locales (« Dilico »)	Recettes	12,0 M€
Augmentation de la cotisation à la CNRACL	Dépenses	3,0 M€
Volume global de réduction des marges de manœuvre		42,7 M€

La mise en œuvre de l'assujettissement à la TVA

Dans le cadre de la perspective de l'ouverture progressive à la concurrence des services ferroviaires d'intérêt régional, la Région a anticipé la reprise en propriété des recettes TER et

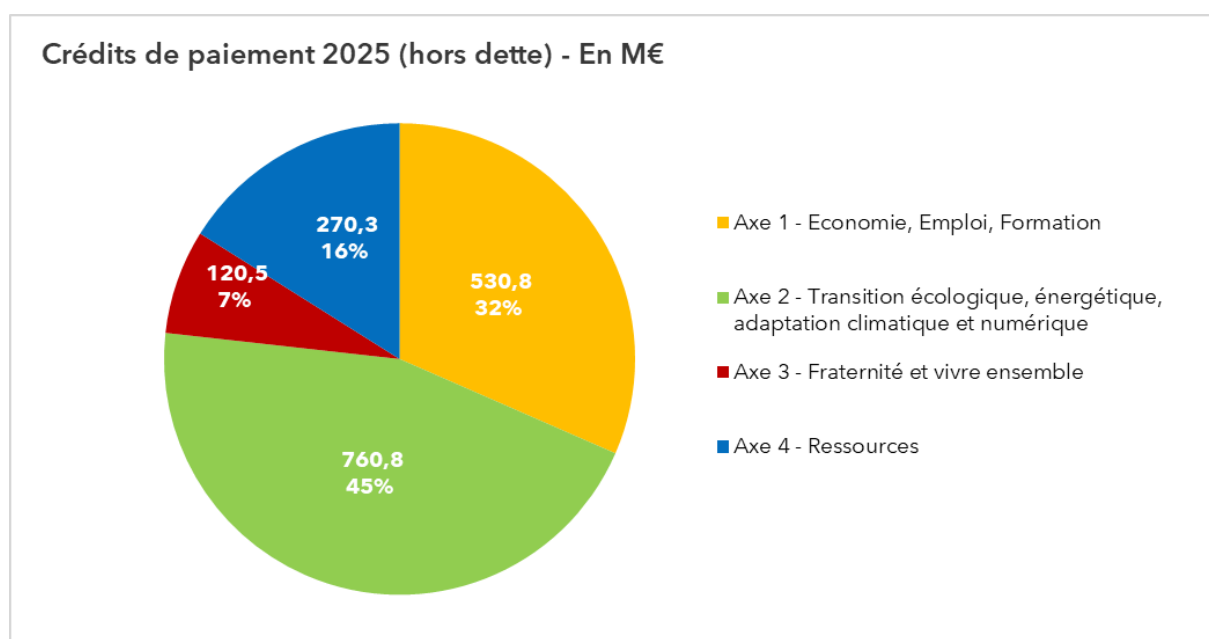
sécurisé les incidences fiscales de ce changement de propriété par une demande de rescrit fiscal auprès du Ministère de l'Economie et des Finances. Cette demande vise à avoir la confirmation qu'au regard de son activité exercée en matière de transport public de voyageurs, la Région puisse être considérée comme un assujetti redevable à la TVA, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts (CGI) et qu'elle puisse, corrélativement, déduire la TVA dans les conditions de droit commun.

Suite au retour positif de l'administration fiscale en date du 2 avril 2025, l'application du rescrit fiscal avec rétroactivité au 1er janvier s'est traduite budgétairement par l'inscription en dépenses de la totalité des charges et une inscription nouvelle des recettes liées à l'activité du service TER. En outre elle a permis la récupération de la TVA sur l'ensemble des dépenses liées aux mobilités. Au terme de l'exercice 2025 et à l'appui des demandes de remboursement issues des déclarations mensuelles déposées auprès de la DGFIP (crédits de TVA en faveur de la Région), le gain net pour la collectivité régionale lié à l'assujettissement à la TVA du secteur d'activité relatif au transport de voyageurs est de l'ordre de 13,5 M€.

1.1.3 Synthèse des crédits de paiement par thématique du plan de mandat

En 2025, les dépenses régionales se sont élevées à **1 809,7 M€**, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à l'exercice 2024. Hors dette, ce montant s'élève à 1 682,4 M€.

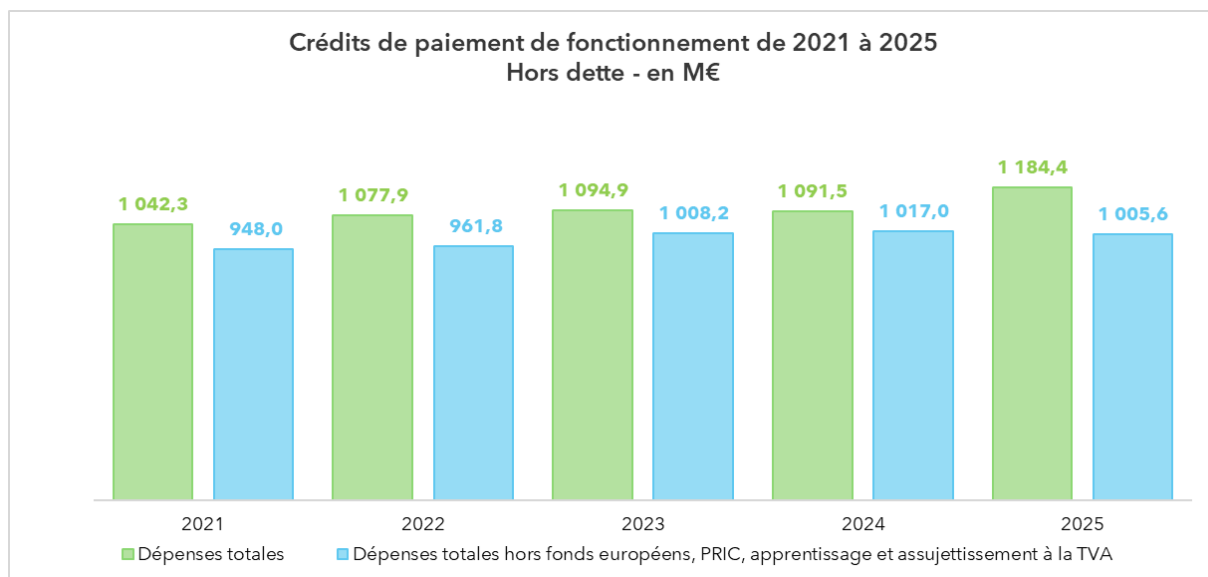
La répartition du budget 2025 par axe stratégique de la stratégie de mandat est présentée dans le graphique ci-dessous :



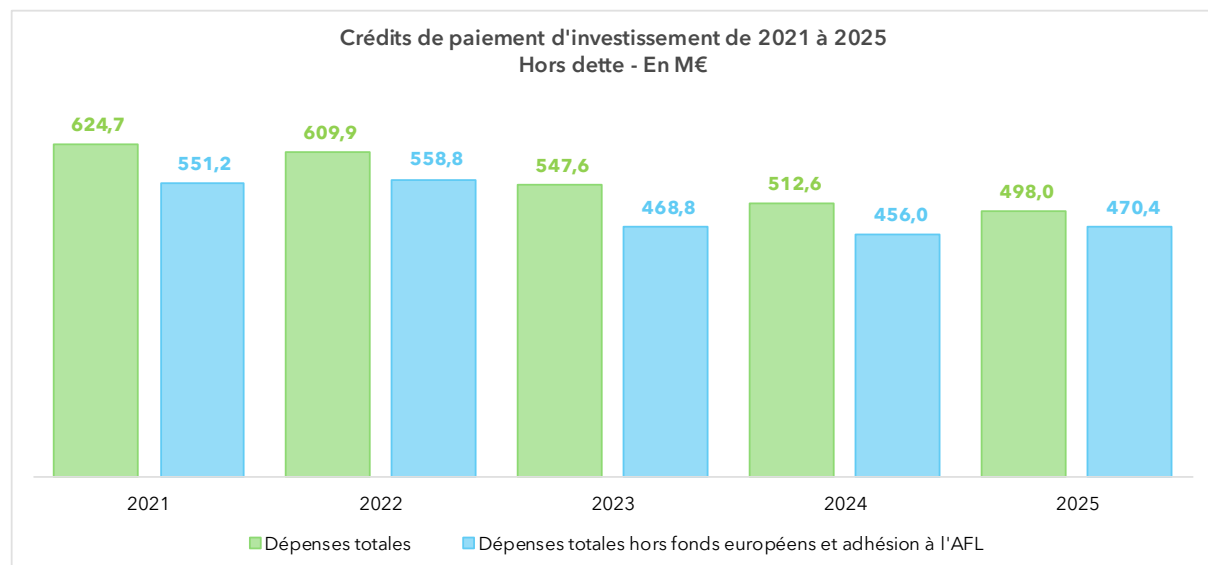
1.1.4 Evolution des crédits de paiement par section et structure de dépenses

Les graphiques suivants montrent l'évolution de la réalisation des crédits de paiement hors dette par section de 2021 à 2025. En fonctionnement, hors dette, les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 8,5 % par rapport à 2024. Cette hausse s'explique notamment par la mise en œuvre du rescrit fiscal et l'inscription de la totalité des dépenses ferroviaires. À périmètre constant (hors

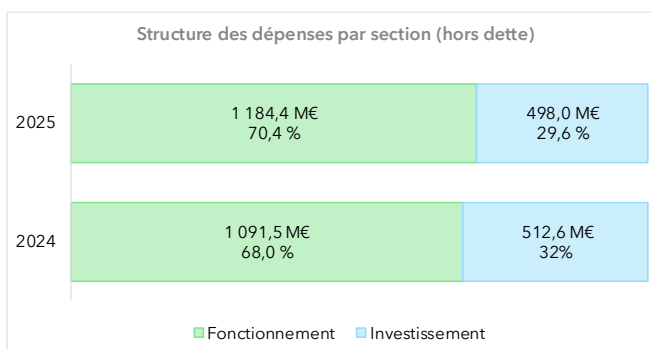
PRIC, fonds européens, apprentissage et assujettissement à la TVA), **les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 1,1 %**. Elles s'élèvent à 1 005,6 M€ contre 1 017,0 M€ en 2024.



En investissement, hors fonds européens, les dépenses progressent de 3,1 % entre 2024 et 2025. Cette évolution s'explique notamment par l'engagement volontariste de la Région en matière de mobilités en particulier sur l'acquisition de rames TER, mais aussi par le déploiement renforcé de la politique territoriale.



Les charges de fonctionnement représentent les **deux tiers du budget global**. Les politiques publiques de transports et de l'enseignement supérieur, des lycées, de la formation professionnelle, des formations sanitaires et sociales et l'apprentissage représentent à elles seules 78,3 % du budget de fonctionnement et 51,4 % du budget d'investissement.

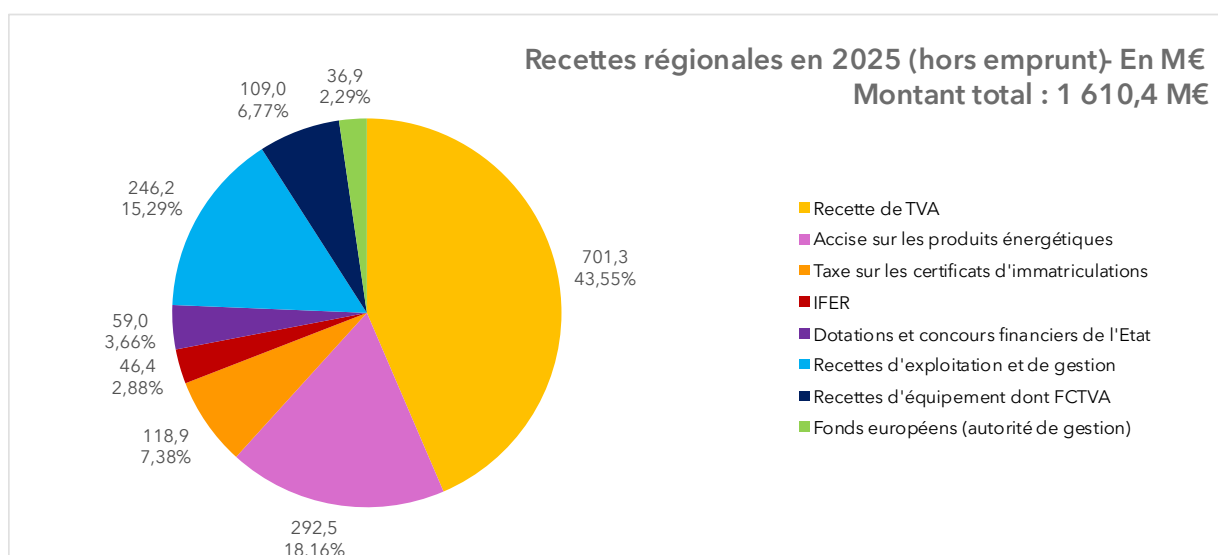


1.1.5 Synthèse des recettes – fonctionnement et investissement confondus

L'ensemble des recettes du Compte financier unique 2025 représente un montant total de **1 610,4 M€** (hors emprunt et gestion active de la dette).

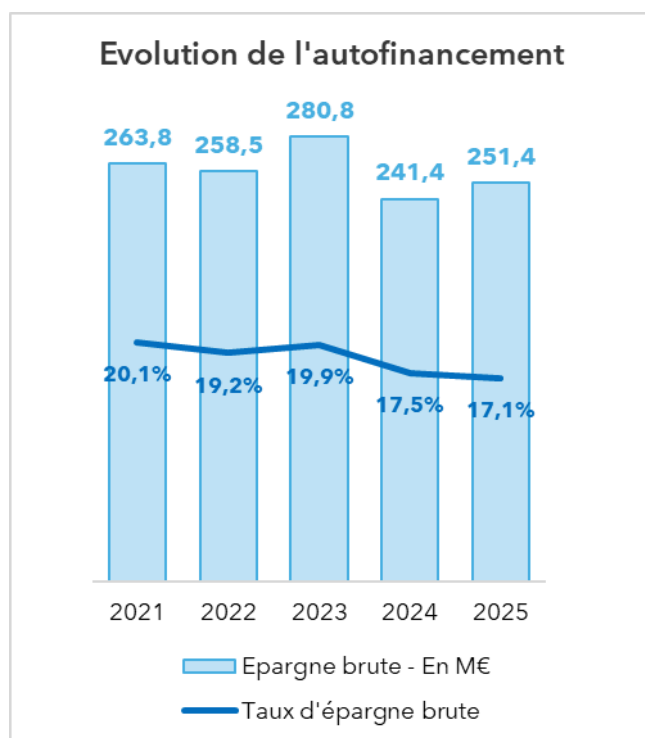
Les recettes réelles de fonctionnement ont enregistré une évolution de +7,08 % pour atteindre un montant global de 1 473,7 M€, faisant suite à une diminution de 2% entre les exercices 2023 et 2024. Cette évolution est le fait de l'intégration des recettes TER, précédemment contractées avec les dépenses. La plupart des autres recettes sont stables, à l'exception de la DCRTP, dont le montant a été divisé par deux (24,0 M€ en 2024 et 11,7 M€ en 2025) et les recettes relatives à l'assistance des fonds européens, dont le montant a diminué de 21 % (8,3 M€ en 2024 et 6,5 M€ en 2025). Hors intégration du mécanisme ferroviaire, le montant de recettes s'élève à 1 358,7 M€, ce qui représente une évolution de - 1,28 %.

Les recettes d'investissement, hors emprunt, s'établissent à 136,6 M€.



1.1.6 Présentation des principaux indicateurs, équilibre et évolution des grands équilibres

Une capacité d'autofinancement stable par rapport à 2024



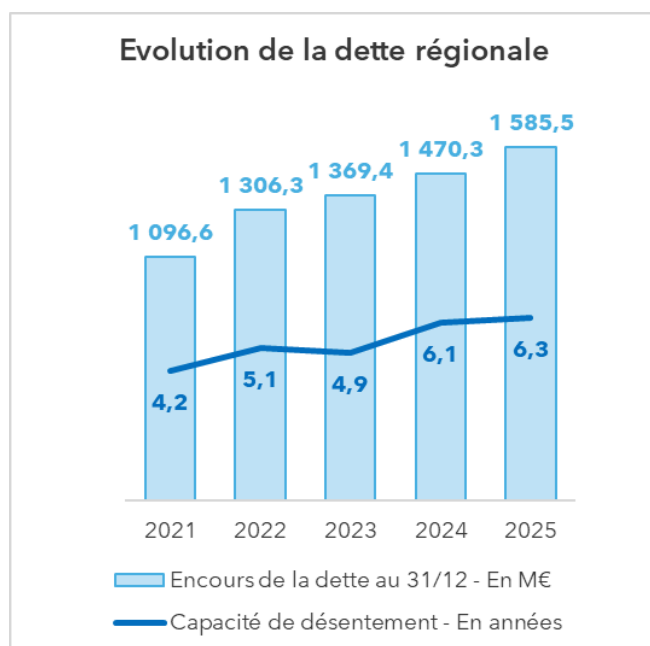
L'autofinancement brut (ou épargne brute) dégagé par une collectivité sur sa section de fonctionnement correspond au solde entre les recettes et les charges de fonctionnement. Il contribue au financement des investissements.

La Région dégage en 2025 **une épargne brute d'un montant de 251,4 M€**, en augmentation de 4,1 % par rapport à 2024.

Le taux d'épargne brute, qui rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de fonctionnement, s'établit à **17,1 %**. Ce taux est conforme aux montants d'épargne prévus par la stratégie financière de mandat et reste stable.

L'autofinancement net, ou épargne nette, s'établit à **162,0 M€** après déduction du remboursement du capital de la dette, soit un taux d'épargne nette de 11,0 %.

Un endettement maîtrisé en 2025, qui reste inférieur à la moyenne des Régions



La Région ayant très peu de marges de manœuvres sur ses principales recettes, le niveau élevé d'investissements est rendu possible par un **recours à l'emprunt**. La Région a mobilisé **205,6 M€ d'emprunts nouveaux au cours de l'exercice 2025**, à raison de 60 M€ de financement obligataire et de 145,6 M€ d'enveloppes de prêts bancaires (Banque européenne d'investissement et banques classiques).

Compte tenu d'un volume d'emprunt nouveau supérieur au remboursement du capital de la dette, la Région enregistre un flux net de dette positif sur l'exercice 2024 (de l'ordre de + 116 M€).

L'encours de la dette régionale s'établit ainsi à **1 585,5 M€** au 31 décembre 2025, en progression de + 7,8 % par rapport à 2024. Pour mémoire, le montant de l'emprunt était de 186,3 M€ en 2024.

La capacité de désendettement, obtenue en rapportant l'encours de la dette et l'épargne brute, s'établit à **6,3 années au 31 décembre 2025**, en augmentation de 0,2 points par rapport à 2024. Ce ratio mesure le temps que mettrait la collectivité à se désendetter si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Même si ce ratio se dégrade, la Région reste très en deçà du seuil d'alerte fixé à 9 ans par la Loi de programmation 2018-2022.

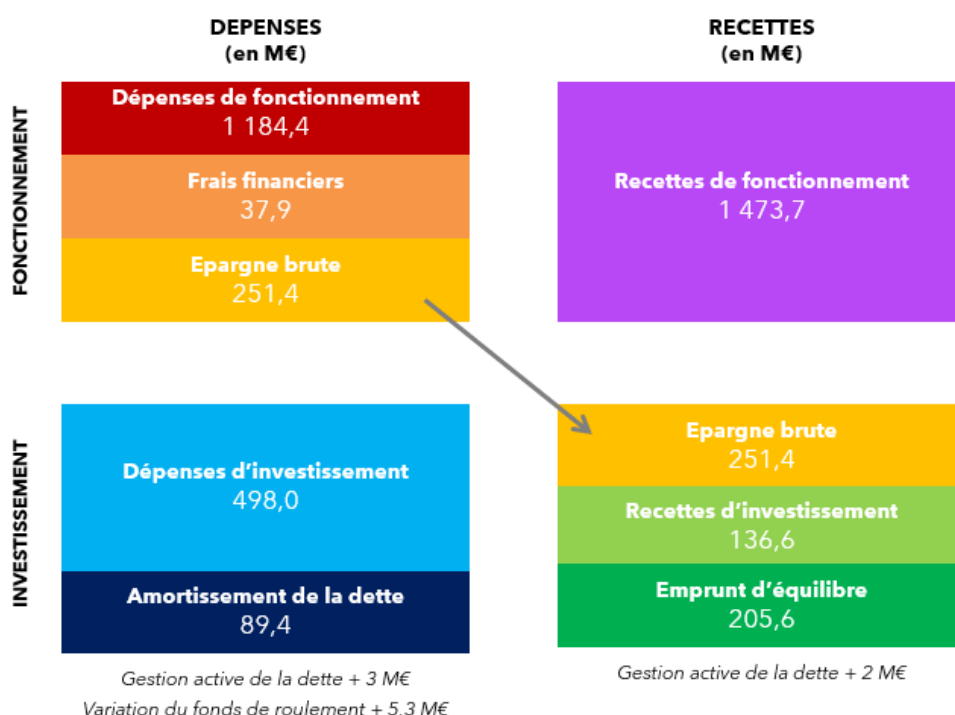
À titre de comparaison, la capacité de désendettement moyenne des Régions était de 6,7 ans en 2024. Comme beaucoup de collectivités, la Région Bourgogne-Franche-Comté a sollicité l'emprunt afin de soutenir les politiques d'investissement nécessaires pour faire face aux crises du début de la décennie.

Le taux d'endettement, qui rapporte l'encours de la dette aux recettes réelles de fonctionnement, est de 107,59 % en 2025.

Pour accompagner et sécuriser l'augmentation des besoins de financement liés à l'évolution de la trajectoire budgétaire, la Région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre une démarche active de diversification des sources de financement long terme (*cf. partie 1.6 du présent rapport*).

Equilibre du compte financier unique 2025

L'équilibre financier du compte administratif 2025 se présente comme suit :



L'évolution des grands équilibres financiers sur la période 2022-2025

Le tableau présenté ci-après retrace l'évolution des grands équilibres financiers des comptes administratifs des trois derniers exercices budgétaires.

INDICATEURS	2022	2023	2024	2025
ÉPARGNE BRUTE				
Recettes de fonctionnement	1 349 670 377,35	1 412 009 157,85	1 376 239 075,38	1 473 704 601,44
Dépenses de fonctionnement	1 091 205 684,56	1 131 206 273,64	1 134 800 966,65	1 222 347 057,60
(dont intérêts de la dette et frais financiers)	13 301 473,03	36 315 211,95	43 340 289,21	37 919 140,46
Dépenses de fonctionnement (hors dette)	1 077 904 211,53	1 094 891 061,69	1 091 460 677,44	1 184 427 917,14
Epargne brute	258 464 692,78	280 802 884,21	241 438 108,73	251 357 543,84
Taux d'épargne brute (= épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	19,15%	19,89%	17,54%	17,06%
ÉPARGNE NETTE				
Recettes d'investissement (hors emprunt)	133 998 726,59	209 602 471,91	167 240 612,04	136 646 001,51
Emprunt mobilisé sur l'exercice	276 045 000,00	137 000 000,00	186 322 242,00	205 593 000,00
Dépenses d'investissements (hors remboursement capital de la dette)	609 927 488,67	547 616 959,42	512 647 299,93	497 981 493,93
Remboursement capital de la dette	65 275 215,98	72 931 768,52	84 451 062,43	89 351 011,67
Epargne nette	193 189 476,81	207 871 115,69	156 987 046,30	162 006 532,17
Taux d'épargne nette (= épargne nette / recettes réelles de fonctionnement)	14,31%	14,72%	11,41%	10,99%
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT				
Encours de la dette au 31 décembre	1 306 324 067,15	1 369 392 298,31	1 470 263 477,88	1 585 505 466,21
Taux d'endettement (=encours de dette / recettes réelles de fonctionnement)	96,79%	96,98%	106,83%	107,59%
Capacité de désendettement au 31 décembre (= encours de dette/capacité d'autofinancement brute)	5,1	4,9	6,1	6,3
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Recettes réelles totales (Hors gestion active de la dette et hors reprise des résultats)	1 759 714 103,94	1 758 611 629,76	1 729 801 929,42	1 610 350 602,95
Dépenses réelles totales(hors gestion active de la dette et hors	1 766 408 389,21	1 751 755 001,58	1 731 897 329,01	1 809 679 563,20
FONDS DE ROULEMENT				
Fonds de roulement au 1er janvier de l'exercice N (= reprise des résultats antérieurs / résultat de clôture N-1)	12 834 075,18	5 139 789,91	10 996 418,09	7 899 018,50
Variation du fonds de roulement (= résultat de l'exercice)	-7 694 285,27	5 856 628,18	-3 097 399,59	5 264 039,75
Fonds de roulement au 31 décembre de l'exercice N (= résultat de clôture de l'exercice N)	5 139 789,91	10 996 418,09	7 899 018,50	13 163 058,25

Le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2025 s'établit à +13,2 M€. Lors du vote de la décision modificative n° 2 pour l'exercice 2026, l'Assemblée régionale sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2025.

1.2 Présentation des recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 473,7 M€ en 2025, soit une évolution de + 7,1 % (pour rappel elles étaient de 1 376,2 M€ en 2024). Une modification importante de périmètre est intervenue dans le domaine des transports et mobilités avec la prise en compte à compter de l'exercice 2025 des recettes d'exploitation du TER suite aux nouvelles modalités d'assujettissement à la TVA liées à la mise en œuvre du rescrit fiscal.

A périmètre constant (après retraitement de ce « nouveau mécanisme de budgétisation des recettes ferroviaires »), **l'évolution des recettes de fonctionnement ressort à – 1,28 %** : l'explication de cette diminution réside principalement dans la baisse de la DC RTP, des participations de l'Etat attribuées au titre du PRIC et des recettes liées à l'assistance technique.

1.2.1 Les recettes de fiscalité directe et indirecte

Les recettes de fiscalité directe et indirecte s'élèvent globalement à 1 159,2 M€ en 2025, constituées principalement des fractions du produit de TVA qui représentent près de la moitié des recettes de fonctionnement, ainsi que des diverses composantes de l'accise sur les produits énergétiques (ex-TICPE) et du produit de la taxe sur les cartes grises, seule ressource sur laquelle la Région dispose d'un pouvoir de taux avec un plafond fixé à 60 € ; celle-ci ne représente toutefois que 8 % des recettes réelles de fonctionnement.

FISCALITE DIRECTE ET INDIRECTE	1 159 176 118,43
Fraction du produit de TVA	701 340 169,21
<i>dont fraction de TVA compensatoire CVAE</i>	<i>414 282 520,00</i>
<i>(y compris régularisation définitive 2024 s/2025 : + 1 106 529 €)</i>	
<i>dont fraction de TVA compensatoire DGF</i>	<i>287 057 649,21</i>
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE)	292 487 111,22
<i>dont TICPE Loi de finances "LRL"</i>	<i>157 839 040,00</i>
<i>dont TICPE "lois MAPTAM et NOTRe"/Dronisep/Natura 2000</i>	<i>5 742 169,46</i>
<i>dont TICPE Modulation Régionale + Grenelle</i>	<i>63 783 636,76</i>
<i>dont TICPE Formation professionnelle</i>	<i>47 849 403,00</i>
<i>dont TICPE Compensation réforme apprentissage</i>	<i>8 398 923,00</i>
<i>dont TICPE Financement gestion des IFSI</i>	<i>8 873 939,00</i>
Taxe sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises)	118 890 350,00
Imposition forfaitaire entreprises de réseaux (IFER)	46 396 339,00
<i>dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national</i>	<i>29 696 689,00</i>
<i>dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre</i>	<i>16 699 650,00</i>

La recette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La Région Bourgogne Franche-Comté bénéficie de deux fractions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : une première attribuée depuis 2018 au titre de la suppression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et une seconde affectée à compter de 2021 en substitution de la part régionale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) supprimée dans le cadre de la réforme des impôts de production.

Au titre de l'année 2025, l'ensemble des fractions de TVA allouées aux collectivités territoriales ont connu un gel en valeur, conformément à l'article 109 de la Loi de finances initiale (LFI) pour 2025 : « le produit de la TVA affecté à chaque collectivité en 2025 est égal au montant qui leur a été versé, après régularisation, au titre de l'année 2024 ».

Concernant **le produit de la fraction de TVA compensatoire de la CVAE**, la DGFIP a ainsi notifié à la Région en mars 2025 un montant de 413,2 M€ ; à noter que le produit constaté au CFU 2025 intègre en outre un complément de + 1,1 M€ lié à la régularisation définitive 2024 et versé sur l'exercice budgétaire 2025.

S'agissant du **produit de la fraction de TVA compensatoire de la DGF**, le produit attribué mensuellement à la Région ne donne pas lieu à notification mais évolue « au fil de l'eau » en fonction des encaissements réalisés par l'Etat. Ces modalités de versement ont été maintenues en 2025 ; toutefois compte tenu du gel de la dynamique voté en LFI, la dernière mensualité de décembre (perçue en janvier 2026) a été ajustée de sorte à ce que le produit définitif perçu en 2025, qui s'élève à 287,1 M€, soit strictement identique au montant perçu en 2024.

Compte-tenu de ces éléments, **le volume de recettes du produit des deux fractions de TVA s'établit à 701,3 M€ pour l'exercice 2025** ; à noter que la dynamique de la TVA budgétaire nette pour l'année 2025 atteint + 0,5 % selon une analyse publiée par la DGFIP en mars 2026, soit une évolution assez faible comparativement aux exercices précédents.

L'accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) régionale et Grenelle

Les recettes de l'accise sur les produits énergétiques (ex-TICPE) se sont élevées globalement à 292,5 M€ au titre de l'exercice 2025 et regroupent plusieurs composantes qui font l'objet de modalités de versement distinctes :

- La principale composante est la TICPE Régionale dite « Loi de finances LRL » destinée à compenser divers transferts de compétences, et dont le produit attribué à la Région en 2025 a représenté un montant de 157,8 M€ (intégrant la régularisation définitive au titre du complément de garantie du droit à compensation 2025 notifiée fin janvier 2026 pour 12,9 M€) ; une part complémentaire de TICPE est versée pour compenser les transferts des « lois MAPTAM & NOTRe », « Dronisep » et « Natura 2000 » (soit 5,7 M€ en 2025).
- Trois autres composantes sont attribuées dans le cadre des compensations en matière de formation et apprentissage : il s'agit de la TICPE dite « Formation professionnelle » pour 47,8 M€, de la TICPE dite « Compensation réforme apprentissage » pour 8,4 M€, et de la TICPE dite « Ségur de la santé » liée au protocole Etat/Régions en faveur des formations sanitaires et sociales (financement de la gestion des IFSI) pour 8,9 M€.

- Enfin la Région perçoit deux parts variables de TICPE dites « Modulation » et « Grenelle » qui ont représenté 63,8 M€ en 2025, soit un montant quasi-identique à 2024, étant précisé qu'au titre de ces deux parts, le produit est directement lié aux consommations de carburants et ne bénéficie d'aucun mécanisme de compensation.

La taxe sur l'immatriculation des véhicules (taxe sur les « cartes grises »)

Le produit définitif des recettes de la taxe régionale sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises) pour l'exercice 2025 s'établit à 118,9 M€, légèrement en-deçà de la prévision budgétaire, et affiche une évolution de **+ 0,98 %** par rapport à 2024. Ce montant prend en compte l'entrée en vigueur du nouveau tarif régional de la taxe sur les cartes grises à 60 € / CV à compter du 1er juillet 2025 ainsi que l'impact de la fin de l'exonération de droit pour les véhicules « propres » effective depuis le 1^{er} mai 2025. Sans ces mesures mises en oeuvre, les recettes de cartes grises, confrontées à une baisse structurelle liée à l'évolution du parc automobile et des modes de déplacement, auraient enregistré une diminution sur l'exercice.

L'évolution de l'assiette des immatriculations régionales affiche en effet une nouvelle baisse qui ressort à -1,08 % entre 2024 et 2025 (toute catégorie de véhicules). Ce recul résulte principalement de la forte diminution des immatriculations de véhicules neufs qui enregistrent une chute de - 9,6 % sur la période. À l'inverse, les ventes de véhicules d'occasion âgés de plus de 10 ans enregistrent une progression de + 3,7 % ; à noter que ces véhicules bénéficient d'une réduction de 50 % appliquée sur la taxe régionale lors de la délivrance de la carte grise. Les immatriculations de véhicules d'occasion âgés de moins de 10 ans restent quasiment stables, avec une très légère diminution de - 0,2 %.

Evolution du nombre des immatriculations régionales

	2024	2025	Variation 2024/2025
Véhicules Neufs	119 493	107 989	-9,63%
Véhicules Occasion - 10 ans	181 283	180 922	-0,20%
Véhicules Occasion + 10 ans	180 222	186 879	3,69%
TOTAL	480 998	475 790	-1,08%

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

Le produit définitif de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), notifié en décembre 2025, s'établit à 46,4 M€, soit un montant supérieur à la prévision budgétaire. Celui-ci se répartit entre la composante « matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national » pour 29,7 M€ et la composante « répartiteurs principaux de la boucle locale de cuivre » pour 16,7 M€.

1.2.2 Les dotations et concours financiers de l'Etat

Les dotations et concours financiers de l'Etat en fonctionnement représentent 59 M€ en 2025 et enregistrent une diminution importante du fait de la baisse de la DCRTP.

DOTATIONS ET CONCOURS FINANCIERS ETAT	58 980 984,78
Dotations compensatoires de fiscalité	12 667 049,00
<i>dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)</i>	<i>11 689 542,00</i>
<i>dont dotation compensation exonérations de fiscalité (DTCE)</i>	<i>977 507,00</i>
Autres dotations	46 268 504,00
<i>dont dotation générale de décentralisation (DGD)</i>	<i>39 223 771,00</i>
<i>dont compensation neutralisation réforme apprentissage (PSR)</i>	<i>5 703 617,00</i>
<i>dont dotation "transfert gestion sites Natura 2000"</i>	<i>1 341 116,00</i>

Les deux dotations relatives à la fiscalité locale (DCRTP / DTCE) sont intégrées comme variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat en loi de finances ; la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), qui en est la principale composante, enregistre une forte diminution (– 51 %) pour un montant notifié en 2025 de 11,7 M€ ; la dotation pour transferts de compensation d'exonération (DTCE) de fiscalité locale qui reste marginale a été stabilisée (977 K€ en 2025).

Les autres dotations et transferts financiers attribués par l'Etat et notifiés à la Région au titre de l'année 2025 ont pour l'essentiel été reconduits (à périmètre constant) : il s'agit de la dotation générale de décentralisation (DGD) à hauteur de 39,2 M€, de la compensation au titre de la « neutralisation financière de la réforme de l'apprentissage » (5,7 M€) et de la dotation attribuée dans le cadre du « transfert de la gestion des sites classés Natura 2000 » (1,3 M€).

1.2.3 Les recettes d'exploitation et de gestion

Les recettes d'exploitation et de gestion représentent un montant total de 246,2 M€ en 2025, en nette hausse par rapport à la prévision budgétaire qui s'explique essentiellement par l'évolution des recettes liées à l'activité TER. Ces recettes « dites sectorielles » recouvrent les produits des services et du domaine ainsi que l'ensemble des contributions perçues pour la mise en œuvre des politiques régionales attribuées par l'Union Européenne, les services de l'Etat, les autres collectivités territoriales, diverses entreprises et organismes publics ou privés ou encore des ménages.

RECETTES D'EXPLOITATION ET DE GESTION	246 244 451,34
Transports et mobilités	148 862 611,39
<i>dont Transport ferroviaire : recettes d'exploitation TER</i>	<i>115 047 447,81</i>
<i>dont Transports scolaire & interurbain</i>	<i>33 233 176,28</i>
<i>dont autres recettes</i> <i>(y c. fraction quota produit émission gaz à effet de serre aux AOM)</i>	<i>581 987,30</i>
Formation professionnelle et apprentissage	65 779 857,74
<i>dont Formation professionnelle / PRIC</i>	<i>44 332 435,19</i>
<i>dont Fonds soutien apprentissage (France compétences)</i>	<i>4 230 380,00</i>
<i>dont FSE 2021-2027 (marchés de formation)</i>	<i>16 577 618,51</i>
Enseignement lycées (hors produits de cessions lycées)	11 642 351,55
<i>dont part° familles restauration & hébergement scolaires (ex-FARPI)</i>	<i>9 842 674,61</i>
<i>dont autres recettes lycées</i>	<i>1 779 510,42</i>
Autres interventions	5 146 590,15
<i>dont culture, jeunesse sports loisirs</i>	<i>1 222 764,43</i>
<i>dont aménagement territoire</i>	<i>603 878,57</i>
<i>dont action économique</i>	<i>1 950 709,47</i>
<i>dont transition énergétique</i>	<i>1 369 237,68</i>
Autres recettes (Ressources humaines RH / moyens généraux) (hors produits de cessions DMG)	3 184 553,87
Autres recettes (Fonds européens / Assistance technique)	6 534 206,65
Produits de cessions (Lycées : 752 451 € + services généraux : 598 820 €)	1 351 271,00
Produits financiers / dividendes...	3 743 008,99

Les recettes relatives au domaine des transports et mobilités ont représenté un volume global de 148,9 M€ :

- **Les recettes d'exploitation du TER définitives pour l'exercice 2025 se sont élevées à 115 M€,** soit un montant supérieur à la prévision budgétaire (l'atterrissage prévisionnel pour les recettes de trafic ferroviaire de voyageurs en 2025 était anticipé à 110 M€). Pour rappel 2025 constitue le premier exercice de modification des modalités de traitement des recettes et dépenses relatives à la convention TER en lien avec les nouvelles modalités d'assujettissement à la TVA mises en œuvre dans le cadre du rescrit fiscal ;
- Les participations et recettes liées au transfert des transports scolaires et interurbains se sont établies pour leur part à 33,2 M€ ;

- À noter parmi les autres recettes l'attribution d'une fraction du produit lié aux quotas d'émission de gaz à effet de serre versé aux AOM par l'Etat (233 K€ notifié en décembre 2025 pour la Région BFC).

Les recettes relatives au domaine de la formation professionnelle et apprentissage se sont établies à 65,8 M€ :

- Les recettes liées au Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) ont représenté globalement 44,3 M€ : celles-ci correspondent à l'avance de 40 % versée en mai suite à la signature de la convention financière 2025 (soit 22,8 M€) ainsi qu'à l'encaissement en décembre de plusieurs acomptes et soldes attribués au titre des conventionnements antérieurs (soit 21,5 M€) ;
- Le fonds de soutien à l'apprentissage attribué par France compétences a été reconduit pour 4,2 M€ ;
- Les participations au titre du fonds social européen (FSE) pour les marchés régionaux de formation professionnelle se sont élevées à 16,6 M€.

Les recettes relevant de l'enseignement et des lycées se sont élevées à 11,6 M€ :

- Les participations des familles au titre de la restauration et de l'hébergement scolaires (ex-FARPI) constituent l'essentiel (soit 9,8 M€) ;
- Les autres recettes (soit 1,8 M€) concernent notamment les redevances dues par divers organismes de formation occupant les locaux de plusieurs lycées.

Les recettes relevant des autres domaines d'intervention (culture, aménagement du territoire, action économique, transition énergétique, transformation du numérique) ont représenté 5,1 M€. Les recettes attribuées pour l'assistance technique (AT) des fonds européens se sont élevées à 6,5 M€. Enfin les autres recettes sont liées aux ressources humaines et services généraux (soit 3,2 M€) et aux produits des cessions portant sur des opérations relevant des lycées ou des bâtiments administratifs (soit 1,3 M€).

1.2.4 Les recettes liées aux fonds européens

Les participations attribuées à la Région au titre de l'autorité de gestion des fonds européens dans le cadre de la programmation 2021-2027 se sont élevées à 9,3 M€ en fonctionnement soit un niveau en deçà de la prévision budgétaire ; pour rappel ces recettes sont neutralisées par l'exécution des crédits en dépenses, soit à un niveau équivalent.

FONDS EUROPEENS (AUTORITE DE GESTION)	9 303 046,89
<i>dont autorité de gestion FEDER 2021-2027</i>	4 687 323,25
<i>dont autorité de gestion FSE 2021-2027</i>	2 701 117,20
<i>dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027</i>	1 912 012,83

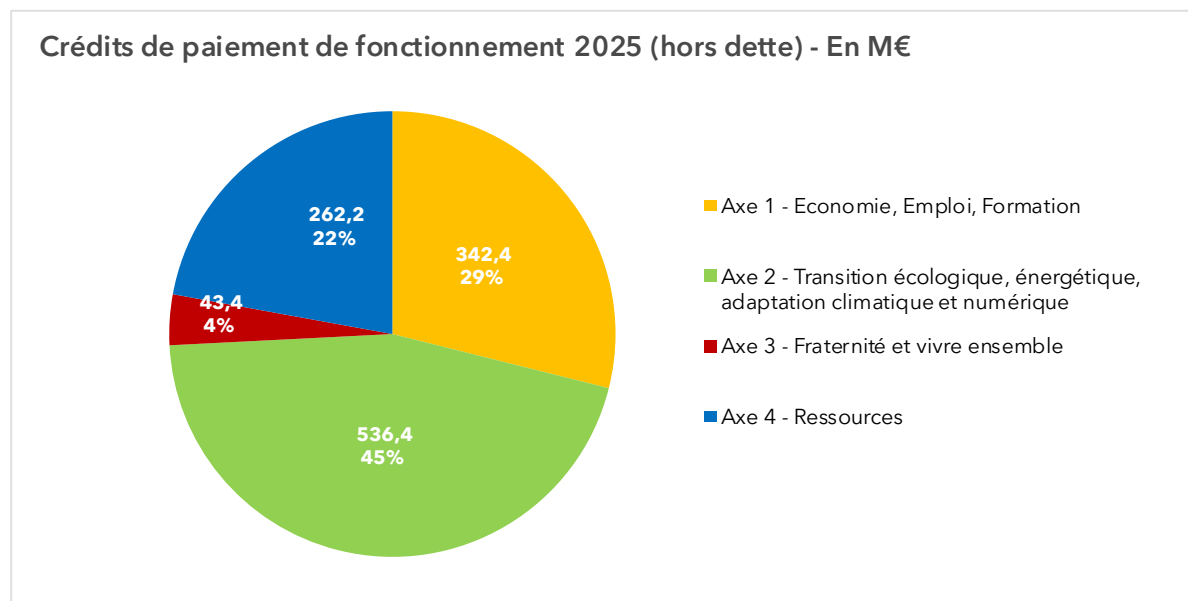
1.2.5 Tableau de synthèse des recettes de fonctionnement

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 473 704 601,44
Fiscalité directe et indirecte	1 159 176 118,43
<i>Fraction du produit de TVA</i>	<i>701 340 169,21</i>
<i>dont fraction de TVA compensatoire CVAE</i>	<i>414 282 520,00</i>
<i>(y compris régularisation définitive 2024 s/2025 : + 1 106 529 €)</i>	
<i>dont fraction de TVA compensatoire DGF</i>	<i>287 057 649,21</i>
<i>Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE)</i>	<i>292 487 111,22</i>
<i>dont TICPE Loi de finances "LRL"</i>	<i>157 839 040,00</i>
<i>dont TICPE "lois MAPTAM et NOTRe"/Dronisep/Natura 2000</i>	<i>5 742 169,46</i>
<i>dont TICPE Modulation Régionale + Grenelle</i>	<i>63 783 636,76</i>
<i>dont TICPE Formation professionnelle</i>	<i>47 849 403,00</i>
<i>dont TICPE Compensation réforme apprentissage</i>	<i>8 398 923,00</i>
<i>dont TICPE Financement gestion des IFSI</i>	<i>8 873 939,00</i>
<i>Taxe sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises)</i>	<i>118 890 350,00</i>
<i>Imposition forfaitaire entreprises de réseaux (IFER)</i>	<i>46 396 339,00</i>
<i>dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national</i>	<i>29 696 689,00</i>
<i>dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre</i>	<i>16 699 650,00</i>
Dotations et concours financiers Etat	58 980 984,78
<i>Dotations compensatoires de fiscalité</i>	<i>12 667 049,00</i>
<i>dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)</i>	<i>11 689 542,00</i>
<i>dont dotation compensation exonérations de fiscalité (DTCE)</i>	<i>977 507,00</i>
<i>Dotation générale de décentralisation (DGD)</i>	<i>39 223 771,00</i>
<i>PSR neutralisation réforme apprentissage</i>	<i>5 703 617,00</i>
<i>Autres dotations (gestion sites Natura 2000)</i>	<i>1 341 116,00</i>

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Recettes d'exploitation et de gestion	246 244 451,34
<i>Transports et mobilités</i>	148 862 611,39
<i>dont Transport ferroviaire : recettes d'exploitation TER</i>	115 047 447,81
<i>dont Transports scolaire & interurbain</i>	33 233 176,28
<i>dont Transports & Mobilités (autres recettes)</i>	348 391,30
<i>dont Fraction quota produit émission gaz à effet de serre aux AOM</i>	233 596,00
<i>Formation professionnelle et apprentissage</i>	65 779 857,74
<i>dont Formation professionnelle / PRIC</i>	44 332 435,19
<i>dont Fonds soutien apprentissage (France compétences)</i>	4 230 380,00
<i>dont FSE 2021-2027 (marchés de formation)</i>	16 577 618,51
<i>Enseignement lycées (hors produits de cessions lycées)</i>	11 642 351,55
<i>dont part° familles restauration & hébergement scolaires (ex-FARPI)</i>	9 842 674,61
<i>dont autres recettes lycées</i>	1 779 510,42
<i>Autres interventions</i>	5 146 590,15
<i>dont culture, jeunesse sports loisirs</i>	1 222 764,43
<i>dont aménagement territoire</i>	603 878,57
<i>dont action économique</i>	1 950 709,47
<i>dont transition énergétique</i>	1 369 237,68
<i>Autres recettes (RH / DMG...) (hors produits de cessions DMG)</i>	3 184 553,87
<i>dont ressources humaines (RH)</i>	1 765 647,39
<i>dont moyens généraux</i>	1 342 848,88
<i>Autres recettes (Fonds européens / Assistance technique)</i>	6 534 206,65
<i>dont assistance technique 2014-2020</i>	3 145 252,93
<i>dont assistance technique 2021-2027</i>	3 388 953,72
<i>Produits de cessions (Lycées : 752 451 € + DMG : 598 820 €)</i>	1 351 271,00
<i>Produits financiers / dividendes...</i>	3 743 008,99
Fonds européens (autorité de gestion)	9 303 046,89
<i>dont autorité de gestion FEDER 2021-2027</i>	4 687 323,25
<i>dont autorité de gestion FSE 2021-2027</i>	2 701 117,20
<i>dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027</i>	1 912 012,83

1.3 Présentation des dépenses de fonctionnement

1.3.1 Présentation par thématique du plan de mandat



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 184,4 M€** en 2025. Près de 78 % de celles-ci sont consacrées à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire, et principalement sur l'axe 1 relatif à l'économie, l'emploi, la formation et l'axe 2 consacré à la transition écologique, énergétique, l'adaptation climatique et numérique.

Des dépenses de fonctionnement constantes et maîtrisées

Les dépenses réelles de fonctionnement, frais financiers inclus, s'élèvent à 1 222,3 M€ en 2025, cela représente une évolution de + 7,7 % (pour rappel elles étaient de 1 134,8 M€ en 2024). **À périmètre constant** (après retraitement des fonds européens, du PRIC, de l'apprentissage et du mécanisme ferroviaire), **l'évolution est de – 1,12 %**.

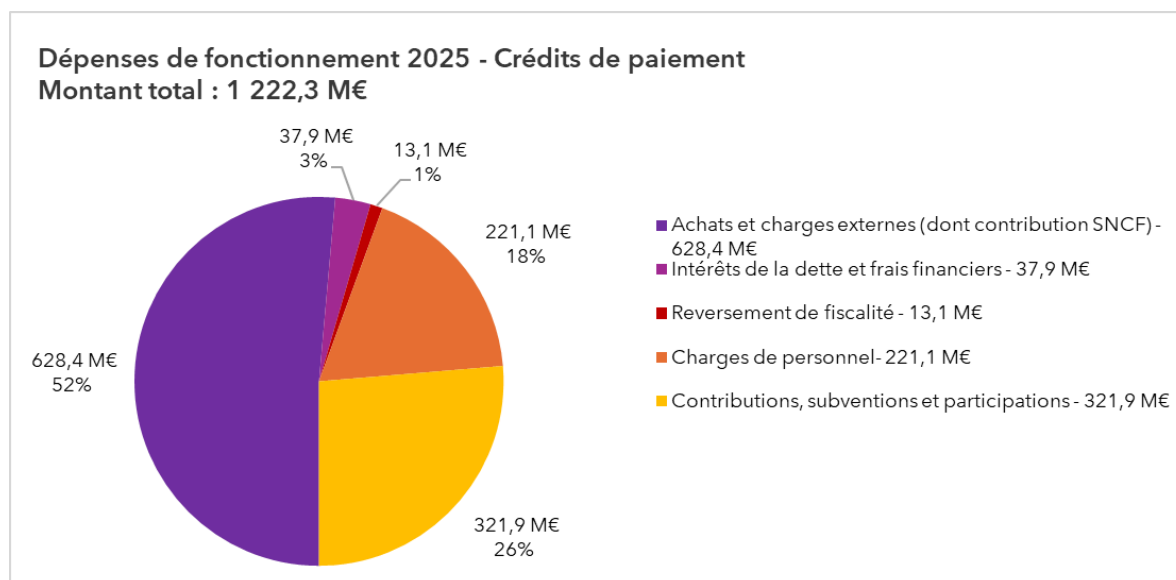
Cette augmentation s'explique en grande partie par la **hausse des dépenses consacrées au secteur des transports**, qui progressent de 17,7 %. La variation la plus significative concerne le poste « Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC », en hausse de 38,2 % par rapport à 2024, soit une augmentation de 95,5 M€ en volume.

Cette évolution est liée à la **mise en œuvre du rescrit fiscal** : désormais, la totalité des dépenses et des recettes ferroviaires est inscrite au budget. Avant 2025, la convention TER conduisait à n'inscrire que des montants nets, ce qui réduisait mécaniquement les volumes affichés en dépenses comme en recettes. Le changement de mécanisme explique donc en grande partie cette hausse comptable, sans qu'elle ne traduise nécessairement une augmentation réelle de l'activité.

Le budget de **l'éducation est également en augmentation** (+ 11,3 %), notamment le secteur des lycées (+12,5% qui représente en volume + 9,8 M€) sur les dotations de fonctionnement aux établissements. **Le budget de la formation des demandeurs d'emploi** augmente également de 3,6 M€ (+ 2,9 %). Enfin le soutien à **l'agriculture** progresse de 2 M€ (+25,8 %).

Dans le cadre de la Loi de finances 2025, **l'instauration du DILICO** (dispositif de lissage des recettes des collectivités) pour contribuer au redressement des comptes publics nationaux a engendré une dépense de 12 M€.

1.3.2 Présentation par nature



Les diverses **contributions, subventions et participations** versées par la Région ont représenté **321,9 M€**.

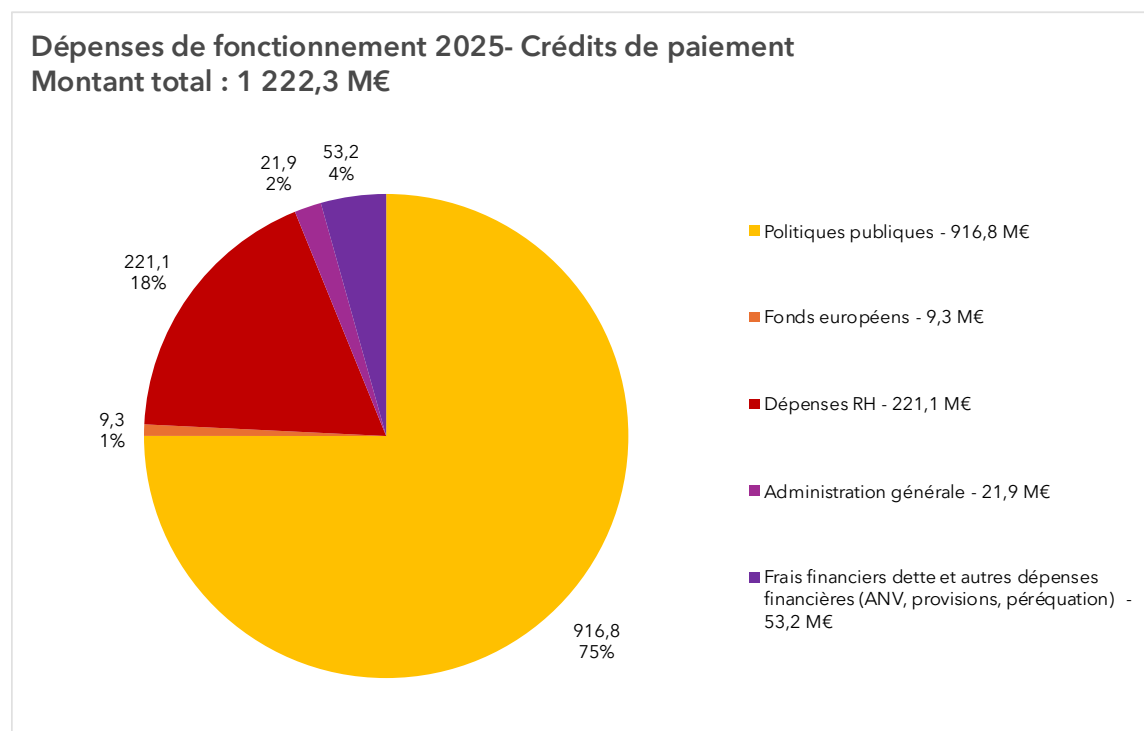
Les charges de personnel et assimilées, qui s'élèvent à **221,1 M€**, enregistrent une évolution brute de + 5,7 M€ soit + 2,6 % par rapport à 2024. L'évolution de ce budget entre 2024 et 2025 s'explique principalement par l'impact de mesures réglementaires sur les cotisations, ainsi que par la progression mécanique de la masse salariale (GVT). Elle intègre également la poursuite de mesures de revalorisation indemnitaire pour les agents des lycées et l'effet de la modulation de la masse salariale. Enfin, cette évolution prend en compte l'ajustement de certaines dépenses connexes, notamment en matière d'avantages sociaux et de frais de déplacement.

Le budget 2025 intègre plusieurs évolutions significatives en matière de charges de personnel. La principale mesure est la hausse de 3 points du taux de cotisation CNRACL applicable aux fonctionnaires territoriaux au 1er janvier 2025, représentant un coût de 2,8 M€, auquel s'ajoute la suppression de la compensation financière instaurée en 2024 lors de la précédente hausse d'un point (+900 K€). La progression naturelle des rémunérations au titre du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) représente quant à elle 2,2 M€. Par ailleurs, plusieurs mesures structurelles viennent compléter ce tableau : la revalorisation du régime indemnitaire des agents contractuels en lycées, amenée à s'aligner sur celui des titulaires en septembre 2025, la création de nouveaux postes permanents en lien avec la gestion du FEADER et les recrutements prévus en 2025, ainsi que l'augmentation de la valeur faciale du titre-restaurant de 7 € à 8 € à compter de mai 2025. Enfin, le budget prend en compte le maintien du régime indemnitaire durant les congés de longue maladie ou de grave maladie (33 % la première année, 60 % les deux années suivantes), ainsi que la hausse des frais de déplacement.

Les achats et autres charges externes s'établissent à **628,4 M€**. Ce montant prend en compte le montant relatif à la contribution TER, en hausse par rapport à 2024 compte tenu de la mise en œuvre du rescrit fiscal.

Les charges d'intérêts de la dette et les frais financiers (37,9 M€) sont en diminution sur l'exercice (-5,4 M€) compte tenu de la baisse des taux d'intérêts entre 2024 et 2025.

1.3.3 Présentation par grande catégorie de dépenses

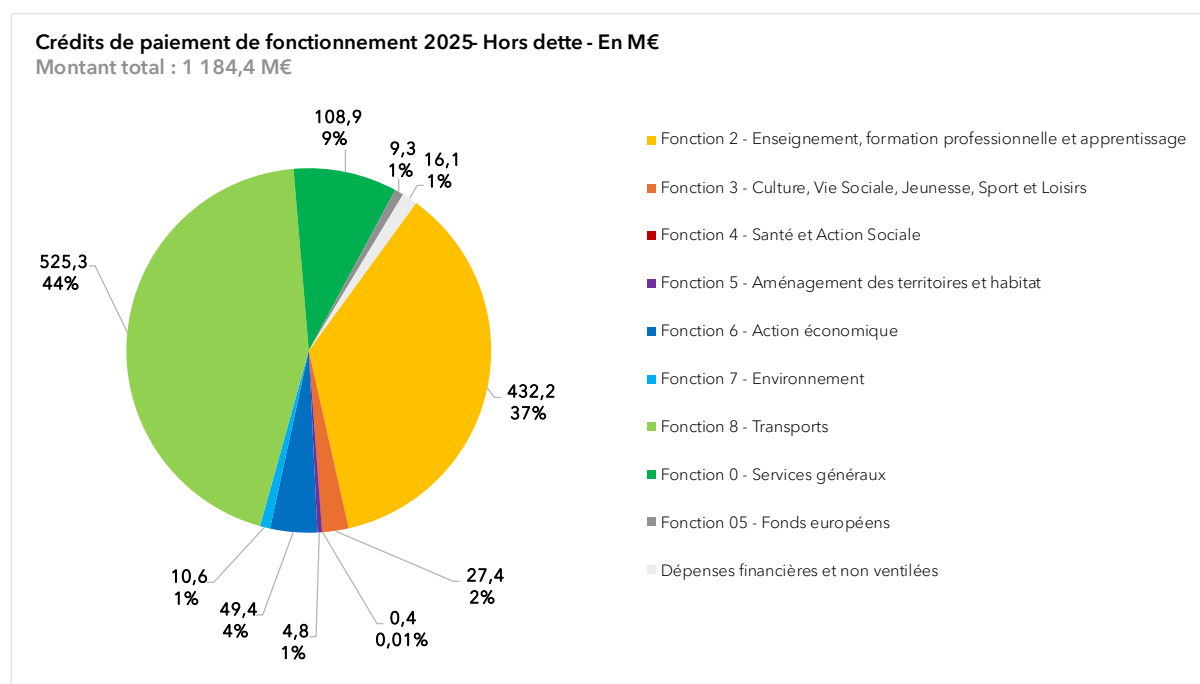


Plus de 75 % du budget de fonctionnement est consacré aux politiques publiques directes.

Les dépenses relatives aux ressources humaines représentent 18 % du budget de fonctionnement. Les dépenses d'administration générale regroupent les postes liés aux moyens généraux, aux systèmes d'information, aux assemblées, à la communication, aux frais juridiques, à l'évaluation, etc. Elles intègrent aussi les dépenses liées aux groupes d'élus et aux conseils (CESER et Assemblée régionale) et s'élèvent globalement à 21,9 M€.

Enfin, 53,2 M€ sont dédiés à la gestion et au remboursement de la dette ainsi qu'à d'autres frais financiers tels que les admissions en non-valeur, aux provisions et à la contribution au dispositif de péréquation entre régions.

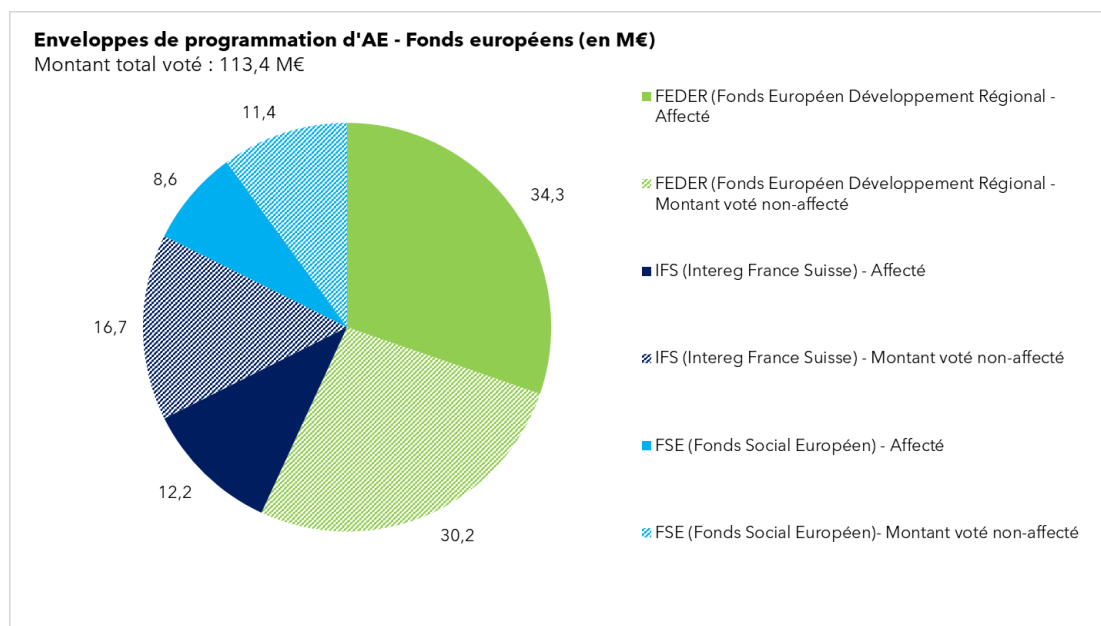
1.3.4 Présentation des dépenses (CPF) par fonction de la nomenclature M57 (hors dette)



Les deux masses budgétaires les plus importantes traduisent les **compétences obligatoires** de la Région, puisqu'il s'agit des **transports** (525,3 M€) et la **formation professionnelle et l'enseignement** (432,2 M€) soit plus de 80 % du budget de fonctionnement.

Les enveloppes pluriannuelles de la programmation 2021-2027 des fonds européens

Les enveloppes d'autorisations d'engagement ont été votées dans leur globalité au budget primitif 2022. 113,4 M€ d'autorisations ont été ouvertes. 55,2 M€ ont été affectés. Les crédits sont répartis comme suit :



1.3.5 Tableau de synthèse par fonction et sous-fonction

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	432 220 291,21
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	143 142 661,33
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	91 594 837,08
Sous-fonction 22 - RH - Personnel agents des lycées	139 192 452,83
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	3 176 747,91
Sous-fonction 26 - Apprentissage	4 732 119,30
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	50 381 472,76
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	27 381 145,82
Sous-Fonction 30 - Services communs	3 088,11
Sous-Fonction 31 - Culture	18 606 650,37
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	8 771 407,34
FONCTION 4 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE	439 705,65
Sous-Fonction 41 - Santé	439 705,65
FONCTION 5 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	4 798 371,99
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 -Aménagement des territoires hors-numérique	3 111 744,28
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	1 686 627,71
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	49 396 015,11
Sous-Fonction 60 - Services Communs	259,87
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	22 746 607,45
Sous-Fonction 631 - Agriculture	10 864 615,32
Sous-Fonction 633 - Tourisme	5 794 940,71
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	9 989 591,76
FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT	10 640 157,68
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	8 545 945,11
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	2 094 212,57

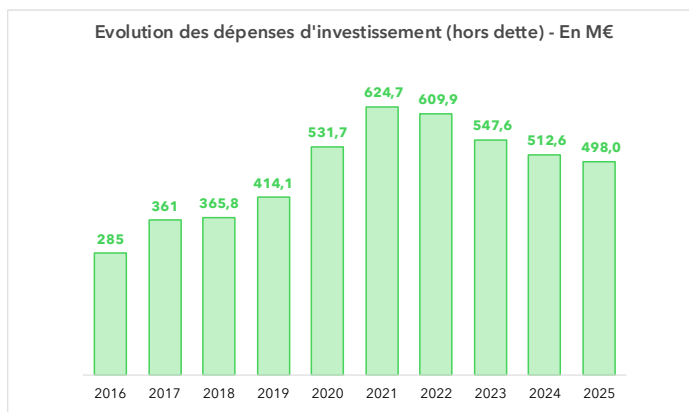
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
FONCTION 8 - TRANSPORTS	525 260 240,60
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	136 803 521,27
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	388 206 719,33
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales	250 000,00
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	108 939 878,65
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	17 436 478,90
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	1 981 466,60
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	9 300 453,28
Gestion des fonds européens	9 300 453,28
SOUS-TOTAL DÉPENSES VENTILÉES	1 168 376 259,99
Dette régionale	37 919 140,46
SOUS-TOTAL DÉPENSES NON-VENTILÉES	53 970 797,61
TOTAL DÉPENSES	1 222 347 057,60

1.4 Présentation des dépenses d'investissement

1.4.1 Evolution des dépenses d'investissement depuis 2016

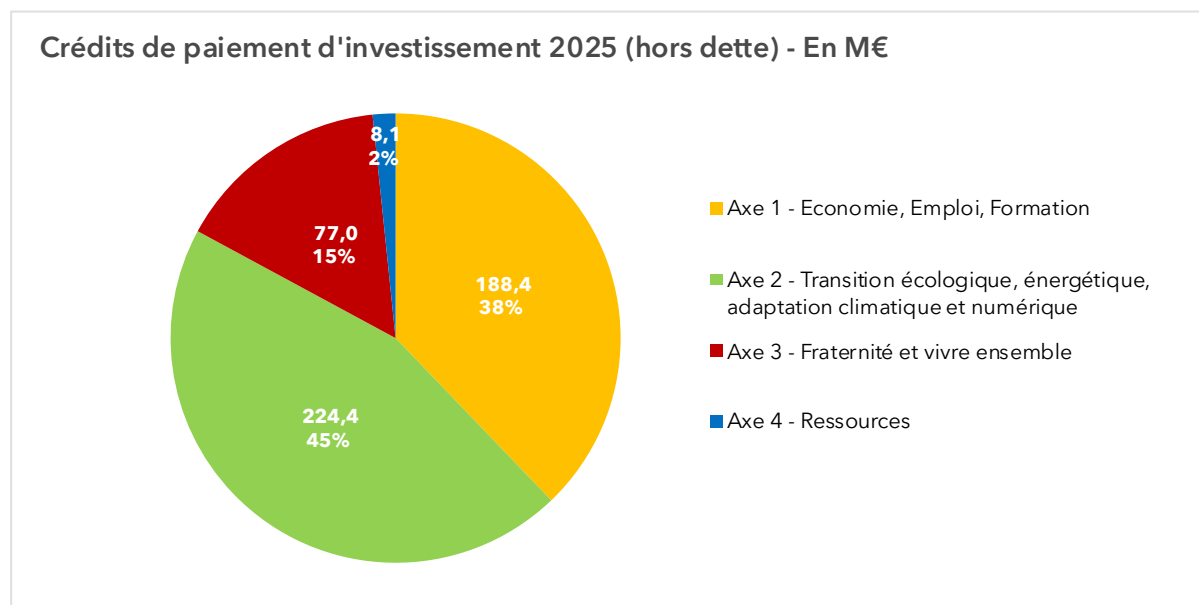
Les crédits d'investissement s'élèvent à 590,3 M€, en incluant le remboursement du capital de la dette. Hors dette, ils s'élèvent à 498,0 M€.

Ce niveau reste élevé, bien qu'il soit en baisse constante depuis 2021 : la Région avait augmenté son volume d'investissement de façon très importante pour soutenir le territoire bourguignon-franc-comtois, fragilisé par les crises sanitaires et économiques. Au regard du contexte national, elle est aujourd'hui contrainte par la situation économique à diminuer son volume d'investissement afin de pérenniser sa capacité d'action.



Le volume d'investissement reste cependant important dans le but de soutenir les politiques publiques et d'accompagner la sortie de crise du territoire. Il se maintient donc à un niveau supérieur à celui pré-pandémique, qui s'établissait à 350-400 M€.

1.4.2 Présentation par thématique du plan de mandat

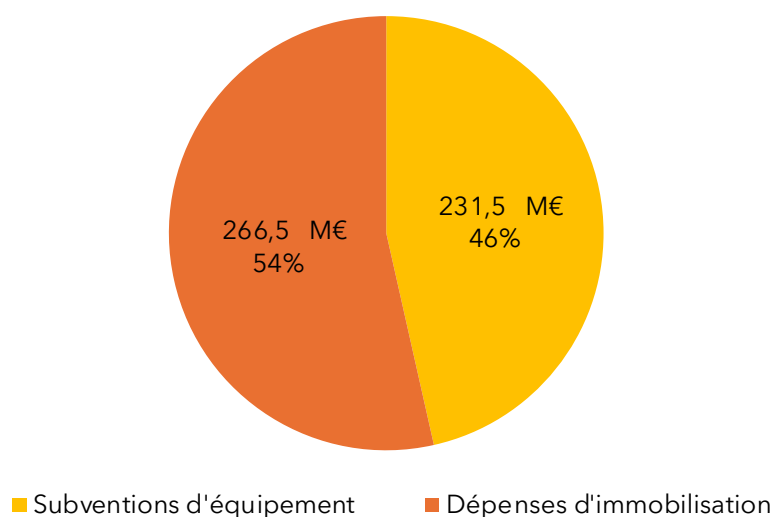


Les dépenses réelles s'élèvent à **498 M€ (hors dette) en 2025**. La quasi-totalité du budget est consacrée à la **mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire**, principalement pour l'exercice des compétences de l'axe 1 qui comporte l'économie, l'emploi et la formation et l'axe 2 composé de la transition écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique.

1.4.3 Présentation par nature

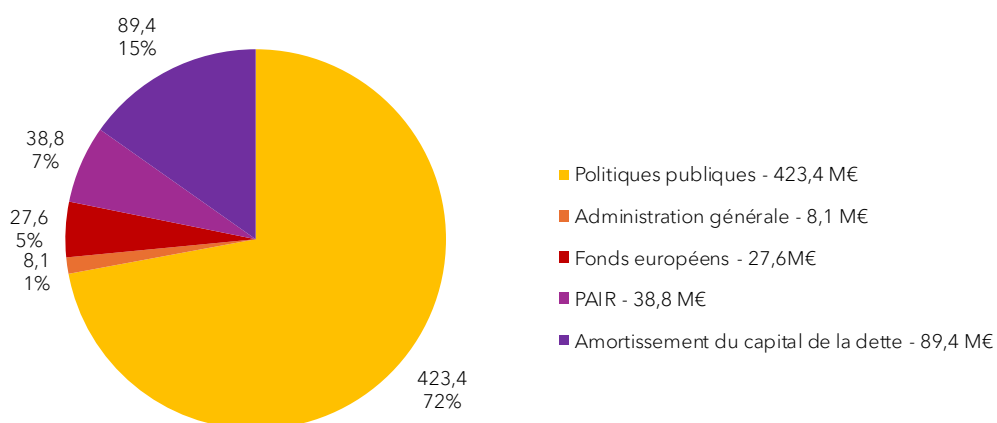
La répartition de dépenses par nature comptable met en évidence l'importance du volume de subventions versées par la Région par rapport à nos propres dépenses d'équipement. En effet, près de la moitié des dépenses sont effectuées sous la forme de subventions.

Dépenses d'investissement 2025 - Crédits de paiement
Montant total hors dette : 498,0 M€



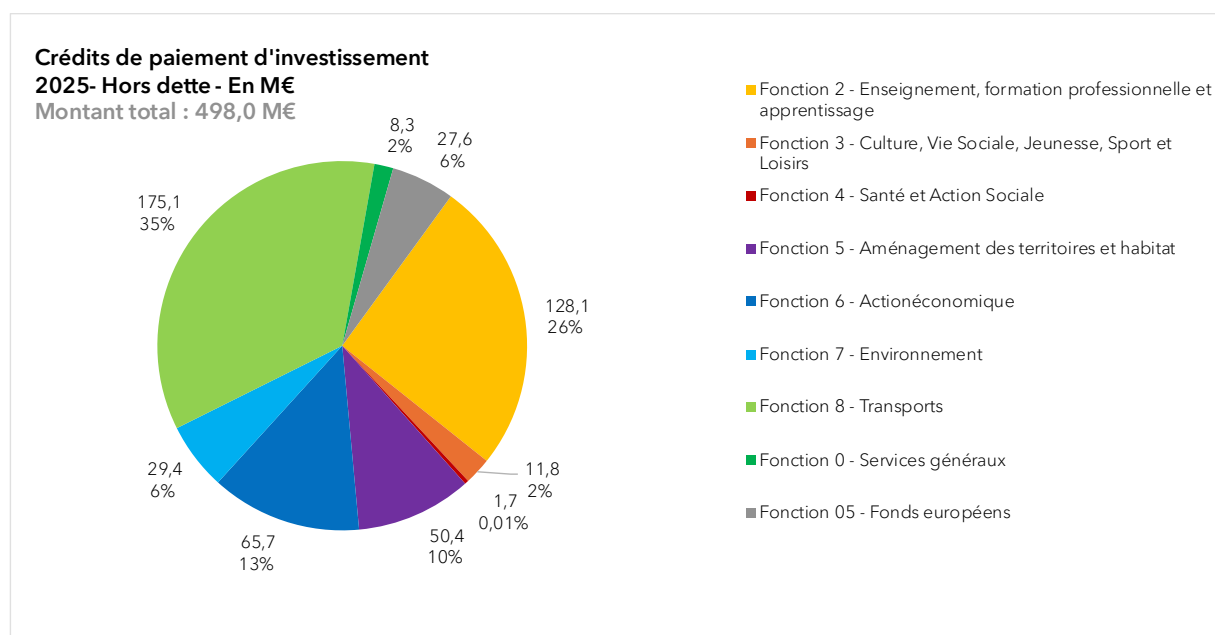
1.4.4 Présentation par grande catégorie de dépenses

Répartition des 587,3 M€ de dépenses d'investissement



Les dépenses des politiques publiques régionales (PAIR et fond européens compris) représentent plus de 83 % du budget d'investissement.

1.4.5 Présentation des dépenses par fonction de la nomenclature M57



Les secteurs des **transports** (fonction 8) et de **l'enseignement-formation professionnelle et apprentissage** (fonction 2) sont les plus importants et représentent à eux seuls **plus de 50 %** du budget (hors dette) pour un montant total de 303,2 M€.

1.4.6 La poursuite du plan d'accélération de l'investissement régional

La Région a adopté, le 9 octobre 2020, un plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) pour conforter les mesures d'urgence mises en place pour faire face à la crise sanitaire, pour relancer durablement l'économie régionale et accélérer la transition écologique et énergétique.

En 2020, une enveloppe de 435 M€ de fonds régionaux a été votée au titre du PAIR, complétée de 116 M€ de fonds européens issus du programme « REACT-EU. » Le PAIR a fait l'objet de plusieurs avenants pour optimiser la mise en œuvre des mesures, tout en adaptant le calendrier de réalisation des actions. Ainsi, les crédits ont pu être affectés jusqu'au 31 décembre 2022 et pourront être liquidés jusqu'au 31 décembre 2031.

Le PAIR, qui a fait l'objet de cinq avenants, prévoit la mise en œuvre de plus de 90 mesures dont le calendrier de réalisation a été prolongé à plusieurs reprises. Un sixième avenant a été voté le 20 mars 2025 pour assouplir le calendrier. Il sera possible, lorsque cela se révélera nécessaire, de réaliser des actions jusqu'au 31 décembre 2030 et de solder les dossiers jusqu'au 31 décembre 2031.

Au 31 décembre 2025, le PAIR affiche un taux d'avancement de 87 %, avec 355,7 M€ réalisés sur les 408,9 M€ programmés.

Axe 1 : Accélérer la transition écologique et énergétique								
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	Total réalisation au 31/12/25
Rénovation énergétique	89 969 083,61	0,00	18 802 282,01	16 379 264,47	20 063 210,25	14 288 544,85	9 426 339,36	78 959 640,94
Energies renouvelables	18 014 629,37	0,00	612 319,92	2 939 915,55	2 311 431,40	2 630 517,90	408 751,27	8 902 936,04
Transition énergétique dans les transports	72 206 659,00	9 409 033,04	27 447 901,60	9 781 626,40	6 446 166,05	735 605,30	8 457 999,77	62 278 332,16
Biodiversité	2 843 924,40	0,00	514 419,78	1 009 942,70	1 031 386,09	121 258,83	135 293,02	2 812 300,42
Tourisme durable	8 437 118,68	0,00	1 046 135,60	2 195 338,01	2 728 484,51	1 801 669,62	464 665,66	8 236 293,40
Economie circulaire et déchets	12 165 545,91	0,00	25 108,25	1 287 694,40	1 682 123,34	3 115 874,82	1 190 879,95	7 301 680,76
Education à l'environnement et au développement durable	81 837,99	0,00	0,00	30 511,29	51 326,70	0,00	0,00	81 837,99
Agriculture durable	3 197 833,71	0,00	553 800,00	1 307 560,53	453 172,98	20 924,98	291 215,56	2 626 674,05
Forêt - bois	5 855 087,44	0,00	307 160,20	1 072 402,36	1 840 574,19	473 486,16	1 640 445,33	5 334 068,24
Sous-total "Accélérer la transition écologique et énergétique"	212 771 720,11	9 409 033,04	49 309 127,36	36 004 255,71	36 607 875,51	23 187 882,46	22 015 589,92	176 533 764,00

Axe 2 : Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi								
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	Total réalisation au 31/12/25
Soutenir les acteurs et la transition économique	45 020 008,14	6 000 000,00	14 718 440,19	11 418 126,30	4 313 202,19	2 335 232,34	3 590 498,68	42 375 499,70
Economie de proximité et économie sociale et solidaire	28 431 615,64	0,00	9 325 976,69	8 436 153,58	6 397 034,06	1 874 231,40	1 310 422,88	27 343 818,61
Développer le tourisme social et accompagner les structures touristiques	17 687 488,20	0,00	8 882 299,27	1 160 380,60	2 678 159,88	2 041 016,29	660 134,23	15 421 990,27
Moderniser l'appareil de formation	21 443 078,00	1 200 000,00	889 800,28	6 367 713,99	9 401 739,34	2 616 796,78	957 460,88	21 433 511,27
Sous-total "Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi"	112 582 189,98	7 200 000,00	33 816 516,43	27 382 374,47	22 790 135,47	8 867 276,81	6 518 516,67	106 574 819,85

Axe 3 : Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale								
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	Total réalisation au 31/12/25
Transition numérique	33 780 987,33	1 556 160,00	9 013 605,94	4 440 599,82	4 369 002,89	4 752 879,88	3 314 888,66	27 447 137,19
Numérique éducatif	4 860 151,62	0,00	3 744 776,24	579 589,23	482 811,92	1 351,23	51 597,87	4 860 126,49
Aménagement du territoire et mobilités durables	27 696 301,13	0,00	2 556 189,70	6 803 566,08	6 431 449,24	5 199 296,24	4 583 685,76	25 574 187,02
Santé de proximité	7 700 000,00	0,00	1 789 748,98	1 928 111,07	1 617 473,19	733 479,54	1 609 680,78	7 678 493,56
Rénovation du patrimoine	6 800 178,59	0,00	794 465,28	1 295 527,63	1 454 364,36	634 186,11	684 418,43	4 862 961,81
Culture et sport	2 452 773,02	0,00	541 331,04	361 150,65	602 291,33	668 000,00	56 035,41	2 228 808,43
Communication	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 820,80	0,00	3 820,80
Sous-total "Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale"	83 540 391,69	1 556 160,00	18 440 117,18	15 408 544,48	14 957 392,93	11 993 013,80	10 300 306,91	72 655 535,30

TOTAL	408 894 301,78	18 165 193,04	101 565 760,97	78 795 174,66	74 355 403,91	44 048 173,07	38 834 413,50	355 764 119,15

Parmi les dépenses exécutées dans le cadre du PAIR en 2025, il convient de relever :

Axe 1 – Accélérer la transition écologique et énergétique

- Aides Effilogis en faveur des collectivités, des associations et des particuliers pour 5,9 M€ ;
- Acquisition de 3 rames hydrogènes dans le cadre de la mise en œuvre de la transition énergétique dans les transports pour 8,2 M€ ;
- Subventionnement de constructions en bois local pour 1,6 M ;
- Subventionnement de différentes actions relatives à l'économie circulaire pour 1,1 M€.

Axe 2 – Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi

- Fonds de relocalisation pour 2,0 M€ ;
- Réhabilitation de friches pour 1,3 M€ ;
- Rénovation énergétique de bâtiments universitaires pour 1 M€.

Axe 3 – Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale

- Financement du dispositif HABAM pour 1 M€ ;
- Subventionnement de la construction/ rénovation de maisons de santé pour 1,2 M€.

1.4.7 Les enveloppes de programmation

La nouvelle politique territoriale

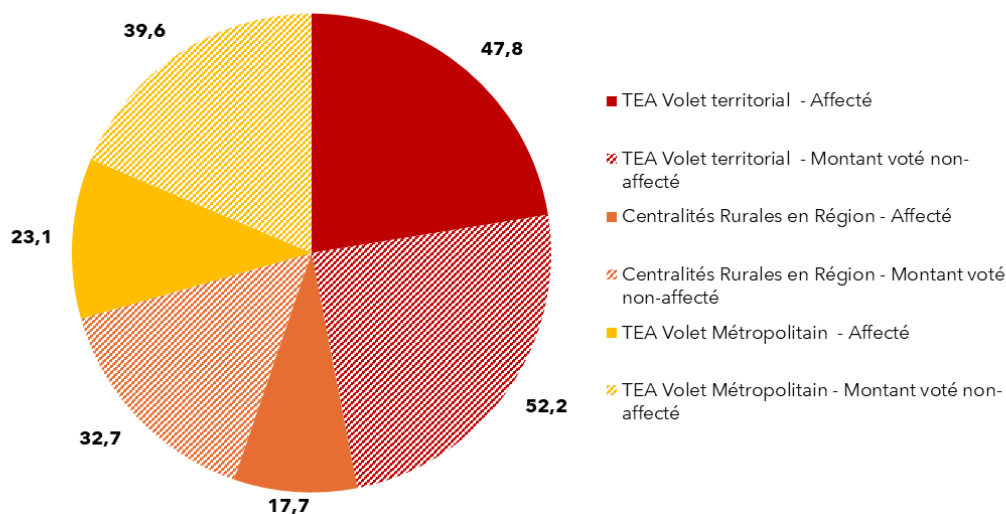
L'intégralité de l'enveloppe consacrée à la politique territoriale menée par la Région a été votée en 2022. Elle représente, après révision du montant en 2023, un volume global de 213,1 M€ d'autorisations de programme (AP), dont 100 M€ en faveur des territoires, 62,7 M€ en faveur des métropoles et 50,4 M€ en faveur des centralités rurales.

Ces autorisations de programme, conformément au règlement budgétaire et financier, sont ouvertes en « AP de programmation » et peuvent être affectées sur toute la durée de la programmation. Au 31 décembre 2025, 88,6 M€ ont fait l'objet d'une affectation.

Les crédits sont répartis comme suit :

Enveloppes de programmation d'AP - Aménagement du territoire (en M€)

Montant total voté : 213,1 M€



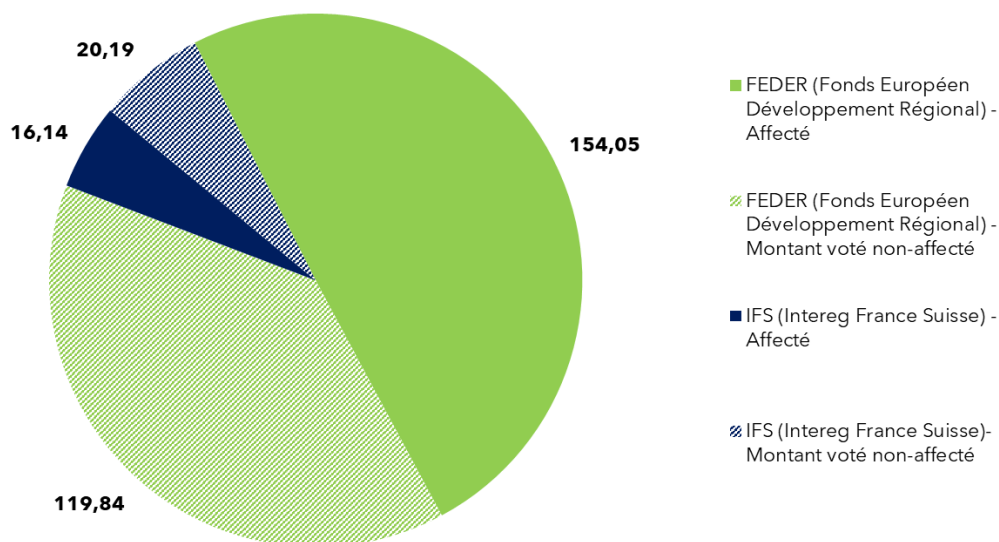
Les enveloppes pluriannuelles de la programmation 2021-2027 des fonds européens

Les enveloppes d'autorisations de programme ont été votées dans leur globalité au budget primitif 2022. 310,2 M€ d'autorisations de programme ont été votées et 170,2 M€ ont été affectés.

Les crédits sont répartis comme suit :

Enveloppes de programmation d'AP - Fonds européens (en M€)

Montant total voté : 310,2 M€



1.4.8 Tableau de synthèse par fonction et sous-fonction

Le tableau ci-après présente l'ensemble des dépenses d'investissement conformément à la ventilation fonctionnelle et la nomenclature M57.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	128 053 874,86
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	305 000,00
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	103 171 171,26
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	14 307 057,55
Sous-fonction 26 - Apprentissage	7 493 473,38
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	2 777 172,67
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	11 761 339,16
Sous-Fonction 31 - Culture	8 812 293,92
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	2 949 045,24
FONCTION 4 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE	1 718 479,51
Sous-Fonction 41 - Santé	1 718 479,51
FONCTION 5 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	50 410 148,08
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 - Aménagement des territoires hors-numérique	35 785 501,67
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	14 624 646,41
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	65 676 443,23
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	34 762 119,74
Sous-Fonction 631 - Agriculture	20 837 906,02
Sous-Fonction 633 - Tourisme	3 702 469,68
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	6 373 947,79
FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT	29 394 200,93
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	5 677 261,70
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	23 716 939,23

FONCTION 8 - TRANSPORTS	175 090 328,10
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	133 787 944,77
Sous-Fonction 84 - Voirie	15 774 887,23
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	25 527 496,10
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	8 250 178,98
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	8 145 515,01
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	104 663,97
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	27 626 501,08
Gestion des fonds européens	27 626 501,08
SOUS-TOTAL DÉPENSES VENTILÉES	497 981 493,93
Dette régionale	89 351 011,67
SOUS-TOTAL DÉPENSES NON-VENTILÉES	89 351 011,67
TOTAL DÉPENSES	587 332 505,60

1.5 Présentation des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement (hors emprunt) s'élèvent à 136,6 M€, soit une évolution à la baisse de – 18,3 % par rapport à l'exercice précédent (pour rappel elles étaient de 167,2 M€ en 2024). Cette diminution est liée principalement aux recettes des fonds européens (à noter que l'exercice 2024 était caractérisé par la fin de la programmation 2014-2020 avec un montant de 46 M€ de recettes réalisées à ce titre).

RECETTES D'INVESTISSEMENT (Hors Emprunt)	136 646 001,51
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	25 666 608,66
Dotations et subventions d'équipement	83 352 891,77
Dotations d'investissement	55 130 290,80
<i>dont dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)</i>	31 410 694,00
<i>dont dotation investissement apprentissage (France compétences)</i>	10 371 700,00
<i>dont dotation compensation transfert FEADER</i>	9 007 157,00
<i>dont dotation régionale d'investissement (DRI)</i>	4 340 739,80
Subventions d'équipement	28 222 600,97
<i>dont Enseignement Lycées (hors DRI)</i>	7 336 834,72
<i>dont Action économique (y compris subvention FEDER/FEI)</i>	17 057 434,88
<i>dont Environnement & Transition énergétique</i>	2 854 617,00
<i>dont Transports-Mobilités & Infrastructures</i>	364 842,35
<i>dont Aménagement territoire & Numérique</i>	408 195,90
<i>dont Culture, jeunesse sports loisirs</i>	74 470,08
<i>dont Autres (services généraux)</i>	126 206,04
Fonds européens (autorité de gestion)	27 626 501,08
<i>dont autorité de gestion FEDER 2021-2027</i>	25 345 436,37
<i>dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027</i>	2 281 064,71

1.5.1 Le FCTVA

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), notifié à la Région BFC au titre de l'année 2025 s'élève à 25,7 M€ ; l'assiette éligible, portant sur les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2024, s'établit à 156,9 M€, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

1.5.2 Les dotations et subventions d'équipement

Les dotations et subventions d'équipement représentent globalement 83,4 M€ au titre de l'exercice 2025, en conformité avec les prévisions ; celles-ci regroupent :

- **Les dotations d'investissement attribuées par l'Etat, dont les montants notifiés en 2025 à hauteur de 55,1 M€ ont pour l'essentiel été reconduits** : il s'agit de la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES), attribuée pour le financement des travaux de modernisation et acquisition d'équipements dans les lycées (31,4 M€), de la dotation d'investissement apprentissage versée par France compétences (10,4 M€) et de la dotation relative à la gestion des crédits FEADER 2023-2027 (9 M€) ; s'agissant de la dotation régionale d'investissement (DRI), attribuée dans le cadre du plan de relance de l'Etat, le montant notifié en 2025 (soit 4,3 M€) correspond aux soldes des opérations de travaux de rénovation et modernisation de plusieurs lycées et du CREPS à Dijon.
- **Les subventions d'équipement en investissement, destinées à financer des opérations et projets d'investissement spécifiques, à hauteur de 28,2 M€, sont en baisse par rapport à l'exercice précédent** (à noter toutefois que d'importants versements de la SNCF liés à des trop-perçus de subventions pour l'acquisition de rames Régiolis ainsi que des recettes relatives à des opérations de transferts et cessions de matériel roulant avaient été comptabilisés en 2024). Les subventions d'équipement attribuées en 2025 ont concerné principalement le domaine de l'action économique à hauteur de 17,1 M€ (y compris la subvention FEDER au titre du fonds européen d'investissement (FEI) / OSER pour un montant de 11,4 M€) ainsi que le périmètre de l'enseignement et des lycées pour 7,3 M€.

1.5.3 Fonds européens

Les participations attribuées à la Région au titre de l'autorité de gestion des fonds européens dans le cadre de la programmation 2021-2027 se sont élevées à 27,6 M€ en investissement, soit un niveau en deçà de la prévision budgétaire. Pour rappel ces recettes sont neutralisées par l'exécution des crédits en dépenses, soit à un niveau équivalent.

1.5.4 Tableau de synthèse recettes d'investissement

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES D'INVESTISSEMENT	136 646 001,51
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	25 666 608,66
Dotations et subventions d'équipement	83 352 891,77
<i>Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)</i>	<i>31 410 694,00</i>
<i>Dotation investissement apprentissage (France compétences)</i>	<i>10 371 700,00</i>
<i>Dotation compensation transfert FEADER</i>	<i>9 007 157,00</i>
<i>Autres dotations (DRI)</i>	<i>4 340 739,80</i>
<i>Subventions d'équipement</i>	<i>28 222 600,97</i>
<i>dont Enseignement Lycées (hors DRI)</i>	<i>7 336 834,72</i>
<i>dont Action économique</i>	<i>17 057 434,88</i>
<i>dont Environnement & Transition énergétique</i>	<i>2 854 617,00</i>
<i>dont Transports-Mobilités & Infrastructures</i>	<i>364 842,35</i>
<i>dont Aménagement territoire & Numérique</i>	<i>408 195,90</i>
<i>dont Culture, jeunesse sports loisirs</i>	<i>74 470,08</i>
<i>dont Autres (services généraux)</i>	<i>126 206,04</i>
<i>Produits de cessions</i>	
Fonds européens (autorité de gestion)	27 626 501,08
<i>dont autorité de gestion FEDER 2021-2027</i>	<i>25 345 436,37</i>
<i>dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027</i>	<i>2 281 064,71</i>

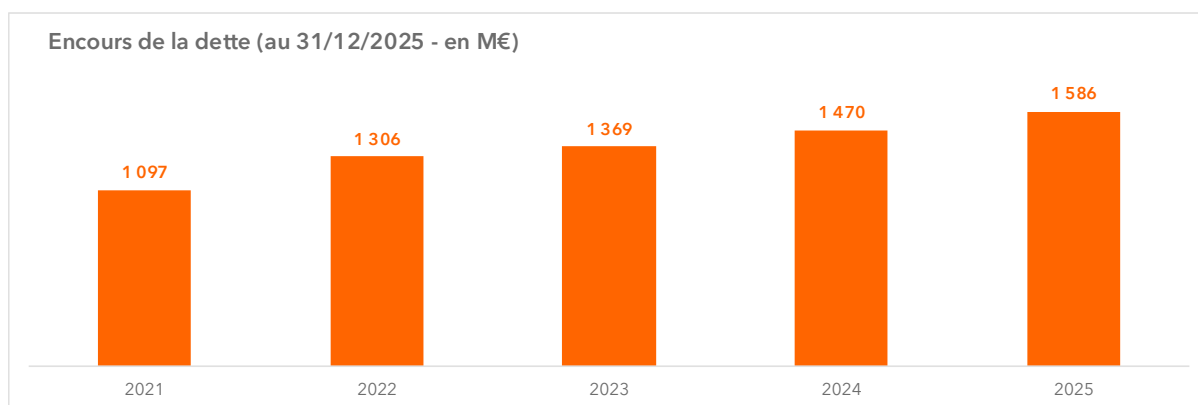
1.6 Gestion de la dette et de la trésorerie

1.6.1 L'encours de la dette

L'encours de la dette régionale au 31 décembre 2025 s'établit à 1,585 Md€, constitué de 120 contrats de prêts (bancaires et obligataires), et réparti comme suit :

- **Un encours bancaire à hauteur de 1,153 Md€** regroupant 98 contrats de prêts souscrits auprès de divers établissements financiers prêteurs de la Région Bourgogne-Franche-Comté (incluant deux contrats SWAP et un contrat revolving long terme) ; à noter que 7 contrats bancaires ont été mobilisés en 2025 en totalité ou partiellement à hauteur de 145,593 M€ (dont 5 nouveaux contrats souscrits au cours de l'exercice) ; par ailleurs un contrat est arrivé à expiration.
- **Un encours obligataire à hauteur de 432 M€** constitué de 22 coupons émis dans le cadre du programme EMTN (« Euro Medium Term Note Programme ») d'un montant plafond pluriannuel de 550 millions d'euros ; à noter que trois nouvelles émissions portant sur un montant de 20 M€ chacune ont été réalisées en juillet 2025 ; par ailleurs une émission d'un montant de 10 M€ souscrite en 2020 pour une durée de cinq ans est arrivée à échéance au cours de l'exercice : celle-ci a été remboursée en intégralité en décembre 2025 conformément au mode d'amortissement « in fine ».

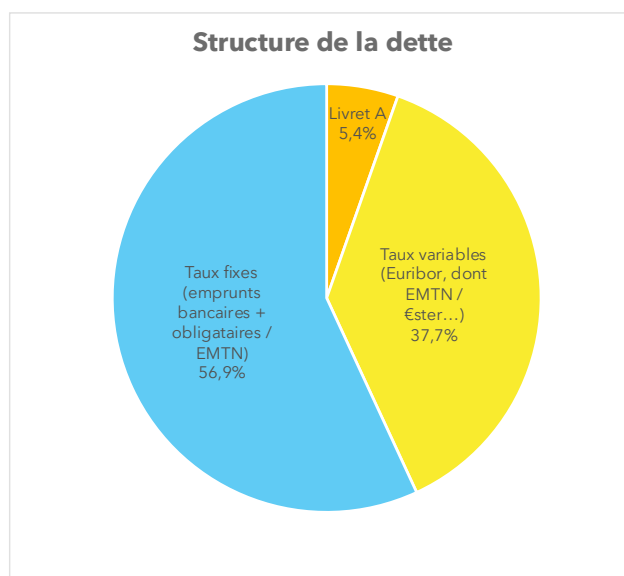
L'encours de la dette régionale au 31 décembre 2025 a poursuivi sa progression en 2025 (+ 115,2 M€), soit + 7,8 % par rapport au montant de l'encours constaté fin 2024 (pour rappel : 1,470 Md€).



Cette croissance de la dette régionale est à mettre au regard de l'évolution de la trajectoire financière de la collectivité au cours des derniers exercices caractérisé par un volume d'investissement qui demeure important dans le but de soutenir les politiques publiques et d'accompagner la sortie de crise du territoire.

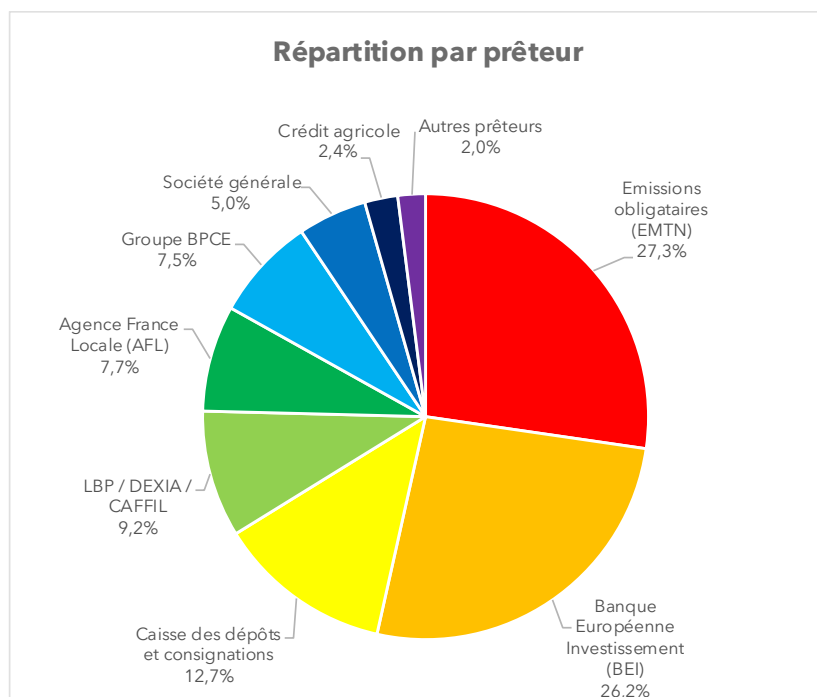
Le taux moyen de la dette régionale s'établit à 2,32% au 31 décembre 2025, en repli par rapport à l'exercice précédent (il était de 2,80 % fin 2024) en lien avec l'évolution des marchés financiers et la politique monétaire de la BCE.

La structure de l'encours de la dette régionale au 31 décembre 2025 est constituée à 57 % de taux fixes, 38 % en index variable et 5 % pour le livret A. Celle-ci a globalement peu évolué au cours du dernier exercice à l'exception du livret A en progression de 2,7 points du fait de la mobilisation d'une nouvelle enveloppe de trois contrats de prêts auprès de la Caisse des dépôts (CDC). Globalement les nouveaux emprunts mobilisés en 2025 ont été réalisés dans une logique de panachage : 95 M€ ont été souscrits en taux fixe et 110,6 M€ en taux indexés (livret A inclus) dans la continuité de la stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années et qui s'est révélée pertinente.



La répartition par prêteur de l'encours de la dette régionale au 31 décembre 2025 reflète la stratégie de sécurisation et diversification des financements poursuivie par la Région au cours des dernières années :

- Les deux prêteurs institutionnels (BEI / CDC) représentent près de 39% du stock de dette: à noter que la part de la CDC a augmenté avec une mobilisation à hauteur de 50,6 M€, contrairement à la BEI qui n'a pas été sollicitée en 2025 ;
- La part des banques commerciales, qui représente un peu plus du tiers de l'encours à la fin de l'exercice, est restée relativement stable : l'emprunt bancaire classique (un volume de 95 M€ a été mobilisé en 2025) reste toujours nécessaire en raison de sa souplesse d'utilisation, notamment lors des clôtures d'exercice ;
- L'obligataire est redevenu plus compétitif (avec 3 émissions réalisées totalisant 60 M€) après deux années moroses : il représente 27% de l'encours fin 2025.



Encours de dette au 31/12/2025 : Répartition par Type d'Index & Financeurs

Prêteurs	Taux Fixes	Taux Variables	Livret A	Total par prêteurs
Total par type de taux	899 478 779,29	600 588 210,76	85 438 476,16	1 585 505 466,21
Programme EMTN / Emprunts Obligataires	422 000 000,00	10 000 000,00		432 000 000,00
Banque européenne d'investissement (BEI)	149 726 266,68	265 186 666,65		414 912 933,33
Banque des Territoires / Caisse des dépôts (CDC)	98 654 498,28	17 200 000,20	85 438 476,16	201 292 974,64
Etablissements bancaires classiques	229 098 014,33	308 201 543,91	0,00	537 299 558,24
<i>La Banque Postale (LBP) / Caisse Française Financement Local (CFFL)</i>	<i>74 642 299,68</i>	<i>70 900 969,80</i>		<i>145 543 269,48</i>
<i>Agence France Locale (AFL)</i>	<i>51 500 000,00</i>	<i>69 666 666,63</i>		<i>121 166 666,63</i>
<i>Groupe BPCE (Caisse d'Epargne BFC / Crédit Foncier / Crédit Coopératif)</i>	<i>72 906 295,07</i>	<i>46 233 907,32</i>		<i>119 140 202,39</i>
<i>Société Générale (SG)</i>	<i>0,00</i>	<i>79 433 333,49</i>		<i>79 433 333,49</i>
<i>Groupe Crédit Agricole (CA)</i>	<i>0,00</i>	<i>40 300 000,00</i>		<i>40 300 000,00</i>
<i>ARKEA / Caisse Fédérale Crédit Mutuel (CFCM)</i>	<i>30 049 419,58</i>	<i>0,00</i>		<i>30 049 419,58</i>
<i>PBB Deutsche Bank</i>	<i>0,00</i>	<i>1 666 666,67</i>		<i>1 666 666,67</i>

1.6.2 La mobilisation de l'emprunt 2025

Le volume d'emprunt mobilisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'exercice 2025 a représenté 205,6 M€, soit un volume en progression par rapport à 2024 (186,3 M€) et 2023 (137 M€), mais sans toutefois atteindre les montants mobilisés au cours des exercices 2020-2022 (pour rappel 258 M€ en moyenne annuelle sur la période). A noter que la prévision budgétaire au titre de l'emprunt 2025 de 331,8 M€ au budget primitif (BP) avait été ramenée successivement à 320,4 M€ au budget supplémentaire (BS), puis à 258,8 M€ à la décision modificative (DM) n°2.

Le volume d'emprunt mobilisé en 2025 se répartit comme suit :

- **Trois nouvelles émissions obligataires dans le cadre du programme EMTN réalisées en juillet 2025, portant sur un montant de 20 M€ chacune**, et sur des maturités diverses, respectivement aux taux fixes de 3,065% (échéance 2032), de 3,162% (échéance 2033) et de 3,932 % (échéance 2043) ; ces montants et durées tiennent compte de la spécificité de ce type de financement (mode d'amortissement « in fine »), en retenant des maturités assurant le lissage du capital à rembourser par année, de sorte à reconstituer un profil d'extinction de dette sur le long terme.
- **Trois nouveaux contrats de prêts souscrits auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), portant sur un montant cumulé de 50,593 M€, indexés sur Livret A avec une marge de + 0,40%** ; ceux-ci sont fléchés sur la thématique liée aux transitions écologiques et énergétiques et concernent le financement d'opérations d'investissement au titre des lycées (sur une durée de 20 ans) et dans le domaine des mobilités (sur une durée de 25 ans) : il s'agit respectivement de la réhabilitation / restructuration de plusieurs bâtiments du lycée E. Faure à Morteau (25) pour un montant de 25,9 M€ et de la réhabilitation thermique de bâtiments du lycée Friant-site Oratoriens à Poligny (39) pour un montant de 14,1 M€ ; le dernier contrat concerne l'acquisition de deux rames TER Elec-Hydrogène pour un montant de 10,593 M€ ; ces trois contrats ont été mobilisés intégralement en août et octobre 2025.
- **Quatre contrats de prêts bancaires classiques ont en outre été mobilisés sur l'exercice :**
 - deux d'entre eux avaient été souscrits fin 2024 : il s'agit du contrat CACIB de 20 M€ en variable (index Euribor 3 mois + marge de 0,79 % / durée : 20 ans) mobilisé en mai et du solde d'un contrat Agence France Locale (AFL) pour 25 M€ (sur un montant de 30 M€) au taux fixe de 3,12 % (durée : 15 ans) mobilisé en septembre.
 - au titre du programme d'emprunt de fin d'année 2025, deux autres contrats ont été mobilisés en décembre dans le cadre de la clôture d'exercice : il s'agit respectivement du contrat de La Banque Postale (LBP) pour un montant de 40 M€ en variable (index Euribor 3 mois + marge de 1,00 % / durée : 15 ans) et d'un contrat Crédit Mutuel d'un montant de 10 M€ (taux fixe de 3,50 % / durée : 20 ans).

A noter que suite à la **prorogation de l'enveloppe pluriannuelle BEI/PAIR**, formalisée par un avenant au contrat de financement fin 2024 avec une date finale de disponibilité des fonds reportée au 30 octobre 2026, le solde disponible de 30 M€ n'a finalement pas été mobilisé dans le cadre de la clôture d'exercice 2025 et sera sollicité au cours du premier semestre 2026.

Une synthèse des emprunts bancaires et obligataires mobilisés en 2025 est présentée dans le tableau suivant.

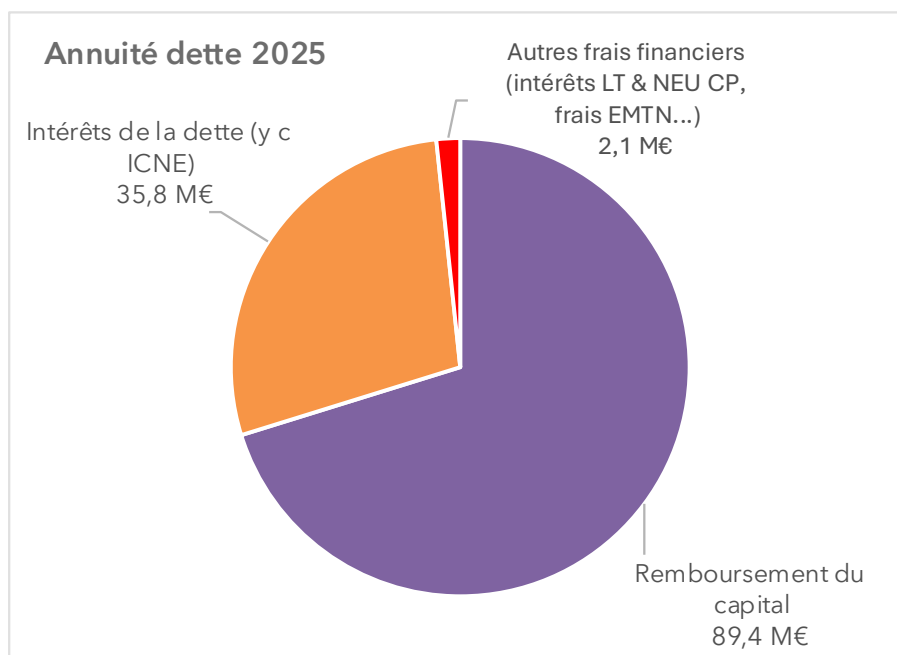
Synthèse des emprunts bancaires et obligataires mobilisés sur l'exercice 2025

	Montant	Durée	Taux
Programme EMTN / Emissions obligataires	60 000 000		
dont souche n°22 / Agent placeur : HSBC	20 000 000	7 ans	Taux fixe : 3,065%
dont souche n°23 / Agent placeur : HSBC	20 000 000	8 ans	Taux fixe : 3,162%
dont souche n°24 / Agent placeur : HSBC	20 000 000	18 ans	Taux fixe : 3,932%
Caisse des dépôts / Banque des territoires (3 contrats de prêt "PSPL Transformation écologique")	50 593 000		
dont réhabilitation/restructuration bâtiments lycée Edgar Faure - Morteau (25) (souscrit en juillet 2025 / mobilisé le 06/08/2025)	25 900 000	20 ans	Livret A + 0,40 %
dont réhabilitation thermique bâtiments lycée Friant - site Oratoriens - Poligny (39) (souscrit en juillet 2025 / mobilisé le 15/10/2025)	14 100 000	20 ans	Livret A + 0,40 %
dont acquisition de deux rames TER Elec-Hydrogène (souscrit en juillet 2025 / mobilisé le 15/10/2025)	10 593 000	25 ans	Livret A + 0,40 %
Emprunts bancaires classiques / Programme d'emprunt 2024-2025 (consultation novembre 2024)	45 000 000		
dont Agence France Locale (AFL) (contrat de 30 M€ souscrit en décembre 2024) (1ère tranche : 5 M€ mobilisé le 27/12/2024) / (solde : 25 M€ mobilisé le 23/09/2025)	25 000 000	15 ans	Taux fixe : 3,12%
dont Crédit Agricole (CACIB) (souscrit en décembre 2024 / mobilisé le 16/05/2025)	20 000 000	20 ans	Euribor 3 M + 0,79 %
Emprunts bancaires classiques / Programme d'emprunt 2025 (consultation octobre 2025)	50 000 000		
dont La Banque Postale (LBP) (souscrit en novembre 2025 / mobilisé le 22/12/2025)	40 000 000	15 ans	Euribor 3 M + 1,00 %
dont Crédit Mutuel (souscrit en décembre 2025 / mobilisé le 29/12/2025)	10 000 000	20 ans	Taux fixe : 3,50%
TOTAL EMPRUNT MOBILISE EN 2025	205 593 000		
dont emprunt à taux fixe	95 000 000		
dont emprunt à taux indexé (y compris Livret A)	110 593 000		

1.6.3 L'annuité de la dette (en dépenses)

L'annuité de la dette de l'exercice 2025 a représenté un montant global de 127,3 M€ en crédits de paiement (conformément à l'état de la dette figurant en annexe au document budgétaire du compte financier unique), et se répartit entre :

- **Le remboursement du capital en investissement à hauteur de 89,4 M€** (hors gestion active de la dette & CLTR), dont 79,4 M€ au titre de l'ensemble des contrats de prêts bancaires et 10 M€ correspondant à l'échéance de l'émission obligataire (souche n°4) en date du 08 décembre 2025 avec un remboursement « in fine » pour le montant nominal total ; ces crédits enregistrent une évolution de + 5,8 % par rapport à 2024 en lien avec la hausse de l'encours de dette de la collectivité et le remboursement d'une nouvelle échéance obligataire.
- **Le paiement des intérêts de la dette en fonctionnement pour 35,8 M€** (y compris ICNE – Intérêts courus non échus), enregistrent une baisse par rapport à l'exercice précédent, en lien avec le contexte d'évolution des taux d'intérêts : le taux de dépôt de la BCE a été ramené de 4 % à 2 % en un an de juin 2024 à juin 2025 ; toutefois le cycle baissier enclenché progressivement par la BCE à partir du second semestre 2024 semble arriver à son terme. A noter que les charges financières représentent un peu moins de 3 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Région en 2025.



- A noter également que **les autres frais financiers annexes ont été de 2,1 M€**, constitués principalement des intérêts liés aux outils de gestion de la trésorerie (lignes de trésorerie et NEU CP), et dans une moindre mesure des frais financiers et commissions liées à la mise en œuvre du programme obligataire « EMTN » ainsi que de diverses commissions liées aux souscriptions de contrats de prêts bancaires et autres conventions de lignes de trésorerie.

Tableau de synthèse de la dette régionale

Une synthèse de l'évolution de la dette de la collectivité sur la période 2021-2025 est présentée dans le tableau suivant.

Année	Emprunts mobilisés				Encours au 31/12/N	Amortissement (hors CLTR)	Intérêts (y compris swap en dépense)
	Bancaire classique	Bancaire institutionnel	Financement Obligataire	Total			
2021	80 000 000	25 000 000	150 000 000	255 000 000	1 096 554 283	58 397 154	8 749 336
2022	83 000 000	66 045 000	127 000 000	276 045 000	1 306 324 067	65 275 216	12 862 769
2023	64 000 000	63 000 000	10 000 000	137 000 000	1 369 392 298	72 931 769	34 822 521
2024	91 000 000	85 322 000	10 000 000	186 322 000	1 470 263 478	84 451 062	40 598 723
2025	95 000 000	50 593 000	60 000 000	205 593 000	1 585 505 466	89 351 012	35 790 205

1.6.4 La gestion de la trésorerie

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'est engagée, au cours des derniers exercices, dans une stratégie de diversification des sources de liquidités afin de disposer d'un panel d'instruments de gestion de trésorerie mobilisables de manière continue tout au long de l'année et adapté aux besoins de financement infra-annuels.

Les instruments de gestion de la trésorerie

Les instruments de gestion de trésorerie de la Région sont constitués principalement de deux outils :

- **Un programme de titres négociables à court terme (« NEU CP ») plafonné à 150 M€** au sein duquel 18 émissions ont été réalisées au cours de l'exercice 2025, pour un montant cumulé de 835 M€ et représentant des frais financiers à hauteur de 1,176 M€ ; ces émissions sont généralement comprises entre 40 et 50 M€ et portent sur une durée courte, entre 15-20 jours et 2-3 mois : dans la lignée de 2023 et 2024, la durée moyenne d'émission a été limitée à 22 jours en 2025.
- **Des lignes de trésorerie à hauteur de 110 M€ généralement souscrites auprès de deux à trois établissements bancaires** en fonction des conditions de marchés (en termes de taux et marges d'une part, de commissions d'autre part), qui peuvent être utilisées avec souplesse et ajustées en fonction des besoins quotidiens.

En 2025 la Région a reconduit le « stock » de lignes de trésorerie auprès des deux mêmes établissements qu'en 2024 : Caisse d'Epargne de Bourgogne-Franche-Comté, Société Générale, à des conditions identiques et figurant parmi les plus compétitives du marché. A noter qu'une mobilisation régulière des lignes de trésorerie (ce qui est le cas pour la Région) facilite leur reconduction à un tarif avantageux.

- A noter que les enveloppes liées aux ouvertures de crédit à long terme (enveloppes revolving CLTR) sont désormais marginales : seul subsiste un contrat Crédit Agricole pour un encours autorisé dérisoire (2 M€) qui s'éteindra fin 2027.

En complément de ces outils (programme de NEU CP, lignes de trésorerie, accessoirement CLTR), des enveloppes d'emprunts bancaires mobilisables sur plusieurs mois chevauchant deux exercices, ont été mises en place au cours des dernières années : celles-ci destinées à sécuriser notamment les clôtures d'exercice constituent également des sources de liquidité supplémentaires.

Une synthèse de la gestion de trésorerie en 2025 est présentée dans le tableau suivant.

Synthèse de la Gestion de Trésorerie en 2025

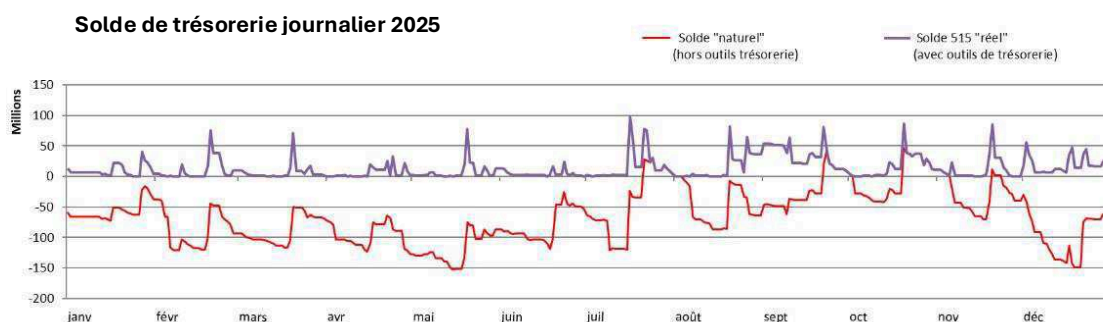
Solde moyen de trésorerie au cours de l'exercice 2025 : 12,6 M€
Gestion de trésorerie : programme de NEU CP
<u>Programme de NEU CP plafonné à 150 M€</u> . 18 émissions réalisées au cours de l'exercice 2025 pour un montant cumulé de 835 M€ . émissions généralement comprises entre 40 et 50 M€ . durée moyenne d'émission limitée à 22 jours en 2025
Gestion de trésorerie : lignes de trésorerie
<u>3 lignes de trésorerie souscrites et renouvelées en 2025 à hauteur de 110 M€</u> . Caisse d'épargne BFC : 40 M€ indexé sur €ster + marge de 0,15 % / commission d'engagement de 0,05 % / pas de CNU . Société Générale : 30 M€ indexé sur Euribor 1 mois + marge de 0,45 % / commission d'engagement de 0,02 % / pas de CNU . Société Générale : 40 M€ indexé sur Euribor 1 mois + marge de 0,45 % / commission d'engagement de 0,02 % / pas de CNU
Coût annuel des outils de trésorerie en 2025 : 1,845 M€ (dont intérêts des NEU CP : 1,176 M€ + intérêts des lignes de trésorerie : 669 K€)

L'évolution du solde de trésorerie

L'optimisation de la gestion de trésorerie constitue un axe majeur de la gestion de la dette qui s'est renforcé à partir de 2023 en lien avec le contexte de remontée des taux d'intérêt et par effet induit du renchérissement du coût d'utilisation des outils de trésorerie.

Concrètement, cette gestion optimisée consiste à viser une situation de trésorerie nette négative le plus souvent possible, avec un recours aux instruments de portage court terme (NEU CP et lignes de trésorerie) ajusté aux encaissements de recettes et décaissements de dépenses et destiné à assurer un réglage fin en fonction du rythme de l'exécution budgétaire.

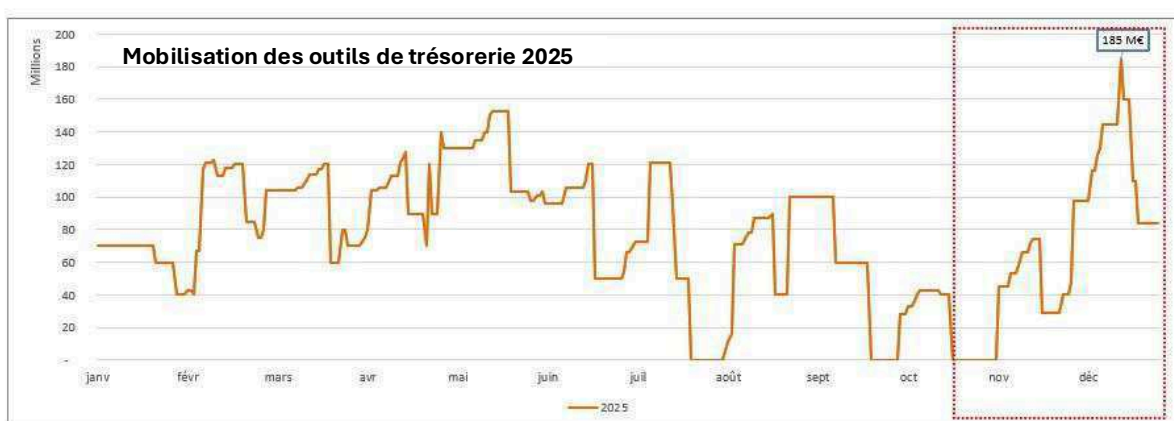
En 2025, tout comme en 2024, la trésorerie nette (« solde naturel » avant utilisation des instruments de trésorerie) a précisément été maintenue en négatif en quasi-continu : soit 320 jours sur 365 (comme le montre le graphique suivant). Bien que négative, la trésorerie nette n'a pas connu de « creux » marqué : elle n'est jamais tombée sous le seuil de -150 M€, restant donc largement proportionnée aux instruments de gestion de la liquidité.



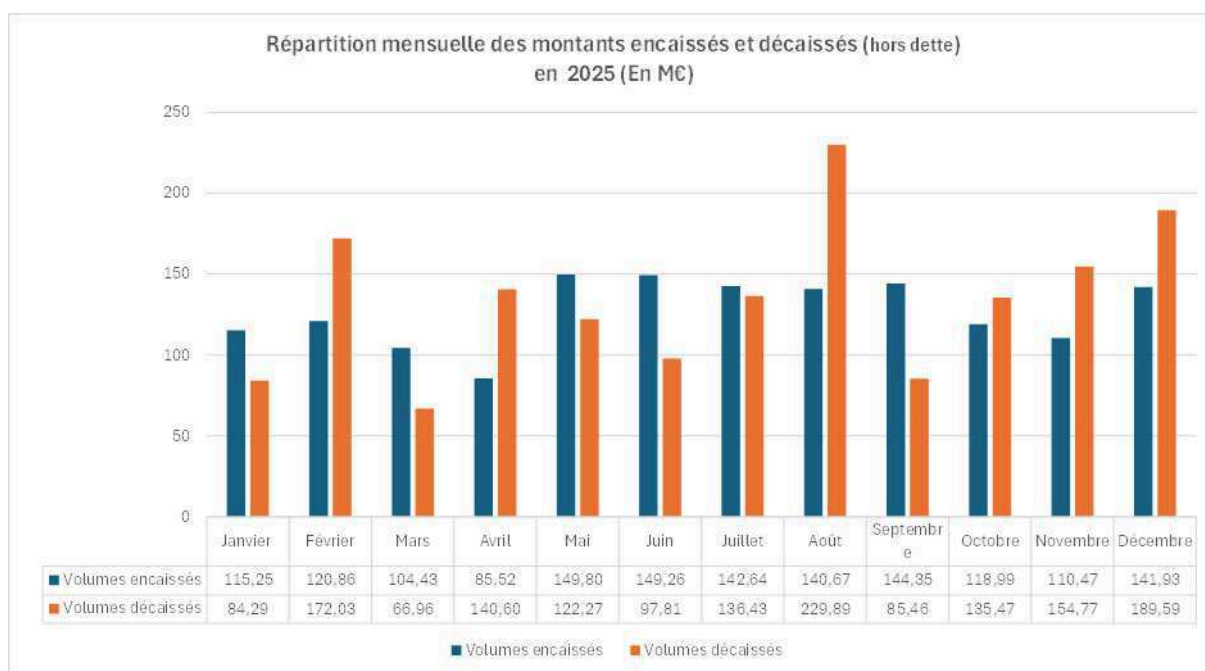
En 2025, le solde moyen de trésorerie a été limité à 13 M€, à nouveau en repli (donc en progrès) comparé aux années antérieures (il était pour mémoire de 14 M€ en 2024, de 36 M€ en 2023 et de 58 M€ en 2021-2022). Ce solde du compte du Trésor correspond à une moyenne de 2 jours de dépenses, soit un niveau bien inférieur à la moyenne des autres régions qui se situe aux environs de 14 jours, soit un gain sur la charge financière de l'ordre de 1,2 M€ en faveur de la Région.

La mobilisation des outils de trésorerie

Le graphique suivant montre que **la gestion de la trésorerie en 2025 a été moins linéaire qu'en 2024 avec plusieurs à-coups entraînant un recours parfois exceptionnel aux outils de trésorerie**. Ainsi suite au vote tardif du budget primitif 2025 en mars un pic à 152 M€ a été atteint au 15 mai, résorbés par nos outils de trésorerie. Au cours de l'été, le volume particulièrement élevé de mandatement a pu être absorbé, en complément des instruments de trésorerie, par les trois émissions obligataires réalisées en juillet et la mobilisation anticipée d'un emprunt CDC début août. En fin de gestion, les tirages (programme de NEU CP et lignes de trésorerie) ont atteint un niveau record de 185 M€.



Plus globalement les volumes de dépenses décaissées se situent généralement dans une fourchette comprise entre 100 et 150 M€ mensuellement avec toutefois des disparités marquées qui nécessitent un pilotage fin de la gestion de trésorerie. Le volume des recettes encaissées, du fait du rythme de versement mensualisé des principales ressources de la Région notamment des recettes de fiscalité (fractions de TVA, de TICPE, cartes grises...) est beaucoup moins fluctuant comparativement aux dépenses. En outre les enveloppes d'emprunts, mobilisables en plusieurs tranches, sont désormais lissées sur l'ensemble de l'année et les montants calibrés en lien avec le rythme de l'exécution budgétaire, afin de compléter le recours aux instruments court terme (programme de NEU CP et lignes de trésorerie) et faciliter la gestion de trésorerie.



1.6.5 La notation financière

La notation financière est un outil qui permet à la Région Bourgogne-Franche-Comté de diversifier et d'optimiser ses financements afin d'accéder directement aux marchés financiers pour ses besoins de trésorerie (programme de titres négociables à court terme « NEU CP ») ou de financement à long / moyen terme (programme obligataire « EMTN »). Pour rappel, la Région se fait noter annuellement. Le marché avec l'agence Moody's a été reconduit pour quatre ans en 2023.

Suite à la revue de notation annuelle de la collectivité, l'agence de notation a révisé à la baisse la note de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans un communiqué publié le 24 avril 2025, en conséquence de l'abaissement de la note de l'Etat français qui avait précédé en décembre 2024. En outre une nouvelle actualisation est intervenue à l'automne 2025 suite au changement de perspective de l'Etat français revue de stable à négative.

Le dernier profil de crédit de la Région Bourgogne-Franche-Comté, actualisé en date du 31 octobre 2025 (notée A1, avec perspective négative / P-1), reflète sa solide performance opérationnelle qui se maintiendra au cours des deux prochaines années. La notation prend également en considération une dette gérable même si elle est attendue en hausse – la Région maintenant des dépenses d'investissement élevées – de même qu'un cadre de gouvernance et de gestion très solide. L'analyse de la qualité de crédit de la Région BFC prend également en compte un faible potentiel de croissance économique et la latitude réduite de la collectivité pour accroître ses recettes, à l'instar des autres régions françaises.

En conséquence, la Région n'a pas observé d'impact significatif de cette révision de la note sur les conditions financières des enveloppes proposées dans le cadre des dernières consultations bancaires et obligataires et bénéficie d'un accès à la liquidité toujours satisfaisant.

PARTIE II - LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES PAR THÉMATIQUE DU PLAN DE MANDAT

La troisième partie du rapport présente l'exécution budgétaire détaillée de l'exercice 2025 en dépenses, selon les axes de la stratégie de mandat et avec le détail par programme budgétaire.

Les annexes 2 et 3 présentent respectivement les évolutions de dépenses par fonctions, par rapport à l'exercice précédent et la répartition des dépenses par thématiques du plan de mandat.

Dans les tableaux figurant dans cette partie, les données « Prévisions » correspondent aux données votées (budget primitif + décisions modificatives) et aux éventuels virements de crédits (*).

(*) L'instruction comptable permet en effet les virements de crédits de paiement entre programmes budgétaires à l'intérieur d'un même chapitre, sans présentation de ces mouvements à l'Assemblée délibérante.

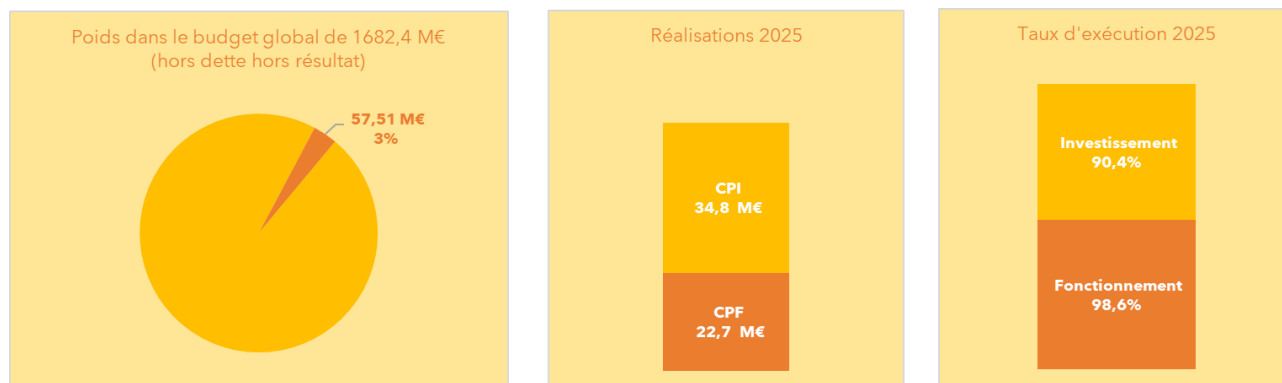
Dans le cas de virements entre chapitres budgétaires, ceux-ci sont autorisés sous réserve d'une procédure spécifique et d'une présentation à l'assemblée. En Bourgogne-Franche-Comté, ils sont autorisés dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (hors dépenses de personnel).

L'action régionale et les priorités du mandat

Axe 1 – Economie – Emploi – Formation

Thématiques	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
AXE 1 - ECONOMIE EMPLOI FORMATION	349 692 791,77	342 380 665,07	97,91%	199 698 303,55	188 439 493,47	94,36%
Stratégie économique - Emploi - Économie sociale et solidaire	23 062 897,00	22 746 753,42	98,63%	38 454 113,00	34 762 119,74	90,40%
Agriculture, viticulture et agroalimentaire	11 850 854,59	9 896 195,94	83,51%	15 516 961,13	15 397 310,60	99,23%
Tourisme	5 908 000,00	5 794 940,71	98,09%	3 912 000,00	3 702 469,68	94,64%
Attractivité	956 567,73	925 344,86	96,74%			
Formation des demandeurs d'emploi	129 275 517,62	129 270 891,29	100,00%			
Transitions professionnelles	2 614 930,78	2 476 206,03	94,69%	305 000,00	305 000,00	100,00%
Formations sanitaires et sociales	57 717 249,00	55 199 052,14	95,64%	3 122 809,37	2 777 172,67	88,93%
Éducation	93 390 582,06	91 607 664,75	98,09%	108 957 939,46	103 320 942,06	94,83%
Apprentissage	3 147 610,39	3 134 187,87	99,57%	8 668 897,00	7 493 473,38	86,44%
Orientation tout au long de la vie	8 332 983,61	8 163 088,39	97,96%			
Enseignement supérieur	3 445 677,00	3 176 747,91	92,20%	14 386 499,12	14 307 057,55	99,45%
Recherche	9 989 921,99	9 989 591,76	100,00%	6 374 084,47	6 373 947,79	100,00%

1.1. Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire



Éléments de contexte de l'année 2025

En tant que collectivité cheffe de file en matière de développement économique, la Région maintient sa mobilisation pour décliner le schéma régional de développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation (SRDEII) :

- Appui à l'entreprise dans les différentes phases de développement des PME industrielles, TPE de l'économie de proximité et structures de l'ESS : de la création à la transmission, en proposant des aides directes ou par l'intermédiaire d'outils de financement ou de consolidation financière des entreprises ;
- Soutien à l'innovation, à travers les pôles de compétitivité et plusieurs outils de financement des projets ;
- Soutien aux filières historiques de la Région, ainsi qu'aux filières émergentes (hydrogène, biothérapies...), en accompagnant les transitions de la filière automobile ou les enjeux nouveaux liés à l'économie de défense ;
- Relation partenariale avec les territoires infra-régionaux pour capter les richesses, développer de nouveaux services pour favoriser la réindustrialisation, notamment par le biais d'un engagement volontariste sur le foncier économique.

Dans un contexte économique dégradé, qui a entraîné une attention renforcée sur la prévention et le suivi des entreprises en pré-difficulté, la Région œuvre au quotidien pour appuyer les entreprises régionales, en lien avec l'Agence économique régionale (AER BFC).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 61P07 – Développement des PME

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P07	Développement des PME	1 750 956,95	1 655 235,88	94,53%	6 355 413,00	5 700 490,47	89,70%

La Région a accompagné 170 dossiers dont 56 dossiers en subvention et 114 dossiers en avance remboursable.

10 dossiers ont été accompagnés dans le cadre du dispositif subvention FIMA et 8 dossiers sur le dispositif décarbonation de l'industrie.

Sur la section de fonctionnement, les crédits ont permis de financer l'admission en non-valeur sur le volet avance remboursable et le lancement de deux prestations de conseil, l'un pour accompagner les entreprises en pré-difficulté et le second pour accompagner les sous-traitants de la filière automobile dans le cadre de stratégie de diversification et de rebond.

Programme 61P08 – Innovation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P08	Innovation				6 841 428,00	5 647 852,28	82,55%

Ce programme a permis de financer le PIA4 régionalisé (France 2030, mis en œuvre par BPIFrance en parité avec l'Etat) dans le cadre de la reddition annuelle à hauteur de 5,6 M€ (31 entreprises accompagnées en 2025 sur ce dispositif).

Programme 61P09 – Internationalisation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P09	Internationalisation	1 109 753,59	1 104 032,16	99,48%			

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Actions collectives :

Il s'agit essentiellement du financement du programme annuel de la CCIR, concernant des actions collectives à l'export, incluant la participation à plusieurs salons professionnels et des missions de prospection. Une action spécifique destinée à accélérer l'exportation au sein d'une promotion d'entreprises primo-exportatrices a été financée sur ce programme budgétaire (Booster II).

- Aides individuelles :

En 2025, 57 858 € ont été versés au titre de 7 Pass'Export en 2025. A noter qu'aucune entreprise n'a sollicité et bénéficié d'une aide au titre du recrutement de cadre / assistant export.

Programme 61P11 – Agence régionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P11	Agence régionale	4 753 848,90	4 753 848,90	100,00%			

Ce programme permet de financer les commandes à l'Agence Économique Régionale (AER), passées en 2025 par l'ensemble des services de la direction de l'économie et couvrant différents volets (suivi des entreprises par le pôle territorial, innovation, accompagnement à l'éco-conception...).

Les crédits de paiement de l'année 2025 ont permis de couvrir le 4^{ème} trimestre des commandes 2024 et les 3 premiers trimestres des commandes de l'année 2025, à hauteur de 4,75 M€.

Programme 61P13 – Partenariats EPCI immobilier foncier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P13	Partenariats EPCI immobilier foncier	307 161,07	291 375,20	94,86%	2 250 412,00	1 529 749,45	67,98%

En 2025, les crédits de paiement versés par le service ont permis notamment de contribuer en investissement au financement de plusieurs projets d'envergure pour la Région comme :

- 300 000 € pour la rénovation et l'extension du parc des expositions de Nevers, dotant ainsi la ville d'un équipement majeur pour le développement de son attractivité et constituant une offre qui favorise l'accueil d'un large spectre d'événements à rayonnement départemental et national ;
- 250 000 € pour l'entrée au capital de la SEMPAT de Dijon Métropole qui entend ainsi renforcer son potentiel d'attractivité vis-à-vis des jeunes entreprises innovantes et disposer d'une offre immobilière et foncière complète sur l'ensemble du parcours résidentiel de l'entreprise ;
- 103 275 € d'acompte pour le projet de requalification de la zone industrielle de Villemenant à Guérigny sur le territoire de la communauté de communes des Bertranges (58) ;
- 71 164 € d'acompte pour la réhabilitation d'une friche industrielle en cave d'affinage de fromages au bénéfice de la société Marcel Petite localisée à Frasne (25) ;
- 53 650 € pour mener les études préalables nécessaires à la requalification du silo à grains de la Charité-sur-Loire (58) ;
- Paiements de dossiers d'immobilier d'entreprises engagés jusqu'en 2023.

En fonctionnement, les crédits de paiement versés ont concerné principalement la participation statutaire de la Région aux syndicats mixtes (Innovia, Micropolis et TEMIS) pour un montant de 195 205 € et une partie du financement des postes des Territoires d'Industrie Nord Franche-Comté et Vosges Saônoises pour 50 000 €.

Programme 61P14 – Filières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P14	Filières	630 705,50	630 705,50	100,00%			

Ce programme budgétaire a permis de financer sur des crédits de fonctionnement les opérations suivantes :

- Actions collectives filières ;
- Marché automobile ;
- Accélérateur PME.

Il s'agissait de la clôture des opérations collectives de filière, engagées avant 2023, dans le cadre de ce programme budgétaire.

A titre d'exemple, ont été soldés des dossiers d'actions concernant l'agro-alimentaire (Vitagora), l'automobile (marché de diversification), la plasturgie (Polyvia), la santé (PMT Health) et la robotique (Robotics Valley), ainsi que l'accélérateur BPIFrance.

Sur ce programme, il ne reste que le dossier CETIM (140 K€) qui court jusqu'au solde prévu en 2027. Aucun paiement n'a été fait en 2025 sur ce dossier.

Programme 61P15PR – Plan de relance Economie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P15PR	Plan de relance Economie				4 425 640,00	3 598 178,68	81,30%

Ce programme budgétaire correspond aux mesures financées dans le cadre de la relance post Covid (PAIR). En 2025, les crédits de paiement mobilisés ont permis de solder la quasi-totalité des dossiers (il ne reste plus qu'un dossier FRTED (Fonds de relocalisation et de transition vers une économie décarbonée) dont le solde est prévu en 2027.

Sur le FRTED (Fonds de relocalisation et de transition vers une économie décarbonée) destine aux PME industrielles, 12 dossiers ont fait l'objet de versement de subventions accordées pour un montant global de 1 996 K€

5,2 M€ ont été mobilisés sur la réhabilitation de 20 friches. Ces dossiers ont été soldés avec un taux de réalisation de 87%. En 2025, les derniers dossiers PAIR ont été soldés pour un montant de 1, 325 M €.

Concernant l'hydrogène, le dossier Station H2 Auxerre a été soldé pour un montant de 268 000 € (total de 1 343 K€).

Programme 61P16 – Filières et compétitivité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P16	Filières et compétitivité	4 390 645,73	4 372 471,82	99,59%			

Ce programme permet de financer le soutien aux pôles de compétitivité et le soutien aux actions collectives de filières.

Le soutien régional aux pôles de compétitivité s'est poursuivi en 2025 afin de renforcer leur rôle dans l'innovation, la structuration sectorielle et le développement industriel. Les pôles représentent 704 adhérents en BFC, ils labellisent 78 projets de R&D et accompagnent de façon personnalisée près de 189 entreprises régionales.

Les financements attribués ont été les suivants :

- Nuclear Valley : 195 k€
- VITAGORA : 352 k€
- Pôle Véhicule du Futur : 313,6 k€
- Polymeris : 98 k€
- INFRA 2050 : 44,5 k€
- PMT : 279 721 €

Les crédits de paiement de l'année 2025 ont permis de couvrir le solde des actions 2024 et les actions engagées en 2025, à hauteur de 4,3 M€.

Les actions collectives menées par les filières en 2025 ont mobilisé 1 217 k€ de CPF.

Pour illustrer, les financements 2025 ont permis le lancement du Programme d'Excellence Opérationnelle Nucléaire - PEON porté par le Gifen (228 930 €) et Nuclear Valley (21 070 €), le soutien à l'événement Biothérapies INNOVATIVE THERAPIES DAYS (80 k€) ou le soutien à la transformation numérique des entreprises grâce aux programmes d'actions portés par la CCIR, la CMA, Numérica, l'Usinerie Partners, Polytronics et le programme ITN (industrie transformation numérique) à hauteur de 850 K€ d'aides.

Programme 61P17 – Fonds européens d'investissement (FEI)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P17	Fonds européens d'investissement (FEI)				12 375 000,00	12 375 000,00	100,00%

En 2025, la Région a versé la dernière tranche du financement, à hauteur de 12 375 K€ dans le cadre du dispositif « OSER BFC », mis en œuvre par le FEI, sur un total de 49,5 M€. En contrepartie, la Région a reçu un versement d'un montant de 11 432 K€ au titre de la participation du FEDER sur cette opération.

Programme 61P18PG – Soutien aux investissements des industries agroalimentaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P18PG	Soutien investissements industries agroalimentaires				2 000 000,00	2 000 000,00	100,00%

En 2025, la Région a fait un versement d'un montant de 2 M€ à l'Agence des services et des paiements dans le cadre du dispositif de paiement associé au titre du volet régional du PSN FEADER (mesure concernant les investissements des industries agro-alimentaires).

33 projets ont été financés dans le cadre d'appels à projets FEADER, pour un montant de 3 368 K€ de contrepartie régionale mobilisée sous forme de subvention.

Programme 65P02 – Economie sociale et solidaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
65P02	Economie sociale et solidaire	4 541 198,00	4 425 778,13	97,46%	1 593 500,00	1 419 681,15	89,09%

Ce programme permet de financer l'action de la Région en direction du secteur de l'économie sociale et solidaire, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Section de fonctionnement

- Aides à l'emploi ESS : 99 structures aidées pour 1 975 781 € (32 associations d'aide à domicile pour 1 009 933 €), 45 entreprises d'insertion pour 889 583 € et 22 entreprises de travail temporaire d'insertion pour 76 265 €) ;
- SIEG :
 - 105 prestations d'expertise financière et 151 bénéficiaires accompagnés
 - 148 prestations d'accompagnement et 175 bénéficiaires accompagnés.

Soit au total **253 prestations et 326 bénéficiaires**.

- Générateur BFC : 24 territoires accompagnés (répartis comme suit selon les phases d'accompagnement) pour 27 projets (delta lié au fait que sur 1 même territoire plusieurs projets peuvent émerger et être accompagnés) pour 548 000 € pour les 6 opérateurs ;
- Territoires zéro chômeur : 6 associations pour une aide totale de 60 000 € au total soit 10 000 € pour chaque bénéficiaire ;
- Promotion ESS : 9 dossiers pour 81 000 €.

Section d'investissement

- Tremplin SCOP/SCIC : 6 dossiers pour 103 000 € d'aides allouées ;
- Dossiers d'investissement ESS : 30 dossiers dont 26 pour de l'investissement matériel et 4 pour de l'investissement immobilier, pour 937 715 € (matériel 706 062 € et immobilier 231 653 €) ;

- Outils financiers France Active (Garantie / outil Ct / outil MT/ Fonds de confiance) : 73 structures aidées
 - Garanties : 764 080 € de garanties accordées sur 1 739 200 € de prêts garantis (soit un taux moyen de couverture de 44%)
 - Outils CT/MT : 1 001 000 € d'outils CT/MT (dont 196 000 € en CT et 805 000 € en MT)
 - Fonds de confiance : 6 dossiers pour 163 000 € (BDT-Région à 50/50)

Programme 632P02 – TPE et entrepreneuriat

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
632P02	TPE et Entrepreneuriat	5 547 818,53	5 486 078,13	98,89%	1 805 895,00	1 781 403,73	98,64%

Ce programme permet de financer l'action régionale en faveur des TPE et de l'entrepreneuriat. Il s'appuie en fonctionnement sur le SIEG Bénéfices Créa et la Régie Avance BFC, mais également en investissement sur des outils financiers dédiés.

Section de fonctionnement

- Fonctionnement et Admissions en non-valeur (ANV) régie Avance BFC : 400 000 € en fonctionnement strict et 500 000 € au titre des ANV
- SIEG **BénéFiCes créa'** : chiffres non définitifs (recensement en cours)
 - 4 579 prestations
 - 4 898 bénéficiaires (ESS = projets collectifs)
- Sensibilisation promotion : 8 dossiers pour 212 100 €

Section d'investissement

- Droit de reprise FARCT : 2 888 255,92€
- Outils financiers TPE/PME (prêts d'honneur)
 - AR TPE : 198 dossiers pour 5 149 930 €
 - Dispositif CROISSANCE = 50 dossiers pour un montant total d'AR de 1 503 648 €
 - Dispositif CREATION = 76 dossiers pour un montant total d'AR de 1 779 538 €
 - Dispositif REPRISE = 72 dossiers pour un montant total d'AR de 1 866 744 €
 - PH Initiative (uniquement Création-reprise) – dont PH agricole « Agri'BFC » : 1 137 entreprises soutenues (soit 2 836 emplois créés ou maintenus) pour 9,4 M€ de PH Initiative mobilisés (abondés par la Région). Ces derniers ont permis de mobiliser 9,8 M€ de PH BPI. L'enveloppe totale PH (Initiative – abondée par la Région - et BPI) a permis de mobiliser 150 M€ de prêts bancaires.

- PH ADIE : 94 Prêts (nouvelle dénomination : on parle de prêt d'Apport en Capital (PAC à taux 0) au lieu de PHCR) pour un montant de 200 429€.
- Réseau Entreprendre Bourgogne : 33 lauréats pour 27 entreprises lauréates soient 480 k€ de prêts d'honneur cumulés permettant de mobiliser 11 442 k€ de prêts bancaires associés
- Réseau Entreprendre Franche-Comté : 18 lauréats pour 18 entreprises lauréates soient 349 k€ de prêts d'honneur cumulés permettant de mobiliser 12 300 k€ de prêts bancaires associés
- PCRTF : 61 dossiers pour 183 000 €

Programme 632P03 – Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
632P03	Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité	27 081,73	27 081,73	100,00%			

L'aide de la Région a permis de soutenir une association qui vient apporter des appuis face aux difficultés exprimées et rencontrées par des entrepreneurs (Casques bleus - solde dernier dossier sur ce programme).

Programme 65P03PR – Plan de relance ESS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
65P03PR	Plan de relance ESS				806 825,00	709 763,98	87,97%

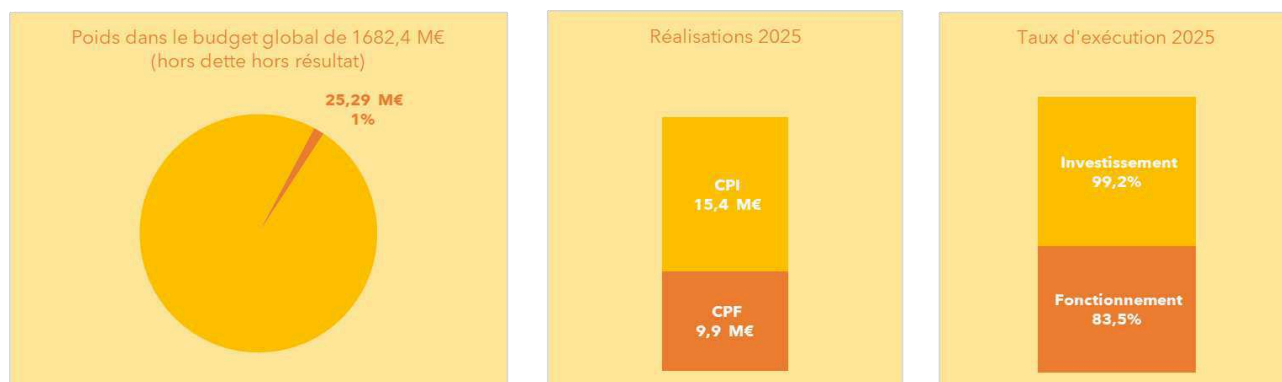
Ces crédits ont permis de solder les derniers dossiers PAIR sur le volet économie sociale et solidaire.

Programme 60P01 – Intérêts moratoires - Economie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
60P01	Intérêts moratoires Eco	3 727,00	145,97	3,92%			

Il s'agit du paiement des intérêts moratoires liés au dépassement du délai global de paiement sur les factures reçues en fin d'année 2024, et qui n'ont pu être payées qu'au moment de la reprise des paiements en 2025.

1.2. Agriculture, viticulture et agroalimentaire



Éléments de contexte de l'année 2025

La politique agricole régionale, soutenue par les crédits Région et le FEADER, vise à :

- agir sur la création de valeurs ajoutées pour notre agriculture, de façon directe avec la poursuite du plan engraissement.
- encourager une agriculture plus efficiente, plus résiliente et plus vertueuse, en particulier face au changement climatique, par le soutien à la recherche-développement-innovation, au conseil technique et les aides à l'investissement.
- préparer les évolutions à venir sur l'installation en agriculture dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole, pour répondre aux défis du renouvellement des générations en BFC.
- poursuivre et adapter l'intervention de la région sur le développement et la structuration d'une offre agricole et alimentaire locale de qualité, diversifiée, et plus particulièrement accompagnement des producteurs locaux sur la restauration collective, structuration de la logistique en circuits courts de denrées agricoles alimentaires en BFC.

Assurer la gestion du FEADER, avec un rythme nominal, de la génération 2023/2027 : instruction et paiement des dossiers, stratégie de fin de gestion de la maquette dans une perspective d'optimiser les crédits FEADER.

Cadre d'action européen

La politique agricole s'appuie sur le plan stratégique national (PSN) de la PAC 2023-2027 de la France (FEADER).

Doté de 256,5 M€, le volet régional du PSN soutient des modes de production agricoles et forestiers plus durables, l'installation des jeunes, la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique, la compétitivité des exploitations et des entreprises agroalimentaires, le développement des territoires.

Cadre d'action national

La politique agricole repose également sur les plans ou stratégies suivants prévus à l'échelle nationale :

- le plan national d'adaptation au changement climatique (PNAAC 3),
- la stratégie française pour l'énergie et le climat,
- la stratégie nationale bas carbone.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 631P10 – Installation / Renouvellement des générations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P10	Installation/ Renouvellement des générations	1 037 536,45	928 270,41	89,47%			

Ce programme permet de financer des actions en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs dans le cadre de l'AITA (Accompagnement à l'installation-Transition en agriculture) comme des conseils, des études, promotion... et le financement de l'espace test.

Dans ce programme budgétaire, la Région finance également une action visant à soutenir l'emploi en agriculture, contribuant à l'attractivité du métier d'agriculteur et favorisant le renforcement d'un état d'esprit de solidarité professionnelle : l'aide aux services de remplacement.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P11 – Filières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P11	Filières	6 441 983,64	6 005 862,21	93,23%			

Au sein de ce programme budgétaire, sont soutenus :

- Les filières émergentes et biologiques ou regroupant un faible nombre d'exploitations. Ces filières, souvent emblématiques de la diversité et de la richesse des terroirs régionaux, bénéficient d'un règlement d'intervention dédié. Celui-ci vise à : soutenir les actions collectives contribuant à l'émergence de filières agricoles à l'échelle régionale et accompagner et structurer les filières biologiques.
- Le portage par le GPPR (association Gastronomie – Promotion des Produits Régionaux) d'actions de promotion mutualisée entre ces filières qui constitue également un soutien important à ces acteurs économiques disposant de capacités propres souvent minimes.

- Les grandes filières agricoles de la région (grandes cultures, lait, viande bovine), qui disposent de capacités suffisantes pour assurer leur développement, mais font face à des enjeux cruciaux de coopération et de meilleure répartition de la valeur ajoutée.
- Les stratégies de développement de l'engraissement des bovins pour répondre à la demande de viande française et régionale. Durant l'année 2024, une convention d'objectifs « viande bovine » a été signée proposant un plan d'engraissement pour les années 2024-2027. Dans ce cadre, et depuis septembre 2024, une nouvelle aide a été mise en place pour inciter les éleveurs et éleveuses à se lancer ou développer l'engraissement régional.
- Pour alléger la charge financière des agriculteurs ayant contracté des prêts relais dans l'attente du versement des subventions FEADER (à la fois au titre du PCAE/RDR3 et des 1ers Appels à projets (AAP) Modernisation RDR4), la Région prend en charge, pour la deuxième année consécutive, les intérêts sur ces prêts.
- La Région soutient également les filières sur l'enjeu transversal de la création de valeur ajoutée, au travers d'un appel à projets.
- La Région aide également pour la lutte contre la flavescence dorée et l'éradication « Diarrhée Virale Bovine » (BVD)
- La Région continue de valoriser la compétitivité des produits agricoles locaux par le soutien à des événements d'envergure régionale, et par la participation au Salon international de l'agriculture.
- Enfin, le calendrier contraint d'instruction des dossiers de la mesure FEADER M23 au regard de la date limite d'engagement au 30 juin 2025 a généré quelques erreurs d'instruction. Afin de ne pas pénaliser les porteurs de projets de la mesure M23 et assurer un traitement égalitaire pour tout porteur éligible et dans le respect des engagements pris auprès de la profession agricole, la Région a pris en charge ces dossiers.

Ces crédits correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P12 – Adaptation des exploitations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P12	Adaptation des exploitations	3 358 123,44	2 102 114,97	62,60%			

La Région, via ce programme, propose une offre de conseils en concertation avec la profession agricole pour accompagner les agriculteurs face à ces défis, avec une vision stratégique :

- Le « Conseil Stratégique PerformanceS » : il consiste en la réalisation du diagnostic technico-économique des exploitations accompagnées, débouchant sur un plan d'actions visant notamment à permettre aux exploitations une meilleure adaptation au changement climatique avec une sensibilisation à la préservation de la biodiversité ;

- Le « Conseil Stratégique TransitionS » : cet accompagnement vise à permettre aux exploitants de s'engager sereinement aujourd'hui dans les projets de transition, ayant des co-bénéfices en matière de préservation de la biodiversité, qui seront viables à l'horizon 5 à 10ans ;
- Le « Conseil Conversion BIO » (BIO) : il s'agit d'un dispositif à destination des exploitant.e.s qui souhaitent se convertir à l'agriculture biologique. Il a pour but d'accompagner les exploitant.e.s dans des projets de certification « agriculture Biologique » de leurs systèmes de production ;
- Le « Conseil Stratégique Bas Carbone » : il permet quant à lui d'accompagner des projets de transformation du système de production qui engagent l'exploitation dans une trajectoire de réduction de son empreinte carbone à horizon 5 ans ;
- Le « Conseil engraissement » il agit en synergie avec le règlement d'intervention « aide financière à l'engraissement de bovins », dans l'objectif de contribuer au maintien des exploitations agricoles d'élevage bovins allaitant, d'améliorer le revenu des fermes en créant de la valeur ajoutée sur place en engraisant les animaux habituellement vendus maigres, favorisant par ailleurs l'utilisation des outils d'abattage, et l'offre locale de produits. Ce conseil est une étape obligatoire pour l'ensemble des bénéficiaires de l'aide à l'engraissement.

Enfin, ce programme permet l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs fragilisés.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P13 – Développement agricole dans les territoires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P13	Développement agricoles dans les territoires	595 069,87	453 157,86	76,15%			

Ce programme soutient notamment l'alimentation de proximité, celle-ci doit concourir à la relocalisation de la production, elle doit également contribuer à la restauration du lien entre les agriculteurs et le reste de la société civile. A ce titre, le consommateur peut jouer un rôle actif dans la juste rémunération de l'exploitant. Les partenariats existants avec le réseau des chambres d'agriculture et le réseau bio seront poursuivis et invités à contribuer de manière plus active à un plus grand recours aux produits locaux ou régionaux et/ou bio dans la restauration collective des lycées.

Par ailleurs, ce programme permet également le financement des audits territoriaux Multi-Acteurs. Ces démarches ont pour objectif de rassembler les acteurs du territoire, agricoles et non agricoles, afin de construire une vision partagée et renouvelée de l'agriculture locale. Elles permettent d'imaginer collectivement des projets agricoles concrets, conciliant enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, créateurs de valeur ajoutée pour les territoires et adaptés aux futures conditions climatiques.

Enfin ce même programme soutien les actions d'animation en faveur de pratiques pastorales respectueuses des paysages et de la biodiversité propres au massif du Jura.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P16 – Plan de compétitivité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P16	Plan de compétitivité				5 822 351,84	5 793 884,14	99,51%

Ce programme permet d'accompagner la nécessaire adaptation des exploitations à la transition écologique. La Région assure la complémentarité des mesures régionales avec les nouvelles mesures du plan stratégique national (PSN) 2023-2027 pour une efficacité optimale. La Région poursuivra les aides aux investissements dans les petits équipements pour l'agriculture, celles en faveur du pastoralisme, ainsi que les aides à l'investissement de projets collectifs pour la distribution en circuits-courts des produits agricoles alimentaires et régionaux.

La Région déploie depuis fin 2024 une intervention en faveur de la filière ovine, sur une durée de trois ans. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les éleveurs ovins de la région dans l'amélioration du potentiel génétique de leur cheptel par le soutien à l'achat de reproducteurs sélectionnés. Ce dispositif contribue ainsi à la pérennité et à la dynamisation de cette filière essentielle, qui plus est fut fortement touchée par la fièvre catarrhale ovine en 2024.

Enfin, la Région poursuit la mise en œuvre du plan d'actions FEADER, conçu pour faciliter et accélérer le traitement des paiements des dossiers transférés depuis le 1er janvier 2023. Une attention particulière est portée aux dossiers considérés comme ayant été injustement évalués par les grilles de sélection FEADER de l'AAP Modernisation RDR4.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P20 – Sécurité sanitaire dans les exploitations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P20	Sécurité sanitaire dans les exploitations	11 264,60	-	0,00%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P21PR – Plan de relance Agriculture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P21PR	Plan de relance Agriculture				975 377,29	884 194,46	90,65%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P22 – Dotation Jeune Agriculteur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P22	Dotation jeune agriculteur				7 150,00	7 150,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P24PG – Investissements productifs dans les exploitations agricoles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P24PG	Investissements productifs dans les exploitations agricoles				2 152 389,00	2 152 389,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les contreparties au titre du Programme National FEADER déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P26PG – DJA PSN

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P26PG	DJA PSN				6 559 693,00	6 559 693,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les contreparties FEADER PSN déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P27PG – Innovation et transitions des exploitations agricoles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P27PG	Innovation et transitions des exploitations agricoles	406 676,59	406 676,59	100,00%			

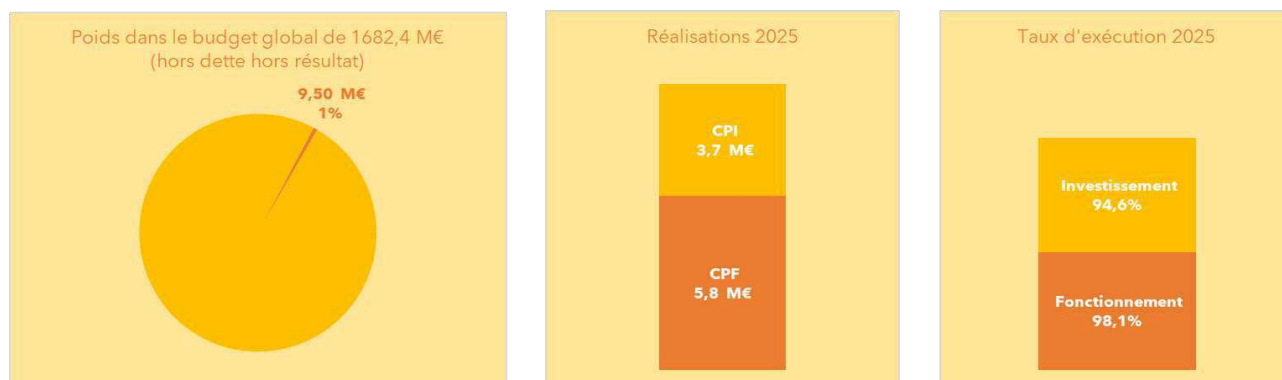
Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les contreparties FEADER PSN déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 60P02 – Intérêts moratoires - Agriculture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
60P02	Intérêts moratoires - Agriculture	200,00	113,90	56,95%			

Il s'agit d'une facture de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire portant sur le marché 2024 relatif à l'accompagnement à la complétude des demandes de paiements du RDR3/PCAE.

1.3. Tourisme



Éléments de contexte de l'année 2025

L'année 2025 a été la 2ème année de mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2024/2028 adopté le 14 décembre 2023 par l'assemblée régionale.

Les trois piliers du SRDTL sont le développement des filières touristiques régionales, le renforcement de l'attractivité touristique, le développement de la coopération et de l'ingénierie.

Le tourisme responsable a été placé au cœur du SRDTL et il est devenu le fil rouge de l'action régionale.

En Bourgogne-Franche-Comté, faire le choix d'un tourisme responsable, c'est développer :

- Un tourisme supportable à long terme sur le plan écologique ;
- Un tourisme viable sur le plan économique ;
- Un tourisme équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Le SRDTL est complété par deux schémas sectoriels portant sur le développement de l'itinérance touristique et de l'œnotourisme :

- Le schéma régional de l'itinérance touristique (SRIT) vise à faire de la région une destination d'excellence pour l'itinérance touristique autour d'un positionnement distinctif porteur de sens, de diversité et d'écoresponsabilité ;
- A travers son schéma régional de l'œnotourisme, la Région vise une place de territoire leader de l'œnotourisme en France, par l'excellence touristique qui est proposée.

La mise en œuvre du SRDTL s'appuie sur plusieurs dispositifs portant sur l'itinérance touristique, la transition du tourisme de moyenne montagne, le tourisme de savoir-faire, l'œnotourisme, les sites et activités touristiques, l'hôtellerie indépendante et les petits campings.

Par ailleurs, un accord de coopération a été conclu entre l'Etat, la Région et Voies Navigables de France (VNF) pour le développement de la filière fluviale et la gestion de la ressource en eau en Bourgogne-Franche-Comté pour la période 2024/2028.

Le SRDTL a également pour objectif de poursuivre le développement et de renforcer l'attractivité du territoire : mobilités touristiques, accompagnement de l'investissement, emploi / professionnalisation des acteurs du tourisme et le programme d'actions du comité régional du tourisme (promotion des territoires avec des marques fortes, tourisme régional, attractivité résidentielle...).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 633P04 – Attractivité, promotion et information touristique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P04	Attractivité, promotion et information touristique	5 908 000,00	5 794 940,71	98,09%			

L'essentiel des interventions concerne le financement du comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté. Les actions du Comité régional du tourisme (CRT) visent en particulier à favoriser l'accroissement des flux et dépenses des visiteurs français (dont les habitants) et étrangers, afin d'augmenter le chiffre d'affaires des entreprises touristiques de la région et les retombées économiques sur les territoires.

La Région soutient également la mission d'accompagnement, de soutien et de conseil aux offices de tourisme (MASCOT), l'union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT-BFC), l'association des climats du vignoble de Bourgogne ainsi que la fédération européenne des sites clunisiens, candidature à une labellisation Unesco.

Par ailleurs, la Région a apporté un soutien à l'élaboration et à l'animation des contrats de canal ou de développement fluvestre, ainsi qu'à plusieurs manifestations d'intérêt régional telles que la percée du vin jaune, le week-end gourmand du chat perché à Dole et les 24 heures du temps à Besançon.

Programme 633P05 – Développement des hébergements touristiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P05	Développement des hébergements touristiques				646 925,75	646 925,75	100,00%

En matière d'hébergements touristiques, la politique régionale vise prioritairement à soutenir la modernisation et le développement de l'hôtellerie familiale, principalement en milieu rural, ainsi que les petits campings. Ces établissements sont en effet confrontés à des enjeux de réinvestissement, de transition énergétique et de renouvellement de produits pour répondre aux attentes de la clientèle, voire de rentabilité.

Après deux années « blanches » liées à l'abrogation des dispositifs en 2023 et à l'adoption tardive de nouveaux règlements d'intervention en 2024, l'année 2025 a permis de soutenir neuf projets d'investissement et d'apporter une aide au conseil à 5 bénéficiaires.

Programme 633P06 – Développement touristique des territoires, des sites et activités touristiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P06	Développement touristique des territoires de sites et activités touristiques				440 091,33	439 622,33	99,89%

Ce programme vise principalement à accélérer la transition touristique des stations de montagne et des pôles de pleine nature au sein des trois zones de massifs de la région (Jura – Vosges – Massif Central) au regard des problématiques climatiques et environnementales. La diversification 4 saisons est en effet un enjeu prioritaire des territoires de montagne.

En 2025, six projets ont été soutenus notamment la création d'une cité des horlogers à Morteau ou la mise en sécurité des falaises de la source de la Loue.

L'intervention de la Région porte également sur le développement d'offres oenotouristiques sur les territoires labellisés « Destination Vignobles & Découvertes » d'une part, et en vue du développement des sites et activités touristiques d'autre part.

En 2025, huit projets ont été soutenus.

Par ailleurs, un dispositif en faveur du tourisme de savoir-faire est mis en œuvre dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Etat. Il a pour objectif de concrétiser les projets d'ouverture à la visite de TPE et de PME. Deux projets ont été soutenus en 2025.

La quasi-totalité des paiements effectués en 2025 a porté sur les services votés au cours des exercices antérieurs.

Programme 633P07 – Développement de l'itinérance

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P07	Développement de l'itinérance				1 203 161,36	1 160 860,18	96,48%

La valorisation touristique des voies navigables et le développement des itinéraires touristiques ont pour objectifs d'améliorer l'accueil des plaisanciers et des clientèles itinérantes, ainsi que de développer les services écotouristiques (déchets, eaux grises, bornes de recharge...) le long des voies navigables et des itinéraires de découverte.

En 2025, les principaux projets soutenus portent sur l'aménagement des quais de l'Yonne à Joigny, l'aménagement de trois haltes fluviales à Arc-les-Gray, Montoche et Broye-Aubigny-Montseugny, la création d'un pont de plaisance à Saint-Jean-de-Losne et l'aménagement du port de Fouchécourt.

En matière d'infrastructures fluviales, un accord de coopération a été conclu entre l'État, la Région et Voies Navigables de France en vue du développement de la filière fluviale et la gestion de la ressource en eau en Bourgogne-Franche-Comté. Par ailleurs, le Département de la Nièvre

assure depuis plus de 50 ans l'exploitation, les travaux d'aménagement et d'entretien de la section concédée du canal du Nivernais.

Sur ce programme budgétaire, en ce qui concerne les crédits mandatés, outre l'aménagement de la section concédée du canal du Nivernais, les crédits mandatés ont pour l'essentiel permis d'honorer les actions engagées au cours des exercices antérieurs, dont l'aménagement de l'Euro Vélo 6 par la communauté urbaine Creusot Montceau et le Pays de Montbéliard Agglomération.

Programme 633P09 – Soutien grands équipements touristiques structurants

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P09	Soutien grands équipements touristiques structurants				369 386,55	330 261,53	89,41%

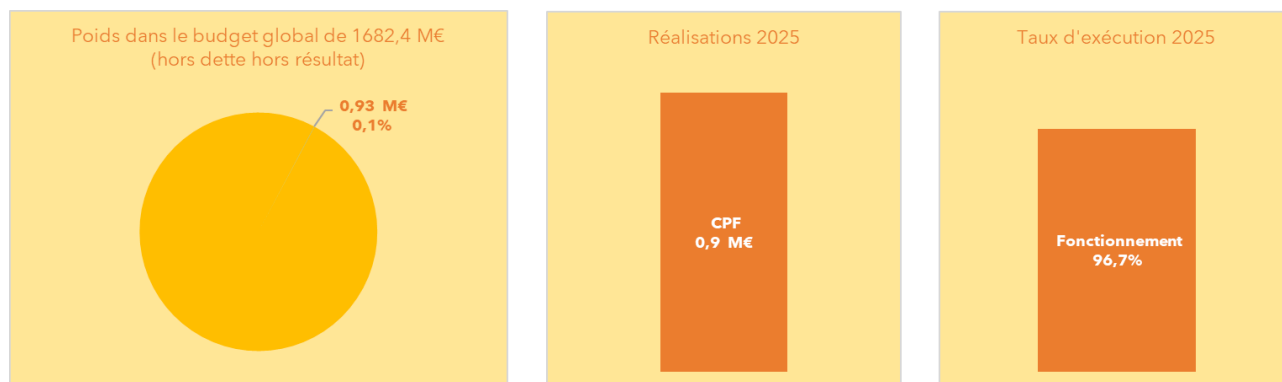
Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs). Il s'agit essentiellement des dossiers soutenus au cours des exercices précédents dans le cadre de l'appel à projets « développement touristique structurant des sites patrimoniaux régionaux ».

Programme 633P10PR – Plan de relance Tourisme 2020/2023

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P10PR	Plan de relance Tourisme 2020-2023				1 252 435,01	1 124 799,89	89,81%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

1.4. Attractivité



Éléments de contexte de l'année 2025

La Région porte depuis 2017 une politique d'attractivité régionale dont le positionnement marketing différenciant a été adopté en 2019 et décliné par la mise en œuvre d'une feuille de route 2019/2023 faisant sens avec le positionnement « sain et accessible ». En 2023, et à l'appui des échanges bilatéraux réalisés avec plus d'une vingtaine de collectivités dont les huit départements, il a été acté en CTAP le déploiement d'une politique expérimentale de « prospection-accueil » de nouveaux habitants.

Le budget supplémentaire accordé en DM2 2023 a permis de lancer la procédure de marché public destiné au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner « l'expérimentation partenariale régionale de prospection-accueil » sur la période 2024/2026. Le budget 2025 a quant à lui permis la mise en œuvre d'actions parallèles et complémentaires en particulier pour l'organisation d'événementiels (salon de la mobilité, salon RH, plan de formation, organisation des instances partenariales de gouvernance...) et autres missions de renforcement de la démarche confiées à l'agence économique régionale (AER), à la chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR) ou encore, à la MASCOT (fédération des offices de tourisme).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 50P04 – Attractivité - promotion territoriale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P04	Attractivité - promotion territoriale	956 567,73	925 344,86	96,74%			

Alors qu'il était initialement imaginé de travailler avec une quinzaine de territoires partenaires, ce sont finalement 34 territoires partenaires répartis sur toute la Bourgogne-Franche-Comté qui sont associés au partenariat régional.

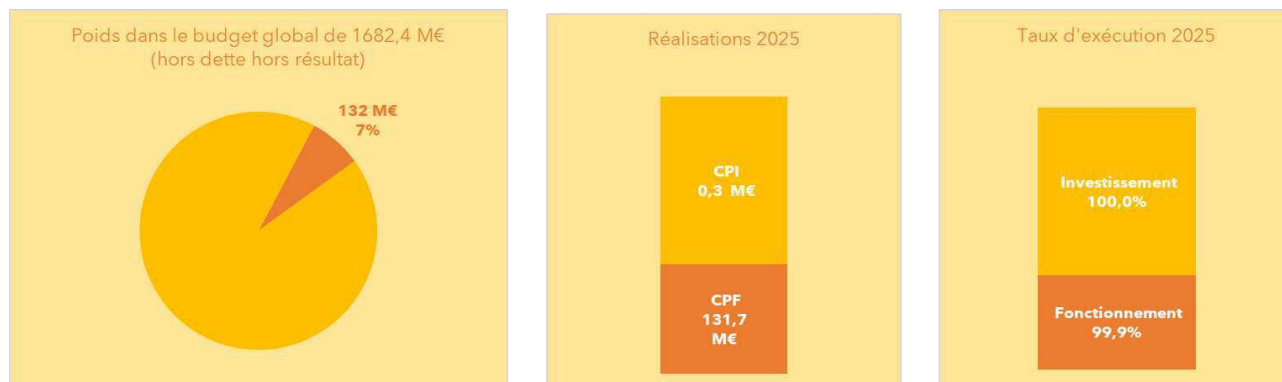
Le budget 2025 a permis de :

- renforcer avec les 34 collectivités partenaires la production d'outils de séduction et de prospection propres à l'identité de chacun des territoires ;
- créer un espace intranet propre à la mise à disposition des outils métiers spécifiques à la mission et aux échanges sécurisés entre partenaires ;
- sur ce tout nouveau métier déployé en collectivités, d'accompagner la montée en compétence des « chargés d'accueil » recrutés par les collectivités partenaires et renforcer les compétences internes ;
- organiser des évènementiels et actions de prospection dont :
 - les « instances partenariales politiques » de concertation et de coordination avec nos partenaires,
 - la présence sur des salons (mobilité professionnelle à Lyon, RH et CNER à Dijon),
 - un évènementiel « La BFC vient à vous » à Paris...

Ce budget vient aussi en appui des bilans d'avancement et études stratégiques CPER.

Une fraction des crédits permet de répondre aux besoins de paiement des missions prévues dans le cadre du marché avec notre assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dont les campagnes de prospection digitales de nouveaux habitants lancées, l'appui et le conseil lors des instances partenariales, auprès des chargés d'accueil, la relation presse et influenceurs parisiens.

1.5. Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles



Formation des demandeurs d'emploi

Éléments de contexte de l'année 2025

Les Régions exercent une compétence historique en matière de formation professionnelle, consolidée au fil des réformes successives. À ce titre, elles assument un rôle de chef de file, avec la responsabilité de définir, financer et mettre en œuvre les politiques de formation destinées aux demandeurs d'emploi.

En Bourgogne-Franche-Comté, la formation est un des piliers de notre action publique. Cet engagement se traduit par une politique volontariste et structurée autour de plusieurs orientations prioritaires :

- un pilotage global de l'offre de formation professionnelle à travers son Service Public Régional de la Formation (SPRF), adapté aux publics, aux besoins économiques des territoires et aux réalités du marché du travail local ;
- une offre diversifiée et accessible. Les dispositifs régionaux favorisent en effet la montée en compétences, la reconversion et l'insertion durable dans l'emploi, notamment dans les secteurs en tension (industrie, services à la personne, bâtiment, transition écologique...);
- une priorité d'accès aux formations pour les publics les plus vulnérables, afin qu'ils puissent accéder à un premier niveau de qualification permettant un retour à l'emploi durable ;
- la sécurisation financière des parcours de formation via la rémunération des stagiaires n'ayant pas de droits au chômage et une aide forfaitaire attribuée dès l'entrée en formation.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P01 – Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P01	Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi	34 319 286,13	34 319 286,13	100,00%			

Sur ce programme, la Région met en œuvre des formations pour favoriser l'accès à la formation et/ou à l'emploi des publics les plus vulnérables :

Le Dispositif de Formation Linguistique (DFL)

Afin de lutter contre les inégalités linguistiques et favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire, la Région met en œuvre un dispositif de formation linguistique ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi ou salariés rencontrant des difficultés avec la langue française (situation d'illettrisme, analphabétisme francophone, personnes relevant du Français Langue Étrangère-FLE).

Les principes de ce marché rénové en janvier 2023 reposent sur une priorité donnée aux publics en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, la sécurisation des publics à travers l'obligation d'un référent de parcours et un travail sur la levée des freins (mobilité et garde d'enfants) mais également l'intensification de la formation afin d'avoir une réelle progression pédagogique pour le bénéficiaire.

Le Dispositif Amont de la Qualification (DAQ)

Entièrement imaginé et piloté par la Région, le DAQ est un outil de formation et d'accompagnement destiné à définir ou valider un projet professionnel, découvrir des métiers et acquérir des premières compétences avant de poursuivre vers une formation qualifiante ou un retour direct à l'emploi.

Il est mis en œuvre au plus près des publics avec 21 plateformes et plus de 50 sites de formation à travers toute la région.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé et très personnalisé, avec une palette de modules et d'outils variés et adaptés aux besoins de chacun-e (compétences numériques, savoir-être professionnel, savoirs fondamentaux...).

Il est également proposé dans les DAQ : des colorations sur les secteurs en tension du territoire (BTP, métiers verts, numérique, services à la personne, transport, industrie, hôtellerie-restauration, commerce...), afin de faire découvrir ces métiers aux publics.

Le dispositif est arrivé à échéance fin 2025. À partir de 2026, le DAQ évolue afin de renforcer son impact et de mieux cibler les publics qui en ont le plus besoin : les jeunes de moins de 26 ans, les personnes peu ou pas qualifiées (65 % des bénéficiaires n'ont aucune qualification), les bénéficiaires du RSA, les personnes en situation de handicap, ainsi que toute personne souhaitant engager un nouveau départ professionnel.

Les Écoles de la deuxième Chance (E2C)

En complémentarité de son Service Public Régional de la Formation Professionnelle, la Région apporte son soutien aux formations des Ecoles de la deuxième Chance (E2C) en vue de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans ayant quitté le système scolaire sans qualification.

Seules sont cofinancées les écoles bénéficiant d'une labellisation du réseau national des E2c garantissant une qualité de l'accueil et de la pédagogie dispensée.

Il existe 6 écoles labélisées en Bourgogne-Franche-Comté.

Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ)

Les Régions sont compétentes pour l'organisation et le financement des actions de formation à destination des Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le public ciblé ici est celui présent, en milieu fermé, au sein de l'un des dix établissements pénitentiaires de Bourgogne-Franche-Comté ; les personnes suivies en milieu ouvert relevant du droit commun.

L'objectif principal est la lutte contre la récidive. Au-delà des compétences professionnelles, les organismes de formation travaillent particulièrement sur les savoir-être et la remobilisation des stagiaires, afin de les rendre acteurs de leur « réinsertion ».

Programme 25P02 – Qualification des demandeurs d'emploi

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P02	Qualification des demandeurs d'emploi	40 180 342,72	40 180 342,72	100,00%			

Le Programme Régional de Formations qualifiant (PRF)

Le PRF Qualifiant permet l'obtention d'une qualification professionnelle reconnue, pour s'insérer plus efficacement sur le marché de l'emploi. Ce sont ainsi 390 actions qui se sont ouvertes sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ces formations viennent satisfaire les besoins en compétences des secteurs ou métiers en tensions. Elles couvrent une douzaine de secteurs d'activité dont l'industrie, le BTP, les services à la personne, l'agriculture, les transports...

Ces actions sont cofinancées par le Fond Social Européen (FSE +).

Le Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation (FRAP)

En complémentarité de l'offre régionale de formations, le FRAP accompagne les entreprises rencontrant des difficultés à recruter, notamment sur les métiers en tension, par la mise en place et le financement d'une formation spécifique, en lien avec France Travail. Ainsi en 2025, des FRAP ont été financés dans la chaudronnerie, la bijouterie, le transport en commun, le polissage... pour diverses entreprises implantées en Bourgogne-Franche-Comté (Safran, Viacom, Framatome, Alstom, Transdev...).

Une rénovation du dispositif avec un nouveau règlement d'intervention a été réalisé au premier trimestre 2026.

Abondement au Compte Personnel (CPF) de Formation par la Région

Grâce au conventionnement avec la Caisse des dépôts et consignations permettant des abondements sur l'application « mon Compte personnel de formation », la Région soutient des projets de formation individuelle de niveau supérieur, dans les secteurs prioritaires en Bourgogne-Franche-Comté (tels que : le numérique, la transition écologique, l'industrie, la santé, les services aux personnes...), en complémentarité de son offre régionale.

Programme 25P03 – Rémunération et aides stagiaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P03	Rémunération et aides stagiaires	54 769 888,77	54 769 888,77	100,00%			

La Région accompagne les demandeurs d'emploi pour accéder à une formation professionnelle à travers son Service Public Régional de la Formation (SPRF).

L'objectif est de viser prioritairement les publics les plus vulnérables, pour qu'ils puissent accéder à un premier niveau de qualification permettant un retour à l'emploi durable et dans le même temps répondre aux besoins en compétences des entreprises et des territoires de notre Région.

La prise en charge des coûts de formation est assurée intégralement par la Région sur les formations de son Service public régional.

Les stagiaires peuvent également bénéficier d'une rémunération et prétendre à des aides financières pour le transport et l'hébergement selon certaines conditions, dans le cadre de la réglementation du Code du travail.

Dans le cadre de l'élaboration de son Pacte Formation 2024-2027 signé avec l'État, il a été décidé de conforter ces aides régionales (barèmes de rémunération au-delà de la grille nationale, triplement des aides à la mobilité, aide complémentaire de 200 € pour pallier les premiers frais – mobilité- garde d'enfants...).

Programme 20P05 – Intérêts moratoires – Formation et demandeurs d'emploi

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P05	Intérêts moratoires - Formation et demandeurs d'emploi	6 000,00	1 373,67	22,89%			

Les intérêts moratoires versés en 2025 sont principalement liés au décalage de paiement qui intervient en fin d'année, entre l'arrêt des comptes et la reprise des paiements l'année suivante.

Transitions professionnelles

Eléments de contexte de l'année 2025

L'axe formation vise à encourager et faciliter le recours à la formation tout au long de la vie, tout en garantissant une égalité d'accès à l'offre sur l'ensemble du territoire.

La Région soutient la formation continue afin de sécuriser les parcours professionnels et d'accompagner les actifs face aux mutations technologiques, écologiques et socio-économiques. Son intervention repose sur une approche partenariale avec les filières et les territoires, permettant d'adapter les compétences aux besoins du marché du travail.

Elle accompagne également les projets des entreprises par la formation des salariés et soutient les démarches de création ou de reprise d'entreprise. Une attention particulière est portée aux salariés les plus fragiles, notamment dans les TPE-PME, ainsi qu'à la valorisation des compétences acquises par l'expérience, à travers le soutien aux démarches de Validation des Acquis de l'Expérience.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P06 – Transitions professionnelles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P06	Transitions professionnelles	658 543,78	582 660,70	88,48%			

Ce programme soutient les initiatives destinées à favoriser les transitions professionnelles des actifs par l'accompagnement et la transmission des savoirs professionnels, telles que la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

En 2025, la Région a mis en place un cadre rénové pour soutenir les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) des demandeurs d'emploi, dans la continuité de la réforme nationale de décembre 2022 visant à renforcer l'accessibilité au dispositif et à fluidifier les parcours. Ce soutien financier s'adressait aux publics relevant des compétences régionales afin de les aider à réaliser leur projet de VAE.

Le cadre régional s'est concrétisé par quatre prestations complémentaires, encadrées par deux nouveaux règlements adoptés en 2025 :

Information et conseil via les Points Relais Conseil (PRC)

Ouvert à tous, ce service offre orientation, conseils experts et informations sur les certifications et aides disponibles. Huit PRC assurent des permanences sur l'ensemble du territoire. Le marché de ces prestations a été réécrit en 2025 pour se poursuivre en 2026.

Accompagnement collectif pour publics fragiles

Des parcours méthodologiques spécifiques, sous forme de regroupements, sont proposés aux publics nécessitant un soutien renforcé. Un nouveau règlement d'intervention a été adopté le 23 mai 2025.

Aide individuelle pour formations pré-jury ou post-jury (VAE hybride)

Cette aide finance des actions formatives individuelles nécessaires avant ou après le passage devant le jury. Elle existait déjà avant 2025.

Accompagnement méthodologique personnalisé – PASS'VAE

Modulée selon le profil du candidat, cette aide peut atteindre 30 heures. Le règlement d'intervention correspondant a été adopté le 27 juin 2025. Ce dispositif pourra évoluer en lien avec les outils nationaux, notamment la plateforme Mon Compte Formation.

Le soutien aux GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)

La politique régionale de soutien aux GEIQ tend à soutenir l'émergence et le développement de GEIQ sur le territoire régional, afin de répondre tout autant aux problèmes structurels de recrutement des entreprises qu'aux besoins d'insertion et qualification de personnes éloignées de l'emploi. Les GEIQ sont considérés comme un outil complémentaire et alternatif aux dispositifs emploi/formation existants.

Le territoire régional compte actuellement 15 GEIQ, 31 implantations, 702 entreprises adhérentes, pour 843 salarié.es accompagné.es, plus de 430 heures de formation en moyenne pour chaque salarié en parcours, 93% de réussite à l'examen et 71% de sorties vers l'emploi.

Le soutien aux Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE est une plateforme de coordination qui mobilise l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'insertion professionnelle. Ce dispositif a pour principal objet de favoriser le retour à l'emploi durable des publics les plus éloignés du marché du travail en construisant avec eux un parcours global d'insertion professionnelle qui participe également, de fait, à leur insertion sociale.

La Région soutien les huit PLIE en région pour accompagner, sur leurs territoires d'intervention respectifs, leurs actions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement renforcé des personnes en difficulté ainsi que différentes actions de mobilisation des employeurs.

Programme 25P07 – Sécurisation des parcours professionnels

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P07	Sécurisation des parcours professionnels	920 935,77	898 632,11	97,58%			

En 2025, la Région a poursuivi son action en faveur de la montée en compétences des entreprises de Bourgogne-France-Comté conformément aux nouvelles priorités du règlement d'intervention rénové AREFE (action régionale pour la formation dans les entreprises) adopté en juillet 2023. Six

nouveaux accords ont été signés en 2025 (soit trois de plus que prévu initialement dans la déclinaison prévisionnelle du plan de mandat) :

- deux accords visent à amplifier la mise en œuvre de la modalité de formation en situation de travail (AFEST), l'un avec la fédération des entreprises d'insertion, qui vise à consolider la mise en place de cette modalité au sein de 4 entreprises d'insertion, l'autre avec l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT), qui vise à acculturer et accompagner les conseillers formation des opérateurs de compétence (OPCO), dans le but d'accroître le recours à cette modalité AFEST dans les entreprises ;
- un accord avec l'OPCO EP (Entreprises de proximité), visant à accompagner les mutations des entreprises de l'économie de proximité ;
- un accord avec la chambre régionale des métiers et de l'artisanat, visant à soutenir des formations diplômantes pour les artisan.es avec un regard particulier sur les métiers de bouche ;
- un accord avec l'opérateur de compétences ATLAS pour accompagner la nécessaire diversification des bureaux d'études sous-traitants de la filière automobile ;
- un accord avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), visant à former des professionnels des structures de l'insertion par l'activité économique et des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion à la médiation active, qui permet d'intervenir de manière proactive auprès des employeurs et des demandeurs d'emploi afin de faire émerger des opportunités d'insertion professionnelle.

Par ailleurs, la Région a diversifié son engagement avec le lancement d'un appel à projets, début juillet 2025, intitulé « Compétences actives » ouvert jusqu'au 30 septembre 2025. Il invite les entreprises et porteurs de projets à explorer trois axes clés :

- l'accompagnement des travailleuses et travailleurs expérimenté.es ;
- les conditions d'accueil en entreprise ;
- l'intégration de l'intelligence artificielle.

L'objectif est de favoriser l'innovation, capitaliser sur les expérimentations réussies et en tirer des bonnes pratiques à essaimer à l'échelle régionale.

L'année 2025 a été marquée aussi par l'accompagnement de la fin du dispositif de soutien à la formation des personnes embauchées en contrats de professionnalisation en CDI. Après avoir, en 2024, concentré l'intervention sur les salariés aux niveaux de qualification les plus faibles, la politique n'a pas été reconduite en 2025 pour des raisons budgétaires.

Programme 25P08 – Accompagnement formation développement économique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P08	Accompagnement formation développement économique	1 033 549,23	994 249,64	96,20%			

Ce programme vise à accompagner et former les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise tous domaines ou agricole ou artisanale sur le territoire de la BFC, via trois dispositifs :

Entreprendre en Bourgogne Franche-Comté, marché de prestations de formations pour 46 sessions de formation réparties sur tout le territoire, d'une durée d'environ 2 mois, à destination de 500 à 700 personnes par an ayant un projet de création-reprise d'une entreprise dont la pertinence et la faisabilité ont été vérifiées. Les sessions sont collectives (8 à 15 stagiaires).

Soutien à la création-reprise-transmission en agriculture, avec le dispositif « Stages Accompagnés pour la Reprise et la Transmission en AGRiculture » (START'AGRI) porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Ce programme vise à augmenter le nombre d'installations par la mise en place de périodes de formation et de stages sur des exploitations pour des demandeurs d'emplois créateurs repreneurs d'exploitations agricoles hors cadre familial. Il permet à des personnes porteuses d'un projet d'installation ou reprise de le tester en situation réelle tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel et collectif. L'objectif annuel visé est de 90 repreneurs accompagnés.

Soutien à la création-reprise-transmission dans l'artisanat, avec le PROgramme de FOrmation à la Reprise d'Entreprises Artisanales (PROFOREArt) répondant aux grands enjeux de la Transmission-Reprise d'entreprises artisanales porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté. Ce dispositif facilite l'aboutissement des projets de reprise d'entreprises artisanales en permettant la réalisation de formations théoriques individualisées, d'immersions en entreprise et d'accompagnements des stagiaires.

Programme 25P09 – Ingénierie de projets de formation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P09	Ingénierie de projets de formation				305 000,00	305 000,00	100,00%

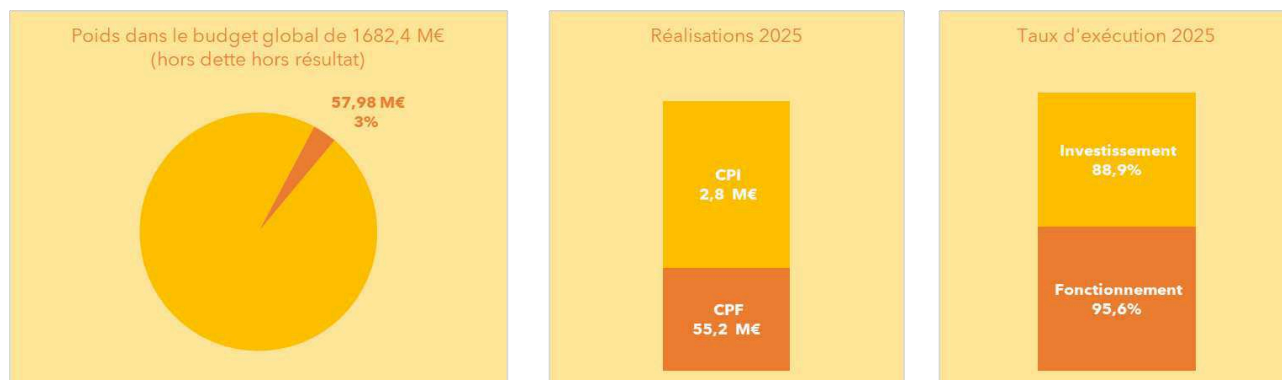
Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs). Il concerne le programme France 2030 régionalisé qui permet de soutenir, à parité avec des fonds Etat, des projets de conception d'offres nouvelles de formation, en lien avec des besoins des territoires, des entreprises des filières de notre région. Ces projets doivent s'inscrire dans un cadre de consortium d'acteurs réunissant a minima entreprises et organismes de formation. L'enveloppe Région est de 4 M€ sur la durée de l'appel à projets soit 2022-2026.

Programme 20P06 – Intérêts moratoires – Transitions professionnelles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P06	Intérêts moratoires - Transitions professionnelles	1 902,00	663,58	34,89%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

1.6. Formations sanitaires et sociales



Éléments de contexte de l'année 2025

Le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS), adopté en 2023 en annexe du CPRDFOP, définit la stratégie de Bourgogne-France-Comté pour structurer l'offre de formation des professionnels des secteurs paramédical et social. Il répond aux enjeux d'aménagement du territoire, tout en visant à renforcer l'articulation entre besoins en emploi et offre de formation. La Région, forte de sa compétence de droit commun dans ce champ d'intervention, cherche à harmoniser les voies d'accès, diversifier et rendre complémentaires les parcours pour jeunes et adultes, dans un contexte d'évolution profonde des secteurs sanitaire, social et médico-social. Le schéma prévoit aussi l'ouverture de nouvelles filières et la modernisation des équipements et pratiques pédagogiques, dans une logique d'expérimentation et d'innovation, tout en prenant en compte l'universitarisation croissante d'un certain nombre de filières.

En 2025, la Région a été distinguée aux Trophées nationaux TERRITORIA, recevant notamment un « Territoria d'argent » dans la catégorie « Services aux personnes » pour l'action « Aide-soignant.e, un parcours pour la vie ». Entre janvier et avril, huit journées immersives ont été organisées dans les écoles d'aides-soignants, une par département, à destination de lycéens en filières SAPAT et ASSP. L'objectif était de valoriser un métier essentiel et renforcer l'attractivité des formations sanitaires et sociales, conformément à l'ambition « Informer et valoriser pour mieux orienter » du SRFSS. Ces ateliers immersifs ont impliqué 609 élèves, qui ont pu réaliser des gestes professionnels et échanger avec des soignants sur les évolutions du métier et son nouveau référentiel.

Le schéma s'est concrétisé en 2025 également par l'ouverture effective, en septembre, de deux nouvelles formations en santé : les cursus de manipulateur en radiologie à Montbéliard, d'orthoptiste à Besançon et Dijon. Cette création répond à la pénurie de professionnels et s'inscrit pleinement dans l'ambition « Innovation – expérimentation » du SRFSS, dédiée à l'ouverture de filières jusqu'ici absentes en BFC.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 27P01 – Formations des secteurs sanitaires et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P01	Formations des secteurs sanitaire et social				681 809,37	446 069,18	65,42%

Les opérations d'investissement, qui ne constituent pas une compétence obligatoire de la Région, ont pour objectif d'adapter les locaux et les équipements des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale aux besoins de formation et de garantir une qualité d'enseignement de haut niveau, et prenant en compte les pratiques pédagogiques en constante évolution, ainsi que les normes de sécurité et de performance énergétique.

Programme 27P02 – Formations des secteurs sanitaires et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P02	Formations des secteurs sanitaire et social	52 376 195,00	50 381 472,76	96,19%			

La Région finance le fonctionnement des instituts et des écoles paramédicales et en travail social lorsqu'ils sont publics, ainsi que les départements de maïeutique et de rééducation des universités. Elle peut participer au financement des instituts et écoles lorsqu'ils sont privés. Ainsi, au titre de sa compétence de droit commun, la Région soutient :

- 18 écoles publiques paramédicales gérées par 18 centres hospitaliers ;
- 2 départements maïeutiques relevant des UFR Santé des universités de Franche-Comté et de Bourgogne (devenues Université Marie et Louis Pasteur / UMLP, resp. Université Bourgogne Europe / Ube le 01/01/2025) ;
- 1 département des métiers de la rééducation relevant de l'UFR Santé de l'UMLP.

Elle participe en outre de manière volontariste au fonctionnement de trois associations privées dispensant des formations sanitaires et/ou sociales : IRTESS à Dijon et IRTS à Besançon pour le travail social, ainsi que les 3 sites de la Croix-Rouge Compétences de BFC à Quetigny, Lons-Le-Saunier et Vesoul.

La Région attribue également des bourses sur critères sociaux aux étudiantes et étudiants suivant une formation paramédicale, maïeutique et en travail social.

Lors de l'assemblée plénière de décembre 2024 puis de la commission permanente de mars 2025, la Région a voté une aide exceptionnelle pour sécuriser le fonctionnement des établissements dans l'attente de l'adoption du budget primitif. L'aide complémentaire visant à atteindre 75 % de la dotation N-1 comme prévu dans le règlement d'intervention. De janvier à mars, des rencontres budgétaires ont été conduites par les services de la Région avec chaque

établissement, et la possibilité donnée de pouvoir ajuster leurs budgets. Fait marquant, deux nouvelles filières ont ouvert à la rentrée 2025 : le cursus de manipulateur en radiologie à Montbéliard et celui d'orthoptiste à Dijon et Besançon.

En complément, 2 153 bourses dans le secteur paramédical et maïeutique et 336 dans le social ont été attribuées en 2025.

Dans le cadre de l'objectif du SRFSS d'amélioration de l'attractivité des métiers, la 2ème édition des journées de sensibilisation de lycéennes et lycéens en bac pro SAPAT/ASSP au métier d'aide-soignant-e (AS) a été organisée entre janvier et avril au sein de huit centres de formation (un par département), sous la forme d'ateliers participatifs immersifs, soit à Auxerre, Chalon-Sur-Saône, Pontarlier, Lons-Le-Saunier, Besançon, Nevers, Vesoul et Dijon.

Programme 25P04 – Formation des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P04	Formations des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social	5 340 854,00	4 817 579,38	90,20%			

Dans le cadre du Service Public Régional de la Formation (SPRF) et en lien avec le Ségur de la Santé, la Région accompagne les formations de niveau 3 (niveau Bac) suivantes qui sont suivies par des demandeurs d'emploi : ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et accompagnants éducatifs et sociaux.

Programme 27P04PG – Instituts de formation sanitaires et sociaux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P04PG	Instituts de Formation Sanitaires et Sociaux				2 320 000,00	2 210 849,78	95,30%

L'inauguration de l'institut de formation de santé Paulette Guinchard (IFPS) a eu lieu le lundi 17 mars 2025. Sur ce programme budgétaire, seuls sont prévus des crédits de paiement visant à honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 27P05PG -Rémunération des mandataires IFSS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS				121 000,00	120 253,71	99,38%

Ce programme permet de procéder à la rémunération du mandataire SODOREC à qui a été confiée la conduite de l'opération « construction » de l'institut de formation des professions de santé (IFPS) de Besançon en maîtrise d'ouvrage déléguée. Sur ce programme budgétaire, seuls

sont prévus des crédits de paiement visant à honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 20P11 – Intérêts moratoires Formations sanitaires et sociales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P11	Intérêts moratoires - Formations sanitaires et sociales	200,00	-	0,00%			

Il n'y a pas eu de paiement d'intérêt moratoire en 2025.

1.7. Education



Patrimoine et gestion immobilière

Eléments de contexte de l'année 2025

La Région, en tant que propriétaire et maître d'ouvrage doit maintenir, réparer, moderniser, rendre accessible et sécuriser son patrimoine. Ce patrimoine des lycées transféré par l'Etat aux Régions représente, pour les 128 lycées qui la composent (dont 80 sont la propriété totale de la Région et 48 en cours de transfert), 224 sites, 1 400 bâtiments pour une superficie de 2,3 millions de mètres carrés.

Ce patrimoine nécessite des investissements soutenus, dans un contexte de densification des obligations réglementaires. Au regard de la baisse progressive des effectifs enregistrée ces dernières années et des prévisions d'évolution démographique à horizon 2038, il apparaît aujourd'hui surdimensionné, malgré quelques fusions et rationalisations de sites qui ont diminué le nombre de lycées sans réduire la surface utilisée.

Dans le cadre de la gestion de ce parc immobilier, la Région s'attache à répondre à trois enjeux majeurs :

Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur

La Région veille au respect des réglementations applicables telles que la sécurité, la salubrité et la qualité bâtiminaire, dans un contexte normatif en évolution constante. Une attention particulière est portée à l'entretien et au suivi du patrimoine afin de garantir des conditions d'accueil sûres et conformes pour l'ensemble des usagers.

Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments

Conformément à la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018, dite loi ELAN, la consommation énergétique des lycées devra être réduite de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2012. Cette transition repose notamment sur l'optimisation des systèmes de chauffage, identifiés comme un levier d'action prioritaire.

Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques

Les infrastructures doivent répondre aux besoins liés aux évolutions pédagogiques et à l'accueil des effectifs, tout en assurant une utilisation rationnelle des espaces. La mutualisation et l'ajustement des locaux aux effectifs contribuent à une gestion plus efficiente du patrimoine, en cohérence avec ces enjeux.

Ces priorités structurent les axes d'intervention de la politique régionale en matière d'investissement.

Les axes stratégiques

La Région inscrit son action dans une démarche de gestion durable et performante des lycées, plaçant la transition énergétique et l'adaptation des infrastructures aux besoins des usagers au cœur de ses priorités.

Économies d'énergie : une approche en deux phases

- Phase1 (Horizon 2030/2035) : Priorité est donnée à la rénovation des installations techniques et à la gestion de l'exploitation et de la maintenance. Cette phase, préalable à toute optimisation énergétique, vise des gains rapides pouvant atteindre 30 à 35 % dans certains cas. Elle intègre également l'installation de systèmes de production de chaleur à base d'énergies renouvelables.
- Phase 2 (Horizon 2040/2050) : Une rénovation globale permettra d'atteindre les 25 à 30 % restants d'économies d'énergie finale.

Entretien et maintenance des bâtiments

Une part significative du budget est consacrée à la maintenance courante, incluant les travaux de sécurisation et de câblage informatique.

Dans le cadre du PPI 2024-2030, des opérations de rénovation plus globales sont priorisées pour :

- les bâtiments vétustes et énergivores ;
- les demi-pensions nécessitant un traitement global au-delà de simples réparations ponctuelles.

Le dernier état des lieux a permis de mettre en lumière les éléments suivants :

- le patrimoine immobilier est globalement jugé correct, bien que 10 % des bâtiments soient identifiés comme étant en mauvais état ;
- le parc immobilier est actuellement surdimensionné par rapport aux effectifs à accueillir, lesquels sont en diminution continue depuis le pic démographique de 1992, marqué par une baisse de 20 % des effectifs. Cette tendance devrait se poursuivre, avec une prévision d'environ 15 000 élèves de moins d'ici 15 ans par rapport à la rentrée 2023.

Dans ce contexte, la Région étudie les différentes possibilités de mutualisation et d'adaptation des locaux, afin de contenir le ratio « m² par élève » et d'optimiser l'utilisation des espaces disponibles.

Descriptif des programmes budgétaires

Restructuration et réhabilitation des lycées

Programmes 22P30PG – Programme de Restructuration et de Réhabilitation des Lycées (PRRL), 22P32PG – Rémunération mandats lycées, 22P06 – Travaux de rénovation, économies d'énergie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P06	Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité-maintenance				116 169,97	116 007,68	99,86%
22P30PG	Programme restructuration et réhabilitation des lycées				28 796 390,52	28 784 653,88	99,96%
22P32PG	Rémunération des mandataires lycées				1 009 000,00	724 412,91	71,80%

Ces programmes regroupent les principales opérations de réhabilitation, d'extension et de construction des lycées ainsi que la rémunération des mandataires quand une délégation a été contractualisée. L'état des lieux du patrimoine des lycées, précédemment évoqué, fournit une vision claire de la situation de chaque établissement et bâtiment. Il permet d'identifier les besoins, de repérer les fragilités et de définir les priorités pour le traitement des problématiques majeures. Deux objectifs prioritaires orientent les interventions de restructuration et de réhabilitation :

Sobriété énergétique

Toutes les opérations planifiées intègrent des mesures concrètes visant à renforcer la performance énergétique :

- les projets de construction neuve visent systématiquement les performances définies par la RE2020, applicables depuis janvier 2022 ;
- la Région s'engage également dans la démarche ambitieuse portée par la filière française du bâtiment, avec l'objectif de réaliser des bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone en privilégiant l'utilisation de matériaux biosourcés ;
- pour les restructurations lourdes et les rénovations, l'objectif minimal vise l'atteinte des standards de la démarche BBC rénovation, tout en tenant compte de l'usage spécifique de chaque bâtiment.

La part des travaux axés sur les économies d'énergie est en augmentation constante. Tous les projets intègrent, dès que possible, des mesures visant à optimiser la performance énergétique : isolation, remplacement de menuiseries, rénovation de réseaux.

Adaptation des surfaces au besoin

Face aux impératifs de transition énergétique et à la nécessité de maîtriser les consommations d'énergie, l'optimisation des infrastructures devient une priorité. Cette démarche est également renforcée par les évolutions actuelles et prévisibles des effectifs scolaires, imposant une adaptation continue du parc immobilier.

Les investissements liés à ce programme connaissent une diminution continue. Cette baisse se ressentira jusqu'à la fin du mandat. En 2025, le montant a été réduit de 6 M€ pour atteindre les 30 M€.

Mise en accessibilité des lycées publics BFC

Programmes 22P03 – Agenda d'accessibilité programmée, 22P19PG – Accessibilité dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P03	Agenda d'accessibilité programmée				1 200 000,00	596 958,26	49,75%
22P19PG	Accessibilité dans les lycées				5 550 785,58	5 423 223,77	97,70%

Agenda d'accessibilité programmée : travaux spécifiques

La loi n°2005-102 du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées, imposait la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) d'ici au 1^{er} janvier 2015.

Pour répondre aux retards éventuels, l'ordonnance du 26 septembre 2014 a introduit les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Ces derniers offrent aux acteurs publics la possibilité de planifier leur mise en conformité sur des périodes de 3, 6 ou 9 ans, selon les spécificités de leur parc immobilier. Cette ordonnance a été ratifiée par la loi n°2015-988 du 5 août 2015, adoptée par le Parlement en juillet 2015.

Pour tenir dans ce calendrier, la Région avait pris en 2019 le parti de privilégier une mise en accessibilité partielle par le traitement des seules fonctions dites principales :

- l'ensemble des services de restauration et d'hébergement des EPLE,
- un pôle de salles banalisées à définir lycée par lycée,
- un pôle de salles scientifiques ou spécialisées à définir lycée par lycée,
- le centre de documentation (CDI),
- les cheminements extérieurs permettant d'accéder aux bâtiments où se trouvent ces fonctions.

Suite au ralentissement de l'activité générée par le Covid à partir de 2020, l'inflation qui s'en est suivie également due au déclenchement de la guerre en Ukraine et le vote du PPI fin 2023, il a été demandé aux préfetures d'accorder une rallonge calendaire.

La Région a respectivement jusqu'au 20 novembre et 31 décembre 2027 pour mettre en accessibilité les lycées de l'ex-Bourgogne et de l'ex-Franche-Comté.

Par ailleurs, les travaux de mise aux normes d'accessibilité sont intégrés systématiquement dans les opérations de restructuration lourde inscrites au PRRL (Programme de Restructuration et de

Réhabilitation des Lycées) et des interventions ponctuelles pointent sur le programme GREAL (Grosses Réparations et Adaptations des Locaux).

Les travaux de mise en accessibilité regroupent une diversité d'intervention et de types de travaux :

- accessibilité horizontale et verticale,
- aménagement des sanitaires,
- aménagement de postes de travail,
- aménagement de chambres dans les internats,
- signalétique,
- éclairage,
- bandes de guidage.

L'opération de mise en accessibilité du lycée Xavier Marmier-Pontarlier (39) d'un montant de 3,4 M€ comprend les interventions suivantes :

- la création d'un ascenseur,
- la mise en conformité de toutes les cages d'escaliers,
- 12 aménagements de sanitaires,
- 150 mètres linéaires de chemin de guidage,
- 3 créations de rampe,
- La mise en conformité de l'éclairage, de paillasses, signalétiques, interventions diverses.

Ces travaux ont abouti à l'obtention d'une Att'Hand totale confirmant que les travaux réalisés respectent la conformité au sens de la loi Accessibilité de 2005 ce qui rend l'établissement totalement accessible au sens de la loi.

Gros entretien, réparations, renouvellement des installations chauffage (GERRIC)

Programme 22P09 – GERRIC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P09	GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage				2 500 000,00	2 435 041,77	97,40%

Engagé en 2022, le programme GEREMY vise à renforcer la maîtrise interne des dépenses d'investissement liées aux contrats d'exploitation des installations de chauffage dans les lycées.

Ce dispositif offre aux établissements adhérents un contrat d'exploitation et de maintenance, permettant d'éviter l'obsolescence prématurée des installations. Il permet à la Région de superviser la qualité du pilotage des installations assurée par les prestataires.

Pour les établissements raccordés à un Réseau de Chaleur Urbain (RCU), le budget prend également en compte les charges de financement proportionnelles à la création et à l'installation du réseau.

Chaque établissement concerné reçoit une dotation spécifique, votée et notifiée en début d'année.

Grosses réparations

Programmes 22P16PG – Grosses réparations dans les lycées, 22P27PG – Entretien réparation amélioration des locaux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P16PG	Grosses réparations dans les lycées				43 375 926,00	42 121 026,65	97,11%

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P27PG	Entretien réparation amélioration des locaux				347 276,82	15 614,82	4,50%

La Région prend en charge les travaux de rénovation, d'entretien et de maintenance des bâtiments de formation dont elle est propriétaire. Le programme 22P16PG englobe les interventions de rénovation partielle ou totale des infrastructures et leurs abords, sans modification architecturale ou fonctionnelle significative. Il soutient également les actions ciblées sur les économies d'énergie et la sécurisation des sites.

Interventions principales en grosses réparations

- Rénovations du clos-couvert : charpentes, couvertures, étanchéité, menuiseries extérieures, ravalement de façades.
- Mise en conformité sécuritaire : incendie, installations électriques.
- Accessibilité : interventions ponctuelles.
- Rénovation de réseaux : Eau Chaude Sanitaire (ECS), chauffage.
- Modernisation des installations VDI : Voix, Données, Images.
- Rénovation de salles spécialisées : laboratoires, salles de sciences.
- Améliorations des demi-pensions.

Sécurisation des lycées

Programme 22P17PG – Sécurisation dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P17PG	Sécurisation dans les lycées				288 920,20	76 107,55	26,34%

Concernant les actions de sécurisation, la Région collabore étroitement avec les services de l'État sur le partage des diagnostics priorisant les sites identifiés comme sensibles avec plusieurs types de travaux antérieurs (clôtures, portails, alarmes) et en cours (vidéoprotection).

Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR)

Programmes 22P25PR – Plan de relance investissement lycées, 32P08 – Plan de Relance CREPS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P25PR	Plan de relance Investissements Lycées				2 598 802,98	964 930,54	37,13%

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P08	Plan de relance CREPS				7 460,88	7 460,88	100,00%

Le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR), adopté en 2020, continue de renforcer les axes traditionnels d'intervention dans les lycées pour l'année 2026 notamment en matière de solarisation.

Ce programme du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional consacré aux investissements dans les lycées, d'un montant total voté de 51,160 M€ comporte 4 mesures se résumant ainsi :

- **Mesure 8** : une dotation exceptionnelle pour Réparations Courantes du Propriétaire (RCP) à destination des lycées et du CREPS ciblant la transition écologique ;
- **Mesure 9** : une enveloppe destinée à la réalisation par les lycées ou la région d'opérations d'amélioration de la performance énergétique du bâti ou la sécurisation des locaux ;
- **Mesure 20** : un plan de développement de la solarisation et du photovoltaïque ;
- **Mesure 72** : un plan de relance dédié à la modernisation et extension du CREPS de Dijon (construction neuve et réhabilitation) identifié comme la base arrière de préparation des JO de Paris 2024.

Dotation annuelle Réparations Courantes du Propriétaire (RCP)

Programme 22P29 – Réparations courantes du propriétaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P29	Réparations courantes du propriétaire dans les lycées				4 300 000,00	4 299 575,00	99,99%

La dotation RCP donne une plus grande autonomie aux Etablissements Publics Locaux d'enseignement (EPLÉ) et aux Etablissements Publics Locaux d'Aménagement (EPLA) car elle leur permet de répondre, entre autres, aux exigences de la réglementation en matière de normes de sécurité et d'hygiène : sécurité incendie, mise aux normes, chauffage, plomberie, électricité... Les établissements peuvent ainsi faire face rapidement et en toute autonomie à tout désordre mineur survenant de manière imprévue, sans attendre une action spécifique de la collectivité. Elle

peut enfin être mise à contribution pour l'achat des matériaux nécessaires aux interventions des EMOP/EMATT ou des agents de maintenance des lycées.

Le calcul de l'enveloppe RCP est basé sur les surfaces de chaque bâtiment affecté à l'établissement concerné, avec l'application, d'un taux unique au m² quelles que soient les fonctions du bâtiment considéré.

Hors lycées

Programmes 32P09 – Réparations autres bâtiments CREPS, 23P04 – Ecocampus, 27P04PG – Institut de formations sanitaires et sociales, 27P05PG – Rémunération mandataire IFSS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P04	Ecocampus				100 000,00	20 558,43	20,56%
32P09	CREPS				892 539,12	142 309,92	15,94%
27P04PG	Instituts de Formation Sanitaires et Sociaux				2 320 000,00	2 210 849,78	95,30%
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS				121 000,00	120 253,71	99,38%

Trois grandes opérations d'investissement, récemment achevées ou en cours, font également l'objet de programmes spécifiques :

- le CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive),
- l'IFPS (Institut de Formation des Professionnels de Santé),
- l'Écocampus, dont les études sont en phase d'achèvement.

Institut de Formation des Professions de Santé Paulette Guinchard (IFPS) de Besançon

Les locaux d'enseignement pour les formations des personnels soignants et paramédicaux du CHRU – Besançon étaient implantés sur deux sites dans la ville de Besançon : l'hôpital Saint Jacques et le site des Tilleroyes. La Région a donc construit un bâtiment unique de plus de 7000 m² d'un montant de 31 M€ regroupant les différentes filières et permettant de mutualiser les ressources, les moyens et les équipements. Cette structure unique, inaugurée en mars 2025, accueille désormais 1 000 étudiants des différentes filières des professions de santé et est constituée de locaux d'enseignement (salles de classe banalisées, salles informatiques, salles de travaux pratiques, deux amphithéâtres de 90 places), des locaux administratifs, trois amphithéâtres à disposition de tout public – un de 350 places et deux de 175 places – et un parking souterrain d'une centaine de places. Ce nouveau bâtiment permet l'accueil de locaux administratifs et de formation dispensées à la fois par le CHRU et l'université Marie et Louis Pasteur.

Eco campus de Belfort : construction neuve du bâtiment à énergie positive

Le bâtiment Énergie représente un enjeu particulier dans l'Eco-Campus qui se veut exemplaire sur les thématiques énergétiques et environnementales sans labellisation. Un haut niveau de performance thermique et d'empreinte carbone est souhaité, ainsi qu'une démarche de type HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau excellent selon le référentiel NF HQE bâtiments tertiaires, et très performant sur la cible énergie. En août 2023 s'est faite la mise hors d'eau et hors

d'air de toutes les zones du bâtiment. Le démarrage des travaux est prévu en 2026 pour une durée de 24 mois et une livraison prévue en 2027. Il est également prévu un raccordement du Bâtiment Énergie à la future chaufferie collective biomasse.

Gestion du patrimoine immobilier

Programme 22P31 – EMOP/EMATT équipes mobiles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P31	Fonctionnement EMOP supports	227 000,00	211 000,00	92,95%			

Des Equipes Mobiles d'adjoints Techniques Territoriaux (EMATT ex-bourgogne) et des Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP ex-Franche-Comté) ont été créées avant le transfert de la gestion des personnels des lycées aux Régions.

Rattaché à un établissement support (site de l'équipe mobile), des équipes ont pour vocation à intervenir dans plusieurs établissements usagers dit « établissements d'accueil » dans les domaines de la maintenance des bâtiments.

Les 11 équipes mobiles régionales (EMOP et EMATT) interviennent en complément des autres dispositifs d'entretien du patrimoine bâti des lycées.

Elles sont spécialisées dans :

- la réfection complète de locaux,
 - les métiers divers du bâtiment (revêtements et finitions, agencement, électricité, sanitaire-thermique, câblage informatique).

Accès gratuit et répartition : tous les lycées éligibles dans le cadre de la nouvelle répartition peuvent solliciter gratuitement les interventions des équipes. Le fonctionnement des équipes est entièrement financé par la Région.

Suivi et Gestion Opérationnelle : une plateforme informatique (Webemop) est mise gratuitement à disposition des établissements pour recenser les demandes et suivre les interventions en collaboration avec les lycées demandeurs et les conseils départementaux. Le logiciel Webemop nécessite des mises à jour annuelles, financées par la Région.

Programme 22P33 – Gestion du patrimoine immobilier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P33	Gestion du patrimoine immobilier	2 290 000,00	1 903 504,67	83,12%			

Ce programme couvre l'ensemble des actions nécessaires à la gestion du patrimoine immobilier des lycées, hors cadre de l'investissement.

Les principaux domaines de dépenses sont les suivants :

- **Assurance dommages aux biens** : la Région assure l'ensemble des biens qu'elle possède ou utilise, dont le patrimoine des lycées.
- **Transition énergétique** : l'inventaire des installations techniques est poursuivi et un portail énergétique pour un suivi optimisé des consommations est mis en place.
- **Transfert de foncier** : la Région régularise la propriété des biens transférés depuis 2005. Les frais d'actes notariés, d'honoraires et d'évaluations foncières sont à sa charge.
- **Diagnostics techniques et contrôles réglementaires** :
 - **Amiante** : Fin de la mise à jour des diagnostics techniques amiante en 2026, centralisation des données via la plateforme Amiante 360.
 - **Qualité de l'air** : Évaluation des installations de ventilation conformément à la réglementation en vigueur.
- **Logements de fonction** : les taxes foncières pour les logements non essentiels au service sont payées. Et les loyers et charges en cas de déficit de logements pour le personnel sont pris en charge.
- **Base de données patrimoniale** : les données patrimoniales des lycées sont centralisées dans une base externalisée dénommée STONAL, remplaçant les bases Agil et Active 3D.
- **Provision pour Dépenses Imprévues** : une provision est prévue pour les frais de transport et garde en cas de sinistres, les études globales non spécifiques à un établissement ou projet et les autres besoins imprévus liés aux évolutions réglementaires.

Programmes 20P08 – Intérêts moratoires – Patrimoine et gestion immobilière, 30P02 – Intérêts moratoires- Patrimoine et gestion immobilière CREPS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P08	Intérêts moratoires - Patrimoine et gestion immobilière	70 000,00	10 289,93	14,70%			
30P02	Intérêts moratoires - Patrimoine et gestion immobilière CREPS	20 000,00		0,00%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

Fonctionnement et équipement des lycées

Eléments de contexte de l'année 2025

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté exerce, conformément au Code de l'éducation, la responsabilité des lycées publics sur son territoire. À ce titre, il assure :

- la construction, la rénovation et la maintenance des bâtiments,

- l'équipement pédagogique et numérique,
- la restauration et l'hébergement,
- l'entretien général et technique des établissements,
- le soutien aux politiques éducatives régionales.

Bien que les lycées privés relèvent d'un cadre réglementaire différent, la Région Bourgogne-Franche-Comté intervient pour assurer un soutien complémentaire au service de l'éducation sur l'ensemble du territoire.

Le budget alloué en 2025 pour les lycées a permis de moderniser et d'équiper les lycées, d'assurer leur fonctionnement et services, de soutenir la réussite des élèves, tout en favorisant l'égalité d'accès et le pouvoir d'achat des familles.

Le budget primitif 2025 de la direction des lycées s'inscrit dans une démarche structurée autour de trois axes prioritaires :

Axe 1 – Fonctionnement et vie lycéenne

Les objectifs de la collectivité sont les suivants :

- assurer la continuité et la qualité des services (dotations de fonctionnement, gestion des déchets, primes d'assurance, prestations de service) ;
- favoriser le bien-être et l'égalité d'accès aux services (restauration, internat, tarification sociale) ;
- soutenir les actions périscolaires, culturelles et citoyennes (projets EVEIL, échappée littéraire, concours scientifiques et sportifs, sensibilisation égalité femmes-hommes).

Axe 2 – investissements matériels et équipements

Les objectifs de la collectivité sont les suivants :

- moderniser les lycées pour garantir des conditions d'apprentissage optimales ;
- soutenir les services de restauration et l'accueil des élèves ;
- renforcer la sécurité et l'efficacité opérationnelle des établissements.

Axe 3 – Accessibilité, accompagnement des lycéens et ressources pédagogiques

Les objectifs de la collectivité sont les suivants :

- assurer l'égalité d'accès aux lycées ;
- fournir les premiers équipements nécessaires aux élèves ;
- mettre à disposition des ressources pédagogiques, afin de garantir la réussite scolaire.

Politique tarifaire et tarification sociale

La collectivité poursuit les objectifs suivants :

- soutenir le pouvoir d'achat des familles ;
- réduire les inégalités d'accès à la restauration, l'hébergement et la formation ;
- favoriser l'égalité d'accès aux lycées et écoles de production.

Pour les familles boursières, il s'agit de verser une aide forfaitaire selon statut et niveau de bourse et de faciliter la gestion par les établissements.

Pour les familles non-boursières, il s'agit de fournir une aide financière unique selon revenu, nombre d'enfants et statut, et de garantir équité et transparence.

Premiers équipements des lycéens

Le dispositif soutient les familles d'élèves en formations professionnelles en finançant leurs premiers équipements : matériel, outillage, tenues et équipements de protection.

La collectivité souhaite aider le pouvoir d'achat, promouvoir l'égalité d'accès à la formation et donner aux établissements l'autonomie dans l'utilisation de la subvention.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il s'étend également aux Écoles de Production de Bourgogne-Franche-Comté.

Ressources pédagogiques

L'objectif est d'accompagner les établissements dans l'acquisition de ressources pédagogiques tout en :

- favorisant l'enseignement pour tous et l'égalité des chances ;
- donnant de l'autonomie aux établissements pour choisir les supports adaptés à leurs pratiques pédagogiques ;
- permettant une meilleure planification des besoins et achats de manuels ou ressources pédagogiques ;
- soutenant le pouvoir d'achat des familles en prenant en charge financièrement les ressources pédagogiques.

Descriptif des programmes budgétaires

Donner les moyens de fonctionner aux lycées et prendre en charge leur équipement

Programme 22P08 – Acquisition de matériels

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P08	Acquisitions de matériels				23 490,52	-	0,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 22P15 – Fonctionnement des lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P15	Fonctionnement des lycées	79 799 891,06	79 608 288,96	99,76%			

Dotation de fonctionnement

La Région est responsable du financement du fonctionnement des lycées publics et doit notifier chaque année, avant le 1^{er} novembre, la dotation globale de fonctionnement. Dans un contexte de forte inflation et de hausse des coûts de l'énergie, elle soutient 128 lycées publics accueillant environ 85 000 élèves.

La dotation est calculée selon des règles communes et objectives, tenant compte des spécificités de chaque établissement (effectifs, surfaces, formations, coûts énergétiques, contrats obligatoires, etc.), ainsi que de certaines recettes propres des lycées. Malgré des efforts importants de sobriété énergétique ayant permis une baisse de 16 % des consommations entre 2021 et 2023, les dépenses restent en hausse du fait de l'inflation.

Pour 2025, une part des recettes d'hébergement/restauration et, pour 16 lycées, une fraction des fonds de roulement excédentaires, est déduite de la dotation.

La dotation se compose à 20 % d'une part « enseignement » et à 80 % d'une part « fonctionnement », principalement consacrée à la viabilisation (énergie, eau), aux contrats obligatoires et à l'entretien. La dotation nette, versée globalement et sans affectation, permet aux lycées de couvrir l'ensemble de leurs charges courantes, dans le cadre d'un dialogue de gestion poursuivi avec la Région.

Au final, et compte-tenu de l'ensemble de ces paramètres, la dotation globale de fonctionnement pour l'année 2025 est par rapport à celle de 2024 en augmentation de 11 894 340 € (+ 26 %). Elle s'élevait ainsi à 58 247 241 € et se décompose comme suit :

- pour les lycées de l'Education nationale, la dotation 2025 s'élève à 51 400 511 €,
- pour les lycées agricoles, la dotation 2025 s'élève à 6 846 730 €.

Dotations complémentaires

Ces crédits permettent aux établissements de faire face à des dépenses exceptionnelles ou imprévisibles. Le contexte actuel d'augmentations importantes des coûts de la viabilisation ne permettait plus à certains établissements, déjà fragiles, de faire face aux factures de gaz, d'électricité, etc.

Après analyses approfondies des situations financières des établissements identifiés comme fragile et qui ont donné lieu pour les situations les plus problématiques à des dialogues de gestion, quatre dotations complémentaires de fonctionnement ont été accordées.

Après analyses approfondies des situations financières des établissements identifiés comme fragiles, complétées pour les situations les plus problématiques à des dialogues de gestion, 4

dotations complémentaires de fonctionnement ont été accordés pour un montant total de 485 340,06 €.

Forfait d'externat

Le Code de l'Education impose à la Région une participation au fonctionnement des lycées privés sous contrat avec l'Education nationale (forfaits d'externat « part matériel » et « part personnel »). Le forfait 2025 attribué à chaque établissement a été calculé selon le principe de parité avec les établissements publics.

Les établissements privés sous contrat avec le ministère de l'agriculture ne relèvent pas du forfait d'externat, l'Etat finançant par le biais d'une dotation spécifique leurs charges de fonctionnement.

Aussi, la Région doit financer les dépenses de fonctionnement des classes des lycées sous contrat d'association avec le ministère de l'éducation nationale, sous la forme de deux contributions forfaitaires : « part personnel non enseignant » et « part matériel ». Elles doivent être calculées par élève et par an et correspondre au coût moyen d'un élève externe dans les lycées de la Région (principe de parité).

L'enveloppe totale du forfait au bénéfice des 36 établissements privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale cumulant la part « matériel » : 693 €/ élève et la part « personnel » : 634 € / élève s'élevait à 19 731 163 € pour 14 869 élèves.

Ecoles de production

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement technique privés hors contrat, à but non lucratif, déclarés aux rectorats des académies et labellisés au niveau national par la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP).

Ces « écoles entreprises » se donnent pour objectif d'accueillir et d'accompagner un public de 14 à 18 ans en rupture scolaire et en situation d'exclusion, et constituent donc une véritable alternative de formation pour ces publics en difficulté. La pédagogie est basée sur la mise en situation de production réelle avec un suivi personnalisé. La durée d'un cursus est de deux ans pour un CAP et de deux années supplémentaires pour un bac professionnel.

La Région comptait à la rentrée 2025 huit écoles de production.

Ecole de Production	Nb d'élèves prévisionnel
EDP de Besançon	44
EDP de Chalon sur Saône	23
EDP de Biches	8
EDP de Cravanche	14
EDP de Dijon	15
EDP de Dole	26
EDP de Le Creusot	13
EDP St Loup sur Semouse	15
TOTAUX	158

Les subventions de fonctionnement versés aux écoles de production en 2025 s'élèvent à un montant total de 704 400,00 €.

Prime d'assurance véhicule

Dans le cadre des missions qu'elle doit assurer, la Région est amenée à recourir à des sociétés prestataires de services afin de mener des actions nécessaires au bon fonctionnement des lycées. A ce titre la Région assure les véhicules des lycées de la région.

L'assurance des véhicules des lycées a été confiée à BALCIA INSURANCE, au titre d'un nouveau contrat qui a pris effet au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 5 ans.

Le montant payé au titre de l'exercice 2025 s'élève à 421 340,32 €.

Frais de réception

Les directions de la Région en lien avec les lycées sont amenées à organiser diverses rencontres et manifestations qui engendrent des frais de réception, fournitures, prestations diverses.

Il s'agit principalement :

- de la rencontre estivale début juillet avec l'ensemble des équipes de direction des lycées, les autorités académiques et les élus et directions régionales en charge de l'éducation ;
- des réunions en cours d'année avec les groupes de concertations proviseurs et adjoints gestionnaires et les rencontres avec des équipes de direction d'établissements ;
- des rencontres des réseaux d'encadrants techniques des lycées ;
- de la rencontre annuelle dans le cadre de la mission égalité femmes - hommes avec des agents techniques.

Le montant payé au titre de l'exercice 2025 s'élève à 9 816,58 €.

Déchets toxiques

Dans le cadre des missions qu'elle doit assurer, la Région est amenée à recourir à des prestataires de services afin de mener à bien des actions nécessaires au bon fonctionnement des lycées.

Les rectorats des académies de Dijon et Besançon ont constaté la présence de sources et déchets radioactifs dans les lycées bourguignons et francs-comtois.

Une réunion en présence de l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN), du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA), des représentants du Rectorat et de la Région, a permis de mettre en œuvre des actions pour l'enclenchement de la collecte de ces déchets.

Deux commandes pour la récupération des déchets radioactifs « sources scellées » ont été passées en 2020 puis en 2023.

S'agissant des sources non scellées, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a fait parvenir dernièrement l'accord préalable chiffré pour la reprise de ces déchets.

Le montant payé au titre de 2025 s'élève à 3 378,00 €.

Subventionnement de prestations de services acquises par les lycées de Bourgogne-Franche-Comté (type subventions – Transfert de matériel entre établissement, prestation ménages, etc. –)

Des crédits du budget primitif ont permis de compléter les dotations de fonctionnement afin de couvrir des dépenses exceptionnelles non prévues. Dans ce cadre, une subvention a été attribuée au lycée Romain Rolland de Clamecy pour financer le nettoyage du gymnase du collège sur l'année scolaire 2024-2025, les dispositions financières pérennes ne prenant effet qu'à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le montant payé au titre de 2025 s'élève à 5 610,00 €.

Programme 22P18 – Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P18	Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ	2 838 834,96	2 714 763,34	95,63%	-	-	

Ressources pédagogiques

La Région, pour assurer l'égalité des chances dans l'accès au savoir, finance la gratuité des ressources pédagogiques et soutient le pouvoir d'achat des familles. Le mode de gestion repose sur le versement direct de subventions aux établissements qui procèdent aux achats. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 20 € par élève attribuée à chaque établissement. La dotation est gérée en autonomie par l'établissement pour l'achat de ses ressources pédagogiques, sans contribution des familles.

Premiers équipements

Afin de favoriser l'égalité des chances, la Région a choisi d'aider les jeunes s'orientant vers des filières professionnelles porteuses d'emplois (hôtellerie, agriculture, BTP, électrotechnique, automobile, etc.) en allégeant leurs dépenses de premiers équipements. L'aide de la Région permet l'acquisition en priorité de matériels individuels de protection offerts aux jeunes mais également d'équipements collectifs qui deviennent propriété de l'établissement. La dotation est utilisée prioritairement pour l'achat d'équipements individuels de protection pour l'élève (exemple : les tenues). Les barèmes forfaitaires par élève ont été définis, allant de 20 € à 300 €.

Les dotations forfaitaires 2025 au titre du dispositif « Premiers équipements des lycéens » ont été versées en intégralité et en une seule fois après le vote de la Commission permanente et notifiés aux établissements scolaires afin qu'ils puissent réaliser leurs achats.

Programme 22P20 – Equipement

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P20	Equipement				1 452 546,27	1 452 039,57	99,97%

La politique d'équipement des lycées répond aux besoins des établissements dans leurs différentes fonctions : équipements mobiliers des locaux, renouvellement d'équipements obsolètes, équipements pédagogiques liés à l'évolution des contenus de formation et les équipements de restauration.

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

1 452 039,57 € ont été versés en 2025 au titre des équipements, notamment :

Exemples d'acquisition d'équipements	Montant payé
28106-SARL EMANN FRERES SOC	
MI 2024-U0065. Lycées : matériel de restau. Mat et équip de laverie. EREA Beaune	57 386,59
2925-UGAP	
Cde UGAP_LP Mandela_dispositif de bionettoyage vapeur	5 522,82
Dumaine : table à repasser chauffante	5 462,16
41333-EPLEFPA DE FONTAINES	
413332310 FONTAINES LEGTA -Acq - 1 Acq.parc de manipulation et de contention -SO	54 000,00
47049-SARL BRESSE BOURG MACHINES	
MS 2024-0753. Lycées : équip génie bois. Scie circulaire à format compacte	47 339,66
50178-SAS MAISON HOTELIERE	
MI 2024-0885. Lycées : équip resto pédago. Lave batterie à capot. Vauban	30 204,00
58164-SAS HORIS THIRODE	
M1 2024-U0071. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de cuisson. LEGTA Beaune	20 758,27
MS 2024-0887 - Lycées : resto pédago. Lave-vaisselle à capot. Friant	3 828,00
62820-SAS JEULIN	
**M2024-0860. CARNOT Equip sciences physiques hors mesures élec	1 107,00
**MI 2020-A0031. Lycées : mobilier de sciences. V. Hugo	18 445,99
MI 2023-0117. Lycées : mobilier d'internat et literie. Belin. Rectifié au mt commandé	24 990,55
MI 2024-U0056. Lycées : matériel de restauration. Matériel et équipement de cuisson Cuvier	64 825,85

Un effort financier significatif permettant aux établissements de disposer d'équipements modernes, sécurisés et adaptés aux évolutions pédagogiques et aux besoins économiques des territoires.

Programme 22P22 – Investissements lycées privés

En 2025, la Région Bourgogne-Franche-Comté a alloué 500 000 € de subventions aux établissements privés d'enseignement agricole sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, pour financer travaux et acquisitions de matériels à raison de 350 000 € pour les Maisons Familiales Rurales (MFR) et 150 000 € pour les établissements du CNEAP et UNREP.

Ces crédits ont permis de financer 19 dossiers d'équipements et 8 dossiers de travaux, avec conventions types signées selon le type d'opération et sous éco-conditionnalité pour les bâtiments.

897 215,66 € ont été versés au titre de 44 paiements, correspondant à des subventions attribuées lors des exercices précédents.

Objet	Montant payé
CP 15/11/24 - EDP Biches - Subvention d'investissement 2024	73 093,60
Sub 2024 : Laverie du restaurant scolaire SO	71 395,00
Sub 2022 SSI, classe et internat, passerelle, mobilier SO	60 237,10
Sub 2024 : Acquisition de matériels informatiques SO	48 744,00
Sub 2024 : Panneaux photovoltaïques gymnase AC1	41 440,00
Sub 2024 : installation d'éclairages LED PSO	36 196,17
Sub 2024 : Remplacement chaudière (production ECS) SO	31 923,00
Sub 2024 : Acquisition de matériels numériques SO	30 607,00
Sub 2024 : Chaudières, sécurité, chéneaux, salles, escalier, internat AC1	28 982,80
Sub 2024 : Réhabilitation des cuisines (T1) AC1	27 872,07
CP 15/11/24 - EDP DIJON - Subvention d'investissement 2024	27 864,00
Sub 2024 : Chaudières, sécurité, chéneaux, salles, escalier, internat AC2	22 364,40
Sub 2024 : Equipement service de restauration AC1	22 095,78
Sub 2024 : mobiliers scolaires et matériels salles info SO	22 076,00
Sub 2024 : Acquisition de matériels numériques PSO	21 006,24

Programme 22P23PR – Plan de relance 2020 Lycées privés

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P23PR	Plan de relance 2020 Lycees privés				263 606,40	85 611,20	32,48%

En complément de la dotation annuelle, 2 M€ en 2021 et 1,65 M€ en 2022 ont été alloués par la Région dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) pour des travaux dans les lycées privés concourant spécifiquement à réduire les consommations d'énergie et des travaux de mise en conformité des bâtiments.

Compte tenu des contraintes budgétaires régionales, la Région a suspendu son intervention au budget 2023. Néanmoins, des versements sont intervenus en 2025 au titre d'acomptes ou de soldes de subventions accordées précédemment, aussi bien au niveau de la dotation annuelle que de l'enveloppe PAIR.

Programme 22P34 – Equipement des lycées PPE hors restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P34	Equipement des lycées PPE hors restauration				8 006 735,84	7 999 684,52	99,91%

Les lois de décentralisation ont confié à la Région la charge des équipements des lycées.

Financement des matériels (subventions ou achats)

Dans le cadre du premier équipement, du renouvellement ou de la gestion de matériels des lycées, la Région Bourgogne-Franche-Comté attribue des dotations pour l'acquisition de différents biens mobiliers ou l'amélioration des matériels à destination des lycées.

Ces différentes dotations peuvent soit résulter de l'ouverture de nouvelles sections, soit être le complément ou le renouvellement nécessaire au maintien du niveau d'accueil des établissements : externat, internat, demi-pension, etc. mais aussi répondre à des besoins de renouvellement de matériels hors normes de sécurité.

Une procédure dématérialisée (Plan Pluriannuel d'Equipement), permet aux établissements d'exprimer, chaque année, leurs besoins en matériels pédagogiques. Elle favorise l'anticipation et la répartition des dotations et facilite ainsi l'acquisition directe des matériels via la réalisation de marchés publics ou l'attribution de subventions.

Ces demandes d'équipements font l'objet d'une étude conjointe avec les autorités académiques : les corps d'inspection ont la possibilité de piloter une filière et de recommander l'acquisition d'un même équipement pour plusieurs établissements, favorisant ainsi le travail collaboratif entre les lycées, la formation des enseignants et une homogénéité du parc de matériels.

La Région veille aussi aux impacts sur l'infrastructure et l'environnement, au respect des normes de sécurité, aux contraintes de livraison (accessibilité, manutention nécessaire...) et à anticiper la réalisation des travaux préalables à l'installation des équipements.

PPE Agents

Le marché M2025-0294 illustre un déploiement massif et structuré d'équipements de nettoyage, principalement des chariots de ménage modulables, au bénéfice d'un très grand nombre d'établissements d'enseignement (lycées, LGT, LEGTA, LPO, EPLEFPA...).

L'investissement est conséquent en faveur :

- de l'amélioration des conditions de travail des agents ;
- de l'harmonisation des équipements ;
- et de la modernisation des pratiques de nettoyage (pré-imprégnation, lavage complet, modularité).

Les actions menées ont permis de moderniser et renouveler les équipements dédiés à l'entretien des locaux, à la maintenance des bâtiments et aux espaces extérieurs. Elles améliorent directement les conditions de travail, la sécurité et la performance des agents.

Les investissements portent sur des matériels professionnels structurants (autolaveuses, monobrosses, aspirateurs, équipements électriques).

Plusieurs établissements ont bénéficié de dotations adaptées à leurs besoins spécifiques, y compris des remplacements stratégiques.

Des subventions ont notamment été versées pour les actions suivantes :

- entretien des locaux : matériels de nettoyage et de lavage (autolaveuses, monobrosses, aspirateurs, chariots) ;
- maintenance des bâtiments : outillage et équipements techniques (échafaudages, postes à souder, compresseurs) ;
- espaces verts et extérieurs : équipements motorisés (tondeuses, débroussailleuses, souffleurs) ;
- linge, hygiène et logistique : lave-linge, sèche-linge et matériels associés ;
- sécurité et équipements des agents : matériels de prévention, manutention et équipements polyvalents.

PPE Véhicules

La Région a acquis des véhicules au bénéfice des lycées.

PPE Mobilier

Une politique d'investissement ambitieuse a été mise en œuvre pour moderniser et harmoniser les équipements mobiliers des lycées. Les actions ont concerné les salles de classe, laboratoires scientifiques, CDI, internats, espaces de restauration, de convivialité et extérieurs.

Parallèlement, les subventions versées ont permis de renforcer le confort des élèves, d'améliorer les conditions de travail des agents et d'optimiser la fonctionnalité des locaux, notamment dans les laboratoires, internats et espaces collectifs.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une démarche durable et ciblée, contribuant à une qualité d'accueil renforcée et au bon fonctionnement du service public.

PPE Pédagogique

Une politique d'investissements dans les lycées a été conduite, visant à moderniser et diversifier les équipements pédagogiques.

Les actions ont porté sur plusieurs domaines notamment :

- **Sciences et laboratoires** : acquisition d'équipements EXAO Expérimentation Assistée par Ordinateur, instruments de mesure, mobiliers scientifiques et systèmes de marquage laser pour expérimentations et travaux pratiques ;
- **Sports et musculation** : renouvellement des accessoires et matériels pour salles de sport et activités extérieures ;
- **Génie, productique et mécanique** : achat de machines-outils (tours CN, centres d'usinage, simulateurs de peinture, équipements génie bois et procédés de l'eau) ;

- **Agriculture et espaces verts** : chargeuses, semoirs et équipements didactiques pour filières professionnelles ;
- **Développement durable et énergies** : stations hydrogène et équipements pédagogiques liés à l'énergie et aux procédés durables.

Ces investissements majeurs témoignent de la volonté d'offrir aux lycées des équipements à la pointe de la technologie, alliant innovation pédagogique, productique, sciences appliquées et transition énergétique, afin de renforcer la qualité de l'enseignement et des formations professionnelles.

Équipement	Montant payé
Equipement maintenance VLPL. Système de calibrage des ADAS	119 421,60
Equip. énergétique et dév durable. Station hydrogène autonome	96 164,28
Equip. génie bois. Scie à panneaux numérique	92 280,00
Equip. prod et mécanique. Centre d'usinage CN4 axes type 1. Haag.	79 157,52
Equip. prod mécanique. Centre d'usinage CN4 axes type 1. Cassin	79 157,52
Equip. génie et procédés de l'eau. Machine anodisation. Avance 30%	69 459,84
Équipements agricoles et espaces verts. Semoir en ligne	40 200,00
Equip. pluritechno didactisés. Simulateur de peinture	32 373,00
Equip agricole et espaces verts. Chargeuse compacte. Faure	33 700,00
Equip. génie bois. Cabine de vernissage	33 048,96

Attribution d'une dotation dite CRM (Contribution au Renouvellement des Matériels)

La Région verse aux lycées publics une dotation, en complément du PPE (subventions ou des achats directs qu'elle effectue pour le matériel). Elle permet aux lycées l'autonomie et de la réactivité dans l'acquisition de certains équipements cités ci -après, pour lesquels l'utilisation de la procédure PPE n'apporte pas de plus-value. 1,2 M€ ont été réalisés à ce titre en 2025.

Programme 28P03 – Actions périscolaires et services à la restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P03	Actions périscolaires et services à la restauration	1 168 148,25	931 462,77	79,74%			

La Région a développé divers modes d'interventions et de financement pour permettre aux lycées de mener en propre des actions péri pédagogiques et culturelles, de s'inscrire dans des propositions mises en œuvre par la Région ou de bénéficier de propositions culturelles portées par des acteurs que la Région conventionne. La Région a décidé de concentrer son intervention sur des propositions spécifiques en matière péri pédagogique.

Aussi, la commission permanente du 11 avril 2025 a abrogé le règlement d'intervention EVEIL. En effet, les lycées gardent la faculté de réaliser les actions péri-éducatives de leur choix, en les finançant sur la dotation globale de fonctionnement.

EVEIL

La Région a financé, par l'intermédiaire du dispositif EVEIL (enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens) quelques 700 projets péripédagogiques portés par les lycées publics et privés.

En 2025, 74 242 € ont été versés pour le financement des 19 projets restants sur la campagne 2023/2024, et 545 947,71 € pour le financement de 142 projets sur la campagne 2024/2025.

Echappée littéraire (projets, agence livre et lecture et acquisition d'ouvrages)

L'objectif est de promouvoir la littérature et la création contemporaine de langue française. La Région organise un prix littéraire qui permet chaque année à une vingtaine de lycées volontaires d'y faire participer des classes et leurs élèves (rencontres avec les auteurs, mise en œuvre de projets pédagogiques dédiés, sélection des auteurs pour la remise du prix).

Pour l'édition 2024/2025 réalisée avec 27 lycées participants, une acquisition de 133 collections des ouvrages en compétition et 54 rencontres ont été effectuées dans les lycées avec les 8 auteurs sélectionnés, s'ajoutent 8 prestations d'animations avec les libraires partenaires, 12 projets menés en lien avec le dispositif, la rémunération et l'accompagnement des auteurs et autrices dans les lycées avec la réalisation de vidéos de leurs interviews.

Pour l'édition 2025/2026 en cours, 84 019,27 € sont engagés avec 29 lycées participants pour l'acquisition de 146 collections des ouvrages en compétition, la programmation de 58 rencontres dans les lycées avec les 8 auteurs sélectionnés, la réalisation de 9 prestations d'animations avec les libraires partenaires, la conduite de 16 projets en lien avec le dispositif, la rémunération et l'accompagnement des auteurs et autrices dans les lycées avec la réalisation de vidéos de leurs interviews.

BFC Reporter

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'initier aux médias et à l'information et ainsi d'exercer leur citoyenneté. Les jeunes lycéens sont invités à concevoir avec l'aide de professionnels des productions. Depuis 2023, il y a une intensification de sa dimension formative grâce à l'intervention de journalistes dans les lycées auprès des équipes sélectionnées ainsi que de dessinateurs de presse. Il aboutit à la production d'un magazine collectif avec les dix lycées volontaires lors d'une journée hackathon. Le magazine réalisé à cette occasion est diffusé largement.

12 302,06 € permettent la participation de 10 lycées au hackathon organisé le 27 mars 2025, qui ont bénéficié d'une formation de 6h avec un journaliste professionnel et de l'intervention de 2h d'un dessinateur de presse, de l'accompagnement de leur journaliste référent lors de la journée hackathon et de l'édition de 1000 exemplaires du magazine commun réalisé à l'issue de la journée.

Dispositif OSE

Il s'agit d'un nouveau dispositif initié en 2022 au titre du plan de mandat qui vise à soutenir et valoriser la dynamique de projets proposés et menés par les jeunes lycéens membres des instances représentatives dans leur établissement. L'objectif est de conforter leur capacité d'action et de mobilisation au bénéfice de la communauté éducative. La proposition a vocation à s'adresser à une vingtaine d'établissements chaque année.

38 713,13 € permettent aux 20 lycées candidats de mener les actions avec les élèves engagés et d'organiser la journée de restitution des projets qui s'est déroulée le 13 mai 2025 au lycée Le Corbusier à Lons-le-Saunier.

ECOLYCEE

La Région conduit des démarches afin de répondre aux enjeux du développement durable par le biais d'une charte régionale « Ecolycée », qui a pour objectif de faire évoluer les comportements des lycéennes et lycéens et de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Depuis 2021, les démarches « Ecolycée » et « E3D » partagent une procédure de labellisation commune, incluant une grille d'auto-positionnement en ligne via ECLAT BFC.

Les lycées évaluent 24 items répartis en trois domaines : pédagogie et formation, gestion durable, et pilotage de l'éducation au développement durable, en lien avec les ODD 2030.

Les établissements progressent à travers trois niveaux : Engagement, Approfondissement et Expert.

La validation est conjointe entre la Région, les rectorats et la DRAAF, avec des comités techniques et visites sur site.

Journée Ecolycée du 18 novembre 2025 au Lycée Le Corbusier à Dole

L'objectif est de développer expérimentation, échanges et inspiration autour du développement durable

- 9 lycées labellisés Niveau 3 – Expert,
- 100 convives ont partagé un repas 100 % local,
- 5 ateliers participatifs : paysage, maçonnerie, architecture, électricité & réemploi, installations thermiques,
- Projection d'un film pédagogique sur un chantier au Maroc avec l'association « eauSoleil ».

Vert'Ecolycée 2025 – Synthèse

Il s'agit de soutenir la végétalisation des lycées avec des plantations d'arbres, arbustes et plantes locales adaptées au climat :

- Budget subvention investissement pré-fléché 2025 : 50 000 €
- Dossiers présentés : 24 → 42 000 € attribués
- Subventions individuelles : 400 à 2 500 €

- Répartition régionale : Côte-d'Or (3), Doubs (3), Jura (3), Nièvre (5), Haute-Saône (2), Saône-et-Loire (5), Yonne (3)

Programme 28P04 – Prestations de services

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P04	Prestations de services	764 932,34	462 808,55	60,50%			

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 28P05 – Aides restauration hébergement et sport scolaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P05	Aides restauration hébergement et sport scolaire	4 575 675,45	4 248 582,66	92,85%			

Installations sportives

Le code de l'éducation (article L214-4) prévoit que les équipements nécessaires à la pratique de l'éducation physique et sportive doivent être prévus à l'occasion de la création d'établissements publics locaux d'enseignement.

Tous les établissements ne bénéficient pas d'équipements suffisants pour répondre aux besoins du sport scolaire (et du sport UNSS). Dans un objectif de mutualisation, et conformément au code de l'éducation, des conventions sont passées entre les établissements publics locaux d'enseignement, leur collectivité de rattachement et les propriétaires d'équipements sportifs afin de permettre la réalisation des programmes scolaires de l'éducation physique et sportive.

Depuis 2020, les montants liés aux « installations sportives » ne sont plus intégrés dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement. Une dotation spécifique est attribuée à l'ensemble des établissements.

Pour des conventions antérieures à ce changement, la Région peut être amenée à régler les factures émises par les collectivités propriétaires des équipements sportifs.

905 269,27 € ont été réalisés en 2025.

Aide au fonctionnement de la restauration de l'internat et de l'hébergement

En application du règlement d'intervention n° 50.02, voté par délibération du 12 avril 2024, la Région procède à l'attribution de subventions de fonctionnement pour aider les établissements sur les dépenses nécessaires à la continuité des services de restauration et d'hébergement avec :

- le versement des aides sur présentation des justificatifs de dépenses pour :
 - les réparations urgentes de matériels de restauration nécessaires à la continuité du service,

- les déficits accidentels du service d'hébergement et de restauration,
- les remboursements de traitements sanitaires urgents ;
- le versement des aides sur présentation des justificatifs pour les subventions inférieures ou égales à 4 999 € et versement d'une avance de 80 % après notification et solde sur présentation des justificatifs de dépenses pour les subventions supérieures ou égales à 5 000 € pour les opérations suivantes :
 - les transports des internes et/ou demi-pensionnaires,
 - les hébergements temporaires dans une autre structure,
 - les locations de matériels nécessaires à la continuité du service,
 - les surcoûts induits par l'intervention d'un prestataire pour la livraison de repas.

Les dépenses liées aux subventions dans le cadre d'AFRI s'élèvent à 693 733,39 € pour 2025.

Aide aux familles pour la restauration « tarification sociale »

Lors de l'Assemblée plénière du 15 juillet 2024, la Région a adopté les modalités de mise en œuvre pour 2025 des dispositifs de tarification sociale, généralisés depuis 2018 à l'ensemble des lycées publics et privés de Bourgogne-Franche-Comté.

Le dispositif d'aide aux élèves boursiers concerne les demi-pensionnaires au forfait et les internes (hors apprentis et étudiants post-bac) scolarisés dans les établissements publics et privés. Il prévoit une aide modulée selon l'échelon de la bourse nationale, comprise entre 160 € et 180 € pour les demi-pensionnaires et entre 300 € et 400 € pour les internes. Cette aide est déduite des factures de pension ou de demi-pension des deuxième et/ou troisième trimestres, indépendamment du reste à charge des familles après déduction de la bourse.

Les subventions seront versées en une seule fois à la notification. Une régularisation pourra intervenir en fonction des décisions du Rectorat et de la DRAAF relatives au nombre d'élèves boursiers.

Public	DP		Interne		Total	
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Total
	6 309	1 063 060	2 407	824 500	8 716	1 887 60,00
Privé	DP		Interne		Total	
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Total
	840	141 360	911	309 450	1 751	450 810
Total	7 149	1 204 420	3 318	1 133 950	10 467	2 338 370

Intégré au dispositif de tarification sociale depuis l'année scolaire 2022/2023, le soutien aux familles non boursières vise les ménages dont les revenus dépassent légèrement les plafonds des bourses nationales. Lors de l'Assemblée plénière du 15 juillet 2024, les plafonds d'éligibilité pour les non-boursiers ont été revalorisés de plus de 20 %, élargissant ainsi le nombre de bénéficiaires potentiels.

Cette aide s'adresse aux lycéens (y compris 3^e prépa-métiers et 4^e/3^e agricoles) scolarisés en Bourgogne-Franche-Comté, non bénéficiaires d'une bourse d'État, inscrits à la demi-pension ou à l'internat au forfait annuel, et rattachés fiscalement au demandeur. Elle s'élève à 130 € par an pour les demi-pensionnaires et 250 € pour les internes.

TOTAL					
DP		Interne		Total	
Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
502	65 260	357	89 250	859	154 510

Programme 28P06 – Equipements restauration et péri-pédagogique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P06	Equipements restauration et péri-pédagogiques				1 932 938,70	1 924 689,43	99,57%

Avec 117 sites de restauration dans les lycées publics (dont 4 équipés de « cuisines satellites ») qui servent chaque année 10,5 M de repas servis à quelques 63 000 demi-pensionnaires et internes, la restauration scolaire représente un enjeu majeur.

La Région veille à renouveler régulièrement les équipements afin de garantir la sécurité sanitaire, la qualité des repas et de bonnes conditions de travail pour les personnels :

- chaîne du froid (chambres froides, vitrines),
- production du chaud (fours, cuiseurs),
- distribution et lavage,
- petit matériel.

L'accord-cadre sur 4 ans (2022/2026), structuré en 4 lots ou familles (3 lots multi attributaires et 1 lot mono attributaire à bons de commande), permet de lancer des marchés subséquents pour acquérir du matériel neuf. Dans des cas très marginaux liés à un besoin de matériel spécifique ou à celui d'une livraison rapide permettant d'éviter la rupture de la continuité de service, l'achat hors accord cadre pourra être réalisé.

Pour les subventions, une enveloppe financière dédiée a été réservée dans le cadre du budget 2025. Elles sont proposées lorsque la spécificité du besoin ou la situation d'urgence rend préférable l'achat par le lycée lui-même.

Une procédure mise en place en juillet 2022, permet aux établissements d'exprimer et surtout de motiver leurs besoins, accompagnée systématiquement de deux devis. Ces dotations ont pour finalité de remplacer des matériels vétustes en urgence.

Ainsi, pour les EPLE concernés la Région contribue à garantir la continuité du service de restauration des établissements correspondants et à conforter la sécurité et la santé des agents affectés à cette mission.

1 924 689,43 € ont été versés au titre de ce dispositif en 2025.

Objet	Montant payé
MI 2022-B0012. Lycées : matériel spécifique de fabrication, service et manutention. Avance 15% BDC8	156 044,82
MI 2022-0525. Déploiement logiciels EASILYS lycées FC et maint lycées BFC. Licences module équip	104 223,43
M1 2025-U0088. Lycées : équip de restauration. Mat et équip distrib maîtrise temp. 8eMS. Avance 15%	96 761,30
MI 2022-0525. Logiciels EASILYS lycées FC et maint lycées BFC. Acquisition de licence Module Equipement 2025	72 174,00
MI 2024-U0071. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de cuisson. Fourier. 90% formation non faite	48 211,47
SF_CP 21/11/2025 - Acquisition d'une marmite basculante à bain marie LPO L. Blum LE CREUSOT	34 923,60
SF_CP 21/11/2025 - Acquisition d'un robot multifonctions LEGT La Prat's CLUNY	27 133,20
MI 2024-U0071. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de cuisson Parriat	21 379,82
SF_CP26/09/2025_Acquisition d'une vitrine réfrigérée	19 200,00
S_SF_CP 21/11/2025 - SF Acq chariots à niveau constant pour distri plateaux Lycée R. Follereau BELFORT	13 544,76
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BDC8. Nodier	12 704,35

Programme 20P07 – Intérêts moratoires – lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P07	Intérêts moratoires - Lycées	15 000,00	1 543,97	10,29%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

Numérique éducatif

Eléments de contexte 2025

La loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 (dite loi Peillon) a inscrit le numérique comme un puissant levier d'action pour transformer l'école et privilégier la réussite éducative de tous les élèves. Il doit permettre l'émergence de nouvelles pratiques au service des élèves et des enseignants.

Dans ce cadre et en lien avec ses orientations politiques, la Région Bourgogne-Franche-Comté mène depuis plusieurs années une politique globale de développement des outils numériques aux côtés des lycées.

Elle est ainsi responsable de l'acquisition, de la maintenance et du bon fonctionnement des équipements informatiques des EPLE. Elle assure ainsi l'exploitation, l'administration et la gestion quotidienne des systèmes d'information des lycées.

L'ambition principale de la Région dans ce domaine est de contribuer à accroître, dans les meilleures conditions, les usages éducatifs du numérique dans les établissements et d'accompagner les communautés éducatives dans cette évolution.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 22P10 – Environnement numérique de travail

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P10	Environnement numérique de travail	294 977,44	243 215,75	82,45%			

Déployé depuis la rentrée 2019, pour l'ensemble des lycées, l'ENT ÉCLAT-BFC s'adresse à tous les acteurs de la communauté éducative.

Les crédits de paiement inscrits ont permis de financer l'utilisation de la plateforme ECLAT-BFC et de mettre en œuvre les actions d'accompagnement nécessaires.

Programme 22P11 – Fourniture d'accès internet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P11	Fournitures d'accès à internet	832 577,25	804 483,75	96,63%			

La Région s'est fortement investie pour l'arrivée du Très Haut Débit dans tous les lycées éligibles à la fibre optique. Les premiers accès ont été réalisés grâce à des liaisons fournies par un opérateur privé. En parallèle, depuis 2021, les lycées sont progressivement raccordés au réseau GFU (Groupe fermé d'Utilisateurs) BFC-Connect.

Le budget alloué sur ce programme a permis de couvrir les dépenses liées à la fourniture des connexions Internet aux lycées publics via un opérateur privé.

Programme 22P12 – Investissement numérique dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P12	Investissement numérique Lycées				5 300 000,00	5 254 378,05	99,14%

La Région veille à ce que les établissements publics puissent remplir leurs missions de manière optimale, en sélectionnant les équipements informatiques les plus adaptés à chaque contexte. Pour équiper les lycées, elle procède à l'acquisition de matériels qu'elle met à disposition des établissements.

Les crédits 2025 ont permis de financer :

- le renouvellement du parc informatique ;
- l'évolution des infrastructures réseaux ;
- les projets numériques innovants ;
- l'acquisition de logiciels spécifiques non pédagogiques.

En 2025, la Région a notamment financé :

- une solution antivirus déployée dans les 128 lycées, pour un montant de 210 000 € sur 3 ans, dépense jusque-là prise en charge par l'Etat ;
- le renouvellement des serveurs des lycées agricoles pour un montant de près de 280 000 € ;
- le renouvellement des postes informatiques des lycées (2 820 écrans, 5 015 PC fixes, 1 173 portables) pour un montant total d'environ 2,4 M d'€.

Par ailleurs, elle a validé 12 projets numériques. Ces projets, qui font appel à l'utilisation de solutions numériques (équipements, logiciels, ressources ...), permettent d'impulser une nouvelle dynamique dans la transmission des savoirs et de développer ou de créer de nouvelles pratiques numériques d'appropriation des connaissances et des compétences.

Programme 22P13 – Fonctionnement du numérique éducatif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P13	Fonctionnement du numérique éducatif	425 086,61	399 888,16	94,07%			

Les crédits inscrits ont permis de couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles et récurrentes et des opérations spécifiques de prestations de service :

- prestations d'assistance et d'accompagnement ;
- abonnement de licences Microsoft ;
- acquisition de petits équipements.

Programme 22P14 – Lycées privés Numérique éducatif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P14	Lycees privées Numérique éducatif	66 958,70	66 958,70	100,00%			

La Région contribue au fonctionnement et à l'investissement des établissements privés dans le cadre de ses compétences obligatoires et de ses politiques volontaristes. Elle a mis en place un dispositif de soutien au financement des abonnements des connexions Internet des établissements privés.

Les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux subventions allouées aux lycées privés en 2025 (à hauteur de 1 200 € / établissement et par an) pour participer aux dépenses supportées par ces derniers au titre de l'année civile 2024.

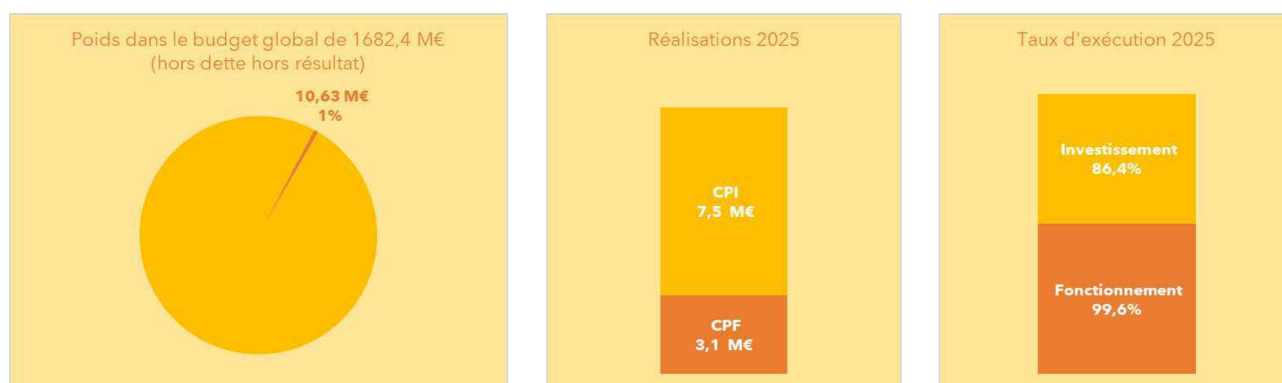
Ce dispositif a pris fin en 2025.

Programme 20P10 – Intérêts moratoires – Numérique éducatif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P10	Intérêts moratoires - Numérique éducatif	1 500,00	993,77	66,25%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

1.8. Apprentissage



Eléments de contexte de l'année 2025

L'axe apprentissage s'inscrit dans un contexte profondément renouvelé par la réforme de 2018, qui a modifié le pilotage et le modèle économique du dispositif. Si la Région n'assure plus le pilotage direct des CFA, elle conserve un rôle majeur à travers un levier financier destiné à soutenir l'aménagement du territoire, l'innovation pédagogique et l'accès à l'apprentissage pour tous les publics. Elle mobilise pour cela des dotations nationales et déploie un soutien volontariste aux CFA, à travers des aides à l'investissement, à la majoration du coût contrat et des appels à projets ciblés, afin de garantir une offre de formation de qualité sur l'ensemble du territoire régional.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 26P01 – Investissements et équipements des CFA

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P01	Investissement et équipement des CFA				8 617 299,13	7 441 875,51	86,36%

Les Régions participent au financement des dépenses d'investissement dans les Centres de Formation d'Apprentis. A cette fin, France Compétences attribue aux Régions une enveloppe annuelle d'investissement.

L'éligibilité de la demande est évaluée au vu des critères suivants :

- enjeu de l'investissement au regard des priorités régionales en lien avec l'aménagement du territoire et du développement économique local ;
- complémentarités financières envisagées, notamment avec les opérateurs de compétences (OPCO) ;

- respect des critères d'éco-conditionnalité ;
- impacts sur l'offre de formation professionnelle initiale existante ;
- perspectives sur l'évolution envisagée de la structure du CFA.

Programme 26P04 – Abondement du coût contrat

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P04	Abondement du coût contrat	3 147 610,39	3 134 187,87	99,57%			

En 2025, la Région a mobilisé plusieurs millions d'euros pour soutenir le fonctionnement des CFA, dont 3,13 M€ ont été mandatés, dans le cadre de la dotation versée par France Compétences. Ce soutien a permis de majorer les coûts contrats d'apprentissage afin de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire et de développement économique, conformément à la loi du 5 septembre 2018.

L'intervention régionale s'est déployée selon deux modalités complémentaires :

- 46,67 % de l'enveloppe via des demandes individuelles au titre du règlement d'intervention n°51.05,
- 53,33 % de l'enveloppe via un appel à projets régional.

Règlement d'intervention n°51.05 « Majoration des coûts contrats apprentissage » :

Adopté en avril 2025, ce dispositif a permis de soutenir prioritairement les premiers niveaux de qualification, l'offre de formation de proximité, les besoins économiques locaux et l'accompagnement des publics les plus fragiles.

En 2025, 1 151 contrats d'apprentissage ont été majorés et 7 actions de développement et de valorisation de l'apprentissage ont été soutenues.

Les soutiens ont porté sur :

- le maintien et le développement de formations dans les territoires ;
- l'adaptation et l'innovation de l'offre de formation ;
- les contrats d'apprentissage dans la fonction publique ;
- l'accompagnement des apprentis en difficulté sociale et financière ;
- la valorisation et la promotion de la voie de l'apprentissage.

Appel à projets régional 2025

Lancé auprès des CFA de Bourgogne-Franche-Comté, l'appel à projets a suscité une forte mobilisation : 84 CFA participants, 208 dossiers déposés, 135 projets retenus.

Les projets soutenus visaient principalement :

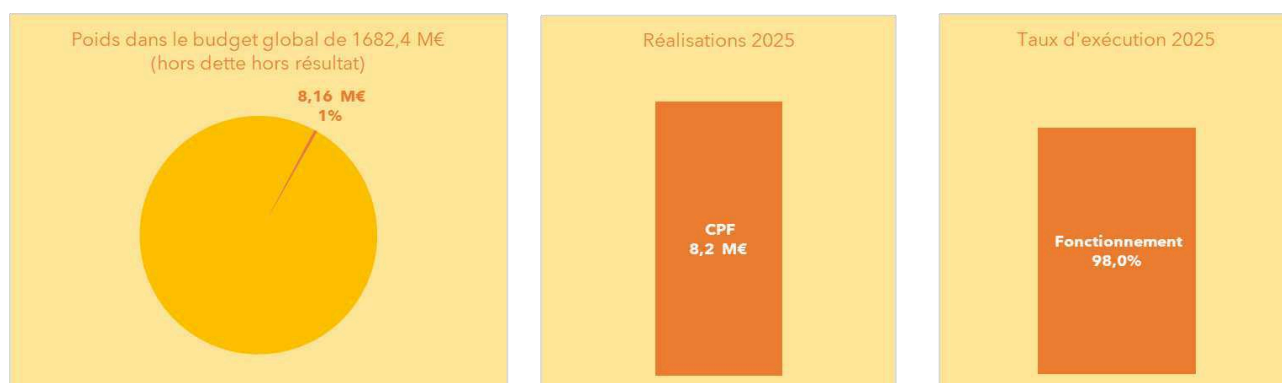
- le renforcement de l'accompagnement des apprentis en difficulté ;
- l'innovation pédagogique ;
- les projets socio-culturels et sociétaux ;
- le développement de la mobilité européenne des apprentis.

Programme 26P05PR – Plan de relance Apprentissage - Information des métiers

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P05PR	Plan de relance 2020 - Apprentissage				51 597,87	51 597,87	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

1.9. Orientation tout au long de la vie



Eléments de contexte de l'année 2025

L'axe orientation s'inscrit dans les compétences partagées avec l'État depuis la loi du 5 mars 2014 relative au service public régional de l'orientation. La Région coordonne les acteurs intervenant auprès des actifs et développe une stratégie visant à améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre de services. Depuis la loi du 5 septembre 2018, elle exerce également une compétence spécifique en matière de découverte des métiers et de connaissance des formations. Le schéma prévisionnel du SPRO 2023-2028 met ainsi l'accent sur la visibilité des actions, la promotion des métiers et des formations, la diversification des expériences de découverte du monde professionnel, le développement du mentorat et la professionnalisation des acteurs, en s'appuyant notamment sur des outils numériques et immersifs.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P05 – Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P05	Service public régional de l'orientation tout au long de la vie	6 707 643,00	6 565 156,96	100,00%			

Ce programme apporte son soutien aux actions en faveur de l'information des publics dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie, ainsi qu'à l'accompagnement des structures AIO (Accueil, Information et Orientation) telles que les missions locales ou les MIFE (Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi). Il permet d'accompagner notamment le CARIF OREF EMFOR. Ce programme permet également le financement d'actions diverses :

- **Valorisation des outils**
 - Édition des guides d'orientation post-3ème et post-bac ;
 - Création d'un kit de communication du SPRO pour mieux communiquer auprès de nos publics ;
 - Accompagnement au développement de la plateforme stages (4400 offres de stages et environ 2800 candidatures envoyées) ;
 - Création d'une page LinkedIn Orientation pour valoriser nos outils et actions.
- **Assises régionales de l'orientation** : plus de 150 acteurs de l'orientation se sont réunis à Besançon, au musée du Temps, à l'occasion des Assises régionales de l'orientation 2025. Cette journée, dédiée aux échanges et à l'apprentissage collectif, a constitué un temps fort de coordination des professionnels de l'orientation. Elle visait à valoriser les bonnes pratiques, à favoriser l'interconnaissance et les échanges entre acteurs.
- **Journée mixité et numérique** : vendredi 31 octobre, au Tiers-lieu Jeunesse de Besançon, s'est tenue la restitution des projets lauréats de l'appel à projets régional "Mixité et numérique". Lancé par la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2024, cet appel à projets visait à :
 - encourager les jeunes filles à s'orienter vers les filières numériques ;
 - promouvoir les formations et les métiers du numérique ;
 - favoriser l'insertion des femmes dans les emplois du secteur ;
 - soutenir les entreprises dans le recrutement de talents féminins.
- **Rencontres régionales de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)**, organisées le 18 décembre au Technopôle Hub & Go du Creusot. Une journée riche d'échanges réunissant l'État, la Région, les entreprises, les partenaires économiques et les collectivités autour d'un enjeu commun : anticiper les compétences de demain et accompagner les transformations industrielles des territoires. La GPECT a une nouvelle fois démontré son rôle clé pour sécuriser les parcours professionnels, renforcer l'attractivité des métiers et soutenir la compétitivité des entreprises, en lien étroit avec les dynamiques des Territoires d'Industrie. Ce programme s'inscrit également dans la compétence régionale d'information sur les métiers et les voies de formation qui y conduisent, notamment à destination des publics scolaires. Cela passe par le soutien à des opérations de promotion des métiers ou encore par l'accompagnement aux déplacements d'élèves sur des manifestations d'information sur les métiers.
- **Cérémonie régionale « Je filme le métier qui me plaît »** : le 13 juin 2025, le cinéma Olympia à Dijon a accueilli la cérémonie officielle de la sélection régionale du concours « Je filme le métier qui me plaît », sous la présidence de Frédéric PONCET, conseiller régional délégué en charge de l'orientation et de [Quentin Lazzarotto](#), président du jury. Ce concours, véritable projet éducatif, offre aux jeunes l'opportunité de découvrir des métiers en réalisant des courts-métrages de 3 minutes. À travers ces films, ils explorent des professions qui les attirent, rencontrent des professionnels et partagent leurs

expériences. Six lauréats ont été récompensés pour la qualité de leurs réalisations et pour le CLAP DE DIAMANT : « Fauteuil Story : Faites Tapisserie ! » par le lycée général technologique et professionnel Bonaparte d'Autun (vidéo ici : <https://lnkd.in/egmkxiPC>).

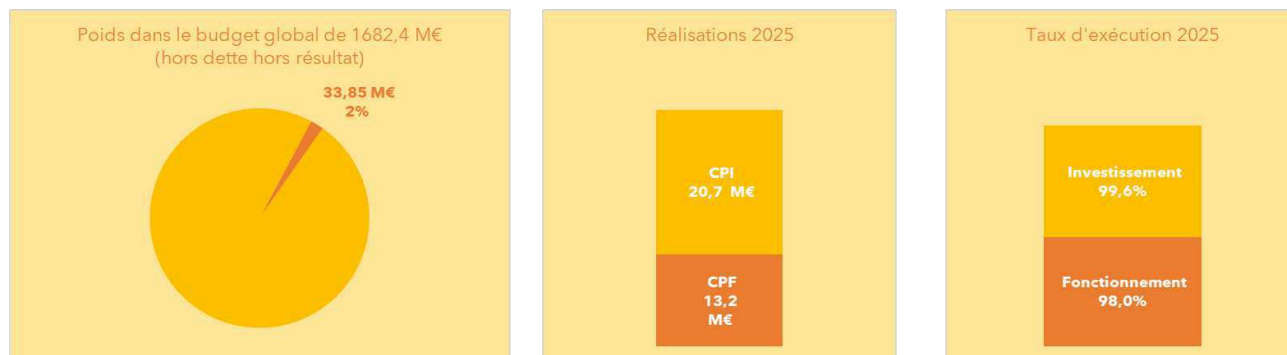
- **Jeu misterium**, outil pédagogique innovant destiné à accompagner les collégiens dans leur orientation professionnelle de manière ludique. Conçu par un groupe de travail regroupant plusieurs acteurs (Délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO), Délégation Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DRAFPIC), Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), etc.). L'objectif de cet outil est d'accompagner les élèves dans la prise de conscience de leur passion et leurs compétences pour les guider dans leur orientation. L'année 2025 a permis de finaliser la maquette du jeu pour un déploiement sur 2026.
- **Studyrama**, salons des études supérieures organisé prioritairement à destination des lycéens et lycéennes de la région, les 21 et 22 novembre à Dijon et le 29 novembre à Besançon. La Région a tenu un stand dédié à l'orientation afin de promouvoir auprès de tous les acteurs de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves, jeunes) les outils développés par la collectivité pour guider le public dans la découverte et connaissance des métiers et des formations proposées à l'échelle régionale.
- **Explore les métiers, forum des métiers** s'est déroulé sur deux jours les 20 et 21 mars 2025. Le salon de découverte des métiers présente environ 150 métiers avec la possibilité de s'initier aux gestes professionnels et d'échanger avec des experts sur les métiers et les cursus de formation. Durant ces 2 jours, il est également proposé d'assister en direct aux sélections régionales de la 47ème compétition des métiers Worldskills, avec plus de 300 jeunes compétiteurs en lice qui exercent leur métier sur place.
- **Accompagnement de l'équipe régionale des métiers** : Pour préparer 56 jeunes dans 50 métiers à la compétition nationale des métiers, les équipes ont mis en place un accompagnement complet : entraînements intensifs sur trois week-ends, suivi physique et mental, esprit de cohésion, coaching personnalisé et valorisation de l'identité régionale à travers tenues, mascottes et goodies. Cette mobilisation a permis de remporter 29 médailles et de mettre en lumière les jeunes sur les réseaux sociaux, faisant d'eux de véritables ambassadeurs de la Région.

Programme 26P03 – Actions d'information sur les métiers et les formations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P03	Actions d'information sur les métiers et les formations	1 625 340,61	1 597 931,43	98,31%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

1.10. Enseignement supérieur - Recherche



Eléments de contexte de l'année 2025

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) BFC 2025-2030 acte une stratégie ambitieuse pour améliorer la réussite des études, la qualité de vie et le bien-être étudiants, et, le soutien à la recherche et à l'innovation sur les 14 sites universitaires. Il ambitionne de faire de la région un territoire attractif, innovant et engagé face aux défis climatiques, sociaux et environnementaux. Le schéma vise aussi à réduire la précarité étudiante, lutter contre les inégalités et éclairer tant les citoyens que les décisions publiques. Son adoption entraîne une refonte progressive des règlements d'intervention afin de répondre aux nouveaux objectifs du schéma. En 2025, les dispositions d'ores et déjà adoptées en déclinaison du SRESRI concernent l'enseignement supérieur, la recherche et le dialogue science et société :

- Ils visent à soutenir les pédagogies innovantes et l'insertion professionnelle en renforçant notamment les équipements pédagogiques et les espaces de vie pour les étudiantes et les étudiants et à améliorer les conditions de vie, favoriser l'égalité des chances et lutter contre la précarité. L'usage des mobilités durables dans le cadre des bourses à l'international pour les jeunes est incité et les situations de handicap mieux prises en compte dans ce cadre.
- A destination des chercheurs, la Région accompagne les projets des laboratoires en complément des dispositifs de soutien aux projets de l'Etat (PIA / France 2030), ainsi que des projets en sciences humaines et sociales. Elle renforce la formation par la recherche, l'interdisciplinarité et facilite l'installation de jeunes chercheurs de haut niveau, afin d'accroître l'attractivité du territoire.
- Pour les citoyens, une feuille de route Science-Société 2026-2030 a été élaborée en partenariat avec les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Elle vise à créer des espaces de dialogue entre science et société, stimuler la curiosité scientifique des jeunes, réduire les inégalités d'accès à la science, toucher les publics éloignés des centres décisionnaires, structurer un réseau de médiation et renforcer la coopération entre acteurs.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 23P01 – Mobilité internationale des jeunes en BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P01	Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne Franche-Comté	2 235 735,41	1 998 165,61	89,37%			

Deux types de dispositifs émergent au titre de ce programme, attribués sur critères sociaux :

- les aides financières à destination des jeunes inscrits dans un établissement en BFC et réalisant une mobilité à l'international pour une période d'études ou un stage à l'étranger pour des étudiants, des lycéens et des apprentis post- et infra-bac inscrits notamment dans un lycée technologique ou agricole (Aquisis resp. Dynastage) ;
- les aides financières et logistiques pour des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi domiciliés en BFC réalisant un stage professionnel à l'international hors cursus (stages Monde).

Programme 23P02 – Enseignement supérieur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P02	Enseignement supérieur	1 209 741,59	1 178 582,30	97,42%	10 712 191,36	10 712 191,36	100,00%

Partenariats, vie étudiante et soutien aux initiatives des associations étudiantes

Ces dispositifs soutiennent des projets dédiés à la vie étudiante sur les 14 campus de BFC, ainsi que la réussite des études. La Région accompagne également les établissements d'enseignement supérieur situés en BFC dans leur soutien aux initiatives des associations étudiantes. Elle poursuit en outre son soutien au fonctionnement du GIP Bourgogne Vigne et Vin, de même qu'au développement et rayonnement du campus dijonnais européen de Sciences Po.

Constructions universitaires

Ce dispositif répond aux engagements pris par la Région dans le cadre du CPER 2021-2027, mais aussi du volet « Territoire En Action » (TEA) des contrats de développement métropolitains. Des critères d'éco-conditionnalité sont appliqués, en vue d'améliorer la performance du bâti universitaire et des logements étudiants et de garantir un haut niveau de performance énergétique sur les bâtiments neufs. En 2025, 5 nouvelles opérations ont été engagées. Elles concernent des rénovations énergétiques (bâtiment Pont de l'UTBM à Sevenans, résidence universitaire à Dijon, bâtiment de l'Ecocampus à Belfort) et des rénovations-extensions de bâtiment (campus Maret à Dijon, extension de Supmicrotech à Besançon).

Programme 23P03PR – Plan de relance Enseignement supérieur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P03PR	Plan de relance 2020 Enseignement supérieur				3 574 307,76	3 574 307,76	100,00%

Les opérations suivantes ont été soldées en 2025 :

Université Bourgogne-Europe :

- reconstruction des serres ;
- rénovation énergétique des éclairages de huit bâtiments du campus de Dijon ;
- rénovation énergétique des menuiseries de l'IUT de Dijon ;
- rénovation énergétique des menuiseries de l'UFR STAPS ;
- rénovation énergétique du Bâtiment Mesures Physiques de l'IUT du Creusot ;
- aménagement des campus territoriaux de l'Université de Bourgogne pour la vie étudiante.

CROUS :

- rénovation énergétique du Bâtiment Rousseau de la Résidence Colette du CROUS à Besançon.

Ville de Besançon :

- Tranche 2 du Jardin des sciences.

Programme 23P04 – Ecocampus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P04	Ecocampus				100 000,00	20 558,43	20,56%

Sur ce programme budgétaire, seuls sont prévus des crédits de paiement visant à honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 20P09 – Intérêts moratoires-Enseignement supérieur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P09	Intérêts moratoires - Enseignement supérieur	200,00	-	0,00%			

Il n'y a eu aucun paiement d'intérêt moratoire en 2025.

Programme 67P04 – Développement de la recherche

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
67P04	Développement de la recherche	7 955 650,99	7 955 520,76	100,00%	5 358 084,47	5 357 947,79	100,00%

Ce programme s'adosse à quatre dispositifs :

La « **Structuration de la recherche** » vise à soutenir les projets de recherche portés par trois « Graduate Schools » (GS) ou Ecoles universitaires de recherche (EUR) EIPHI, TRANSBIO et INTHERAPI, en co-financement des crédits de l'Etat (PIA/France 2030). Ce dispositif encourage le continuum formation-recherche-innovation, qui s'avère favorable à la structuration de la BFC, à son excellence et à son rayonnement, tout en permettant une fertilisation croisée thématique et territoriale. En outre, il se décline en parfaite adéquation avec les trois domaines d'excellence de la BFC : 1) matériaux avancés – ondes – systèmes intelligents, 2) territoire – environnement – aliments, et 3) soins individualisés et intégrés.

Le dispositif « **Envergure/Amorçage** », soutient des projets de recherche des laboratoires ne participant pas aux Graduate Schools. Il s'opère sous la forme d'un appel à projets et s'appuie sur l'expertise scientifique de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), tout en prenant en compte la répartition géographique et thématique des projets.

Le nouveau RI **ATTRACT** (« Accueil de Talents de la Recherche et Appui à la Coopération Territoriale »), vise à soutenir l'installation professionnelle de jeunes chercheurs provenant d'un site hors BFC, y compris à l'étranger. Ces chercheurs de haut niveau seront accueillis au sein des équipes de recherche des laboratoires de la région BFC. Il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire tout en répondant à l'impératif pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de maintenir leur excellence scientifique et leur rayonnement.

Le dispositif « **Recherche clinique et translationnelle** », coconstruit avec les CHU de Besançon/Dijon, le centre anticancer CGFL et l'EFS BFC. Les projets retenus permettent également de renforcer la structuration de la recherche en BFC par la collaboration des établissements de santé avec des laboratoires de recherche.

Programme 67P05- Développement de la recherche

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
67P04	Développement de la recherche	7 955 650,99	7 955 520,76	100,00%	5 358 084,47	5 357 947,79	100,00%

Ce programme s'adosse à cinq dispositifs de valorisation de la recherche ancrés au sein de deux piliers qui sont le transfert de technologie et la CSTI :

« **ICE** » (itinéraire chercheur entrepreneur), vise à inciter des jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants) à la création d'une entreprise innovante à l'issue de leurs travaux de recherche, ou à s'intégrer dans une start-up / PME régionale.

« **Incubation** » a pour objectif d'accompagner des projets adossés à ou issus de la recherche publique de l'incubateur académique régional DECA-BFC, tant sur l'étape de préincubation que de l'incubation, au travers d'actions menées collectivement ou individuellement.

« **Sensibilisation, Détection, Maturation** », renforce la détection dans les laboratoires de BFC des projets à haut potentiel d'innovation (HPI), pour faciliter leur captation par des entreprises, l'incubation de start-ups en lien avec la recherche publique, ou encore la recherche collaborative publique / privée. Cette dynamique renforce les filières en émergence comme celle des biothérapies ou de l'hydrogène.

Volet Recherche du Fonds Régional de l'Innovation (FRI), a pour but, en partenariat avec Bpifrance, de financer des projets d'innovation avec des entreprises, y compris dans leur phase de faisabilité.

« **Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)** », forte de sa compétence en matière de coordination des initiatives régionales dans ce champ, la Région contribue à mailler les acteurs sur le territoire, en particulier via le forum régional de la CSTI. L'objectif consiste à renforcer le dialogue science et société, pour arriver à ce que la population de Bourgogne-Franche-Comté, où qu'elle soit localisée, ait une meilleure compréhension, grâce à la science, du monde qui l'entoure.

Programme 60P04 – Intérêts moratoires- Recherche

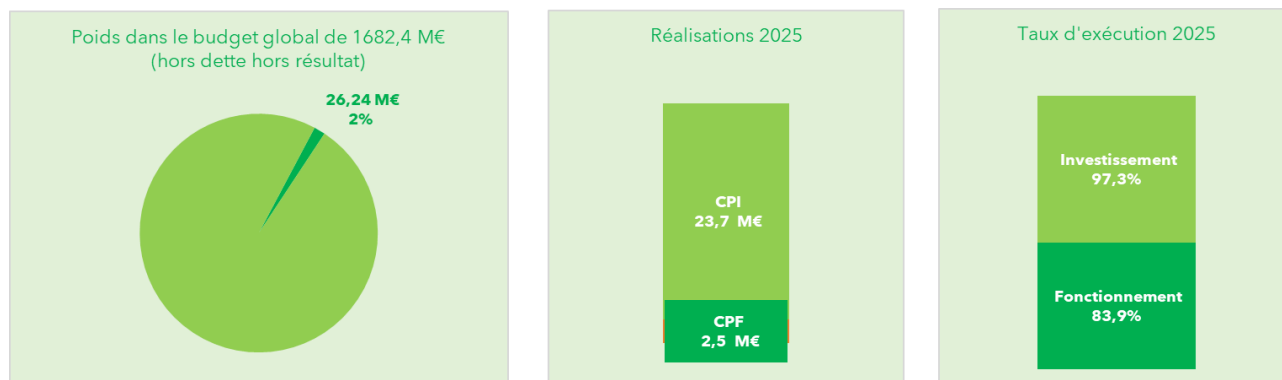
Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
60P04	Intérêts moratoires - Recherche	200,00	-	0,00%			

Il n'y a pas eu de paiement d'intérêt moratoire en 2025.

Axe 2 – Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique

Thématiques	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE	543 697 997,30	536 407 335,12	98,66%	243 394 669,94	224 352 636,50	92,18%
Transition énergétique	3 009 656,31	2 523 677,15	83,85%	24 365 725,04	23 716 939,23	97,34%
Biodiversité - Eau	5 923 334,91	4 373 333,06	73,83%	4 792 401,30	3 711 024,09	77,44%
Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable	1 263 787,87	1 096 366,70	86,75%			
Économie circulaire - Déchets	1 147 428,47	497 341,62	43,34%	3 280 230,32	1 769 103,25	53,93%
Forêt - Bois	995 173,45	968 533,28	97,32%	5 460 141,66	5 440 595,42	99,64%
Montagne	38 000,00	1 215,00	3,20%			
Numérique	1 968 346,89	1 686 627,71	85,69%	14 636 325,74	14 624 646,41	99,92%
Mobilités	527 997 269,40	524 079 562,65	99,26%	13 230 309,00	11 744 186,81	88,77%
Infrastructures de transport	1 355 000,00	1 180 677,95	87,13%	177 629 536,88	163 346 141,29	91,96%

2.1. Transition énergétique



Éléments de contexte de l'année 2025

Le scénario « Vers une région à énergie positive et bas carbone » (RéPos), a été adopté par l'Assemblée régionale et inscrit dans le SRADDET, le 25 juin 2020. Il fixe la feuille de route énergie-climat de la région à 2050 pour sortir des énergies fossiles, avec des objectifs intermédiaires en 2026 et 2030. L'atteinte des objectifs fixés dans le scénario nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs et collectivités du territoire régional.

La publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 3 (pour la période 2025-2035) par décret conduit à la révision des objectifs du scénario régional. Un travail a été lancé au premier semestre 2025 avec l'appui d'ATMO BFC, en partenariat avec l'Etat en région et les acteurs et spécialistes des filières EnR. L'objectif est d'intégrer la trajectoire de la PPE3 pour proposer des objectifs régionalisés sur les différentes filières de production d'énergies renouvelables et de récupération.

La feuille de route pour la transition énergétique 2025-2030, adoptée en février 2025 poursuit sa mise en œuvre, à la suite d'un bilan présenté en Assemblée plénière en juin 2024.

Cette feuille de route est un outil de pilotage interne transversal, et de suivi des orientations et objectifs de la transition énergétique dans les politiques régionales. Elle vise à mobiliser les directions opérationnelles et définir des objectifs ambitieux dans l'ensemble des politiques publiques de la Région, pour répondre à l'urgence climatique.

La révision des actions de la feuille de route a permis l'articulation avec les actions de la COP régionale. La Feuille de route pour la transition énergétique de la Région a vocation à être le volet « énergie » de la contribution de la collectivité régionale à la démarche de planification écologique de la Bourgogne-Franche-Comté.

Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre, dont la réalisation est obligatoire pour la Région tous les 3 ans, a été lancé fin 2025. Il va permettre d'évaluer les émissions des activités et compétences de la Région sur l'année 2024.

Le dispositif des écoconditions, est mis en place et permet d'améliorer l'ensemble des dossiers déposés à la Région sur le bâtiment et l'aménagement, en matière d'économie d'énergie, de biodiversité, de gestion des déchets, de gestion de l'eau et d'économie du foncier.

La politique « efficacité énergétique & bâtiment » de la Région inscrit toujours la précarité énergétique comme priorité et porte un effort substantiel en matière de rénovation du parc bâti, en cohérence avec les objectifs du SRADDET. Celui-ci constitue en effet le principal gisement d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Elle se traduit par le programme Effilogis qui concerne désormais 3 cibles, logement social, bâtiment tertiaire de collectivité ou d'association, copropriétés à travers des dispositifs de soutien technique et financier en phase audits, programme, études et travaux de rénovation énergétique de niveau basse consommation ou mieux. Le programme régional Effilogis contribue ainsi à structurer le marché de la rénovation des bâtiments au niveau « bâtiment basse consommation » (BBC), compatible avec les objectifs du SRADDET.

Effilogis est aussi engagé dans le développement de l'usage de matériaux biosourcés : bois, paille et chanvre par exemple, en particulier à travers les aides au tertiaire des collectivités et les aides aux rénovations de logements sociaux.

Enfin, Effilogis agit sur la filière professionnelle, insuffisante pour faire face aux besoins actuels et futurs en matière de rénovation énergétique performante, en partenariat avec le Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté, centre de ressources régional. La Région renforce son action en la matière, qui fait l'objet d'une fiche dédiée dans le cadre de la planification régionale (COP) : une feuille de route régionale partagée avec l'ensemble des acteurs est ainsi en cours de construction.

La politique régionale en matière d'énergies renouvelables a pour ambition de créer les conditions favorables au développement d'un mix énergétique en cohérence avec les objectifs fixés par le SRADDET.

Elle se traduit par le financement d'un réseau d'animateurs EnR chargé d'accompagner les porteurs de projets dans la concrétisation de leurs initiatives en matière d'énergies renouvelables.

Cette politique couvre les énergies renouvelables thermiques — développement des réseaux de chaleur, valorisation du bois-énergie, promotion du solaire thermique —, la production de biogaz via la méthanisation (en cogénération ou en injection), ainsi que les énergies renouvelables électriques, à travers un soutien spécifique à la petite hydroélectricité et aux projets citoyens (financement d'études pour le photovoltaïque citoyen ou l'autoconsommation collective).

Par ailleurs la Région a conforté ses participations dans 3 SEM Energies (Côte d'Or Energie, Nièvre Energie et SEM EnR Citoyennes) afin d'accompagner les projets EnR territoriaux et citoyens.

Elle vise également à renforcer l'appropriation des enjeux énergétiques par les acteurs locaux et à favoriser une plus grande autonomie énergétique des territoires. À cette fin, elle prévoit notamment la mise en œuvre d'une campagne d'information destinée à sensibiliser le public et à déconstruire les idées reçues

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 71P08 – Centre de ressources

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P08	Centre de ressources	428 500,00	428 500,00	100,00%			

S'agissant de la cible transversale des professionnels du bâtiment, les missions du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté, centre de ressources régional du bâtiment durable, portent sur la formation, l'appui expert et l'information-sensibilisation au service prioritairement des professionnels du bâtiment (artisans, entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre), mais également des formateurs et apprenants des métiers du bâtiment, des acteurs de la recherche et de l'enseignement ou des acteurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée. Il continue de mener des actions structurantes telles que l'animation régionale « biosourcés » et le réemploi des matériaux, en lien avec l'action de la Région dans le cadre de la politique de l'environnement en la matière. L'animation régionale autour de la géothermie se poursuit et de premières actions sur l'eau sont prévues en 2026.

Programme 74P01 – Qualité de l'air

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
74P01	Qualité de l'air				65 000,00	-	0,00%

Le financement de la Région contribue au maintien en bon fonctionnement du dispositif réglementaire de surveillance de la qualité de l'air, en réponse aux exigences normatives et référentiel de la qualité de l'air et à l'amélioration de la connaissance par la caractérisation innovante des particules en milieu rural. Ce deuxième axe permet une meilleure sensibilisation des usagers et favorise l'action en faveur de la qualité de l'air en milieu rural et dans les petites villes de Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 75P01 – Politiques de l'énergie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P01	Politiques de l'énergie	655 996,81	574 177,60	87,53%			

Ce programme permet de financer (avec l'Ademe et le FEDER) un réseau d'animateurs afin d'accompagner les porteurs de projets d'énergies renouvelables. Ce réseau comporte une

vingtaine d'animateurs (dont 8 ETP financés par ce programme, les autres par le FEDER notamment).

Il permet également le financement d'un plan de communication sur les EnR pour lutter contre les fausses informations, à destination des élus et du grand public (campagnes digitales, événements régionaux).

L'animation du réseau des POTES (Pionniers ordinaires de la Transition Ecologique) en partenariat avec Energy Cities est également financée sur ce programme.

Programme 75P02 – Politiques de l'énergie CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P02	Politiques de l'énergie CPER				2 077 737,98	1 946 441,47	93,68%

Ce programme permet de financer les études de faisabilité préalables et les travaux d'installations d'énergies renouvelables (chaufferies bois, réseaux de chaleur, solaire thermique, méthanisation ou hydroélectricité).

En 2025, huit études de faisabilité ont été financées, sept pour l'installation de centrales hydroélectriques (sur seuils existants) et une pour une chaufferie bois avec réseau de chaleur.

Onze opérations de travaux ont été financées en 2025 sur ce programme, dont neuf pour des chaufferies bois avec ou sans réseau de chaleur et deux installations solaires thermiques (dont une réhabilitation de contre référence). Le financement de sept chaufferies bois associées à des réseaux de chaleur a été accordé en contrepartie du FEDER dans le cadre de l'AAP FEDER 2025.

Depuis l'ouverture d'une fiche bois énergie au PO FEDER 21-27 pour la région BFC, plus de 22 M€ ont été engagés depuis fin 2023 et le premier appel à projets (chaufferies bois associées à des réseaux de chaleur).

Programme 75P03PR – Plan de relance Transition énergétique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P03PR	Plan de relance Transition énergétique				6 089 291,91	5 949 699,61	97,71%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 75P04 – Efficacité énergétique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P04	Efficacité énergétique	1 784 694,60	1 400 284,69	78,46%	16 133 695,15	15 820 798,15	98,06%

Ce programme permet la mise en œuvre du programme Effilogis.

En fonctionnement, il s'est agi en 2025 de financer pour la dernière année l'information-conseil aux ménages en matière de rénovation énergétique via le service public France Rénov'. Il est désormais porté par des collectivités infrarégionales suite aux décisions nationales. Sur le volet professionnel, un appel à projets a été lancé pour soutenir les initiatives des collectivités locales en la matière, en relais de l'action régionale.

En outre, la Région a incité, à travers un appel à projets lancé en 2025, à la réalisation d'actions locales spécifiques, sur l'offre professionnelle, en complément avec ses propres actions menées à l'échelle régionale. Il est complété par une animation régionale auprès des sept lauréats (Pays Beaunois, Dijon métropole, Grand Besançon métropole, Pays Montbéliard agglomération, PETR Mâconnais sud Bourgogne, Grand Belfort, Département de la Haute Saône).

En investissement, Effilogis comprend un volet d'incitations financières via des subventions aux opérations (aides aux audits énergétiques, aides aux études, aides aux travaux) pour le logement social, les collectivités/associations et copropriétés (hors travaux pour cette cible).

Programme 75P05 – Etudes observation sensibilisation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P05	Etudes observation sensibilisation	138 464,90	119 750,28	86,48%			

Dans le cadre de l'observatoire régional énergie, climat, air (ORECA), ATMO BFC porte l'outil OPTÉER – Observation et Prospective Territoriale Energétique à l'Echelle Régionale. OPTÉER est un dispositif de connaissance, d'analyse et de prospective issues de la recherche.

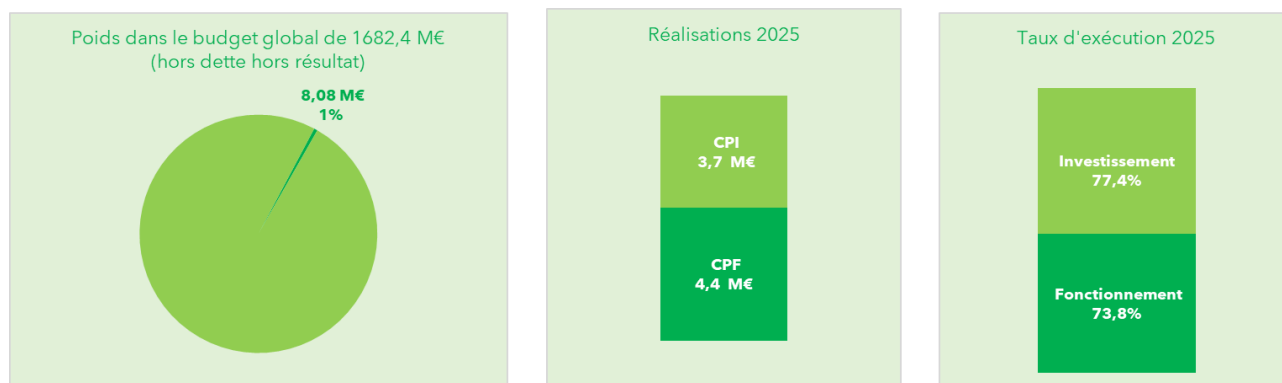
Les travaux conduits par ATMO BFC permettent d'alimenter l'observatoire, à travers la production de données Climat-Air-Energie, d'indicateurs et d'analyses et d'assurer le développement technique d'OPTÉER.

Programme 70P02 – Intérêts moratoire – Transition énergétique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
70P02	Intérêts moratoires - Transition énergétique	2 000,00	964,58	48,23%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

2.2. Biodiversité – Eau



Eléments de contexte de l'année 2025

En qualité de chef de file pour la protection de la biodiversité, la Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit la mise en œuvre de sa Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2020 – 2030. Pour cela, elle soutient entre autres actions, des actions en faveur de la renaturation des villes, la plantation de haies bocagères ou de connaissance ainsi que l'Agence Régionale de la Biodiversité BFC créée en 2019. La Région est également autorité de tutelle des Réserves Naturelles Régionales (RNR), compétence dévolue par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. La Région a créé et soutient 21 Réserves Naturelles Régionales couvrant un peu plus de 5000 hectares.

En janvier 2023, Natura 2000 est venu compléter le champ d'action de la Région en matière de préservation de la biodiversité. Depuis sa création, le réseau Natura 2000 en France est piloté par l'État, de la désignation des sites à la coordination de leur gestion via la mise en œuvre des documents d'objectifs portés généralement par des collectivités (et à défaut par les préfets de département).

L'année 2023 a été marquée par une réorganisation de cette gouvernance. En effet, la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale du 21 février 2022 transfère partiellement la compétence Natura 2000 aux Régions et leur confie le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres. Combinée avec la loi du 3 décembre 2020 portant dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière, dite " loi DADDUE ", elle se traduit par un partage de compétence entre l'Etat et la Région sur ce sujet.

Dans le domaine de l'eau, la région mène une politique de soutien aux actions de préservation et de reconquête des milieux aquatiques via la restauration des fonctionnalités de la trame bleue. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité et du SRADDET. Plus récemment, la région soutient la mise en œuvre de plans territoriaux de gestion de l'eau (PTGE), démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire (consommation d'eau potable, usages pour l'agriculture, l'industrie, l'énergie, la navigation, la pêche, etc.) dans un projet global en vue de faciliter la préservation et la gestion de la ressource en eau. La région est membre de

l'EPTB Saône Doubs et de l'EPTB Loire. Enfin, depuis le 01/01/2023, la région assure la gestion des fonds FEADER de la mesure dite PCES « protection des cours d'eau et lutte contre l'érosion des sols ».

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 71P05 – Agence régionale de la biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P05	Agence régionale de la biodiversité	345 000,00	345 000,00	100,00%	75 000,00	75 000,00	100,00%

Depuis sa création en 2019, l'Agence Régionale de la biodiversité poursuit le déploiement de son programme d'actions, et développe des partenariats dans le cadre des dispositifs TEN (Territoires Engagés pour la Nature) et EEN (Entreprises engagées pour la Nature). En 2025, les activités de l'ARB se sont développées dans le domaine de la connaissance et de la diffusion des connaissances, en s'appuyant sur l'observatoire régional de la biodiversité, du développement des Aires Terrestres Educatives (ATE), de l'animation des réseaux naturalistes, de l'appui aux projets en faveur de la biodiversité. La mission « médiation grands prédateurs » s'est poursuivie en réponse aux demandes d'expérimentation des éleveurs dans le Doubs, le Jura et la Saône et Loire. La communication en direction du grand public s'est poursuivie avec des publications sur les réseaux sociaux, la présence de stand lors de plusieurs manifestations et événements grand public.

Programme 73P01 – Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P01	Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER	725 307,36	489 091,18	67,43%	638 210,05	524 163,07	82,13%

Le dispositif « trame bleue » a permis de soutenir aussi bien la réalisation de travaux d'investissement pour la restauration de milieux aquatiques, que les études et l'animation nécessaires au préalable à ces opérations de travaux. Il permet aussi de soutenir les projets de PTGE et les études prospectives d'anticipation des effets du changement climatique

Depuis le 01/01/2023, la région assure la gestion des fonds FEADER pour la mesure PCES (protection des cours d'eau et lutte contre l'érosion des sols), dont l'un des axes principaux consiste à protéger les berges (mise en défens).

Programme 73P03PR – Plan de relance Eau et milieux aquatiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P03PR	Plan de relance Eau et milieux aquatiques				15 991,88	6 175,76	38,62%

Le dispositif « plan de relance » a permis de soutenir la réalisation de travaux d'investissement pour la trame bleue par la restauration de milieux aquatiques.

Programme 73P04 – Plan Loire et Rhone (CPIER)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P04	Plan Loire Rhône	5 000,00	5 000,00	100,00%			

Cette action permet de soutenir le groupe de recherche et animation technique et information sur l'eau (GRAIE) qui vise le croisement des approches et le dialogue entre tous les acteurs sur les rivières, en particulier le Rhone et ses affluents. Le travail du GRAIE permet de vulgariser et diffuser les connaissances acquises et les retours d'expérience des gestionnaires et acteurs des rivières, à travers par exemple l'organisation de la conférence « IS RIVERS » à Lyon.

Programme 73P06PG – Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P06PG	Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER				150 000,00	150 000,00	100,00%

Il s'agit d'un programme dont l'intégralité des CPI interviennent en contrepartie des fonds FEADER. Les principaux travaux qui sont couverts par ces financements sont des travaux de mises en défens, de renforcement des ripisylves, des renforcements des berges par des solutions fondées sur la nature.

Programme 76P05PR – Plan de relance Biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P05PR	Plan de relance Biodiversité				144 273,00	135 293,02	93,78%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 76P06PG – NATURA 2000

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P06PG	NATURA 2000	1 607 422,92	899 002,30	55,93%	530 990,00	12 990,00	2,45%

Le programme 76P06PG correspond à la part de financement régional apporté en cofinancement du FEADER.

Il finance d'une part l'animation Natura 2000, à savoir :

- information, sensibilisation et concertation avec les parties prenantes (propriétaires et gestionnaires d'espaces, grand public, groupes scolaires...);
- accompagnement des acteurs soumis à l'évaluation des incidences et contribution à la cohérence des politiques publiques ;
- expertises scientifiques et techniques (dont les études, suivis et inventaires) ;
- études préalables à la définition des périmètres des sites et à leur modification ;
- rédaction, révision, actualisation, évaluation et diffusion du document d'objectifs ;
- démarchage et appui auprès des propriétaires et gestionnaires pour la mise en œuvre de mesures contractuelles (contrats Natura 2000) et non-contractuelles, notamment les contrats Natura 2000.

D'autre part, il permet de soutenir la réalisation de ces contrats Natura 2000, c'est-à-dire la mise en œuvre d'actions concrètes réalisés par les usagers du territoire (propriétaire, exploitant agricole, bénéficiaire d'une convention de gestion...) en contrepartie d'aides financières à hauteur de 80 % ou 100 % ; par exemple : les îlots de senescence en faveur de la conservation des espaces forestiers, les retards de fauche, les travaux d'entretien des milieux ouverts, les travaux en faveur des chiroptères...

Programme 76P07 – Protection de la biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P07	Protection de la biodiversité	2 349 394,87	2 069 590,54	88,09%	2 972 610,01	2 684 340,44	90,30%

La politique en faveur de la protection de la biodiversité est intervenue, en 2025, en soutien à différentes typologies d'acteurs et d'actions :

- Amélioration de la connaissance, de la protection et de la gestion des 19 réserves naturelles régionales (RNR) et les actions de préfiguration de 2 nouvelles RNR en Côte d'Or et l'extension d'une RNR dans le Doubs, pour étendre le réseau de grottes à chauves-souris sous protection forte.
- Le soutien aux programmes d'actions des associations naturalistes qui améliorent la

connaissance, restaurent et préservent les milieux naturels, favorisent la protection des habitats propices à la sauvegarde des espèces (faune et flore) à enjeux et sensibilisent les habitants en développant des actions de sciences participatives ou en réalisant des activités de découverte des milieux et des espèces à enjeux.

- Le soutien à la création de vergers de sauvegarde de variétés fruitières anciennes ainsi qu'à la plantation de haies champêtres.

Le soutien aux projets de renaturation urbaine mobilisant les solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique, à travers la création d'îlot de fraîcheur et de conditions propices à la faune et la flore au sein de ces espaces.

Programme 76P09 – Natura 2000 hors FEADER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P09	Natura 2000 hors FEADER	889 622,76	564 752,02	63,48%	126 868,21	123 061,80	97,00%

Ce programme soutient :

- l'animation des sites dont la responsabilité est portée par la Région par voie de marchés publics,
- les études et inventaires réalisées de manière cohérente à l'échelle de plusieurs sites Natura 2000,
- la vie du réseau (cohésion, échanges techniques, ...),
- certains contrats Natura 2000 (hors MAEC), correspondant à la mise en œuvre d'actions concrètes réalisés par les usagers du territoire (propriétaire, exploitant agricole, bénéficiaire d'une convention de gestion...) en contrepartie d'aides financières à hauteur de 80% ou 100% ; par exemple : les îlots de senescence en faveur de la conservation des espaces forestiers, les retards de fauche, les travaux d'entretien des milieux ouverts, les travaux en faveur des chiroptères...

Programme 78P01 – Plan Prévention Risques Technologiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
78P01	Plan Prévention Risques Technologiques				138 458,15	-	0,00%

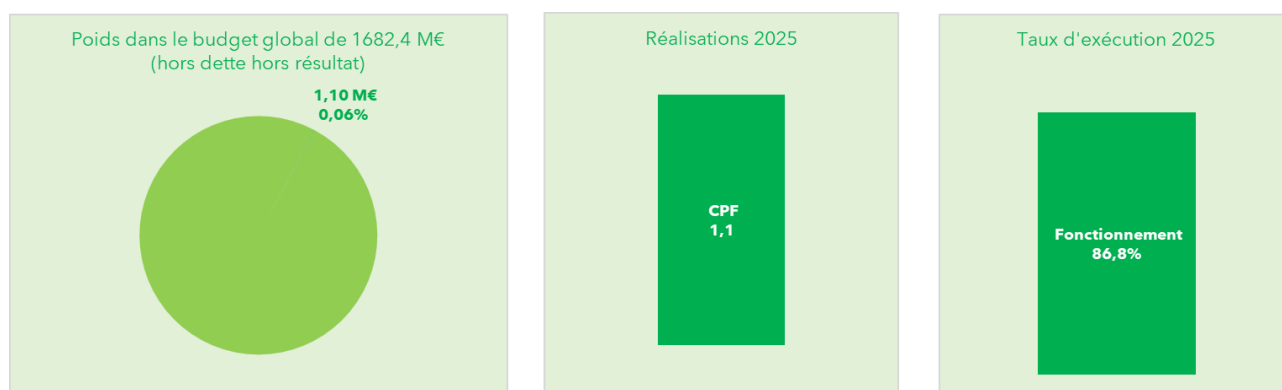
La Région est un partenaire financier de la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, dont les procédures peuvent être longues et complexes en fonction des travaux à réaliser pour protéger les populations.

Programme 70P01 – Intérêts moratoires- Environnement

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
70P01	Intérêts moratoires ENV	1 587,00	897,02	56,52%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

2.3. Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable



Éléments de contexte de l'année 2025

La Région développe une politique volontaire d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) qui vise à sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux enjeux environnementaux et à favoriser le débat public en faisant émerger une culture de la nature et de l'environnement. Cette politique s'inscrit également dans le SRADDET.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 71P03 – Connaissance et éducation à l'environnement CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P03	Connaissance et éducation à l'environnement CPER	1 070 349,62	1 060 402,53	99,07%			

Ce programme permet de développer trois actions :

- le soutien aux centres agréés « classes environnement » qui accueillent des classes pour des séjours environnement ;
- le soutien à diverses associations d'éducation à l'environnement, dont deux têtes de réseaux régionales URCPIE et GRAINE ;
- le soutien aux acteurs via l'appel à projet « Education à l'environnement ».

Programme 71P06 – Actions climat pour Région

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P06	Actions climat pour Région	146 315,46	-				

En 2024, la convention citoyenne pour le climat et la biodiversité (CCCB) a poursuivi ses travaux jusqu'à la rédaction d'un avis citoyen faisant état des souhaits et préconisations de la société civile pour faire face aux enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Accompagnée par Mission Publique, prestataire de la Région pour cette action, la CCCB a bénéficié des apports d'experts scientifiques reconnus, d'acteurs régionaux œuvrant en faveur des transitions, et d'agents de la Région travaillant dans ces domaines de compétence. Une feuille de route et des mesures prioritaires ont été présentées à l'assemblée plénière du 21 mars 2025.

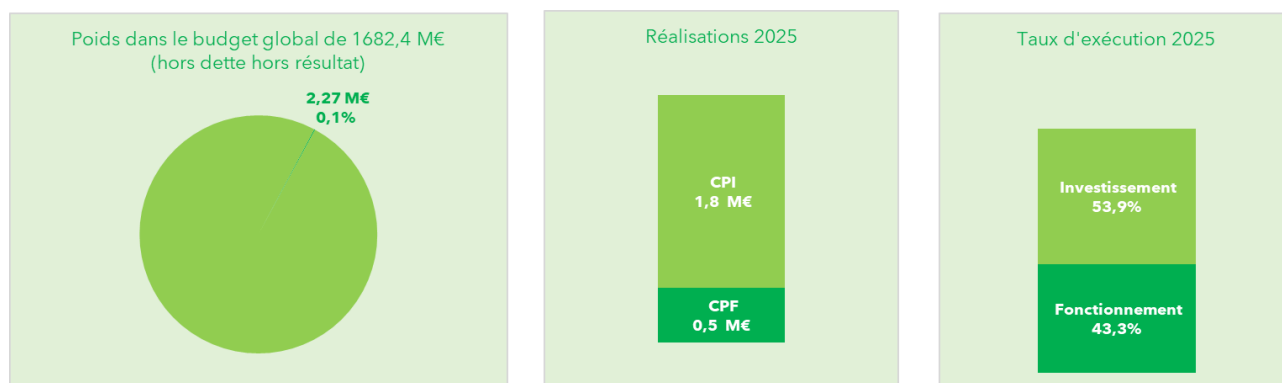
Dans le même temps, le programme a soutenu la mise en place d'un groupe régional d'experts scientifiques pour le climat et la biodiversité (GREBE), dont l'objectif sera d'apporter à la Région des connaissances consolidées sur les enjeux majeurs du changement climatique dans notre région.

Programme 71P07 – Soutien aux manifestations et colloques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P07	Soutien aux manifestations et colloques	47 122,79	35 964,17	76,32%			

Ce programme soutient l'organisation de manifestations et de colloques permettant une diffusion de la connaissance dans les domaines de l'environnement (biodiversité, déchets et économie circulaire notamment) auprès du grand public. Le programme a permis de soutenir 15 manifestations ou colloques sur un sujet environnemental, à l'échelle régional, départementale ou locale.

2.4. Economie circulaire et déchets



Eléments de contexte de l'année 2025

Dans le domaine des déchets, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) voté en novembre 2019 est devenu le « volet déchets du SRADDET » au moment de l'adoption de ce dernier en 2020 ; ce plan fixe les orientations stratégiques et les objectifs à atteindre d'ici 2025 et 2031 en termes de prévention, de production, de gestion des différents flux de déchets (déchets ménagers et assimilés DMA, déchets des activités économiques DAE, déchets du bâtiment et des travaux publics).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 72P01 – Plan de déchets et économie circulaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
72P01	Plan de déchets et économie circulaire	1 147 428,47	497 341,62	43,34%	853 582,88	584 399,06	68,46%

La Région assure le pilotage de l'Observatoire régional des déchets (ODEC), qui vise à améliorer et structurer la connaissance des différents flux de déchets, de manière quantitative et qualitative (gisements, modes de traitements, pratiques), en vue d'appuyer les politiques territoriales.

En tant qu'autorité planificatrice, la Région donne des avis à l'Etat sur les installations de traitement des déchets soumises à autorisation environnementale.

La Région anime le réseau des acteurs déchets, notamment les collectivités et les entreprises privées en charge de la gestion des déchets, avec comme objectifs principaux : faire connaître les objectifs du SRADDET, développer la prévention et suivre l'avancement des programmes

locaux de préventions des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dans les territoires, diffuser les meilleures pratiques disponibles et les travaux de l'observatoire déchets. Il est coordonné avec les réseaux existants : ADEME (réseaux TETE, RT2E, EIT), ASCOMADE (biodéchets) et propose des réunions d'échanges, visites de terrain, formations, lettre d'information.

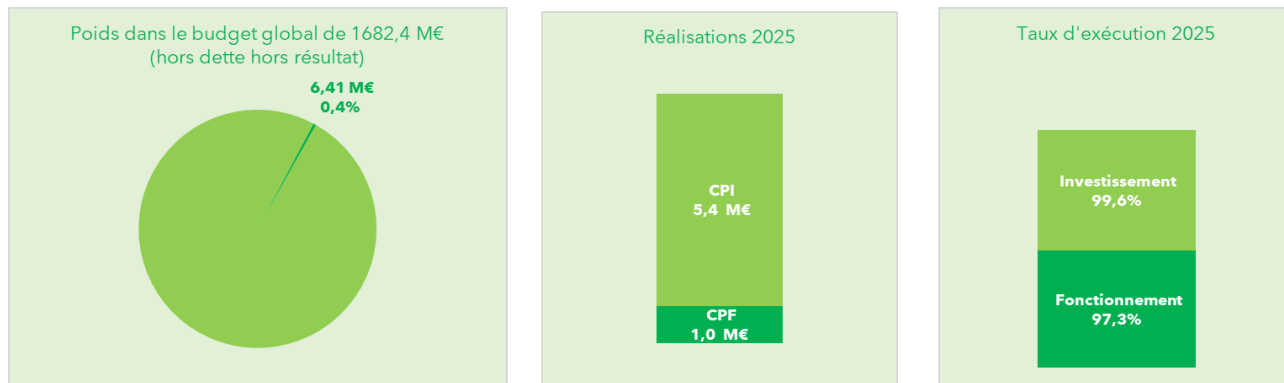
La Région anime une Feuille de route économie circulaire 2020-2025, et met en œuvre un dispositif dédié : l'accélérateur à projets économie circulaire, copiloté avec l'ADEME, qui permet de soutenir des porteurs publics et privés sur des thématiques diverses : écologie industrielle et territoriale (EIT), éco-conception des biens ou services, économie de la fonctionnalité, réemploi, réparation, réutilisation, collecte et recyclage des DMA/DAE, valorisation et recyclage des déchets du BTP

Programme 72P02PR – Plan de relance Plan déchets et économie circulaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
72P02PR	Plan de relance Plan déchets et économie circulaire				2 426 647,44	1 184 704,19	48,82%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

2.5. Forêt – Bois



Eléments de contexte de l'année 2025

L'action régionale s'inscrit dans le cadre du Contrat forêt-bois régional 2018-2028 rédigé par la Région en collaboration avec l'Etat et l'interprofession FIBOIS constitue le cadre stratégique pour servir de guide dans l'élaboration des politiques publiques pour la filière forêt-bois en région pour la période 2018-2028.

Ce contrat souligne notamment :

- la nécessaire anticipation des changements climatiques en forêt (objectif opérationnel 1.9) et recommande de tester de nouvelles variétés et essences forestières. Ce constat a malheureusement été renforcé depuis par les épisodes de sécheresse successifs en 2018-2019-2020, puis 2022-2023, et par l'augmentation des dépérissements de peuplements constatés en région ;
- l'importance du soutien à la gestion forestière durable et à l'économie associée, par un appui aux acteurs de la filière forêt bois et à la mobilisation de la ressource.

La politique forestière régionale s'inscrit dans ces deux objectifs dans ses actions et soutiens.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 631P14 – Animation filière

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P14	Animation filière	995 173,45	968 533,28	97,32%			

La filière forêt-bois est à la fois un secteur économique caractérisé par une majorité d'entreprises et par une grande diversité d'acteurs intervenant sur des maillons très différents et pourtant interdépendants.

Parvenir à une stratégie d'action partagée par exemple entre les propriétaires de forêt à l'amont et les entreprises de la deuxième transformation (construction bois ...) peut être complexe. La valorisation de la ressource forestière régionale n'est toutefois possible qu'à ce prix. L'association interprofessionnelle Fibois a vocation à remplir cette fonction essentielle et est accompagnée par la Région dans sa mission d'animation transversale de la filière ainsi que pour les projets qu'elle porte au bénéfice de certains secteurs économiques notamment amont.

Dans ce programme, sont également soutenues les études, démarches et actions collectives transversale ou spécifique à un massif ou secteur d'activité permettant de définir et mettre en œuvre des actions déterminantes en réponse aux enjeux identifiés notamment dans le contrat régional forêt-bois. On retrouve dans ce programme le financement des actions visant à répondre aux défis de la politique forêt-bois et inscrites dans la stratégie de mandat.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P17 – Modernisation des entreprises du bois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P17	Modernisation des entreprises du bois				1 326 939,04	1 326 908,62	100,00%

Des entreprises de travaux forestiers aux scieries, la filière forêt-bois amont est l'un des rares tissus économiques actifs dans le monde rural. La petite taille très majoritaire de ces acteurs ainsi que leur dispersion territoriale sont toutefois un frein à la compétitivité.

Des appuis financiers spécifiques aux investissements indispensables à la modernisation de l'outil de production ont été mis en place par la Région sont pour la plupart, intégrés dans les programmes de développement rural pour bénéficier de cofinancements Région/FEADER.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P18 – Gestion forestière exemplaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P18	Gestion forestière exemplaire				631 037,28	620 149,56	98,27%

Les forêts de Bourgogne-Franche-Comté sont soumises depuis plusieurs années à de multiples facteurs de dépérissements générés par le changement climatique mais aussi de nature sanitaire. La combinaison de ces menaces accroît leur impact sur la forêt. Si le changement climatique conduit à s'interroger sur les modalités de gestion forestière à appliquer, plusieurs recommandations dans l'adaptation des plantations sont dès à présent de nature à renforcer la résilience des forêts. La prise en compte des enjeux environnementaux tout en préservant une productivité suffisante. Plusieurs réglemements d'intervention (conversion forestières, futaie irrégulière, stratégies locales de développement forestier, etc..) sont de nature à accompagner de telles évolutions.

Depuis juin 2020, la Région finance la plantation expérimentale insitu et au sein d'un réseau régional d'îlots d'avenir de nouvelles essences ou provenances forestières présentant un intérêt pour l'adaptation des forêts de Bourgogne-Franche-Comté au changement climatique. En juillet 2022, le dispositif a été élargi aux plantations mélangées expérimentales permettant de tester plusieurs essences à la fois, là où les îlots d'avenir ne comprennent qu'une essence.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P19 – Constructions publiques en bois local

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P19	Constructions publiques en bois local				894 244,91	894 243,91	100,00%

La construction bois constitue aujourd'hui un secteur particulièrement dynamique, notamment dans l'habitat individuel. Elle demeure toutefois moins développée dans le domaine de la construction publique ou privée destinée à des usages tertiaires.

Lorsque le bois utilisé est d'origine locale, il contribue à maintenir sur le territoire une part significative de la valeur ajoutée économique et à renforcer les filières régionales forêt-bois. Par ailleurs, l'usage du bois favorise un bilan carbone performant, en combinant efficacité énergétique — sous réserve du respect des règles de mise en œuvre — et capacité de stockage du carbone.

De plus, la valorisation du matériau bois d'origine locale représente un support pertinent pour des actions de sensibilisation aux enjeux liés à une intégration harmonieuse de la filière forêt-bois dans les stratégies de développement local.

La mesure initiée dans le cadre du PAIR (volet forêt-bois) dont le règlement d'intervention a été voté en 2022 a démontré tout l'intérêt d'un tel dispositif pour inciter les maîtres d'ouvrages publics à l'utilisation de bois local en construction.

Les données en CP correspondent à la fois aux soldes de dossiers déjà engagés avant 2025 et des versements d'acomptes et soldes de dossiers 2025.

Programme 631P23PR – Plan de relance Forêt-Bois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P23PR	Plan de relance Forêt Bois				1 649 072,43	1 640 445,33	99,48%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les action "Bois construction des bâtiments dans le cadre du PAIR" déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P25PG – Dessertes forestières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P25PG	Dessertes forestières				958 848,00	958 848,00	100,00%

Ce programme est dédié aux contreparties Région du dispositif FEADER RDR4 « 73.06 - Investissements dans les dessertes forestières ». En 2025, une avance complémentaire a été faite à l'ASP, dans l'attente de l'ouverture des paiements (effectif en 2026 pour ce dispositif).

2.6. Montagne



Eléments de contexte de l'année 2025

Le Contrat de plan État-Région (CPER) et les Contrats de plan interrégionaux (CPIER) 2021-2027 organisent une action publique coordonnée autour de grands enjeux économiques, environnementaux et de cohésion territoriale, en articulant les priorités nationales, régionales et interterritoriales, sur des territoires au périmètre variable, à enjeux spécifiques. Sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, un CPER et cinq CPIER (deux dédiés aux fleuves, trois aux massifs) sont actuellement en vigueur. Ces partenariats structurants pour le territoire sont sur des trajectoires de mise en œuvre plus ou moins conformes aux prévisionnels de maquettage thématique et financiers.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 54P16 – Coopération interrégionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P16	54P16 - Coopération interrégionale	38 000,00	1 215,00	1,84%			

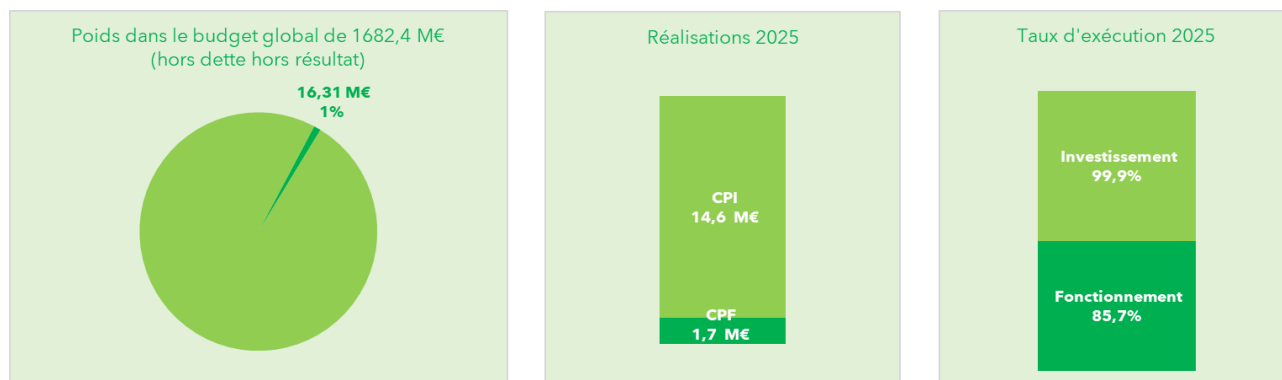
CPIER Montagne

Ce programme budgétaire a pour vocation « historique » d'alimenter les besoins en financement d'actions portées par les partenaires (Régions, SGARs, Commissariats de massif...). Il s'agit en particulier de financer en commun des plans d'information et de communication sur les contractualisations interrégionales, la création et maintenance de sites internet, des études stratégiques ou bilans ainsi que la participation au fonctionnement du GIP Massif central.

En 2025, la dissolution du GIP Massif central a été confirmée en AG au premier semestre 2025. Elle nécessitait la conservation de crédits de paiement dans l'optique d'engagement de frais induits par cette dissolution, en particulier des frais d'étude juridique d'analyse d'incidences de la dissolution et autres frais de liquidation. Ces frais ayant pu être pris sur des fonds propres du GIP n'ont finalement pas été demandés aux Régions membres du GIP.

Pour mémoire, ce programme budgétaire est commun à l'accompagnement des CPIER Fleuves (Cf. 3.1. Politique d'aménagement du territoire).

2.7. Numérique



Éléments de contexte de l'année 2025

La Délégation à la transformation numérique met en œuvre plusieurs politiques publiques qui structurent l'action numérique de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elles fixent un cadre partagé et se déclinent en actions concrètes menées avec les territoires et les acteurs publics.

La Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) définit les grandes orientations régionales en matière d'infrastructures, d'usages et d'innovation. En 2025, la Délégation a poursuivi son déploiement en contribuant à la coordination régionale des actions sur la fibre et la couverture mobile, en lien avec les services de l'État.

La PPUN porte la politique des usages numériques. Elle soutient la médiation numérique et l'accompagnement des habitants. En 2025, la Région a renforcé l'animation du réseau des lieux de médiation et la diffusion des outils d'inclusion numérique dans le cadre des feuilles de route nationales et régionales.

La politique de numérique responsable vise à réduire l'impact environnemental du numérique. En 2025, la Région a finalisé sa nouvelle feuille de route du numérique responsable. Adoptée en décembre 2025, elle est structurée autour de quatre axes : sobriété des équipements, usages adaptés, meilleure gestion des déchets électroniques et éco-conception des services numériques.

La stratégie autour de la donnée et de l'intelligence artificielle continue de se développer. Elle s'appuie notamment sur le dispositif régional IDéO BFC et sur la programmation du GIP ARNIA. Les actions 2025 ont renforcé la gouvernance de la donnée, la montée en compétences et l'outillage des acteurs publics pour favoriser des services numériques plus efficaces.

La Délégation agit aussi dans les domaines de la cybersécurité et du RGPD. En 2025, elle a contribué au suivi du centre régional de cybersécurité (CSIRT BFC) et à la sensibilisation des collectivités et partenaires aux enjeux de sécurité et de conformité.

Enfin, les projets européens constituent un levier important. En 2025, la Région a mobilisé ces programmes pour expérimenter de nouvelles solutions numériques, renforcer les coopérations

et soutenir les démarches de transformation numérique des territoires, en cohérence avec sa stratégie régionale.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 57P01 – Usages innovants et transformation numérique BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P01	Usages innovants et transformation numérique BFC	1 540 965,79	1 325 647,78	86,03%	2 414 341,02	2 414 341,02	100,00%

Ce sont principalement des subventions en fonctionnement et en investissement sur les règlements d'intervention 30.52 (Fonds en faveur du développement des usages numériques) et 30.53 (Territoires Intelligents et Durables) dont une part importante consacrée à la cotisation de l'Agence Régional du Numérique et de l'Intelligence Artificielle.

Programmes 57P02 – Haut débit et très haut débit et 57P03 – Infrastructures très haut débit PP

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P02	Haut débit et très haut débit	24 991,48	13 356,00	53,44%			
57P03	Infrastructures très haut débit PP				4 002 552,61	4 002 552,61	100,00%

Sur ces programmes, les crédits ont permis de finaliser le versement des subventions très haut débit aux syndicats mixtes (SMIX) et aux départements de la Région.

Programme 57P05 – Réseaux radio régional (R Cube) – THD Radio

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P05	Réseau radio régional (R Cube) - THD Radio				1 294 845,63	1 294 845,63	100,00%

Ce programme permet l'exploitation, la gestion et la maintenance du marché BFC CONNECT et la contractualisation IRU (droits d'usages irrévocables).

Programme 57P06 – Analyse et données territoriales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P06	Analyse et données territoriales	33 860,05	23 860,05	70,47%	112 680,00	112 680,00	100,00%

En 2025, ce programme a renforcé la capacité d'analyse territoriale de la Région. L'action principale de l'année a été l'acquisition des données IMOPE, un référentiel qui permet d'observer finement les dynamiques territoriales, comme le marché immobilier, les prix, l'attractivité et l'emploi.

Programme 57P09PR – Plan de relance 2020 – Transformation numérique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P09PR	Plan de relance 2020 Transformation numérique				3 726 196,90	3 714 888,66	99,70%

Ce programme permet l'exécution des subventions du plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR).

Programme 57P10 – Equipements et services liés aux TIC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P10	Equipements et services liés aux TIC				775 817,69	775 817,69	100,00%

Ce programme permet la finalisation du déploiement de la fibre dans le Département du Jura.

Programme 57P11 – BFC Connect

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P11	BFC Connect	362 016,57	323 763,88	89,43%	2 309 891,89	2 309 520,80	99,98%

Ce programme permet l'exploitation, la gestion et la maintenance du marché BFC CONNECT ainsi que la contractualisation d'IRU. Les investissements sur le réseau régional BFC Connect permettront également de raccorder le GFU au projet de Cloud Souverain Régional pour

poursuivre le développement de services apportés aux territoires et aux acteurs économiques. Ce programme génère des recettes et des économies de fonctionnement dans les différentes directions utilisatrices (DNE, DSI, DMG et DPGI).

2.8. Mobilités et infrastructures



Eléments de contexte de l'année 2025

La Région est l'autorité organisatrice du transport public régional de voyageurs : elle définit l'offre TRAIN et CAR Mobigo, fixe la politique tarifaire, organise l'exploitation des services et assure le suivi de la qualité de service. Cette compétence inclut la coordination de l'ensemble des mobilités, du ferroviaire au routier, ainsi que le développement de l'intermodalité au sein des territoires.

Elle porte également la responsabilité de planifier et financer les investissements structurants nécessaires au fonctionnement du réseau régional Mobigo. Cela concerne en premier lieu le matériel roulant, dont la Région assure le renouvellement, la maintenance lourde, l'extension du parc et la montée en gamme pour améliorer la capacité, le confort et la performance énergétique.

La Région investit aussi dans les installations de maintenance, les ateliers, les voies de remisage et les aménagements indispensables à l'exploitation quotidienne. Elle contribue enfin, aux côtés de l'État et de SNCF Réseau, à la modernisation des infrastructures, bien que ne soit pas sa compétence propre : régénération de lignes, amélioration de la signalisation, accessibilité des gares et points d'arrêts routiers ainsi que la création de pôles d'échanges multimodaux.

Ces engagements financiers répondent à un objectif central : garantir une mobilité fiable, attractive et durable, capable d'accompagner les transitions écologiques et de soutenir l'attractivité économique et résidentielle des territoires régionaux. Ces engagements sont renforcés avec l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire, et la volonté de garantir une offre améliorée pour les usagers.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 81P01 – Lignes routières scolaires Bourgogne-Franche-Comté

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
81P01	Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	139 198 033,47	136 784 681,38	98,27%			

Ce programme comprend toutes les dépenses relatives au transport scolaire (plus de 120 000 élèves transportés chaque jour), incluant toutes les dépenses aux transporteurs (marchés publics) et les subventions aux autorités organisatrices de second rang pour l'organisation des circuits sur leurs territoires.

A retenir que sous l'impulsion de la Région BFC, 98 % des cars renouvelés depuis 2021 ont aujourd'hui une motorisation alternative au Diesel, dont des autocars rétrofités 100% électriques qui ont été mis en service sur les circuits de transports scolaires.

Programme 81P02 – Autres dépenses transfert transport

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
81P02	Autres dépenses transfert transport	10 000,00	2 674,00	26,74%	500 000,00	-	0,00%

Les crédits sur ce programme ont permis de réaliser des annulations de titres sur exercices antérieurs, procédure qui se traduit par l'émission d'un mandat sur l'exercice en cours.

Programme 82P02 – Exploitation des lignes routières régionales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P02	Exploitation des lignes routières régionales	1 815 876,15	1 682 324,25	92,65%			

Ce programme comprend toutes les dépenses relatives au transport non urbain des lignes routières ex-TER, autrefois gérées par SNCF Voyageurs.

Programme 82P03 – Reversement département transports interurbains et scolaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P03	Reversement département transports interurbains et scolaires	15 714 196,40	15 714 196,40	100,00%			

Les crédits ont permis de payer les reversements de CVAE aux départements, dans le cadre des arrêtés préfectoraux pris pour donner suite aux commissions locales d'évaluation des charges et recettes transférées en 2016. Les départements concernés sont la Côte d'Or, le Doubs, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort.

Programme 82P06 – Promotion et tarification

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P06	Promotion et tarification	147 558,00	100 407,00	68,05%			

Ce programme comprend les dépenses de communication pour les réseaux CAR et TRAIN Mobigo et la marque Mobigo.

Ces dépenses permettent de maintenir l'animation commerciale et institutionnelle de la marque Mobigo (routier, ferroviaire et tout autre mode de déplacement) sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Elles permettent d'assurer une communication commerciale auprès des usagers, via la conception et diffusion de supports et de dynamiser la fréquentation et les recettes commerciales.

Programme 82P07 – Billettique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P07	Billettique	1 365 000,00	1 314 996,35	96,34%	2 346 066,00	1 595 437,47	68,00%

Ce programme comprend les dépenses relatives à la billettique.

En fonctionnement, cela a permis de régler les dépenses d'exploitation des marchés billettique de transport scolaire et non urbain. En investissement, ce programme a permis de payer les appels de fonds pour les conventions avec SNCF Voyageur sur le rétrofit des distributeurs de billets régionaux, et de mise en place d'une continuité dans la gestion de la distribution, en attendant le déploiement du Dispositif Régional de Services aux Voyageurs qui prendra le relais à court terme, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 82P08 – Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P08	Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	334 774 127,27	334 621 986,80	99,95%	10 084 243,00	10 084 242,84	100,00%

La Région est l'autorité organisatrice du transport public régional de voyageurs. Cette compétence inclut la coordination de l'ensemble des mobilités ferroviaires, ainsi que le développement de l'intermodalité au sein des territoires.

L'objectif central est de garantir une mobilité fiable, attractive et durable, capable d'accompagner les transitions écologiques et de soutenir l'attractivité économique et résidentielle des territoires régionaux.

Ce programme comprend les dépenses relatives au TER, à savoir :

- l'exploitation de la convention TER 2023-2032 ;
- l'exploitation de la ligne d'équilibre du territoire Paris Belfort Mulhouse ;
- l'exploitation des lignes transfrontalières Pontarlier-Frasne Vallorbe et Frasne Neuchâtel ;
- les dépenses de charges de mobilisation pour le lot 1 Bourgogne Ouest Nivernais (BON) ;
- les dépenses des assistances à maîtrise d'ouvrage relatives à l'ouverture à la concurrence.

Programme 82P11 – Lignes routières interurbain Bourgogne-Franche-Comté

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P11	Lignes routières interurbain Bourgogne-Franche-Comté	31 744 081,79	31 077 891,51	97,90%			

Ce programme comprend toutes les dépenses relatives au transport non urbain par car, avec toutes les dépenses aux transporteurs pour le fonctionnement des lignes en toute sécurité (marchés publics et délégations de services publics) et les subventions de transport à la demande.

Programme 82P12 – Mobilité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P12	Mobilité	3 103 396,32	2 764 325,61	89,07%	300 000,00	64 506,50	21,50%

Ce programme comprend toutes les dépenses relatives aux dispositifs de mobilité et à l'intermodalité :

- coûts de fonctionnement de la centrale d'appels téléphoniques Mobigo ;
- coûts fonctionnement système d'information multimodal, et investissements sur le site web Mobigo ;
- subventions plateformes de mobilité ;
- participation au vélopark en gare de Dijon ;
- ticket Mobilité ;
- espace de vente intermodal en gare de Dijon ;
- dépenses en lien avec la LOM ;
- dépenses d'AMO relatives à l'ouverture à la concurrence du ferroviaire et de l'autonomie de la Région sur les services aux voyageurs ;
- subventions pôles d'échanges multimodaux et divers ;
- plan vélo.

A signaler que le Plan Vélo 2 de la Région vise à accélérer le développement des mobilités actives pour la période 2025-2028. Il consacre près de 15 M€ pour les mobilités du quotidien, les itinéraires d'excellence et la poursuite des stations vélo sécurisées en gare, ainsi que des actions ciblées pour les lycées.

Programme 82P04 – Matériel TER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P04	Matériel TER				112 798 932,37	112 229 775,18	99,50%

Ce programme permet de payer les investissements en lien avec l'acquisition et la maintenance du matériel roulant, ainsi que les installations de maintenance.

La Région Bourgogne–Franche-Comté a acté en 2025 l'acquisition de **14 rames** Régiolis, afin de répondre à la forte hausse de fréquentation sur plusieurs axes ferroviaires. Le coût total s'élève à 170,76 M€, financés intégralement par la Région sous forme de subvention à SNCF Voyageurs. Les livraisons sont prévues entre 2027 et 2028.

La Région a également engagé la seconde tranche de rénovation mi-vie de son parc, soit **23 rames** en tranche ferme et 5 en option. L'opération est financée intégralement par la Région pour 99 M€.

Programme 82P05PR – Plan de relance Matériel TER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P05PR	Plan de relance Matériel TER				8 223 000,00	8 223 000,00	100,00%

Ce programme permet de payer le programme d'acquisition de trois rames hydrogène dans le cadre du plan de relance de 2020.

Après quelques retards liés à la finalisation du développement de la technologie, les rames devraient être livrées en 2027 et proposer un transport par TER « propre » car adossé aux énergies renouvelables. L'arrivée des rames va aussi déclencher la mise en œuvre des investissements prévus pour leur fonctionnement (production, stockage, alimentation des trains).

Programme 82P09 – Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P09	Transports collectifs et modes doux	267 307,09	236 502,70	88,48%	1 132 703,01	247 845,08	21,88%

Ce programme comprend les investissements et l'exploitation des abris à vélos en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des investissements ponctuels sur les infrastructures ferroviaires.

A noter qu'un nouveau règlement d'intervention (Plan Vélo 2) permet aujourd'hui d'engager une politique d'accompagnement du déploiement de parkings vélos sécurisés.

Programme 82P14 – Voies navigables et plateformes multimodales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P14	Voies navigables et plateformes multimodales				360 000,00	52 000,00	14,44%

Ce programme permet de réaliser des subventions d'investissements dans les ports de Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 82P15 – Aviation civile

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P15	Aviation civile	782 692,91	694 088,71	88,68%	1 291 137,70	1 291 137,70	100,00%

Ce programme permet de régler les contributions régionales statutaires 2025 de fonctionnement et d'investissement aux syndicats mixtes aéroportuaires.

Programme 84P01 – Routes nationales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P01	Routes nationales				996 758,62	884 820,43	88,77%

Ce programme permet de financer des investissements sur les routes nationales qui traversent la Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 84P02 – Routes

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P02	Routes				15 439 776,88	14 754 725,00	95,56%

Ce programme comprend les investissements sur les routes, dont la partie CPER.

A signaler que la dernière étape du contournement de Besançon a été engagée et la Région participe à hauteur de 8,125 M€ pour la phase 1 (secteur Micropolis).

Programme 84P07 – Rocade de Beaune

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P07	Rocade de Beaune				299 089,50	135 341,80	45,25%

Ce programme comprend toutes les dépenses d'investissements relatives au contournement de Beaune. Ce programme a débuté en 2012.

Programme 85P03 – Transports collectifs et modes doux CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P03	Transports collectifs et modes doux CPER				31 245 942,10	21 226 764,53	67,93%

Ce programme comprend toutes les dépenses d'infrastructures ferroviaires (voies et gares) dans le cadre des CPER.

A signaler que la Région contribue aussi aux côtés de l'État et de SNCF Réseau, à la modernisation des infrastructures, bien que ce ne soit pas sa compétence propre : régénération de lignes (dont ligne des Hirondelles), amélioration de la signalisation, accessibilité des gares et points d'arrêts routiers ainsi que la création de pôles d'échanges multimodaux.

Programme 85P04 – Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P04	Transports collectifs et modes doux				2 970 383,69	2 489 752,53	83,82%

Ce programme comprend les dépenses d'investissement du programme pluriannuel d'investissement des services et équipements en gare.

Programme 85P05PR – Plan de relance Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P05PR	Plan de relance Transports collectifs et modes doux				1 417 287,64	1 049 243,68	74,03%

Ce programme comprend des dépenses d'investissement financés par le plan de relance de 2020 :

- Aménagement de piste cyclable ;
- Aménagement aire de covoiturage ;
- Investissements sur les pôles d'échanges multimodaux ;
- Modernisation du triage de Gevrey ;
- Modernisation des lignes de Fret du Morvan.

Programme 85P06 – Schéma directeur et accessibilité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P06	Schéma directeur accessibilité				1 454 525,37	761 735,36	52,37%

Ce programme comprend les dépenses relatives à la Mise en accessibilité des arrêts routiers prioritaires au Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA Ad'AP), dans le cadre du règlement d'intervention 33.06 adopté le 15 juillet 2024.

Les actions menées permettent d'accompagner les communes dans la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduites des arrêts routiers identifiés comme prioritaires au SDA Ad'AP de la Région BFC.

La participation régionale prend la forme d'une subvention.

Programme 86P01 – Voies navigables et plateformes multimodales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
86P01	Voies navigables et plateformes multimodales	300 000,00	250 000,00	83,33%			

Ce programme comprend la cotisation statutaire au syndicat mixte du technoport de Pagny.

La Région Bourgogne-Franche-Comté étant membre du Syndicat Mixte aux côtés de la Communauté de Communes Rives de Saône, elle doit prévoir une contribution statutaire obligatoire chaque année sous forme d'une subvention de fonctionnement.

Programmes 80P01- Intérêts moratoires- Mobilités et 80P05- Intérêts moratoires- Transport Infra

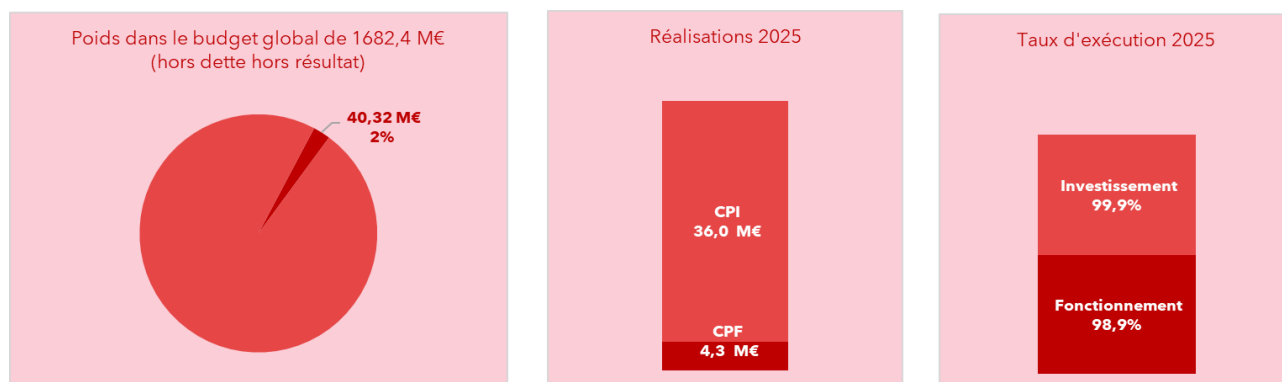
Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
80P01	Intérêts moratoires	125 000,00	16 079,35	12,86%			
80P05	Intérêts moratoires - Transports et infrastructures	5 000,00	86,54	1,73%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

Axe 3 – Fraternité – Vivre ensemble

Thématiques	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
AXE 3 - FRATERNITE - VIVRE ENSEMBLE	48 838 845,55	43 437 394,92	88,94%	89 709 571,98	77 043 848,95	85,88%
Aménagement du territoire	4 382 754,95	4 334 623,57	98,90%	36 003 669,92	35 982 636,03	99,94%
Santé et alimentation	524 992,09	439 705,65	83,75%	1 730 219,16	1 718 479,51	99,32%
Culture	19 124 744,40	18 606 836,11	97,29%	9 186 674,89	8 812 293,92	95,92%
Sport	5 092 523,02	5 092 301,76	100,00%	2 727 721,79	2 718 121,79	99,65%
Jeunesse et vie associative	3 813 283,25	3 682 007,95	96,56%	81 152,65	81 152,65	100,00%
Action européenne et internationale	15 900 547,84	11 281 919,88	70,95%	39 980 133,57	27 731 165,05	69,36%

3.1. Aménagement du territoire (dont parcs)



Éléments de contexte de l'année 2025

Les politiques territoriales s'inscrivent pleinement dans les orientations du SRADDET, qu'elles participent directement à mettre en œuvre. A travers ses politiques de cohésion territoriale, la Région s'engage aux côtés de tous les territoires pour soutenir leurs projets d'investissement pour renforcer les centralités, les accompagner dans les transitions écologique et énergétique et favoriser les relations interterritoriales.

Les politiques territoriales régionales s'articulent autour de quatre piliers : les territoires de projet (comprenant les contrats et les Parcs naturels régionaux), les petites centralités, les ruralités et les quartiers urbains prioritaires.

Le cadre de politiques territoriales défini pour la période 2022-2028 est fondé sur les principes suivants :

- équilibre et cohésion du territoire régional ;
- subsidiarité et concertation ;
- différenciation et solidarité territoriale ;
- collaboration et coopération.

La politique territoriale régionale vise à accompagner les territoires dans la prise en compte des grands enjeux régionaux, tout en prenant en compte leurs spécificités. Il s'agit de dépasser les modèles actuels peu soutenables pour s'engager dans une trajectoire favorisant la résilience et l'attractivité des territoires.

Descriptif des programmes budgétaires

Quartiers

Programme 50P02 – PRAT

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P02	Animation PRAT BFC	45 081,38	43 612,38	96,74%			

Le programme permet de financer des actions d'animation territoriale, et de mise en réseau des territoires (centralités, quartiers politique de la ville, PNR, etc.) visés par les dispositifs régionaux. En 2025, il s'est traduit par l'organisation de différents événements tels que l'Educ'Tour PNR, réunion des GAL, la participation aux Rencontres nationales Tepos, le Rural Tour, la CRTT élargie...

Programme 52P01 – FIP FAP

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P01	FIP FAP	677 455,90	677 389,87	99,99%	47 812,65	47 275,75	98,88%

En fonctionnement, le Fonds d'aide aux projets (FAP) est un dispositif qui permet de financer des projets d'animation d'espaces publics ou des actions de formation-emploi-insertion dans les quartiers d'intervention prioritaires. Il comprend un volet « programmation », qui permet à la Région de contribuer aux appels à projets des contrats de ville ; et un volet « fil de l'eau » qui permet de financer des projets tout au long de l'année de manière souple et réactive (camping-car de l'emploi, chantiers éducatifs, parcours linguistique, actions d'insertion, animation jardin partagé, etc.).

En investissement, le Fonds d'intervention de proximité (FIP) a pu contribuer à la création d'une aire de fitness intergénérationnelle, d'une fresque sportive et au réaménagement du pôle Schweitzer à Dole. Le FIP en tant que dispositif s'est arrêté fin 2024. Les projets soutenus dans le cadre du FIP le sont désormais dans le cadre d'un des deux volets du nouveau dispositif « quartiers en transition ».

Programme 52P03 – Animation cohésion sociale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P03	Animation cohésion sociale	30 000,00	30 000,00	100,00%			

Afin d'animer, de professionnaliser et de mettre en réseau les acteurs de la politique de la ville, la Région s'appuie sur le centre de ressources régional de la politique de la ville, Trajectoire ressources (subvention annuelle à hauteur de 30 000 € d'autorisation d'engagement).

Ses missions visent à la qualification de l'ensemble des acteurs politiques de la ville et du développement social territorial (habitants, associations, agents de collectivités, de l'Etat, bailleurs, etc.).

Programme 52P05 – Renouvellement urbain BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P05	Renouvellement urbain BFC				4 100 027,39	4 100 027,29	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées : avance pour la phase 2 de la restructuration de l'espace public au Banlay – comblement de la trémie et réaménagement des rues Blaise Pascal et Gustave Flaubert à Nevers ; acompte n°1 pour l'aménagement des espaces publics Evoironnes phase 2 à Sochaux ; solde de la résidentialisation des îlots Franche-Comté ; Berry et Gascogne à Dijon...

Programme 53P02 – Nouvelles ruralités ENVI BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
53P02	Nouvelles ruralités ENVI BFC	81 655,00	81 250,00	99,50%	1 321 232,17	1 321 232,17	100,00%

Le dispositif Espaces nouveaux villages innovants (ENVI) permet de soutenir des projets favorisant le vivre ensemble, dans les communes de moins de 2 000 habitants. Ces projets doivent être portés et co-construits avec la population et concourir à l'atteinte des orientations du SRADDET en matière de transitions.

Programme 53P03PR – ENVI (PAIR)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
53P03PR	Plan de relance ENVI				295 695,09	290 710,39	98,31%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (développement mobilités du quotidien à Granges, rénovation d'un atelier à Chaucenne, démolition et construction d'une halle à La Charmée...).

Programme 53P04 – Urbanisme durable

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
53P04	Urbanisme durable BFC				3 044,68	3 044,68	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (aménagement du nouveau quartier des Prés Manoirs à St Pierre Le Moutiers).

Programme 54P02 – Contrats territoriaux CPER 2015-2020

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P02	Contrats territoriaux CPER 2015-2020				43 190,00	43 190,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (rénovation énergétique d'un bâtiment public mairie/école à Villiers St Benoît).

Programme 54P06 – Inter-territorialité CPER 2015-2022

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P06	Inter-territorialité CPER 2015-2022				99 120,00	99 120,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (réhabilitation de l'ancienne école Rochère et résidence artisans d'art).

Programme 54P07 – Bourg-centre

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P07	Bourg centre				1 784 154,01	1 784 154,01	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (revitalisation du centre bourg à St Lupicin, requalification des espaces publics place Odebert et Vauban à Avallon, réaménagement de l'avenue Lucien Febvre à St Amour...).

Programme 54P08 – Contrat de territoire 2018-2021

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P08	Contrat de territoire 2018-2021 BFC				2 351 034,23	2 351 034,23	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (réaménagement de la place de la République à Belfort, construction de la salle Le Kimméridgien à Chablis, construction d'un équipement aquatique à Luxeuil-les-Bains...).

Programme 54P09 – Développement local BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P09	Développement local BFC				95 340,85	95 340,85	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (rénovation de la fontaine à Vitteaux et à Touillon).

Programme 54P011PR – Plan de relance transformation territoriale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P09	Développement local BFC				95 340,85	95 340,85	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (rénovation du château à Monthelon, base nautique du Lac Kir à Dijon, création d'un pôle de loisirs à Marcigny, conservatoire à rayonnement départemental à Auxerre...).

Programme 50P01 – Intérêts moratoires- Centralités

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P01	Intérêts moratoires Centralités	500,00	-				

Les crédits n'ont pas été mobilisés sur ce programme puisque les factures ont été payées dans les délais impartis.

Territoires de projets

Programme 54P12PG – TEA Volet territorial 2022 – 2028

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P12PG	TEA Volet territorial 2022-2028	1 143 807,40	1 143 807,40	100,00%	11 067 999,19	11 057 252,11	99,90%

La Région et les territoires de contractualisation sont mobilisés pour inscrire aux contrats les projets des acteurs publics locaux respectant le cadre d'intervention Territoires en action (TEA) : adaptation au changement climatique, création de nouveaux services à la population, mobilités, santé et/ou autres thématiques structurantes pour le développement du territoire. Les porteurs et porteuses de projets sont accompagnés pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets qualitatifs, relevant les défis des transitions énergétique, écologique, foncière, alimentaire. Exemples de projets soutenus : réhabilitation et extension du gymnase à Charnay-Lès-Mâcon, construction d'une éco-crèche au Creusot, création d'une maison des étudiants à Nevers...

Programme 54P13PG – Centralité rurales en Région

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P13PG	Centralités Rurales en Région	15 000,00	15 000,00	100,00%	4 472 664,51	4 472 664,50	100,00%

Le programme Centralités rurales en Région cible 128 villes centrales, rurales et fragiles. L'enjeu est de permettre à ces villes de se doter ou de déployer une stratégie globale de revitalisation, en leur donnant accès à des enveloppes pluriannuelles d'investissement (500 000 euros maximum). Ces fonds leur permettent de financer des projets d'aménagement d'espaces publics ou encore d'équipements de services à la population, s'inscrivant dans le cadre leur stratégie (aménagement de la promenade St Nicolas phase 1 à Charolles, requalification urbaine de l'entrée de ville à Héricourt, aménagement de la place Lafayette à Moulins Engilbert...).

Programme 54P14PG – TEA Volet Métropolitain 2022 – 2028

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P14PG	TEA Volet Métropolitain 2022-2028				4 908 030,13	4 908 030,13	100,00%

Conformément aux engagements contractualisés et à contractualiser, une cinquantaine de projets métropolitains relevant de l'innovation et de la performance économique, l'enseignement supérieur et la recherche ou encore les aménagements ou équipements à rayonnement métropolitain est soutenue par la Région, dans le respect du cadre d'intervention (construction d'un cinéma de 4 salles « Le Capitole » à Montceau-les-Mines, construction d'un tiers lieu « Le Numérique » quartier prioritaire de Planoise à Besançon, reconversion du château de Montbéliard...).

Programme 54P17 – Parc naturel régionaux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P17	Parcs naturels régionaux				1 714,56	-	0,00%

Sur ce programme, il s'agit d'un reliquat de dossier à clôturer ; les crédits n'ont pas été mobilisés.

Programme 55P01 – Cœur de villages

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
55P01	Cœurs de villages programmes pluriannuels				22 828,06	22 828,06	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées

(réhabilitation de la mairie à Montapas).

Programme 55P06 – Habitat et aménagement

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
55P06	Habitat et aménagement BFC				1 710 866,04	1 710 866,04	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (restructuration d'un ensemble immobilier à St Florentin, création de logements locatifs sociaux rue du Lycée à Besançon...).

Programme 55P07PR – HABAM

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
55P07PR	Plan de relance HABAM				1 010 737,61	1 010 737,61	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (création d'une passerelle à Morteau, aménagement rue Victor Hugo à Paray-le-Monial, aménagement place Charles Quint à Champlitte...).

Programme 76P01 – Parc naturel régional

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P01	Parc naturel régional BFC	2 151 073,45	2 149 439,15	99,92%	199 404,92	197 134,36	98,86%

Les crédits mobilisés en 2025 permettent de faire face aux obligations réglementaires de la Région (cotisations statutaires), d'accompagner ces structures dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions en lien avec la Charte dont la Région est signataire.

A noter plus particulièrement que les PNR du Haut-Jura et des Ballons des Vosges poursuivent leur mobilisation importante sur leur processus de révision de leur Charte et de renouvellement de leur classement et diffèrent ainsi certains projets plus courants.

Programme 50P02 – Animation PRAT BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P02	Animation PRAT BFC	45 081,38	43 612,38	96,74%			

Le programme permet de financer des actions d'animation territoriale, et de mise en réseau des territoires (centralités, quartiers politique de la ville, PNR, etc.) visés par les dispositifs régionaux. En 2025, il s'est traduit par l'organisation de différents évènements tels que l'Educ'Tour PNR,

réunion des GAL (groupes d'action locale), la participation aux Rencontres nationales Tepos, le Rural Tour, la CRTT élargie...

Programme 50P09 – Intérêts moratoires - Territoires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P09	Intérêts moratoires - Territoires	700,00		0,00%			

Les crédits n'ont pas été mobilisés sur ce programme puisque les factures ont été payées dans les délais impartis.

Prospective

Programme 50P05 – Prospective

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P05	Prospective	237 206,82	194 077,77	81,82%			

Une grande partie du budget a été consacrée au partenariat avec le réseau des agences d'urbanisme (3 agences) qui permet d'appuyer principalement des actions d'accompagnement favorisant la mise en œuvre du SRADDET, en particulier les travaux autour de la finalisation d'un outil de recensement des friches ainsi qu'une publication experte permettant de mieux articuler économie et aménagement du territoire.

En complément, des études prospectives complémentaires ont été engagées et réalisées par des experts sur différents sujets comme les questions de bilan carbone ou d'impact GES des territoires en fonction de leur niveau d'armature, l'étude de situation des différentes centralités de Bourgogne Franche-Comté, ou encore l'étude sur les niveaux de fixation des richesses dans les territoires selon les types d'activité commerciale.

Enfin, comme tous les ans ce programme a permis d'organiser une série d'événementiels à la région dans le cadre de la semaine de développement durable.

S'agissant de l'investissement, les dépenses engagées correspondent à l'acquisition de données agrégées à des mailles personnalisées auprès de l'Insee pour alimenter l'outil Ici 2050 notamment. Un principe de mutualisation avec la Direction de la Transition Numérique est acté pour la commande de données à partir de 2025 pour éviter des taux de réalisation faibles dans la mesure où les besoins de la DPDP sont à la fois ponctuels et spécifiques.

Programme 50P07 – Intérêts moratoires – Démarches partenariales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P07	Intérêts moratoires - Démarches partenariales	275,00	47,00	17,09%			

Les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux intérêts moratoires payés en 2025.

CPIER Fleuves

Programme 54P16 – Coopération interrégionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P16	54P16 - Coopération interrégionale	38 000,00	1 215,00	1,84%			

L'élaboration des CPIER 2021-2027 a été initiée en 2019 à la suite de décisions lors des réunions des différentes instances politiques de gouvernance interrégionales. Le CPIER Rhône-Saône, dernier des cinq CPIER fleuves et montagnes 2021-2027 a été voté par la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2023 (adoption du CPIER Plan Loire en 2022).

Les crédits déjà engagés au titre du programme « 54P16 – coopération interrégionale » n'ont pas été mobilisés sur les plans fleuves en 2024. Les consommations sont relatives aux actions engagées au titre de la coopération interrégionale d'intervention sur les contrats de plan interrégionaux des Massifs (CPIER Jura, Vosges et Massif central).

La région BFC aurait pu/dû participer au financement des étapes règlementaires du volet mobilité du CPIER ainsi qu'à l'organisation de la préparation du premier « forum des acteurs » prévu sur la partie aval de l'axe fluvial. Le financement de ces opérations a finalement été couvert, à la demande du SGAR Auvergne-Rhône-Alpes, par le FNADT Fleuve.

Remarque : en dépit d'usage des crédits d'animation de financement des actes d'administration et de gouvernance de la coopération interrégionale sur les fleuves prévus sur le programme 54P16, la Région BFC a participé au financement des plans fleuves à travers l'accompagnement de projets sectoriels interrégionaux rattachés aux programmes des directions opérationnelles.

En 2025, ce sont 15 projets qui ont été labellisés sur le territoire de la région BFC, sur un total de 128, dont certains ont été soutenus par la Région BFC.

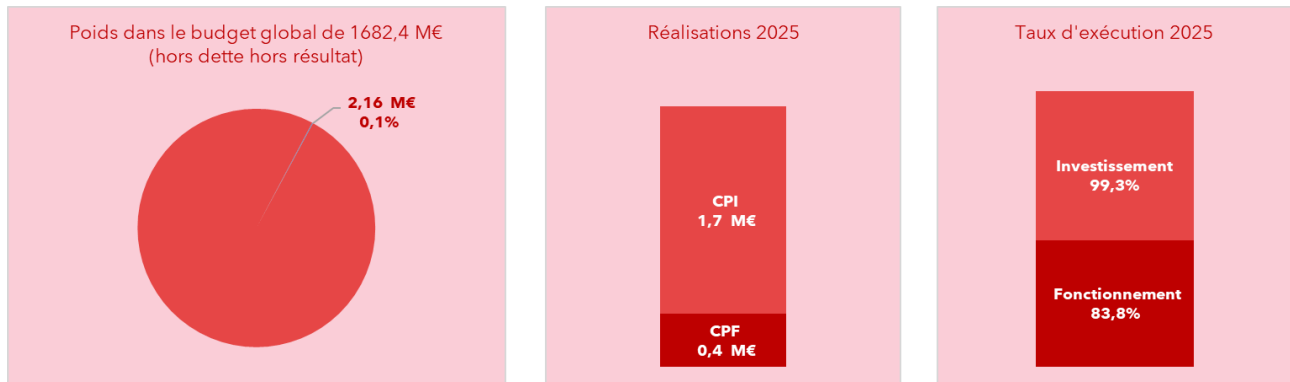
Elle a ainsi mobilisé 562 K€, pour :

- le transport fluvial avec le soutien au projet de création d'un pont bascule dans le technoport de Pagny (direction des mobilités et infrastructures) ;
- le tourisme avec le co-financement des projets de revalorisation de haltes fluviales (dont Fouchecourt) et les travaux de sécurisation de la voie bleue entre Gray et Fouchecourt

(direction du tourisme). Pour mémoire, la voie bleue est un itinéraire cyclable inter-régional, longeant principalement la Saône, reliant le Luxembourg à Lyon et permettant la liaison entre l'Eurovélo 5 à la frontière allemande et l'eurovélo 17 à Lyon.

Pour mémoire, ce programme budgétaire est commun à l'accompagnement des CPIER Massifs (Cf. 2.6 Montagne).

3.2. Santé - Alimentation



Éléments de contexte de l'année 2025

Les politiques territoriales s'inscrivent pleinement dans les orientations du Sraddet, qu'elles participent directement à mettre en œuvre. A travers ses politiques de cohésion territoriale, la Région s'engage aux côtés de tous les territoires pour soutenir leurs projets d'investissement pour renforcer les centralités, les accompagner dans les transitions écologique et énergétique et favoriser les relations interterritoriales.

Les politiques territoriales régionales s'articulent autour de quatre piliers : les territoires de projet (comprenant les contrats et les Parcs naturels régionaux), les petites centralités, les ruralités et les quartiers urbains prioritaires. Les interventions en matière de développement local et d'aménagement du territoire se combinent également avec des interventions dans le domaine de la santé, pour favoriser l'accès aux soins de l'ensemble de la population régionale.

Le cadre de politiques territoriales défini pour la période 2022-2028 est fondé sur les principes suivants :

- équilibre et cohésion du territoire régional,
- subsidiarité et concertation,
- différenciation et solidarité territoriale,
- collaboration et coopération.

La politique territoriale régionale vise à accompagner les territoires dans la prise en compte des grands enjeux régionaux, tout en prenant en compte leurs spécificités. Il s'agit de dépasser les modèles actuels peu soutenables pour s'engager dans une trajectoire favorisant la résilience et l'attractivité des territoires.

Descriptif des programmes budgétaires

Programmes 41P01 – Santé BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P01	Santé BFC	34 731,62	1 572,00	4,53%			

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programmes 41P02 – Santé BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P02	Santé BFC				422 863,48	422 863,48	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (création d'une maison de santé à Montbéliard, à Quingey, Chauffailles...).

Programme 41P03PR – Plan de relance Santé

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P03PR	Plan de relance Santé				1 209 681,39	1 209 680,78	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (création d'une maison de santé à Brazey en Plaine, à Champagnole, à Frasne...).

Programme 41P04 – Animation politique santé

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P04	Animation politique santé	489 760,47	438 133,65	89,46%	97 674,29	85 935,25	87,98%

La stratégie de mandat de la Région affiche des priorités en faveur de l'attractivité des territoires, de l'égalité d'accès aux soins, de l'installation des professionnels de santé, de la promotion de la santé sur les territoires et de l'adaptation des formations sanitaires et sociales.

Au regard des enjeux collectifs à relever, la Région a un rôle majeur à jouer dans la réponse à apporter aux citoyens en matière de santé et :

- comme copilote le Plan Régional Santé Environnement PRSE 4 aux côtés de l'ARS et de l'Etat, d'abord pour son élaboration, puis pour sa mise en œuvre et son suivi ;

- sur ses champs de compétences, elle poursuit avec l'ARS une collaboration étroite au service de la santé en Bourgogne-Franche-Comté.

La Région s'appuie également sur d'autres schémas régionaux pour établir sa politique régionale de santé et intègre des éléments de la feuille de route Handicap, de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN), du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et des engagements présentés dans le plan de mandat.

C'est ainsi que s'est définie l'ambition de la seconde feuille de route santé de la Région Bourgogne-Franche-Comté, votée en avril 2024. Cette feuille de route est un document stratégique et prospectif qui propose une action régionale organisée pour les années à venir. En réponse aux enjeux identifiés, elle est organisée autour de deux défis : répondre au besoin de proximité et renforcer la prévention. Elle met en visibilité les actions existantes et accentue la mobilisation de la collectivité en faveur d'une santé pour tous et sur tous les territoires.

En fonctionnement, ce programme porte sur les objectifs suivants :

- mener des expérimentations visant le rapprochement entre la médecine de ville et les hôpitaux de proximité (Fonds régional d'expérimentation en santé (FRES) ;
- accompagner la structuration des acteurs dans les territoires (par exemple en lien avec les Communautés Professionnelles de Territoire en Santé), (FRES) ;
- appuyer les structures d'animation et de coordination (Pôle de Gériatrie et d'Innovation, Pôle de Santé Publique, Promotion Santé, Pôle de recherche en santé publique...);
- proposer un accompagnement multi partenarial à des projets « santé-environnement », dans le cadre du PRSE4 (Plan Régional Santé Environnement).

En investissement, à travers le FRES et en cohérence avec la feuille de route santé de la Région, cette dernière apporte son soutien à des projets visant à améliorer l'organisation des soins et de la santé au service des patients portant sur :

- l'organisation des professionnels de santé (coordination, délégation) et l'appui à des installations nouvelles,
- de nouvelles modalités d'exercice ou de prise en charge.

Programme 41P05 – Intérêts moratoires - Santé

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P05	Intérêts moratoires - Santé	500,00		0,00%			

Les crédits n'ont pas été mobilisés sur ce programme puisque les factures ont été payées dans les délais impartis.

3.3. Culture



Eléments de contexte de l'année 2025

Dans un contexte de crises successives pour le secteur, la Région a confirmé en 2025 son rôle majeur dans l'accompagnement des acteurs culturels dans leurs projets de production, création et diffusion d'œuvres sur le territoire. Elle participe au développement d'un écosystème qui reste hétérogène, entre structures labellisées, équipes artistiques au rayonnement national et local et associations implantées dans des communes rurales. Les financements de la Région portent essentiellement sur le fonctionnement, favorisant la pérennisation des organisations et leur installation durable sur le territoire.

Dans le domaine du patrimoine, la structuration de la filière se poursuit autour des enjeux de coopération, de partage des ressources, de structuration des réseaux. Les travaux d'inventaire permettent la diffusion des connaissances au plus grand nombre. De son côté, le château de Chateaufort profite d'un engouement renouvelé de la part du public.

Elle poursuit son action en termes d'aménagement sportif durable du territoire et apporte son soutien à des projets d'équipements sportifs respectant les objectifs de transition énergétique et des clubs sportifs engagés dans des projets renouvelés.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 31P16 – Art contemporain

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P16	Art contemporain	1 989 749,76	1 989 749,76	100,00%	55 000,00	55 000,00	100,00%

75 % des autorisations d'engagement sont consacrées au fonctionnement des deux Fonds Régionaux d'Art Contemporain dont 75 % pour le FRAC Franche-Comté (régie autonome

personnalisée de la Région). Ces structures ont pour mission la constitution d'une collection d'œuvres contemporaines, leur diffusion et la médiation auprès des publics.

Dix autres structures diffusent des œuvres contemporaines, proposent des actions de médiation et accueillent des artistes en résidence : Vortex et Interface à Dijon, Esox Lucius en sud Saône-et-Loire, Hors-cadre à Auxerre, Juste ici à Besançon, l'école d'art de Belfort... Une seule est labellisée CACIN (Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National). Il s'agit de la structure Le 19 CRAC à Montbéliard.

Deux appels à projets sont également mis en œuvre dans les domaines de :

- la sensibilisation à l'art contemporain qui permet de financer une trentaine de projets portés par des associations qui proposent des actions de médiation en direction des différents publics (de 2 000 € à 10 000 €)
- la recherche et la création à destination des artistes : 15 bourses entre 3 000 € et 4 000 € pour financer la création (temps de travail et matériel).

La Région soutient également le réseau Seize mille, structure ressource qui vise à améliorer la visibilité des artistes en région et à favoriser l'interconnaissance et la professionnalisation.

En investissement, les crédits correspondent à une subvention 2024 destinée à l'acquisition d'œuvres par le FRAC Bourgogne.

Programme 31P02 – Châteauneuf en Auxois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P02	Châteauneuf-en-Auxois	273 596,69	227 502,30	83,15%	34 484,80	30 265,86	87,77%

Les crédits ont permis de créer le fonds de la boutique et les 103 animations destinées aux différents publics.

En investissement, les crédits sont orientés sur la mise en œuvre du nouveau projet muséographique sur le Grand logis, en renouvelant le mobilier (acquisition de deux lustres) et en recrutant un muséographe pour concevoir le projet.

Programme 31P04 – Livre et lecture publique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P04	Livre et lecture publique	758 279,52	739 391,17	97,51%	147 335,68	104 765,26	71,11%

Les principaux bénéficiaires des crédits sont l'Agence Livre et Lecture - structure ressource pour l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre - et La Cité du mot à La Charité-sur-Loire, Centre Culturel de Rencontre qui déploie un programme d'actions culturelles et des manifestations telles que « Aux quatre coins du mot » et « Les Grands chemins ». Leurs subventions représentent 75 % des autorisations d'engagement.

En complément, des appels à projets permettent de financer des résidences d’auteurs et des projets de publication et traduction portés par des éditeurs régionaux.

Sur la période 2024-2026, la Région a signé avec le Centre National du Livre une convention de cofinancement des projets d’investissement des librairies (informatique, stock, petits travaux).

Programme 31P05 – Création et formation musicale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P05	Création et formation musicales	6 638 765,00	6 523 443,98	98,26%	48 000,00	48 000,00	100,00%

55 % des autorisations d’engagement de ce programme bénéficient aux lieux de diffusion pour leur fonctionnement, notamment La Cité de la voix à Vézelay, l’Opéra de Dijon et la Saline royale d’Arc-et-Senans. La Région soutient également les labels (7 Scènes de Musiques Actuelles et Ici l’onde, Centre National de Création Musicale) et le réseau intermédiaire spécialisé (jazz au Crescent à Mâcon, chanson à la Maison de Beaucourt ou à l’Escale à Migennes, musiques actuelles au Darius club à Lons-le-Saunier ou LaPéniche à Chalon-sur-Saône...).

2 orchestres coexistent sur le territoire (Victor Hugo-Franche-Comté et Dijon-Bourgogne), et 8 ensembles représentatifs des différentes esthétiques (baroque, musique improvisée, vocal...). L’année 2025 a également été celle de la 2^{ème} année de résidence de l’Orchestre Français des Jeunes à la Saline royale.

Près de 10 % des autorisations d’engagement et la totalité des autorisations de programme sont dédiées aux structures ressources qui accompagnent les acteurs de la musique dans leur professionnalisation : actions de formation, location de matériel technique, mise à disposition de studios de répétitions (Artdam, Le Bastion à Besançon, Big Bang à Nevers...). La Région est membre du GIP Café culture qui lutte contre l’emploi illégal en apportant un financement pour les concerts des organisateurs occasionnels et a signé sur la période 2024-2026 un contrat de filière avec le Centre National de la Musique et la DRAC autour de la professionnalisation du secteur des musiques actuelles.

La Région finance également les établissements supérieurs d’enseignement de la musique tels que l’Ecole Supérieure de Musique de BFC et les 3^{èmes} cycles des Conservatoires à Rayonnement Régional (trajectoire baissière engagée pour les CRR).

Programme 31P06 – Spectacle vivant

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P06	Spectacle vivant	5 054 899,90	4 950 530,40	97,94%			

Le soutien au secteur du spectacle vivant est protéiforme :

- aide au fonctionnement des structures ressources spécialisées dans les domaines du jeune public, du cirque, des arts de la rue, du conte... (CirQ’ônflex, Club des six, Affluences, etc.) ;

- aide au fonctionnement des scènes labellisées : 7 scènes nationales, 5 scènes conventionnées, 5 lieux de création (deux centres dramatiques, un centre de création chorégraphique, un centre de développement chorégraphique, un centre des arts de la rue). La Région est signataire de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec ces structures, aux côtés de l'Etat et des collectivités locales ;
- des lieux intermédiaires : 13 théâtres et centres culturels municipaux, 11 lieux associatifs, 9 lieux d'accueil en résidence. Le soutien aux lieux de diffusion représente 70% des crédits en autorisations d'engagement.
- des compagnies aidées au fonctionnement : 13 en développement (sur 2 ans) et 13 en rayonnement (sur 3 ans) ;
- des compagnies aidées au projet : 10 soutiens annuels à des compagnies émergentes avec une structure accompagnatrice, 23 résidences d'écriture, 29 aides à la production ;
- des projets ponctuels : « Tour de danse(s) » (résidence d'une compagnie dans un lieu en milieu rural), présentation de projets au festival d'Avignon en collaboration avec la Région Centre-Val de Loire, etc.

Programme - 31P07 – Cinéma

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P07	Cinéma	416 331,60	416 331,60	100,00%	1 546 601,11	1 540 903,05	99,63%

La Région intervient à plusieurs niveaux :

- la création et la production : la convention 2023-2025 signée avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée, sur le principe du « 1 € pour 2 € », permet d'aider au développement et à la production des courts et longs métrages, documentaires et séries TV. Des appels à projets sont également proposés aux auteurs pour financer le temps d'écriture des projets ;
- la professionnalisation du secteur : le bureau d'accueil des tournages et les associations professionnelles sont des ressources à la disposition des acteurs du secteur ;
- la modernisation des salles de cinéma : la Région finance les travaux de rénovation des bâtiments et le renouvellement du matériel de projection ;
- la diffusion dans les salles : aide aux réseaux itinérants et en 2025 une aide exceptionnelle aux cinémas indépendants (50 000 €).

Programme 31P08 – Développement culturel

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P08	Développement culturel	2 913 212,17	2 906 871,20	99,78%	1 633 423,81	1 607 864,44	98,44%

Ce programme rassemble plusieurs dispositifs distincts qui ont pour point commun la recherche de la permanence artistique sur les territoires et l'attention portée à tous les publics :

Festivals et manifestations culturelles : soutien récurrent aux organisateurs de festivals de musique, théâtre, arts de la rue, cirque, cinéma, littérature... Près de 130 festivals sont financés chaque année, sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière est portée au professionnalisme des organisateurs (rémunération des artistes et techniciens), à l'implication des habitants (bénévoles et spectateurs) et à la place accordée aux artistes régionaux dans les programmations. Les subventions vont de 2 000 € à 205 000 €.

Dispositifs d'Education Artistique et Culturelle : la Région a confié à des opérateurs la mise en œuvre de 5 dispositifs d'EAC dans les lycées dans les domaines du théâtre, des musiques actuelles, de l'art contemporain, du cinéma, de l'architecture.

Développement culturel territorial : dispositif de soutien aux projets culturels qui comporte quatre volets avec des cahiers des charges distincts :

- **Publics empêchés** : implication de personnes en situation de handicap, privées de liberté, accompagnées par des structures médicales ou sociales...
- **Projets de territoire** : présence artistique sur un territoire pendant 30 jours, implication des habitants ;
- **Projets à destination des lycéens et apprentis** : projet culturel en temps scolaire ;
- **Idylle** : présence artistique sur le temps long, sur un territoire étendu (communauté de communes), porté par une collectivité.

Aménagement des structures de diffusion culturelle : aide à l'investissement en matériel scénique ou scénographique.

CPER : en 2025, lancement des travaux d'aménagement de la Maison Copeau.

Programme 31P09PR – Plan de relance 2020 Culture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P09PR	Plan de relance 2020 Culture				30 000,00	30 000,00	100,00%

L'année 2025 a vu la réalisation du dernier projet de ce programme : l'acquisition de matériel technique et scénique par Le Granit, scène nationale de Belfort

Programme 31P10 – Restauration du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P10	Restauration du patrimoine	64 841,07	43 708,79	67,41%	1 472 753,90	1 297 298,45	88,09%

Ce programme recouvre les engagements antérieurs de la Région dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti, protégé et non protégé.

Il correspond aux règlements d'intervention aujourd'hui caducs « Grands sites patrimoniaux » et « Patrimoine de territoire » ainsi qu'à l'appel à projet « Restauration et valorisation du patrimoine régional » également obsolète.

Aucun engagement nouveau en autorisation de programme ou en autorisation d'engagement n'a été réalisé en 2025 sur ce programme qui n'est maintenu que pour la finalisation des paiements en crédits de paiement.

Programme 31P11 – Restauration du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P11	Valorisation du patrimoine	54 806,00	44 093,83	80,45%			

Ce programme devenu caduc aujourd'hui recouvre les engagements antérieurs de la Région dans le domaine de la valorisation du patrimoine, notamment en ce qui concerne le soutien aux expositions temporaires organisées par les musées de France.

Aucun nouvel engagement n'a été réalisé en autorisation de programme ou en autorisation d'engagement, seuls des crédits de paiement étaient prévus en 2025.

Programme 31P12 – Musées et structures ressources

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P12	Musées et structures ressources	366 100,00	354 325,46	96,78%	1 582 721,34	1 485 346,54	93,85%

Ce programme recouvre deux dimensions distinctes :

En fonctionnement, il est destiné à soutenir un certain nombre d'opérateurs patrimoniaux importants sur le territoire régional à travers un dispositif dédié aux structures ressources qui possèdent un rayonnement fort et une posture de tête de réseau dans leur domaine, autant que possible à l'échelle de l'ensemble du territoire. Cette aide est également conçue comme une manière d'accompagner des structures qui s'investissent et prennent toute leur place au côté de la Région dans le processus de structuration et d'animation de la filière patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté, lancé par le conseil régional depuis 2023.

En investissement, il permet de soutenir des projets majeurs de rénovation ou de structuration des musées de France dans la région, pour viser des objectifs de meilleure mise en valeur des collections, de meilleur accueil du public ou de gains énergétiques. Ce programme est en voie d'extinction pour cet aspect, il n'a servi qu'à gérer les paiements en CPI pour des projets déjà soutenus, et aucun nouvel engagement.

Programme 31P13 – Inventaire du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P13	Inventaire du patrimoine	183 016,52	107 424,50	58,70%	26 712,93	3 209,00	12,01%

Ce programme correspond aux opérations réalisées en régie directe par le service Inventaire et patrimoine autour de sa mission d'inventaire, et en lien avec la structuration de la filière patrimoine.

Seule compétence obligatoire des Régions dans le champ culturel, la mission d'Inventaire général du patrimoine culturel, transférée par l'Etat en 2004, consiste en une mission de recensement et d'étude du patrimoine culturel, avant tout bâti et mobilier, et de diffusion de la connaissance sur le patrimoine régional, dans l'objectif de permettre une meilleure préservation et une meilleure valorisation. La réalisation de ces études nécessite un certain nombre de dépenses, liées à l'accroissement du centre de documentation, à l'achat de reproductions de documents dans des services, aux prises de vue complémentaires à celles que réalise le service (vue aérienne ou drone, par exemple), à l'entretien et au renouvellement du matériel photographique. Le budget opérationnel dont dispose le service pour développer des actions de valorisation permet notamment le développement de publications, d'exposition, d'animations comme lors du week-end des journées du patrimoine.

Depuis 2025, la collectivité est également engagée dans une logique de conventionnement avec d'autres territoires pour développer des partenariats d'Inventaire, en confiant à des tiers la réalisation d'études, contre subvention régionale.

A partir de 2023, la collectivité a commencé à déployer un processus de structuration et d'animation de la filière patrimoine, notamment avec l'appui des structures ressource. Le développement du programme d'actions qui matérialise les enjeux principaux de la démarche (interconnaissance, mise à disposition de ressources, émergence d'acteurs structurants, partage du patrimoine avec tous les publics, développement de la transversalité entre tous les types de patrimoine) nécessite qu'un budget soit consacré à ces opérations.

Programme 31P14PR – Plan de relance 2020 Patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P14PR	Plan de relance 2020 Patrimoine				684 418,43	684 418,43	100,00%

Ce programme, aujourd'hui fermé, est destiné à continuer le versement des crédits de paiement aux projets soutenus au titre du PAIR et qui n'ont pas encore atteint leur terme. Il s'agit de projets de restauration patrimoniale sur des sites au rayonnement majeur pour la région ainsi que du projet de travaux préparatoires à la rénovation et à la refonte du musée Rolin d'Autun au sein du projet de Panoptique.

Programme 31P15 – Sauvegarde Restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P15	Sauvegarde Restauration				2 880,66	2 880,66	

Ce programme est destiné à couvrir les derniers versements du dispositif « Projets patrimoniaux de territoire » aujourd'hui éteint, uniquement en CP.

Programme 31P18 – Restauration et valorisation du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P18	Restauration et valorisation du patrimoine	410 646,17	303 277,38	73,85%	1 922 342,23	1 922 342,23	100,00%

Ce programme est devenu le principal levier d'action de la Région dans le domaine des subventions aux projets patrimoniaux. Il permet de soutenir des projets de restauration, selon un large panel de possibilités :

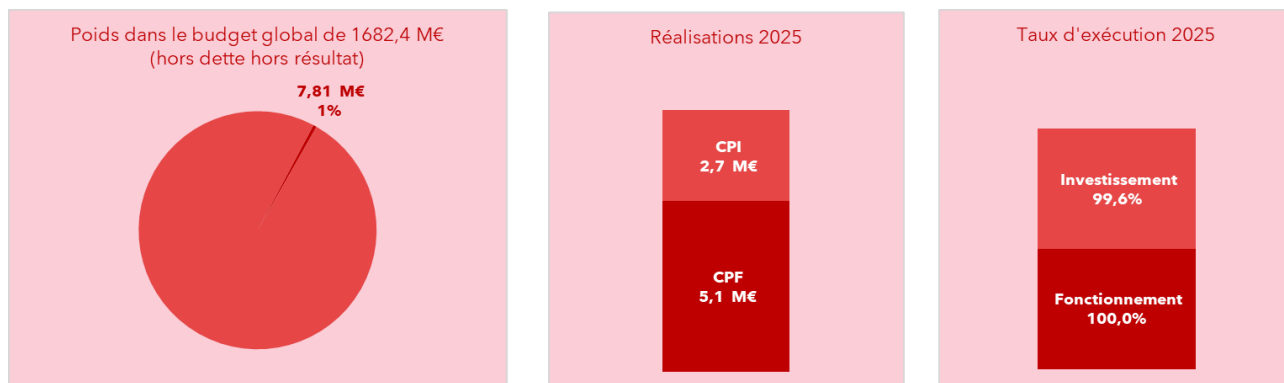
- un appui aux projets structurants qui concernent des édifices patrimoniaux majeurs, emblématiques de la région, grâce au règlement d'intervention « Patrimoine régional exceptionnel » ;
- un effort volontaire sur la restauration du patrimoine des zones rurales, protégé au titre des monuments historiques, via le Fonds Incitatif et Partenarial (FIP), suivi conjointement avec les services de l'Etat ;
- une attention accordée au patrimoine rural non protégé via un partenariat établi avec la Fondation du patrimoine ;
- une aide apportée aux chantiers patrimoniaux, qu'ils soient portés par des bénévoles, par des entreprises d'insertion, ou qu'ils permettent des opérations de fouilles archéologiques programmées ;
- une attention particulière à toutes les formes de mise en valeur et de transmission du patrimoine pour garantir sa bonne appropriation et son partage auprès de toute la population.

Programme 30P01 – Intérêts moratoires- Culture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
30P01	Intérêts moratoires - Culture	100,00	40,29	40,29%			

Les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux intérêts moratoires payés en 2025.

3.4. Sport



Éléments de contexte de l'année 2025

Après l'année 2024 marquée par les Jeux olympiques et paralympiques à Paris, la Région mène une évaluation de ses dispositifs en faveur du sport de haut niveau, pour accompagner au mieux les sportifs et sportives ainsi que les structures.

Elle poursuit son action en termes d'aménagement sportif durable du territoire et apporte son soutien à des projets d'équipements sportifs respectant les objectifs de transition énergétique et des clubs sportifs engagés dans des projets renouvelés.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 32P02 – Aménagement sportif du territoire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P02	Aménagement sportif du territoire	60 000,00	60 000,00	100,00%	2 626 616,06	2 617 016,06	99,63%

Ce programme permet l'acquisition de véhicules de transport collectif des sportives et sportifs afin de mutualiser les déplacements. Il permet aussi la construction, rénovation et restructuration d'équipements et d'aménagements sportifs à pratiques spécifiques, structurants, d'intérêt infrarégional ou de proximité, propriété des collectivités et des associations.

Programme 32P03 – Soutien aux structures sportives

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P03	Soutien aux structures sportives	2 241 800,32	2 241 800,32	100,00%			

Les associations sont le socle du développement des pratiques, lieux de proximité, de solidarité et de partage autour d'une pratique sportive sécurisée par des éducateurs bénévoles ou professionnels riches de solides formations et expérience. Ce programme permet :

- le soutien à la formation des sportifs et sportives des structures bourguignonnes et franc-comtoises ;
- le soutien à la pratique sportive au plus haut niveau ;
- la valorisation des projets associatifs conformes aux priorités sportives régionales et aux ambitions du Projet Sportif Territorial (PST) ;
- un partenariat via un marché de prestation avec dix clubs sportifs professionnels.

Programme 32P04 – Aide à la structuration du mouvement sportif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P04	Aide à la structuration du mouvement sportif	1 800 881,30	1 800 881,30	100,00%	75 070,32	75 070,32	100,00%

La Région accompagne le mouvement sportif pour développer et améliorer les conditions d'accès la pratique sportive organisée pour toutes et tous, tout en veillant à la maîtrise des impacts liés au développement, à la promotion et à l'adaptation des pratiques organisées sur le territoire.

Elle propose aux ligues et comités sportifs régionaux ainsi qu'au Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de BFC soit :

- un Contrat d'Objectif Sportif (COS) défini à partir du plan de développement et s'inscrivant parmi des orientations retenues par la Région articulées autour des axes suivants : Emploi, formation et structuration régionale / Parcours des sportives et sportifs/ Développement des pratiques et lutte contre les inégalités d'accès : Valorisation et développement de la place des femmes dans le sport, leur accès aux fonctions dirigeantes et la mixité de la pratique (axe obligatoire) ;
- une subvention forfaitaire de fonctionnement ;
- une aide à l'acquisition de matériels sportifs mutualisables.

La Région apporte également un soutien aux sportif.ve.s de haut niveau licenciés en Bourgogne-France-Comté pour concilier parcours sportif et scolaire ou universitaire ou en préparation et/ou étant sélectionné.e.s pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Programme 32P05 – Soutien à la promotion du sport

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P05	Soutien à la promotion du sport	746 148,19	746 125,76	100,00%			

Parmi les événements remarquables de 2025, deux matchs de sélections nationales féminines (basketball, handball), 2 étapes de courses cyclistes prestigieuses (Paris-Nice à Nevers et Tour de France à Pontarlier) ou encore le soutien à la Transjurassienne.

Programme 32P06 – Aide à l'accès à la pratique sportive

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P06	Aide à l'accès à la pratique sportive	243 593,21	243 494,38	99,96%			

La Région apporte un soutien financier direct pour réduire les coûts d'accès à la pratique sportive régulière en faveur 3 500 licencié.es, réparti.es dans 140 clubs affiliés à la fédération handisport et sport adapté.

85 % des associations sportives des lycées sont soutenues pour la réalisation de leur projet sportif et citoyen en lien avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Programme 32P07PR – Plan de relance 2020 Sports

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P07PR	Plan de relance 2020 Sports				26 035,41	26 035,41	100,00%

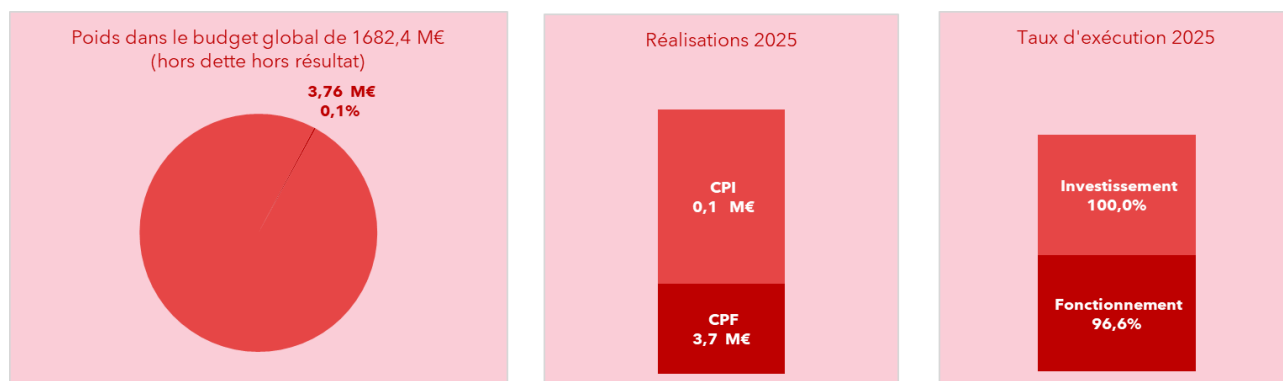
Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 30P05 – Intérêts moratoires- Sports

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
30P05	Intérêts moratoires- Sport	100,00	-	0,00%			

Il n'y a eu aucun paiement d'intérêt moratoire en 2025.

3.5. Vie associative et jeunesse



Éléments de contexte de l'année 2025

La Région contribue par le déploiement des programmes dédiés à l'accompagnement de la vie associative à consolider la structuration du secteur associatif et sécuriser l'accompagnement de proximité.

Les dispositifs mis en œuvre par la Région soutiennent le secteur associatif qui connaît une crise et a besoin de consolidation, de sécurisation des emplois, d'accompagnement au développement. La Région se mobilise en regroupant mi-mars 2025 les acteurs régionaux pour identifier les besoins, améliorer et simplifier les relations entre les associations et la collectivité.

De plus, la collectivité invite les jeunes de 15 à 30 ans à débattre et être force de proposition autour des politiques publiques régionales, en engageant le troisième cycle de la démarche de dialogue structuré avec la jeunesse, baptisée « Ma Région pour demain ». Il a pour thème la culture sur la période 2025-2026.

Descriptif des programmes budgétaires – Vie associative

Programme 34P01 – Vie associative, laïcité, égalité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P01	Vie associative, laïcité, égalité	717 150,00	687 562,40	95,87%			

La Région apporte son soutien financier :

- aux têtes de réseaux associatives et de l'éducation populaire ;
- à l'animation, au développement et à l'accompagnement de la vie associative ;
- à l'aide aux projets Egalité – Citoyenneté.

Programme 34P02 – Emplois d'utilité sociale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P02	Emplois d'utilité sociale	1 660 888,89	1 660 888,89	100,00%	81 152,65	81 152,65	100,00%

La Région soutient la création et la pérennisation des emplois dans les associations bourguignonnes-franc-comtoises. Le dispositif consiste en une aide ponctuelle de 7 000 €.

Descriptif des programmes budgétaires - Jeunesse

Programme 33P01 – Jeunesse

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
33P01	Jeunesse	1 221 708,23	1 120 518,16	91,72%			

Ce dispositif permet plusieurs aides, notamment l'aide au permis de conduire, l'aide aux projets jeunesse, le soutien aux actions du réseau Infos-jeunes BFC, la démarche de dialogue participatif avec la Jeunesse « Ma Région pour demain » ainsi que la carte avantages jeunes et avantages librairies & bibliothèques.

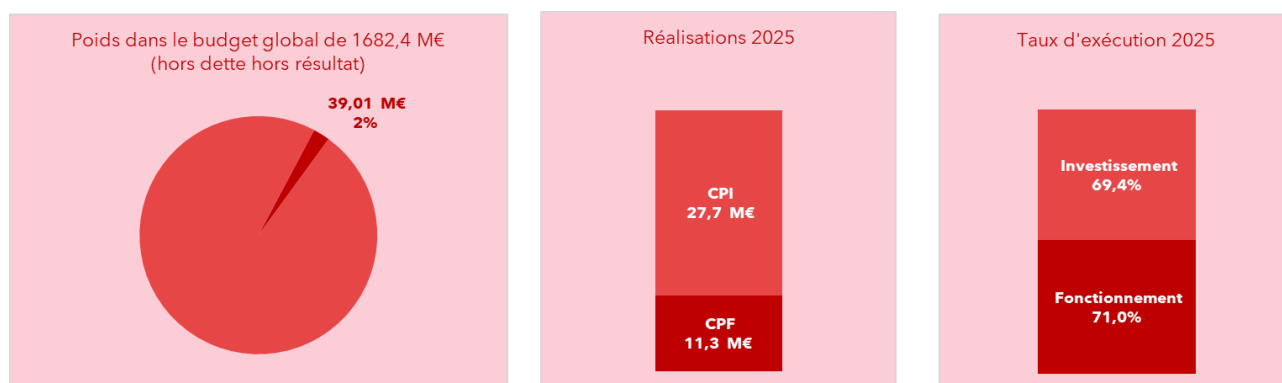
Le dispositif d'aide au permis de conduire permet de soutenir le pouvoir de vivre des jeunes et participer à leur insertion sociale et professionnelle par l'octroi d'une aide de 300 €.

Programme 34P03 – Services civiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P03	Services civiques	210 136,13	210 136,13	100,00%			

La Région soutient ou propose des initiatives promouvant l'engagement citoyen des jeunes. Dans ce contexte, elle souhaite apporter son appui au service civique, en soutenant toute initiative visant à le promouvoir et à le développer, et en proposant un accompagnement pour le déploiement de missions en zone rurale.

3.6. Action européenne et internationale



Eléments de contexte de l'année 2025

La Région en tant qu'autorité de gestion des fonds européens a pour rôle de redistribuer les fonds alloués par l'Union Européenne à des projets régionaux. Plusieurs types de projets peuvent prétendre à un co-financement pour la période 2021-2027 :

- le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) a pour but de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification de l'agriculture des zones rurales ;
- le Fonds européen de développement régional (FEDER) permet de soutenir les projets liés à la recherche, l'innovation, la compétitivité des PME, le numérique, la protection de la biodiversité, les énergies renouvelables, le développement territorial et le Massif du Jura. A noter que dans le cadre du programme Interreg France-Suisse, le FEDER soutient des projets de coopération transfrontaliers ;
- le Fonds social européen + (FSE+) soutient les projets liés à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, à l'apprentissage et à l'orientation des jeunes, notamment scolaires.

La politique internationale de la Région se déploie en Europe (projets menés dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée en Allemagne, Pologne et République tchèque, mais également avec l'Ukraine, dans le cadre de l'espace alpin et enfin dans le cadre de la coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse), en Amérique latine à travers les échanges avec la région du Maule au Chili, en Afrique australe via le partenariat avec la Province du Cap occidental en Afrique du Sud, ainsi qu'en direction d'un grand nombre de pays en développement, à travers le soutien aux projets locaux de solidarité internationale.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 04P01 – Europe et international

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P01	Europe et international	1 665 563,01	1 271 316,48	76,33%	127 640,60	87 997,00	68,94%

Le budget 2025 se caractérise principalement par les opérations suivantes :

- réalisation de diverses actions européennes et internationales ;
- soutien financier aux projets portés par des acteurs régionaux ;
- financement du fonctionnement de la régie autonome Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, qui réunit les Centres d'Information Europe Direct (CIED) de Dijon et de Besançon ;
- coopération dans le cadre de l'arc jurassien : dans le cadre de la stratégie de coopération franco-suisse mise en œuvre par la Région, l'Etat et les quatre cantons suisses de Berne, Vaud, Neuchâtel et du Jura, il s'agit notamment de poursuivre la coordination et la concertation aux différents niveaux politiques et techniques, mais aussi d'accentuer la connaissance sur les facteurs clés de cette zone d'échanges.

Programme 04P02 – Assistance, communication, animation Fonds européens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P02	Assistance, communication, animation Fonds européens	717 713,90	628 022,46	87,50%	16 666,97	16 666,97	100,00%

Ce programme a pour finalité « les frais de fonctionnement » des programmes européens tant en matière de communication, de logistique (organisation des comités de suivi des FESI) que d'externalisation pour l'appui à la réalisation des tâches d'instruction et de paiements.

L'autorité de gestion recourt à des prestataires externes sélectionnés par marchés publics. Ainsi, elle a contractualisé des marchés pour la certification de service fait et pour le contrôle de la régularité de la commande publique au titre des opérations cofinancées par les fonds européens. Dans un cadre sécurisé, elle met en place des outils visant à faciliter les paiements des aides européennes tels que les « OCS », options de coûts simplifiés ou encore les VGCR « vérifications de gestion ciblée sur les risques », deux outils qui contribuent à la simplification.

En contrepartie, l'autorité de gestion se voit attribuer pour assurer ses missions d'autorité de gestion, une recette par programme, d'un montant proportionnel au total des dépenses déclarées, dite « d'assistance technique ».

Programme 04P06 – Projets européens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P06	Projets européens	99 500,00	81 771,83	82,18%			

Ce programme réunit les moyens nécessaires pour :

- le fonctionnement et les actions du bureau de Bruxelles ;
- la gestion du projet Interreg Espace alpin « Support EUSALP » qui s’inscrit dans le cadre des travaux de la SUERA ;
- l’animation et l’accompagnement pour des projets européens hors autorité de gestion, afin de maximiser la mobilisation de crédits européens dits sectoriels (enveloppes directement gérées à Bruxelles) par les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 04P07 – Intérêts moratoires – Europe et international

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P07	Intérêts moratoires - Europe et international	1 500,00	355,83	23,72%			

Les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux intérêts moratoires payés en 2025.

Programme 05P05EPG – FSE 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P05EPG	FSE 2021-2027	3 422 839,78	2 701 117,20	78,91%			

Le fonds social européen (FSE+) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation d'accompagner les demandeurs d'emploi à monter en compétence pour permettre une meilleure insertion professionnelle, trouver des emplois de meilleure qualité et offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

Au niveau régional, il cofinance des actions en faveur de l’orientation, la formation qualifiante et pré qualifiante (Ecoles de la deuxième chance).

Elles ont pour objectif d’améliorer la qualification des demandeurs d’emplois, de leur permettre de mieux s’insérer dans l’emploi et ainsi renforcer l’inclusion sociale et lutter contre la pauvreté. D’autres part, elles ont pour objectif de promouvoir l’éducation, l’acquisition de compétences et

l'apprentissage en permettant aux plus jeunes d'avoir accès à une orientation plus large et plus concrète vis-à-vis de métiers très divers.

Programme 05P06EPG – FEDER 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P06EPG	FEDER 2021-2027	6 858 252,15	4 687 323,25	68,35%	37 220 500,00	25 345 436,37	68,10%

Le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation, améliorer la compétitivité des PME, favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication, soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, etc. sont les thématiques soutenues par le fonds européen de développement régional (FEDER).

Programmes 05P07EPG – IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P07EPG	IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027	3 135 179,00	1 912 012,83	60,99%	2 615 326,00	2 281 064,71	87,22%

Interreg France-Suisse est un programme de l'Union européenne cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération suisse et sept cantons, pour soutenir la Coopération territoriale européenne (CTE) qui s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion européenne. Cette dernière vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les différences de développement entre les régions européennes.

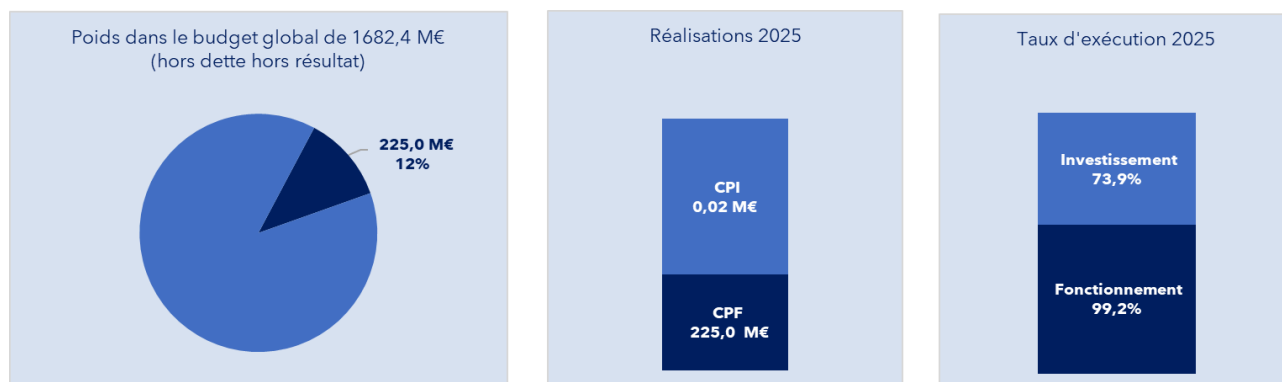
Le programme Interreg France-Suisse s'intègre dans une longue tradition de partenariat entre les territoires frontaliers français et suisses. Il finance des projets bénéficiant à cet espace de coopération de part et d'autre de la frontière.

La période 2021-2027 représente la sixième génération de programmes Interreg.

Les ressources au service de l'action régionale

Thématiques	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
AXE 4 - LES RESSOURCES	251 769 820,03	246 917 491,11	98,07%	9 198 707,03	8 145 515,01	88,55%
Ressources humaines	225 998 994,00	224 272 264,11	99,24%	21 000,00	15 525,17	73,93%
Assistants groupes d'élus	885 193,00	702 262,76	79,33%			
Finances	1 282 850,00	1 130 744,32	88,14%			
Communication	3 150 853,99	2 365 780,93	75,08%	115 000,00	20 014,96	17,40%
Démocratie participative	100 000,00	17 454,95	17,45%	138 112,55	68 218,13	49,39%
CESER	1 432 000,00	1 352 341,17	94,44%			
Systèmes d'information	5 642 735,65	4 945 818,76	87,65%	4 982 141,51	4 593 060,63	92,19%
Moyens généraux	5 493 983,92	5 299 894,97	96,47%	3 910 260,97	3 418 558,86	87,43%
Cabinet	71 000,00	51 712,82	72,83%			
Évaluation	635 011,50	546 798,43	86,11%			
Modernisation action publique	260 896,97	235 825,94	90,39%	32 192,00	30 137,26	93,62%
Assemblées - Documentation - Courrier	6 135 800,00	5 413 350,99	88,23%			
Groupes d'élus	134 000,00	64 363,47	48,03%			
Achat et affaires juridiques	546 501,00	518 877,49	94,95%			

4.1. La politique RH



Élément de contexte 2025

La collectivité apporte les moyens humains et les compétences nécessaires aux directions et aux lycées pour mettre en œuvre les politiques régionales en analysant les besoins, recrutant et formant les quelques 4 600 agents permanents et non permanents. Elle assure la rémunération des agents, la gestion de leur situation administrative, de leur carrière, de leur temps de travail et de leurs déplacements, de leurs éventuels arrêts de travail. La collectivité met également en place une politique de prévention des risques au travail et propose une politique d'action sociale.

Toutes les dispositions en matière de ressources humaines s'inscrivent dans la réglementation et notamment le Code général de la Fonction publique. Les mesures nécessitant une décision de la collectivité sont discutées avec les représentants du personnel dans le cadre d'un dialogue social construit sur plusieurs instances : comité social territorial, formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, commission administrative paritaire, commission de dialogue social et commission de bien vivre au travail.

La Région a poursuivi en 2025 une politique RH ambitieuse, avec deux projets principaux : le contrat collectif en matière de prévoyance et la feuille de route attractivité.

Résolue à maintenir son action en matière de formation des agents, de prévention des risques, son offre en matière d'action sociale, la collectivité doit également faire preuve de responsabilité dans un contexte budgétaire contraint.

Ainsi un plan de maîtrise de maîtrise du budget RH a été élaboré pour trouver un équilibre entre préservation des conditions d'emplois des agents, mise en œuvre des politiques publiques et fonctionnement des lycées, et maîtrise du budget. Il a été présenté aux représentants du personnel et aux directeurs et directrices à l'été 2025.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P01 – Personnel siège

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P01	Personnel siège	84 220 610,00	84 042 847,31	99,79%			

Ce programme affiche une consommation à 99,79%, avant consolidation des rattachements, soit un faible reliquat de 178 K€.

Les principales dépenses sont liées à la rémunération des agents (99,82% du programme) :

- rémunération des agents recrutés sur les 1 352 postes permanents. L'année 2025 a été marquée par des mesures règlementaires : l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL et le Glissement Vieillesse Technicité ainsi que des mesures volontaires via l'impact de créations de poste ;
- rémunération des agents non permanents.

Les autres crédits ont permis :

- de former les agents ;
- de proposer une offre d'action sociale généreuse ;
- de mettre en œuvre les actions de prévention et d'assurer les dépenses liées à la santé des agents ;
- de rembourser les frais de déplacements professionnels et de participer aux frais domicile-travail ;
- d'assurer d'autres dépenses diverses (annonces de recrutement, assurance statutaire, recours à des prestataires externes, etc.

Programme 02P03 – Politique du Handicap

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P03	Politique de Handicap	197 390,00	131 687,54	66,71%	21 000,00	15 525,17	73,93%

Le programme « Politique de handicap » regroupe l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux demandes formulées par les agents dans le cadre de la politique en faveur du handicap.

Ce programme a permis de faire appel à des auxiliaires de vie qui accompagnent des personnes handicapées dans l'exécution de leurs tâches. Une partie des dépenses de ce programme sont remboursées par le FIPHFP. En 2025, 78 K€ de recettes ont ainsi été reçues.

Programme 02P04 – Collaborateurs de cabinet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P04	Collaborateurs de cabinet	982 000,00	900 687,53	91,72%			

Le montant alloué à ce programme est dimensionné pour couvrir le recrutement et la rémunération de dix collaborateurs, conformément aux dispositions réglementaires. Les mouvements de personnel intervenus en cours d'année expliquent le reliquat constaté et une consommation budgétaire inférieure à 100 %. Ce programme inclut également l'ensemble des frais de déplacement et de formation associés à l'exercice de leurs missions.

Programme 22P01 – Personnel ATT

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P01	Personnel ATT	140 579 000,00	139 189 051,62	99,01%			

Ce programme affiche une consommation à 99,01%, avant consolidation des rattachements, soit un faible reliquat de 1,3 M€.

Les principales dépenses sont liées à la rémunération des agents (98,59 % du programme) :

- rémunération des agents recrutés sur les 3 021 postes permanents. L'année 2025 a été marquée par des mesures réglementaires : l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL, le Glissement Vieillesse Technicité ainsi que le versement de la NBI QPV aux agents intégrant le nouveau périmètre des lycées situés en Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- rémunération des agents non permanents.

Les autres crédits ont permis :

- de former les agents ;
- de proposer une offre d'action sociale généreuse ;
- de mettre en œuvre les actions de prévention et d'assurer les dépenses liées à la santé des agents ;
- de rembourser les frais de déplacements professionnels et de participer aux frais domicile-travail ;
- d'assurer d'autres dépenses diverses (assurance statutaire, etc.).

Programmes 02P57 – Intérêts moratoires – DRH et 02P35 – Intérêts moratoires – DRH Lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P57	Intérêts moratoires - DRH	6 600,00	4 588,90	69,53%			
22P35	Intérêts moratoires - DRH Lycées	13 394,00	3 401,21	25,39%			

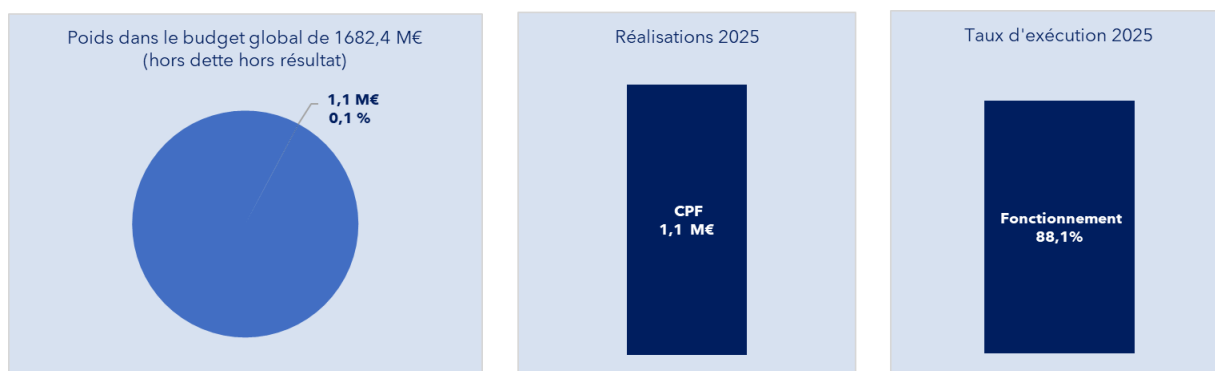
Ces programmes correspondent au montant des intérêts moratoires réglés pour 47 factures rattachées au programme « Personnel Siège » et pour 73 factures rattachées au programme « Personnel ATT ».

Programme 01P02 – Assistants groupes d'élus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P02	Assistants groupes d'élus	885 193,00	702 262,76	79,33%			

Le taux de mandatement sur le programme « Assistants groupes d'élus », s'élève à 79,33 % soit un reliquat de 183 K€. Le montant de ce programme est encadré par les textes et une délibération. Il dépend du montant des indemnités versées aux membres du Conseil Régional.

4.2. La gestion financière



Élément de contexte 2025

Dans un contexte national marqué par des tensions persistantes sur les finances publiques et par le ralentissement des marges de manœuvre des collectivités territoriales, la gestion financière de la collectivité en 2025 s'est inscrite dans une logique de vigilance renforcée sur les dépenses de fonctionnement et de maîtrise de la trajectoire financière.

L'exercice 2025 a ainsi conduit à renforcer le pilotage budgétaire et le suivi de l'exécution financière, afin de préserver les équilibres financiers de la collectivité dans un environnement contraint. Une attention particulière a été portée à la soutenabilité de l'endettement et à la capacité de financement des investissements, dans un contexte de progression de l'encours de dette et de maintien de conditions de financement encore tendues.

Dans ce cadre, la collectivité a poursuivi ses travaux de sécurisation des procédures comptables et financières ainsi que le développement des outils de pilotage et de suivi financier permettant d'améliorer la qualité des données et le pilotage des crédits.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P48 – Subventions et participations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P48	Subventions et participations	831 000,00	793 895,74	95,53%			

Ce programme centralise les crédits relatifs aux cotisations auxquelles la Région est adhérente, ainsi qu'aux subventions aux organismes syndicaux ou professionnels. En 2025, 613 896 € ont été consacrés aux adhésions et 180 000 € aux subventions aux syndicats.

Programme 02P49 – Fonds d'intervention régional (FIR)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P49	FIR	300 000,00	285 800,00	95,27%			

Le Fonds régional d'intervention (FIR) a été consommé à hauteur de 95,27 %, au bénéfice de manifestations diverses sur le territoire régional.

Programme 02P05 – Finances

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P05	Finances	150 850,00	51 048,58	33,84%			

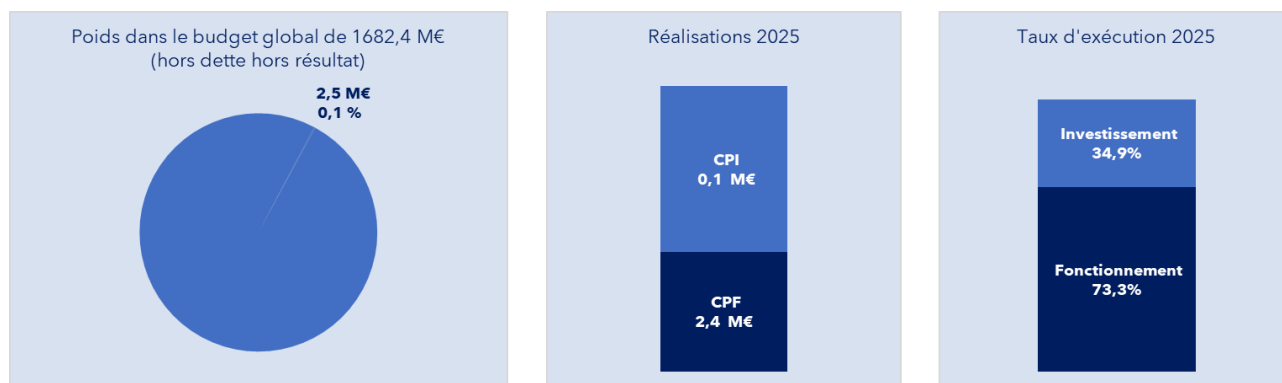
Ce programme permet d'honorer les dépenses engagées par la collectivité en matière de conseil de gestion de dette et de trésorerie, de notation financière ainsi que les frais liés au recouvrement de certaines dépenses par la Paierie régionale. Enfin, ce programme permet de payer les auditeurs d'opérations financées par les fonds européens lorsqu'une externalisation de cette prestation est nécessaire ou de réaliser des études en matière d'ingénierie financière aux enjeux nécessitant une expertise spécifique.

Programme 02P56 – Intérêts moratoires – Finances

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P56	Intérêts moratoires - Finances	1 000,00		0,00%			

Ces crédits n'ont pas été mobilisés en 2025.

4.3. La communication et la participation citoyenne



Élément de contexte 2025

L'année 2025 a marqué une phase de transition pour la collectivité régionale.

Le changement d'exécutif intervenu en septembre 2025 a par ailleurs ouvert une nouvelle dynamique pour la communication institutionnelle de la Région.

Un travail de redéfinition de la stratégie de communication a ainsi été engagé à l'automne 2025. Il s'accompagne d'une réflexion sur l'organisation et les méthodes de travail de la direction afin d'aligner les outils de communication avec les priorités politiques du nouvel exécutif. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation est prévue au printemps 2026.

Dans ce cadre, la communication institutionnelle s'affirme comme un levier stratégique au service de l'action publique régionale. Elle a pour objectif de rendre l'action de la Région plus lisible, de mieux faire connaître ses politiques publiques et ses dispositifs d'accompagnement, et d'expliquer le rôle et les compétences de l'institution auprès des habitants.

La direction intervient également en appui des directions opérationnelles, en apportant conseil, expertise et outils pour valoriser les politiques publiques et accompagner le déploiement des dispositifs régionaux sur le territoire. Elle contribue ainsi à renforcer la cohérence et l'efficacité de la communication portée par l'ensemble des services.

La direction assure par ailleurs l'animation d'un réseau de partenaires et de relais territoriaux – acteurs institutionnels, collectivités, médias et structures locales – afin d'élargir la diffusion des messages régionaux et de renforcer leur appropriation à l'échelle du territoire.

Au-delà de sa fonction d'information, la communication régionale vise également à créer du lien entre les habitants et leur territoire. En valorisant des initiatives locales, des parcours inspirants et les acteurs qui font vivre la Bourgogne-Franche-Comté, elle contribue à rapprocher les citoyens et à donner à voir les dynamiques positives à l'œuvre.

Dans cette perspective, la Région entend pleinement jouer son rôle dans la construction d'un récit positif autour de la Bourgogne-Franche-Comté. Face aux discours déclinistes, l'ambition est de valoriser les atouts du territoire, de soutenir ses dynamiques et de renforcer la fierté d'appartenance. Cette approche participe d'une stratégie plus large visant à mobiliser les forces vives du territoire et à fédérer les acteurs autour d'une vision partagée.

Les priorités en matière de communication institutionnelle sont les suivantes :

- redéfinir une stratégie de communication,
- investir le dernier kilomètre : magazine régional, communication territorialisée et personnalisée,
- développer la politique événementielle régionale,
- renforcer les partenariats.

Les priorités en matière de démocratie participative sont quant à elles :

- une nouvelle édition du Festival des Solutions,
- la poursuite des travaux du GREBE et de la carte des vulnérabilités,
- la mise en œuvre des mesures de la Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P46 – Communication institutionnelle

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P46	Communication institutionnelle	3 111 141,99	2 352 745,13	75,62%	40 000,00	20 014,96	50,04%

L'ensemble des actions menées répond à la stratégie mise en place autour des enjeux de lisibilité, de visibilité et d'incarnation des messages. Ce programme a permis d'agir à différents niveaux :

Information et édition

- Un magazine grand public « Ma Région est là » distribué en toutes boîtes ;
- Un magazine « Local et bio » qui vise à promouvoir les produits locaux et l'agriculture régionale ;
- Un magazine « Territoires » à destination des élus ;
- Accompagnement des directions dans leur besoins d'outils d'informations (print, digitaux et numériques).

Relations presse

- Déploiement des relations presse au national ;
- Veille et revue de presse ;

- Développement de partenariats presse dans le cadre d'évènements régionaux.

Visibilité de la collectivité

- Dotation et équipements en supports de visibilité des directions, structures régionales et équipements subventionnés (lien avec le règlement budgétaire et financier notamment) ;
- Objets promotionnels et valorisation des savoir-faire et fiertés de la région ;
- Partenariats presse & sportifs.

Relations publiques et événementiels

- Organisation d'évènements régionaux grand public ou public cible ;
- Présence de la collectivité lors des évènements grand public sportifs, culturels ou d'évènements thématiques destinés à des publics cibles (éco, institutionnels...) ;
- Organisation des inaugurations et des premières pierres en lien avec les directions opérationnelles et le cabinet.

Communication numérique

- Élaboration d'une politique digitale volontariste : mise en place d'une veille systématique, gestion de la programmation et monitoring média, boost de publications et marketing d'influence ;
- Information directe et personnalisée par le biais de mailings thématiques et de newsletters régulières et ciblées ;
- Refonte du site internet.

Actions et campagnes de communication institutionnelle

- Production et diffusion de campagnes d'information et de communication à destination du grand public et/ou ciblées et thématiques, d'envergure locale, régionale ou nationale en fonction des sujets et de leur récurrence.

Malgré des taux de réalisations peu élevés, l'ensemble des factures a été réglé. Le contexte de cette année 2025 et le changement d'exécutif ont entraîné une diminution des engagements sur l'année 2025.

Programme 02P51 - Démocratie participative

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P51	Démocratie participative	100 000,00	17 454,95	17,45%	138 112,55	68 218,13	49,39%

Les réalisations financières 2025 correspondent aux soldes des subventions du festival des solutions 2022.

Ce programme a également permis de réaliser la convention citoyenne pour le climat et la biodiversité (CCCB) et de contribuer au fonctionnement de la Grèbe qui regroupe scientifiques et

experts sur les questions écologiques pour anticiper et faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 02P22PR – PAIR communication

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P22PR	PAIR communication				75 000,00	-	0,00%

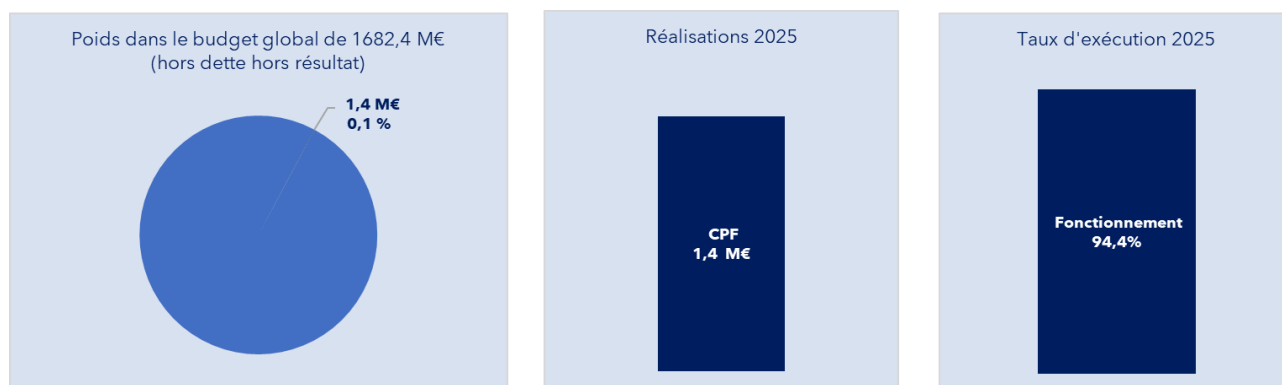
Sur ce programme budgétaire, aucun crédit n'a été mobilisé en 2025.

Programme 02P55 – Intérêts moratoires- Communication

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P55	Intérêts moratoires - Communication	39 712,00	13 035,80	32,83%			

Les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux intérêts moratoires payés en 2025.

4.4. Le CESER



Elément de contexte 2025

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est, auprès du conseil régional et du Président du conseil régional, l'assemblée consultative représentant la société civile organisée.

Il a pour missions d'informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Le CESER ne met pas en œuvre de politiques publiques mais contribue à leur élaboration par les préconisations qu'il formule dans ses différents travaux : avis sur les rapports soumis par l'exécutif régional, travaux produits en réponse aux saisines du Président du Conseil régional ou dans le cadre d'autosaisines sur des problématiques d'intérêt régional.

Le développement durable, les transitions et l'adaptation aux changements climatiques constituent le fil rouge du projet de mandat 2024-2029 qui définit cinq orientations majeures de l'action du CESER :

- observer et anticiper pour construire l'avenir ;
- assurer un rôle de passerelle entre les habitant·es et les pouvoirs publics ;
- porter une parole libre, explicite et concrète ;
- renforcer les relations institutionnelles à tous les échelons.
- asseoir la visibilité et la lisibilité de l'assemblée.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 03P02 – Fonctionnement CESER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P02	Fonctionnement CESER	101 621,00	74 152,50	72,97%			

Publication des travaux du CESER et diffusion

Le CESER a renouvelé ses outils d'information et de communication.

Organisation matérielle des séances plénières et de l'ensemble des autres réunions

Le CESER a organisé sept assemblées plénières au cours de l'année ainsi que 3 temps de travail collectifs rassemblant l'ensemble des conseillères et conseillers et la réunion rassemblant le CESER et les Conseils de Développement de la Région.

Démarche « Hors les murs »

En parallèle, le CESER a poursuivi sa démarche « hors-les-murs » permettant aux représentantes et représentants de la société civile organisée d'aller à la rencontre des réalités et des acteurs régionaux sur leur terrain. Cette démarche consiste notamment en :

- la valorisation du dispositif de saisine citoyenne ;
- l'organisation de réunions hors les murs favorisant la rencontre avec les forces vives des territoires ;
- l'organisation d'une rencontre CESER-CODEV pour mailler les instances de démocratie participative.

Programme 03P03 – Indemnités et frais de mission CESER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P03	Indemnités et frais de mission CESER	1 330 000,00	1 278 188,67	96,10%			

Ce programme permet l'indemnisation des conseillères et conseillers du CESER et le remboursement des frais engagés dans l'exercice de leur mandat.

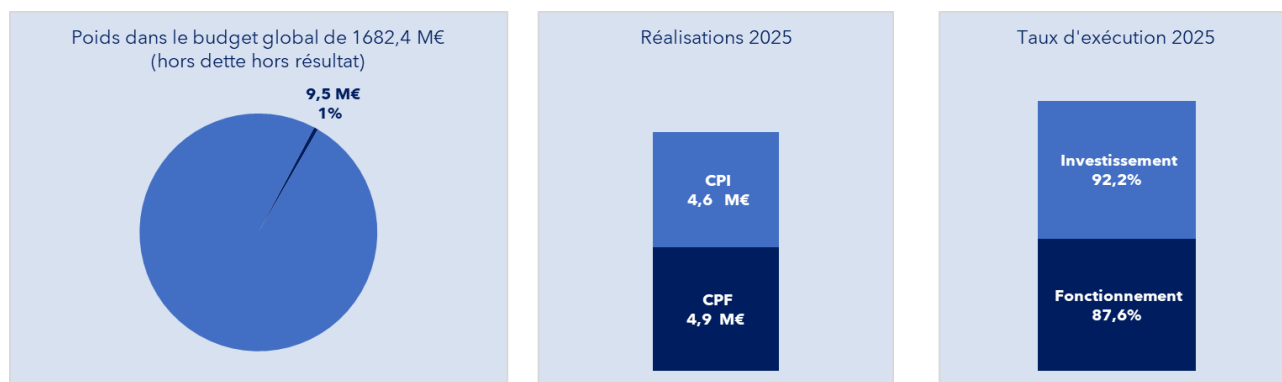
En 2025, le CESER a organisé 167 réunions de travail de ses différentes instances, dont plus de la moitié en visioconférence afin de limiter les déplacements.

Programme 03P10 – Intérêts moratoires- CESER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P10	Intérêts moratoires - CESER	379,00	-	0,00%			

La direction n'a pas eu à payer d'intérêt moratoire en 2025.

4.5. Les systèmes d'information



Elément de contexte 2025

Dans un environnement marqué par la montée en puissance du numérique et des contraintes budgétaires fortes, la collectivité s'est engagée en 2025 dans une réflexion visant à faire évoluer son organisation avec pour objectif de renforcer sa capacité à sécuriser les infrastructures, de valoriser les données, de soutenir les agents dans l'évolution de leurs pratiques numériques et d'accompagner les politiques publiques. Cette transformation repose sur quatre axes structurants, articulés autour d'une logique de performance, de simplification, de rationalisation et de maîtrise des coûts :

L'urbanisation et la rationalisation du SI : il s'agit d'objectiver systématiquement tous les projets par la rédaction d'une étude de cadrage destinée à objectiver les projets et sécuriser leur mise en œuvre.

L'accompagnement des métiers dans la valorisation de la donnée : il s'agit de se mettre en capacité d'identifier, repérer, extraire, transformer les données pour les mettre à la disposition des métiers dans des entrepôts sécurisés.

L'accompagnement des usages numériques et développement des pratiques collaboratives : Il s'agit de développer une offre de service collaborative dans une logique de simplification, de cohérence, de rationalisation et de sécurisation (limitation du Shadow-IT) en s'appuyant notamment sur le réseau ETNA (Environnement de Travail Numérique des Agents) mis en place à l'automne.

Le renforcement de la sécurité et de la continuité d'activité : il s'agit de renforcer nos défenses, préserver l'intégrité de nos données, améliorer la résilience de nos infrastructures et se préparer à gérer une crise. Pour cela une Task-force s'est mise en place. L'objectif est d'établir le plan de bataille du renforcement de la sécurité, de définir les priorités et de suivre la mise en œuvre des mesures décidées.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P45 – Equipement et logiciels informatiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P45	Equipement et logiciel informatiques	5 634 798,65	4 944 897,96	87,76%	4 982 141,51	4 593 060,63	92,19%

Sur ce programme, les crédits ont notamment permis le financement des opérations suivantes :

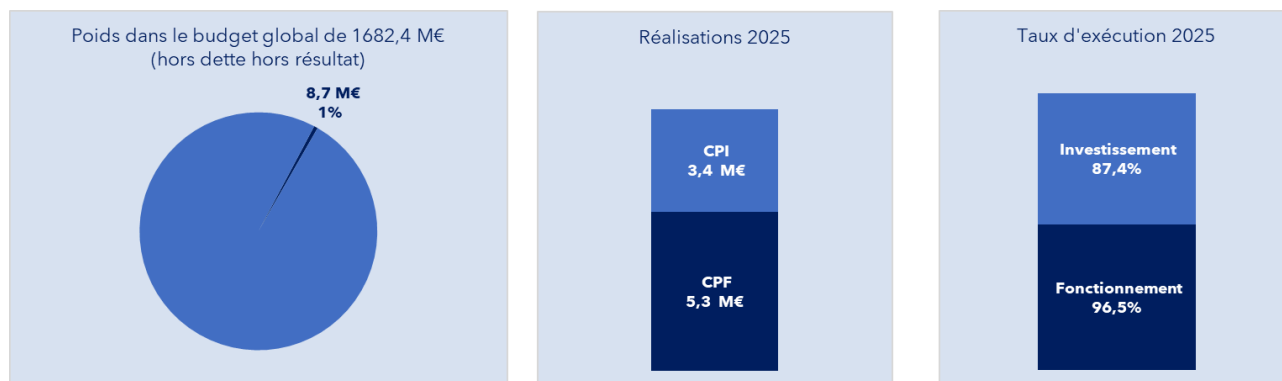
- poursuite du projet « Onde » : conception et développement d'un portail dédié au développement économique ;
- mise en place de la nouvelle version du logiciel de gestion des aides Régionale « AIR » et migration des anciens dispositifs ;
- poursuite du projet de refonte de l'expérience utilisateur (amélioration de l'ergonomie, optimisation des temps de traitements) et de résorption de la dette technique du logiciel de gestion de la formation professionnelle « ATHENA » ;
- développement d'un outil de gestion du statut de l' élu « Darkay 2.0 » ;
- résorption de la dette techniques de plusieurs sites Web (CESER, Effilogis, Site institutionnel) ;
- mise en ligne d'une nouvelle version du logiciel « IBSS », permettant le dépôt et l'instruction des demandes de bourses sanitaires et sociales ;
- acquisition et mise en œuvre de l'application BlueKango, pour la gestion des risques professionnels.

Programme 02P62 – Intérêts moratoires- Systèmes d'information

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P62	Intérêts moratoires - Systèmes d'information	7 937,00	920,80	11,60%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

4.6. Les moyens généraux



Elément de contexte 2025

La collectivité met en œuvre de son schéma directeur immobilier et environnemental du patrimoine administratif de la Collectivité conformément au plan pluriannuel d'investissements.

Il s'agit de piloter moyens techniques et logistiques de la collectivité régionale sur le périmètre suivant : la gestion des ressources immobilières dédiées à l'administration, l'accueil physique et téléphonique des usagers, les moyens de reprographie, le parc automobile, le transport des élus, la logistique interne, les réceptions, la maintenance et la sécurité des locaux. Les actions qui en découlent, contribuent aux bonnes conditions de travail des agents et des élus de la Région.

La collectivité gère également des sites sur le territoire régional hors EPLE sur lesquels du personnel de la Région est déployé ou non.

La Région possède un patrimoine immobilier de 30 bâtiments pour une surface totale d'environ 60 000 m². Ces sites hébergent les bureaux des agents de la collectivité et les activités mises en œuvre ou soutenues par cette dernière. La Région occupe également 15 bâtiments à titre de locataire pour une surface totale d'environ 10 000 m². La collectivité gère ce patrimoine et met en place un ensemble d'actions et de travaux dans une logique de développement durable, de préservation des ressources et d'une meilleure performance énergétique.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P10 – Administration générale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P10	Administration générale Actions Annuelles	5 060 268,94	4 946 764,87	97,76%	1 762 567,17	1 755 672,22	99,61%

En fonctionnement, ce programme permet d'assurer les charges de la collectivité et de l'ensemble du parc immobilier administratif. Les dépenses prévues concernent les postes suivants : loyers, charges, fluides, dépenses de maintenance, parc automobile, ménage, assurances, prestations de restauration, etc. La collectivité poursuit une démarche d'optimisation budgétaire sur les dépenses courantes dans un périmètre en évolution, dans un contexte d'inflation, en tenant compte de l'évolution réglementaire, de l'adaptation des nouveaux usages, des variations de coûts énergétiques et de la préservation de l'environnement. La mise en place du plan de sobriété énergétique se poursuit.

En investissement, ce programme est consacré au renouvellement du mobilier de bureau, au verdissement de la flotte automobile du conseil régional et à l'acquisition d'un étage supplémentaire au sein de la Tour Elithis (délibérée en 2024). Cette acquisition a permis d'optimiser et de rationaliser la gestion des actifs immobiliers régionaux tout en améliorant leur qualité et leur adéquation aux nouveaux besoins liés à l'évolution de l'organisation du travail.

Programme 02P11 – Intérêts moratoires- Moyens généraux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P11	Intérêts moratoires - Moyens généraux	38 989,00	5 120,95	13,13%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

Programme 02P13 – Acquisition locaux Région (hors lycées)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P13	Acquisition locaux Région (hors lycées)				228 121,07	228 121,07	100,00%

Il s'agit de l'acquisition par VEFA d'une surface d'un peu plus de 6 900 m² de bâtiments tertiaires au sein du pôle Viotte à Besançon. Les crédits 2025 correspondent aux derniers appels de fonds de l'échéancier (non-contestation de la conformité).

Programme 02P14PR – Plan de relance 2020 Moyens généraux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P14PR	Plan de relance 2020 Moyens généraux				387 134,75	210 541,52	54,38%

Le programme du PAIR comprend deux opérations :

- les travaux du château de Châteauneuf avec la restauration, la rénovation et le confortement du site et la réalisation d'un bâtiment d'accueil de performance énergétique RT2012 - 40% composé de matériaux biosourcés ;
- le déploiement de panneaux photovoltaïques avec la réalisation d'une ombrière génératrice d'électricité verte sur le bâtiment du 17 Trémouille. Les dernières factures ont été réglées en 2025.

Programme 02P15 – MRI

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P15	MRI	394 725,98	348 009,15	88,16%	71 247,47	17 682,69	24,82%

Ce programme permet en fonctionnement d'assurer les charges courantes de la Maison régionale de l'Innovation : charges, fluides, dépenses de maintenance, gardiennage, ménage, assurances, prestations de restauration, moyens informatiques, etc. La collectivité poursuit une démarche d'optimisation budgétaire sur les dépenses courantes dans un périmètre en évolution et dans un contexte d'inflation.

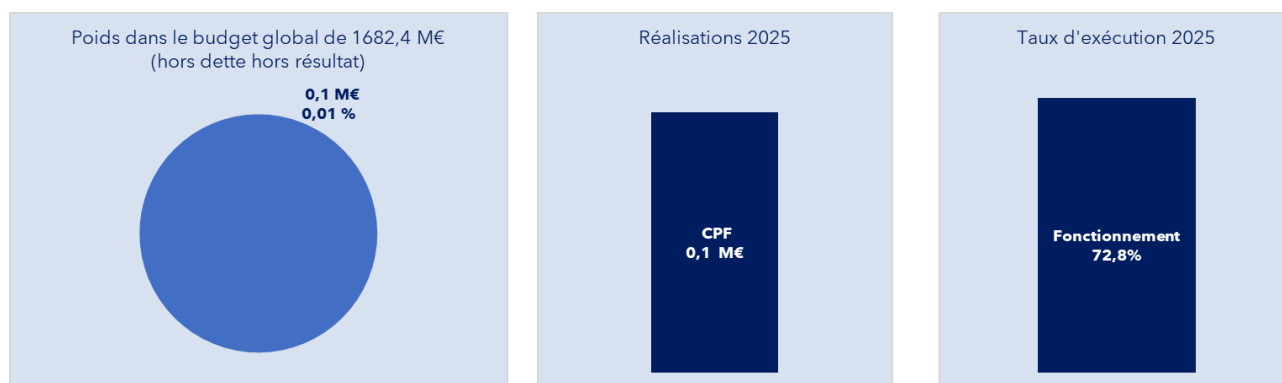
En investissement, Il correspond aux opérations de travaux visant principalement l'équipement informatique des salles de réunion du site et par des travaux de rénovation du site.

Programme 02P17 – Bâtiments administratifs

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P17	Bâtiments administratifs				1 461 190,51	1 206 541,36	82,57%

Ce programme correspond à la réalisation de travaux d'amélioration de performance énergétique et en sécurité de l'ensemble des sites administratifs régionaux. Concernant les travaux de rénovation énergétique, la loi ELAN et le décret 30 septembre 2021, ont fixé les objectifs de réduction des consommations énergétiques, comme suit par rapport à l'année de référence (2012 en général sur le parc administratif de la Collectivité) : - 40 % en 2030, - 50 % en 2040, - 60 % en 2050.

4.7. Le cabinet



Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P23 – Cabinet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P23	Cabinet Actions Annuelles	70 000,00	51 190,96	73,13%			

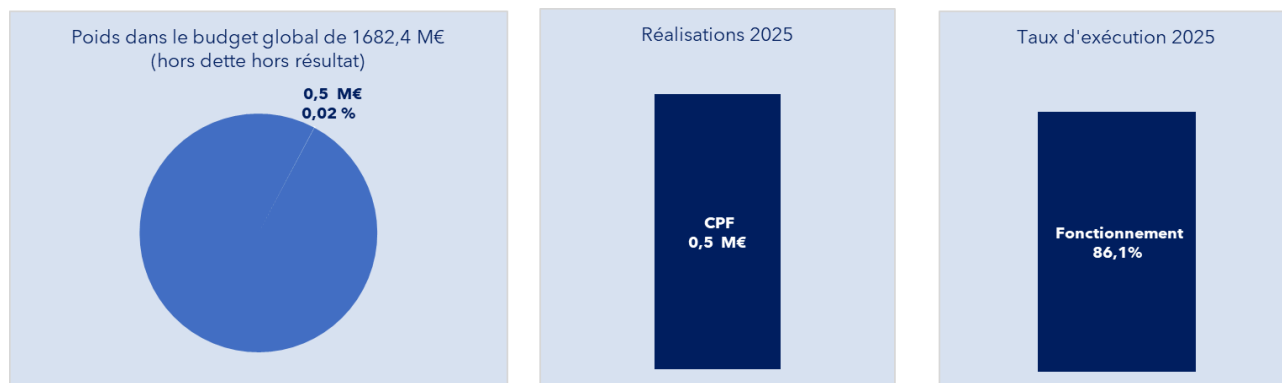
Ce programme a permis de financer diverses dépenses de fonctionnement liées aux activités du cabinet pour environ 52 K€.

Programme 02P53 – Intérêts moratoires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P53	Intérêts moratoires - Cabinet	1 000,00	521,86	52,19%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

4.8. L'évaluation des politiques publiques



Élément de contexte 2025

Le besoin de pilotage est de plus en plus nécessaire face à un environnement complexe qui évolue rapidement, à la stagnation des ressources limitées, à des compétences toujours plus étendues mais aussi face à l'enjeu de redevabilité de la Région vis-à-vis des usagers.

Ainsi, Le contrôle de gestion interne consiste à analyser les activités et les coûts de la collectivité afin de favoriser la prise de décision, réaliser des contrôles de bonne gestion et des études de diagnostics à la demande des directeurs, effectuer des études financières, etc... Le Contrôle de gestion externe vise à réaliser des contrôles (analyse des documents comptables, formulation de préconisations...) des organismes externes dans une optique de prévention des risques juridiques et financiers pour la collectivité. La mission de pilotage de l'activité consiste à mettre en place les outils de mesure, de contrôle et d'aide à la décision, définir avec les directions les indicateurs nécessaires (pour les politiques, schémas, plan de mandat), produire le tableau de bord mensuel de la direction générale.

L'évaluation des politiques, quant à elle, constitue un outil majeur de la stratégie de mandat qui affiche 3 grandes priorités :

- faire de l'évaluation un outil majeur d'aide à la décision et développer la culture de l'évaluation ;
- conforter la portée et la gouvernance de l'évaluation ;
- renforcer la transparence des évaluations de l'action publique et assurer un suivi annuel des actions prioritaires de ce mandat et faire de l'évaluation un outil démocratique et de transparence.

L'évaluation consiste à porter une appréciation sur l'action publique. Elle est un outil de connaissance pour éclairer la décision politique, l'objectiver et rendre compte aux citoyens. Elle a pour vocation de simuler, anticiper et mesurer les effets propres et collatéraux produits dans le temps par les politiques publiques et de vérifier l'atteinte des objectifs visés. Elle analyse le rôle

des acteurs et leurs actions afin de mieux comprendre les liens de causalité entre ces actions et le résultat obtenu.

L'évaluation doit rendre l'action publique plus lisible et plus accessible. Elle consiste à vérifier l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence (interne et externe) et l'efficience des politiques mises en œuvre.

Ainsi, les objectifs principaux de la collectivité régionale en matière d'évaluation et de mesure de la performance sont :

Pour le pilotage et le contrôle de gestion

- L'accompagnement des directions dans le développement de leurs outils de pilotage ;
- Le développement d'un tableau de bord régional, avec un volet de suivi du Plan d'accélération de l'investissement (Pair) et un volet suivi du FEADER ;
- Le bilan de la déclinaison opérationnelle annuelle du plan de mandat et l'élaboration de la déclinaison annuelle ;
- L'analyse des fiches d'impact ;
- Le contrôle des satellites de la Région ;
- Le conseil aux directions dans leurs relations financières avec les satellites et structures subventionnées ;
- Les contrôles de coût.

Pour l'évaluation

- L'évaluation des politiques régionales ;
- L'évaluation des fonds européens structurels d'investissement (FESI) ;
- Le suivi des recommandations formulées à l'issue des travaux ;
- La communication des résultats des évaluations ;
- La réalisation de supports de communication grand public ;
- La sensibilisation à la culture de l'évaluation.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P52 – Evaluation des politiques publiques régionales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P52	Evaluation des politiques publiques régionales	634 574,50	546 464,20	86,12%			

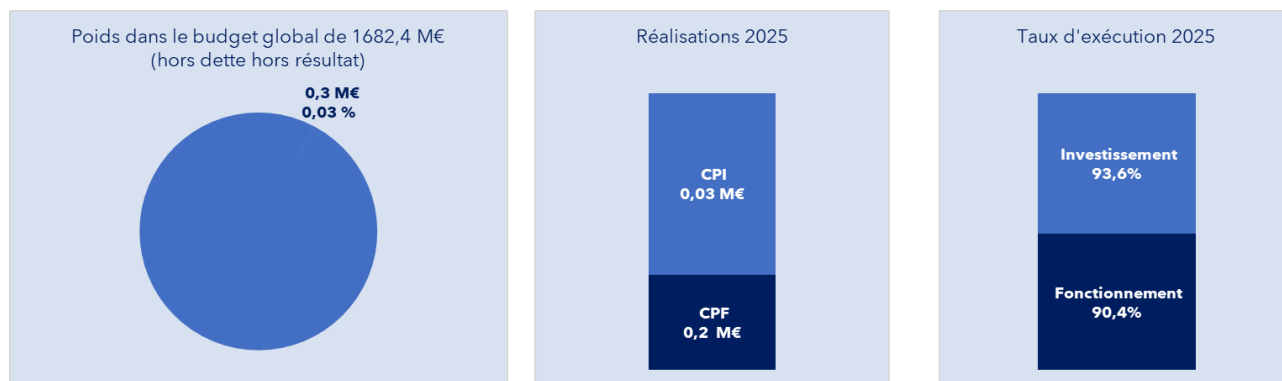
Ce programme a permis de financer la réalisation du programme d'évaluation 2025 et de documents de communication.

Programme 02P61 – Intérêts moratoires – Evaluation et performance

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P61	Intérêts moratoires - Evaluation et performance	437,00	334,23	76,48%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

4.9. La modernisation de l'action publique



Élément de contexte 2025

La collectivité mène des actions de transformation des pratiques professionnelles et managériales. A ce titre, elle agit dans les domaines suivants : accompagnement managérial, amélioration continue du fonctionnement de l'administration, conduite de projets, coopération et communication au sein des équipes, qualité de service à l'utilisateur et l'usagère, innovation, communication interne et managériale, égalité/diversité.

L'égalité et la solidarité sont au cœur de l'action de la Région. Elles s'incarnent notamment au travers de la lutte contre les inégalités et les discriminations, et tout particulièrement celles liées au genre et aux handicaps.

Ces deux stratégies prioritaires sont détaillées dans :

- le rapport annuel égalité femmes / hommes qui comporte à la fois un bilan et un plan d'actions et intègre le plan pluriannuel d'égalité professionnelle ;
- la feuille de route handicap, engagement volontariste pluriannuel qui décrit les actions menées par la Région pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P02 – Développement mode projet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P02	Développement mode projet	260 396,97	235 785,92	90,55%	32 192,00	30 137,26	93,62%

Réalisation des baromètres sociaux lycées et administration

Un premier baromètre social a été réalisé dans les lycées en janvier 2025 et une seconde édition du baromètre des services administratifs en octobre 2025. Ces enquêtes ont pour finalité de sonder l'ensemble des notions relatives au bien-être au travail, de connaître avec précision les perceptions et attentes du personnel de la Région sur de nombreuses thématiques*, de construire et mettre en œuvre, dans la durée, des plans d'amélioration.

* Charge et quantité de travail, rythme de travail, équilibre vie professionnelle - vie personnelle, reconnaissance, autonomie, possibilités d'épanouissement et d'apprentissage, réalisation des attentes professionnelles, qualité managériale, soutien managérial et des collègues, efficacité, ambiance et collaboration, équité, locaux, outils, carrière, rémunération, avantages sociaux, information-communication...

Réalisation de boussoles managériales : accompagner les managers dans l'évolution de leurs pratiques

Ce dispositif a pour objectif d'aider les managers à se situer et s'orienter dans l'évolution de leurs pratiques managériales. Il s'appuie sur les six valeurs de l'administration régionale : respect, engagement, confiance, coopération, équité, bienveillance.

La boussole managériale est conçue comme une démarche au service des managers : chacun et chacune s'auto-évalue et compare sa perception avec celles des « regards tiers » questionnés. La comparaison permet de repérer et valoriser les pratiques qui sont perçues comme acquises et à l'œuvre et celles sur lesquelles elle ou il est invité à progresser.

Tout l'encadrement en poste depuis plus d'un an a désormais réalisé sa boussole une fois.

Déploiement de Comcoop® : une démarche pour améliorer la communication et la coopération au sein des équipes

La démarche Comcoop® s'est poursuivie en 2025. De nouvelles équipes ont été formées ainsi qu'une chargée de mission en interne pour pouvoir accompagner des équipes de façon autonome.

Cette opération vise à doter les équipes de compétences spécifiques en matière de gestion des situations et des relations pour renforcer, maintenir, relancer les coopérations.

Deux formations à destination des managers ont aussi été organisées.

Dispositif « Adaptons le travail au cerveau » et démarche « mails-réunions » : encourager de nouvelles pratiques professionnelles, avec l'apport des sciences cognitives

Le premier dispositif a déjà bénéficié à 25 équipes depuis l'automne 2022. Objectif : améliorer les modes de travail individuels et collectifs et créer des environnements de travail favorisant d'une part l'engagement et, d'autre part, la réduction du stress, de la fatigue et de la surcharge mentale. L'opération s'appuie sur une plateforme digitale et sur un accompagnement des équipes. Elle est animée en interne, avec l'appui d'expertes et d'experts en sciences cognitives.

La démarche d'amélioration de l'usage des mails et de la pratique des réunions, initiée en 2024, s'est poursuivie. Objectif : expérimenter une gestion plus efficace des communications internes, notamment en réduisant le volume des mails et en optimisant les pratiques de réunions, grâce aux apports des sciences cognitives et à l'analyse de la data. Cette démarche est reconduite et inscrite dans la Feuille de route « Numérique responsable » de la collectivité.

Parcours de formation pour les nouveaux managers de la Région : des évolutions dans l'offre proposée

Le parcours de formation créé pour les nouvelles et nouveaux managers de la collectivité, testé en 2024, s'est déployé en 2025. Les 6 modules thématiques proposés, ouverts à tout l'encadrement, ont pour objectifs de créer un socle commun de compétences, d'impulser des pratiques managériales innovantes et vertueuses, incarnant les valeurs de la collectivité (respect, confiance, engagement, coopération, équité, bienveillance), de valoriser et diffuser les bonnes pratiques managériales de la collectivité.

Des améliorations ont été réalisées en 2025, avec l'appui d'un prestataire extérieur :

- module 1 ajusté - Construire un cadre de confiance avec son équipe : postures managériales et antidotes aux biais cognitifs à l'œuvre,
- création d'un module 7 et 8 : accompagner le changement et développer un état d'esprit dynamique dans son équipe ; stimuler la créativité et la capacité d'innovation de son équipe.

Sensibilisation du personnel

En 2025, la collectivité a continué de former ses équipes (en particulier l'encadrement, les membres des réseaux à enjeux collectifs et les personnes-ressources), avec l'appui d'experts et d'expertes, à la méthode du « Facile à Lire et à Comprendre (FALC) » et à la communication égalitaire.

Des événements ont été organisés lors des dates-clés :

- En février, pour l'anniversaire des 20 ans de la loi handicap : des ateliers cuisine, mini-conférences et un quiz.
- A l'occasion de la "Journée internationale des droits des femmes", le lancement en mars du 7^{ème} printemps de l'égalité autour des enjeux d'égalité professionnelle.
- Pour lutter contre les violences faites aux femmes, en novembre, des conférences et un atelier sur la place des hommes dans ce combat pour l'égalité.

- Des formations ont été testées dans les lycées, auprès des équipes et des managers, sur la lutte contre les violences et les discriminations, suite aux résultats du baromètre social.

Développement du Centre Emilie Mottet

Dans le cadre du CPER 2021-2027, a été créé le centre Emilie Mottet, centre de ressources régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'année 2025 a été marquée par le lancement officiel de la plateforme numérique, conçue comme un outil central d'information, de capitalisation et de coopération au service de l'égalité de genre. Sa mise en ligne a donné lieu à un temps fort d'inauguration le 19 juin 2025 à Besançon. Plusieurs temps de présentation, organisés dans les territoires et en visioconférence, ont permis d'accompagner son appropriation par les actrices et acteurs locaux.

Le centre a développé des formats de rencontres plus souples et accessibles, notamment à travers l'organisation de webinaires thématiques, dont plusieurs ont été enregistrés afin d'en faciliter la diffusion.

Un travail structurant a été conduit en matière de communication avec la création de supports de présentation, pour accompagner le déploiement du projet sur les territoires, et le renforcement de la stratégie éditoriale des réseaux sociaux.

Organisation du Mois de l'innovation publique en novembre : un événement inter-fonctions publiques

La Région et le CNFPT ont organisé en novembre 2025 le Mois de l'innovation publique. Au programme : 10 visioconférences sur des sujets comme la marque employeur, l'économie régénérative, la prospective participative, la transformation des organisations à l'ère de l'IA, les jeunes et le travail, etc. Et deux jours de regroupement : le premier pour faire découvrir et tester des méthodes, des outils, des supports didactiques. Au programme : prospective, accompagnement au changement, coopération, communication bienveillante, management, robustesse, égalité femmes-hommes, etc. Le 2^e jour pour réfléchir aux solutions concrètes pour répondre à 8 défis posés par des responsables publics, en lien avec l'IA, la participation citoyenne, la transformation écologique, la contrainte budgétaire et les nouvelles coopérations territoriales, l'adaptation des agentes et agents publics aux besoins de la société et des territoires, la dynamisation des parcours professionnels, la contrainte normative, les démarches d'évaluation partagée.

« Je bouge au bureau » : lutter contre la sédentarité

Ce projet vise à mettre en place des actions dans les services administratifs pour favoriser durablement la mise en mouvement des collègues pendant leur journée de travail, dans un objectif de lutte contre la sédentarité. C'est l'un des enjeux du DUERP, le document unique d'évaluation des risques professionnels. En 2025, des assistantes et assistants de prévention ont été formés afin d'animer certains temps qui seront proposés au personnel en 2026.

Conception et mise en page de documents à vocation de communication interne ou externe

Rapport d'activité des services, rapport égalité femmes-hommes, magazine pour le personnel Com'nous et lettres internes L'Essentiel ont été réalisés avec des appuis extérieurs.

Communication égalitaire : former le personnel

La langue et la communication sont les reflets d'une société et de sa façon d'envisager le monde. Elles participent actuellement des inégalités entre les femmes et les hommes (invisibilisation des femmes, rôles sociaux de genre, etc.). Elles peuvent donc aider à faire avancer l'égalité réelle.

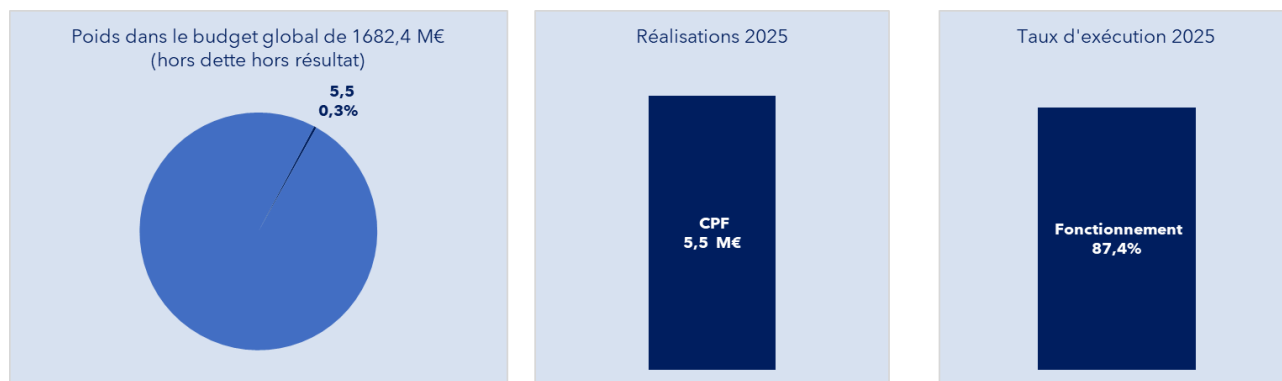
La Région, signataire du guide « Pour une communication sans stéréotype de sexe » du haut conseil à l'égalité, a poursuivi en 2025 la formation de ses personnels à la communication égalitaire. 180 personnes ont été formées au sein des services administratifs.

Programme 02P54 – Intérêts moratoires- Démocratie participative

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P54	Intérêts moratoires - Démocratie participative	500,00	40,02	8,00%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

4.10. Les assemblées, documentation, courrier



Elément de contexte 2025

La Direction des Assemblées, de la Documentation et du Courrier joue un rôle central au sein de la collectivité. En effet, le service des assemblées - statut de l'élu, est au cœur de l'expression de la démocratie locale. Il a la charge de la préparation, la gestion et du suivi des instances délibérantes de la région (Assemblée plénière et Commission permanent) ainsi que notamment de la gestion des indemnités des élus, de leur droit à la formation, de leur frais de déplacement et des crédits dédiés au fonctionnement des groupes politiques.

Quant au service de la documentation, il accompagne les agents vers une culture de l'information et de la connaissance partagée en diffusant aux agents et aux élus des fonds documentaires.

Enfin, le service courrier est la porte d'entrée pour accéder aux services administratifs puisqu'il gère le flux de courriers entrant et sortant.

L'action de la direction s'inscrit pleinement dans le cadre légal du CGCT (Code général des collectivités territoriales) ainsi que du règlement intérieur du Conseil régional. La direction œuvre également dans le cadre du programme Services Publics+ pour continuer d'améliorer et d'offrir un service public de qualité à ses usagers. Le service courrier a initié en 2025 une démarche dans ce sens, qu'elle entend déployer en 2025.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 03P01 – Assemblées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P01	Assemblées Actions Annuelles	5 506 300,00	4 888 782,00	88,79%			

Ces crédits sont essentiellement liés à la prise en charge des frais engagés par les élus dans l'exercice de leur mandat régional. Ainsi sont pris en charge les indemnités, les frais de déplacement ainsi que les formations suivies par les élus. Pour rappel, les crédits de formation non consommés sur l'exercice 2025 font l'objet d'un report sur l'exercice suivant (Assemblée plénière de juin).

Cette ligne budgétaire comporte également les frais des prestataires de sténotypie et de langage des signes auxquels l'administration fait appel lors de l'organisation des assemblées plénières.

Programme 02P08 – Documentation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P08	Documentation Actions Annuelles	329 500,00	302 893,04	91,93%			

La majeure partie des crédits de la documentation (abonnements numériques, ouvrages de concours, renouvellement de la presse quotidienne, les revues) a été consacrée aux agents pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances.

Ensuite, le deuxième poste de dépense important concerne les droits de copie qui est une contribution nécessaire pour utiliser les articles dans la revue de presse quotidienne.

Enfin, ce budget a permis d'utiliser un outil de veille afin de repérer l'information stratégique à la fois dans la presse mais également sur internet et via les réseaux sociaux.

Programme 02P09 – Courrier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P09	Courrier	298 800,00	221 465,20	74,12%			

73 % du budget est consacré aux frais d'affranchissement du courrier de la collectivité (affranchissement de lettres, colis, location de machines à affranchir et contrats collecte -remise du courrier entre les deux sites).

Ce programme nécessite un pilotage fin du budget afin de couvrir les besoins d'affranchissement

des services tout au long de l'année.

Programme 01P01 – Groupes d'élus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P01	Groupes d'élus Actions Annuelles	134 000,00	64 363,47	48,03%			

Conformément à l'article L.4132-23 du CGCT (Code général des collectivités territoriales) et à la délibération prise en début de mandature, les groupes politiques disposent d'une enveloppe financière pour l'acquisition de fournitures de bureau, de documentation, de timbres ou encore d'abonnements téléphoniques.

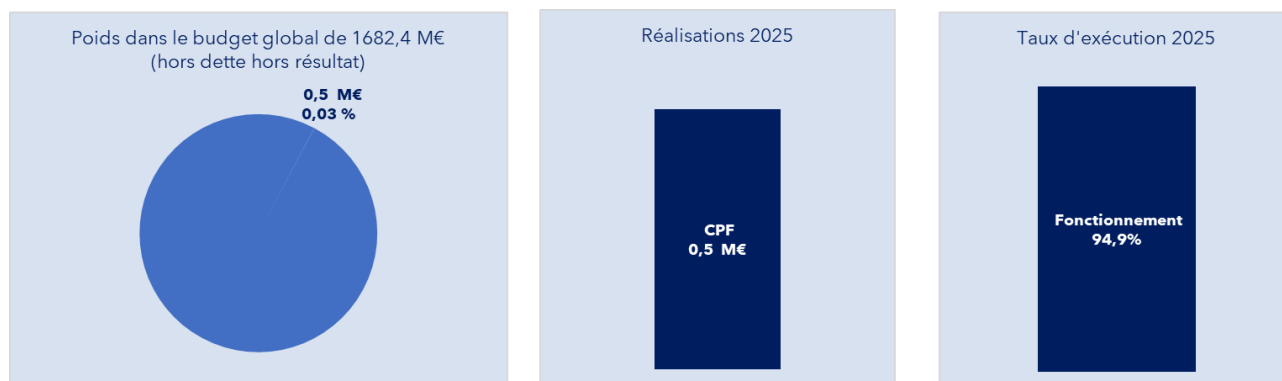
Les trois postes principaux, dans le cadre de cette enveloppe, concernent l'affranchissement (achats de timbres, d'enveloppes préaffranchies, et envois de colis), la documentation générale (abonnements de revues et de presse quotidienne) et la location de matériel (location d'ordinateurs, de téléphones et de tablettes).

Programme 02P58- Intérêts moratoires – Assemblées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P58	Intérêts moratoires - Assemblées	1 200,00	210,75	17,56%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

4.11. Achats – Affaires juridiques et archives



Achats

Elément de contexte 2025

Les services commande publique et achats, interviennent sur quasiment, toutes les thématiques et compétences de la Région, notamment : formation professionnelle, transports, travaux, fournitures et services, ressources humaines etc. avec l'intégration croissante de la dimension économique (restriction budgétaire), des enjeux de développements durables et RSE dans la définition du besoin, le tout dans un cadre juridique évolutif et contraint.

Descriptif des programmes budgétaire

Programme 02P18 – Publicité marchés publics

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P18	Publicité marchés publics	163 014,00	158 999,18	97,54%			

Ce programme couvre les achats d'annonces publicitaires au BOAMP/DILA afin de bénéficier de tarifs avantageux à divers abonnements, à des outils informatiques permettant de simplifier et structurer la dynamique achats et de bénéficier de conseil en assurances via des AMO, notamment :

- l'outil SILEX permettant d'identifier de façon très performante, via des critères de sélection précis, des profils d'entreprises en capacité de répondre aux besoins de la collectivité ;
- l'outil OPC solution de pilotage des achats et marchés publics ;

- l'outil HIVEO afin de bénéficier du service d'une entreprise chargée de collecter les pièces justificatives exigées avant la notification d'un marché, conformément à la réglementation ;
- l'outil INFO LEGALE afin de bénéficier du service d'une société chargée de la collecte des attestations fiscales et sociales des entreprises attributaires des marchés et vérifier de la moralité fiscale et sociale des attributaires ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les assurances et la maintenance spécifique : mission de conseil en assurance risque construction dans le cadre du financement de la construction de l'Atelier Mobigo PLM à Perrigny les Dijon, une mission de conseil en assurances lors du renouvellement des contrats de la Région et une mission relative à la maintenance des ascenseurs ;
- les centrales CANUT et RESAH : il s'agit de frais d'adhésion à des centrales d'achats externes, permettant de bénéficier de conditions tarifaires préférentielles, sur des besoins de la Région, notamment sur les segments de l'informatique et des télécommunications ;
- la direction de l'information légale et administrative (DILA) : commandes de forfaits d'unités de publications pour la publicité obligatoires des procédures de commande publique mises en œuvre par la Région (un forfait national et un forfait européen).
- la relocalisation de l'achat de denrées alimentaires (RADA) : frais affectés à l'animation du projet, à travers les différents groupes de travaux (chefs, magasiniers et secrétaires généraux).

Programme 02P19 – Facilitateur – Clauses insertion

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P19	Facilitateur - clauses insertion	88 341,89	86 068,17	97,43%			

Ce programme budgétaire est dédié aux opérations d'insertions clausées sur les chantiers. Au cours de l'année 2025, un nouveau contrat avec les facilitateurs d'insertion a été mis en œuvre, lequel permet d'élargir les champs d'intervention aux marchés de fournitures et services.

Programme 02P25 – Equipement sanitaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P25	Equipement sanitaire	20 000,00		0,00%			

Ce programme budgétaire était une sécurité en cas de besoin de commande de masques ou de produits sanitaires nécessaires, liés à une pandémie qui pourrait s'apparenter à la COVID-19.

Programme 02P60– Intérêts moratoires - Achats

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P60	Intérêts moratoires - Achats	1 159,00	567,70	48,98%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

Affaires juridiques et archives

Elément de contexte 2025

Le service des affaires juridiques est un interlocuteur privilégié de chacune des directions de la collectivité auxquelles il fournit conseil, aide à la rédaction, contrôle juridique, appui technique aux montages et dossiers complexes dans le cadre de la mise en œuvre de leurs politiques publiques et défense des contentieux.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P50 – Frais juridiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P50	Frais juridiques	273 157,11	273 157,11	100,00%			

Ce programme budgétaire couvre les frais d'avocats et de contentieux. Il a été entièrement consommé pour cette année 2025.

Une petite partie de ce programme est également nécessaire pour la gestion des archives (destruction nécessitant les services d'un prestataire).

Programme 02P59 – Intérêts moratoires- Affaires juridiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2025			Investissement en CP 2025		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P59	Intérêts moratoires - Affaires juridiques	829,00	85,33	10,29%			

Ces crédits ont permis de prendre en charge les intérêts moratoires suite un à dépassement du délai global de paiement.

PARTIE III – DONNÉES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

3.1. Gestion pluriannuelle à la fin de l'exercice 2025

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte financier unique.

Le bilan des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE), présenté au terme de l'exercice budgétaire 2025, s'appuie notamment sur les annexes réglementaires figurant dans le cadre budgétaire et comptable.

Il correspond aux crédits restant à mandater sur le volume d'AP ou d'AE affectées. À noter qu'il n'intègre pas les AP et AE de programmation votées en 2022 au titre de la politique territoriale et des fonds européens, qui n'auraient pas encore fait l'objet d'affectations.

3.1.1. Les stocks d'autorisations de programme

En investissement, le stock d'autorisations de programme restant à réaliser au 31 décembre 2025 représente 1,235 Md€.

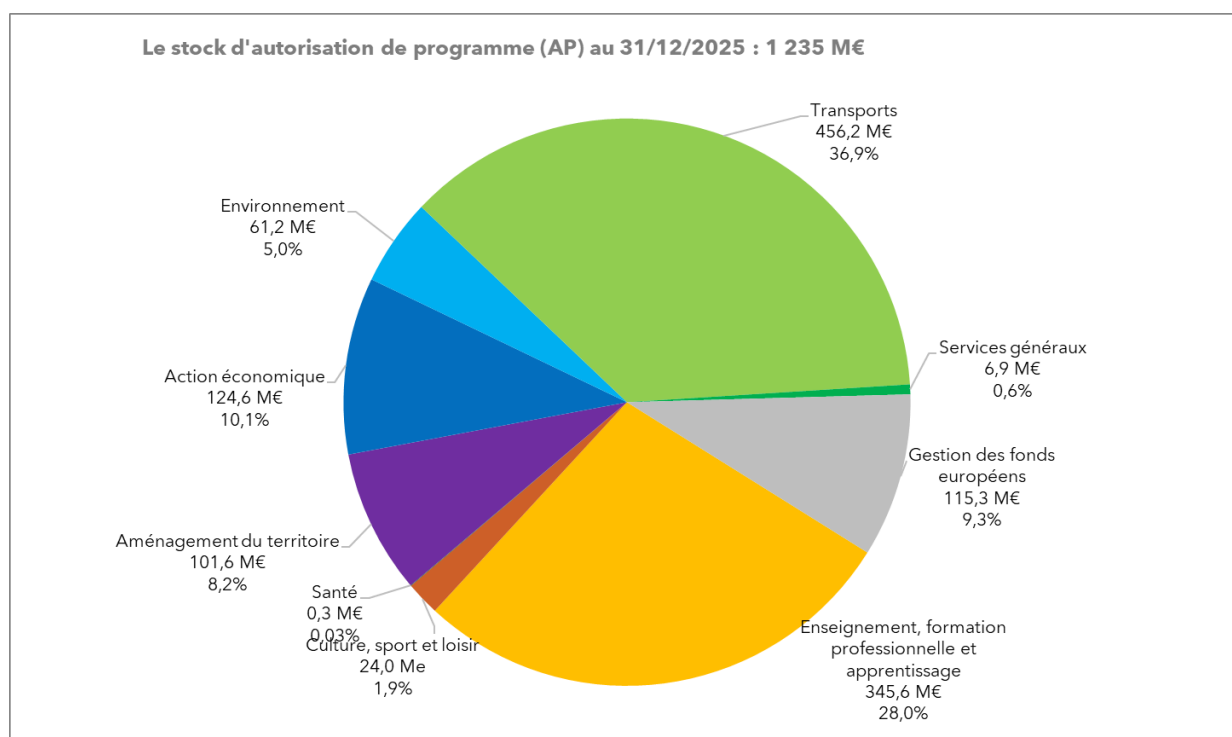
Le stock d'AP se répartit entre les principaux postes de dépense en investissement correspondant aux grands domaines de compétences de la Région :

- Les transports (456 M€), répartis entre les programmes de renouvellement des matériels TER, les infrastructures ferroviaires et les routes nationales ;
- L'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage (346 M€) pour l'essentiel au titre des différents programmes d'investissement dans les lycées (travaux de modernisation, rénovation, équipement...) ;
- L'action économique (125 M€), au titre de l'économie, de l'agriculture, de la recherche et du tourisme ;
- Les fonds européens (115 M€) ;
- L'aménagement des territoires (102 M€), sur le volet territorial et le volet « développement numérique des territoires » notamment.

Le stock augmente de 12% entre 2024 et 2025, en raison principalement de l'augmentation du poste des mobilités et des fonds européens et, dans une moindre mesure, de ceux de l'aménagement du territoire et de l'enseignement supérieur. En revanche, les autres postes budgétaires réduisent leur stock.

Les fonds européens étant équilibrés en recettes, l'évolution du stock d'autorisations de programme se caractérise essentiellement par une forte augmentation sur le poste des

transports avec une inscription importante en 2025 au titre de l'acquisition des rames TER, et par une maîtrise de l'évolution pour les autres postes.



Le montant global du stock est en hausse par rapport à l'exercice précédent, avec une augmentation d'environ 140 M€.

Cette évolution s'explique principalement par une hausse du stock des AP concernant les fonds européens et les transports.

Fonction 0-5 – Gestion des fonds européens

Le stock dédié aux fonds européens au début de la nouvelle programmation 2021-2027 s'élève à 115,3 M€, en nette hausse par rapport à 2024, en raison de sa montée en puissance. Pour rappel, la programmation du FEADER ne transite pas directement dans le budget régional.

Fonction 2 – Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage

Cette fonction constitue une part significative du stock d'autorisations de programme (AP), en particulier en raison des travaux réalisés dans les lycées. L'enseignement supérieur contribue également de manière importante à ce stock.

Concernant les enseignements du second degré, ce stock s'explique par le dispositif de Restructuration et Réhabilitation des Lycées (87,9 M€), par les actions menées dans le cadre du plan de relance (12 M€), par les travaux de gros entretien et de rénovation (77 M€) et par les dépenses d'équipement des lycées et d'accessibilité (48,6 M€).

Le secteur de l'enseignement supérieur porte essentiellement le projet d'Ecocampus Nord-Franche-Comté (24 M€) et le PAIR (5,5 M€).

Le stock relatif à la formation professionnelle comprend les crédits relevant du PIA 4 pour un volume de 2,1 M€.

En ce qui concerne l'apprentissage on retrouve principalement les dépenses d'investissement dans les CFA avec un stock de 19,3 M€.

Enfin, le stock de cette fonction comporte également les dépenses relatives aux formations sanitaires et sociales ; cela représente 1,9 M€ pour les instituts de formations, 717 K€ pour la formation, et 48 K€ pour la rémunération des mandataires.

Fonction 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs

Les dispositifs en faveur de la culture représentent au total 18 M€. Le patrimoine représente la majorité du stock d'autorisations avec un total de plus de 13,6 M€ dont 1,9 M€ au titre du PAIR.

Les dispositifs en matière de développement culturel comportent environ 0,9 M€ de crédits restant à mandater, il y a également 2,2 M€ en faveur de l'aide au cinéma.

Concernant le sport, il s'agit pour l'essentiel de subventions à des associations sportives ou à des communes pour soutenir l'aménagement sportif sur le territoire.

Fonction 4 – Santé et action sociale

Sur cette fonction, le stock provient, pour la majorité, des crédits dédiés aux actions du PAIR qui sont terminées. C'est pourquoi le stock au 31 décembre 2025 est de 0,3 M€.

Fonction 5 – Aménagement des territoires

Le montant est stable pour l'aménagement des territoires hors-numérique.

Les dispositifs concernent notamment les actions en faveur des centralités (renouvellement urbain, Bourg Centre et Habitat) et des territoires ruraux (contrats 2018-2021, ENVI). Les programmes territoriaux représentent un volume important de stock : les programmes Territoires en action volets territorial et métropolitain comptabilisent 46 M€ de stock.

Enfin, sur le secteur du numérique, la sous fonction comptabilise plus de 20,6 M€ de stock, notamment au titre du PAIR avec 6 M€.

Fonction 6 – Action économique

Le stock d'AP réside essentiellement sur l'agriculture et la forêt et la politique de développement économique.

S'agissant du développement économique, le programme pour l'innovation représente 11 M€, le développement des PME environ 14,7 M€. Le soutien aux industries agroalimentaires pour la

période 24-27 représente 10,7 M€ du stock. A cela s'ajoutent 4 M€ sur le partenariat avec les EPCI sur le dispositif de l'immobilier foncier.

La sous-fonction agriculture représente quant à elle plus de 61,7 M€ de stock répartis entre plusieurs dispositifs : 18,7 M€ pour la dotation jeunes agriculteurs, 17,5 M€ pour les investissements productifs dans les exploitations agricoles et 3,8 M€ pour les dessertes forestières. Le PAIR, dont la réalisation est prévue jusqu'en 2031, représente 1,6 M€.

Sur le tourisme, le stock total représente 9,8 M €. Sur crédits classiques, les actions menées en faveur des hébergements touristiques représentent 1 M€ et celles pour le développement de l'itinérance 3,6 M€. Le stock au titre du PAIR s'élève à 2,4 M€, notamment sur les mesures de mises aux normes transition énergétique et grands équipements structurants.

Sur le volet recherche, le stock s'explique principalement par les dépenses d'équipement liées au développement de la recherche. Cela représente 7 M€ sur ce programme.

Fonction 7 – Environnement

La politique de l'énergie explique la majeure partie du stock d'AP (47 M€), avec notamment les actions menées dans le cadre du PAIR et les aides Effilogis.

S'agissant de l'environnement, le stock représente 14 M€, sur le plan de relance déchets et économie circulaire notamment (4,8 M€), ainsi que sur la protection de la biodiversité (3,8 M€) et le programme Natura 2000 (1,7 M€).

Fonction 8 – Transports

Le secteur des transports représente un volume important du stock avec 456 M€, en hausse de 173 M€. Ce stock est fortement impacté par les crédits relatifs au transport public de voyageurs (336 M€), à la voirie (63 M€) et aux infrastructures (51,8 M€).

La hausse concerne essentiellement le volet matériel roulant. Le programme « Matériel TER » présente un stock de plus de 213 M€ au 31 décembre 2025. 170 M€ ont été inscrits au budget supplémentaire 2025 pour l'acquisition de 14 rames TER, dont 5 Régiolis 6 caisses électriques et 9 Régiolis 4 caisses.

Fonction 0 – Services généraux

Sur la fonction 0, le stock d'autorisations de programme concerne essentiellement la sous-fonction administration générale, en particulier les dépenses liées à l'entretien et à l'équipement des bâtiments administratifs, ainsi qu'aux infrastructures et équipements informatiques.

Une synthèse du stock d'autorisations de programme au 31 décembre 2025 par fonction est présentée sur le tableau suivant.

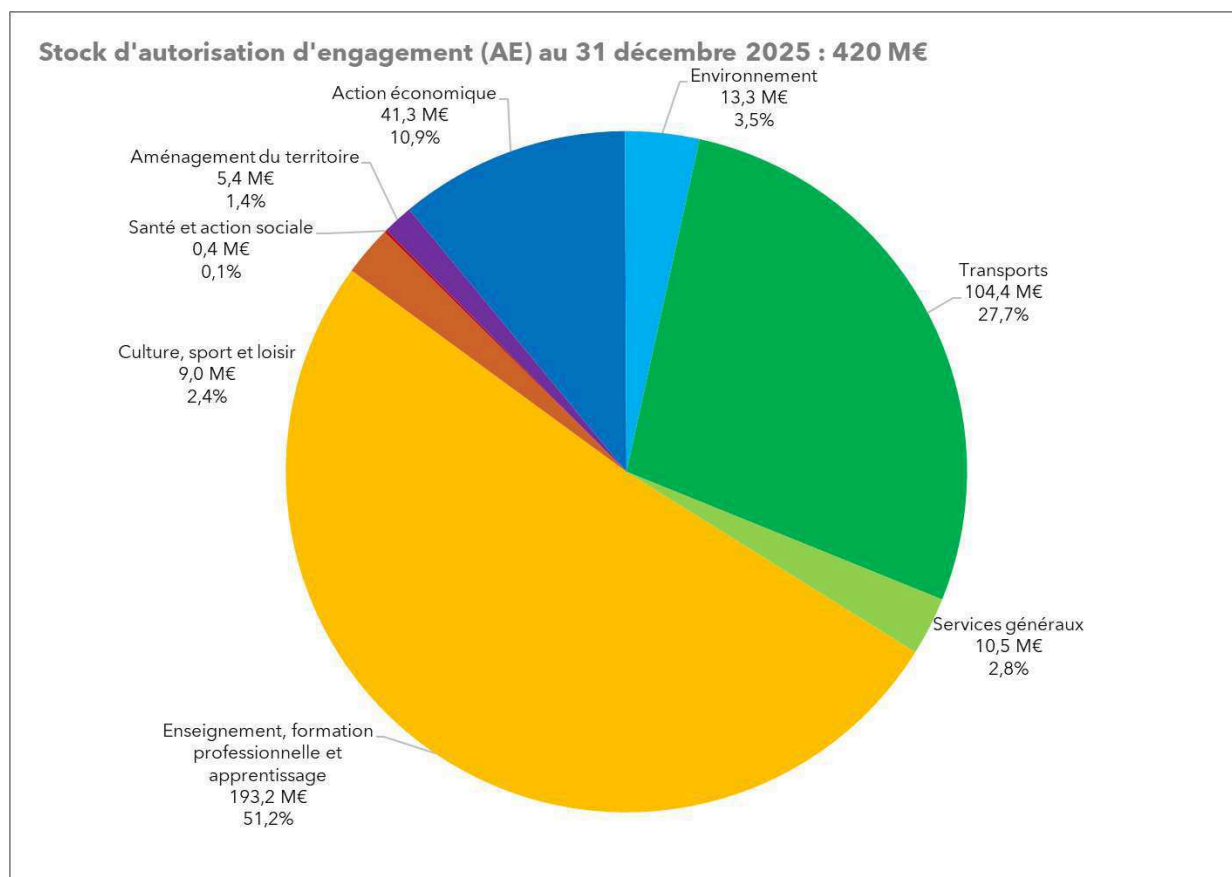
DÉPENSES	Stock d'autorisations de programme (AP) 2024	Stock d'autorisations de programme (AP) 2025	Evolution 24/25	Evolution volume d'AP 24/25
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	371 137 609,37	345 588 652,95	-6,88%	-25 548 956,42
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	2 429 610,00	2 124 610,00	-12,55%	-305 000,00
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	287 847 843,31	254 475 394,77	-11,59%	-33 372 448,54
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	57 433 207,85	67 030 058,78	16,71%	9 596 850,93
Sous-fonction 26 - Apprentissage	18 288 557,99	19 291 963,81	5,49%	1 003 405,82
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	5 138 390,22	2 666 625,59	-48,10%	-2 471 764,63
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	26 290 405,79	23 949 540,11	-8,90%	-2 340 865,68
Sous fonction 31 - Culture et patrimoine	20 583 421,75	18 093 218,95	-12,10%	-2 490 202,80
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	5 706 984,04	5 856 321,16	2,62%	149 337,12
FONCTION 4 : SANTE ET ACTION SOCIALE	1 907 744,67	357 626,30	-81,25%	-1 550 118,37
Sous-Fonction 41 - Santé	1 907 744,67	357 626,30	-81,25%	-1 550 118,37
FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	102 068 137,99	101 581 415,09	-0,48%	-486 722,90
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 - Aménagement des territoires hors-numérique	70 023 124,87	80 958 142,89	15,62%	10 935 018,02
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	32 045 013,12	20 623 272,20	-35,64%	-11 421 740,92
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	173 254 640,01	124 618 895,92	-28,07%	-48 635 744,09
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	73 946 210,48	45 880 876,94	-37,95%	-28 065 333,54
Sous-Fonction 631 - Agriculture	77 175 850,32	61 761 428,39	-19,97%	-15 414 421,93
Sous-Fonction 633 - Tourisme	12 074 281,50	9 836 964,25	-18,53%	-2 237 317,25
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	10 058 297,71	7 139 626,34	-29,02%	-2 918 671,37
FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT	77 092 789,60	61 286 674,31	-20,50%	-15 806 115,29
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	17 113 405,81	14 348 364,07	-16,16%	-2 765 041,74
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	59 979 383,79	46 938 310,24	-21,74%	-13 041 073,55
FONCTION 8 : TRANSPORTS	283 152 653,22	456 187 365,50	61,11%	173 034 712,28
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	4 250 000,00	4 250 000,00	0,00%	0,00
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	129 059 310,23	336 158 275,48	160,47%	207 098 965,25
Sous-Fonction 83 - Fret				0,00
Sous-Fonction 84 - Voirie	74 668 661,79	63 946 760,51	-14,36%	-10 721 901,28
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	75 174 681,20	51 832 329,51	-31,05%	-23 342 351,69
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales				0,00
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	11 763 609,83	6 923 428,95	-41,15%	-4 840 180,88
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	11 604 441,91	6 748 802,95	-41,84%	-4 855 638,96
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	159 167,92	174 626,00	9,71%	15 458,08
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPEENS	48 722 567,84	115 302 262,83	136,65%	66 579 694,99
Gestion des fonds européens	48 722 567,84	115 302 262,83	136,65%	66 579 694,99
TOTAL DEPENSES (*)	1 095 390 158,32	1 235 795 861,96	12,82%	140 405 703,64

(*) Dépenses non ventilées : néant / Dépenses imprévues : néant.

3.1.2. Le stock d'autorisations d'engagement

En fonctionnement, le stock d'autorisations d'engagement (AE) restant à réaliser au 31 décembre 2025 s'élève à 420,4 M€. Ce montant est en diminution par rapport à 2024 de 31%. Cette évolution s'explique pour partie par un stock important en 2024 dû à la décision modificative n°3, décision technique mise en œuvre pour assurer la reprise des paiements avant le vote du budget en mars 2025.

Une peu plus de la moitié du stock d'autorisations d'engagement constaté à la fin de l'exercice concerne le secteur de l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et de l'apprentissage (193 M€). Les transports représentent 27,7 % du stock et l'action économique 10,9 %.



Fonction 0-5 – Gestion des fonds européens

Le stock dédié aux fonds européens représente 42,9 M€, il correspond au début de la nouvelle programmation 2021-2027 (40,8 M€) et à la fin de la programmation 2014-2020 du FEDER (2 M€). L'essentiel du stock est désormais lié à la nouvelle programmation, reflet des engagements pris dans le cadre des dispositifs récemment lancés.

Fonction 2 – Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage

Cette fonction totalise un stock de 193,2 M€. L'essentiel du stock de cette fonction concerne le volet formation professionnelle. Le stock représente 176 M€ et est réparti sur différents dispositifs : qualification des demandeurs d'emploi (152,1 M€), rémunération des stagiaires (12,6 M€), formation des demandeurs d'emploi des secteurs sanitaire et social, transitions professionnelles, sécurisation des parcours professionnels, etc.

En ce qui concerne l'enseignement, le stock est composé majoritairement des dépenses relatives au fonctionnement des lycées liés à des marchés souvent pluriannuels (assurances, diagnostics,

fourniture d'accès internet, prestations relatives à la restauration) ainsi que les dispositifs d'accueil et de vie des lycéens pour un total de 6,8 M€.

Concernant l'enseignement supérieur, l'essentiel du stock provient des aides à l'enseignement supérieur (929 K€) et des dispositifs de mobilité internationale (524 K€).

Sur le volet apprentissage, le stock représente 2,2 M€. Les dépenses portent essentiellement sur l'abondement du coût contrat et aux actions d'information sur les métiers et les formations.

Enfin, sur le secteur des formations sanitaires et sociales, le stock est constitué du financement des bourses et des IFSI (6,2 M€).

Fonction 3 – Culture, sports et loisirs

Dans cette fonction, l'essentiel du stock concerne les politiques relatives à la culture (5,1 M€), et plus particulièrement les dépenses relatives au patrimoine, au développement culturel, au spectacle vivant, à la création et aux formations musicales.

S'agissant du sport, le stock se retrouve principalement sur le soutien aux structures sportives, sur la structuration du mouvement sportif et la promotion du sport pour un total de 2,2 M€.

Enfin, 1,7 M€ de stock sont répartis entre la jeunesse (891 K€) et la vie associative (774 K€) et finance divers dispositifs de soutien au monde associatif (notamment à la pérennisation de l'emploi), d'aides au permis de conduire, d'aides au service civique, etc.

Fonction 4 – Santé et action sociale

Le stock est relativement faible (422 K€) et concerne essentiellement l'animation de la politique santé.

Fonction 5 – Aménagement des territoires

Sur le volet aménagement du territoire, le stock d'autorisations d'engagement représente 4,3 M€ et se concentre principalement sur l'attractivité et la promotion territoriale, le dispositif FIP-FAP, les contrats de territoire et les contreparties LEADER.

Le secteur du numérique totalise quant à lui un montant de 1,2 M€, concentré essentiellement sur les dispositifs Usage numérique BFC et RCUBE BFC.

Fonction 6 – Action économique

Cette fonction totalise un stock de plus de 41,3 M€. Ce stock se répartit essentiellement entre la recherche et l'innovation (16,2 M€), le développement économique (11,6 M€), l'agriculture (12,7 M€) et le tourisme (0,8 M€).

Le secteur de la recherche représente une part importante du stock de cette fonction en raison du financement pluriannuel des thèses. Le dispositif « Développement de la recherche » porte en effet près de 13,2 M€. Les actions de valorisation de la recherche viennent compléter ce stock.

Le stock sur la politique de développement économique soutient des dispositifs de développement des PME et TPE, le soutien à l'agence régionale, le soutien aux filières, etc. Le secteur de l'économie sociale et solidaire porte un stock de 1,6 M€.

Le stock lié à l'agriculture porte des actions soutenant l'adaptation des exploitations et le soutien à diverses filières agricoles (engraissement, filière ovine, etc.) Le secteur forestier porte 855 K€ de stock.

Enfin, le tourisme porte 795 K€ de stock qui permet de soutenir plusieurs structures à visée touristique telles que le comité régional du tourisme ou des manifestations (24h du temps, weekend gourmand du chat perché) ainsi que des dispositifs (développement fluvestre, échappée jurassienne).

Fonction 7 – Environnement

Le stock de la fonction 7 se partage entre la Politique de l'énergie (3,5 M€) et les autres sous-fonctions consacrées à l'environnement (9,8 M€). Sur l'énergie, la quasi-totalité du stock porte sur l'efficacité énergétique et le développement des ENR tandis que sur l'environnement, il concerne notamment les dispositifs Natura 2000 transférés par l'Etat (4,8 M€), la protection de la biodiversité (2,3 M€), le plan déchets et l'économie circulaire (1,3 M€) ainsi que la ressource en eau (569 K€).

Fonction 8 – Transports

Le stock de la fonction 8 représente 104,4 M€ contre 38 M€ en 2024 (hors DM3 2024). Cette hausse est principalement le fait d'une inscription sur le programme billettique pour un montant de 54,4 M€, dans le cadre de la mise en œuvre et de l'exploitation du dispositif régional de distribution et de services aux voyageurs. Il comprend également les frais nécessaires au fonctionnement des transports scolaires, des lignes ferroviaires, des lignes routières intra urbaines, etc.

Fonction 0 – Services généraux

L'essentiel du stock sur cette fonction concerne les dépenses d'administration générale, dont le montant est de 7,8 M€. Il s'agit notamment des actions de communication institutionnelle, des moyens généraux et du matériel informatique. Ce stock est complété par les dépenses liées à l'animation des fonds européens et à l'action internationale pour 2,7 M€.

Une synthèse du stock d'autorisations d'engagement au 31 décembre 2025 par fonction est présentée sur le tableau suivant.

DÉPENSES	Stock d'autorisations d'engagement (AE) 2024	Stock d'autorisations d'engagement (AE) 2025	Evolution 24/25	Evolution volume d'AE 24/25
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	289 822 276,60	193 156 755,56	-33,35%	-96 665 521,04
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	227 411 167,33	176 582 594,52	-22,35%	-50 828 572,81
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	36 985 547,78	6 754 275,63	-81,74%	-30 231 272,15
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	1 690 341,30	1 453 199,00	-14,03%	-237 142,30
Sous-fonction 26 - Apprentissage	4 680 336,30	2 200 354,23	-52,99%	-2 479 982,07
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	19 054 883,89	6 166 332,18	-67,64%	-12 888 551,71
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	14 147 498,93	8 974 366,90	-36,57%	-5 173 132,03
Sous fonction 31 - Culture et patrimoine	8 570 504,18	5 100 597,93	-40,49%	-3 469 906,25
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	5 576 994,75	3 873 768,97	-30,54%	-1 703 225,78
FONCTION 4 : SANTE ET ACTION SOCIALE	656 369,18	422 396,42	-35,65%	-233 972,76
Sous-Fonction 41 - Santé	656 369,18	422 396,42	-35,65%	-233 972,76
FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	6 309 808,23	5 442 315,74	-13,75%	-867 492,49
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 -Aménagement des territoires hors-numérique	4 610 937,10	4 283 740,22	-7,10%	-327 196,88
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	1 698 871,13	1 158 575,52	-31,80%	-540 295,61
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	61 349 845,50	41 294 780,01	-32,69%	-20 055 065,49
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	18 928 023,40	11 617 394,00	-38,62%	-7 310 629,40
Sous-Fonction 631 - Agriculture	16 555 069,48	12 686 685,43	-23,37%	-3 868 384,05
Sous-Fonction 633 - Tourisme	2 910 733,62	795 447,76	-72,67%	-2 115 285,86
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	22 956 019,00	16 195 252,82	-29,45%	-6 760 766,18
FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT	17 161 738,28	13 288 906,49	-22,57%	-3 872 831,79
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	11 123 764,64	9 825 312,88	-11,67%	-1 298 451,76
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	6 037 973,64	3 463 593,61	-42,64%	-2 574 380,03
FONCTION 8 : TRANSPORTS	172 145 429,39	104 448 240,37	-39,33%	-67 697 189,02
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	50 311 868,74	6 564 949,65	-86,95%	-43 746 919,09
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	121 832 124,25	97 833 238,72	-19,70%	-23 998 885,53
Sous-Fonction 83 - Fret	0,00	0,00		0,00
Sous-Fonction 84 - Voirie	0,00	0,00		0,00
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	0,00	0,00		0,00
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales	1 436,40	50 052,00	3384,54%	48 615,60
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	16 282 615,52	10 456 109,74	-35,78%	-5 826 505,78
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	13 780 746,88	7 761 291,54	-43,68%	-6 019 455,34
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	2 501 868,64	2 694 818,20	7,71%	192 949,56
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	37 485 535,37	42 964 030,16	14,61%	5 478 494,79
Gestion des fonds européens	37 485 535,37	42 964 030,16	14,61%	5 478 494,79
TOTAL DEPENSES (*)	615 361 117,00	420 447 901,39	-31,67%	-194 913 215,61

(*) Dépenses non ventilées : néant / Dépenses imprévues : néant.

3.1.3 Le ratio de couverture des AP/AE affectées au 31 décembre 2025

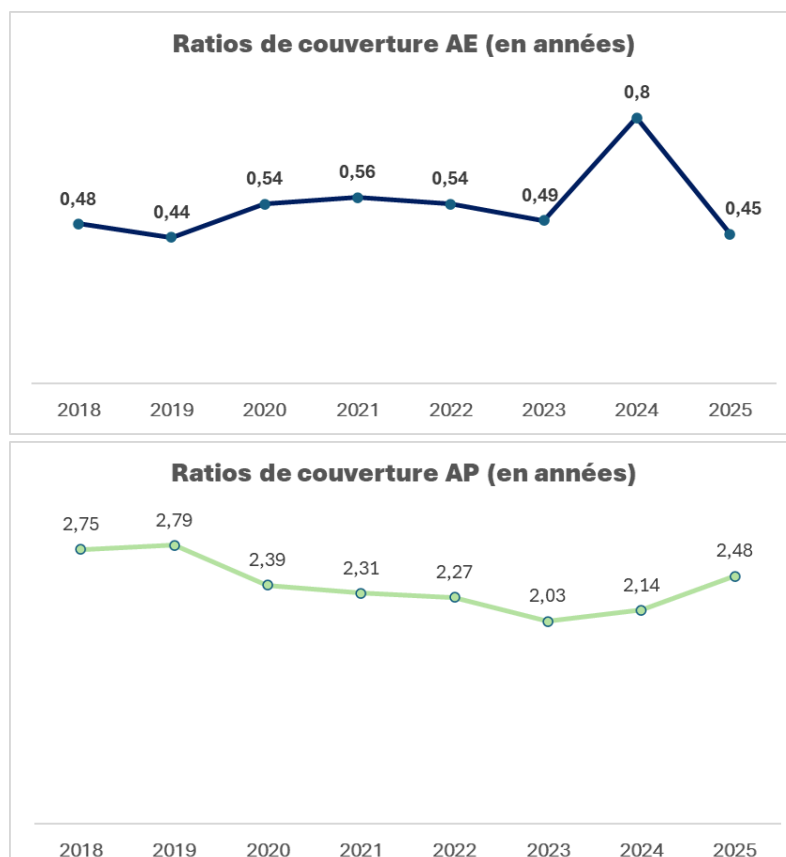
Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, une annexe normalisée retrace la situation des autorisations de programme (AP) et la situation des autorisations d'engagement (AE). Celle-ci reprend les autorisations de programme et autorisations d'engagement ayant fait l'objet d'affectation au cours des exercices 2025 et antérieurs mais non encore réalisées au 31 décembre 2025.

Le ratio de couverture des AP affectées non mandatées au 31 décembre 2025 s'établit à 2,49, ce qui signifie que, à niveau de réalisation équivalent à celui de 2025, la Région pourrait résorber son stock d'AP en 2 ans et demi.

Le ratio de couverture des AE affectées non mandatées au 31 décembre 2025 s'établit à 0,45, ce qui signifie que, à niveau de réalisation équivalent à celui de 2025, la Région pourrait résorber son stock d'AE en 6 mois environ.

Ratio de couverture des AP / AE affectées au 31 décembre 2025								
Section	AP/AE votées dans l'année	AP/AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2025	Flux d'AP/AE affectées dans l'année	AP/AE affectées annulées	Stock d'AP/AE restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2025	AP/AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31 décembre 2025	Ratio de couverture des AP/AE affectées
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)	(6) / (5)
AP	462 951 284,78	1 079 771 974,37	706 870 767,46	53 850 595,01	1 732 792 146,82	496 996 284,86	1 235 795 861,96	2,48
AE	700 228 481,63	600 466 074,82	927 674 892,99	171 308 167,89	1 356 832 799,92	936 384 898,53	420 447 901,39	0,45

Evolution du ratio de couverture en AE et AP



3.2 Résultat comptable de l'exercice

Les résultats de l'exécution budgétaire 2025 sont présentés ci-dessous par chapitre. Ils incluent l'ensemble des mouvements réels et d'ordre, en dépenses et en recettes, pour chacune des deux sections de fonctionnement et d'investissement.

3.2.1 L'excédent de la section de fonctionnement

Equilibre financier - Fonctionnement		
Chapitres	Mandats	Titres
Opérations ventilées	1 168 376 259,99	254 151 582,35
930 - Services généraux	108 939 878,65	28 257 611,24
930-05 - Fonds européens	9 300 453,28	9 303 046,89
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	432 220 291,21	60 234 627,68
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	27 381 145,82	1 222 764,43
934 - Santé et action sociale	439 705,65	
935 - Aménagement des territoires et habitat	4 798 371,99	603 878,57
936 - Action économique	49 396 015,11	1 950 709,47
937 - Environnement	10 640 157,68	1 369 237,68
938 - Transports	525 260 240,60	151 209 706,39
Opérations non ventilées	53 970 797,61	1 219 553 019,09
940 - Impositions directes		46 458 488,00
941 - Autres impôts et taxes	13 130 564,00	1 112 717 630,43
942 - Dotations et participations		58 980 984,78
943 - Opérations financières	38 068 085,60	1 207 148,76
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	766 626,23	1,89
945 - Provisions	2 005 521,78	188 765,23
Total opérations réelles	1 222 347 057,60	1 473 704 601,44
946 - Transfert entre sections	392 818 753,63	296 884 420,57
Total opérations d'ordre	392 818 753,63	296 884 420,57
Total opérations de fonctionnement de l'exercice	1 615 165 811,23	1 770 589 022,01
002 - Résultat de fonctionnement reporté de N-1		7 899 018,50
Total de la section de fonctionnement	1 615 165 811,23	1 778 488 040,51
Solde d'exécution de la section de fonctionnement (Recettes - dépenses)		163 322 229,28

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 222,3 M€ en 2025. Les deux postes de dépense les plus importants sont les transports (525,3 M€) et le bloc enseignement/formation professionnelle/apprentissage (432,2 M€) qui représentent à eux deux

78 % des dépenses. Ces deux secteurs sont des compétences obligatoires de la Région, qui doit donc assurer leur fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 1 473,7 M€ et sont principalement constituées de ressources fiscales telles que la fraction de TVA, la TICPE ou les cartes grises, à hauteur de 1 112,7 M€, soit 76% du total. Les dotations et participations et les impositions directes (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux notamment) contribuent à hauteur de, respectivement, 59,0 M€ et 46,5 M€ aux recettes de la Région. La fonction 2 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » enregistre des recettes de 60,2 M€ grâce, notamment, à la contribution de l'Etat au PRIC.

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 392,8 M€. Elles sont presque exclusivement constituées des écritures comptables relatives aux dotations aux amortissements (384,2 M€). Ce mouvement obligatoire permet de constater la dépréciation des immobilisations.

Les recettes d'ordre s'élèvent quant à elle à 296,9 M€. Elles sont principalement issues du mécanisme de neutralisation budgétaire des amortissements (à hauteur de 203,1 M€), qui permet de compenser la dotation aux amortissements en diminuant le compte de fonds propres spécifiques. 86,6 M€ sont également le fait des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

3.2.2. Le solde d'exécution de la section d'investissement

Equilibre financier - Investissement		
Chapitres d'investissement	Mandats	Titres
Opérations ventilées	497 981 493,93	101 972 235,85
900 - Services généraux	8 250 178,98	126 206,04
900-05 - Gestion des fonds européens	27 626 501,08	27 626 501,08
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	128 053 874,86	53 448 691,72
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	11 761 339,16	74 470,08
904 - Santé et action sociale	1 718 479,51	
905 - Aménagement des territoires et habitat	50 410 148,08	408 195,90
906 - Action économique	65 676 443,23	17 068 711,68
907 - Environnement	29 394 200,93	2 854 617,00
908 - Transports	175 090 328,10	364 842,35
Opérations non ventilées	92 351 011,67	242 266 765,66
922 - Dotations et participations	0,00	34 673 765,66
923 - Dette et autres opérations financières	92 351 011,67	207 593 000,00
Total opérations réelles	590 332 505,60	344 239 001,51
925 - Opérations patrimoniales	41 639 962,55	41 639 962,55
926 - Transfert entre sections	296 884 420,57	392 818 753,63
Total opérations d'ordre	338 524 383,12	434 458 716,18
Total opérations d'investissement de l'exercice	928 856 888,72	778 697 717,69
001 - Solde exécution de la section d'investissement reporté	130 929 433,20	
Excédent de fonctionnement capitalisé		130 929 433,20
Total de la section d'investissement	1 059 786 321,92	909 627 150,89
Solde d'exécution de la section d'investissement (Recettes - dépenses)		-150 159 171,03

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 590,3 M€ (498,0 M€ hors dette). Les deux principaux postes budgétaires sont identiques à ceux de la section de fonctionnement puisqu'il s'agit de la fonction « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » (128,1 M€) et de la fonction « Transports » (175,1 M€). Ils représentent à eux deux 303,2 M€, soit plus de la moitié des dépenses. L'action économique, l'aménagement du territoire et la gestion des fonds européens représentaient en 2025 un volume de 143,7 M€. Enfin, la dette représente 89,4 M€ en 2025 hors gestion active de la dette.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent 344,2 M€. La dette et les dotations et participations représentent la part la plus importante des recettes et s'élèvent respectivement à 242,3 M€. Les fonds européens représentent également un poste important (27,6 M€), mais il faut souligner qu'il s'agit là d'une recette neutre, les recettes étant égales aux dépenses. Enfin,

l'excédent de fonctionnement représente en 2025 un volume de 130,9 M€ dans le cadre de l'affectation du résultat 2024.

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 338,5 M€, dont 296,8 M€ (chapitre 926) sont identiques aux recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 946). Les dépenses patrimoniales représentent 41,6 M€, dont la majorité est issue des avances versées sur les commandes d'immobilisation corporelles.

Les recettes d'ordre atteignent les 434,5 M€, dont 392,8 M€ sont issus de la dotation aux amortissements en provenance de la section de fonctionnement. Les recettes patrimoniales représentent 41,6 M€ comme en dépenses.

3.2.3. Le résultat de l'exercice 2025

Le résultat 2025 est constitué par le cumul des réalisations de l'exercice 2025 (solde des émissions de titres et de mandats) et des résultats reportés de l'exercice 2024 (reprise des résultats antérieurs).

L'excédent de la section de fonctionnement est de 163,3 M€ en 2025 après reprise du résultat de l'exercice 2024 (+ 7,9 M€) qui a fait l'objet d'une affectation au compte « 002 résultat de fonctionnement reporté ».

Le solde d'exécution de la section d'investissement est quant à lui de – 150,2 M€ après intégration du résultat de 2024 (+ 130,9 M€) inscrit au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté. » Ce solde est couvert par l'inscription d'une recette d'investissement équivalente au chapitre 922, compte 1068.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2025 fait ainsi apparaître un résultat de clôture de + 13,2 M€.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, il sera proposé à l'Assemblée délibérante de reprendre les résultats définitifs de l'exercice budgétaire 2025 dans le cadre du budget supplémentaire 2026.

3.3 Situation patrimoniale de la Région à la fin de l'exercice 2025

Le bilan synthétique de la Région Bourgogne-Franche-Comté au 31 décembre 2025 (actif / passif) est présenté ci-dessous :

ACTIF NET (1)	Montant en K€	FONDS PROPRES ET PASSIF	Montant en K€
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	1 454 392,54
Subventions d'investissement versées	2 263 112,69	Neutralisations et régularisations	-2 452 842,08
Autres immobilisations incorporelles	236 640,14	Réserves	4 486 818,65
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	7 899,02
Terrains	16 475,86	Résultat de l'exercice	155 423,21
Constructions	1 912 517,68	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	253 143,04
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	3 904 834,37
Réseaux divers	14,29	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	21 467,64	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	4 787,29
Immobilisations mises en concessions ou afferméees		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	5 510,64	Emprunts obligataires	432 000,00
Immobilisations corporelles en cours	801 727,33	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 153 505,47
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 604,72	Dettes financières et autres emprunts	6 309,95
Immobilisations financières (nettes)	219 087,57	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 591 815,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 478 158,56	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 444,98
Stocks		Autres dettes non financières	30 301,29
Créances	124 991,56	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	33 746,27
Trésorerie	17 096,13	TOTAL TRÉSORERIE (4)	85 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	142 087,69	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 715 349,62
Comptes de régularisation (III)	3,09	Comptes de régularisation (III)	65,35
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 620 249,34	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 620 249,34

3.3.1 Analyse du bilan

Le bilan présente une photographie de la situation patrimoniale de la Région au 31 décembre 2025. A l'actif, figurent les emplois, c'est-à-dire les biens et valeurs appartenant à la Région. Au passif, figurent les ressources qui sont les moyens dont la Région dispose pour financer ses emplois.

Analyse de l'actif net

L'actif comptable de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'élève, au 31 décembre 2025, à 5 620 M€.

L'actif immobilisé s'élève à 5 478 M€. Celui-ci est prédominant dans la composition de l'actif de la Région (97,5 %). Il comprend respectivement :

- les immobilisations incorporelles pour un montant de 2 500 M€ ; celles-ci sont constituées essentiellement des subventions d'équipement versées ;
- les immobilisations corporelles à hauteur de 2 758 M€ ; celles-ci incluent le patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), les équipements, mobiliers, matériels techniques et véhicules destinés au fonctionnement de la collectivité ainsi que les immobilisations en cours de réalisation (les travaux dans les lycées à titre d'exemple) ;

- les immobilisations financières qui représentent 219 M€ sont constituées principalement des participations financières au capital de sociétés ou à des fonds ainsi que par le solde des avances remboursables accordées directement aux entreprises.

L'actif circulant s'élève à 142,1 M€. Il est composé, d'une part, des créances de la collectivité qui représentent les titres émis par la Région pour lesquels le recouvrement n'est pas intervenu à la clôture de l'exercice et, d'autre part, des disponibilités principalement constituées par le compte de la collectivité au Trésor.

Analyse du passif

Les fonds propres, qui représentent l'ensemble des ressources non empruntées par la collectivité pour exercer son activité, s'élèvent à 3 905 M€. Ils comprennent notamment les dotations et fonds globalisés correspondant à la contrepartie de l'intégration des immobilisations au bilan d'entrée de la collectivité, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et des subventions d'équipement perçues par la Région telles que la DRES et les fonds européens, des « réserves », c'est-à-dire le cumul des résultats annuels excédentaires de la section de fonctionnement affectés par l'Assemblée délibérante au financement de l'investissement, le report à nouveau de l'exercice précédent ainsi que le résultat de l'exercice.

Les dettes regroupent, d'une part, les dettes financières à long terme correspondant à l'encours de la dette de la Région au 31 décembre 2025 et au montant des intérêts courus non échus (ICNE) de l'exercice et, d'autre part, les dettes à court terme représentant le volume des mandats ordonnancés par la Région n'ayant pas fait l'objet de paiement à la clôture de l'exercice 2025.

3.3.2 Amortissements et provisions

Les amortissements

Les règles relatives aux amortissements votés par l'Assemblée régionale permettent de constater dans le bilan les valeurs nettes comptables des immobilisations obtenues à partir des valeurs brutes (ou valeurs d'acquisition) diminuées des amortissements.

Les amortissements comptabilisent la dépréciation des immobilisations dans le temps. L'amortissement est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata du temps prévisible d'utilisation. Les dotations aux amortissements constituent une charge de fonctionnement sur l'exercice inscrite au compte 6811.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'amortissement est pratiqué de façon linéaire. Les dépréciations sont ainsi réparties de manière égale sur la durée de vie du bien et conformément aux durées d'amortissement adoptées par l'assemblée délibérante. En parallèle, sont également prévues des écritures de reprise sur subventions transférables. Les subventions d'investissement reçues et servant à financer un équipement devant être amorti sont qualifiées de « subventions transférables ». Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements des biens acquis ou réalisés (compte 777).

Le montant des dotations aux amortissements qui ont été constituées sur l'exercice 2025 s'établit à 384,2 M€.

Les provisions

La constitution d'une provision est l'une des applications comptables du principe de prudence. Une provision est constituée dès que se présente un risque de non-recouvrement de créances régionales, notamment dans le cadre d'une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation judiciaire engagée vis-à-vis d'un organisme auquel des prêts ont été accordés.

La provision est constituée à hauteur du risque constaté sur la créance par la collectivité. La provision peut être reprise lors de la réalisation du risque pour y faire face, ce qui permet d'anticiper et de lisser la charge résultant des admissions en non-valeur ou de toute autre charge. Elle est également annulée et reprise au compte de résultat en cas de disparition du risque.

Le montant des provisions constituées au 31 décembre 2025 s'élève à 6,798 M€. En 2025, le stock de provisions a augmenté puisque les dotations aux provisions constituées sur l'exercice (2,0 M€) ont été supérieures aux opérations de reprise sur provisions (0,2 M€).

Les reprises sur provisions opérées en 2025 concernent les provisions pour risques ainsi que des reprises sur dépréciations des actifs circulants. Les inscriptions de nouvelles provisions concernent à la fois des provisions pour risques (1,4 M€) et des dépréciations de compte de tiers (0,6 M€). Les reprises sur provisions pour risques représentent 83,8 K€ et sur dépréciations 105,0 K€.

3.3.3 Les engagements financiers de la Région

Les prises de participation

La Région Bourgogne-Franche-Comté est actionnaire de plusieurs sociétés d'économie mixte et sociétés anonymes dans les conditions prévues par la loi (art L4211-1 et L 4253-3 du CGCT).

Au 31 décembre 2025, la Région Bourgogne-Franche-Comté est actionnaire de 33 sociétés dont 10 sociétés anonymes (SA) et sociétés par actions simplifiées (SAS), 15 sociétés d'économie mixte (SEM) 1 société anonyme d'économie mixte (SAEM), 3 sociétés publiques locales (SPL) et 3 sociétés coopératives (SCIC). Il y a également 1 société territoriale. Ces prises de participations de la Région sont majoritairement liées au développement économique et à l'immobilier d'entreprises.

Le financement des fonds de garantie et autres instruments d'ingénierie financière

La Région Bourgogne-Franche-Comté participe par ailleurs au financement de sociétés de garantie et de sociétés de gestion par le biais de dotations en capital. Ces fonds d'ingénierie financière ont principalement été mis en place pour faciliter l'accès au crédit des entreprises en développement. Certains dispositifs sont spécifiquement dédiés au secteur de l'économie

sociale et solidaire. Le financement de ces divers fonds par la Région Bourgogne-Franche-Comté porte sur une valeur patrimoniale au 31 décembre 2025 à 157 M€.

Le détail des prises de participations et fonds de garantie est présenté dans les tableaux ci-après.

PRISES DE PARTICIPATION			
Nom de l'organisme	Type de société	Nombre de parts/actions détenues	Montant de l'engagement
BATIFRANC	SEM	432 738	11 484 364,66 €
TANDEM	SEM	1 805	9 099 189,00 €
Agence France locale	Société territoriale	63 953	6 395 300,00 €
Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	SAEM	4 050	4 050 000,00 €
SA Codere	SAS	222 792	3 367 800,73 €
AKTYA	SEM	175 078	3 258 814,80 €
Fireco	SAS	199 191	3 036 647,22 €
SEMCIB	SEM	170 000	1 700 000,00 €
SEML Sud Développement	SEM	1 592	1 592 000,00 €
CIBFC	SA	11 549	1 511 958,61 €
SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEM	10 350	1 035 000,00 €
SEM Côte d'Or Energies	SEM	9 000	900 000,00 €
SEM Action 70	SEM	33 076	859 976,00 €
Numérica	SEM	600	600 000,00 €
SEMPAT Sud Bourgogne	SEM	1 200	600 000,00 €
Société publique locale AER BFC	SPL	113	565 000,00 €
SEMPAT DIJON METROPOLE	SEM	500 000	500 000,00 €
SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL	35 075	350 750,00 €
IDEB	SA	8 548	330 123,76 €
SPLAAD	SPL	300	300 000,00 €
SAFER Bourgogne Franche-Comté	SA	13 019	236 529,17 €
SEMPAT 58	SEM	225	225 000,00 €
SEM Yonne Equipement	SEM	10 696	215 738,32 €
SEM Nièvre Energies	SEM	2 000	200 000,00 €
Compagnie nationale du Rhône	SA	18 500	112 812,27 €
SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC	1 000	100 000,00 €
Société locale d'épargne Sud Côte d'Or - Caisse d'Epargne et de Prévoyance BFC	SA	3 810	76 200,00 €
SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM	45	45 000,00 €
Société locale d'épargne Besançon - Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	1 524	30 476,00 €
SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC	40	20 000,00 €
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Société coopérative à capital variable	656	997,12 €
Sofaris	SA	1	22,26 €
France Active Garantie	SA	1	15,50 €
TOTAL PRISES DE PARTICIPATIONS			52 799 715,42 €

FONDS DE GARANTIE			
Nom de l'organisme	Type de société	Nombre de parts/actions détenues	Montant de l'engagement
ESIF - Fonds européen d'investissement	SA		49 500 000,00 €
BPI France - prêt relance FEDER	SA		26 586 852,57 €
BPI France - Fonds régional de garantie Bourgogne Franche-Comté 2	SA		14 606 487,00
BPI France - prêt rebond FEDER	SA		11 727 491,76 €
Capital Grand Est - Fonds Cap Innovest	SAS		6 876 292,70 €
BPI France - prêt rebond	SA		4 500 000,00 €
UI-Investissement - Défi 3	SA		4 100 000,00 €
UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté PME 4 Industrie et filières	SA		3 846 250,00 €
SAS Bourgogne Franche-Comté participation - FIFAG	SAS		3 500 000,00 €
BFC SIAGI	SA		3 200 000,00 €
France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne Franche-Comté	SA		2 605 000,00 €
BPI France - Fonds de garantie REACT EU	SA		2 438 747,47 €
Caisse des dépôts et consignations (Paris) - PIA 4 (ingénierie projets de formation)	Etablissement public		2 124 610,00 €
SA SACICAP - Caisse d'avance rénovation énergétique	SA		2 000 000,00 €
UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté création 4	SA		1 995 000,00 €
BPI France - Fonds rég garantie FC + Fonds rég garantie FEDER FC + Fonds rég garantie Bourgogne	SA		1 850 562,00 €
UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté Défis 2	SA		1 630 000,00 €
FINOVAM Gestion - FIRA 2	SAS		1 600 000,00 €
Initiative Doubs Territoire de Belfort - Fonds prêts d'honneur	Association		1 524 500,00 €
UI-Investissement - Pertinence 2	SAS		1 340 000,00 €
UI-Investissement- Bourgogne Franche-Comté création 6	SA		1 000 000,00 €
Initiative Saône et Loire - Fonds prêts d'honneur	Association		930 000,00 €
France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne TPE	SA		850 000,00 €
Bourgogne Active - ligne moyen terme	Association		774 000,00 €
Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs création d'entreprises	Association		690 000,00 €
UI-Investissement- Bourgogne Franche-Comté création 5	SA		680 000,00 €

FONDS DE GARANTIE			
Nom de l'organisme	Type de société	Nombre de parts/actions détenues	Montant de l'engagement
Initiative Jura - Fonds prêts d'honneur	Association		565 000,00 €
Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs Création reprise	Association		510 000,00 €
France Active Garantie - Fonds de garantie régional Franche-Comté	SA		481 000,00 €
Initiative Côte d'Or - Fonds prêts d'honneur	Association		470 000,00 €
Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Association		400 000,00 €
ADIE - Fonds prêts d'honneur	Association		350 000,00 €
BFC Angels capital	SAS		300 000,00 €
Franche-Comté Active - Ligne moyen terme	Association		280 000,00 €
Initiative Dole territoire - Fonds prêts d'honneur	Association		220 000,00 €
Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Association		160 000,00 €
France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Franche-Comté	SA		160 000,00 €
Bourgogne Active - Ligne court terme	Association		144 000,00 €
BPI France - FRISO FRI2 : avance remboursable en cas de succès	SA		133 572,14 €
Initiative Franche-Comté - Fonds prêts d'honneur croissance	Association		120 000,00 €
France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Bourgogne	SA		100 000,00 €
France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne FINES	SA		80 000,00 €
Association franc-comtoise de financement solidaire - Fonds de garantie ESS	Association		63 000,00 €
Initiative Nièvre - Fonds prêts d'honneur	Association		30 000,00 €
TOTAL FONDS			157 042 365,64 €

PARTIE IV – BUDGET ANNEXE

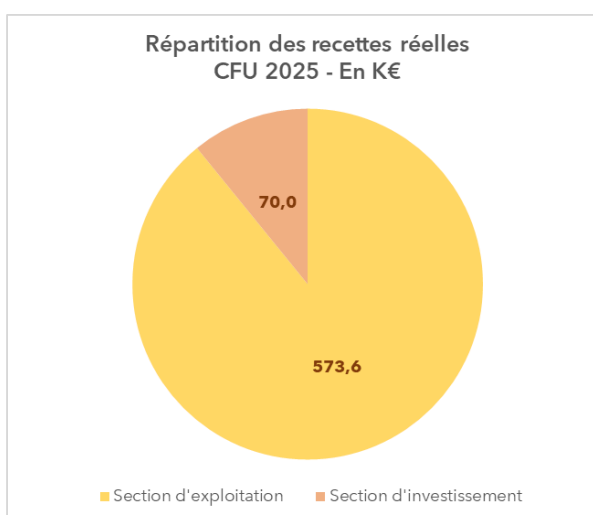
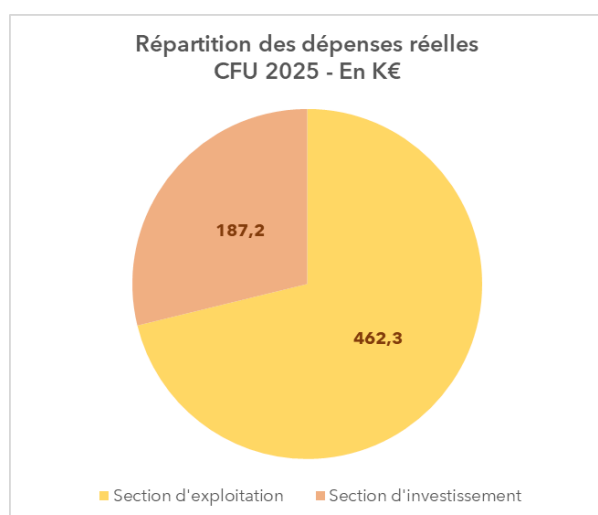
Depuis plusieurs années, la Région a engagé une politique ambitieuse d'aménagement numérique. Elle s'est notamment traduite par la création du réseau RCubeTHD renommé au 1^{er} janvier 2024 « Bourgogne-Franche-Comté Connect. » Ce réseau supporte des services commercialisés auprès d'opérateurs commerciaux et génère ainsi des recettes d'exploitation qui sont susceptibles de s'accroître dans les prochaines années.

Dans le cadre du Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1425-1 et de l'instruction comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux, les spécificités de ces activités ont conduit la collectivité à créer un budget annexe en 2024.

Synthèse du budget 2025

Une synthèse de l'exécution budgétaire 2025 est présentée dans le tableau suivant (en mouvements réels).

	Mouvements réels							
	Dépenses				Recettes			
	Prévision	Reprise du résultat	Réalisation	Taux de réalisation (hors reprise du résultat)	Prévision	Reprise du résultat	Réalisation	Taux de réalisation (hors reprise du résultat)
Exploitation	560 470,00	89 130,06	462 341,01	82,5%	850 000,00		573 561,63	67,5%
Investissement	354 842,00		187 171,98	52,7%		154 442,29	70 000,00	
Total	915 312,00	89 130,06	649 512,99	71,0%	850 000,00	154 442,29	643 561,63	75,7%
	1 004 442,06				1 004 442,29			

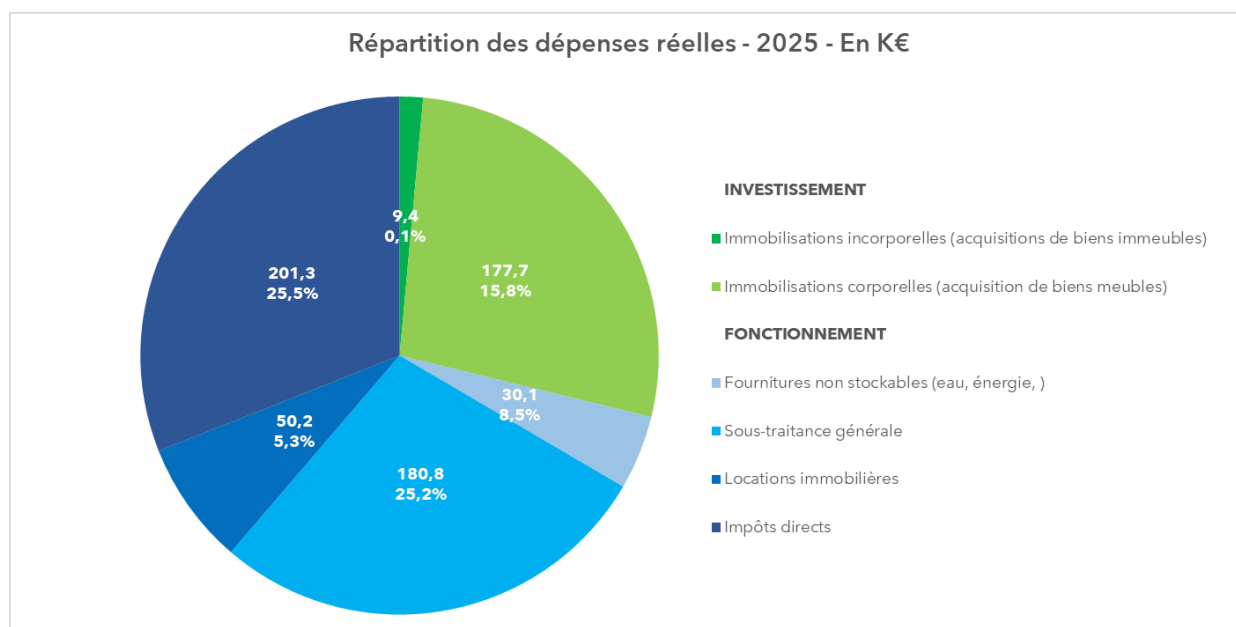


Dépenses

Le montant total des dépenses réelles du budget annexe s'élève à 649,5 K€, dont 462,3 K€ en exploitation et 187,2 K€ en investissement. Le taux de réalisation est de 71 % (hors reprise du résultat).

Le paiement de forfaits d'exploitation du groupe fermé d'utilisateurs, ainsi que divers abonnements (liens 1G, espaces d'hébergement) et redevances annuelles constituent les principales dépenses de la section d'exploitation.

En investissement, ces dépenses ont pour principal objet la réalisation d'études techniques ainsi que l'achat et la fourniture de matériel. La création ou le déménagement des sites est également un facteur de dépense important.



Recettes

Le montant des recettes réelles du budget s'élève quant à lui à 643,6 K€, dont 573,6 K€ en exploitation et 70 K€ en investissement. Le taux de réalisation est de 75,7 % (hors reprise du résultat).

Ces recettes sont principalement issues des redevances versées par les clients du SPIC, à hauteur de 573,6 K€. Une subvention d'un montant de 70 K€ a également été versée depuis le budget principal.

Mouvements d'ordre

Le tableau ci-dessous synthétise les mouvements d'ordre réalisés sur le budget annexe.

	Mouvements d'ordre					
	Dépenses			Recettes		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
Exploitation	216 000,00	212 464,00	98,4%	15 600,00	14 750,00	94,6%
Investissement	20 600,00	14 750,00	71,6%	221 000,00	212 464,00	96,1%
Total	236 600,00	227 214,00	96,0%	236 600,00	227 214,00	96,0%

Ces montants correspondent principalement à la dotation aux amortissements. Elle sera amenée à rester stable au cours des prochains exercices, le volume d'investissements restant constant.

Résultat de l'exercice

Le résultat, tous mouvements confondus, peut être synthétisé de la façon suivante.

Résultats de l'exercice	Mandats émis (1)	Titres émis (2)	Solde des émissions de titres et de mandats (3) = (2) - (1)	Reprise des résultats antérieurs (4)	Résultats (5) = (3) + (4)
Section d'exploitation	674 805,01	588 311,63	-86 493,38	-89 130,06	-175 623,44
Section d'investissement	201 921,98	282 464,00	80 542,02	154 442,29	234 984,31
Total réalisation de l'exercice	876 726,99	870 775,63	-5 951,36	65 312,23	59 360,87

En 2025, le budget annexe fait ressortir **un déficit de la section d'exploitation de – 86 493,38 €** et **un excédent de la section d'investissement de 80 542,02 €**, qui seront repris au budget supplémentaire 2026. Ils sont additionnés aux résultats de l'exercice précédent pour dégager un résultat de clôture de 59 360,87 €. En détail, le résultat de clôture 2025, qui sera repris dans le cadre du budget supplémentaire 2026 s'établit à – 175 623,44 € pour la section d'exploitation et + 234 984,31 € pour la section d'investissement.

SYNTHESE DES RECETTES - 2024-2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISATION 2024	REALISATION 2025	Variation 2024/2025
TOTAL	1 376 239 105,38	1 473 704 601,44	7,08%
Fiscalité directe et indirecte	1 155 793 771,57	1 159 176 118,43	0,29%
Fraction du produit de TVA	699 127 111,21	701 340 169,21	0,32%
<i>dont fraction de TVA compensatoire CVAE</i>	412 069 462,00	414 282 520,00	0,54%
<i>(y compris régularisation définitive 2024 s/2025 : + 1 106 529 €)</i>			
<i>dont fraction de TVA compensatoire DGF</i>	287 057 649,21	287 057 649,21	0,00%
Accise sur les produits énergétiques <i>(ex TICPE)</i>	292 636 204,36	292 487 111,22	-0,05%
<i>dont TICPE Loi de finances "LRL"</i>	156 530 888,77	157 839 040,00	0,84%
<i>dont TICPE "lois MAPTAM et NOTRe"/Dronisep/Natura 2000</i>	5 733 310,84	5 742 169,46	0,15%
<i>dont TICPE Modulation Régionale + Grenelle</i>	63 937 722,75	63 783 636,76	-0,24%
<i>dont TICPE Formation professionnelle</i>	47 849 403,00	47 849 403,00	0,00%
<i>dont TICPE Compensation réforme apprentissage</i>	8 398 923,00	8 398 923,00	0,00%
<i>dont TICPE Financement gestion des IFSI</i>	10 185 956,00	8 873 939,00	-12,88%
Taxe sur l'immatriculation des véhicules <i>(cartes grises)</i>	117 740 963,00	118 890 350,00	0,98%
Imposition forfaitaire entreprises de réseaux <i>(IFER)</i>	46 270 704,00	46 396 339,00	0,27%
<i>dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national</i>	29 692 904,00	29 696 689,00	0,01%
<i>dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre</i>	16 577 800,00	16 699 650,00	0,74%
Dotations et concours financiers Etat	71 196 420,42	58 980 984,78	-17,16%
Dotations compensatoires de fiscalité	24 998 431,00	12 667 049,00	-49,33%
<i>dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)</i>	24 020 924,00	11 689 542,00	-51,34%
<i>dont dotation compensation exonérations de fiscalité (DTCE)</i>	977 507,00	977 507,00	0,00%
Dotation générale de décentralisation <i>(DGD)</i>	39 107 301,00	39 223 771,00	0,30%
PSR neutralisation réforme apprentissage	5 703 617,00	5 703 617,00	0,00%
Autres dotations <i>(gestion sites Natura 2000)</i>	1 341 116,00	1 341 116,00	0,00%
Recettes d'exploitation et de gestion	139 519 128,99	246 244 451,34	76,50%
Transports et mobilités	36 383 143,44	148 862 611,39	n.s.
<i>dont Transport ferroviaire : recettes d'exploitation TER</i>		115 047 447,81	-
<i>dont Transports scolaire & interurbain</i>	33 121 560,59	33 233 176,28	0,34%
<i>dont Transports & Mobilités (autres recettes)</i>	3 261 582,85	581 987,30	-82,16%
<i>(2024 : dont restitution pénalités retard SNCF acquisition Régionalis)</i>			
Formation professionnelle et apprentissage	67 582 240,78	65 779 857,74	-2,67%
<i>dont Formation professionnelle / PRIC</i>	49 869 491,55	44 332 435,19	-11,10%
<i>dont Fonds soutien apprentissage (France compétences)</i>	4 230 380,00	4 230 380,00	0,00%
<i>dont FSE 2021-2027 (marchés de formation)</i>	12 034 233,60	16 577 618,51	37,75%
Enseignement lycées <i>(hors produits de cessions lycées)</i>	11 976 572,05	11 642 351,55	-2,79%
<i>dont part° familles restauration & hébergement scolaires (ex-FARPI)</i>	9 940 893,44	9 842 674,61	-0,99%
<i>dont autres recettes lycées</i>	1 992 999,14	1 779 510,42	-10,71%
Autres interventions	5 111 918,40	5 146 590,15	0,68%
<i>dont culture, jeunesse sports loisirs</i>	1 021 244,12	1 222 764,43	19,73%
<i>dont aménagement territoire</i>	536 980,99	603 878,57	12,46%
<i>dont action économique</i>	3 438 019,58	1 950 709,47	-43,26%
<i>dont transition énergétique</i>	115 673,71	1 369 237,68	n.s.
Autres recettes <i>(RH / DMG...)</i> <i>(hors produits de cessions DMG)</i>	3 451 001,09	3 184 553,87	-7,72%
<i>dont ressources humaines (RH)</i>	1 558 034,98	1 765 647,39	13,33%
<i>dont moyens généraux</i>	1 808 163,81	1 342 848,88	-25,73%
Autres recettes <i>(Fonds européens / Assistance technique)</i>	8 303 632,42	6 534 206,65	-21,31%
<i>dont assistance technique 2014-2020</i>	7 504 904,85	3 145 252,93	-58,09%
<i>dont assistance technique 2021-2027</i>	798 727,57	3 388 953,72	324,29%
Produits de cessions <i>(Lycées + DMG)</i>	1 249 180,00	1 351 271,00	8,17%
Autres recettes <i>(produits financiers / dividendes...)</i>	5 461 440,81	3 743 008,99	-31,46%
Fonds européens (autorité de gestion)	9 729 784,40	9 303 046,89	-4,39%
<i>dont autorité de gestion FEDER 2014-2020</i>	5 116 452,39		
<i>dont autorité de gestion FEDER - FSE - INTERREG 2021-2027</i>	4 613 332,01	9 300 453,28	101,60%

SYNTHESE DES RECETTES - 2024-2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT	REALISATION 2024	REALISATION 2025	Variation 2024/2025
TOTAL	167 240 612,04	136 646 001,51	-18,29%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	23 531 455,61	25 666 608,66	9,07%
Dotations et subventions d'équipement	87 102 459,15	83 352 891,77	-4,30%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	31 410 694,00	31 410 694,00	0,00%
Dotation investissement apprentissage (France compétences)	10 371 700,00	10 371 700,00	0,00%
Dotation compensation transfert FEADER	9 007 157,00	9 007 157,00	0,00%
Autres dotations (DRI)	555 631,98	4 340 739,80	n.s.
Subventions d'équipement	35 757 276,17	28 222 600,97	-21,07%
dont Enseignement Lycées (hors DRI)	5 840 741,71	7 336 834,72	25,61%
dont Action économique	14 938 551,36	17 057 434,88	14,18%
dont Environnement & Transition énergétique	14 034,11	2 854 617,00	n.s.
dont Transports-Mobilités & Infrastructures (2024 : dont revert SNCF trop-perçu subv° acquisition Régionalis)	13 531 365,59	364 842,35	-97,30%
dont Aménagement territoire & Numérique	1 053 752,70	408 195,90	-61,26%
dont Culture, jeunesse sports loisirs	60 200,00	74 470,08	23,70%
dont Autres (services généraux)	318 630,70	126 206,04	-60,39%
Fonds européens (autorité de gestion)	56 606 697,28	27 626 501,08	-51,20%
dont autorité de gestion FEDER & REACT-EU 2014-2020	46 034 451,68		
dont autorité de gestion FEDER & INTERREG 2021-2027	10 572 245,60	27 626 501,08	161,31%

SYNTHESE DES RECETTES - PREVISION / REALISATION 2025

SYNTHESE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	Prévisions 2025 BP	Prévisions 2025 BP + BS + DM2	REALISATION 2025	Taux d'exécution 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 447 151 858,93 €	1 464 297 534,93 €	1 473 704 601,44	100,64%
Fiscalité directe et indirecte	1 155 364 457,00 €	1 157 193 701,00 €	1 159 176 118,43	100,17%
<i>Fraction du produit de TVA</i>	699 127 111,00 €	701 340 169,00 €	701 340 169,21	100,00%
<i>dont fraction de TVA compensatoire CVAE (y compris régularisation définitive 2024 s/2025 : + 1 106 529 €)</i>	412 069 462,00 €	414 282 520,00 €	414 282 520,00	100,00%
<i>dont fraction de TVA compensatoire DGF</i>	287 057 649,00 €	287 057 649,00 €	287 057 649,21	100,00%
<i>Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE)</i>	291 737 346,00 €	291 353 532,00 €	292 487 111,22	100,39%
<i>dont TICPE Loi de finances "LRL"</i>	157 839 040,00 €	157 839 040,00 €	157 839 040,00	100,00%
<i>dont TICPE "lois MAPTAM et NOTRe"/Dronisep/Natura 2000</i>	5 733 310,00 €	5 733 310,00 €	5 742 169,46	100,15%
<i>dont TICPE Modulation Régionale + Grenelle</i>	62 700 000,00 €	62 700 000,00 €	63 783 636,76	101,73%
<i>dont TICPE Formation professionnelle</i>	47 849 403,00 €	47 849 403,00 €	47 849 403,00	100,00%
<i>dont TICPE Compensation réforme apprentissage</i>	8 398 923,00 €	8 398 923,00 €	8 398 923,00	100,00%
<i>dont TICPE Financement gestion des IFSI</i>	9 216 670,00 €	8 832 856,00 €	8 873 939,00	100,47%
<i>Taxe sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises)</i>	120 500 000,00 €	120 500 000,00 €	118 890 350,00	98,66%
<i>Imposition forfaitaire entreprises de réseaux (IFER)</i>	44 000 000,00 €	44 000 000,00 €	46 396 339,00	105,45%
<i>dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national</i>	27 300 000,00 €	27 300 000,00 €	29 696 689,00	108,78%
<i>dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre</i>	16 700 000,00 €	16 700 000,00 €	16 699 650,00	100,00%
Dotations et concours financiers Etat	61 424 541,00 €	58 819 083,00 €	58 980 984,78	100,28%
<i>Dotations compensatoires de fiscalité</i>	15 272 507,00 €	12 667 049,00 €	12 667 049,00	100,00%
<i>dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)</i>	14 295 000,00 €	11 689 542,00 €	11 689 542,00	100,00%
<i>dont dotation compensation exonérations de fiscalité (DTCE)</i>	977 507,00 €	977 507,00 €	977 507,00	100,00%
<i>Dotation générale de décentralisation (DGD)</i>	39 107 301,00 €	39 107 301,00 €	39 223 771,00	100,30%
<i>PSR neutralisation réforme apprentissage</i>	5 703 617,00 €	5 703 617,00 €	5 703 617,00	100,00%
<i>Autres dotations (gestion sites Natura 2000)</i>	1 341 116,00 €	1 341 116,00 €	1 341 116,00	100,00%
Recettes d'exploitation et de gestion	217 621 844,00 €	234 868 480,00 €	246 244 451,34	104,84%
<i>Transports et mobilités</i>	136 901 118,00 €	143 134 924,00 €	148 862 611,39	104,00%
<i>dont Transport ferroviaire : recettes d'exploitation TER</i>	103 766 194,00 €	110 000 000,00 €	115 047 447,81	104,59%
<i>dont Transports scolaire & interurbain</i>	32 595 726,00 €	32 595 726,00 €	33 233 176,28	101,96%
<i>dont Transports & Mobilités (autres recettes)</i>	539 198,00 €	539 198,00 €	348 391,30	64,61%
<i>dont Fraction quota produit émission gaz à effet de serre aux AOM</i>			233 596,00	
<i>Formation professionnelle et apprentissage</i>	58 115 609,00 €	64 802 815,00 €	65 779 857,74	101,51%
<i>dont Formation professionnelle / PRIC</i>	41 885 229,00 €	44 332 435,00 €	44 332 435,19	100,00%
<i>dont Fonds soutien apprentissage (France compétences)</i>	4 230 380,00 €	4 230 380,00 €	4 230 380,00	100,00%
<i>dont FSE 2021-2027 (marchés de formation)</i>	12 000 000,00 €	16 000 000,00 €	16 577 618,51	103,61%
<i>Enseignement lycées (hors produits de cessions lycées)</i>	10 553 000,00 €	11 168 962,00 €	11 642 351,55	104,24%
<i>dont part° familles restauration & hébergement scolaires (ex-FARPI)</i>	9 537 000,00 €	9 802 962,00 €	9 842 674,61	100,41%
<i>dont autres recettes lycées</i>	1 016 000,00 €	1 366 000,00 €	1 779 510,42	130,27%
<i>Autres interventions</i>	1 744 164,00 €	3 901 583,00 €	5 146 590,15	131,91%
<i>dont culture, jeunesse sports loisirs</i>	940 000,00 €	940 000,00 €	1 222 764,43	130,08%
<i>dont aménagement territoire</i>	221 980,00 €	236 596,00 €	603 878,57	255,24%
<i>dont action économique</i>	405 000,00 €	1 401 474,00 €	1 950 709,47	139,19%
<i>dont transition énergétique</i>	177 184,00 €	1 323 513,00 €	1 369 237,68	103,45%
<i>Autres recettes (RH / DMG...) (hors produits de cessions DMG)</i>	2 343 893,00 €	2 400 276,00 €	3 184 553,87	132,67%
<i>dont ressources humaines (RH)</i>	1 432 000,00 €	1 416 783,00 €	1 765 647,39	124,62%
<i>dont moyens généraux</i>	845 093,00 €	916 693,00 €	1 342 848,88	146,49%
<i>Autres recettes (Fonds européens / Assistance technique)</i>	5 864 060,00 €	5 724 060,00 €	6 534 206,65	114,15%
<i>dont assistance technique 2014-2020</i>	3 544 060,00 €	3 544 060,00 €	3 145 252,93	88,75%
<i>dont assistance technique 2021-2027</i>	2 320 000,00 €	2 180 000,00 €	3 388 953,72	155,46%
<i>Produits de cessions (Lycées : 752 451 € + DMG : 598 820 €)</i>	-	-	1 351 271,00	-
<i>Produits financiers / dividendes...</i>	2 100 000,00 €	3 735 860,00 €	3 743 008,99	100,19%
Fonds européens (autorité de gestion)	12 741 016,93 €	13 416 270,93 €	9 303 046,89	69,34%
<i>dont autorité de gestion FEDER 2021-2027</i>	5 658 252,15 €	6 858 252,15 €	4 687 323,25	68,35%
<i>dont autorité de gestion FSE 2021-2027</i>	4 422 839,78 €	3 422 839,78 €	2 701 117,20	78,91%
<i>dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027</i>	2 659 925,00 €	3 135 179,00 €	1 912 012,83	60,99%

SYNTHESE DES RECETTES - PREVISION / REALISATION 2025

SYNTHESE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025 (HORS EMPRUNT)	Prévisions 2025 BP	Prévisions 2025 BP + BS + DM2	REALISATION 2025	Taux d'exécution 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT	143 066 857,00 €	150 305 985,00 €	136 646 001,51	90,91%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	24 600 000,00 €	25 710 909,00 €	25 666 608,66	99,83%
Dotations et subventions d'équipement	75 446 357,00 €	83 414 999,00 €	83 352 891,77	99,93%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	31 410 694,00 €	31 410 694,00 €	31 410 694,00	100,00%
Dotation investissement apprentissage (France compétences)	10 371 700,00 €	10 371 700,00 €	10 371 700,00	100,00%
Dotation compensation transfert FEADER	9 007 157,00 €	9 007 157,00 €	9 007 157,00	100,00%
Autres dotations (DRI)	4 599 000,00 €	4 276 284,00 €	4 340 739,80	101,51%
Subventions d'équipement	20 057 806,00 €	28 349 164,00 €	28 222 600,97	99,55%
dont Enseignement Lycées (hors DRI)	3 491 792,00 €	6 070 256,00 €	7 336 834,72	120,87%
dont Action économique	13 304 500,00 €	16 708 692,00 €	17 057 434,88	102,09%
dont Environnement & Transition énergétique	440 000,00 €	2 854 617,00 €	2 854 617,00	100,00%
dont Transports-Mobilités & Infrastructures	2 148 915,00 €	1 915 000,00 €	364 842,35	19,05%
dont Aménagement territoire & Numérique	592 599,00 €	720 599,00 €	408 195,90	56,65%
dont Culture, jeunesse sports loisirs	80 000,00 €	80 000,00 €	74 470,08	93,09%
dont Autres (services généraux)			126 206,04	
Produits de cessions	1 300 000,00 €	1 344 251,00 €		
Fonds européens (autorité de gestion)	41 720 500,00 €	39 835 826,00 €	27 626 501,08	69,35%
dont autorité de gestion FEDER 2021-2027	37 220 500,00 €	37 220 500,00 €	25 345 436,37	68,10%
dont autorité de gestion INTERREG 2021-2027	4 500 000,00 €	2 615 326,00 €	2 281 064,71	87,22%

SYNTHESE DES RECETTES - PREVISION / REALISATION 2025

SYNTHESE DES RECETTES 2025 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)	Prévisions 2025 BP	Prévisions 2025 BP + BS + DM2	REALISATION 2025	Taux d'exécution 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 447 151 858,93 €	1 464 297 534,93 €	1 473 704 601,44	100,64%
RECETTES D'INVESTISSEMENT (Hors emprunt)	143 066 857,00 €	150 305 985,00 €	136 646 001,51 €	90,91%
SOUS-TOTAL RECETTES (Hors emprunt)	1 590 218 715,93 €	1 614 603 519,93 €	1 610 350 602,95 €	99,74%
REPRISE DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		7 899 018,50 €		
EMPRUNT D'EQUILIBRE / EMPRUNT MOBILISE	331 760 794,83 €	258 806 308,72 €	205 593 000,00 €	79,44%
TOTAL RECETTES hors gestion active de la dette (GAD)	1 921 979 510,76 €	1 881 308 847,15 €	1 815 943 602,95 €	96,53%

Synthèse des dépenses par fonctions avec rappel n-1

DEPENSES (HORS DETTE)	INVESTISSEMENT 2024	INVESTISSEMENT 2025	EVOLUTION 2025/2024 %	EVOLUTION 2025/2024 VOLUME	FONCTIONNEMENT 2024	FONCTIONNEMENT 2025	EVOLUTION 2025/2024 %	EVOLUTION 2025/2024 VOLUME	TOTAL DÉPENSES 2025
ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	157 576 655,76	128 053 874,86	-18,7%	-29 522 780,90	419 442 014,94	432 220 291,21	3%	12 778 276,27	560 274 166,07
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle		305 000,00		305 000,00	140 495 623,81	143 142 661,33	1,9%	2 647 037,52	143 447 661,33
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	121 669 664,26	103 171 171,26	-15,2%	-18 498 493,00	83 772 591,08	91 594 837,08	9,3%	7 822 246,00	194 766 008,34
Sous-fonction 22 - RH - Personnel agents des lycées					135 834 377,33	139 192 452,83	2,5%	3 358 075,50	139 192 452,83
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	13 099 212,99	14 307 057,55	9,2%	1 207 844,56	3 592 130,18	3 176 747,91	-11,6%	-415 382,27	17 483 805,46
Sous-fonction 26 - Apprentissage	12 310 149,92	7 493 473,38	-39,1%	-4 816 676,54	5 322 400,54	4 732 119,30	-11,1%	-590 281,24	12 225 592,68
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	10 497 628,59	2 777 172,67	-73,5%	-7 720 455,92	50 424 892,00	50 381 472,76	-0,1%	-43 419,24	53 158 645,43
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	14 992 516,96	11 761 339,16	-21,6%	-3 231 177,80	28 511 055,25	27 381 145,82	-4,0%	-1 129 909,43	39 142 484,98
Sous-Fonction 30 - Services communs						3 088,11		3 088,11	3 088,11
Sous-Fonction 31 - Culture	6 430 702,61	8 812 293,92	37,0%	2 381 591,31	19 236 737,03	18 606 650,37	-3,3%	-630 086,66	27 418 944,29
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	8 561 814,35	2 949 045,24	-65,6%	-5 612 769,11	9 274 318,22	8 771 407,34	-5,4%	-502 910,88	11 720 452,58
SANTÉ ET ACTION SOCIALE	961 809,56	1 718 479,51	78,7%	756 669,95	491 000,76	439 705,65	-10,4%	-51 295,11	2 158 185,16
Sous-Fonction 41 - Santé	961 809,56	1 718 479,51	78,7%	756 669,95	491 000,76	439 705,65	-10,4%	-51 295,11	2 158 185,16
AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	50 454 318,03	50 410 148,08	-0,1%	-44 169,95	5 966 736,61	4 798 371,99	-19,6%	-1 168 364,62	55 208 520,07
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 -Aménagement des territoires hors-numérique	31 611 862,33	35 785 501,67	13,2%	4 173 639,34	4 031 584,95	3 111 744,28	-22,8%	-919 840,67	38 897 245,95
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	18 842 455,70	14 624 646,41	-22,4%	-4 217 809,29	1 935 151,66	1 686 627,71	-12,8%	-248 523,95	16 311 274,12
ACTION ÉCONOMIQUE	63 957 371,47	65 676 443,23	2,7%	1 719 071,76	50 500 989,95	49 396 015,11	-2,2%	-1 104 974,84	115 072 458,34
Sous-Fonction 60 - Services Communs						259,87		259,87	259,87
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	35 714 545,82	34 762 119,74	-2,7%	-952 426,08	24 874 782,36	22 746 607,45	-8,6%	-2 128 174,91	57 508 727,19
Sous-Fonction 631 - Agriculture	12 565 485,46	20 837 906,02	65,8%	8 272 420,56	8 887 532,76	10 864 615,32	22,2%	1 977 082,56	31 702 521,34
Sous-Fonction 633 - Tourisme	9 443 900,34	3 702 469,68	-60,8%	-5 741 430,66	6 049 656,45	5 794 940,71	-4,2%	-254 715,74	9 497 410,39
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	6 233 439,85	6 373 947,79	2,3%	140 507,94	10 689 018,38	9 989 591,76	-6,5%	-699 426,62	16 363 539,55
ENVIRONNEMENT	33 489 884,63	29 394 200,93	-12,2%	-4 095 683,70	11 453 907,85	10 640 157,68	-7,1%	-813 750,17	40 034 358,61
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	6 569 942,54	5 677 261,70	-13,6%	-892 680,84	8 015 924,89	8 545 945,11	6,6%	530 020,22	14 223 206,81
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	26 919 942,09	23 716 939,23	-11,9%	-3 203 002,86	3 437 982,96	2 094 212,57	-39,1%	-1 343 770,39	25 811 151,80
TRANSPORTS	124 425 419,07	175 090 328,10	40,7%	50 664 909,03	446 619 362,99	525 260 240,60	17,6%	78 640 877,61	700 350 568,70
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	418 687,58			-418 687,58	147 211 384,51	136 803 521,27	-7,1%	-10 407 863,24	136 803 521,27
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	62 631 905,87	133 787 944,77	113,6%	71 156 038,90	297 407 978,48	388 206 719,33	30,5%	90 798 740,85	521 994 664,10
Sous-Fonction 83 - Fret					1 500 000,00			-1 500 000,00	
Sous-Fonction 84 - Voirie	13 857 793,14	15 774 887,23	13,8%	1 917 094,09					15 774 887,23
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	47 517 032,48	25 527 496,10	-46,3%	-21 989 536,38					25 527 496,10
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales					500 000,00	250 000,00	-50,0%	-250 000,00	250 000,00
SERVICES GÉNÉRAUX	10 154 283,97	8 250 178,98	-18,8%	-1 904 104,99	108 025 226,83	108 939 878,65	0,8%	914 651,82	117 190 057,63
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	9 902 787,10	8 145 515,01	-17,7%	-1 757 272,09	19 706 190,26	17 436 478,90	-11,5%	-2 269 711,36	25 581 993,91
Sous-Fonction 02 - Ressources humaines - Personnel Siège	16 221,79			-16 221,79	79 565 236,26	83 280 809,98	4,7%	3 715 573,72	83 280 809,98
Sous-Fonction 03 - Conseil					6 362 127,70	6 241 123,17	-1,9%	-121 004,53	6 241 123,17
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	235 275,08	104 663,97	-55,5%	-130 611,11	2 391 672,61	1 981 466,60	-17,2%	-410 206,01	2 086 130,57
GESTION DES FONDS EUROPÉENS	56 606 697,28	27 626 501,08	-51,2%	-28 980 196,20	9 729 784,40	9 300 453,28	-4,4%	-429 331,12	36 926 954,36
Gestion des fonds européens	56 606 697,28	27 626 501,08	-51,2%	-28 980 196,20	9 729 784,40	9 300 453,28	-4,4%	-429 331,12	36 926 954,36
SOUS-TOTAL DÉPENSES VENTILÉES	512 618 956,73	497 981 493,93	-2,9%	-14 637 462,80	1 080 740 079,58	1 168 376 259,99	8,1%	87 636 180,41	1 666 357 753,92
Admissions en non-valeur					1 285 893,90	148 945,14	-88,4%	-1 136 948,76	148 945,14
Provisions					3 806 612,25	2 005 521,78	-47,3%	-1 801 090,47	2 005 521,78
Groupes d'élus					869 947,71	766 626,23	-11,9%	-103 321,48	766 626,23
Fonds de solidarité et DILICO					4 738 944,00	13 130 564,00	177,1%	8 391 620,00	13 130 564,00
SOUS-TOTAL DÉPENSES NON-VENTILÉES					10 701 397,86	16 051 657,15	50,0%	5 350 259,29	16 051 657,15
TOTAL DÉPENSES	512 618 956,73	497 981 493,93	-2,9%	-14 637 462,80	1 091 441 477,44	1 184 427 917,14	8,5%	92 986 439,70	1 682 409 411,07

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
PRESENTATION PAR THEMATIQUES DU PLAN DE MANDAT

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
AXE 1 - ECONOMIE EMPLOI FORMATION		349 692 791,77	342 380 665,07	97,91%	199 698 303,55	188 439 493,47	94,36%
61P07	Développement des PME	1 750 956,95	1 655 235,88	94,53%	6 355 413,00	5 700 490,47	89,70%
61P08	Innovation	-	-		6 841 428,00	5 647 852,28	82,55%
61P09	Internationalisation	1 109 753,59	1 104 032,16	99,48%	-	-	
61P11	Agence régionale	4 753 848,90	4 753 848,90	100,00%	-	-	
61P13	Partenariats EPCI immobilier foncier	307 161,07	291 375,20	94,86%	2 250 412,00	1 529 749,45	67,98%
61P14	Filières	630 705,50	630 705,50	100,00%	-	-	
61P15PR	Plan de relance Economie	-	-		4 425 640,00	3 598 178,68	81,30%
61P16	Filières et compétitivité	4 390 645,73	4 372 471,82	99,59%	-	-	
61P17	Fonds européens d'investissement (FEI)	-	-		12 375 000,00	12 375 000,00	100,00%
61P18PG	Soutien investissements industries agroalimentaires	-	-		2 000 000,00	2 000 000,00	100,00%
65P02	Economie sociale et solidaire	4 541 198,00	4 425 778,13	97,46%	1 593 500,00	1 419 681,15	89,09%
632P02	TPE et Entrepreneuriat	5 547 818,53	5 486 078,13	98,89%	1 805 895,00	1 781 403,73	98,64%
632P03	Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité	27 081,73	27 081,73	100,00%	-	-	
65P03PR	Plan de relance ESS	-	-		806 825,00	709 763,98	87,97%
60P01	Intérêts moratoire Economie	3 727,00	145,97	3,92%	-	-	
TOTAL - Stratégie économique - Emploi - Économie sociale et solidaire		23 062 897,00	22 746 753,42	98,63%	38 454 113,00	34 762 119,74	90,40%
631P10	Installation/Renouvellement des générations	1 037 536,45	928 270,41	89,47%	-	-	
631P11	Filières	6 441 983,64	6 005 862,21	93,23%	-	-	
631P12	Adaptation des exploitations	3 358 123,44	2 102 114,97	62,60%	-	-	
631P13	Développement agricoles dans les territoires	595 069,87	453 157,86	76,15%	-	-	
631P16	Plan de compétitivité	-	-		5 822 351,84	5 793 884,14	99,51%
631P20	Sécurité sanitaire dans les exploitations	11 264,60	-	0,00%	-	-	
631P21PR	Plan de relance Agriculture	-	-		975 377,29	884 194,46	90,65%
631P22	Dotation jeune agriculteur	-	-		7 150,00	7 150,00	100,00%
631P24PG	Investissements productifs dans les exploitations agricoles	-	-		2 152 389,00	2 152 389,00	100,00%
631P26PG	DJA PSN	-	-		6 559 693,00	6 559 693,00	100,00%
631P27PG	Innovation et transitions des exploitations agricoles	406 676,59	406 676,59	100,00%	-	-	
60P02	Intérêts moratoire Agriculture	200,00	113,90	56,95%	-	-	
TOTAL - Agriculture, viticulture et agroalimentaire		11 850 854,59	9 896 195,94	83,51%	15 516 961,13	15 397 310,60	99,23%
633P04	Attractivité, promotion et information touristique	5 908 000,00	5 794 940,71	98,09%	-	-	
633P05	Développement des hébergements touristiques	-	-		646 925,75	646 925,75	100,00%
633P06	Développement touristique des territoires de sites et activités touristiques	-	-		440 091,33	439 622,33	99,89%
633P07	Développement de l'itinérance	-	-		1 203 161,36	1 160 860,18	96,48%
633P09	Soutien grands équipements touristiques structurants	-	-		369 386,55	330 261,53	89,41%
633P10PR	Plan de relance Tourisme 2020-2023	-	-		1 252 435,01	1 124 799,89	89,81%
TOTAL - Tourisme		5 908 000,00	5 794 940,71	98,09%	3 912 000,00	3 702 469,68	94,64%
50P04	Attractivité - promotion territoriale	956 567,73	925 344,86	96,74%	-	-	
TOTAL - Attractivité		956 567,73	925 344,86	96,74%			
25P01	Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi	34 319 286,13	34 319 286,13	100,00%	-	-	
25P02	Qualification des demandeurs d'emploi	40 180 342,72	40 180 342,72	100,00%	-	-	
25P03	Rémunération et aides stagiaires	54 769 888,77	54 769 888,77	100,00%	-	-	
20P05	Intérêts moratoires - Formation professionnelle	6 000,00	1 373,67	22,89%	-	-	
TOTAL - Formation des demandeurs d'emploi		129 275 517,62	129 270 891,29	100,00%			
25P06	Transitions professionnelles	658 543,78	582 660,70	88,48%	-	-	
25P07	Sécurisation des parcours professionnels	920 935,77	898 632,11	97,58%	-	-	
25P08	Accompagnement formation développement économique	1 033 549,23	994 249,64	96,20%	-	-	
25P09	Ingénierie de projets de formation	-	-		305 000,00	305 000,00	100,00%
20P06	Intérêts moratoires - Transitions professionnelles	1 902,00	663,58	34,89%	-	-	
TOTAL - Transitions professionnelles		2 614 930,78	2 476 206,03	94,69%	305 000,00	305 000,00	100,00%
27P01	Formations des secteurs sanitaire et social	-	-		681 809,37	446 069,18	65,42%
27P02	Formations des secteurs sanitaire et social	52 376 195,00	50 381 472,76	96,19%	-	-	
25P04	Formations des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social	5 340 854,00	4 817 579,38	90,20%	-	-	
27P04PG	Instituts de Formation Sanitaires et Sociaux	-	-		2 320 000,00	2 210 849,78	95,30%
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS	-	-		121 000,00	120 253,71	99,38%
20P11	Intérêts moratoires - FSS	200,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Formations sanitaires et sociales		57 717 249,00	55 199 052,14	95,64%	3 122 809,37	2 777 172,67	88,93%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
22P03	Agenda d'accessibilité programmée	-	-		1 200 000,00	596 958,26	49,75%
22P06	Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité-maintenance	-	-		116 169,97	116 007,68	99,86%
22P09	GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage	-	-		2 500 000,00	2 435 041,77	97,40%
22P16PG	Grosses réparations dans les lycées	-	-		43 375 926,00	42 121 026,65	97,11%
22P17PG	Sécurisation dans les lycées	-	-		288 920,20	76 107,55	26,34%
22P19PG	Accessibilité dans les lycées	-	-		5 550 785,58	5 423 223,77	97,70%
22P25PR	Plan de relance Investissements Lycées	-	-		2 598 802,98	964 930,54	37,13%
22P26	VDI	-	-		38 677,60	-	0,00%
22P27PG	Entretien réparation amélioration des locaux	-	-		347 276,82	15 614,82	4,50%
22P29	Réparations courantes du propriétaire dans les lycées	-	-		4 300 000,00	4 299 575,00	99,99%
22P30PG	Programme restructuration et réhabilitation des lycées	-	-		28 796 390,52	28 784 653,88	99,96%
22P31	Fonctionnement EMOP supports	227 000,00	211 000,00	92,95%	-	-	
22P32PG	Rémunération des mandataires lycées	-	-		1 009 000,00	724 412,91	71,80%
22P33	Gestion du patrimoine immobilier	2 290 000,00	1 903 384,44	83,12%	-	-	
32P08	Plan de relance CREPS	-	-		7 460,88	7 460,88	100,00%
32P09	CREPS	-	-		892 539,12	142 309,92	15,94%
30P02	Intérêts moratoires DPGI CREPS	20 000,00	-	0,00%	-	-	
20P08	Intérêts moratoires DPGI	70 000,00	10 289,93	14,70%	-	-	
Sous-total Patrimoine et gestion immobilière		2 607 000,00	2 124 674,37	81,50%	91 021 949,67	85 707 323,63	94,16%
22P08	Acquisitions de matériels	-	-		23 490,52	-	0,00%
22P15	Fonctionnement des lycées	79 799 891,06	79 608 288,96	99,76%	-	-	
22P18	Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ	2 838 834,96	2 714 763,34	95,63%	-	-	
22P20	Equipement	-	-		1 452 546,27	1 452 039,57	99,97%
22P22	Investissements lycées privés	-	-		956 672,06	897 215,66	93,79%
22P23PR	Plan de relance 2020 Lycees privs	-	-		263 606,40	85 611,20	32,48%
22P34	Equipement des lycées PPE hors restauration	-	-		8 006 735,84	7 999 684,52	99,91%
28P03	Actions périscolaires et services à la restauration	1 168 148,25	931 462,77	79,74%	-	-	
28P04	Prestations de services	764 932,34	462 808,55	60,50%	-	-	
28P05	Aides restauration hébergement et sport scolaire	4 575 675,45	4 248 582,66	92,85%	-	-	
28P06	Equipements restauration et péripédagogiques	-	-		1 932 938,70	1 924 689,43	99,57%
20P07	Intérêts moratoires - Lycées	15 000,00	1 543,97	10,29%	-	-	
Sous-total Lycées		89 162 482,06	87 967 450,25	98,66%	12 635 989,79	12 359 240,38	97,81%
22P10	Environnement numérique de travail	294 977,44	243 215,75	82,45%	-	-	
22P11	Fournitures d'accès à internet	832 577,25	804 483,75	96,63%	-	-	
22P12	Investissement numérique Lycées	-	-		5 300 000,00	5 254 378,05	99,14%
22P13	Fonctionnement du numérique éducatif	425 086,61	399 888,16	94,07%	-	-	
22P14	Lycees privs Numerique educatif	66 958,70	66 958,70	100,00%	-	-	
20P10	Intérêts moratoires - Numérique éducatif	1 500,00	993,77	66,25%	-	-	
Sous-total Numérique éducatif		1 621 100,00	1 515 540,13	93,49%	5 300 000,00	5 254 378,05	99,14%
TOTAL - Éducation		93 390 582,06	91 607 664,75	98,09%	108 957 939,46	103 320 942,06	94,83%
26P01	Investissement et équipement des CFA	-	-		8 617 299,13	7 441 875,51	86,36%
26P04	Abondement du coût contrat	3 147 610,39	3 134 187,87	99,57%	-	-	
26P05PR	Plan de relance 2020 Apprentissage - Information des métiers	-	-		51 597,87	51 597,87	100,00%
TOTAL - Apprentissage		3 147 610,39	3 134 187,87	99,57%	8 668 897,00	7 493 473,38	86,44%
25P05	Service public régional de l'orientation tout au long de la vie	6 707 643,00	6 565 156,96	97,88%	-	-	
26P03	Actions d'information sur les métiers et les formations	1 625 340,61	1 597 931,43	98,31%	-	-	
TOTAL - Orientation tout au long de la vie		8 332 983,61	8 163 088,39	97,96%			
23P01	Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne Franche-Comté	2 235 735,41	1 998 165,61	89,37%	-	-	
23P02	Enseignement supérieur	1 209 741,59	1 178 582,30	97,42%	10 712 191,36	10 712 191,36	100,00%
23P03PR	Plan de relance 2020 Enseignement superieur	-	-		3 574 307,76	3 574 307,76	100,00%
23P04	Ecocampus	-	-		100 000,00	20 558,43	20,56%
20P09	Intérêts moratoires - Enseignement supérieur	200,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Enseignement supérieur		3 445 677,00	3 176 747,91	92,20%	14 386 499,12	14 307 057,55	99,45%
67P04	Développement de la recherche	7 955 650,99	7 955 520,76	100,00%	5 358 084,47	5 357 947,79	100,00%
67P05	Valorisation de la recherche	2 034 071,00	2 034 071,00	100,00%	1 016 000,00	1 016 000,00	100,00%
60P04	Intérêts moratoires - Recherche	200,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Recherche		9 989 921,99	9 989 591,76	100,00%	6 374 084,47	6 373 947,79	100,00%
AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE		543 697 997,30	536 407 335,12	98,66%	243 394 669,94	224 352 636,50	92,18%
71P08	Centre de ressources	428 500,00	428 500,00	100,00%	-	-	
74P01	Qualité de l'air	-	-		65 000,00	-	0,00%
75P01	Politiques de l'énergie	655 996,81	574 177,60	87,53%	-	-	
75P02	Politiques de l'énergie CPER	-	-		2 077 737,98	1 946 441,47	93,68%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
75P03PR	Plan de relance Transition énergétique	-	-		6 089 291,91	5 949 699,61	97,71%
75P04	Efficacité énergétique	1 784 694,60	1 400 284,69	78,46%	16 133 695,15	15 820 798,15	98,06%
75P05	Etudes observation sensibilisation	138 464,90	119 750,28	86,48%	-	-	
70P02	Intérêts moratoires - Transition énergétique	2 000,00	964,58	48,23%	-	-	
TOTAL - Transition énergétique		3 009 656,31	2 523 677,15	83,85%	24 365 725,04	23 716 939,23	97,34%
70P01	Intérêts moratoires ENV	1 587,00	897,02	56,52%	-	-	
71P05	Agence régionale de la biodiversité	345 000,00	345 000,00	100,00%	75 000,00	75 000,00	100,00%
73P01	Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER	725 307,36	489 091,18	67,43%	638 210,05	524 163,07	82,13%
73P03PR	Plan de relance Eau et milieux aquatiques	-	-		15 991,88	6 175,76	38,62%
73P04	Plan Loire Rhône	5 000,00	5 000,00	100,00%	-	-	
73P06PG	Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER	-	-		150 000,00	150 000,00	100,00%
76P05PR	Plan de relance Biodiversité	-	-		144 273,00	135 293,02	93,78%
76P06PG	NATURA 2000	1 607 422,92	899 002,30	55,93%	530 990,00	12 990,00	2,45%
76P07	Protection de la biodiversité	2 349 394,87	2 069 590,54	88,09%	2 972 610,01	2 684 340,44	90,30%
76P09	Natura 2000 hors FEADER	889 622,76	564 752,02	63,48%	126 868,21	123 061,80	97,00%
78P01	Plan Prévention Risques Technologiques	-	-		138 458,15	-	0,00%
TOTAL - Biodiversité - Eau		5 923 334,91	4 373 333,06	73,83%	4 792 401,30	3 711 024,09	77,44%
71P03	Connaissance et éducation à l'environnement CPER	1 070 349,62	1 060 402,53	99,07%	-	-	
71P06	Actions climat pour Région	146 315,46	-	0,00%	-	-	
71P07	Soutien aux manifestations et colloques	47 122,79	35 964,17	76,32%	-	-	
TOTAL - Éducation et sensibilisation à l'environnement et au développement durable		1 263 787,87	1 096 366,70	86,75%			
72P01	Plan de déchets et économie circulaire	1 147 428,47	497 341,62	43,34%	853 582,88	584 399,06	68,46%
72P02PR	Plan de relance Plan déchets et économie circulaire	-	-		2 426 647,44	1 184 704,19	48,82%
TOTAL - Économie circulaire - Déchets		1 147 428,47	497 341,62	43,34%	3 280 230,32	1 769 103,25	53,93%
631P14	Animation filière	995 173,45	968 533,28	97,32%	-	-	
631P17	Modernisation des entreprises du bois	-	-		1 326 939,04	1 326 908,62	100,00%
631P18	Gestion forestière exemplaire	-	-		631 037,28	620 149,56	98,27%
631P19	Constructions publiques en bois local	-	-		894 244,91	894 243,91	100,00%
631P23PR	Plan de relance Forêt Bois	-	-		1 649 072,43	1 640 445,33	99,48%
631P25PG	Dessertes forestières	-	-		958 848,00	958 848,00	100,00%
TOTAL - Forêt - Bois		995 173,45	968 533,28	97,32%	5 460 141,66	5 440 595,42	99,64%
54P16	Coopération interrégionale	38 000,00	1 215,00	3,20%	-	-	
TOTAL - Montagne		38 000,00	1 215,00	3,20%			
57P01	Usages innovants et transformation numérique BFC	1 540 965,79	1 325 647,78	86,03%	2 414 341,02	2 414 341,02	100,00%
57P02	Haut débit et très haut débit	24 991,48	13 356,00	53,44%	-	-	
57P03	Infrastructures très haut débit PP	-	-		4 002 552,61	4 002 552,61	100,00%
57P05	Réseau radio régional (R Cube) - THD Radio	-	-		1 294 845,63	1 294 845,63	100,00%
57P06	Analyse et données territoriales	33 860,05	23 860,05	70,47%	112 680,00	112 680,00	100,00%
57P09PR	Plan de relance 2020 Transformation numerique	-	-		3 726 196,90	3 714 888,66	99,70%
57P10	Equipements et services liés aux TIC	-	-		775 817,69	775 817,69	100,00%
57P11	BFC Connect	362 016,57	323 763,88	89,43%	2 309 891,89	2 309 520,80	99,98%
50P08	Intérêts moratoires - Numérique éducatif	6 513,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Numérique		1 968 346,89	1 686 627,71	85,69%	14 636 325,74	14 624 646,41	99,92%
81P01	Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	139 198 033,47	136 784 681,38	98,27%	-	-	
81P02	Autres dépenses transfert transport	10 000,00	2 674,00	26,74%	500 000,00	-	0,00%
82P02	Exploitation des lignes routières régionales	1 815 876,15	1 682 324,25	92,65%	-	-	
82P03	Reversement département transports interurbains et scolaires	15 714 196,40	15 714 196,40	100,00%	-	-	
82P06	Promotion et tarification	147 558,00	100 407,00	68,05%	-	-	
82P07	Billettique	1 365 000,00	1 314 996,35	96,34%	2 346 066,00	1 595 437,47	68,00%
82P08	Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	334 774 127,27	334 621 986,80	99,95%	10 084 243,00	10 084 242,84	100,00%
82P11	Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	31 744 081,79	31 077 891,51	97,90%	-	-	
82P12	Mobilité	3 103 396,32	2 764 325,61	89,07%	300 000,00	64 506,50	21,50%
80P01	Intérêts moratoires - Mobilités	125 000,00	16 079,35	12,86%	-	-	
TOTAL - Mobilités		527 997 269,40	524 079 562,65	99,26%	13 230 309,00	11 744 186,81	88,77%
82P04	Matériel TER	-	-		112 798 932,37	112 229 775,18	99,50%
82P05PR	Plan de relance Matériel TER	-	-		8 223 000,00	8 223 000,00	100,00%
82P09	Transports collectifs et modes doux	267 307,09	236 502,70	88,48%	1 132 703,01	247 845,08	21,88%
82P14	Voies navigables et plateformes multimodales	-	-		360 000,00	52 000,00	14,44%
82P15	Aviation civile	782 692,91	694 088,71	88,68%	1 291 137,70	1 291 137,70	100,00%
84P01	Routes nationales	-	-		996 758,62	884 820,43	88,77%
84P02	Routes	-	-		15 439 776,88	14 754 725,00	95,56%
84P07	Rocade de Beaune	-	-		299 089,50	135 341,80	45,25%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
85P03	Transports collectifs et modes doux CPER	-	-		31 245 942,10	21 226 764,53	67,93%
85P04	Transports collectifs et modes doux	-	-		2 970 383,69	2 489 752,53	83,82%
85P05PR	Plan de relance Transports collectifs et modes doux	-	-		1 417 287,64	1 049 243,68	74,03%
85P06	Schéma directeur accessibilité	-	-		1 454 525,37	761 735,36	52,37%
86P01	Voies navigables et plateformes multimodales	300 000,00	250 000,00	83,33%	-	-	
80P05	Intérêts moratoires - Infrastructures de transports	5 000,00	86,54	1,73%	-	-	
TOTAL - Infrastructures de transport		1 355 000,00	1 180 677,95	87,13%	177 629 536,88	163 346 141,29	91,96%
AXE 3 - FRATERNITE - VIVRE ENSEMBLE		48 838 845,55	43 437 394,92	88,94%	89 709 571,98	77 043 848,95	85,88%
50P01	Intérêts moratoires Centralités	500,00	-	0,00%	-	-	
50P02	Animation PRAT BFC	45 081,38	43 612,38	96,74%	-	-	
50P05	Prospective	237 206,82	194 077,77	81,82%	-	-	
50P07	Intérêts moratoires - DPDP	275,00	47,00	17,09%	-	-	
50P09	Intérêts moratoires - Territoires	700,00	-	0,00%	-	-	
52P01	FIP FAP	677 455,90	677 389,87	99,99%	47 812,65	47 275,75	98,88%
52P03	Animation cohésion sociale	30 000,00	30 000,00	100,00%	-	-	
52P04	Cohésion sociale CPER 2015-2020	-	-		-	-	
52P05	Renouvellement urbain BFC	-	-		4 100 027,39	4 100 027,29	100,00%
53P02	Nouvelles ruralités ENVI BFC	81 655,00	81 250,00	99,50%	1 321 232,17	1 321 232,17	100,00%
53P03PR	Plan de relance ENVI	-	-		295 695,09	290 710,39	98,31%
53P04	Urbanisme durable BFC	-	-		3 044,68	3 044,68	100,00%
54P02	Contrats territoriaux CPER 2015-2020	-	-		43 190,00	43 190,00	100,00%
54P06	Inter-territorialité CPER 2015-2022	-	-		99 120,00	99 120,00	100,00%
54P07	Bourg centre	-	-		1 784 154,01	1 784 154,01	100,00%
54P08	Contrat de territoire 2018-2021 BFC	-	-		2 351 034,23	2 351 034,23	100,00%
54P09	Développement local BFC	-	-		95 340,85	95 340,85	100,00%
54P11PR	Plan de relance Transformation territoriale	-	-		2 468 773,83	2 467 993,85	99,97%
54P12PG	TEA Volet territorial 2022-2028	1 143 807,40	1 143 807,40	100,00%	11 067 999,19	11 057 252,11	99,90%
54P13PG	Centralités Rurales en Région	15 000,00	15 000,00	100,00%	4 472 664,51	4 472 664,50	100,00%
54P14PG	TEA Volet Métropolitain 2022-2028	-	-		4 908 030,13	4 908 030,13	100,00%
54P17	PNR	-	-		1 714,56	-	0,00%
55P01	Coeurs de villages programmes pluriannuels	-	-		22 828,06	22 828,06	100,00%
55P06	Habitat et aménagement BFC	-	-		1 710 866,04	1 710 866,04	100,00%
55P07PR	Plan de relance HABAM	-	-		1 010 737,61	1 010 737,61	100,00%
76P01	Parc naturel régional BFC	2 151 073,45	2 149 439,15	99,92%	199 404,92	197 134,36	98,86%
TOTAL - Aménagement du territoire		4 382 754,95	4 334 623,57	98,90%	36 003 669,92	35 982 636,03	99,94%
41P01	Santé BFC	34 731,62	1 572,00	4,53%	-	-	
41P02	Santé BFC	-	-		422 863,48	422 863,48	100,00%
41P03PR	Plan de relance Santé	-	-		1 209 681,39	1 209 680,78	100,00%
41P04	Animation politique santé	489 760,47	438 133,65	89,46%	97 674,29	85 935,25	87,98%
41P05	Intérêts moratoires - Santé	500,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Santé et alimentation		524 992,09	439 705,65	83,75%	1 730 219,16	1 718 479,51	99,32%
31P02	Châteauneuf-en-Auxois	273 596,69	227 502,30	83,15%	34 484,80	30 265,86	87,77%
31P04	Livre et lecture publique	758 279,52	739 391,17	97,51%	147 335,68	104 765,26	71,11%
31P05	Création et formation musicales	6 638 765,00	6 523 443,98	98,26%	48 000,00	48 000,00	100,00%
31P06	Spectacle vivant	5 054 899,90	4 950 530,40	97,94%	-	-	
31P07	Cinéma	416 331,60	416 331,60	100,00%	1 546 601,11	1 540 903,05	99,63%
31P08	Développement culturel	2 913 212,17	2 906 871,20	99,78%	1 633 423,81	1 607 864,44	98,44%
31P09PR	Plan de relance 2020 Culture	-	-		30 000,00	30 000,00	100,00%
31P10	Restauration du patrimoine	64 841,07	43 708,79	67,41%	1 472 753,90	1 297 298,45	88,09%
31P11	Valorisation du patrimoine	54 806,00	44 093,83	80,45%	-	-	
31P12	Musées et structures ressources	366 100,00	354 325,46	96,78%	1 582 721,34	1 485 346,54	93,85%
31P13	Inventaire du patrimoine	183 016,52	107 424,50	58,70%	26 712,93	3 209,00	12,01%
31P14PR	Plan de relance 2020 Patrimoine	-	-		684 418,43	684 418,43	100,00%
31P15	Sauvegarde Restauration	-	-		2 880,66	2 880,66	100,00%
31P16	Art contemporain	1 989 749,76	1 989 749,76	100,00%	55 000,00	55 000,00	100,00%
31P18	Restauration et valorisation du patrimoine	410 646,17	303 277,38	73,85%	1 922 342,23	1 922 342,23	100,00%
30P01	Intérêts moratoires - Culture	100,00	40,29	40,29%	-	-	
30P03	Intérêts moratoires - Patrimoine	400,00	145,45	36,36%	-	-	
TOTAL - Culture		19 124 744,40	18 606 836,11	97,29%	9 186 674,89	8 812 293,92	95,92%
32P02	Aménagement sportif du territoire	60 000,00	60 000,00	100,00%	2 626 616,06	2 617 016,06	99,63%
32P03	Soutien aux structures sportives	2 241 800,32	2 241 800,32	100,00%	-	-	
32P04	Aide à la structuration du mouvement sportif	1 800 881,30	1 800 881,30	100,00%	75 070,32	75 070,32	100,00%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
32P05	Soutien à la promotion du sport	746 148,19	746 125,76	100,00%	-	-	
32P06	Aide à l'accès à la pratique sportive	243 593,21	243 494,38	99,96%	-	-	
32P07PR	Plan de relance 2020 Sports	-	-		26 035,41	26 035,41	100,00%
30P05	Intérêts moratoires - Sports	100,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Sport		5 092 523,02	5 092 301,76	100,00%	2 727 721,79	2 718 121,79	99,65%
33P01	Jeunesse	1 221 708,23	1 120 518,16	91,72%	-	-	
34P01	Vie associative, laïcité, égalité	717 150,00	687 562,40	95,87%	-	-	
34P02	Emplois d'utilité sociale	1 660 888,89	1 660 888,89	100,00%	81 152,65	81 152,65	100,00%
34P03	Services civiques	210 136,13	210 136,13	100,00%	-	-	
30P04	Intérêts moratoires - Jeunesse et vie associative	3 400,00	2 902,37	85,36%	-	-	
TOTAL - Jeunesse et vie associative		3 813 283,25	3 682 007,95	96,56%	81 152,65	81 152,65	100,00%
04P01	Europe et international	1 665 563,01	1 271 316,48	76,33%	127 640,60	87 997,00	68,94%
04P02	Assistance, communication, animation Fonds européens	717 713,90	628 022,46	87,50%	16 666,97	16 666,97	100,00%
04P06	Projets européens	99 500,00	81 771,83	82,18%	-	-	
04P07	Intérêts moratoires - Europe et international	1 500,00	355,83	23,72%	-	-	
Sous-total - Europe et International		2 484 276,91	1 981 466,60	79,76%	144 307,57	104 663,97	72,53%
05P05EPG	FSE 2021-2027	3 422 839,78	2 701 117,20	78,91%	-	-	
05P06EPG	FEDER 2021-2027	6 858 252,15	4 687 323,25	68,35%	37 220 500,00	25 345 436,37	68,10%
05P07EPG	IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027	3 135 179,00	1 912 012,83	60,99%	2 615 326,00	2 281 064,71	87,22%
Sous-total - Gestion des fonds européens		13 416 270,93	9 300 453,28	69,32%	39 835 826,00	27 626 501,08	69,35%
TOTAL - Action européenne et internationale		15 900 547,84	11 281 919,88	70,95%	39 980 133,57	27 731 165,05	69,36%
AXE 4 - LES RESSOURCES		251 769 820,03	246 917 491,11	98,07%	9 198 707,03	8 145 515,01	88,55%
02P01	Personnel siège	84 220 610,00	84 042 847,31	99,79%	-	-	
02P03	Politique de Handicap	197 390,00	131 687,54	66,71%	21 000,00	15 525,17	73,93%
02P04	Collaborateurs de cabinet	982 000,00	900 687,53	91,72%	-	-	
02P57	Intérêts moratoires - Ressources humaines	6 600,00	4 588,90	69,53%	-	-	
22P01	Personnel ATT	140 579 000,00	139 189 051,62	99,01%	-	-	
22P35	Intérêts moratoires - Ressources humaines lycées	13 394,00	3 401,21	25,39%	-	-	
TOTAL - Ressources humaines		225 998 994,00	224 272 264,11	99,24%	21 000,00	15 525,17	73,93%
01P02	Assistants groupes d'élus	885 193,00	702 262,76	79,33%	-	-	
TOTAL - Assistants groupes d'élus		885 193,00	702 262,76	79,33%			
02P05	Finances	150 850,00	51 048,58	33,84%	-	-	
02P48	Subventions et participations	831 000,00	793 895,74	95,53%	-	-	
02P49	FIR	300 000,00	285 800,00	95,27%	-	-	
02P56	Intérêts moratoires - Finances	1 000,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - Finances		1 282 850,00	1 130 744,32	88,14%			
02P22PR	PAIR communication	-	-		75 000,00	-	0,00%
02P46	Communication institutionnelle	3 111 141,99	2 352 745,13	75,62%	40 000,00	20 014,96	50,04%
02P55	Intérêts moratoires - Communication	39 712,00	13 035,80	32,83%	-	-	
TOTAL - Communication		3 150 853,99	2 365 780,93	75,08%	115 000,00	20 014,96	17,40%
02P51	Démocratie participative	100 000,00	17 454,95	17,45%	138 112,55	68 218,13	49,39%
TOTAL - Démocratie participative		100 000,00	17 454,95	17,45%	138 112,55	68 218,13	49,39%
03P02	Fonctionnement CESER	101 621,00	74 152,50	72,97%	-	-	
03P03	Indemnités et frais de mission CESER	1 330 000,00	1 278 188,67	96,10%	-	-	
03P10	Intérêts moratoires - CESER	379,00	-	0,00%	-	-	
TOTAL - CESER		1 432 000,00	1 352 341,17	94,44%			
02P45	Equipement et logiciel informatiques	5 634 798,65	4 944 897,96	87,76%	4 982 141,51	4 593 060,63	92,19%
02P62	Intérêts moratoires - Systèmes d'information	7 937,00	920,80	11,60%	-	-	
TOTAL - Systèmes d'information		5 642 735,65	4 945 818,76	87,65%	4 982 141,51	4 593 060,63	92,19%
02P10	Administration générale Actions Annuelles	5 060 268,94	4 946 764,87	97,76%	1 762 567,17	1 755 672,22	99,61%
02P11	Intérêts moratoires - Moyens généraux	38 989,00	5 120,95	13,13%	-	-	
02P13	Acquisition locaux Région (hors lycées)	-	-		228 121,07	228 121,07	100,00%
02P14PR	Plan de relance 2020 Moyens généraux	-	-		387 134,75	210 541,52	54,38%
02P15	MRI	394 725,98	348 009,15	88,16%	71 247,47	17 682,69	24,82%
02P17	Bâtiments administratifs	-	-		1 461 190,51	1 206 541,36	82,57%
TOTAL - Moyens généraux		5 493 983,92	5 299 894,97	96,47%	3 910 260,97	3 418 558,86	87,43%
02P23	Cabinet Actions Annuelles	70 000,00	51 190,96	73,13%	-	-	
02P53	Intérêts moratoires - Cabinet	1 000,00	521,86	52,19%	-	-	
TOTAL - Cabinet		71 000,00	51 712,82	72,83%			
02P52	Evaluation des politiques publiques régionales	634 574,50	546 464,20	86,12%	-	-	
02P61	Intérêts moratoires - Evaluation	437,00	334,23	76,48%	-	-	
TOTAL - Évaluation		635 011,50	546 798,43	86,11%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2025	Réalisations CPF 2025	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2025	Réalisations CPI 2025	Taux de réalisation
02P02	Développement mode projet	260 396,97	235 785,92	90,55%	32 192,00	30 137,26	93,62%
02P54	Intérêts moratoires - Modernisation action publique	500,00	40,02	8,00%	-	-	
TOTAL - Modernisation action publique		260 896,97	235 825,94	90,39%	32 192,00	30 137,26	93,62%
02P08	Documentation Actions Annuelles	329 500,00	302 893,04	91,93%	-	-	
02P09	Courrier	298 800,00	221 465,20	74,12%	-	-	
02P58	Intérêts moratoires - Assemblées	1 200,00	210,75	17,56%	-	-	
03P01	Assemblées Actions Annuelles	5 506 300,00	4 888 782,00	88,79%	-	-	
TOTAL - Assemblées - Documentation - Courrier		6 135 800,00	5 413 350,99	88,23%			
01P01	Groupes d'élus Actions Annuelles	134 000,00	64 363,47	48,03%	-	-	
TOTAL - Groupes d'élus		134 000,00	64 363,47	48,03%			
02P18	Publicité marchés publics	163 014,00	158 999,18	97,54%	-	-	
02P19	Facilitateur - clauses insertion	88 341,89	86 068,17	97,43%	-	-	
02P25	Equipement sanitaire	20 000,00	-	0,00%	-	-	
02P50	Frais juridiques	273 157,11	273 157,11	100,00%	-	-	
02P59	Intérêts moratoires - Affaires juridiques	829,00	85,33	10,29%	-	-	
02P60	Intérêts moratoires - Achats	1 159,00	567,70	48,98%	-	-	
TOTAL - Achat et affaires juridiques		546 501,00	518 877,49	94,95%			
Mouvements financiers		55 008 140,00	53 204 171,38	96,72%	93 300 000,00	92 351 011,67	99,0%
01P06	Amortissement en capital actions annuelles	-	-		90 300 000,00	89 351 011,67	98,95%
01P07	Intérêts de la dette actions annuelles	35 600 000,00	34 999 553,34	98,31%	-	-	
01P08	Intérêts court terme actions annuelles	2 300 000,00	1 844 925,10	80,21%	-	-	
01P09	Frais divers s/emprunts* annuelles-Serv bancaires	410 000,00	284 009,98	69,27%	-	-	
01P10	Revolving actions annuelles	-	-		3 000 000,00	3 000 000,00	100,00%
01P12	Ecritures de régularisation dette et ICNE AA	1 130 000,00	790 652,04	69,97%	-	-	
TOTAL - Service de la dette		39 440 000,00	37 919 140,46	96,14%	93 300 000,00	92 351 011,67	98,98%
TOTAL - Régularisations							
01P03	Fonds de solidarité péréquation	1 350 000,00	1 143 179,00	84,68%	-	-	
01P37	DILICO	12 000 000,00	11 987 385,00	99,89%	-	-	
TOTAL - Reversements de fiscalité		13 350 000,00	13 130 564,00	98,36%			
01P04	Admissions en non valeur actions annuelles	200 000,00	148 945,14	74,47%	-	-	
01P05	Provisions actions annuelles	2 018 140,00	2 005 521,78	99,37%	-	-	
TOTAL - Mouvements financiers		2 218 140,00	2 154 466,92	97,13%			
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES (HORS REPRISE DES RÉSULTATS)		1 249 007 594,65	1 222 347 057,60	97,87%	635 301 252,50	590 332 505,60	92,9%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES HORS GESTION ACTIVE DE LA DETTE (GAD)		1 249 007 594,65	1 222 347 057,60	97,87%	632 301 252,50	587 332 505,60	92,9%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES HORS DETTE		1 209 567 594,65	1 184 427 917,14	97,92%	542 001 252,50	497 981 493,93	91,9%

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADM-Etat : REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20005372600028

POSTE COMPTABLE : Payeur

M. 57

Compte financier unique

Voté par fonction

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D - Bilan synthétique	14
E - Compte de résultat synthétique	15
F - Taux des contributions et produits afférents	17

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	18

Exécution budgétaire par nature

B1 - Vue d'ensemble - Dépenses	19
B2 - Vue d'ensemble - Recettes	21

Exécution budgétaire par fonction - Vue d'ensemble

C1.1 - Dépenses d'investissement	23
C1.2 - Recettes d'investissement	25
C2.1 - Dépenses de fonctionnement	26
C2.2 - Recettes de fonctionnement	28

Exécution budgétaire par fonction - Vue détaillée

D1 - Dépenses d'investissement	30
D2 - Recettes d'investissement	35
D3 - Dépenses de fonctionnement	41
D4 - Recettes de fonctionnement	46

III - Etats financiers

A - Bilan	51
B - Compte de résultat	55
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	58
D - Balance des comptes	59

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	98
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	101
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	104

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	106
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	107
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	121
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	123
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	124
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	126
B3 - Etat des provisions	128
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	131
B6 - Prêts	132
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	133
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	134
B7.3 - Etat des emprunts garantis	135
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	137
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet

B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	138
B7.8 - Autres engagements donnés	139
B7.9 - Autres engagements reçus	140
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	141
B9 - Etat du personnel	285
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	326
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	342
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	343
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	344
C2.1 - Situation des AP	347
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	373
IV - Etats annexés	
C - Etats annexés budgétaires	
C2.2 - Situation des AE	380
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	408
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	415
D2 - Gestion des fonds européens	416
D3 - Actions de formation des élus	418
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	422
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D7.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	423
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	424

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2872652.0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	415.0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	502.12
3	Dépenses d'équipement brut / population	34.0
4	Encours de dette / population (2)(3)	552.0
5	DGF / population	0.0
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	18.4%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88.1%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	17.06%
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	10.99%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	109.9%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	6.31

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 163 526 109,70	1 791 852 958,93	2 955 379 068,63
	Recettes réalisées (1)	B	909 627 150,89	1 770 589 022,01	2 680 216 172,90
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 032 596 676,50	1 799 751 977,43	2 832 348 653,93
	Dépenses réalisées (1)	E	928 856 888,72	1 615 165 811,23	2 544 022 699,95
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-19 229 737,83	155 423 210,78	136 193 472,95
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-130 929 433,20	7 899 018,50	-123 030 414,70
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-150 159 171,03	163 322 229,28	13 163 058,25
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-150 159 171,03	163 322 229,28	13 163 058,25

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-130 929 433,20	0,00	-19 229 737,83	0,00	-150 159 171,03
Fonctionnement	138 828 451,70	130 929 433,20	155 423 210,78	0,00	163 322 229,28
TOTAL I	7 899 018,50	130 929 433,20	136 193 472,95	0,00	13 163 058,25
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01001-SERV AMENAGEMENT NUMERIQUE REG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	154 442,29	0,00	80 542,02	0,00	234 984,31
Fonctionnement	-89 130,06	0,00	-86 493,38	0,00	-175 623,44
Sous-Total	65 312,23	0,00	-5 951,36	0,00	59 360,87
TOTAL III	65 312,23	0,00	-5 951,36	0,00	59 360,87
TOTAL I + II + III	7 964 330,73	130 929 433,20	136 187 521,59	0,00	13 222 419,12

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PNR Morvan	01/02/1979	Contribution statutaire	930 000,00
Etablissement public de la Loire	01/01/1983	Participation	43 321,00
PNR Haut Jura	10/02/1986	Contribution statutaire	442 567,00
PNR Ballons des Vosges	05/06/1989	Contribution statutaire	164 321,00
Etablissement public territorial du bassin Saône Doubs	01/01/1991	Contribution statutaire	74 249,00
Parc scientifique et industriel de Besançon (TEMIS)	28/06/1996	Contribution statutaire	84 734,00
Syndicat mixte de Pagny	16/03/1999	Contribution statutaire	500 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome d'Auxerre-Branches	20/11/2006	Contribution statutaire	200 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome de Saint-Yan	20/11/2006	Contribution statutaire	70 000,00
Innovia	20/11/2009	Contribution statutaire	26 880,00
Orchestre Victor Hugo Besançon-Montbéliard Franche-Comté	22/06/2012	Contribution statutaire	477 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome Dijon Longvic	01/06/2014	Contribution statutaire	170 000,00
Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort - SMTC	01/09/2017	Contribution statutaire	3 839 978,34
Syndicat mixte de l'aérodrome Besançon-la-Vèze	01/11/2018	Contribution statutaire	128 565,86
Syndicat mixte de l'aérodrome Montbéliard-Courcelles	01/11/2018	Contribution statutaire	117 500,00
Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport du Grand Nevers et de la Nièvre	01/11/2018	Contribution statutaire	65 000,00
PNR Doubs Horloger	16/11/2020	Contribution statutaire	345 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Micropolis	27/06/1997	Contribution statutaire	83 591,47
Avance BFC	13/11/2006	Participation	400 000,00
Etablissement public de coopération culturelle de Bibracte	22/10/2007	Contribution statutaire	145 000,00
GIP Territoire numérique BFC	21/01/2008	Participation	880 000,00
GIP Interrégional pour le développement du Massif Central	24/11/2008	Participation	0,00
Saline Royale d'Arc et Senans	18/12/2008	Contribution statutaire	256 495,00
Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Franche-Comté	01/01/2011	Contribution statutaire	1 224 000,00
Etablissement public Prieuré de la Charité, Cité du Mot	24/06/2013	Contribution statutaire	115 500,00
GIP Bourgogne Jura Vigne et Vin	08/11/2014	Participation	27 627,00
Etablissement public Cité de la Voix (EPCV)	24/11/2014	Contribution statutaire	1 153 000,00
Maison de l'Europe Bourgogne-Franche-Comté	02/05/2018	Participation	230 000,00
Agence régionale de la biodiversité	07/06/2019	Contribution statutaire	300 000,00
Pôle énergie	01/07/2019	Dotation	430 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie personnalisée	Avances remboursables pour le développement des entreprises et de l'artisanat	01/01/2007	16/11/2006	SPA	non
Etablissement public de coopération culturelle (EPCC)	Saline Royale d'Arc-et-Senans	29/04/2009	18/12/2008	SPIC	non
Régie personnalisée	Fonds régional d'Art Contemporain (franc-comtois)	01/01/2011	16/12/2020	SPA	non
Régie personnalisée dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale	Etablissement public de la Cité de la Voix (EPCV)	24/11/2014	24/11/2014	SPIC	non
Régie personnalisée autonome	Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté	22/12/2017	14/12/2017	SPA	non
Etablissement public de coopération environnementale (EPCE)	Agence régionale de la biodiversité (ARB)	07/06/2019	29/03/2019	SPA	non
Régie personnalisée	Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté	01/07/2019	29/03/2019	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Services d'aménagement numérique	01/01/2024	21/12/2023	20005372600036	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DÉPENSES		C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	1 454 392,54
Subventions d'investissement versées	2 263 112,69	Neutralisations et régularisations	-2 452 842,08
Autres immobilisations incorporelles	236 640,14	Réserves	4 486 818,65
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	7 899,02
Terrains	16 475,86	Résultat de l'exercice	155 423,21
Constructions	1 912 517,68	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	253 143,04
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	3 904 834,37
Réseaux divers	14,29	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	21 467,64	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	4 787,93
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	5 510,64	Emprunts obligataires	432 000,00
Immobilisations corporelles en cours	801 727,33	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 153 505,47
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 604,72	Dettes financières et autres emprunts	6 309,95
Immobilisations financières (nettes)	219 087,57	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 591 815,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 478 158,56	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 444,98
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	30 301,29
Créances	124 991,56	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	33 746,27
Trésorerie	17 096,13	TOTAL TRÉSORERIE (4)	85 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	142 087,69	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 715 349,62
Comptes de régularisation (III)	3,09	Comptes de régularisation (III)	65,35
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 620 249,34	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 620 249,34

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	49 203,20	49 087,25
Participations	84 843,64	89 171,04
Compensations, autres attributions et autres participations	22 509,72	34 939,32
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	1 157 113,52	1 155 532,28
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	118 899,84	2 523,22
Produits des cessions d'actifs	1 369,10	1 310,41
Autres produits de gestion	3 385,39	7 415,12
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	188,77	1 253,48
Reprises du financement rattaché à un actif	86 585,84	112 768,20
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	203 063,51	186 404,34
Neutralisation des moins-values de cession	7 235,07	4 210,13
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 734 397,59	1 644 614,78
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	267 565,44	286 445,55
Charges de personnel	216 141,23	210 456,30
Indemnités des élus (et membres du CESR)	5 987,51	6 122,20
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	3 947,15	5 863,61
Impôts et taxes	3 676,45	3 582,22
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	386 220,10	415 274,82
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	8 006,20	5 499,94
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	597,97	20,60

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	892 142,06	933 265,23
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	600 430,45	491 334,60
Autres charges	53 675,85	54 419,34
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	654 106,30	545 753,94
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	188 149,24	165 595,61
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	4 909,10	5 446,30
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	37 635,13	43 209,88
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-32 726,03	-37 763,58
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	155 423,21	127 832,03

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS					F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		60,00	9,09	118 890 350,00	0,98
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				118 890 350,00	0,98

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE – VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES					B1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 066 914,45	6 760 174,43	74,56	0,00
204	Subventions d'équipement versées	417 727 744,98	382 353 942,31	91,53	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 519 305,95	16 048 420,51	91,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 080 502,91	75 560 540,04	94,36	0,00
Total des dépenses d'équipement		524 394 468,29	480 723 077,29	91,67	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	93 300 000,00	92 351 011,67	98,98	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	15 296 662,99	15 070 556,99	98,52	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 210 121,22	2 167 301,22	98,06	0,00
Total des dépenses financières		110 806 784,21	109 588 869,88	98,90	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	100 000,00	20 558,43	20,56	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		635 301 252,50	590 332 505,60	92,92	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	327 555 424,00	296 884 420,57	90,64	0,00
041	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	59,71	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		397 295 424,00	338 524 383,12	85,21	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 032 596 676,50	928 856 888,72	89,95	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		130 929 433,20			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 163 526 109,70	928 856 888,72		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	274 874 851,00	265 308 270,12	2 439 862,07	267 748 132,19	97,41	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	222 487 391,71	220 634 452,81	425 663,43	221 060 116,24	99,36	0,00
014	Atténuations de produits	30 127 596,40	29 857 197,97	0,00	29 857 197,97	99,10	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	679 245 131,44	663 266 644,45	0,00	663 266 644,45	97,65	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 019 183,00	754 771,00	11 853,95	766 624,95	75,22	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 207 754 153,55	1 179 821 336,35	2 877 379,45	1 182 698 715,80	97,93	0,00
66	Charges financières	39 030 000,00	31 500 242,20	6 134 888,28	37 635 130,48	96,43	0,00
67	Charges spécifiques	205 301,10	7 689,54	0,00	7 689,54	3,75	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 018 140,00	2 005 521,78	0,00	2 005 521,78	99,37	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 249 007 594,65	1 213 334 789,87	9 012 267,73	1 222 347 057,60	97,87	0,00
023	Virement à la section d'investissement	143 661 382,78					
042	Opérations ordre transf. entre sections	407 083 000,00	392 818 753,63	0,00	392 818 753,63	96,50	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		550 744 382,78	392 818 753,63	0,00	392 818 753,63	71,33	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 799 751 977,43	1 606 153 543,50	9 012 267,73	1 615 165 811,23	89,74	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 799 751 977,43	1 606 153 543,50	9 012 267,73	1 615 165 811,23		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					B2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	113 833 733,00	100 724 167,94	88,48	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 806 308,72	207 593 600,00	79,29	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 060 594,00	5 733 440,10	113,30	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 216 498,00	1 372 058,09	112,79	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	156 640 342,20	156 596 041,86	99,97	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 140 000,00	3 149 126,72	100,29	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 344 251,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		543 041 726,92	475 168 434,71	87,50	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	143 661 382,78			
040	Opérations ordre transf. entre sections	407 083 000,00	392 818 753,63	96,50	0,00
041	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	59,71	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		620 484 382,78	434 458 716,18	70,02	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 163 526 109,70	909 627 150,89	78,18	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 163 526 109,70	909 627 150,89		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
013	Atténuations de charges	1 345 000,00	1 425 126,26	0,00	1 425 126,26	105,96	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	112 660 722,00	118 899 842,81	0,00	118 899 842,81	105,54	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	729 134 767,00	729 134 767,85	0,00	729 134 767,85	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	455 853 532,00	457 835 949,22	0,00	457 835 949,22	100,43	0,00
74	Dotations et participations	157 860 715,93	156 556 559,95	0,00	156 556 559,95	99,17	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 594 048,00	3 385 385,40	0,00	3 385 385,40	130,51	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 459 448 784,93	1 467 237 631,49	0,00	1 467 237 631,49	100,53	0,00
76	Produits financiers	4 659 985,00	4 908 366,46	737,66	4 909 104,12	105,35	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 369 100,60	0,00	1 369 100,60	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	188 765,00	188 765,23	0,00	188 765,23	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 464 297 534,93	1 473 703 863,78	737,66	1 473 704 601,44	100,64	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	327 555 424,00	296 884 420,57	0,00	296 884 420,57	90,64	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		327 555 424,00	296 884 420,57	0,00	296 884 420,57	90,64	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 791 852 958,93	1 770 588 284,35	737,66	1 770 589 022,01	98,81	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		7 899 018,50					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 799 751 977,43	1 770 588 284,35	737,66	1 770 589 022,01		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					C1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	9 343 014,60	8 250 178,98	88,30	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	39 835 826,00	27 626 501,08	69,35	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	134 541 144,95	128 053 874,86	95,18	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	12 895 549,33	11 761 339,16	91,20	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	1 730 219,16	1 718 479,51	99,32	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	50 440 590,74	50 410 148,08	99,94	0,00
906	Action économique	69 717 300,26	65 676 443,23	94,20	0,00
907	Environnement	32 637 761,58	29 394 200,93	90,06	0,00
908	Transports	190 859 845,88	175 090 328,10	91,74	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	542 001 252,50	497 981 493,93	91,88	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	93 300 000,00	92 351 011,67	98,98	0,00
925	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	59,71	0,00
926	Transferts entre les sections	327 555 424,00	296 884 420,57	90,64	0,00
92	Opérations non ventilées	490 595 424,00	430 875 394,79	87,83	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		130 929 433,20			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 163 526 109,70	928 856 888,72		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	C1.2

Chapitre	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	0,00	126 206,04	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	39 835 826,00	27 626 501,08	69,35	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	52 128 934,00	53 448 691,72	102,53	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	80 000,00	74 470,08	93,09	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	720 599,00	408 195,90	56,65	0,00
906	Action économique	16 708 692,00	17 068 711,68	102,15	0,00
907	Environnement	2 854 617,00	2 854 617,00	100,00	0,00
908	Transports	1 915 000,00	364 842,35	19,05	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	114 243 668,00	101 972 235,85	89,26	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	165 647 499,20	165 603 198,86	99,97	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	261 806 308,72	207 593 000,00	79,29	0,00
925	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	59,71	0,00
926	Transferts entre les sections (1)	407 083 000,00	392 818 753,63	96,50	0,00
92	Opérations non ventilées	904 276 807,92	807 654 915,04	89,32	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement (2)	143 661 382,78	0,00	0,00	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations (2)	1 344 251,00	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	145 005 633,78	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 163 526 109,70	909 627 150,89		0,00

(1) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					C2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
930	Services généraux	112 642 509,94	108 939 878,65	96,71	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	13 416 270,93	9 300 453,28	69,32	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	438 496 944,46	432 220 291,21	98,57	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	28 050 550,67	27 381 145,82	97,61	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	524 992,09	439 705,65	83,75	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	5 194 596,12	4 798 371,99	92,37	0,00
936	Action économique	51 806 847,03	49 396 015,11	95,35	0,00
937	Environnement	13 495 281,01	10 640 157,68	78,84	0,00
938	Transports	529 352 269,40	525 260 240,60	99,23	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	1 192 980 261,65	1 168 376 259,99	97,94	0,00
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	13 350 000,00	13 130 564,00	98,36	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	39 640 000,00	38 068 085,60	96,03	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	1 019 193,00	766 626,23	75,22	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	2 018 140,00	2 005 521,78	99,37	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	407 083 000,00	392 818 753,63	96,50	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
94	Services communs non ventilés	463 110 333,00	446 789 551,24	96,48	0,00
953	Virement à la section d'investissement (2)	143 661 382,78	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	143 661 382,78	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00			
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 799 751 977,43	1 615 165 811,23		0,00

(1) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	C2.2

	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser

Chapitre					
930	Services généraux	25 814 743,00	28 257 611,24	109,46	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	13 416 270,93	9 303 046,89	69,34	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	58 281 370,00	60 234 627,68	103,35	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	940 000,00	1 222 764,43	130,08	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	236 596,00	603 878,57	255,24	0,00
936	Action économique	1 401 474,00	1 950 709,47	139,19	0,00
937	Environnement	1 323 513,00	1 369 237,68	103,45	0,00
938	Transports	145 482 019,00	151 209 706,39	103,94	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	246 895 985,93	254 151 582,35	102,94	0,00
940	Impositions directes	44 000 000,00	46 458 488,00	105,59	0,00
941	Autres impôts et taxes	1 113 193 701,00	1 112 717 630,43	99,96	0,00
942	Dotations et participations	58 819 083,00	58 980 984,78	100,28	0,00
943	Opérations financières	1 200 000,00	1 207 148,76	100,60	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	1,89	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	188 765,00	188 765,23	100,00	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	327 555 424,00	296 884 420,57	90,64	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Services communs non ventilés	1 544 956 973,00	1 516 437 439,66	98,15	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		7 899 018,50			
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 799 751 977,43	1 770 589 022,01		0,00

(1) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	8 129 989,84	0,00	8 129 989,84	0,00
90-021	Personnel non ventilé	0,00	15 525,17	0,00	15 525,17	0,00
90-043	Actions européennes	0,00	16 666,97	0,00	16 666,97	0,00
90-044	Aide publique au développement	0,00	72 997,00	0,00	72 997,00	0,00
90-045	Actions internationales	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
total chapitre 900	Services généraux	9 343 014,60	8 250 178,98	0,00	8 250 178,98	1 092 835,62
90-052	FEDER	0,00	27 626 501,08	0,00	27 626 501,08	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	39 835 826,00	27 626 501,08	0,00	27 626 501,08	12 209 324,92
total chapitre 901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-222	Lycées publics	0,00	100 051 993,42	13 669,91	100 038 323,51	0,00
90-223	Lycées privés	0,00	982 826,86	0,00	982 826,86	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	14 307 057,55	0,00	14 307 057,55	0,00
90-258	Autres	0,00	305 000,00	0,00	305 000,00	0,00
90-26	Apprentissage	0,00	7 493 473,38	0,00	7 493 473,38	0,00
90-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	2 777 172,67	0,00	2 777 172,67	0,00
90-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	2 150 020,89	0,00	2 150 020,89	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	134 541 144,95	128 067 544,77	13 669,91	128 053 874,86	6 487 270,09
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	3 178 129,70	0,00	3 178 129,70	0,00
90-312	Patrimoine	0,00	3 940 414,63	0,00	3 940 414,63	0,00
90-314	Musées	0,00	1 485 346,54	0,00	1 485 346,54	0,00
90-317	Cinémas et autres salles de spectacles	0,00	208 403,05	0,00	208 403,05	0,00
90-321	Salles de sport, gymnases	0,00	481 690,62	0,00	481 690,62	0,00
90-322	Stades	0,00	907 836,73	0,00	907 836,73	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-323	Piscines	0,00	191 167,46	0,00	191 167,46	0,00
90-324	Centres de formation sportifs	0,00	224 841,12	0,00	224 841,12	0,00
90-325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0,00	374 447,65	0,00	374 447,65	0,00
90-3272	Soutien aux clubs amateurs	0,00	687 909,01	0,00	687 909,01	0,00
90-348	Autres	0,00	81 152,65	0,00	81 152,65	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	12 895 549,33	11 761 339,16	0,00	11 761 339,16	1 134 210,17
90-418	Autres actions	0,00	1 718 479,51	0,00	1 718 479,51	0,00
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	1 730 219,16	1 718 479,51	0,00	1 718 479,51	11 739,65
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-52	Politique de la ville	0,00	4 147 303,04	0,00	4 147 303,04	0,00
90-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	1 614 987,24	0,00	1 614 987,24	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	27 278 779,68	0,00	27 278 779,68	0,00
90-552	Aide au secteur locatif	0,00	2 744 431,71	0,00	2 744 431,71	0,00
90-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	14 624 646,41	0,00	14 624 646,41	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	50 440 590,74	50 410 148,08	0,00	50 410 148,08	30 442,66
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	30 851 270,98	0,10	30 851 270,88	0,00
90-6318	Autres	0,00	20 837 906,02	0,00	20 837 906,02	0,00
90-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	1 781 403,73	0,00	1 781 403,73	0,00
90-633	Développement touristique	0,00	3 702 469,68	0,00	3 702 469,68	0,00
90-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	2 129 445,13	0,00	2 129 445,13	0,00
90-67	Recherche et innovation	0,00	6 373 947,79	0,00	6 373 947,79	0,00
total chapitre 906	Action économique	69 717 300,26	65 676 443,33	0,10	65 676 443,23	4 040 857,03
90-71	Actions transversales	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00
90-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	1 765 403,25	0,00	1 765 403,25	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-7212	Collecte des déchets	0,00	3 700,00	0,00	3 700,00	0,00
90-731	Politique de l'eau	0,00	680 338,83	0,00	680 338,83	0,00
90-751	Réseaux de chaleur et de froid	0,00	1 426 706,69	0,00	1 426 706,69	0,00
90-752	Energie photovoltaïque	0,00	106 310,08	0,00	106 310,08	0,00
90-754	Energie hydraulique	0,00	53 815,68	0,00	53 815,68	0,00
90-758	Autres actions	0,00	22 157 106,78	27 000,00	22 130 106,78	0,00
90-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	3 152 819,62	0,00	3 152 819,62	0,00
total chapitre 907	Environnement	32 637 761,58	29 421 200,93	27 000,00	29 394 200,93	3 243 560,65
90-81	Transports scolaires	0,00	284 865,44	2 927,97	281 937,47	0,00
90-822	Transport ferroviaire	0,00	131 254 518,02	0,00	131 254 518,02	0,00
90-825	Transport aérien	0,00	1 291 137,70	0,00	1 291 137,70	0,00
90-828	Autres transports	0,00	1 697 564,95	0,00	1 697 564,95	0,00
90-841	Voirie nationale	0,00	15 768 081,23	128 535,80	15 639 545,43	0,00
90-843	Voirie départementale	0,00	135 341,80	0,00	135 341,80	0,00
90-851	Gares routières et autres infrastructures routières	0,00	1 825 000,00	0,00	1 825 000,00	0,00
90-852	Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	22 965 282,73	0,00	22 965 282,73	0,00
total chapitre 908	Transports	190 859 845,88	175 221 791,87	131 463,77	175 090 328,10	15 769 517,78
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		542 001 252,50	498 153 627,71	172 133,78	497 981 493,93	44 019 758,57
total chapitre 921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
923-1641	Emprunts en euros	0,00	79 351 011,67	0,00	79 351 011,67	0,00
923-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	93 300 000,00	92 351 011,67	0,00	92 351 011,67	948 988,33
925-16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
925-204411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	9 938 070,63	0,00	9 938 070,63	0,00
925-21311	Bâtiments administratifs	0,00	39 736,47	0,00	39 736,47	0,00
925-21312	Bâtiments scolaires	0,00	108,00	0,00	108,00	0,00
925-21572	Matériel technique scolaire	0,00	133 238,89	0,00	133 238,89	0,00
925-2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	51 812,44	0,00	51 812,44	0,00
925-217312	Bâtiments scolaires	0,00	17 847,56	0,00	17 847,56	0,00
925-21828	Autres matériels de transport	0,00	18 411,77	0,00	18 411,77	0,00
925-21838	Autre matériel informatique	0,00	5 802,60	0,00	5 802,60	0,00
925-2313	Constructions	0,00	8 137 189,84	0,00	8 137 189,84	0,00
925-2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	20 570 774,91	0,00	20 570 774,91	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	66 969,44	0,00	66 969,44	0,00
925-261	Titres de participation	0,00	1 660 000,00	0,00	1 660 000,00	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	0,00	41 639 962,55	28 100 037,45
926-13911	État et établissements nationaux	0,00	645 927,00	0,00	645 927,00	0,00
926-13913	Départements	0,00	863 372,00	0,00	863 372,00	0,00
926-139148	Autres communes	0,00	5 405,00	0,00	5 405,00	0,00
926-139158	Autres groupements	0,00	26 172,00	0,00	26 172,00	0,00
926-13916	Autres établissements publics locaux	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
926-139172	FEDER	0,00	51 789 206,17	0,00	51 789 206,17	0,00
926-139173	FEOGA	0,00	41 317,00	0,00	41 317,00	0,00
926-13918	Autres	0,00	1 803 546,00	0,00	1 803 546,00	0,00
926-1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	31 410 694,00	0,00	31 410 694,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	7 235 074,05	0,00	7 235 074,05	0,00
926-198	Neutralisation des amortissements	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	334 790 498,05	296 884 420,57	0,00	296 884 420,57	37 906 077,48
92 Total des opérations non ventilées		497 830 498,05	430 875 394,79	0,00	430 875 394,79	66 955 103,26
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		130 929 433,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		1 170 761 183,75	929 029 022,50	172 133,78	928 856 888,72	241 904 295,03

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	122 843,48	0,00	122 843,48	0,00
90-044	Aide publique au développement	0,00	3 362,56	0,00	3 362,56	0,00
total chapitre 900	Services généraux	0,00	126 206,04	0,00	126 206,04	-126 206,04
90-052	FEDER	0,00	27 626 501,08	0,00	27 626 501,08	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	39 835 826,00	27 626 501,08	0,00	27 626 501,08	12 209 324,92
total chapitre 901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-222	Lycées publics	0,00	43 074 043,96	952,24	43 073 091,72	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	5 178,70	1 278,70	3 900,00	0,00
90-26	Apprentissage	0,00	10 371 700,00	0,00	10 371 700,00	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52 128 934,00	53 450 922,66	2 230,94	53 448 691,72	-1 319 757,72
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	54 564,00	0,00	54 564,00	0,00
90-312	Patrimoine	0,00	18 713,44	0,00	18 713,44	0,00
90-348	Autres	0,00	1 192,64	0,00	1 192,64	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80 000,00	74 470,08	0,00	74 470,08	5 529,92
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	13 355,40	0,00	13 355,40	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	124 522,50	0,00	124 522,50	0,00
90-552	Aide au secteur locatif	0,00	99 000,00	0,00	99 000,00	0,00
90-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	171 318,00	0,00	171 318,00	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	720 599,00	408 195,90	0,00	408 195,90	312 403,10
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	16 942 998,07	2 350,43	16 940 647,64	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-6318	Autres	0,00	79 389,76	0,00	79 389,76	0,00
90-633	Développement touristique	0,00	37 397,48	0,00	37 397,48	0,00
90-67	Recherche et innovation	0,00	11 276,80	0,00	11 276,80	0,00
total chapitre 906	Action économique	16 708 692,00	17 071 062,11	2 350,43	17 068 711,68	-360 019,68
90-751	Réseaux de chaleur et de froid	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
90-758	Autres actions	0,00	2 832 617,00	0,00	2 832 617,00	0,00
total chapitre 907	Environnement	2 854 617,00	2 854 617,00	0,00	2 854 617,00	0,00
90-822	Transport ferroviaire	0,00	12 549,00	0,00	12 549,00	0,00
90-828	Autres transports	0,00	300 222,12	0,00	300 222,12	0,00
90-841	Voirie nationale	0,00	2 037,52	0,00	2 037,52	0,00
90-852	Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	50 033,71	0,00	50 033,71	0,00
total chapitre 908	Transports	1 915 000,00	364 842,35	0,00	364 842,35	1 550 157,65
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		114 243 668,00	101 976 817,22	4 581,37	101 972 235,85	12 271 432,15
total chapitre 921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922-10222	F.C.T.V.A.	0,00	25 666 608,66	0,00	25 666 608,66	0,00
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	130 929 433,20	0,00	130 929 433,20	0,00
922-1381	État et établissements nationaux	0,00	9 007 157,00	0,00	9 007 157,00	0,00
total chapitre 922	Dotations et participations	165 647 499,20	165 603 198,86	0,00	165 603 198,86	44 300,34
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	60 000 000,00	0,00	60 000 000,00	0,00
923-1641	Emprunts en euros	0,00	145 593 000,00	0,00	145 593 000,00	0,00
923-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	261 806 308,72	207 593 000,00	0,00	207 593 000,00	54 213 308,72
925-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
925-2031	Frais d'études	0,00	608 876,81	0,00	608 876,81	0,00
925-2033	Frais d'insertion	0,00	74 945,23	0,00	74 945,23	0,00
925-2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 111 642,99	0,00	1 111 642,99	0,00
925-21572	Matériel technique scolaire	0,00	3 175 141,69	0,00	3 175 141,69	0,00
925-21578	Autre matériel technique	0,00	597 264,19	0,00	597 264,19	0,00
925-21831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 214 909,06	0,00	4 214 909,06	0,00
925-21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	839 112,70	0,00	839 112,70	0,00
925-2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	8 124,87	0,00	8 124,87	0,00
925-237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	5 802,60	0,00	5 802,60	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	28 304 405,94	0,00	28 304 405,94	0,00
925-2745	Avances remboursables	0,00	1 660 000,00	0,00	1 660 000,00	0,00
925-275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	39 736,47	0,00	39 736,47	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	69 740 000,00	41 639 962,55	0,00	41 639 962,55	28 100 037,45
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00
926-21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 284 945,80	0,00	4 284 945,80	0,00
926-217312	Bâtiments scolaires	0,00	2 783 887,95	0,00	2 783 887,95	0,00
926-21838	Autre matériel informatique	0,00	8 307,96	0,00	8 307,96	0,00
926-261	Titres de participation	0,00	929 061,77	0,00	929 061,77	0,00
926-28031	Frais d'études	0,00	315 205,64	0,00	315 205,64	0,00
926-28033	Frais d'insertion	0,00	864,00	0,00	864,00	0,00
926-2804112	Bâtiments et installations	0,00	2 233 286,14	0,00	2 233 286,14	0,00
926-2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	2 469 748,00	0,00	2 469 748,00	0,00
926-2804114	Voirie	0,00	2 086 856,00	0,00	2 086 856,00	0,00
926-2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	64 164,00	0,00	64 164,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	184 723,43	0,00	184 723,43	0,00
926-2804132	Bâtiments et installations	0,00	5 197 111,52	0,00	5 197 111,52	0,00
926-2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	995 306,00	0,00	995 306,00	0,00
926-28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 969 329,46	0,00	6 969 329,46	0,00
926-28041482	Bâtiments et installations	0,00	25 347 248,69	0,00	25 347 248,69	0,00
926-28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	143 554,00	0,00	143 554,00	0,00
926-280415331	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	65 511,00	0,00	65 511,00	0,00
926-280415332	Bâtiments et installations	0,00	7 283,00	0,00	7 283,00	0,00
926-280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	225 163,62	0,00	225 163,62	0,00
926-280415342	Bâtiments et installations	0,00	455 656,00	0,00	455 656,00	0,00
926-28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 009 433,80	0,00	3 009 433,80	0,00
926-28041582	Bâtiments et installations	0,00	4 183 122,12	0,00	4 183 122,12	0,00
926-28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	605 068,00	0,00	605 068,00	0,00
926-28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	72 044 404,34	0,00	72 044 404,34	0,00
926-28041712	Bâtiments et installations	0,00	774 926,00	0,00	774 926,00	0,00
926-28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	16 797 637,00	0,00	16 797 637,00	0,00
926-28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	400 146,79	0,00	400 146,79	0,00
926-28041722	Bâtiments et installations	0,00	148 459,00	0,00	148 459,00	0,00
926-28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	14 880 457,00	0,00	14 880 457,00	0,00
926-2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	16 160 763,87	0,00	16 160 763,87	0,00
926-2804182	Bâtiments et installations	0,00	8 917 225,46	0,00	8 917 225,46	0,00
926-2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	170 319,00	0,00	170 319,00	0,00
926-280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	34 541 312,20	0,00	34 541 312,20	0,00
926-280422	Bâtiments et installations	0,00	13 361 097,00	0,00	13 361 097,00	0,00
926-280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 031 419,05	0,00	6 031 419,05	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-280432	Bâtiments et installations	0,00	7 217 906,39	0,00	7 217 906,39	0,00
926-2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	16 347 523,76	0,00	16 347 523,76	0,00
926-2804412	Bâtiments et installations	0,00	979 082,17	0,00	979 082,17	0,00
926-28045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	0,00	50 060 762,18	0,00	50 060 762,18	0,00
926-2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	4 675 758,90	0,00	4 675 758,90	0,00
926-28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	3 155,00	0,00	3 155,00	0,00
926-28128	Autres agencements et aménagements	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00
926-281311	Bâtiments administratifs	0,00	1 275 995,00	0,00	1 275 995,00	0,00
926-281312	Bâtiments scolaires	0,00	12 278 586,00	0,00	12 278 586,00	0,00
926-281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	675 827,00	0,00	675 827,00	0,00
926-281318	Autres bâtiments publics	0,00	626 548,00	0,00	626 548,00	0,00
926-281351	Bâtiments publics	0,00	344 352,99	0,00	344 352,99	0,00
926-28141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	0,00	2 013,00	0,00	2 013,00	0,00
926-281538	Autres réseaux	0,00	4 962,00	0,00	4 962,00	0,00
926-281578	Autre matériel technique	0,00	926 290,17	0,00	926 290,17	0,00
926-28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 718 960,00	0,00	2 718 960,00	0,00
926-2817312	Bâtiments scolaires	0,00	45 513 295,72	0,00	45 513 295,72	0,00
926-2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
926-28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	113 088,16	0,00	113 088,16	0,00
926-281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	89 183,00	0,00	89 183,00	0,00
926-281828	Autres matériels de transport	0,00	275 182,30	0,00	275 182,30	0,00
926-281838	Autre matériel informatique	0,00	629 516,88	0,00	629 516,88	0,00
926-281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	270 037,53	0,00	270 037,53	0,00
926-281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	94 890,75	0,00	94 890,75	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-28185	Matériel de téléphonie	0,00	23 482,40	0,00	23 482,40	0,00
926-28188	Autres	0,00	269 327,55	0,00	269 327,55	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	415 687 174,65	392 818 753,63	0,00	392 818 753,63	22 868 421,02
92 Total des opérations non ventilées		912 880 982,57	807 654 915,04	0,00	807 654 915,04	105 226 067,53
total chapitre 951	Virement de la section de fonctionnement	143 661 382,78	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 954	Produit des cessions d'immobilisations	-24 849,60	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		143 636 533,18	0,00	0,00	0,00	143 636 533,18
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		1 170 761 183,75	909 631 732,26	4 581,37	909 627 150,89	261 134 032,86

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	15 553 821,05	418 959,45	15 134 861,60	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	85 327 685,93	247 874,65	85 079 811,28	0,00
93-028	Autres moyens généraux	0,00	506 616,00	4 000,00	502 616,00	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	4 957 982,00	69 200,00	4 888 782,00	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	1 360 904,54	8 563,37	1 352 341,17	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	1 556 498,64	562,04	1 555 936,60	0,00
93-045	Actions internationales	0,00	127 857,00	0,00	127 857,00	0,00
93-048	Autres actions	0,00	297 673,00	0,00	297 673,00	0,00
total chapitre 930	Services généraux	112 642 509,94	109 689 038,16	749 159,51	108 939 878,65	3 702 631,29
93-051	FSE	0,00	2 701 117,20	0,00	2 701 117,20	0,00
93-052	FEDER	0,00	6 599 336,08	0,00	6 599 336,08	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	13 416 270,93	9 300 453,28	0,00	9 300 453,28	4 115 817,65
total chapitre 931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-20	Services communs	0,00	4 574,99	0,00	4 574,99	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	215 375 999,81	243 414,07	215 132 585,74	0,00
93-223	Lycées privés	0,00	10 150 829,20	580,00	10 150 249,20	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	3 176 747,91	0,00	3 176 747,91	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	33 420 325,32	0,00	33 420 325,32	0,00
93-252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	0,00	1 580 508,21	0,00	1 580 508,21	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	44 657 330,67	155 832,67	44 501 498,00	0,00
93-254	Formation des actifs occupés	0,00	1 352 442,40	0,00	1 352 442,40	0,00
93-255	Rémunération des stagiaires	0,00	54 769 888,77	0,00	54 769 888,77	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-258	Autres	0,00	7 503 133,71	0,00	7 503 133,71	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	4 732 119,30	0,00	4 732 119,30	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	50 381 472,76	0,00	50 381 472,76	0,00
93-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	3 835 692,08	14 040,00	3 821 652,08	0,00
93-282	Sport scolaire	0,00	905 269,27	0,00	905 269,27	0,00
93-288	Autres services annexes de l'enseignement	0,00	787 823,55	0,00	787 823,55	0,00
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	438 496 944,46	432 634 157,95	413 866,74	432 220 291,21	6 276 653,25
93-30	Services communs	0,00	3 088,11	0,00	3 088,11	0,00
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	17 476 318,11	0,00	17 476 318,11	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	729 807,80	3 801,00	726 006,80	0,00
93-314	Musées	0,00	354 325,46	0,00	354 325,46	0,00
93-317	Cinémas et autres salles de spectacles	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
93-321	Salles de sport, gymnases	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
93-324	Centres de formation sportifs	0,00	4 202 590,00	0,00	4 202 590,00	0,00
93-326	Manifestations sportives	0,00	771 211,76	0,00	771 211,76	0,00
93-3271	Soutien aux sportifs de haut niveau	0,00	58 500,00	0,00	58 500,00	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	1 120 518,16	0,00	1 120 518,16	0,00
93-348	Autres	0,00	2 561 985,65	3 398,23	2 558 587,42	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	28 050 550,67	27 388 345,05	7 199,23	27 381 145,82	669 404,85
93-418	Autres actions	0,00	439 705,65	0,00	439 705,65	0,00
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	524 992,09	439 705,65	0,00	439 705,65	85 286,44
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-50	Services communs	0,00	1 163 082,01	0,00	1 163 082,01	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-52	Politique de la ville	0,00	707 389,87	0,00	707 389,87	0,00
93-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	81 250,00	0,00	81 250,00	0,00
93-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	1 165 315,38	5 292,98	1 160 022,40	0,00
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	1 686 627,71	0,00	1 686 627,71	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	5 194 596,12	4 803 664,97	5 292,98	4 798 371,99	396 224,13
93-60	Services communs	0,00	259,87	0,00	259,87	0,00
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	12 807 669,46	0,00	12 807 669,46	0,00
93-6318	Autres	0,00	10 873 103,10	8 487,78	10 864 615,32	0,00
93-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	5 513 159,86	0,00	5 513 159,86	0,00
93-633	Développement touristique	0,00	5 794 940,71	0,00	5 794 940,71	0,00
93-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	4 425 778,13	0,00	4 425 778,13	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	9 992 773,73	3 181,97	9 989 591,76	0,00
total chapitre 936	Action économique	51 806 847,03	49 407 684,86	11 669,75	49 396 015,11	2 410 831,92
93-70	Services communs	0,00	1 861,60	0,00	1 861,60	0,00
93-71	Actions transversales	0,00	1 869 866,70	0,00	1 869 866,70	0,00
93-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	497 341,62	0,00	497 341,62	0,00
93-731	Politique de l'eau	0,00	494 091,18	0,00	494 091,18	0,00
93-758	Autres actions	0,00	2 154 040,97	59 828,40	2 094 212,57	0,00
93-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	5 709 949,61	27 165,60	5 682 784,01	0,00
total chapitre 937	Environnement	13 495 281,01	10 727 151,68	86 994,00	10 640 157,68	2 855 123,33
93-80	Services communs	0,00	16 165,89	0,00	16 165,89	0,00
93-81	Transports scolaires	0,00	198 275 158,64	61 487 803,26	136 787 355,38	0,00
93-821	Transport sur route	0,00	51 793 870,71	3 319 458,55	48 474 412,16	0,00
93-822	Transport ferroviaire	0,00	435 094 805,62	101 972 818,82	333 121 986,80	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-825	Transport aérien	0,00	694 088,71	0,00	694 088,71	0,00
93-828	Autres transports	0,00	5 611 927,43	1 195 695,77	4 416 231,66	0,00
93-832	Fret ferroviaire	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00
93-86	Liaisons multimodales	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00
total chapitre 938	Transports	529 352 269,40	693 236 017,00	167 975 776,40	525 260 240,60	4 092 028,80
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Total des services ventilés		1 192 980 261,65	1 337 626 218,60	169 249 958,61	1 168 376 259,99	24 604 001,66
total chapitre 940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941-739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	0,00	11 987 385,00	0,00	11 987 385,00	0,00
941-7392222	Fonds de solidarité régionale entre les régions et le département de Mayotte	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	13 350 000,00	13 130 564,00	0,00	13 130 564,00	219 436,00
total chapitre 942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943-627	Services bancaires et assimilés.	0,00	284 129,98	120,00	284 009,98	0,00
943-6541	Créances admises en non-valeur	0,00	139 397,17	22,03	139 375,14	0,00
943-6542	Créances éteintes	0,00	9 570,00	0,00	9 570,00	0,00
943-66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	33 221 007,99	0,00	33 221 007,99	0,00
943-66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	6 134 888,28	5 344 236,24	790 652,04	0,00
943-6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	668 938,74	0,00	668 938,74	0,00
943-6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 175 986,36	0,00	1 175 986,36	0,00
943-6688	Autres	0,00	1 778 545,35	0,00	1 778 545,35	0,00
total chapitre 943	Opérations financières	39 640 000,00	43 412 463,87	5 344 378,27	38 068 085,60	1 571 914,40
944-65861	Frais de personnel	0,00	702 261,48	0,00	702 261,48	0,00
944-65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	102 206,27	37 842,80	64 363,47	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
944-65888	Autres	0,00	1,28	0,00	1,28	0,00
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	1 019 193,00	804 469,03	37 842,80	766 626,23	252 566,77
945-6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	1 385 593,05	0,00	1 385 593,05	0,00
945-6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	619 928,73	0,00	619 928,73	0,00
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	2 018 140,00	2 005 521,78	0,00	2 005 521,78	12 618,22
946-675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	8 006 203,48	0,00	8 006 203,48	0,00
946-6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00
946-6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	384 214 578,98	0,00	384 214 578,98	0,00
total chapitre 946	Transferts entre les sections	415 687 174,65	392 818 753,63	0,00	392 818 753,63	22 868 421,02
total chapitre 947	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		471 714 507,65	452 171 772,31	5 382 221,07	446 789 551,24	24 924 956,41
total chapitre 953	Virement à la section d'investissement	143 661 382,78	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		143 661 382,78	0,00	0,00	0,00	143 661 382,78
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 808 356 152,08	1 789 797 990,91	174 632 179,68	1 615 165 811,23	193 190 340,85

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	2 509 969,19	398 478,39	2 111 490,80	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	2 953 755,98	0,00	2 953 755,98	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	4 015,10	0,00	4 015,10	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	466,60	0,00	466,60	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	23 187 882,76	0,00	23 187 882,76	0,00
total chapitre 930	Services généraux	26 413 263,00	28 656 089,63	398 478,39	28 257 611,24	-1 844 348,24
93-051	FSE	0,00	2 703 710,81	0,00	2 703 710,81	0,00
93-052	FEDER	0,00	6 599 336,08	0,00	6 599 336,08	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	13 416 270,93	9 303 046,89	0,00	9 303 046,89	4 113 224,04
total chapitre 931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	12 859 515,56	38 239,90	12 821 275,66	0,00
93-223	Lycées privés	0,00	10 900,00	0,00	10 900,00	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	27 617,72	7 451,20	20 166,52	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	10 653 565,00	0,00	10 653 565,00	0,00
93-252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	0,00	6 494 726,50	0,00	6 494 726,50	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	14 979 373,95	0,00	14 979 373,95	0,00
93-254	Formation des actifs occupés	0,00	22 827,83	0,00	22 827,83	0,00
93-255	Rémunération des stagiaires	0,00	10 920 739,96	0,00	10 920 739,96	0,00
93-258	Autres	0,00	17 345,29	0,00	17 345,29	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	4 256 811,13	0,00	4 256 811,13	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	33 443,34	0,00	33 443,34	0,00
93-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	3 452,50	0,00	3 452,50	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	59 033 821,00	60 280 318,78	45 691,10	60 234 627,68	-1 200 806,68
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	772 671,60	0,00	772 671,60	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	424 670,16	0,00	424 670,16	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	339,30	0,00	339,30	0,00
93-348	Autres	0,00	25 083,37	0,00	25 083,37	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	940 000,00	1 222 764,43	0,00	1 222 764,43	-282 764,43
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-52	Politique de la ville	0,00	13 929,57	0,00	13 929,57	0,00
93-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	2 586,86	0,00	2 586,86	0,00
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	587 362,14	0,00	587 362,14	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	236 596,00	603 878,57	0,00	603 878,57	-367 282,57
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	1 773 860,95	5 000,00	1 768 860,95	0,00
93-6318	Autres	0,00	25 322,76	0,00	25 322,76	0,00
93-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	126 663,32	0,00	126 663,32	0,00
93-633	Développement touristique	0,00	8 813,85	0,00	8 813,85	0,00
93-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	9 321,92	0,00	9 321,92	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	11 726,67	0,00	11 726,67	0,00
total chapitre 936	Action économique	1 419 603,60	1 955 709,47	5 000,00	1 950 709,47	-531 105,87
93-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	82 887,50	0,00	82 887,50	0,00
93-758	Autres actions	0,00	1 286 350,18	0,00	1 286 350,18	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 937	Environnement	1 323 513,00	1 369 237,68	0,00	1 369 237,68	-45 724,68
93-80	Services communs	0,00	2 580 691,00	0,00	2 580 691,00	0,00
93-81	Transports scolaires	0,00	4 548 279,43	16 000,42	4 532 279,01	0,00
93-821	Transport sur route	0,00	28 704 127,17	3 229,90	28 700 897,27	0,00
93-822	Transport ferroviaire	0,00	115 047 447,81	0,00	115 047 447,81	0,00
93-825	Transport aérien	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00
93-828	Autres transports	0,00	287 530,57	4 139,27	283 391,30	0,00
total chapitre 938	Transports	145 482 019,00	151 233 075,98	23 369,59	151 209 706,39	-5 727 687,39
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Total des services ventilés		248 265 086,53	254 624 121,43	472 539,08	254 151 582,35	-5 886 495,82
940-73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0,00	46 396 339,00	0,00	46 396 339,00	0,00
940-73118	Autres contributions directes	0,00	62 149,00	0,00	62 149,00	0,00
total chapitre 940	Impositions directes	44 000 000,00	46 458 488,00	0,00	46 458 488,00	-2 458 488,00
941-731421	TICPE - LRL	0,00	203 978 984,76	0,00	203 978 984,76	0,00
941-731422	TICPE - Grenelle (2ème part)	0,00	17 643 692,00	0,00	17 643 692,00	0,00
941-731428	TICPE - Autres	0,00	14 616 108,46	0,00	14 616 108,46	0,00
941-73153	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	118 890 350,00	0,00	118 890 350,00	0,00
941-731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentissage	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00	0,00
941-731774	TICPE FPA	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00	0,00
941-7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	414 282 520,00	1 106 529,00	413 175 991,00	0,00
941-7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21	0,00
941-7358	Autres	0,00	1 106 529,00	0,00	1 106 529,00	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	1 113 193 701,00	1 113 824 159,43	1 106 529,00	1 112 717 630,43	476 070,57
942-744	FCTVA	0,00	45 431,78	0,00	45 431,78	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
942-7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00	0,00
942-74631	DGD	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00	0,00
942-74718	Autres	0,00	1 341 116,00	0,00	1 341 116,00	0,00
942-748312	D.C.R.T.P.	0,00	11 689 542,00	0,00	11 689 542,00	0,00
942-74835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00	0,00
total chapitre 942	Dotations et participations	58 819 083,00	58 980 984,78	0,00	58 980 984,78	-161 901,78
943-75888	Autres	0,00	0,04	0,00	0,04	0,00
943-7622	Produits des autres immobilisations financières - rattachement des ICNE	0,00	737,66	2 002,23	-1 264,57	0,00
943-7688	Autres	0,00	1 208 413,29	0,00	1 208 413,29	0,00
total chapitre 943	Opérations financières	1 200 000,00	1 209 150,99	2 002,23	1 207 148,76	-7 148,76
944-75888	Autres	0,00	1,89	0,00	1,89	0,00
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	1,89	0,00	1,89	-1,89
945-7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	0,00	83 764,70	0,00	83 764,70	0,00
945-7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	105 000,53	0,00	105 000,53	0,00
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	188 765,00	188 765,23	0,00	188 765,23	-0,23
946-7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	7 235 074,05	0,00	7 235 074,05	0,00
946-77681	Neutralisation des amortissements	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35	0,00
946-777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	0,00	86 585 839,17	0,00	86 585 839,17	0,00
total chapitre 946	Transferts entre les sections	334 790 498,05	296 884 420,57	0,00	296 884 420,57	37 906 077,48
total chapitre 947	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		1 552 192 047,05	1 517 545 970,89	1 108 531,23	1 516 437 439,66	35 754 607,39

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		7 899 018,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 808 356 152,08	1 772 170 092,32	1 581 070,31	1 770 589 022,01	37 767 130,07

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		3 585 472 633,77	1 322 359 942,69	2 263 112 691,08	2 298 985 290,35
Autres immobilisations incorporelles		81 298 991,72	44 153 025,51	37 145 966,21	37 176 240,35
Immobilisations incorporelles en cours		199 494 178,66	0,00	199 494 178,66	90 116 735,14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		16 475 906,63	51,00	16 475 855,63	16 469 042,63
Constructions		2 394 354 183,34	481 836 502,31	1 912 517 681,03	1 887 918 997,72
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		153 759,81	139 467,68	14 292,13	19 254,13
Installations techniques, agencements et matériel		47 163 823,02	25 696 184,85	21 467 638,17	20 552 651,28
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		73 913 236,73	68 402 601,63	5 510 635,10	6 201 514,90
Immobilisations corporelles en cours		801 727 334,37	0,00	801 727 334,37	817 660 951,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		1 604 720,90	0,00	1 604 720,90	1 604 720,90
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		219 087 568,94	0,00	219 087 568,94	205 968 900,26
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		7 420 746 337,89	1 942 587 775,67	5 478 158 562,22	5 382 674 298,66
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		84 296 563,20	0,00	84 296 563,20	89 075 498,18
Créances sur les redevables et comptes rattachés		22 043 621,83	0,00	22 043 621,83	360 000,91
Avances et acomptes versés par la collectivité		13 980 246,46	0,00	13 980 246,46	17 344 031,04
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		1 586 521,28	0,00	1 586 521,28	1 565 962,85
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		5 094 503,43	2 009 895,81	3 084 607,62	2 984 537,41

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		127 001 456,20	2 009 895,81	124 991 560,39	111 330 030,39
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		16 946 130,68	0,00	16 946 130,68	13 200 383,53
AUTRES		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		17 096 130,68	0,00	17 096 130,68	13 200 383,53
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		3 091,33	0,00	3 091,33	1 771,19
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		7 564 847 016,10	1 944 597 671,48	5 620 249 344,62	5 507 206 483,77

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		102 541 313,70	102 541 313,70
Fonds globalisés		846 539 637,06	820 873 028,40
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		260 159 888,70	276 885 837,57
Rattachées à un actif non amortissable		245 151 698,68	214 287 421,04
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-2 452 842 077,29	-2 243 141 467,06
RÉSERVES		4 486 818 646,96	4 355 889 213,76
REPORT A NOUVEAU		7 899 018,50	10 996 418,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		155 423 210,78	127 832 033,61
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		253 143 036,61	253 143 036,61
TOTAL FONDS PROPRES (I)		3 904 834 373,70	3 919 306 835,72
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		1 840 380,35	736 692,00
PROVISIONS POUR CHARGES		2 947 551,00	2 749 411,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		4 787 931,35	3 486 103,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		432 000 000,00	382 000 000,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 153 505 466,51	1 088 263 478,18
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		6 309 952,16	5 518 700,12
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 591 815 418,67	1 475 782 178,30
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 444 984,74	7 445 279,62
Dettes fiscales et sociales		2 283 728,95	228 895,35
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		2 392 500,00	2 392 500,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		4 781,24	4 717,87
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		25 620 275,36	28 055 607,27
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		33 746 270,29	38 127 000,11
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		85 000 000,00	70 000 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		85 000 000,00	70 000 000,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 715 349 620,31	1 587 395 281,41
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		65 350,61	504 366,64
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		5 620 249 344,62	5 507 206 483,77

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		49 203 199,78	49 087 253,42	115 946,36
Participations		84 843 636,56	89 171 042,26	-4 327 405,70
Compensations, autres attributions et autres participations		22 509 723,61	34 939 324,44	-12 429 600,83
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		1 157 113 519,10	1 155 532 276,26	1 581 242,84
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		118 899 842,81	2 523 217,30	116 376 625,51
Produits des cessions d'actifs		1 369 100,60	1 310 410,00	58 690,60
Autres produits de gestion		3 385 385,40	7 415 117,24	-4 029 731,84
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		188 765,23	1 253 477,07	-1 064 711,84
Reprises du financement rattaché à un actif		86 585 839,17	112 768 195,35	-26 182 356,18
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		203 063 507,35	186 404 342,69	16 659 164,66
Neutralisation des moins-values de cession		7 235 074,05	4 210 128,44	3 024 945,61
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 734 397 593,66	1 644 614 784,47	89 782 809,19
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		267 565 435,89	286 445 554,15	-18 880 118,26
Charges de personnel		216 141 233,10	210 456 303,11	5 684 929,99
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>150 687 393,36</i>	<i>150 104 353,32</i>	<i>583 040,04</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>65 453 839,74</i>	<i>60 351 949,79</i>	<i>5 101 889,95</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		5 987 508,53	6 122 196,78	-134 688,25
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		3 947 151,38	5 863 606,47	-1 916 455,09
Impôts et taxes		3 676 453,18	3 582 216,20	94 236,98
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		386 220 100,76	415 274 815,41	-29 054 714,65
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		8 006 203,48	5 499 938,44	2 506 265,04

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		597 971,17	20 600,00	577 371,17
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		892 142 057,49	933 265 230,56	-41 123 173,07
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		600 430 447,91	491 334 603,72	109 095 844,19
<i>Dont ménages</i>		63 317 741,09	56 369 711,15	6 948 029,94
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		396 722 011,93	306 649 623,47	90 072 388,46
<i>Dont collectivités territoriales</i>		5 671 085,77	9 393 340,22	-3 722 254,45
<i>Dont autres organismes publics</i>		55 566 594,72	49 762 219,45	5 804 375,27
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		79 153 014,40	69 159 709,43	9 993 304,97
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		53 675 851,12	54 419 338,74	-743 487,62
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		654 106 299,03	545 753 942,46	108 352 356,57
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		188 149 237,14	165 595 611,45	22 553 625,69
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		3 631 652,56	3 364 217,67	267 434,89
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		1 277 451,56	2 082 080,94	-804 629,38
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		4 909 104,12	5 446 298,61	-537 194,49
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		35 856 585,13	41 295 732,15	-5 439 147,02
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		1 778 545,35	1 914 144,30	-135 598,95
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		37 635 130,48	43 209 876,45	-5 574 745,97
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-32 726 026,36	-37 763 577,84	5 037 551,48

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		155 423 210,78	127 832 033,61	27 591 177,17

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	102 462 862,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 462 862,84	0,00	102 462 862,84
10222	F.C.T.V.A.	0,00	595 374 240,99	0,00	0,00	0,00	25 666 608,66	0,00	621 040 849,65	0,00	621 040 849,65
10223	TICPE 2e part	0,00	225 498 787,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 498 787,41	0,00	225 498 787,41
	Sous Total compte 1022	0,00	820 873 028,40	0,00	0,00	0,00	25 666 608,66	0,00	846 539 637,06	0,00	846 539 637,06
10251	Dons et legs en capital	0,00	78 450,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 450,86	0,00	78 450,86
	Sous Total compte 1025	0,00	78 450,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 450,86	0,00	78 450,86
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	253 143 036,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 143 036,61	0,00	253 143 036,61
	Sous Total compte 102	0,00	1 176 557 378,71	0,00	0,00	0,00	25 666 608,66	0,00	1 202 223 987,37	0,00	1 202 223 987,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	4 355 889 213,76	0,00	0,00	0,00	130 929 433,20	0,00	4 486 818 646,96	0,00	4 486 818 646,96
	Sous Total compte 106	0,00	4 355 889 213,76	0,00	0,00	0,00	130 929 433,20	0,00	4 486 818 646,96	0,00	4 486 818 646,96
	Sous Total compte 10	0,00	5 532 446 592,47	0,00	0,00	0,00	156 596 041,86	0,00	5 689 042 634,33	0,00	5 689 042 634,33
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	10 996 418,09	130 929 433,20	127 832 033,61	0,00	0,00	130 929 433,20	138 828 451,70	0,00	7 899 018,50
	Sous Total compte 11	0,00	10 996 418,09	130 929 433,20	127 832 033,61	0,00	0,00	130 929 433,20	138 828 451,70	0,00	7 899 018,50
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	127 832 033,61	127 832 033,61	0,00	0,00	0,00	127 832 033,61	127 832 033,61	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	127 832 033,61	127 832 033,61	0,00	0,00	0,00	127 832 033,61	127 832 033,61	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	22 094 595,46	0,00	0,00	0,00	4 748 795,40	0,00	26 843 390,86	0,00	26 843 390,86
1313	Départements	0,00	19 960 675,08	0,00	0,00	0,00	2 157 764,42	0,00	22 118 439,50	0,00	22 118 439,50
13148	Autres communes	0,00	508 284,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	608 284,00	0,00	608 284,00
	Sous Total compte 1314	0,00	508 284,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	608 284,00	0,00	608 284,00
13158	Autres groupements	0,00	562 618,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 618,53	0,00	562 618,53

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1315	0,00	562 618,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 618,53	0,00	562 618,53
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	71 982,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 982,80	0,00	71 982,80
13172	FEDER	0,00	324 010 339,87	0,00	0,00	0,00	25 345 436,37	0,00	349 355 776,24	0,00	349 355 776,24
13173	FEADER	0,00	1 239 535,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 239 535,27	0,00	1 239 535,27
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 281 064,71	0,00	2 281 064,71	0,00	2 281 064,71
	Sous Total compte 1317	0,00	325 249 875,14	0,00	0,00	0,00	27 626 501,08	0,00	352 876 376,22	0,00	352 876 376,22
1318	Autres	0,00	12 799 483,03	0,00	0,00	0,00	3 816 135,40	0,00	16 615 618,43	0,00	16 615 618,43
	Sous Total compte 131	0,00	381 247 514,04	0,00	0,00	0,00	38 449 196,30	0,00	419 696 710,34	0,00	419 696 710,34
1321	État et établissements nationaux	0,00	16 017 560,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 017 560,15	0,00	16 017 560,15
1323	Départements	0,00	1 272 685,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 685,77	0,00	1 272 685,77
13258	Autres groupements	0,00	283 357,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 357,81	0,00	283 357,81
	Sous Total compte 1325	0,00	283 357,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 357,81	0,00	283 357,81
13271	Fonds social européen	0,00	2 140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 000,00	0,00	2 140 000,00
13272	FEDER	0,00	118 617 775,09	0,00	0,00	0,00	11 432 285,64	0,00	130 050 060,73	0,00	130 050 060,73
13273	FEADER	0,00	39 512,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 512,36	0,00	39 512,36
	Sous Total compte 1327	0,00	120 797 287,45	0,00	0,00	0,00	11 432 285,64	0,00	132 229 573,09	0,00	132 229 573,09
1328	Autres	0,00	437 788,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 788,06	0,00	437 788,06
	Sous Total compte 132	0,00	138 808 679,24	0,00	0,00	0,00	11 432 285,64	0,00	150 240 964,88	0,00	150 240 964,88
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	455 445 765,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	486 856 459,04	0,00	486 856 459,04
	Sous Total compte 13312	0,00	455 445 765,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	486 856 459,04	0,00	486 856 459,04
	Sous Total compte 1331	0,00	455 445 765,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	486 856 459,04	0,00	486 856 459,04
	Sous Total compte 133	0,00	455 445 765,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	486 856 459,04	0,00	486 856 459,04

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1381	État et établissements nationaux	0,00	18 014 314,00	0,00	0,00	0,00	9 007 157,00	0,00	27 021 471,00	0,00	27 021 471,00
1383	Départements	0,00	4 024 193,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 024 193,30	0,00	4 024 193,30
1384	Communes	0,00	60 674,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 674,64	0,00	60 674,64
1388	Autres	0,00	53 379 559,86	0,00	0,00	0,00	10 424 835,00	0,00	63 804 394,86	0,00	63 804 394,86
	Sous Total compte 138	0,00	75 478 741,80	0,00	0,00	0,00	19 431 992,00	0,00	94 910 733,80	0,00	94 910 733,80
13911	État et établissements nationaux	4 905 927,70	0,00	0,00	0,00	645 927,00	0,00	5 551 854,70	0,00	5 551 854,70	0,00
13913	Départements	4 353 569,76	0,00	0,00	0,00	863 372,00	0,00	5 216 941,76	0,00	5 216 941,76	0,00
139148	Autres communes	42 347,00	0,00	0,00	0,00	5 405,00	0,00	47 752,00	0,00	47 752,00	0,00
	Sous Total compte 13914	42 347,00	0,00	0,00	0,00	5 405,00	0,00	47 752,00	0,00	47 752,00	0,00
139158	Autres groupements	387 556,04	0,00	0,00	0,00	26 172,00	0,00	413 728,04	0,00	413 728,04	0,00
	Sous Total compte 13915	387 556,04	0,00	0,00	0,00	26 172,00	0,00	413 728,04	0,00	413 728,04	0,00
13916	Autres établissements publics locaux	67 582,80	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	67 782,80	0,00	67 782,80	0,00
139172	FEDER	263 842 774,46	0,00	0,00	0,00	51 789 206,17	0,00	315 631 980,63	0,00	315 631 980,63	0,00
139173	FEOGA	413 170,00	0,00	0,00	0,00	41 317,00	0,00	454 487,00	0,00	454 487,00	0,00
	Sous Total compte 13917	264 255 944,46	0,00	0,00	0,00	51 830 523,17	0,00	316 086 467,63	0,00	316 086 467,63	0,00
13918	Autres	4 774 657,14	0,00	0,00	0,00	1 803 546,00	0,00	6 578 203,14	0,00	6 578 203,14	0,00
	Sous Total compte 1391	278 787 584,90	0,00	0,00	0,00	55 175 145,17	0,00	333 962 730,07	0,00	333 962 730,07	0,00
1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	281 019 856,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	312 430 550,61	0,00	312 430 550,61	0,00
	Sous Total compte 139312	281 019 856,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	312 430 550,61	0,00	312 430 550,61	0,00
	Sous Total compte 13931	281 019 856,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	312 430 550,61	0,00	312 430 550,61	0,00
	Sous Total compte 1393	281 019 856,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	312 430 550,61	0,00	312 430 550,61	0,00
	Sous Total compte 139	559 807 441,51	0,00	0,00	0,00	86 585 839,17	0,00	646 393 280,68	0,00	646 393 280,68	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 13	559 807 441,51	1 050 980 700,12	0,00	0,00	86 585 839,17	100 724 167,94	646 393 280,68	1 151 704 868,06	0,00	505 311 587,38
15111	Provisions pour litiges et contentieux (	0,00	676 454,00	0,00	652 644,59	0,00	0,00	0,00	1 329 098,59	0,00	1 329 098,59
	Sous Total compte 1511	0,00	676 454,00	0,00	652 644,59	0,00	0,00	0,00	1 329 098,59	0,00	1 329 098,59
15181	Autres provisions pour risques (non budg	0,00	60 238,00	83 764,70	534 808,46	0,00	0,00	83 764,70	595 046,46	0,00	511 281,76
	Sous Total compte 1518	0,00	60 238,00	83 764,70	534 808,46	0,00	0,00	83 764,70	595 046,46	0,00	511 281,76
	Sous Total compte 151	0,00	736 692,00	83 764,70	1 187 453,05	0,00	0,00	83 764,70	1 924 145,05	0,00	1 840 380,35
1541	Provisions pour compte épargne temps (no	0,00	2 749 411,00	0,00	198 140,00	0,00	0,00	0,00	2 947 551,00	0,00	2 947 551,00
	Sous Total compte 154	0,00	2 749 411,00	0,00	198 140,00	0,00	0,00	0,00	2 947 551,00	0,00	2 947 551,00
	Sous Total compte 15	0,00	3 486 103,00	83 764,70	1 385 593,05	0,00	0,00	83 764,70	4 871 696,05	0,00	4 787 931,35
16311	Emprunts obligataires remboursables in f	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	60 000 000,00	10 000 000,00	442 000 000,00	0,00	432 000 000,00
	Sous Total compte 1631	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	60 000 000,00	10 000 000,00	442 000 000,00	0,00	432 000 000,00
	Sous Total compte 163	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	60 000 000,00	10 000 000,00	442 000 000,00	0,00	432 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 085 263 478,19	0,00	0,00	79 351 011,67	145 593 000,00	79 351 011,67	1 230 856 478,19	0,00	1 151 505 466,52
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	2 999 999,99	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	2 999 999,99	0,00	1 999 999,99
16449	Opérations afférentes à l'option de tira	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 1644	0,00	2 999 999,99	0,00	0,00	4 000 000,00	3 000 000,00	4 000 000,00	5 999 999,99	0,00	1 999 999,99
	Sous Total compte 164	0,00	1 088 263 478,18	0,00	0,00	83 351 011,67	148 593 000,00	83 351 011,67	1 236 856 478,18	0,00	1 153 505 466,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00	600,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	174 463,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88
	Sous Total compte 167	0,00	174 463,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a	0,00	5 344 236,24	5 344 236,24	6 134 888,28	0,00	0,00	5 344 236,24	11 479 124,52	0,00	6 134 888,28

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1688	0,00	5 344 236,24	5 344 236,24	6 134 888,28	0,00	0,00	5 344 236,24	11 479 124,52	0,00	6 134 888,28
	Sous Total compte 168	0,00	5 344 236,24	5 344 236,24	6 134 888,28	0,00	0,00	5 344 236,24	11 479 124,52	0,00	6 134 888,28
	Sous Total compte 16	0,00	1 475 782 178,30	5 344 236,24	6 134 888,28	93 351 011,67	208 593 600,00	98 695 247,91	1 690 510 666,58	0,00	1 591 815 418,67
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	1 604 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 720,90	0,00	1 604 720,90	0,00
	Sous Total compte 18	1 604 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 720,90	0,00	1 604 720,90	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	11 986 504,07	0,00	0,00	0,00	7 235 074,05	597 971,17	19 221 578,12	597 971,17	18 623 606,95	0,00
193	Autres neutralisations et régularisation	31 090 597,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 090 597,13	0,00	31 090 597,13	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 200 064 365,86	0,00	0,00	0,00	203 063 507,35	0,00	2 403 127 873,21	0,00	2 403 127 873,21	0,00
	Sous Total compte 19	2 243 141 467,06	0,00	0,00	0,00	210 298 581,40	597 971,17	2 453 440 048,46	597 971,17	2 452 842 077,29	0,00
	Total classe 1	2 804 553 629,47	8 201 524 025,59	264 189 467,75	135 352 514,94	390 235 432,24	466 511 780,97	3 458 978 529,46	8 803 388 321,50	3 100 840 078,87	8 445 249 870,91
2031	Frais d'études	30 318 947,28	0,00	0,00	29 586,64	1 271 726,25	608 876,81	31 590 673,53	638 463,45	30 952 210,08	0,00
2033	Frais d'insertion	348 486,29	0,00	0,00	864,00	32 810,72	74 945,23	381 297,01	75 809,23	305 487,78	0,00
	Sous Total compte 203	30 667 433,57	0,00	0,00	30 450,64	1 304 536,97	683 822,04	31 971 970,54	714 272,68	31 257 697,86	0,00
204112	Bâtiments et installations	35 283 995,39	0,00	0,00	14 686 800,14	2 601 158,29	0,00	37 885 153,68	14 686 800,14	23 198 353,54	0,00
204113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	83 515 754,21	0,00	940 000,00	0,00	1 000 000,00	2 037,52	85 455 754,21	2 037,52	85 453 716,69	0,00
204114	Voirie	83 474 377,11	0,00	0,00	0,00	10 168 981,23	128 535,80	93 643 358,34	128 535,80	93 514 822,54	0,00
	Sous Total compte 20411	202 274 126,71	0,00	940 000,00	14 686 800,14	13 770 139,52	130 573,32	216 984 266,23	14 817 373,46	202 166 892,77	0,00
204123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	1 924 949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 924 949,00	0,00	1 924 949,00	0,00
	Sous Total compte 20412	1 924 949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 924 949,00	0,00	1 924 949,00	0,00
204131	Biens mobiliers, matériel et études	923 616,65	0,00	0,00	135 362,43	50 000,00	0,00	973 616,65	135 362,43	838 254,22	0,00
204132	Bâtiments et installations	121 707 735,92	0,00	500 000,00	4 818 642,64	6 411 088,46	0,00	128 618 824,38	4 818 642,64	123 800 181,74	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	34 214 449,54	0,00	0,00	0,00	775 817,69	0,00	34 990 267,23	0,00	34 990 267,23	0,00
	Sous Total compte 20413	156 845 802,11	0,00	500 000,00	4 954 005,07	7 236 906,15	0,00	164 582 708,26	4 954 005,07	159 628 703,19	0,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	34 881 638,59	0,00	0,00	11 803 163,46	2 296 503,73	11 614,50	37 178 142,32	11 814 777,96	25 363 364,36	0,00
2041482	Bâtiments et installations	593 860 928,21	0,00	5 489 560,70	13 521 245,69	34 112 123,94	18 713,44	633 462 612,85	13 539 959,13	619 922 653,72	0,00
2041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	4 875 009,01	0,00	0,00	0,00	243 450,95	0,00	5 118 459,96	0,00	5 118 459,96	0,00
	Sous Total compte 204148	633 617 575,81	0,00	5 489 560,70	25 324 409,15	36 652 078,62	30 327,94	675 759 215,13	25 354 737,09	650 404 478,04	0,00
	Sous Total compte 20414	633 617 575,81	0,00	5 489 560,70	25 324 409,15	36 652 078,62	30 327,94	675 759 215,13	25 354 737,09	650 404 478,04	0,00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	327 558,93	0,00	0,00	0,00	472 938,77	0,00	800 497,70	0,00	800 497,70	0,00
20415332	Bâtiments et installations	218 502,10	0,00	0,00	0,00	5 033,35	0,00	223 535,45	0,00	223 535,45	0,00
	Sous Total compte 2041533	546 061,03	0,00	0,00	0,00	477 972,12	0,00	1 024 033,15	0,00	1 024 033,15	0,00
20415341	Biens mobiliers, matériel et études	1 125 812,00	0,00	0,00	70 434,62	606 483,34	0,00	1 732 295,34	70 434,62	1 661 860,72	0,00
20415342	Bâtiments et installations	13 364 334,73	0,00	380 000,00	310 969,00	3 497 540,66	99 000,00	17 241 875,39	409 969,00	16 831 906,39	0,00
	Sous Total compte 2041534	14 490 146,73	0,00	380 000,00	381 403,62	4 104 024,00	99 000,00	18 974 170,73	480 403,62	18 493 767,11	0,00
	Sous Total compte 204153	15 036 207,76	0,00	380 000,00	381 403,62	4 581 996,12	99 000,00	19 998 203,88	480 403,62	19 517 800,26	0,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	15 114 436,24	0,00	0,00	3 980 611,06	2 193 194,44	123 024,00	17 307 630,68	4 103 635,06	13 203 995,62	0,00
2041582	Bâtiments et installations	101 704 029,04	0,00	2 636 135,46	1 269 492,12	13 451 087,69	35 355,40	117 791 252,19	1 304 847,52	116 486 404,67	0,00
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	23 335 304,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 335 304,73	0,00	23 335 304,73	0,00
	Sous Total compte 204158	140 153 770,01	0,00	2 636 135,46	5 250 103,18	15 644 282,13	158 379,40	158 434 187,60	5 408 482,58	153 025 705,02	0,00
	Sous Total compte 20415	155 189 977,77	0,00	3 016 135,46	5 631 506,80	20 226 278,25	257 379,40	178 432 391,48	5 888 886,20	172 543 505,28	0,00
2041711	Biens mobiliers, matériel et études	381 934 119,19	0,00	6 821 427,35	78 462 185,34	52 364 878,18	12 549,00	441 120 424,72	78 474 734,34	362 645 690,38	0,00
2041712	Bâtiments et installations	3 734 770,95	0,00	10 084 242,84	0,00	0,00	0,00	13 819 013,79	0,00	13 819 013,79	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	477 647 536,83	0,00	8 075 739,00	0,00	4 523 536,86	0,00	490 246 812,69	0,00	490 246 812,69	0,00
	Sous Total compte 204171	863 316 426,97	0,00	24 981 409,19	78 462 185,34	56 888 415,04	12 549,00	945 186 251,20	78 474 734,34	866 711 516,86	0,00
2041721	Biens mobiliers, matériel et études	2 000 743,48	0,00	0,00	858 821,79	42 000,00	0,00	2 042 743,48	858 821,79	1 183 921,69	0,00
2041722	Bâtiments et installations	2 641 564,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 641 564,48	0,00	2 641 564,48	0,00
2041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	483 827 538,80	0,00	1 021 360,50	0,00	806 517,32	50 033,71	485 655 416,62	50 033,71	485 605 382,91	0,00
	Sous Total compte 204172	488 469 846,76	0,00	1 021 360,50	858 821,79	848 517,32	50 033,71	490 339 724,58	908 855,50	489 430 869,08	0,00
	Sous Total compte 20417	1 351 786 273,73	0,00	26 002 769,69	79 321 007,13	57 736 932,36	62 582,71	1 435 525 975,78	79 383 589,84	1 356 142 385,94	0,00
204181	Biens mobiliers, matériel et études	79 086 677,63	0,00	1 584 307,72	27 687 849,87	8 239 835,61	2 904 711,42	88 910 820,96	30 592 561,29	58 318 259,67	0,00
204182	Bâtiments et installations	192 237 498,05	0,00	0,00	4 588 476,46	5 070 887,54	0,00	197 308 385,59	4 588 476,46	192 719 909,13	0,00
204183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	5 558 064,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 558 064,72	0,00	5 558 064,72	0,00
	Sous Total compte 20418	276 882 240,40	0,00	1 584 307,72	32 276 326,33	13 310 723,15	2 904 711,42	291 777 271,27	35 181 037,75	256 596 233,52	0,00
	Sous Total compte 2041	2 778 520 945,53	0,00	37 532 773,57	162 194 054,62	148 933 058,05	3 385 574,79	2 964 986 777,15	165 579 629,41	2 799 407 147,74	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	170 579 761,40	0,00	2 569 568,00	70 612 064,85	18 210 313,51	2 235 811,05	191 359 642,91	72 847 875,90	118 511 767,01	0,00
20422	Bâtiments et installations	325 097 250,35	0,00	1 435 144,00	0,00	18 766 364,94	220 556,75	345 298 759,29	220 556,75	345 078 202,54	0,00
	Sous Total compte 2042	495 677 011,75	0,00	4 004 712,00	70 612 064,85	36 976 678,45	2 456 367,80	536 658 402,20	73 068 432,65	463 589 969,55	0,00
20431	Biens mobiliers, matériel et études	30 157 111,26	0,00	0,00	7 750 165,05	6 468 801,58	52 113,06	36 625 912,84	7 802 278,11	28 823 634,73	0,00
20432	Bâtiments et installations	162 892 735,52	0,00	0,00	11 052 842,39	11 616 867,01	0,00	174 509 602,53	11 052 842,39	163 456 760,14	0,00
	Sous Total compte 2043	193 049 846,78	0,00	0,00	18 803 007,44	18 085 668,59	52 113,06	211 135 515,37	18 855 120,50	192 280 394,87	0,00
204411	Biens mobiliers, matériel et études	81 710 389,59	0,00	0,00	12 171 014,76	9 938 070,63	0,00	91 648 460,22	12 171 014,76	79 477 445,46	0,00
204412	Bâtiments et installations	23 227 097,24	0,00	0,00	135 922,17	0,00	0,00	23 227 097,24	135 922,17	23 091 175,07	0,00
	Sous Total compte 20441	104 937 486,83	0,00	0,00	12 306 936,93	9 938 070,63	0,00	114 875 557,46	12 306 936,93	102 568 620,53	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2044	104 937 486,83	0,00	0,00	12 306 936,93	9 938 070,63	0,00	114 875 557,46	12 306 936,93	102 568 620,53	0,00
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	50 060 762,18	0,00	0,00	50 060 762,18	27 626 501,08	0,00	77 687 263,26	50 060 762,18	27 626 501,08	0,00
	Sous Total compte 204	3 622 246 053,07	0,00	41 537 485,57	313 976 826,02	241 559 976,80	5 894 055,65	3 905 343 515,44	319 870 881,67	3 585 472 633,77	0,00
2051	Concessions et droits similaires	45 150 781,89	0,00	0,00	18 394,48	5 328 767,46	1 111 642,99	50 479 549,35	1 130 037,47	49 349 511,88	0,00
	Sous Total compte 205	45 150 781,89	0,00	0,00	18 394,48	5 328 767,46	1 111 642,99	50 479 549,35	1 130 037,47	49 349 511,88	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	564 911,98	0,00	0,00	0,00	126 870,00	0,00	691 781,98	0,00	691 781,98	0,00
	Sous Total compte 208	564 911,98	0,00	0,00	0,00	126 870,00	0,00	691 781,98	0,00	691 781,98	0,00
	Sous Total compte 20	3 698 629 180,51	0,00	41 537 485,57	314 025 671,14	248 320 151,23	7 689 520,68	3 988 486 817,31	321 715 191,82	3 666 771 625,49	0,00
2111	Terrains nus	3 098 298,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 098 298,19	0,00	3 098 298,19	0,00
2115	Terrains bâtis	5 773 602,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 773 602,13	0,00	5 773 602,13	0,00
2117	Bois et forêts	971,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971,56	0,00	971,56	0,00
	Sous Total compte 211	8 872 871,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 872 871,88	0,00	8 872 871,88	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 480,63	0,00	0,00	0,00	6 864,00	0,00	26 344,63	0,00	26 344,63	0,00
	Sous Total compte 212	19 480,63	0,00	0,00	0,00	6 864,00	0,00	26 344,63	0,00	26 344,63	0,00
21311	Bâtiments administratifs	56 333 441,98	0,00	231 212,07	0,00	1 380 316,80	0,00	57 944 970,85	0,00	57 944 970,85	0,00
21312	Bâtiments scolaires	551 767 014,39	0,00	19 549 235,51	0,00	196 057,88	4 284 945,80	571 512 307,78	4 284 945,80	567 227 361,98	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	21 421 155,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 421 155,31	0,00	21 421 155,31	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17 414 854,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 414 854,44	0,00	17 414 854,44	0,00
	Sous Total compte 2131	646 936 466,12	0,00	19 780 447,58	0,00	1 576 374,68	4 284 945,80	668 293 288,38	4 284 945,80	664 008 342,58	0,00
21351	Bâtiments publics	7 582 155,47	0,00	0,00	0,00	245 490,57	0,00	7 827 646,04	0,00	7 827 646,04	0,00
	Sous Total compte 2135	7 582 155,47	0,00	0,00	0,00	245 490,57	0,00	7 827 646,04	0,00	7 827 646,04	0,00
	Sous Total compte 213	654 518 621,59	0,00	19 780 447,58	0,00	1 821 865,25	4 284 945,80	676 120 934,42	4 284 945,80	671 835 988,62	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtimen	97 755,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 755,09	0,00	97 755,09	0,00
	Sous Total compte 214	97 755,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 755,09	0,00	97 755,09	0,00
21538	Autres réseaux	153 759,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 759,81	0,00	153 759,81	0,00
	Sous Total compte 2153	153 759,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 759,81	0,00	153 759,81	0,00
21572	Matériel technique scolaire	6 700 274,51	0,00	0,00	0,00	3 175 141,69	3 175 141,69	9 875 416,20	3 175 141,69	6 700 274,51	0,00
21578	Autre matériel technique	9 229 080,19	0,00	0,00	0,00	891 862,58	600 192,16	10 120 942,77	600 192,16	9 520 750,61	0,00
	Sous Total compte 2157	15 929 354,70	0,00	0,00	0,00	4 067 004,27	3 775 333,85	19 996 358,97	3 775 333,85	16 221 025,12	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	26 674 231,26	0,00	0,00	0,00	4 268 566,64	0,00	30 942 797,90	0,00	30 942 797,90	0,00
	Sous Total compte 215	42 757 345,77	0,00	0,00	0,00	8 335 570,91	3 775 333,85	51 092 916,68	3 775 333,85	47 317 582,83	0,00
21621	Biens sous-jacents	342 930,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
	Sous Total compte 2162	342 930,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
	Sous Total compte 216	342 930,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
21715	Terrains bâtis	7 576 690,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 576 690,12	0,00	7 576 690,12	0,00
	Sous Total compte 2171	7 576 690,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 576 690,12	0,00	7 576 690,12	0,00
217312	Bâtiments scolaires	1 654 050 505,64	0,00	70 775 974,38	0,00	17 847,56	2 783 887,95	1 724 844 327,58	2 783 887,95	1 722 060 439,63	0,00
217313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00
	Sous Total compte 21731	1 654 410 505,64	0,00	70 775 974,38	0,00	17 847,56	2 783 887,95	1 725 204 327,58	2 783 887,95	1 722 420 439,63	0,00
	Sous Total compte 2173	1 654 410 505,64	0,00	70 775 974,38	0,00	17 847,56	2 783 887,95	1 725 204 327,58	2 783 887,95	1 722 420 439,63	0,00
	Sous Total compte 217	1 661 987 195,76	0,00	70 775 974,38	0,00	17 847,56	2 783 887,95	1 732 781 017,70	2 783 887,95	1 729 997 129,75	0,00
2181	Installations générales, agencements et	1 906 623,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 906 623,98	0,00	1 906 623,98	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	5 342 772,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 342 772,54	0,00	5 342 772,54	0,00
21828	Autres matériels de transport	22 460 975,25	0,00	0,00	0,00	306 574,92	0,00	22 767 550,17	0,00	22 767 550,17	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2182	27 803 747,79	0,00	0,00	0,00	306 574,92	0,00	28 110 322,71	0,00	28 110 322,71	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	11 256 417,00	0,00	0,00	0,00	4 214 909,06	4 214 909,06	15 471 326,06	4 214 909,06	11 256 417,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	12 817 213,40	0,00	0,00	0,00	547 188,74	8 307,96	13 364 402,14	8 307,96	13 356 094,18	0,00
	Sous Total compte 2183	24 073 630,40	0,00	0,00	0,00	4 762 097,80	4 223 217,02	28 835 728,20	4 223 217,02	24 612 511,18	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	6 992 798,45	0,00	0,00	0,00	839 112,70	839 112,70	7 831 911,15	839 112,70	6 992 798,45	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 208 201,53	0,00	0,00	0,00	122 246,48	0,00	6 330 448,01	0,00	6 330 448,01	0,00
	Sous Total compte 2184	13 200 999,98	0,00	0,00	0,00	961 359,18	839 112,70	14 162 359,16	839 112,70	13 323 246,46	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 105 205,95	0,00	0,00	0,00	37 101,91	0,00	1 142 307,86	0,00	1 142 307,86	0,00
2188	Autres	4 406 269,45	0,00	0,00	0,00	69 024,68	0,00	4 475 294,13	0,00	4 475 294,13	0,00
	Sous Total compte 218	72 496 477,55	0,00	0,00	0,00	6 136 158,49	5 062 329,72	78 632 636,04	5 062 329,72	73 570 306,32	0,00
	Sous Total compte 21	2 441 092 678,68	0,00	90 556 421,96	0,00	16 318 306,21	15 906 497,32	2 547 967 406,85	15 906 497,32	2 532 060 909,53	0,00
2313	Constructions	304 081 503,53	0,00	0,00	19 780 447,58	38 998 432,45	79 372,16	343 079 935,98	19 859 819,74	323 220 116,24	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	131 598,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 598,07	0,00	131 598,07	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mi	475 131 183,44	0,00	0,00	70 775 974,38	37 901 446,69	61 154,02	513 032 630,13	70 837 128,40	442 195 501,73	0,00
	Sous Total compte 231	779 344 285,04	0,00	0,00	90 556 421,96	76 899 879,14	140 526,18	856 244 164,18	90 696 948,14	765 547 216,04	0,00
2324	Subventions d'équipement versées	90 035 108,11	0,00	0,00	41 537 485,57	150 892 651,79	0,10	240 927 759,90	41 537 485,67	199 390 274,23	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 080,00	0,00	28 080,00	0,00	28 080,00	0,00
	Sous Total compte 232	90 035 108,11	0,00	0,00	41 537 485,57	150 920 731,79	0,10	240 955 839,90	41 537 485,67	199 418 354,23	0,00
237	Avances versées sur commandes d'immobili	81 627,03	0,00	0,00	0,00	0,00	5 802,60	81 627,03	5 802,60	75 824,43	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	38 316 665,96	0,00	0,00	0,00	27 418 336,19	29 554 883,82	65 735 002,15	29 554 883,82	36 180 118,33	0,00
	Sous Total compte 23	907 777 686,14	0,00	0,00	132 093 907,53	255 238 947,12	29 701 212,70	1 163 016 633,26	161 795 120,23	1 001 221 513,03	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
261	Titres de participation	113 893 198,86	0,00	0,00	0,00	16 570 556,99	929 061,77	130 463 755,85	929 061,77	129 534 694,08	0,00
266	Autres formes de participation	79 177 929,25	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	79 337 929,25	0,00	79 337 929,25	0,00
	Sous Total compte 26	193 071 128,11	0,00	0,00	0,00	16 730 556,99	929 061,77	209 801 685,10	929 061,77	208 872 623,33	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	2 127 188,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 127 188,52	0,00	2 127 188,52	0,00
2744	Prêts d'honneur	3 989 500,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	4 489 500,00	0,00	4 489 500,00	0,00
2745	Avances remboursables	3 818 391,89	0,00	0,00	0,00	1 657 180,00	2 103 302,44	5 475 571,89	2 103 302,44	3 372 269,45	0,00
2748	Autres prêts	2 805 621,55	0,00	0,00	0,00	11 296,65	2 705 174,71	2 816 918,20	2 705 174,71	111 743,49	0,00
	Sous Total compte 274	10 613 513,44	0,00	0,00	0,00	2 168 476,65	4 808 477,15	12 781 990,09	4 808 477,15	7 973 512,94	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	61 167,96	0,00	0,00	0,00	1 175,00	42 736,47	62 342,96	42 736,47	19 606,49	0,00
27638	Autres établissements publics	93 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00	0,00	93 900,00	0,00
	Sous Total compte 2763	93 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00	0,00	93 900,00	0,00
27688	Intérêts courus sur créances diverses	2 002,23	0,00	737,66	2 002,23	0,00	0,00	2 739,89	2 002,23	737,66	0,00
	Sous Total compte 2768	2 002,23	0,00	737,66	2 002,23	0,00	0,00	2 739,89	2 002,23	737,66	0,00
	Sous Total compte 276	95 902,23	0,00	737,66	2 002,23	0,00	0,00	96 639,89	2 002,23	94 637,66	0,00
	Sous Total compte 27	12 897 772,15	0,00	737,66	2 002,23	2 169 651,65	4 851 213,62	15 068 161,46	4 853 215,85	10 214 945,61	0,00
28031	Frais d'études	0,00	4 070 468,00	29 586,64	0,00	0,00	315 205,64	29 586,64	4 385 673,64	0,00	4 356 087,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	864,00	864,00	864,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 2803	0,00	4 070 468,00	30 450,64	0,00	0,00	316 069,64	30 450,64	4 386 537,64	0,00	4 356 087,00
2804112	Bâtiments et installations	0,00	27 937 324,00	14 686 800,14	0,00	0,00	2 233 286,14	14 686 800,14	30 170 610,14	0,00	15 483 810,00
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	20 214 822,00	0,00	0,00	0,00	2 469 748,00	0,00	22 684 570,00	0,00	22 684 570,00
2804114	Voirie	0,00	6 030 190,00	0,00	0,00	0,00	2 086 856,00	0,00	8 117 046,00	0,00	8 117 046,00
	Sous Total compte 280411	0,00	54 182 336,00	14 686 800,14	0,00	0,00	6 789 890,14	14 686 800,14	60 972 226,14	0,00	46 285 426,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	577 476,00	0,00	0,00	0,00	64 164,00	0,00	641 640,00	0,00	641 640,00
	Sous Total compte 280412	0,00	577 476,00	0,00	0,00	0,00	64 164,00	0,00	641 640,00	0,00	641 640,00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	419 590,00	135 362,43	0,00	0,00	184 723,43	135 362,43	604 313,43	0,00	468 951,00
2804132	Bâtiments et installations	0,00	42 727 651,64	4 818 642,64	0,00	0,00	5 197 111,52	4 818 642,64	47 924 763,16	0,00	43 106 120,52
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	7 106 619,00	0,00	0,00	0,00	995 306,00	0,00	8 101 925,00	0,00	8 101 925,00
	Sous Total compte 280413	0,00	50 253 860,64	4 954 005,07	0,00	0,00	6 377 140,95	4 954 005,07	56 631 001,59	0,00	51 676 996,52
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	18 287 993,00	11 803 163,46	0,00	0,00	6 969 329,46	11 803 163,46	25 257 322,46	0,00	13 454 159,00
28041482	Bâtiments et installations	0,00	183 975 092,00	13 521 245,69	0,00	0,00	25 347 248,69	13 521 245,69	209 322 340,69	0,00	195 801 095,00
28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	1 211 916,00	0,00	0,00	0,00	143 554,00	0,00	1 355 470,00	0,00	1 355 470,00
	Sous Total compte 2804148	0,00	203 475 001,00	25 324 409,15	0,00	0,00	32 460 132,15	25 324 409,15	235 935 133,15	0,00	210 610 724,00
	Sous Total compte 280414	0,00	203 475 001,00	25 324 409,15	0,00	0,00	32 460 132,15	25 324 409,15	235 935 133,15	0,00	210 610 724,00
280415331	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 511,00	0,00	65 511,00	0,00	65 511,00
280415332	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 283,00	0,00	7 283,00	0,00	7 283,00
	Sous Total compte 28041533	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 794,00	0,00	72 794,00	0,00	72 794,00
280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	291 997,00	70 434,62	0,00	0,00	225 163,62	70 434,62	517 160,62	0,00	446 726,00
280415342	Bâtiments et installations	0,00	1 012 382,00	310 969,00	0,00	0,00	455 656,00	310 969,00	1 468 038,00	0,00	1 157 069,00
	Sous Total compte 28041534	0,00	1 304 379,00	381 403,62	0,00	0,00	680 819,62	381 403,62	1 985 198,62	0,00	1 603 795,00
	Sous Total compte 2804153	0,00	1 304 379,00	381 403,62	0,00	0,00	753 613,62	381 403,62	2 057 992,62	0,00	1 676 589,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	5 423 324,00	3 980 611,06	0,00	0,00	3 009 433,80	3 980 611,06	8 432 757,80	0,00	4 452 146,74
28041582	Bâtiments et installations	0,00	22 897 602,00	1 269 492,12	0,00	0,00	4 183 122,12	1 269 492,12	27 080 724,12	0,00	25 811 232,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	3 623 650,00	0,00	0,00	0,00	605 068,00	0,00	4 228 718,00	0,00	4 228 718,00
	Sous Total compte 2804158	0,00	31 944 576,00	5 250 103,18	0,00	0,00	7 797 623,92	5 250 103,18	39 742 199,92	0,00	34 492 096,74
	Sous Total compte 280415	0,00	33 248 955,00	5 631 506,80	0,00	0,00	8 551 237,54	5 631 506,80	41 800 192,54	0,00	36 168 685,74
28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	188 788 931,00	78 462 185,34	0,00	0,00	72 044 404,34	78 462 185,34	260 833 335,34	0,00	182 371 150,00
28041712	Bâtiments et installations	0,00	2 396 416,00	0,00	0,00	0,00	774 926,00	0,00	3 171 342,00	0,00	3 171 342,00
28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	223 289 715,00	0,00	0,00	0,00	16 797 637,00	0,00	240 087 352,00	0,00	240 087 352,00
	Sous Total compte 2804171	0,00	414 475 062,00	78 462 185,34	0,00	0,00	89 616 967,34	78 462 185,34	504 092 029,34	0,00	425 629 844,00
28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 045 880,00	858 821,79	0,00	0,00	400 146,79	858 821,79	1 446 026,79	0,00	587 205,00
28041722	Bâtiments et installations	0,00	1 338 768,00	0,00	0,00	0,00	148 459,00	0,00	1 487 227,00	0,00	1 487 227,00
28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	186 283 472,00	0,00	0,00	0,00	14 880 457,00	0,00	201 163 929,00	0,00	201 163 929,00
	Sous Total compte 2804172	0,00	188 668 120,00	858 821,79	0,00	0,00	15 429 062,79	858 821,79	204 097 182,79	0,00	203 238 361,00
	Sous Total compte 280417	0,00	603 143 182,00	79 321 007,13	0,00	0,00	105 046 030,13	79 321 007,13	708 189 212,13	0,00	628 868 205,00
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	41 431 509,00	27 687 849,87	0,00	0,00	16 160 763,87	27 687 849,87	57 592 272,87	0,00	29 904 423,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	69 611 979,00	4 588 476,46	0,00	0,00	8 917 225,46	4 588 476,46	78 529 204,46	0,00	73 940 728,00
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	1 651 987,00	0,00	0,00	0,00	170 319,00	0,00	1 822 306,00	0,00	1 822 306,00
	Sous Total compte 280418	0,00	112 695 475,00	32 276 326,33	0,00	0,00	25 248 308,33	32 276 326,33	137 943 783,33	0,00	105 667 457,00
	Sous Total compte 28041	0,00	1 057 576 285,64	162 194 054,62	0,00	0,00	184 536 903,24	162 194 054,62	1 242 113 188,88	0,00	1 079 919 134,26
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	82 232 536,08	70 612 064,85	0,00	0,00	34 541 312,20	70 612 064,85	116 773 848,28	0,00	46 161 783,43
280422	Bâtiments et installations	0,00	80 371 759,00	0,00	0,00	0,00	13 361 097,00	0,00	93 732 856,00	0,00	93 732 856,00
	Sous Total compte 28042	0,00	162 604 295,08	70 612 064,85	0,00	0,00	47 902 409,20	70 612 064,85	210 506 704,28	0,00	139 894 639,43
280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	13 349 035,00	7 750 165,05	0,00	0,00	6 031 419,05	7 750 165,05	19 380 454,05	0,00	11 630 289,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280432	Bâtiments et installations	0,00	54 442 389,00	11 052 842,39	0,00	0,00	7 217 906,39	11 052 842,39	61 660 295,39	0,00	50 607 453,00
	Sous Total compte 28043	0,00	67 791 424,00	18 803 007,44	0,00	0,00	13 249 325,44	18 803 007,44	81 040 749,44	0,00	62 237 742,00
2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	29 450 557,00	12 171 014,76	0,00	0,00	16 347 523,76	12 171 014,76	45 798 080,76	0,00	33 627 066,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	5 838 201,00	135 922,17	0,00	0,00	979 082,17	135 922,17	6 817 283,17	0,00	6 681 361,00
	Sous Total compte 280441	0,00	35 288 758,00	12 306 936,93	0,00	0,00	17 326 605,93	12 306 936,93	52 615 363,93	0,00	40 308 427,00
	Sous Total compte 28044	0,00	35 288 758,00	12 306 936,93	0,00	0,00	17 326 605,93	12 306 936,93	52 615 363,93	0,00	40 308 427,00
28045	Subventions d'équipement versées aux tie	0,00	0,00	50 060 762,18	0,00	0,00	50 060 762,18	50 060 762,18	50 060 762,18	0,00	0,00
	Sous Total compte 2804	0,00	1 323 260 762,72	313 976 826,02	0,00	0,00	313 076 005,99	313 976 826,02	1 636 336 768,71	0,00	1 322 359 942,69
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	34 572 812,11	18 394,48	0,00	0,00	4 675 758,90	18 394,48	39 248 571,01	0,00	39 230 176,53
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	563 606,98	0,00	0,00	0,00	3 155,00	0,00	566 761,98	0,00	566 761,98
	Sous Total compte 2808	0,00	563 606,98	0,00	0,00	0,00	3 155,00	0,00	566 761,98	0,00	566 761,98
	Sous Total compte 280	0,00	1 362 467 649,81	314 025 671,14	0,00	0,00	318 070 989,53	314 025 671,14	1 680 538 639,34	0,00	1 366 512 968,20
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00	51,00
	Sous Total compte 2812	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,00	0,00	51,00	0,00	51,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	14 262 258,34	0,00	0,00	0,00	1 275 995,00	0,00	15 538 253,34	0,00	15 538 253,34
281312	Bâtiments scolaires	0,00	71 457 160,76	0,00	0,00	0,00	12 278 586,00	0,00	83 735 746,76	0,00	83 735 746,76
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	6 475 495,46	0,00	0,00	0,00	675 827,00	0,00	7 151 322,46	0,00	7 151 322,46
281318	Autres bâtiments publics	0,00	5 663 264,84	0,00	0,00	0,00	626 548,00	0,00	6 289 812,84	0,00	6 289 812,84
	Sous Total compte 28131	0,00	97 858 179,40	0,00	0,00	0,00	14 856 956,00	0,00	112 715 135,40	0,00	112 715 135,40
281351	Bâtiments publics	0,00	4 535 808,23	0,00	0,00	0,00	344 352,99	0,00	4 880 161,22	0,00	4 880 161,22
	Sous Total compte 28135	0,00	4 535 808,23	0,00	0,00	0,00	344 352,99	0,00	4 880 161,22	0,00	4 880 161,22
	Sous Total compte 2813	0,00	102 393 987,63	0,00	0,00	0,00	15 201 308,99	0,00	117 595 296,62	0,00	117 595 296,62

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtimen	0,00	79 629,29	0,00	0,00	0,00	2 013,00	0,00	81 642,29	0,00	81 642,29
	Sous Total compte 2814	0,00	79 629,29	0,00	0,00	0,00	2 013,00	0,00	81 642,29	0,00	81 642,29
281538	Autres réseaux	0,00	134 505,68	0,00	0,00	0,00	4 962,00	0,00	139 467,68	0,00	139 467,68
	Sous Total compte 28153	0,00	134 505,68	0,00	0,00	0,00	4 962,00	0,00	139 467,68	0,00	139 467,68
281572	Matériel technique scolaire	0,00	6 700 274,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 274,51	0,00	6 700 274,51
281578	Autre matériel technique	0,00	3 915 110,33	0,00	0,00	0,00	926 290,17	0,00	4 841 400,50	0,00	4 841 400,50
	Sous Total compte 28157	0,00	10 615 384,84	0,00	0,00	0,00	926 290,17	0,00	11 541 675,01	0,00	11 541 675,01
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	11 435 549,84	0,00	0,00	0,00	2 718 960,00	0,00	14 154 509,84	0,00	14 154 509,84
	Sous Total compte 2815	0,00	22 185 440,36	0,00	0,00	0,00	3 650 212,17	0,00	25 835 652,53	0,00	25 835 652,53
2817312	Bâtiments scolaires	0,00	318 622 267,68	0,00	0,00	0,00	45 513 295,72	0,00	364 135 563,40	0,00	364 135 563,40
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
	Sous Total compte 281731	0,00	318 634 267,68	0,00	0,00	0,00	45 525 295,72	0,00	364 159 563,40	0,00	364 159 563,40
	Sous Total compte 28173	0,00	318 634 267,68	0,00	0,00	0,00	45 525 295,72	0,00	364 159 563,40	0,00	364 159 563,40
	Sous Total compte 2817	0,00	318 634 267,68	0,00	0,00	0,00	45 525 295,72	0,00	364 159 563,40	0,00	364 159 563,40
28181	Installations générales, agencements et	0,00	1 246 032,83	0,00	0,00	0,00	113 088,16	0,00	1 359 120,99	0,00	1 359 120,99
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	4 177 880,37	0,00	0,00	0,00	89 183,00	0,00	4 267 063,37	0,00	4 267 063,37
281828	Autres matériels de transport	0,00	21 656 002,00	0,00	0,00	0,00	275 182,30	0,00	21 931 184,30	0,00	21 931 184,30
	Sous Total compte 28182	0,00	25 833 882,37	0,00	0,00	0,00	364 365,30	0,00	26 198 247,67	0,00	26 198 247,67
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	11 256 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 256 417,00	0,00	11 256 417,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	11 565 246,40	0,00	0,00	0,00	629 516,88	0,00	12 194 763,28	0,00	12 194 763,28
	Sous Total compte 28183	0,00	22 821 663,40	0,00	0,00	0,00	629 516,88	0,00	23 451 180,28	0,00	23 451 180,28

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	6 671 692,82	0,00	0,00	0,00	270 037,53	0,00	6 941 730,35	0,00	6 941 730,35
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	5 941 838,87	0,00	0,00	0,00	94 890,75	0,00	6 036 729,62	0,00	6 036 729,62
	Sous Total compte 28184	0,00	12 613 531,69	0,00	0,00	0,00	364 928,28	0,00	12 978 459,97	0,00	12 978 459,97
28185	Matériel de téléphonie	0,00	1 065 226,80	0,00	0,00	0,00	23 482,40	0,00	1 088 709,20	0,00	1 088 709,20
28188	Autres	0,00	3 057 555,97	0,00	0,00	0,00	269 327,55	0,00	3 326 883,52	0,00	3 326 883,52
	Sous Total compte 2818	0,00	66 637 893,06	0,00	0,00	0,00	1 764 708,57	0,00	68 402 601,63	0,00	68 402 601,63
	Sous Total compte 281	0,00	509 931 218,02	0,00	0,00	0,00	66 143 589,45	0,00	576 074 807,47	0,00	576 074 807,47
	Sous Total compte 28	0,00	1 872 398 867,83	314 025 671,14	0,00	0,00	384 214 578,98	314 025 671,14	2 256 613 446,81	0,00	1 942 587 775,67
	Total classe 2	7 253 468 445,59	1 872 398 867,83	446 120 316,33	446 121 580,90	538 777 613,20	443 292 085,07	8 238 366 375,12	2 761 812 533,80	7 419 141 616,99	1 942 587 775,67
4011	Fournisseurs	0,00	3 521 361,11	363 646 721,41	360 135 360,30	0,00	0,00	363 646 721,41	363 656 721,41	0,00	10 000,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	1 660 854,96	1 660 854,96	0,00	0,00	1 660 854,96	1 660 854,96	0,00	0,00
40174	Fournisseurs Intérêts moratoires	0,00	0,00	64 890,64	64 890,64	0,00	0,00	64 890,64	64 890,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	0,00	1 725 745,60	1 725 745,60	0,00	0,00	1 725 745,60	1 725 745,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	3 521 361,11	365 372 467,01	361 861 105,90	0,00	0,00	365 372 467,01	365 382 467,01	0,00	10 000,00
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale	0,00	0,00	53 693 750,02	53 693 750,02	0,00	0,00	53 693 750,02	53 693 750,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 402	0,00	0,00	53 693 750,02	53 693 750,02	0,00	0,00	53 693 750,02	53 693 750,02	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	115 264 355,75	115 264 355,75	0,00	0,00	115 264 355,75	115 264 355,75	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	1 061 871,89	569 024,76	272 661,17	0,00	0,00	569 024,76	1 334 533,06	0,00	765 508,30
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	0,00	1 297 485,76	1 297 485,76	0,00	0,00	1 297 485,76	1 297 485,76	0,00	0,00
40473	Fournisseurs d'immobilisations - Pénalité	0,00	272 114,37	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	291 614,37	0,00	291 614,37
40474	Fournisseurs d'immobilisations Intérêt	0,00	0,00	561,89	561,89	0,00	0,00	561,89	561,89	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4047	0,00	1 333 986,26	1 867 072,41	1 590 208,82	0,00	0,00	1 867 072,41	2 924 195,08	0,00	1 057 122,67
	Sous Total compte 404	0,00	1 333 986,26	117 131 428,16	116 854 564,57	0,00	0,00	117 131 428,16	118 188 550,83	0,00	1 057 122,67
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	2 589 932,25	2 589 932,25	2 377 862,07	0,00	0,00	2 589 932,25	4 967 794,32	0,00	2 377 862,07
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	7 409 876,70	0,00	11 647 140,70	11 543 001,91	0,00	0,00	19 057 017,40	11 543 001,91	7 514 015,49	0,00
4093	Mandat - Avance de fonds ou remboursemen	9 934 154,34	0,00	2 710 110,51	6 178 033,88	0,00	0,00	12 644 264,85	6 178 033,88	6 466 230,97	0,00
	Sous Total compte 409	17 344 031,04	0,00	14 357 251,21	17 721 035,79	0,00	0,00	31 701 282,25	17 721 035,79	13 980 246,46	0,00
	Sous Total compte 40	17 344 031,04	7 445 279,62	553 144 828,65	552 508 318,35	0,00	0,00	570 488 859,69	559 953 597,97	10 535 261,72	0,00
411	Redevables	161 573,35	0,00	128 697 305,37	106 967 138,24	0,00	0,00	128 858 878,72	106 967 138,24	21 891 740,48	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	153 561,51	0,00	673 670,79	712 207,22	0,00	0,00	827 232,30	712 207,22	115 025,08	0,00
4161	Créances douteuses	44 866,05	0,00	115 365,87	123 375,65	0,00	0,00	160 231,92	123 375,65	36 856,27	0,00
	Sous Total compte 416	44 866,05	0,00	115 365,87	123 375,65	0,00	0,00	160 231,92	123 375,65	36 856,27	0,00
	Sous Total compte 41	360 000,91	0,00	129 486 342,03	107 802 721,11	0,00	0,00	129 846 342,94	107 802 721,11	22 043 621,83	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	118 922 864,51	118 922 864,51	0,00	0,00	118 922 864,51	118 922 864,51	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	206 226,80	206 226,80	0,00	0,00	206 226,80	206 226,80	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	119 129 091,31	119 129 091,31	0,00	0,00	119 129 091,31	119 129 091,31	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	44 781 906,76	44 781 906,76	0,00	0,00	44 781 906,76	44 781 906,76	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	54 718 288,20	54 718 288,20	0,00	0,00	54 718 288,20	54 718 288,20	0,00	0,00
4386	Autres charges à payer	0,00	75 515,58	75 515,58	238 545,00	0,00	0,00	75 515,58	314 060,58	0,00	238 545,00
	Sous Total compte 438	0,00	75 515,58	75 515,58	238 545,00	0,00	0,00	75 515,58	314 060,58	0,00	238 545,00
	Sous Total compte 43	0,00	75 515,58	99 575 710,54	99 738 739,96	0,00	0,00	99 575 710,54	99 814 255,54	0,00	238 545,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	20 421 521,03	0,00	71 967 340,51	78 004 104,66	0,00	0,00	92 388 861,54	78 004 104,66	14 384 756,88	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	5 595,03	0,00	1 037,66	2 583,18	0,00	0,00	6 632,69	2 583,18	4 049,51	0,00
441911	Fonds social européen	0,00	1 530 746,01	77 232,21	0,00	0,00	0,00	77 232,21	1 530 746,01	0,00	1 453 513,80
441912	FEDER	0,00	21 734 261,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 734 261,68	0,00	21 734 261,68
	Sous Total compte 44191	0,00	23 265 007,69	77 232,21	0,00	0,00	0,00	77 232,21	23 265 007,69	0,00	23 187 775,48
441921	Fonds social européen	0,00	0,00	24 888 392,04	24 888 392,04	0,00	0,00	24 888 392,04	24 888 392,04	0,00	0,00
441922	FEDER	0,00	0,00	45 727 364,69	45 727 364,69	0,00	0,00	45 727 364,69	45 727 364,69	0,00	0,00
441928	Autres	0,00	4 153 927,98	4 193 077,54	2 093 003,88	0,00	0,00	4 193 077,54	6 246 931,86	0,00	2 053 854,32
	Sous Total compte 44192	0,00	4 153 927,98	74 808 834,27	72 708 760,61	0,00	0,00	74 808 834,27	76 862 688,59	0,00	2 053 854,32
	Sous Total compte 4419	0,00	27 418 935,67	74 886 066,48	72 708 760,61	0,00	0,00	74 886 066,48	100 127 696,28	0,00	25 241 629,80
	Sous Total compte 441	20 427 116,06	27 418 935,67	146 854 444,65	150 715 448,45	0,00	0,00	167 281 560,71	178 134 384,12	0,00	10 852 823,41
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	4 468 223,69	4 468 223,69	0,00	0,00	4 468 223,69	4 468 223,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	4 468 223,69	4 468 223,69	0,00	0,00	4 468 223,69	4 468 223,69	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	27 272 798,52	27 272 798,52	0,00	0,00	27 272 798,52	27 272 798,52	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	64 852 652,01	0,00	100 545 598,26	99 283 991,01	0,00	0,00	165 398 250,27	99 283 991,01	66 114 259,26	0,00
44316	Recettes - Contentieux	275,63	0,00	0,00	275,63	0,00	0,00	275,63	275,63	0,00	0,00
	Sous Total compte 4431	64 852 927,64	0,00	127 818 396,78	126 557 065,16	0,00	0,00	192 671 324,42	126 557 065,16	66 114 259,26	0,00
44321	Dépenses	0,00	0,00	6 107 948,97	6 107 948,97	0,00	0,00	6 107 948,97	6 107 948,97	0,00	0,00
44322	Recettes - Amiable	4 330,00	0,00	8 269 238,78	8 268 002,99	0,00	0,00	8 273 568,78	8 268 002,99	5 565,79	0,00
44326	Recettes - Contentieux	480,00	0,00	13 894,29	9 754,29	0,00	0,00	14 374,29	9 754,29	4 620,00	0,00
	Sous Total compte 4432	4 810,00	0,00	14 391 082,04	14 385 706,25	0,00	0,00	14 395 892,04	14 385 706,25	10 185,79	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	24 480 455,46	24 480 455,46	0,00	0,00	24 480 455,46	24 480 455,46	0,00	0,00
44332	Recettes - Amiable	1 493 130,90	0,00	20 911 031,74	22 404 162,64	0,00	0,00	22 404 162,64	22 404 162,64	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4433	1 493 130,90	0,00	45 391 487,20	46 884 618,10	0,00	0,00	46 884 618,10	46 884 618,10	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	50 770 436,69	50 770 436,69	0,00	0,00	50 770 436,69	50 770 436,69	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	121 861,73	0,00	1 266 387,56	1 313 553,27	0,00	0,00	1 388 249,29	1 313 553,27	74 696,02	0,00
44346	Recettes - Contentieux	12 600,63	0,00	29 249,30	9 810,49	0,00	0,00	41 849,93	9 810,49	32 039,44	0,00
	Sous Total compte 4434	134 462,36	0,00	52 066 073,55	52 093 800,45	0,00	0,00	52 200 535,91	52 093 800,45	106 735,46	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	37 986 611,83	37 986 611,83	0,00	0,00	37 986 611,83	37 986 611,83	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	0,00	0,00	1 701 488,60	1 701 488,60	0,00	0,00	1 701 488,60	1 701 488,60	0,00	0,00
44356	Recettes - Contentieux	629,64	0,00	9 310,00	9 939,64	0,00	0,00	9 939,64	9 939,64	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	629,64	0,00	39 697 410,43	39 698 040,07	0,00	0,00	39 698 040,07	39 698 040,07	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	0,00	460,00	460,00	0,00	0,00	460,00	460,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	460,00	460,00	0,00	0,00	460,00	460,00	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	328 008 779,55	328 008 779,55	0,00	0,00	328 008 779,55	328 008 779,55	0,00	0,00
44382	Recettes - Amiable	2 035 146,87	0,00	3 219 117,35	5 206 796,65	0,00	0,00	5 254 264,22	5 206 796,65	47 467,57	0,00
44386	Recettes - Contentieux	79 931,40	0,00	58 445,68	93 098,66	0,00	0,00	138 377,08	93 098,66	45 278,42	0,00
	Sous Total compte 4438	2 115 078,27	0,00	331 286 342,58	333 308 674,86	0,00	0,00	333 401 420,85	333 308 674,86	92 745,99	0,00
	Sous Total compte 443	68 601 038,81	0,00	610 651 252,58	612 928 364,89	0,00	0,00	679 252 291,39	612 928 364,89	66 323 926,50	0,00
4452	TVA due intracommunautaire	0,00	0,00	37 412,00	37 412,00	0,00	0,00	37 412,00	37 412,00	0,00	0,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	8 248,00	418 626,00	418 315,00	0,00	0,00	418 626,00	426 563,00	0,00	7 937,00
	Sous Total compte 4455	0,00	8 248,00	418 626,00	418 315,00	0,00	0,00	418 626,00	426 563,00	0,00	7 937,00
44562	T.V.A. sur immobilisations	0,31	0,00	1 622 036,44	1 622 036,44	0,00	0,00	1 622 036,75	1 622 036,44	0,31	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	47 847 399,78	47 847 399,78	0,00	0,00	47 847 399,78	47 847 399,78	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	287,00	0,00	40 064 697,00	40 064 984,00	0,00	0,00	40 064 984,00	40 064 984,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	287,31	0,00	89 534 133,22	89 534 420,22	0,00	0,00	89 534 420,53	89 534 420,22	0,31	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44571	T.V.A. collectée	0,00	2,37	9 824 904,41	11 769 896,61	0,00	0,00	9 824 904,41	11 769 898,98	0,00	1 944 994,57
	Sous Total compte 4457	0,00	2,37	9 824 904,41	11 769 896,61	0,00	0,00	9 824 904,41	11 769 898,98	0,00	1 944 994,57
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	47 056,00	0,00	40 061 371,00	36 524 597,00	0,00	0,00	40 108 427,00	36 524 597,00	3 583 830,00	0,00
	Sous Total compte 4458	47 056,00	0,00	40 061 371,00	36 524 597,00	0,00	0,00	40 108 427,00	36 524 597,00	3 583 830,00	0,00
	Sous Total compte 445	47 343,31	8 250,37	139 876 446,63	138 284 640,83	0,00	0,00	139 923 789,94	138 292 891,20	1 630 898,74	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	1 398 371,06	1 398 371,06	0,00	0,00	1 398 371,06	1 398 371,06	0,00	0,00
4486	Autres charges à payer	0,00	145 129,40	145 129,40	92 252,38	0,00	0,00	145 129,40	237 381,78	0,00	92 252,38
	Sous Total compte 448	0,00	145 129,40	145 129,40	92 252,38	0,00	0,00	145 129,40	237 381,78	0,00	92 252,38
	Sous Total compte 44	89 075 498,18	27 572 315,44	903 393 868,01	907 887 301,30	0,00	0,00	992 469 366,19	935 459 616,74	57 009 749,45	0,00
4532	Fonds communs des services d'hébergement	0,00	4 717,87	0,00	63,37	0,00	0,00	0,00	4 781,24	0,00	4 781,24
	Sous Total compte 453	0,00	4 717,87	0,00	63,37	0,00	0,00	0,00	4 781,24	0,00	4 781,24
4581606	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 565 962,85	0,00	0,00	0,00	20 558,43	0,00	1 586 521,28	0,00	1 586 521,28	0,00
	Sous Total compte 4581	1 565 962,85	0,00	0,00	0,00	20 558,43	0,00	1 586 521,28	0,00	1 586 521,28	0,00
4582606	Recettes (à subdiviser par mandat)	0,00	2 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 500,00	0,00	2 392 500,00
	Sous Total compte 4582	0,00	2 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 500,00	0,00	2 392 500,00
	Sous Total compte 458	1 565 962,85	2 392 500,00	0,00	0,00	20 558,43	0,00	1 586 521,28	2 392 500,00	0,00	805 978,72
	Sous Total compte 45	1 565 962,85	2 397 217,87	0,00	63,37	20 558,43	0,00	1 586 521,28	2 397 281,24	0,00	810 759,96
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	683,00	0,00	1 374 100,60	1 310 583,60	0,00	0,00	1 374 783,60	1 310 583,60	64 200,00	0,00
4626	Créances sur cessions d'immobilisations	130,00	0,00	5 638,00	5 768,00	0,00	0,00	5 768,00	5 768,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	813,00	0,00	1 379 738,60	1 316 351,60	0,00	0,00	1 380 551,60	1 316 351,60	64 200,00	0,00
4632	Intérêts à payer	0,00	0,00	29 721 204,68	29 721 204,68	0,00	0,00	29 721 204,68	29 721 204,68	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4633	Titres amortis (ou capital) à rembourser	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 463	0,00	0,00	39 721 204,68	39 721 204,68	0,00	0,00	39 721 204,68	39 721 204,68	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	883,74	17 975,23	17 091,49	0,00	0,00	17 975,23	17 975,23	0,00	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	482 337,30	761 622 238,89	761 333 239,63	0,00	0,00	761 622 238,89	761 815 576,93	0,00	193 338,04
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op	0,00	0,00	2 371 838,55	2 371 838,55	0,00	0,00	2 371 838,55	2 371 838,55	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	482 337,30	763 994 077,44	763 705 078,18	0,00	0,00	763 994 077,44	764 187 415,48	0,00	193 338,04
46721	Débiteurs divers - Amiable	2 738 907,73	0,00	355 176 068,63	354 236 001,93	0,00	0,00	357 914 976,36	354 236 001,93	3 678 974,43	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	1 344 179,91	0,00	944 486,98	964 921,32	0,00	0,00	2 288 666,89	964 921,32	1 323 745,57	0,00
	Sous Total compte 4672	4 083 087,64	0,00	356 120 555,61	355 200 923,25	0,00	0,00	360 203 643,25	355 200 923,25	5 002 720,00	0,00
46751	Opérations avec des gérants d'immeubles	0,00	0,00	52 137,86	39 588,86	0,00	0,00	52 137,86	39 588,86	12 549,00	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	2 044,38	0,00	81 336,43	68 346,38	0,00	0,00	83 380,81	68 346,38	15 034,43	0,00
	Sous Total compte 4675	2 044,38	0,00	133 474,29	107 935,24	0,00	0,00	135 518,67	107 935,24	27 583,43	0,00
	Sous Total compte 467	4 085 132,02	482 337,30	1 120 248 107,34	1 119 013 936,67	0,00	0,00	1 124 333 239,36	1 119 496 273,97	4 836 965,39	0,00
4686	Charges à payer	0,00	145 454,16	145 454,16	168 720,00	0,00	0,00	145 454,16	314 174,16	0,00	168 720,00
4687	Produits à recevoir	393 560,00	0,00	0,00	393 560,00	0,00	0,00	393 560,00	393 560,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 468	393 560,00	145 454,16	145 454,16	562 280,00	0,00	0,00	539 014,16	707 734,16	0,00	168 720,00
	Sous Total compte 46	4 479 505,02	628 675,20	1 161 512 480,01	1 160 630 864,44	0,00	0,00	1 165 991 985,03	1 161 259 539,64	4 732 445,39	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	5 000,00	1 255 129,11	1 262 976,63	0,00	0,00	1 255 129,11	1 267 976,63	0,00	12 847,52
4712	Virements réimputés	0,00	2 996,40	794 953,29	795 696,89	0,00	0,00	794 953,29	798 693,29	0,00	3 740,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	538 772 122,47	538 772 122,47	0,00	0,00	538 772 122,47	538 772 122,47	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	68 400 152,00	68 400 152,00	0,00	0,00	68 400 152,00	68 400 152,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	386 066 000,00	386 066 000,00	0,00	0,00	386 066 000,00	386 066 000,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	5 019,73	1 548 696,09	1 543 676,36	0,00	0,00	1 548 696,09	1 548 696,09	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	499 283,12	777 261 901,70	776 827 606,88	0,00	0,00	777 261 901,70	777 326 890,00	0,00	64 988,30
	Sous Total compte 4713	0,00	504 302,85	1 772 048 872,26	1 771 609 557,71	0,00	0,00	1 772 048 872,26	1 772 113 860,56	0,00	64 988,30
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique	0,00	0,00	9 855,81	9 855,81	0,00	0,00	9 855,81	9 855,81	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	1 119 799,96	1 120 149,96	0,00	0,00	1 119 799,96	1 120 149,96	0,00	350,00
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	1 129 655,77	1 130 005,77	0,00	0,00	1 129 655,77	1 130 005,77	0,00	350,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	63,79	13 892,50	13 828,71	0,00	0,00	13 892,50	13 892,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	63,79	1 143 548,27	1 143 834,48	0,00	0,00	1 143 548,27	1 143 898,27	0,00	350,00
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	0,00	8 929,70	8 939,45	0,00	0,00	8 929,70	8 939,45	0,00	9,75
	Sous Total compte 4717	0,00	0,00	8 929,70	8 939,45	0,00	0,00	8 929,70	8 939,45	0,00	9,75
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	2 470 285,44	2 470 285,44	0,00	0,00	2 470 285,44	2 470 285,44	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	512 363,04	1 777 721 718,07	1 777 291 290,60	0,00	0,00	1 777 721 718,07	1 777 803 653,64	0,00	81 935,57
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	6 731 790,45	6 731 790,45	0,00	0,00	6 731 790,45	6 731 790,45	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	1 539,31	0,00	2 505 211,35	2 503 659,33	0,00	0,00	2 506 750,66	2 503 659,33	3 091,33	0,00
	Sous Total compte 4721	1 539,31	0,00	9 237 001,80	9 235 449,78	0,00	0,00	9 238 541,11	9 235 449,78	3 091,33	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	230,79	0,00	2 112,96	2 343,75	0,00	0,00	2 343,75	2 343,75	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	1 207 206,51	1 207 206,51	0,00	0,00	1 207 206,51	1 207 206,51	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	1 770,10	0,00	10 446 321,27	10 445 000,04	0,00	0,00	10 448 091,37	10 445 000,04	3 091,33	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,09	0,00	1,44	5,09	0,00	0,00	2,53	5,09	0,00	2,56
	Sous Total compte 478	1,09	0,00	1,44	5,09	0,00	0,00	2,53	5,09	0,00	2,56

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4961	Sous Total compte 47	1 771,19	512 363,04	1 788 168 040,78	1 787 736 295,73	0,00	0,00	1 788 169 811,97	1 788 248 658,77	0,00	78 846,80
	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	1 494 967,61	105 000,53	619 928,73	0,00	0,00	105 000,53	2 114 896,34	0,00	2 009 895,81
	Sous Total compte 496	0,00	1 494 967,61	105 000,53	619 928,73	0,00	0,00	105 000,53	2 114 896,34	0,00	2 009 895,81
	Sous Total compte 49	0,00	1 494 967,61	105 000,53	619 928,73	0,00	0,00	105 000,53	2 114 896,34	0,00	2 009 895,81
	Total classe 4	112 826 769,19	40 126 334,36	4 754 515 361,86	4 736 053 324,30	20 558,43	0,00	4 867 362 689,48	4 776 179 658,66	127 004 547,53	35 821 516,71
5113	Titres spéciaux de paiement	0,00	0,00	171,01	171,01	0,00	0,00	171,01	171,01	0,00	0,00
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	87 258,93	87 258,93	0,00	0,00	87 258,93	87 258,93	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	5 439,91	5 439,91	0,00	0,00	5 439,91	5 439,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	5 439,91	5 439,91	0,00	0,00	5 439,91	5 439,91	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	2 595,66	0,00	339 276,00	338 224,16	0,00	0,00	341 871,66	338 224,16	3 647,50	0,00
	Sous Total compte 511	2 595,66	0,00	432 145,85	431 094,01	0,00	0,00	434 741,51	431 094,01	3 647,50	0,00
515	Compte au Trésor	13 171 192,87	0,00	3 004 695 965,82	3 000 951 270,51	0,00	0,00	3 017 867 158,69	3 000 951 270,51	16 915 888,18	0,00
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées	0,00	30 000 000,00	424 000 000,00	439 000 000,00	0,00	0,00	424 000 000,00	469 000 000,00	0,00	45 000 000,00
51932	Lignes de crédit de trésorerie liées à u	0,00	0,00	24 333 333,41	24 333 333,41	0,00	0,00	24 333 333,41	24 333 333,41	0,00	0,00
	Sous Total compte 5193	0,00	30 000 000,00	448 333 333,41	463 333 333,41	0,00	0,00	448 333 333,41	493 333 333,41	0,00	45 000 000,00
5194	Billets de trésorerie	0,00	40 000 000,00	835 000 000,00	835 000 000,00	0,00	0,00	835 000 000,00	875 000 000,00	0,00	40 000 000,00
	Sous Total compte 519	0,00	70 000 000,00	1 283 333 333,41	1 298 333 333,41	0,00	0,00	1 283 333 333,41	1 368 333 333,41	0,00	85 000 000,00
	Sous Total compte 51	13 173 788,53	70 000 000,00	4 288 461 445,08	4 299 715 697,93	0,00	0,00	4 301 635 233,61	4 369 715 697,93	0,00	68 080 464,32
5411	Régisseurs d'avances (avances)	25 400,00	0,00	54 192,29	54 192,29	0,00	0,00	79 592,29	54 192,29	25 400,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	1 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 195,00	0,00	1 195,00	0,00
	Sous Total compte 541	26 595,00	0,00	54 192,29	54 192,29	0,00	0,00	80 787,29	54 192,29	26 595,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 54	26 595,00	0,00	54 192,29	54 192,29	0,00	0,00	80 787,29	54 192,29	26 595,00	0,00
553	Avances à des régies dotées de la seule	0,00	0,00	175 000,00	25 000,00	0,00	0,00	175 000,00	25 000,00	150 000,00	0,00
	Sous Total compte 55	0,00	0,00	175 000,00	25 000,00	0,00	0,00	175 000,00	25 000,00	150 000,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	731 343 136,75	731 343 136,75	0,00	0,00	731 343 136,75	731 343 136,75	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	85 311,04	85 311,04	0,00	0,00	85 311,04	85 311,04	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	139 397,17	139 397,17	0,00	0,00	139 397,17	139 397,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	139 397,17	139 397,17	0,00	0,00	139 397,17	139 397,17	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	19 680 652,30	19 680 652,30	0,00	0,00	19 680 652,30	19 680 652,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	751 248 497,26	751 248 497,26	0,00	0,00	751 248 497,26	751 248 497,26	0,00	0,00
	Total classe 5	13 200 383,53	70 000 000,00	5 039 939 134,63	5 051 043 387,48	0,00	0,00	5 053 139 518,16	5 121 043 387,48	17 096 130,68	85 000 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	17 970,66	0,00	17 970,66	0,00	17 970,66	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	519 472,64	35 092,14	519 472,64	35 092,14	484 380,50	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	234 721,14	0,00	234 721,14	0,00	234 721,14	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	772 164,44	35 092,14	772 164,44	35 092,14	737 072,30	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	227 105,10	0,00	227 105,10	0,00	227 105,10	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	30 581,62	0,00	30 581,62	0,00	30 581,62	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	446,84	0,00	446,84	0,00	446,84	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	258 133,56	0,00	258 133,56	0,00	258 133,56	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	4 810,09	0,00	4 810,09	0,00	4 810,09	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	156 169,17	2 678,82	156 169,17	2 678,82	153 490,35	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	38 610,33	1 910,67	38 610,33	1 910,67	36 699,66	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	199 589,59	4 589,49	199 589,59	4 589,49	195 000,10	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	93 977,46	0,00	93 977,46	0,00	93 977,46	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)	0,00	0,00	0,00	0,00	81 599,82	0,00	81 599,82	0,00	81 599,82	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	5,90	0,00	5,90	0,00	5,90	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	5,90	0,00	5,90	0,00	5,90	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	151 676,49	2 005,20	151 676,49	2 005,20	149 671,29	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	1 557 147,26	41 686,83	1 557 147,26	41 686,83	1 515 460,43	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	1 557 147,26	41 686,83	1 557 147,26	41 686,83	1 515 460,43	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	249 487 807,02	66 693 877,69	249 487 807,02	66 693 877,69	182 793 929,33	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	613 928,60	0,00	613 928,60	0,00	613 928,60	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	2 361,05	0,00	2 361,05	0,00	2 361,05	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	71 213,92	0,00	71 213,92	0,00	71 213,92	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	73 574,97	0,00	73 574,97	0,00	73 574,97	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	687 503,57	0,00	687 503,57	0,00	687 503,57	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	602 032,17	0,00	602 032,17	0,00	602 032,17	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00	300 530,11	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	140 747,36	0,00	140 747,36	0,00	140 747,36	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 820,54	0,00	10 820,54	0,00	10 820,54	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	151 567,90	0,00	151 567,90	0,00	151 567,90	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140 180,40	0,00	3 140 180,40	0,00	3 140 180,40	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592 278,41	0,00	3 592 278,41	0,00	3 592 278,41	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 814 203,73	0,00	1 814 203,73	0,00	1 814 203,73	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi	0,00	0,00	0,00	0,00	3 515,25	0,00	3 515,25	0,00	3 515,25	0,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 763,20	0,00	2 763,20	0,00	2 763,20	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820 482,18	0,00	1 820 482,18	0,00	1 820 482,18	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403 593,52	0,00	1 403 593,52	0,00	1 403 593,52	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	178 387,94	8 753,09	178 387,94	8 753,09	169 634,85	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	584 272,99	115 587,72	584 272,99	115 587,72	468 685,27	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	32 507,27	0,00	32 507,27	0,00	32 507,27	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	8 907,01	0,00	8 907,01	0,00	8 907,01	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	804 075,21	124 340,81	804 075,21	124 340,81	679 734,40	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	258 397 772,08	66 818 218,50	258 397 772,08	66 818 218,50	191 579 553,58	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	151 569,54	44 149,62	151 569,54	44 149,62	107 419,92	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	151 569,54	44 149,62	151 569,54	44 149,62	107 419,92	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	349 907,01	0,00	349 907,01	0,00	349 907,01	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	349 907,01	0,00	349 907,01	0,00	349 907,01	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	43 471,40	0,00	43 471,40	0,00	43 471,40	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	65 108 607,12	158 615,33	65 108 607,12	158 615,33	64 949 991,79	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	65 501 985,53	158 615,33	65 501 985,53	158 615,33	65 343 370,20	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	839 215,85	0,00	839 215,85	0,00	839 215,85	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	9 154,90	0,00	9 154,90	0,00	9 154,90	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 479 790,89	0,00	1 479 790,89	0,00	1 479 790,89	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	634 843,24	10 799,14	634 843,24	10 799,14	624 044,10	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	294 566,81	1 467,60	294 566,81	1 467,60	293 099,21	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	426 409,74	0,00	426 409,74	0,00	426 409,74	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	3 683 981,43	12 266,74	3 683 981,43	12 266,74	3 671 714,69	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00	0,00	240,00	0,00	240,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	156 349,81	0,00	156 349,81	0,00	156 349,81	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	933 354,29	31 200,00	933 354,29	31 200,00	902 154,29	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 944,10	31 200,00	1 089 944,10	31 200,00	1 058 744,10	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	578 312,16	0,00	578 312,16	0,00	578 312,16	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	54 721,44	0,00	54 721,44	0,00	54 721,44	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	633 033,60	0,00	633 033,60	0,00	633 033,60	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	531 987,41	167 510,53	531 987,41	167 510,53	364 476,88	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 483,87	0,00	1 016 483,87	0,00	1 016 483,87	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	1 548 471,28	167 510,53	1 548 471,28	167 510,53	1 380 960,75	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	287 511,50	120,00	287 511,50	120,00	287 391,50	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	621 895,74	0,00	621 895,74	0,00	621 895,74	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	149 034,44	0,00	149 034,44	0,00	149 034,44	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	962 508,15	59 005,44	962 508,15	59 005,44	903 502,71	0,00
62878	A des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	219 878,25	2 652,31	219 878,25	2 652,31	217 225,94	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	219 878,25	2 652,31	219 878,25	2 652,31	217 225,94	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	96 128,29	0,00	96 128,29	0,00	96 128,29	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049 444,87	61 657,75	2 049 444,87	61 657,75	1 987 787,12	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	74 945 941,85	475 519,97	74 945 941,85	475 519,97	74 470 421,88	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 532 216,92	0,00	1 532 216,92	0,00	1 532 216,92	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	621 279,93	0,00	621 279,93	0,00	621 279,93	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	1 226 487,54	0,00	1 226 487,54	0,00	1 226 487,54	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	6 352,57	0,00	6 352,57	0,00	6 352,57	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	3 386 336,96	0,00	3 386 336,96	0,00	3 386 336,96	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	157 689,00	1 830,00	157 689,00	1 830,00	155 859,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 503,26	0,00	1 503,26	0,00	1 503,26	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	159 192,26	1 830,00	159 192,26	1 830,00	157 362,26	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	159 192,26	1 830,00	159 192,26	1 830,00	157 362,26	0,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	196 285,84	63 531,88	196 285,84	63 531,88	132 753,96	0,00
	Sous Total compte 637	0,00	0,00	0,00	0,00	196 285,84	63 531,88	196 285,84	63 531,88	132 753,96	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	3 741 815,06	65 361,88	3 741 815,06	65 361,88	3 676 453,18	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	96 345 985,25	2 500,00	96 345 985,25	2 500,00	96 343 485,25	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	816 260,28	0,00	816 260,28	0,00	816 260,28	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	931 333,39	0,00	931 333,39	0,00	931 333,39	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	26 702 002,50	0,00	26 702 002,50	0,00	26 702 002,50	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	124 795 581,42	2 500,00	124 795 581,42	2 500,00	124 793 081,42	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 668 302,09	0,00	18 668 302,09	0,00	18 668 302,09	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	198 507,45	0,00	198 507,45	0,00	198 507,45	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	4 226,58	0,00	4 226,58	0,00	4 226,58	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800 111,86	0,00	6 800 111,86	0,00	6 800 111,86	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	25 671 147,98	0,00	25 671 147,98	0,00	25 671 147,98	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	215 435,69	0,00	215 435,69	0,00	215 435,69	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961 338,74	0,00	961 338,74	0,00	961 338,74
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	150 682 165,09	963 838,74	150 682 165,09	963 838,74	149 718 326,35	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	22 800 550,35	0,00	22 800 550,35	0,00	22 800 550,35	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	36 746 339,43	0,00	36 746 339,43	0,00	36 746 339,43	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020 780,81	0,00	1 020 780,81	0,00	1 020 780,81	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	488 859,53	0,00	488 859,53	0,00	488 859,53	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	348 738,00	0,00	348 738,00	0,00	348 738,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 131 899,91	65 949,58	1 131 899,91	65 949,58	1 065 950,33	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 409,12	0,00	323 409,12	0,00	323 409,12
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	62 537 168,03	389 358,70	62 537 168,03	389 358,70	62 147 809,33	0,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	194 927,06	0,00	194 927,06	0,00	194 927,06	0,00
	Sous Total compte 6473	0,00	0,00	0,00	0,00	194 927,06	0,00	194 927,06	0,00	194 927,06	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	767 697,46	83 334,71	767 697,46	83 334,71	684 362,75	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 574 185,00	7 066,00	2 574 185,00	7 066,00	2 567 119,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 378,40	0,00	140 378,40	0,00	140 378,40
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	3 536 809,52	230 779,11	3 536 809,52	230 779,11	3 306 030,41	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	969 067,01	0,00	969 067,01	0,00	969 067,01	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	969 067,01	0,00	969 067,01	0,00	969 067,01	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	217 725 209,65	1 583 976,55	217 725 209,65	1 583 976,55	216 141 233,10	0,00
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00	0,00	0,00	53 693 750,02	0,00	53 693 750,02	0,00	53 693 750,02	0,00
	Sous Total compte 6512	0,00	0,00	0,00	0,00	53 693 750,02	0,00	53 693 750,02	0,00	53 693 750,02	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	9 091 491,62	0,00	9 091 491,62	0,00	9 091 491,62	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	13 963,45	0,00	13 963,45	0,00	13 963,45	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	9 105 455,07	0,00	9 105 455,07	0,00	9 105 455,07	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	342 829,00	0,00	342 829,00	0,00	342 829,00	0,00
	Sous Total compte 6518	0,00	0,00	0,00	0,00	342 829,00	0,00	342 829,00	0,00	342 829,00	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	63 142 034,09	0,00	63 142 034,09	0,00	63 142 034,09	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	3 126 130,69	0,00	3 126 130,69	0,00	3 126 130,69	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	322 815,84	60 000,00	322 815,84	60 000,00	262 815,84	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	277 656,76	0,00	277 656,76	0,00	277 656,76	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	961 965,76	0,00	961 965,76	0,00	961 965,76	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	80 409,00	0,00	80 409,00	0,00	80 409,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	4 770 364,12	60 000,00	4 770 364,12	60 000,00	4 710 364,12	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	1 176 239,96	0,00	1 176 239,96	0,00	1 176 239,96	0,00
65322	Frais de mission et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	99 524,45	0,00	99 524,45	0,00	99 524,45	0,00
65325	Frais de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760,00	1 380,00	2 760,00	1 380,00	1 380,00	0,00
	Sous Total compte 6532	0,00	0,00	0,00	0,00	1 278 524,41	1 380,00	1 278 524,41	1 380,00	1 277 144,41	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	6 048 888,53	61 380,00	6 048 888,53	61 380,00	5 987 508,53	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	139 397,17	22,03	139 397,17	22,03	139 375,14	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	9 570,00	0,00	9 570,00	0,00	9 570,00	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	148 967,17	22,03	148 967,17	22,03	148 945,14	0,00
655121	Établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	70 344 411,40	0,00	70 344 411,40	0,00	70 344 411,40	0,00
655122	Établissements privés	0,00	0,00	0,00	0,00	8 808 603,00	0,00	8 808 603,00	0,00	8 808 603,00	0,00
	Sous Total compte 65512	0,00	0,00	0,00	0,00	79 153 014,40	0,00	79 153 014,40	0,00	79 153 014,40	0,00
	Sous Total compte 6551	0,00	0,00	0,00	0,00	79 153 014,40	0,00	79 153 014,40	0,00	79 153 014,40	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	43 075 741,28	0,00	43 075 741,28	0,00	43 075 741,28	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	122 228 755,68	0,00	122 228 755,68	0,00	122 228 755,68	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 127 115,35	0,00	9 127 115,35	0,00	9 127 115,35	0,00
65641	SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	433 827 854,25	101 577 709,76	433 827 854,25	101 577 709,76	332 250 144,49	0,00
	Sous Total compte 6564	0,00	0,00	0,00	0,00	433 827 854,25	101 577 709,76	433 827 854,25	101 577 709,76	332 250 144,49	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600 109,84	0,00	10 600 109,84	0,00	10 600 109,84	0,00
	Sous Total compte 656	0,00	0,00	0,00	0,00	453 555 079,44	101 577 709,76	453 555 079,44	101 577 709,76	351 977 369,68	0,00
65732	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 118 618,75	0,00	2 118 618,75	0,00	2 118 618,75	0,00
65733	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	174 503,67	5 680,00	174 503,67	5 680,00	168 823,67	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	3 385 410,35	1 767,00	3 385 410,35	1 767,00	3 383 643,35	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	3 385 410,35	1 767,00	3 385 410,35	1 767,00	3 383 643,35	0,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	17 065 632,58	5 292,98	17 065 632,58	5 292,98	17 060 339,60	0,00
	Sous Total compte 65735	0,00	0,00	0,00	0,00	17 065 632,58	5 292,98	17 065 632,58	5 292,98	17 060 339,60	0,00
65737	SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	92 284,42	0,00	92 284,42	0,00	92 284,42	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
657381	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 216 907,26	0,00	6 216 907,26	0,00	6 216 907,26	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	23 163 414,48	1 181,97	23 163 414,48	1 181,97	23 162 232,51	0,00
	Sous Total compte 65738	0,00	0,00	0,00	0,00	29 380 321,74	1 181,97	29 380 321,74	1 181,97	29 379 139,77	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	52 216 771,51	13 921,95	52 216 771,51	13 921,95	52 202 849,56	0,00
65741	Ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	175 707,00	0,00	175 707,00	0,00	175 707,00	0,00
65742	Entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	5 224 875,56	10 487,78	5 224 875,56	10 487,78	5 214 387,78	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	59 177 765,51	12 570,27	59 177 765,51	12 570,27	59 165 195,24	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	64 578 348,07	23 058,05	64 578 348,07	23 058,05	64 555 290,02	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	116 795 119,58	36 980,00	116 795 119,58	36 980,00	116 758 139,58	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	223 574,67	0,00	223 574,67	0,00	223 574,67	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	33 604,44	1,00	33 604,44	1,00	33 603,44	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	257 179,11	1,00	257 179,11	1,00	257 178,11	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00	0,00	0,00	65 801,15	330,38	65 801,15	330,38	65 470,77	0,00
65861	Frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	702 261,48	0,00	702 261,48	0,00	702 261,48	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	102 206,27	37 842,80	102 206,27	37 842,80	64 363,47	0,00
	Sous Total compte 6586	0,00	0,00	0,00	0,00	804 467,75	37 842,80	804 467,75	37 842,80	766 624,95	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 620,00	14 040,00	2 663 620,00	14 040,00	2 649 580,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	51 662,87	0,00	51 662,87	0,00	51 662,87	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	2 715 282,87	14 040,00	2 715 282,87	14 040,00	2 701 242,87	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	3 842 730,88	52 214,18	3 842 730,88	52 214,18	3 790 516,70	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	765 761 575,37	101 728 305,97	765 761 575,37	101 728 305,97	664 033 269,40	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	33 221 007,99	0,00	33 221 007,99	0,00	33 221 007,99	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	6 134 888,28	5 344 236,24	6 134 888,28	5 344 236,24	790 652,04	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	39 355 896,27	5 344 236,24	39 355 896,27	5 344 236,24	34 011 660,03	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00	668 938,74	0,00	668 938,74	0,00	668 938,74	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 175 986,36	0,00	1 175 986,36	0,00	1 175 986,36	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	41 200 821,37	5 344 236,24	41 200 821,37	5 344 236,24	35 856 585,13	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 778 545,35	0,00	1 778 545,35	0,00	1 778 545,35	0,00
	Sous Total compte 668	0,00	0,00	0,00	0,00	1 778 545,35	0,00	1 778 545,35	0,00	1 778 545,35	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	42 979 366,72	5 344 236,24	42 979 366,72	5 344 236,24	37 635 130,48	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 689,54	0,00	7 689,54	0,00	7 689,54	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	8 006 203,48	0,00	8 006 203,48	0,00	8 006 203,48	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00	597 971,17	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	8 611 864,19	0,00	8 611 864,19	0,00	8 611 864,19	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	384 214 578,98	0,00	384 214 578,98	0,00	384 214 578,98	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	1 385 593,05	0,00	1 385 593,05	0,00	1 385 593,05	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	619 928,73	0,00	619 928,73	0,00	619 928,73	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	386 220 100,76	0,00	386 220 100,76	0,00	386 220 100,76	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	386 220 100,76	0,00	386 220 100,76	0,00	386 220 100,76	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	1 759 940 792,94	176 057 305,94	1 759 940 792,94	176 057 305,94	1 585 308 613,26	1 425 126,26
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	79,90	617 567,92	79,90	617 567,92	0,00	617 488,02
	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	79,90	617 567,92	79,90	617 567,92	0,00	617 488,02

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 673,50	0,00	300 673,50	0,00	300 673,50
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 673,50	0,00	300 673,50	0,00	300 673,50
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	79,90	918 241,42	79,90	918 241,42	0,00	918 161,52
7067	Redevances et droits des services péris	0,00	0,00	0,00	0,00	7 813,83	357 956,92	7 813,83	357 956,92	0,00	350 143,09
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 139,26	116 941 728,64	4 139,26	116 941 728,64	0,00	116 937 589,38
	Sous Total compte 70688	0,00	0,00	0,00	0,00	4 139,26	116 941 728,64	4 139,26	116 941 728,64	0,00	116 937 589,38
	Sous Total compte 7068	0,00	0,00	0,00	0,00	4 139,26	116 941 728,64	4 139,26	116 941 728,64	0,00	116 937 589,38
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	11 953,09	117 299 685,56	11 953,09	117 299 685,56	0,00	117 287 732,47
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	26,94	568 960,60	26,94	568 960,60	0,00	568 933,66
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	26,94	568 960,60	26,94	568 960,60	0,00	568 933,66
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	4 891,45	129 906,61	4 891,45	129 906,61	0,00	125 015,16
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	4 918,39	698 867,21	4 918,39	698 867,21	0,00	693 948,82
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	16 951,38	118 916 794,19	16 951,38	118 916 794,19	0,00	118 899 842,81
73114	Imposition forfaitaire sur les entrepris	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 396 339,00	0,00	46 396 339,00	0,00	46 396 339,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 149,00	0,00	62 149,00	0,00	62 149,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 458 488,00	0,00	46 458 488,00	0,00	46 458 488,00
731421	TICPE - LRL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 978 984,76	0,00	203 978 984,76	0,00	203 978 984,76
731422	TICPE - Grenelle (2ème part)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 643 692,00	0,00	17 643 692,00	0,00	17 643 692,00
731428	TICPE - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 616 108,46	0,00	14 616 108,46	0,00	14 616 108,46
	Sous Total compte 73142	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 238 785,22	0,00	236 238 785,22	0,00	236 238 785,22
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 238 785,22	0,00	236 238 785,22	0,00	236 238 785,22
73153	Taxe sur les certificats d'immatriculati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 890 350,00	0,00	118 890 350,00	0,00	118 890 350,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 890 350,00	0,00	118 890 350,00	0,00	118 890 350,00
731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00
731774	TICPE FPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00
	Sous Total compte 73177	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457 835 949,22	0,00	457 835 949,22	0,00	457 835 949,22
73214	Attribution de compensation CVAE - Dépar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 529,00	414 282 520,00	1 106 529,00	414 282 520,00	0,00	413 175 991,00
7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 529,00	0,00	1 106 529,00	0,00	1 106 529,00
	Sous Total compte 735	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 529,00	702 446 698,21	1 106 529,00	702 446 698,21	0,00	701 340 169,21
739214	Attribution de compensation CVAE - Dépar	0,00	0,00	0,00	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 012 437,57	0,00	1 012 437,57	0,00	1 012 437,57	0,00
739218	Autres prélèvements pour reversements de	0,00	0,00	0,00	0,00	11 987 385,00	0,00	11 987 385,00	0,00	11 987 385,00	0,00
	Sous Total compte 73921	0,00	0,00	0,00	0,00	28 714 018,97	0,00	28 714 018,97	0,00	28 714 018,97	0,00
7392222	Fonds de solidarité régionale entre les	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00	1 143 179,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	29 857 197,97	0,00	29 857 197,97	0,00	29 857 197,97	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	29 857 197,97	0,00	29 857 197,97	0,00	29 857 197,97	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	30 963 726,97	1 188 077 246,07	30 963 726,97	1 188 077 246,07	0,00	1 157 113 519,10
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 431,78	0,00	45 431,78	0,00	45 431,78
7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00
7458	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 230 380,00	0,00	4 230 380,00	0,00	4 230 380,00
	Sous Total compte 745	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 933 997,00	0,00	9 933 997,00	0,00	9 933 997,00
74631	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00
	Sous Total compte 7463	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00
	Sous Total compte 746	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00	0,00	39 223 771,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	46 439 715,26	0,01	46 439 715,26	0,00	46 439 715,25
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	46 439 715,26	0,01	46 439 715,26	0,00	46 439 715,25
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 794,81	87 885,65	4 794,81	87 885,65	0,00	83 090,84
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 172,53	0,00	1 383 172,53	0,00	1 383 172,53
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	2 091,78	1 128 438,31	2 091,78	1 128 438,31	0,00	1 126 346,53
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	2 091,78	1 128 438,31	2 091,78	1 128 438,31	0,00	1 126 346,53
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 565 688,47	0,00	1 565 688,47	0,00	1 565 688,47
	Sous Total compte 7475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 565 688,47	0,00	1 565 688,47	0,00	1 565 688,47
74771	Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 129 062,94	0,00	20 129 062,94	0,00	20 129 062,94
74772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 022 448,64	0,00	6 022 448,64	0,00	6 022 448,64
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 464 847,09	0,00	6 464 847,09	0,00	6 464 847,09
	Sous Total compte 7477	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 616 358,67	0,00	32 616 358,67	0,00	32 616 358,67
747818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 386,13	0,00	47 386,13	0,00	47 386,13
	Sous Total compte 74781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 386,13	0,00	47 386,13	0,00	47 386,13

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 581 878,14	0,00	1 581 878,14	0,00	1 581 878,14
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 581 878,14	0,00	1 581 878,14	0,00	1 581 878,14
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 629 264,27	0,00	1 629 264,27	0,00	1 629 264,27
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	6 886,60	84 850 523,16	6 886,60	84 850 523,16	0,00	84 843 636,56
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 689 542,00	0,00	11 689 542,00	0,00	11 689 542,00
	Sous Total compte 74831	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 689 542,00	0,00	11 689 542,00	0,00	11 689 542,00
74835	Dotation pour transfert de compensations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 667 049,00	0,00	12 667 049,00	0,00	12 667 049,00
74881	Participation des familles au titre de I	0,00	0,00	0,00	0,00	17 324,90	9 859 999,51	17 324,90	9 859 999,51	0,00	9 842 674,61
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	17 324,90	9 859 999,51	17 324,90	9 859 999,51	0,00	9 842 674,61
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	17 324,90	22 527 048,51	17 324,90	22 527 048,51	0,00	22 509 723,61
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	24 211,50	156 580 771,45	24 211,50	156 580 771,45	0,00	156 556 559,95
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	414 275,00	843 215,89	414 275,00	843 215,89	0,00	428 940,89
755	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00	228 403,66	4 450,00	228 403,66	0,00	223 953,66
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47
	Sous Total compte 7573	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47
	Sous Total compte 757	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47	0,00	29 509,47
7584	Recouvrement sur créances admises en non	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 085,41	0,00	3 085,41	0,00	3 085,41
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 651,20	2 707 547,17	7 651,20	2 707 547,17	0,00	2 699 895,97
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	7 651,20	2 707 547,17	7 651,20	2 707 547,17	0,00	2 699 895,97
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	7 651,20	2 710 632,58	7 651,20	2 710 632,58	0,00	2 702 981,38
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	426 376,20	3 811 761,60	426 376,20	3 811 761,60	0,00	3 385 385,40

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 631 652,56	0,00	3 631 652,56	0,00	3 631 652,56
7621	Produits des autres immobilisations fina	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 302,84	0,00	70 302,84	0,00	70 302,84
7622	Produits des autres immobilisations fina	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,23	737,66	2 002,23	737,66	1 264,57	0,00
	Sous Total compte 762	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,23	71 040,50	2 002,23	71 040,50	0,00	69 038,27
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 413,29	0,00	1 208 413,29	0,00	1 208 413,29
	Sous Total compte 768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 413,29	0,00	1 208 413,29	0,00	1 208 413,29
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,23	4 911 106,35	2 002,23	4 911 106,35	0,00	4 909 104,12
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	1 374 100,60	5 000,00	1 374 100,60	0,00	1 369 100,60
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 235 074,05	0,00	7 235 074,05	0,00	7 235 074,05
77681	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35
	Sous Total compte 7768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35	0,00	203 063 507,35
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 298 581,40	0,00	210 298 581,40	0,00	210 298 581,40
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 585 839,17	0,00	86 585 839,17	0,00	86 585 839,17
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	298 258 521,17	5 000,00	298 258 521,17	0,00	298 253 521,17
7815	Reprises sur provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 764,70	0,00	83 764,70	0,00	83 764,70
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,53	0,00	105 000,53	0,00	105 000,53
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 765,23	0,00	188 765,23	0,00	188 765,23
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 765,23	0,00	188 765,23	0,00	188 765,23
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	31 438 268,28	1 770 744 966,06	31 438 268,28	1 770 744 966,06	29 858 462,54	1 769 165 160,32
	Total général	10 184 049 227,78	10 184 049 227,78	10 504 764 280,57	10 368 570 807,62	2 720 412 665,09	2 856 606 138,04	23 409 226 173,44	23 409 226 173,44	12 279 249 449,87	12 279 249 449,87

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		100 601 190,65	27 626 501,08	0,00	128 053 874,86	11 761 339,16	1 718 479,51	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	92 351 011,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 072 591,55	0,00	0,00	2 262 419,52	1 680,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	156 215,13	27 626 501,08	0,00	42 947 956,84	11 613 570,50	1 718 479,51	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 597 097,81	0,00	0,00	8 889 138,63	26 681,66	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 423 099,49	0,00	0,00	73 933 801,44	119 407,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	20 558,43	0,00	0,00	0,00
RECETTES		373 322 404,90	27 626 501,08	0,00	53 448 691,72	74 470,08	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	156 596 041,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 126 400,48	27 626 501,08	0,00	52 024 421,62	53 135,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 593 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 362,56	0,00	0,00	52 212,01	21 335,08	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	1 372 058,09	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		50 410 148,08	65 676 443,23	29 394 200,93	175 090 328,10		590 332 505,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		92 351 011,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	310 904,65	0,00	21 858,00	90 720,71		6 760 174,43
204	Subventions d'équipement versées	45 804 184,35	48 439 760,02	29 372 342,93	174 674 931,95		382 353 942,31
21	Immobilisations corporelles	4 210 826,97	0,00	0,00	324 675,44		16 048 420,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	84 232,11	0,00	0,00	0,00		75 560 540,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	15 070 556,99	0,00	0,00		15 070 556,99
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 166 126,22	0,00	0,00		2 167 301,22
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		20 558,43
RECETTES		408 195,90	17 068 711,68	2 854 617,00	364 842,35		475 168 434,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		156 596 041,86
13	Subventions d'investissement	161 202,00	11 432 285,64	0,00	300 222,12		100 724 167,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		207 593 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	246 993,90	4 930 299,32	414 617,00	64 620,23		5 733 440,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 372 058,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	706 126,72	2 440 000,00	0,00		3 149 126,72
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		162 910 676,26	9 300 453,28	0,00	432 220 291,21	27 381 145,82	439 705,65	0,00
011	Charges à caractère général	18 056 312,96	0,00	0,00	81 806 237,35	733 967,23	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	83 329 459,83	0,00	0,00	137 724 303,84	6 352,57	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	13 130 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 986 423,34	9 300 453,28	0,00	212 687 391,22	26 640 826,02	439 705,65	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	766 624,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	37 635 130,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	638,92	0,00	0,00	2 358,80	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	2 005 521,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 247 810 630,33	9 303 046,89	0,00	60 234 627,68	1 222 764,43	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 118 720,82	0,00	0,00	306 405,44	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	583 552,16	0,00	0,00	564 378,57	411 070,16	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	701 340 169,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	457 835 949,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	84 153 576,48	9 300 453,28	0,00	56 972 475,63	777 325,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	784 228,49	2 593,61	0,00	1 638 917,04	34 369,27	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 207 148,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	598 520,00	0,00	0,00	752 451,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	188 765,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	4 798 371,99	49 396 015,11	10 640 157,68	525 260 240,60		1 222 347 057,60
011	Charges à caractère général	0,00	1 498 211,40	10 870 961,63	1 300 718,24	153 481 723,38		267 748 132,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		221 060 116,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	16 726 633,97		29 857 197,97
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 300 160,59	38 523 035,66	9 339 439,44	355 049 209,25		663 266 644,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		766 624,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		37 635 130,48
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	2 017,82	0,00	2 674,00		7 689,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 005 521,78
RECETTES		0,00	603 878,57	1 950 709,47	1 369 237,68	151 209 706,39		1 473 704 601,44
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 425 126,26
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	18 000,00	0,00	1 032 536,42	116 290 305,50		118 899 842,81
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64		729 134 767,85
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		457 835 949,22
74	Dotations et participations	0,00	558 053,81	426 866,92	257 261,00	4 110 547,83		156 556 559,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	16 516,43	188 925,18	52 675,96	667 159,42		3 385 385,40
76	Produits financiers	0,00	11 308,33	1 316 787,77	26 764,30	2 347 095,00		4 909 104,12
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	18 129,60	0,00	0,00		1 369 100,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		188 765,23

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 526 109,70	928 856 888,72	0,00	234 669 220,98
RECETTES	1 163 526 109,70	909 627 150,89	0,00	253 898 958,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 799 751 977,43	1 615 165 811,23	0,00	184 586 166,20
RECETTES	1 799 751 977,43	1 770 589 022,01	0,00	29 162 955,42

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA Améngt. Num./ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	375 442,00	201 921,98	0,00	173 520,02
RECETTES	375 442,00	282 464,00	0,00	92 978,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	865 600,00	674 805,01	0,00	190 794,99
RECETTES	865 600,00	588 311,63	0,00	277 288,37

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 901 551,70	929 058 810,70	0,00	234 842 741,00
RECETTES	1 163 901 551,70	909 909 614,89	0,00	253 991 936,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 800 617 577,43	1 615 840 616,24	0,00	184 776 961,19
RECETTES	1 800 617 577,43	1 771 177 333,64	0,00	29 440 243,79

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 901 551,70	929 058 810,70	0,00	234 842 741,00
RECETTES	1 163 901 551,70	909 909 614,89	0,00	253 991 936,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 800 617 577,43	1 615 840 616,24	0,00	184 776 961,19
RECETTES	1 800 617 577,43	1 771 177 333,64	0,00	29 440 243,79
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 964 519 129,13	2 544 899 426,94	0,00	419 619 702,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 964 519 129,13	2 681 086 948,53	0,00	283 432 180,60

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CEBFC (LT2024-01)	27/03/2024	40 000 000,00	85 000 000,00	156 220,69	115 000 000,00	0,00
SG (LT2024-02)	03/04/2024	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SG (LT2024-03)	01/07/2024	40 000 000,00	20 000 000,00	17 145,55	20 000 000,00	0,00
CEBFC (LT2025-01)	20/03/2025	0,00	241 000 000,00	394 195,94	201 000 000,00	40 000 000,00
SG (LT2025-02)	03/04/2025	0,00	68 000 000,00	74 078,64	63 000 000,00	5 000 000,00
SG (LT2025-03)	30/06/2025	0,00	25 000 000,00	12 794,17	25 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
434493 2702 CACIB (27-02)	16/12/2005	3 809 523,81	3 000 000,00	14 503,75	4 000 000,00	2 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
(NEUCP)	24/04/2020	150 000 000,00	835 000 000,00	1 175 986,36	835 000 000,00	40 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		263 809 523,81	1 277 000 000,00	1 844 925,10	1 263 000 000,00	87 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					442 000 000,00									
(01-20-40) FR0014000SL3	HSBC	20/11/2020	2020-12-03	03/12/2040	25 000 000,00	F	FIXE	0,300	0,301		X	F	N	A-1
(02-20-45) FR0014000SM1	HSBC	20/11/2020	2020-12-03	03/12/2045	25 000 000,00	F	FIXE	0,397	0,397		X	F	N	A-1
(03-20-35) FR0014000SN9	CA Corporate Investment Bank	20/11/2020	2020-12-07	07/12/2035	15 000 000,00	F	FIXE	0,270	0,270		X	F	N	A-1
(04-20-25) FR0014000SZ3	BRED	20/11/2020	2020-12-08	08/12/2025	10 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
(05-20-27) FR0014000SY6	BRED	20/11/2020	2020-12-08	26/01/2027	10 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
(07-21-41) FR0014003CN7	CA Corporate Investment Bank	06/05/2021	2021-05-06	06/05/2041	30 000 000,00	F	FIXE	0,799	0,811		X	F	N	A-1
(08-21-26) FR0014003CK3	La Banque Postale	07/05/2021	2021-05-07	07/05/2026	15 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,025		X	F	N	A-1
(09-21-37) FR0014003D53	Aurel BGC - GFI EU	12/05/2021	2021-05-12	12/05/2037	25 000 000,00	F	FIXE	0,841	0,854		X	F	N	A-1
(10-21-38) FR0014003LY5	HSBC	20/05/2021	2021-05-20	20/05/2038	25 000 000,00	F	FIXE	0,895	0,910		X	F	N	A-1
(11-21-39) FR0014003LZ2	HSBC	20/05/2021	2021-05-20	20/05/2039	25 000 000,00	F	FIXE	0,945	0,960		X	F	N	A-1
(12-21-27) FR0014003LH0	HSBC	21/05/2021	2021-05-21	21/05/2027	10 000 000,00	F	FIXE	0,160	0,193		X	F	N	A-1
(13-21-29) FR00140065Q0	Aurel BGC - GFI EU	18/10/2021	2021-11-02	02/11/2029	20 000 000,00	F	FIXE	0,290	0,309		X	F	N	A-1
(14-22-36) FR001400B5B9	CA Corporate Investment Bank	23/06/2022	2022-06-23	23/06/2036	30 000 000,00	F	FIXE	2,760	2,764		X	F	N	A-1
(15-22-31) FR001400B5H6	CA Corporate Investment Bank	23/06/2022	2022-06-23	23/06/2031	7 000 000,00	F	FIXE	2,450	2,449		X	F	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(16-22-42) FR001400B5F0	La Banque Postale	24/06/2022	2022-06-24	24/06/2042	30 000 000,00	F	FIXE	2,836	2,835		X	F	N	A-1
(17-22-39) FR001400BCL0	Aurel BGC - GFI EU	06/07/2022	2022-07-06	06/07/2039	15 000 000,00	F	FIXE	2,755	2,754		X	F	N	A-1
(18-22-30) FR001400D864	La Banque Postale	17/10/2022	2022-10-18	18/10/2030	20 000 000,00	F	FIXE	2,848	2,846		X	F	N	A-1
(19-22-34) FR001400D872	La Banque Postale	17/10/2022	2022-10-18	18/10/2034	25 000 000,00	F	FIXE	3,208	3,206		X	F	N	A-1
(20-23-28) FR001400J226	BRED	27/06/2023	2023-07-05	05/07/2028	10 000 000,00	F	FIXE	3,444	3,477		X	F	N	A-1
(21-24-28) FR01400U7O5	Aurel BGC - GFI EU	19/11/2024	2024-11-21	21/11/2028	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,550	2,860		X	F	N	A-1
(22-25-32) FR00140116W9	HSBC	03/07/2025	2025-07-16	16/07/2032	20 000 000,00	F	FIXE	3,065	3,099		X	F	N	A-1
(23-25-33) FR00140116X7	HSBC	03/07/2025	2025-07-16	25/02/2033	20 000 000,00	F	FIXE	3,162	3,188		X	F	N	A-1
(24-25-43) FR00140116Z2	HSBC	03/07/2025	2025-07-16	16/07/2043	20 000 000,00	F	FIXE	3,932	3,950		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 757 188 080,01									
1641 Emprunts en euros (total)					1 741 188 080,01									
(162) 200606073S	Crédit Foncier	29/06/2006	2006-07-27	01/12/2007	4 000 000,00	F	FIXE	4,175	4,105		A	C	N	A-1
(163) MIN283526	La Banque Postale	11/09/2006	2006-09-13	01/02/2007	4 634 698,00	V	EURIBOR01M	0,000	1,211		A	C	O	A-1
(165) 200606073S	Crédit Foncier	01/08/2007	2007-08-01	01/12/2008	26 000 000,00	F	FIXE	4,263	4,191		A	C	N	A-1
(166) 200606073S-778085692	Crédit Foncier	01/12/2008	2008-12-01	01/12/2009	10 000 000,00	F	FIXE	4,330	4,393		A	C	N	A-1
(167) C704800	Crédit Foncier	01/12/2008	2008-12-01	01/03/2009	20 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,725		T	P	N	A-1
(168) C704802	Crédit Foncier	29/06/2006	2009-06-30	01/08/2009	20 000 000,00	V	TAG03M	0,020	0,954		T	C	O	A-1
(169) C704803	Crédit Foncier	29/06/2006	2009-07-17	01/05/2010	20 000 000,00	V	TAG03M	0,020	0,975		T	C	O	A-1
(171) MIN505636	Caisse Française de Financement Local	17/03/2010	2010-03-22	01/05/2010	20 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,410	0,640		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(172) 1183483	Caisse Dépôts Consignations	22/07/2010	2010-09-01	01/03/2011	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,630	0,663		T	C	O	A-1
(173) 1185420	Caisse Dépôts Consignations	31/01/2011	2011-01-31	01/04/2011	24 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,655	0,730		T	C	O	A-1
(174) 9947C	Crédit Coopératif	10/07/2012	2012-07-10	01/11/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,256	2,342		T	P	O	A-1
(175) 1229253	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-01-01	01/03/2014	960 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,512		T	P	O	A-1
(176) 1229252	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-01-01	01/03/2014	100 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,504		T	P	O	A-1
(177) 1229251	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	104 225,00	V	LIVRETA	2,850	1,976		T	P	O	A-1
(178) 1229255	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	80 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,678		T	P	O	A-1
(179) 1229245	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	100 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,678		T	P	O	A-1
(180) 1229247	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	511 980,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(181) 1229248	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	189 586,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(182) 1229250	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	113 353,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(183) 1229257	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	1 150 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,301		T	P	O	A-1
(184) 1229259	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-29	01/03/2014	1 509 800,00	V	LIVRETA	2,850	1,447		T	P	O	A-1
(185) 5024413	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-02-21	01/06/2015	3 976 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,872		T	P	O	A-1
(186) 5024505	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-02-21	01/06/2015	607 549,00	V	LIVRETA	2,850	1,872		T	P	O	A-1
(187) 5024505	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-06-02	01/03/2015	1 500 000,00	V	LIVRETA	3,250	1,728		T	P	O	A-1
(188) 1229241	Caisse Dépôts Consignations	20/10/2012	2014-06-02	01/03/2015	1 000 000,00	V	LIVRETA	3,250	1,711		T	P	N	A-1
(189) 9119848	Caisse d'Epargne Bourg F-C	11/12/2012	2013-03-25	26/06/2013	875 000,00	F	FIXE	3,740	3,790		T	C	N	A-1
(190) 1235471	Caisse Dépôts Consignations	30/04/2013	2013-04-30	01/01/2014	2 500 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P	N	A-1
(191) MON50569	Caisse Française de Financement Local	18/11/2015	2015-12-07	01/01/2017	6 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,520	0,549		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2010-01) 201001-AN96628	Caisse d'Epargne Bourg F-C	12/05/2010	2010-05-18	25/05/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,400	0,417		A	C	O	A-1
(2010-02) MIN505688	Caisse Française de Financement Local	11/05/2010	2010-05-19	01/06/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,530	1,209		A	C	O	A-1
(2010-03) MIS283504	Crédit Coopératif	13/10/2010	2010-11-24	01/12/2011	14 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,400	1,340		A	C	O	A-1
(2010-04) 434613-CO2355	CA Corporate Investment Bank	21/10/2010	2010-10-29	29/10/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,637	1,369		A	C	O	A-1
(2010-06) 5668C	Crédit Coopératif	23/12/2010	2010-12-29	01/01/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,899	0,821		A	C	O	A-1
(2011-01) 434753-CO2595	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,942	1,463		A	C	O	A-1
(2011-02) 434603-CO2596	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,102	1,533		A	C	O	A-1
(2011-03) 434623-CO2597	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,282	1,622		A	C	O	A-1
(2011-04) LT11915A	CA Corporate Investment Bank	01/06/2011	2011-07-13	15/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,955	0,911		A	C	O	A-1
(2011-05) C710171-MIS283502	Crédit Coopératif	02/05/2011	2011-06-10	01/07/2012	15 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,922	1,267		A	C	O	A-1
(2011-07) 0421-3470465	ARKEA Banque Entreprises	06/05/2011	2011-10-13	30/01/2012	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,900	0,949		T	C	O	A-1
(2011-08) MON283501/C710166	Crédit Coopératif	05/12/2011	2011-12-15	01/04/2012	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,419	2,263		T	C	O	A-1
(2012-01) 1208443	Caisse Dépôts Consignations	05/12/2011	2012-02-29	01/08/2012	8 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,447	1,953		T	C	O	A-1
(2012-02) 201490-02	Caisse Fédérale Crédit Mutuel	16/12/2011	2012-04-30	31/07/2012	20 000 000,00	F	FIXE	4,460	4,611		T	P	O	A-1
(2012-03) 1212299	Caisse Dépôts Consignations	05/01/2012	2012-02-29	01/08/2012	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,384	1,949		T	C	O	A-1
(2012-05) 90-24478	Caisse d'Epargne Bourg F-C	02/05/2012	2012-07-25	25/07/2013	5 000 000,00	F	FIXE	4,640	4,672		A	C	O	A-1
(2014-01) 84269-275564	Banque européenne d'investissement	11/12/2014	2014-12-29	29/12/2015	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,480	1,422		A	C	O	A-1
(2015-01) 84269-311800	Banque européenne d'investissement	20/11/2015	2015-12-18	18/12/2016	17 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,328	1,407		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2016-01) 57313	Caisse Dépôts Consignations	30/11/2016	2016-12-28	01/01/2018	48 600 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
(2017-02) 1013055DW	Deutsche Pfandbrief Bank	02/08/2017	2017-09-29	30/12/2017	12 666 666,67	V	EURIBOR03M	0,550	1,212		T	C	O	A-1
(2017-04) 84270-420433	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2017-12-22	22/12/2018	60 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,270	1,690		A	C	O	A-1
(2018-01) 84269-472062	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2018-12-20	20/06/2019	50 000 000,00	F	FIXE	1,353	1,358		S	C	O	A-1
(2018-02) 84270-472027	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2018-12-20	20/06/2019	20 000 000,00	F	FIXE	1,360	1,365		S	C	O	A-1
(2019-01) 84269-510852	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2019-11-18	18/05/2020	18 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,280	0,408		S	C	O	A-1
(2019-02) 84270-540853	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2019-11-20	22/02/2020	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,280	2,046		S	C	O	A-1
(2019-03) 91053-514527	Banque européenne d'investissement	05/12/2019	2019-12-23	23/03/2020	52 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,290	0,000		T	C	O	A-1
(2019-04) MON530965-532431	Caisse Française de Financement Local	16/12/2019	2019-12-27	01/04/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,560	0,568		T	P	O	A-1
(2019-05) MON530966-532432	Caisse Française de Financement Local	16/12/2019	2019-12-30	01/07/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,560	0,561		S	P	N	A-1
(2020-01) 91053-547151	Banque européenne d'investissement	05/12/2019	2020-11-23	23/02/2021	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,368	0,000		T	C	O	A-1
(2020-02) 2686/001	Société Générale	02/12/2020	2020-12-29	27/03/2022	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,290	2,486		T	C	O	A-1
(2020-03) 033209G/12135	CE Crédit Foncier	08/12/2020	2020-12-29	25/04/2021	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,200	1,553		T	P	O	A-1
(2020-04) 91053-550435	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	31 045 000,00	V	EURIBOR03M	0,327	0,000		T	C	O	A-1
(2020-05) 92949-550436	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	23 955 000,00	V	EURIBOR03M	0,327	0,326		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2020-06) 92949-550434	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	20 000 000,00	F	FIXE	0,244	0,244		T	C	O	A-1
(2021-01) 93346-590077	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2021-12-23	23/03/2022	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,150	2,903		T	C	N	A-1
(2021-02) 1994/0062799	Agence France Locale	06/12/2021	2021-12-16	20/03/2022	30 000 000,00	F	FIXE	0,450	0,457		T	C	O	A-1
(2021-03) 2964	Société Générale	17/12/2021	2022-03-31	30/06/2022	50 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,150	2,570		T	C	N	A-1
(2022-01) 5458198	Caisse Dépôts Consignations	17/12/2021	2022-12-05	01/04/2023	12 000 000,00	F	FIXE	0,910	0,915		T	P	O	A-1
(2022-02) 92949-616104	Banque européenne d'investissement	30/10/2020	2022-07-27	27/01/2023	54 045 000,00	F	FIXE	2,364	2,377		S	C	O	A-1
(2022-03) MON544259EUR	Caisse Française de Financement Local	16/11/2022	2022-11-30	01/03/2023	10 000 000,00	F	FIXE	3,240	3,288		T	C	O	A-1
(2022-04) MON544260EUR	Caisse Française de Financement Local	16/11/2022	2022-11-30	01/06/2023	10 000 000,00	F	FIXE	3,250	3,284		S	C	O	A-1
(2022-05) 34345902	Caisse Fédérale Crédit Mutuel	30/11/2022	2022-12-19	31/03/2023	8 000 000,00	F	FIXE	3,000	3,050		T	C	O	A-1
(2022-06) 2425-2431	Agence France Locale	25/11/2022	2023-03-20	20/06/2023	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,370	3,239		T	C	O	A-1
(2022-07) F7322530-5323589	Caisse d'Epargne Bourg F-C	25/11/2022	2023-05-05	25/08/2023	30 000 000,00	F	FIXE	3,100	3,142		T	C	O	A-1
(2023-01) 5498584	Caisse Dépôts Consignations	29/08/2022	2023-08-04	01/12/2023	12 000 000,00	F	FIXE	2,470	2,479		T	P	O	A-1
(2023-02) 5498592	Caisse Dépôts Consignations	29/08/2022	2023-08-04	01/12/2023	11 000 000,00	F	FIXE	2,470	2,479		T	P	O	A-1
(2023-03) 5542438	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	8 643 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,587		T	C	O	A-1
(2023-04) 5542534	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	7 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,587		T	C	O	A-1
(2023-05) 5542486	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	14 679 242,00	V	LIVRETA	3,400	2,562		T	C	O	A-1
(2023-06) 93346-674832	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2023-12-21	21/03/2024	20 000 000,00	F	FIXE	3,057	3,092		T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2023-07) 93346-674833	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2023-12-21	21/03/2024	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,275	3,034		T	C	N	A-1
(2023-08) 3230-3255	Agence France Locale	19/12/2023	2023-12-28	20/08/2024	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,830	3,688		T	C	N	A-1
(2023-09) MIN548816EUR	Caisse Française de Financement Local	28/12/2023	2024-06-28	01/10/2024	20 000 000,00	F	FIXE	3,420	3,522		T	C	O	A-1
(2024-01) MIN550958EUR	Caisse Française de Financement Local	18/07/2024	2024-12-27	01/04/2025	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,515	3,584		T	C	O	A-1
(2024-02) MIN551959EUR	Caisse Française de Financement Local	18/07/2024	2024-12-05	01/07/2025	25 000 000,00	F	FIXE	0,000	3,668		T	C	O	A-1
(2024-03) 181143C	Crédit Coopératif	18/07/2024	2024-10-22	05/02/2025	10 000 000,00	F	FIXE	3,500	3,552		T	P	O	A-1
(2024-04) 93346-717971	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2024-12-18	18/03/2025	25 000 000,00	F	FIXE	2,879	2,911		T	C	N	A-1
(2024-05) 93346-717972	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2024-12-18	18/03/2025	30 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,196	2,938		T	C	N	A-1
(2024-06) 4072-4076	Agence France Locale	10/12/2024	2025-09-22	20/12/2025	30 000 000,00	F	FIXE	0,000	3,203		T	C	O	A-1
(2024-07) CP2802	CA Corporate Investment Bank	31/12/2024	2025-05-16	16/08/2025	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,504	3,572		T	C	O	A-1
(2025-01) 175107	Caisse Dépôts Consignations	21/07/2025	2025-08-06	01/02/2026	25 900 000,00	V	LIVRETA	2,100	1,918		T	C	O	A-1
(2025-02) 175108	Caisse Dépôts Consignations	21/07/2025	2025-10-15	01/04/2026	14 100 000,00	V	LIVRETA	2,100	1,917		T	C	O	A-1
(2025-03) 175109	Caisse Dépôts Consignations	07/07/2025	2025-10-15	01/04/2026	10 593 000,00	V	LIVRETA	2,100	1,914		T	C	O	A-1
(2025-04M) MIN553255EUR	La Banque Postale	11/12/2025	2025-12-19	01/07/2026	40 000 000,00	V	ESTER	3,049	3,221		X	F	O	A-1
(2025-05) 34345903	Caisse Fédérale Crédit Mutuel	16/12/2025	2025-12-29	30/04/2026	10 000 000,00	F	FIXE	3,500	3,548		T	C	O	A-1
(27-03) MON505661	Caisse Française de Financement Local	18/12/2007	2007-12-27	01/04/2008	20 000 000,00	F	FIXE	4,640	4,720		T	C	O	A-1
(29-03) MIN505686	Caisse Française de Financement Local	06/10/2009	2009-10-13	01/11/2010	10 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,624	0,511		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(29-04) 1155046	Caisse Dépôts Consignations	08/06/2007	2009-12-11	01/03/2010	70 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,186		T	C	O	A-1
(29-05) 18676-(ex18155)	Société Générale	23/12/2009	2009-12-30	30/12/2010	35 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,380	0,466		A	C	O	A-1
(98-01) MON505660	Caisse Française de Financement Local	12/08/1998	1998-10-01	01/02/1999	3 048 980,34	F	FIXE	5,490	5,603		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					16 000 000,00									
CO1551 (27-02) 434593	CA Corporate Investment Bank	27/12/2007	2011-12-28	27/12/2027	16 000 000,00	V	TAG03M	0,030	0,138		X	F	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					2 199 188 080,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		432 000 000,00					10 000 000,00	5 480 063,90	0,00	3 212 118,24
(01-20-40) FR0014000SL3	N	0,00	A-1	25 000 000,00	14,93	F	FIXE	0,300	0,00	75 000,00	0,00	5 958,90
(02-20-45) FR0014000SM1	N	0,00	A-1	25 000 000,00	19,93	F	FIXE	0,397	0,00	99 250,00	0,00	7 885,62
(03-20-35) FR0014000SN9	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,94	F	FIXE	0,270	0,00	40 500,00	0,00	2 773,97
(04-20-25) FR0014000SZ3	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
(05-20-27) FR0014000SY6	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,07	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(07-21-41) FR0014003CN7	N	0,00	A-1	30 000 000,00	15,35	F	FIXE	0,799	0,00	239 700,00	0,00	157 610,96
(08-21-26) FR0014003CK3	N	0,00	A-1	15 000 000,00	0,35	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(09-21-37) FR0014003D53	N	0,00	A-1	25 000 000,00	11,37	F	FIXE	0,841	0,00	210 250,00	0,00	134 790,41
(10-21-38) FR0014003LY5	N	0,00	A-1	25 000 000,00	12,39	F	FIXE	0,895	0,00	223 750,00	0,00	138 541,10
(11-21-39) FR0014003LZ2	N	0,00	A-1	25 000 000,00	13,39	F	FIXE	0,945	0,00	236 250,00	0,00	146 280,82
(12-21-27) FR0014003LH0	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,39	F	FIXE	0,160	0,00	16 000,00	0,00	9 863,01
(13-21-29) FR00140065Q0	N	0,00	A-1	20 000 000,00	3,84	F	FIXE	0,290	0,00	58 000,00	0,00	9 534,25
(14-22-36) FR001400B5B9	N	0,00	A-1	30 000 000,00	10,48	F	FIXE	2,760	0,00	828 000,00	0,00	435 550,68
(15-22-31) FR001400B5H6	N	0,00	A-1	7 000 000,00	5,48	F	FIXE	2,450	0,00	171 500,00	0,00	90 213,70
(16-22-42) FR001400B5F0	N	0,00	A-1	30 000 000,00	16,48	F	FIXE	2,836	0,00	850 800,00	0,00	445 213,15
(17-22-39) FR001400BCL0	N	0,00	A-1	15 000 000,00	13,52	F	FIXE	2,755	0,00	413 250,00	0,00	202 662,33
(18-22-30) FR001400D864	N	0,00	A-1	20 000 000,00	4,80	F	FIXE	2,848	0,00	569 600,00	0,00	117 041,10
(19-22-34) FR001400D872	N	0,00	A-1	25 000 000,00	8,80	F	FIXE	3,208	0,00	802 000,00	0,00	164 794,52
(20-23-28) FR001400J226	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,51	F	FIXE	3,444	0,00	344 400,00	0,00	169 841,10
(21-24-28) FR01400U7O5	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,89	V	EURIBOR03M	2,978	0,00	301 813,90	0,00	32 811,39
(22-25-32) FR00140116W9	N	0,00	A-1	20 000 000,00	6,54	F	FIXE	3,065	0,00	0,00	0,00	283 827,40
(23-25-33) FR00140116X7	N	0,00	A-1	20 000 000,00	7,15	F	FIXE	3,162	0,00	0,00	0,00	292 809,86
(24-25-43) FR00140116Z2	N	0,00	A-1	20 000 000,00	17,54	F	FIXE	3,932	0,00	0,00	0,00	364 113,97
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		48 000 000,00		1 153 505 466,21					80 351 011,67	29 533 327,29	1 198 908,61	2 922 770,04
1641 Emprunts en euros (total)		48 000 000,00		1 151 505 466,21					79 351 011,67	29 518 823,54	1 198 908,61	2 922 401,30

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(162) 200606073S	N	0,00	A-1	1 491 258,63	10,92	F	FIXE	4,175	135 568,97	68 863,39	0,00	5 361,28
(163) MIN283526	N	0,00	A-1	463 469,80	1,00	V	EURIBOR01M	2,262	231 734,90	11 226,38	0,00	957,00
(165) 200606073S	N	0,00	A-1	10 399 999,94	11,92	F	FIXE	4,263	866 666,67	486 911,69	0,00	36 941,67
(166) 200606073S-778085692	N	0,00	A-1	4 333 333,39	12,92	F	FIXE	4,330	333 333,33	204 873,15	0,00	16 157,31
(167) C704800	N	0,00	A-1	11 235 721,32	12,92	F	FIXE	4,700	672 589,34	555 520,68	0,00	45 473,46
(168) C704802	N	0,00	A-1	8 556 928,36	13,59	V	TAG03M	2,643	622 322,08	234 605,57	0,00	34 225,83
(169) C704803	N	0,00	A-1	9 499 999,79	14,09	V	TAG03M	2,640	666 666,68	260 035,68	0,00	39 506,90
(171) MIN505636	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR01M	3,196	628 840,62	4 308,24	0,00	0,00
(172) 1183483	N	0,00	A-1	5 000 000,20	14,92	V	EURIBOR03M	2,964	333 333,32	156 684,90	0,00	12 486,11
(173) 1185420	N	0,00	A-1	12 200 000,00	15,00	V	EURIBOR03M	3,168	800 000,00	409 045,13	0,00	93 410,49
(174) 9947C	N	0,00	A-1	478 865,20	1,59	V	EURIBOR03M	4,864	260 247,78	31 524,86	0,00	3 779,01
(175) 1229253	N	0,00	A-1	215 839,38	2,92	V	LIVRETA	2,975	67 459,81	7 680,99	0,00	441,92
(176) 1229252	N	0,00	A-1	22 483,30	2,92	V	LIVRETA	2,975	7 027,06	800,10	0,00	46,04
(177) 1229251	N	0,00	A-1	23 433,21	2,92	V	LIVRETA	2,975	7 323,98	833,90	0,00	47,98
(178) 1229255	N	0,00	A-1	17 986,66	2,92	V	LIVRETA	2,975	5 621,65	640,09	0,00	36,83
(179) 1229245	N	0,00	A-1	22 483,30	2,92	V	LIVRETA	2,975	7 027,06	800,10	0,00	46,04
(180) 1229247	N	0,00	A-1	115 109,82	2,92	V	LIVRETA	2,975	35 977,16	4 096,36	0,00	235,68
(181) 1229248	N	0,00	A-1	42 625,14	2,92	V	LIVRETA	2,975	13 322,35	1 516,88	0,00	87,27
(182) 1229250	N	0,00	A-1	25 485,44	2,92	V	LIVRETA	2,975	7 965,39	906,94	0,00	52,18
(183) 1229257	N	0,00	A-1	258 583,56	2,92	V	LIVRETA	2,975	80 819,35	9 202,10	0,00	529,44
(184) 1229259	N	0,00	A-1	339 486,46	2,92	V	LIVRETA	2,975	106 105,25	12 081,17	0,00	695,09
(185) 5024413	N	0,00	A-1	1 272 091,39	4,17	V	LIVRETA	2,975	268 187,98	42 740,48	0,00	2 604,39
(186) 5024505	N	0,00	A-1	194 380,81	4,17	V	LIVRETA	2,975	40 980,24	6 530,92	0,00	397,96
(187) 5024505	N	0,00	A-1	427 661,32	3,92	V	LIVRETA	3,275	98 514,22	15 967,53	0,00	983,93
(188) 1229241	N	0,00	A-1	285 107,55	3,92	V	LIVRETA	3,275	65 676,16	10 645,02	0,00	655,95
(189) 9119848	N	0,00	A-1	131 250,17	2,24	F	FIXE	3,740	58 333,32	6 272,30	0,00	81,81
(190) 1235471	N	0,00	A-1	622 397,80	2,00	F	FIXE	3,950	191 902,47	32 164,86	0,00	24 584,71
(191) MON50569	N	0,00	A-1	2 400 000,00	5,00	V	EURIBOR12M	4,056	400 000,00	115 460,80	0,00	72 367,33
(2010-01) 201001-AN96628	O	10 000 000,00	A-1	10 000 000,00	9,40	V	FIXE	3,598	1 000 000,00	682 670,53	257 371,12	43 847,16
(2010-02) MIN505688	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,42	V	EURIBOR01M	2,792	1 000 000,00	298 811,03	0,00	25 212,39
(2010-03) MIS283504	N	0,00	A-1	5 600 000,00	9,92	V	EURIBOR01M	2,662	560 000,00	166 177,63	0,00	15 599,89
(2010-04) 434613-CO2355	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,83	V	EURIBOR03M	3,051	1 000 000,00	340 277,06	0,00	52 549,34
(2010-06) 5668C	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,00	V	EURIBOR03M	3,288	200 000,00	74 353,50	0,00	17 134,86

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(2011-01) 434753-CO2595	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,50	V	EURIBOR01M	3,012	200 000,00	70 838,02	0,00	5 963,50
(2011-02) 434603-CO2596	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,50	V	EURIBOR01M	3,092	200 000,00	72 711,34	0,00	6 115,06
(2011-03) 434623-CO2597	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,50	V	EURIBOR01M	3,182	200 000,00	74 818,84	0,00	6 285,56
(2011-04) LT11915A	N	0,00	A-1	2 200 000,00	10,54	V	EURIBOR03M	3,317	200 000,00	79 291,09	0,00	14 962,04
(2011-05) C710171-MIS283502	N	0,00	A-1	4 500 000,00	5,50	V	EURIBOR01M	3,002	750 000,00	151 307,83	0,00	12 159,32
(2011-07) 0421-3470465	N	0,00	A-1	11 000 000,00	10,83	F	FIXE	1,500	1 000 000,00	174 375,00	0,00	28 247,28
(2011-08) MON283501/C710166	N	0,00	A-1	1 666 666,85	1,00	V	EURIBOR03M	4,548	1 333 333,32	117 172,35	0,00	18 636,09
(2012-01) 1208443	N	0,00	A-1	799 999,86	1,34	V	LIVRETA	3,125	533 333,36	35 635,79	0,00	2 305,57
(2012-02) 201490-02	N	0,00	A-1	2 649 419,54	1,33	F	FIXE	4,460	1 670 848,49	164 997,23	0,00	19 908,09
(2012-03) 1212299	N	0,00	A-1	2 500 000,14	1,34	V	LIVRETA	3,125	1 666 666,64	111 361,85	0,00	10 467,69
(2012-05) 90-24478	N	0,00	A-1	666 666,71	1,57	F	FIXE	4,640	333 333,33	46 400,00	0,00	13 559,82
(2014-01) 84269-275564	N	0,00	A-1	8 400 000,00	14,00	V	EURIBOR03M	2,738	600 000,00	249 112,50	0,00	1 904,42
(2015-01) 84269-311800	N	0,00	A-1	10 200 000,00	14,97	V	EURIBOR03M	2,667	680 000,00	294 008,72	0,00	10 258,71
(2016-01) 57313	N	0,00	A-1	29 160 000,00	11,00	F	FIXE	0,000	2 430 000,00	0,00	0,00	0,00
(2017-02) 1013055DW	N	0,00	A-1	1 666 666,67	1,25	V	EURIBOR03M	2,817	1 333 333,33	72 440,74	0,00	258,15
(2017-04) 84270-420433	N	0,00	A-1	40 800 000,00	16,98	V	EURIBOR03M	2,593	2 400 000,00	1 132 513,20	0,00	28 596,61
(2018-01) 84269-472062	N	0,00	A-1	32 500 000,00	12,97	F	FIXE	1,353	2 500 000,00	465 093,75	0,00	14 496,43
(2018-02) 84270-472027	N	0,00	A-1	13 000 000,00	12,97	F	FIXE	1,360	1 000 000,00	187 000,00	0,00	5 828,57
(2019-01) 84269-510852	N	0,00	A-1	12 600 000,00	13,88	V	EURIBOR03M	2,702	900 000,00	364 472,83	0,00	40 215,25
(2019-02) 84270-540853	N	0,00	A-1	14 000 000,00	13,89	V	EURIBOR03M	2,687	1 000 000,00	404 794,77	0,00	40 412,87
(2019-03) 91053-514527	N	0,00	A-1	39 520 000,00	18,98	V	EURIBOR03M	2,610	2 080 000,00	1 081 507,39	0,00	25 102,31
(2019-04) MON530965-532431	N	0,00	A-1	6 265 542,91	9,00	F	FIXE	0,560	658 132,80	37 392,12	0,00	8 771,76
(2019-05) MON530966-532432	N	0,00	A-1	6 430 354,03	9,00	F	FIXE	0,560	657 219,39	38 771,59	0,00	18 004,99
(2020-01) 91053-547151	N	0,00	A-1	32 000 000,00	19,90	V	EURIBOR03M	2,771	1 600 000,00	924 807,84	0,00	90 726,10
(2020-02) 2686/001	N	0,00	A-1	29 333 333,44	10,99	V	EURIBOR03M	2,557	2 666 666,64	805 337,90	0,00	10 309,85
(2020-03) 033209G/12135	N	0,00	A-1	13 731 447,12	10,07	V	EURIBOR03M	2,664	1 324 647,49	394 866,31	0,00	66 736,36
(2020-04) 91053-550435	N	0,00	A-1	24 836 000,00	19,98	V	EURIBOR03M	2,650	1 241 800,00	687 289,11	0,00	17 800,72
(2020-05) 92949-550436	N	0,00	A-1	19 164 000,00	19,98	V	EURIBOR03M	2,650	958 200,00	530 327,29	0,00	13 735,42
(2020-06) 92949-550434	N	0,00	A-1	16 000 000,00	19,98	F	FIXE	0,244	800 000,00	40 260,00	0,00	1 084,44
(2021-01) 93346-590077	N	0,00	A-1	18 333 333,29	10,98	V	EURIBOR03M	2,470	1 666 666,68	486 430,82	0,00	11 004,58
(2021-02) 1994/0062799	N	0,00	A-1	22 000 000,00	10,98	F	FIXE	0,450	2 000 000,00	106 643,75	0,00	2 750,00
(2021-03) 2964	N	0,00	A-1	37 500 000,05	11,25	V	EURIBOR03M	2,405	3 333 333,32	966 303,00	0,00	2 473,96
(2022-01) 5458198	N	0,00	A-1	10 809 061,32	22,00	F	FIXE	0,910	436 505,16	100 505,56	0,00	24 507,14

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(2022-02) 92949-616104	N	0,00	A-1	47 559 600,00	21,58	F	FIXE	2,364	2 161 800,00	1 162 637,68	0,00	482 719,60
(2022-03) MON544259EUR	N	0,00	A-1	7 999 999,96	11,92	F	FIXE	3,240	666 666,68	272 700,00	0,00	22 320,00
(2022-04) MON544260EUR	N	0,00	A-1	8 000 000,02	11,92	F	FIXE	3,250	666 666,66	276 250,00	0,00	22 142,86
(2022-05) 34345902	N	0,00	A-1	6 400 000,04	12,00	F	FIXE	3,000	533 333,32	202 000,00	0,00	533,33
(2022-06) 2425-2431	N	0,00	A-1	32 666 666,63	12,23	V	EURIBOR03M	2,700	2 666 666,68	946 099,07	0,00	23 803,38
(2022-07) F7322530-5323589	N	0,00	A-1	25 000 000,00	12,40	F	FIXE	3,100	2 000 000,00	813 750,00	0,00	77 921,20
(2023-01) 5498584	N	0,00	A-1	10 467 672,62	12,67	F	FIXE	2,470	691 430,03	266 799,33	0,00	22 060,86
(2023-02) 5498592	N	0,00	A-1	9 595 366,54	12,67	F	FIXE	2,470	633 810,87	244 566,05	0,00	20 222,45
(2023-03) 5542438	N	0,00	A-1	8 124 420,00	23,42	V	LIVRETA	2,775	345 720,00	229 428,14	0,00	15 265,89
(2023-04) 5542534	N	0,00	A-1	6 580 000,00	23,42	V	LIVRETA	2,775	280 000,00	185 814,77	0,00	12 363,91
(2023-05) 5542486	N	0,00	A-1	13 578 298,82	18,42	V	LIVRETA	2,775	733 962,12	386 308,47	0,00	25 513,80
(2023-06) 93346-674832	N	0,00	A-1	17 333 333,36	12,98	F	FIXE	3,057	1 333 333,32	555 355,01	0,00	16 190,78
(2023-07) 93346-674833	N	0,00	A-1	17 333 333,36	12,98	V	EURIBOR03M	2,682	1 333 333,32	493 036,92	0,00	12 547,41
(2023-08) 3230-3255	N	0,00	A-1	37 000 000,00	18,39	V	EURIBOR03M	3,242	2 000 000,00	1 259 120,48	0,00	136 061,33
(2023-09) MIN548816EUR	N	0,00	A-1	18 750 000,00	18,50	F	FIXE	3,420	1 000 000,00	671 816,25	0,00	163 875,00
(2024-01) MIN550958EUR	N	0,00	A-1	14 437 500,00	19,00	V	EURIBOR03M	3,501	562 500,00	362 691,70	0,00	0,00
(2024-02) MIN551959EUR	N	0,00	A-1	24 375 000,00	19,25	F	FIXE	3,770	625 000,00	753 060,96	0,00	221 758,33
(2024-03) 181143C	N	0,00	A-1	9 648 064,91	18,85	F	FIXE	3,500	351 935,09	345 414,39	0,00	52 304,05
(2024-04) 93346-717971	N	0,00	A-1	23 333 333,32	13,97	F	FIXE	2,879	1 666 666,68	701 756,25	0,00	26 124,26
(2024-05) 93346-717972	N	0,00	A-1	28 000 000,00	13,97	V	EURIBOR03M	3,108	2 000 000,00	923 039,51	0,00	32 963,17
(2024-06) 4072-4076	N	0,00	A-1	29 500 000,00	14,72	F	FIXE	3,120	500 000,00	337 437,62	0,00	0,00
(2024-07) CP2802	N	0,00	A-1	19 500 000,00	19,38	V	EURIBOR03M	3,087	500 000,00	294 199,69	0,00	69 566,25
(2025-01) 175107	N	0,00	A-1	25 900 000,00	19,84	V	LIVRETA	2,100	0,00	128 617,74	0,00	71 546,96
(2025-02) 175108	N	0,00	A-1	14 100 000,00	20,00	V	LIVRETA	2,100	0,00	0,00	0,00	62 760,18
(2025-03) 175109	N	0,00	A-1	10 593 000,00	25,00	V	LIVRETA	2,100	0,00	0,00	0,00	47 150,26
(2025-04M) MIN553255EUR	N	0,00	A-1	40 000 000,00	0,50	V	ESTER	3,049	0,00	0,00	0,00	0,00
(2025-05) 34345903	N	0,00	A-1	10 000 000,00	20,08	F	FIXE	3,500	0,00	0,00	0,00	0,00
(27-03) MON505661	N	0,00	A-1	2 250 000,00	2,00	F	FIXE	4,640	1 000 000,00	133 400,00	0,00	26 100,00
(29-03) MIN505686	N	0,00	A-1	3 600 000,00	8,84	V	EURIBOR01M	2,839	400 000,00	114 239,34	0,00	9 256,85
(29-04) 1155046	O	38 000 000,00	A-1	38 000 000,00	18,92	V	FIXE	3,506	2 000 000,00	2 336 483,04	941 537,49	122 124,56
(29-05) 18676-(ex18155)	N	0,00	A-1	12 600 000,00	9,00	V	EURIBOR01M	2,556	1 400 000,00	362 518,33	0,00	1 878,80
(98-01) MON505660	N	0,00	A-1	571 402,76	2,84	F	FIXE	5,490	170 619,81	37 264,31	0,00	5 199,92

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		2 000 000,00					1 000 000,00	14 503,75	0,00	368,74
CO1551 (27-02) 434593	N	0,00	A-1	2 000 000,00	1,99	V	TAG03M	2,463	1 000 000,00	14 503,75	0,00	368,74
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		48 000 000,00		1 585 505 466,21					90 351 011,67	35 013 391,19	1 198 908,61	6 134 888,28

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	122	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 585 505 466,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		48 000 000,00					48 000 000,00				0,00	0,00	0,00
S2010-01 3175990M	(2010-01)-AN96628	10 000 000,00	25/05/2035	NATIXIS	SWAP	Taux	10 000 000,00	25/11/2012	25/05/2035	T	0,00	0,00	0,00
S2904(2950)	(29-04) 1155046	38 000 000,00	01/12/2044	ARKEA Banque Entreprises	SWAP	Taux	38 000 000,00	01/06/2012	01/12/2044	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		48 000 000,00					48 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						34 382 492,72	5 578 486,95		
S2010-01 3175990M	(2010-01)-AN96628	FIXE	3,600	EURIBOR03M	2,030	8 239 521,94	1 199 598,29	A-1	A-1
S2904(2950)	(29-04) 1155046	FIXE	3,510	EURIBOR03M	2,060	26 142 970,78	4 378 888,66	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						34 382 492,72	5 578 486,95		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : - €		NEANT
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipement versées : mobiliers, matériel et études	5	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers ou installations	30	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : projets d'infrastructures d'intérêt national	40	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : au tiers dans le cadre des fonds européens	1	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : à l'Etat (financement de voiries et monuments historiques)	40	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées à la SNCF : matériel de transport ferroviaire - non roulant	15	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées à la SNCF : matériel de transport ferroviaire - roulant	30	14/12/2023
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	14/12/2023
L	Frais de recherche et de développement (si réussite du projet)	5	14/12/2023
L	Frais de recherche et de développement (si échec du projet)	1	14/12/2023
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	14/12/2023
L	Logiciels bureautiques	2	14/12/2023
L	Autres logiciels	5	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	7	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	15	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	20	14/12/2023
L	Agencements et aménagements de terrains	15	14/12/2023
L	Constructions (bât. administratifs, scolaires, culturels, sportifs, autres bât. publics et privés)	30	14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	14/12/2023
L	Réseaux voirie, instal voirie, réseaux divers, matériel outillage incendie défense civile	10	14/12/2023
L	Matériel ferroviaire	15	14/12/2023
L	Matériel technique scolaire, matériel et outillage de voirie et autre matériel technique	10	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	5	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	7	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	15	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	14/12/2023
L	Matériel de transport ferroviaire	30	14/12/2023
L	Autres matériels de transport	5	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	Matériel informatique	5		14/12/2023
L	Matériel de bureau et mobilier	5		14/12/2023
L	Matériel de bureau et mobilier	10		14/12/2023
L	Matériel de téléphonie	3		14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5		14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10		14/12/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		3 486 103,00	1 385 593,05	83 764,70	4 787 931,35
Provisions pour litiges		736 692,00	1 187 453,05	83 764,70	1 840 380,35
Litige au titre de la construction du gymnase du lycée Lamartine à Mâcon avec Monsier AYADI	30/06/2017	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Mme C. TA Besançon - 03/04/2023 - Recours indemnitaire	29/06/2023	13 663,00	0,00	13 663,00	0,00
Mme G. TA Besançon - 13/07/2023 - Recours indemnitaire	20/10/2023	24 295,20	0,00	24 295,20	0,00
Mme M. TA Besançon - 13/07/2023 - Recours indemnitaire	20/10/2023	35 942,80	0,00	35 942,80	0,00
Mme N. TA Besançon - 14/06/2024 - Recours de plein contentieux	17/10/2024	24 047,00	0,00	0,00	24 047,00
Mme G. TA Dijon - 05/08/2024 - Recours de plein contentieux	17/10/2024	22 744,00	0,00	0,00	22 744,00
SCC VIOTTE TA Dijon - 06/05/2024 - Recours en annulation	17/10/2024	576 000,00	0,00	0,00	576 000,00
SAS Satt Sayens - 27/11/2024 - TA Dijon - Recours pour excès de pouvoir	19/03/2025	0,00	524 944,76	0,00	524 944,76
EARL Les Vergers de Mamie Cocotte - 05/04/2024 - TA Besançon - Recours de pleine juridiction	26/06/2025	0,00	9 863,70	9 863,70	0,00
SARL Riva à Serre-Les-Sapins (25) - 14/11/2024 TA de Besançon - Recours indemnitaire	26/06/2025	0,00	62 737,40	0,00	62 737,40
Association IRTESS à Dijon (25) Tribunal administratif de Besançon - Recours pour excès de pouvoir	26/06/2025	0,00	299 999,17	0,00	299 999,17
Mme G. - TA Besançon - 14/08/2024 - Recours en annulation	16/10/2025	0,00	63 220,00	0,00	63 220,00
M. C. TJ Besançon - 13/05/2025 - Recours en annulation	16/10/2025	0,00	873,02	0,00	873,02
Mme B. TA Besançon - 04/07/2025 - Recours pour excès de pouvoir	16/10/2025	0,00	225 815,00	0,00	225 815,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		2 749 411,00	198 140,00	0,00	2 947 551,00
Comptes épargne temps	26/06/2025	2 749 411,00	198 140,00	0,00	2 947 551,00
Dépréciations (3)		1 494 967,61	619 928,73	105 000,53	2 009 895,81
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 494 967,61	619 928,73	105 000,53	2 009 895,81

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Solde marché CNASEA	18/12/2009	938,14	0,00	938,14	0,00
Affaire personnelle L'INSTITUT GELY Stéphanie à Guérigny (58)	30/06/2014	2 712,50	0,00	2 712,50	0,00
SAS VUILLET à Alleriot (71)	17/11/2017	173 197,94	0,00	0,00	173 197,94
SAS SELNI à Nevers (58)	12/10/2018	112 197,96	0,00	0,00	112 197,96
SAS DAMALISK à Ecuisses (71)	27/06/2019	113 499,72	0,00	0,00	113 499,72
SAS MBF Aluminium à Saint-Claude (39)	22/10/2021	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
SAS Nectars de Bourgogne à Merceuil (21)	22/01/2022	76 350,00	0,00	0,00	76 350,00
SARL Sauvageot à Saint-Loup-Géanges (71)	29/06/2023	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
SAS MCSP Milk Cooler Spare Parts à Nevers (58)	29/06/2023	19 510,52	0,00	0,00	19 510,52
SAS NVH Medicinal à Dijon (21)	29/06/2023	43 444,37	0,00	0,00	43 444,37
SAS Privtech Engineering à Longvilliers (78)	20/10/2023	8 250,00	0,00	8 250,00	0,00
SAS Etablissements Gault à Chevagny-Les-Chevrières (71)	20/10/2023	2 456,21	0,00	0,00	2 456,21
SA Railcoop à Figeac (46)	27/06/2024	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
SAS La Carbonerie à Crissey (71)	17/10/2024	51 766,59	0,00	51 766,59	0,00
SARL Menuiserie Fautrelle-Laurent à Mervans (71)	17/10/2024	10 616,60	0,00	0,00	10 616,60
SAS Yumain à Fontaine-Lès-Dijon (21)	17/10/2024	33 333,30	0,00	33 333,30	0,00
Remboursement caution emprunt lycée privé Morbier	17/10/2024	308 693,76	0,00	0,00	308 693,76
SARL MSV à Chalon-sur-Saône (71)	19/03/2025	0,00	109 891,30	0,00	109 891,30
SAS Ronzat à Chaumont (52)	16/10/2025	0,00	510 037,43	0,00	510 037,43
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		4 981 070,61	2 005 521,78	188 765,23	6 797 827,16
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		4 981 070,61	2 005 521,78	188 765,23	6 797 827,16

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 606		Intitulé de l'opération : Construction du bâtiment Energie de l'Eco-campus Nord Franche-Comté-1ère tranche			Date de la délibération : 29/03/2019	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 565 962,85	100 000,00	20 558,43	79 441,57	0,00	1 586 521,28
902 Investissements pour compte de tiers (2)	1 565 962,85	100 000,00	20 558,43	79 441,57	0,00	1 586 521,28
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 565 962,85	100 000,00	20 558,43	79 441,57	0,00	1 586 521,28
RECETTES (b)	2 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 500,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	2 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 500,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 392 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 392 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		81 749,55	569 490,94	43 538,54	737,66
LES ATELIERS GAUTHIER	09/09/2013	0,00	68 189,74	814,22	0,00
CDC HABITAT SOCIAL		0,00	26 855,58	805,64	0,00
SARL CLOS ET MILLESIME	29/11/2010	0,00	93 526,92	9 890,33	0,00
SARL CLOS ET MILLESIME	12/01/2015	0,00	165 000,00	16 857,94	0,00
SARL KER BABAS	23/10/2006	0,00	70 812,07	5 414,65	0,00
SA ETABLISSEMENT LERESCHE	17/03/2014	0,00	31 311,77	542,20	0,00
PR FINANCES	03/12/2007	0,00	66 193,13	6 733,15	0,00
SARL SFP BONNEFOY	16/03/2015	0,00	20 351,68	129,98	0,00
SARL G.C.H.	19/10/2009	81 749,55	27 250,05	2 350,43	737,66
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	136 635,78		
EFOM SAS	31/03/2008	0,00	3 302,44		
ARBEO	07/04/2017	0,00	133 333,34		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 460 361,41	739 999,06	151 385,51
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	140 000 000,00	121 166 666,63	9 815 967,60
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-71 760 477,26	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS															IV		
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN															B7.3		

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 111 612,60	681 532,96											30 297,34	94 023,04
ARTS (Ass Reg Travail Social)	2004	C	Financement 1ère tranche travaux ARTS - N°46	CREDIT AGRICOLE	1 120 000,00	501 543,83	8,25	A	F		2,270	F		4,370	-		24 197,74	44 594,91
Maison familiale - Les Fins	2007	P	Construction bâtiment - Maison Familiale Les Fins - N°51	CREDIT AGRICOLE	580 000,00	69 432,23	1,80	M	F		4,080	F		2,350	-		2 146,28	40 283,08
Maison familiale - Pontarlier	2003	P	Travaux restructuration MF Pontarlier -N°3	CREDIT AGRICOLE	205 806,60	53 223,62	9,66	M	F		6,540	F		3,300	-		1 838,17	4 553,31
Maison familiale - Pontarlier	2003	P	Travaux restructuration MF Pontarlier - N°4	BANQUE POPULAIRE DE FRANCHE-COMTE	205 806,00	57 333,28	9,92	M	F		6,540	F		3,600	-		2 115,15	4 591,74
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					348 748,81	58 466,10											2 634,49	24 430,64
Office Public HLM Doubs - Besançon	1995	P	Construction logements Enil Mamirolle - N°2	CAISSE DEPOTS Consignations	348 748,81	58 466,10	2,25	T	V	LIVRET A	3,300	V	LIVRET A	3,380	-		2 634,49	24 430,64
TOTAL GENERAL					2 460 361,41	739 999,06											32 931,83	118 453,68

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	124 320,38
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	124 165 494,25
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	124 289 814,63
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 473 704 601,44
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,43

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	31 410 694,00	103 171 171,26	-71 760 477,26
Total	0,00	31 410 694,00	103 171 171,26	-71 760 477,26

Libellé de la recette grevée d’une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d’équipement scolaire		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
222	Dotation régionale d’équipement scolaire	31 410 694,00
Total		31 410 694,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
222	Dotation régionale d’équipement scolaire	103 171 171,26
Total		103 171 171,26
Reste à employer au 31/12/N (3)		-71 760 477,26

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					140 000 000,00	121 166 666,63	9 815 967,60
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					140 000 000,00	121 166 666,63	9 815 967,60
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					140 000 000,00	121 166 666,63	9 815 967,60
2021	(2021-02) Prêt AFL 30M	Agence France Locale	15	T	30 000 000,00	22 000 000,00	2 106 643,75
2023	(2022-06) Phase d'Amortissement AFL	Agence France Locale	15	T	40 000 000,00	32 666 666,63	3 612 765,75
2023	(2023-08) Phase d'amortissement AFL	Agence France Locale	19	T	40 000 000,00	37 000 000,00	3 259 120,48
2025	(2024-06) Phase d'Amortissement AFL	Agence France Locale	15	T	30 000 000,00	29 500 000,00	837 437,62
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	517 241 900,73	
Personnes de droit privé	285 337 169,71	
Associations	73 671 167,60	
ADIL 89	117 200,56	Mise à disposition de locaux, mobiliers, matériels, fournitures et prestations
AGENCE DEV ET URBANISME PAYS MONTBELIARD	53 900,00	
AGRI RESSOURCES 21	12 500,00	
AMI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	450 000,00	
AMI Bourgogne-Franche-Comté (AMI BFC),	0,00	
AMIC LAIQUE LUXEUIL ST SAUVEUR	2 000,00	
APF FRANCE HANDICAP	400,00	
ASPTT DIJON	3 800,00	
ASS +2ZIK	3 000,00	
ASS 1 2 3 POLOGNE DANS LES MONTS DE GY	5 708,00	
ASS 1 DES SI	19 600,00	
ASS 100 000 ENTREPRENEURS	20 000,00	
ASS 26000 COUVERTS	30 000,00	
ASS 2L COMPAGNIE	3 000,00	
ASS 3615 SENOR	4 000,00	
ASS 3ARANCIA	3 200,00	
ASS 60 000 REBONDS BFC	36 800,00	
ASS 818 PAPILLON ROUGE	6 600,00	
ASS A DEMAIN J ESPERE	3 500,00	
ASS A L ENTOOR	9 849,70	
ASS A LA LUEUR DES CONTES	20 000,00	
ASS A LA RUE	52 300,00	
ASS A VRAI DIRE COLLECTIF	6 000,00	
ASS AAAAAA	5 000,00	
ASS ABERNUNCIO	1 600,00	
ASS ABZ PROD	4 000,00	
ASS ACADEMIE FRANCOIS BOURDON	21 100,00	
ASS ACCOMPAGNEMENT MIGRATION INTEGRATION 70	7 415,24	
ASS ACCORDS MAJEURS COACHING FORMATION	14 285,07	
ASS ACCUEIL PAYSAN BOURGOGNE	131 005,77	
ASS ACODEGE	35 000,00	
ASS ACTE LA COMPAGNIE DES GENS	6 400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ACTIV UNA PUISAYE FORTERRE	19 484,80	
ASS ACTIVE	107 825,00	
ASS ACTIVITAL BASES SPORT ET NATURE DE LA NIEVRE	127 762,41	
ASS ADAPEI DU TERRITOIRE DE BELFORT	2 820,00	
ASS ADJAC	9 200,00	
ASS ADMR BOURBON LANCY	7 000,00	
ASS ADMR GIBLES	7 000,00	
ASS ADVAITA L COMPAGNIE	4 900,00	
ASS AENCRADES ET CO	5 700,00	
ASS AETHER LASER	2 346,67	
ASS AFFLUENCES RESEAU DU SPECTACLE VIVANT EN BFC	47 000,00	
ASS AFGEEAP	2 958,00	
ASS AFPI BOURGOGNE 21 71	97 263,25	
ASS AFRIK EN FETE	4 000,00	
ASS AFTC DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	9 000,00	
ASS AFTRAL	387 018,38	
ASS AGATE PAYSAGES	8 306,40	
ASS AGC ALLIANCE COMTOISE	129 090,00	
ASS AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NORD FRANCHE COMTE	25 000,00	
ASS AGENCE DE TOURISME DE NOLAY	1 500,00	
ASS AGENCE DEVELOPPEMENT PROMOTION NORD JURA	128 665,00	
ASS AGENCE LIVRE ET LECTURE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	470 000,00	
ASS AGENCE LOCALE DE L ENERGIE DE LA NIEVRE	72 791,85	
ASS AGENCE URBANISME TERRITOIRE BELFORT	53 900,00	
ASS AGIR SOLIDARITE FRANCHE COMTE	3 000,00	
ASS AGIRE	226 607,60	
ASS AGRI CONSEIL 70	10 000,00	
ASS AGRI VITI EMPLOI 89	12 500,00	
ASS AGRICULTEURS FRANCAIS ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL BFC	19 655,00	
ASS AGRONOV	3 900,00	
ASS AIDE A DOMICILE DU CHAROLAIS BRIONNAIS	37 697,80	
ASS AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	59 957,40	
ASS AIDE ET SOLIDARITE CENTRAFRIQUE	4 000,00	
ASS AIDE MENAGERE DOMICILE CANTON CHATEAU CHINON	5 920,60	
ASS AIDE MENAGERES CANTON DE DORNES	12 983,60	
ASS AIIS INTERM AIDE	18 528,00	
ASS AKTO	179 568,51	
ASS ALLIANCE BRETENIERE CHEVIGNY DIJON LUTTE	7 000,00	
ASS ALLIANCE DIJON ARC VOILE	4 640,00	
ASS ALLIANCE DIJON GYM 21	7 000,00	
ASS ALLIANCE DOJO 71	3 000,00	
ASS ALLIANCE JUDO BESANCON DIJON 21-25	9 720,00	
ASS ALTERRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	298 835,46	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS AM SPORTS	5 455,86	
ASS AMICALE ANCIENS ELEVES ET AMIS ECOLE PUBLIQUE	1 000,00	
ASS AMICALE CYCLISTE BISONTINE	37 000,00	
ASS AMICALE DE L ECOLE PRIMAIRE DE LUZY	500,00	
ASS AMICALE LAIQUE D HERICOURT	15 000,00	
ASS AMICALE SPORTIVE MUNICIPALE BISONTINE	2 000,00	
ASS AMIS D EMMAUS	21 441,56	
ASS AMIS DES ORGUES DU HAUT JURA	7 000,00	
ASS AMIS ET COMPAGNONS EMMAUS NORGES	4 000,00	
ASS AMIS GALERIE DE L ANCIENNE POSTE	12 000,00	
ASS ANDES FERTILES	4 000,00	
ASS ANI NOMADE	26 256,00	
ASS ANIMATION CONSEIL COMMUNICATION BOURGOGNE	10 000,00	
ASS ANIMATION RURALE TOURISTIQUE MONT D OR	18 450,00	
ASS ANOMALIE	4 000,00	
ASS ANTEN PETITE ENFANCE FC	180,00	
ASS ANTIPODES	51 000,00	
ASS APE	1 140,00	
ASS APF FRANCE HANDICAP	81 321,65	
ASS APPRENONS BATISSONS LE MONDE	7 000,00	
ASS APPUI A LA COOPERATION POUR LA TRANSITION PAR UNE ECONOMIE SER	16 166,86	
ASS AQUA 58	6 813,65	
ASS ARBORESCENCE	459,08	
ASS ARKEONAUTES	11 741,95	
ASS ARMO CIE JEROME THOMAS	35 807,16	
ASS ART 2 SENS	3 000,00	
ASS ART DANSE BOURGOGNE	141 566,02	
ASS ART EN CHAPELLES	2 221,06	
ASS ART ET PATRIMOINE	2 000,00	
ASS ART PUBLIC	5 000,00	
ASS ARTDAM	460 500,00	
ASS ARTIFICES	9 800,00	
ASS ARTISANADART	500,00	
ASS ARTISANS COMMERCANTS LUCENAY LES AIX	2 000,00	
ASS ARUM	4 000,00	
ASS ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL	57 700,83	
ASS AS71 AGC	15 572,00	
ASS ASEP DE BESANCON	5 000,00	
ASS ASM BELFORT VOLLEY BALL	11 974,46	
ASS ASSOC JURASS DIFFUSION ENERGIES ALTERNAT	224 353,31	
ASS ASTI	3 000,00	
ASS ATELIER DE L EXIL	4 000,00	
ASS ATELIER M	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ATHENAS	35 000,00	
ASS ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES	43 615,50	
ASS ATMO BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	95 639,28	
ASS ATTELAGES DES GRANDS PRES	2 000,00	
ASS AU COEUR DES CITOYENS	9 800,00	
ASS AUDAB	58 194,00	
ASS AULOT	26 008,80	
ASS AUTOUR DE BUXY EN FETE	2 500,00	
ASS AUTUN TRIATHLON	10 008,99	
ASS AUX 4 VENTS DE L ART	3 000,00	
ASS AUXOIS ECOLOGIE	2 000,00	
ASS AUXONS DEVECEY ECOLE DE MUSIQUE	7 000,00	
ASS AUXR JUDO	1 400,00	
ASS AVENIR BOIS FORMATION	90 831,40	
ASS AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	15 110,64	
ASS AVENIR DES JEUNES FILLES DE DAPAONG	7 772,00	
ASS B21	3 000,00	
ASS BAC FM	4 848,00	
ASS BADMINTON CLUB SAINT MARCEL	11 845,29	
ASS BALISE 25 BESANCON	1 400,00	
ASS BANQUE ALIMENTAIRE DE FRANCHE COMTE	118 121,89	
ASS BAOMEN	3 000,00	
ASS BAS RHINOISE AIDE PERSONNES AGEES	74 580,80	
ASS BASKET CLUB DE CHENOVE	7 000,00	
ASS BASSE ALTITUDE	2 000,00	
ASS BATI EMPLOI	4 773,60	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	521 677,49	
ASS BEACH SPORT DIJON	1 000,00	
ASS BELF ORTHO	500,00	
ASS BENKADI JOIE PRODUCTION	21 000,00	
ASS BESANCON TOUS TRAVAUX BTT	69 277,20	
ASS BESANCON TRIATHLON	7 164,49	
ASS BGE FRANCHE COMTE	260 809,85	
ASS BGE NIEVRE YONNE	24 000,00	
ASS BGE PERSPECTIVES	106 430,60	
ASS BIKE CLUB GIROMAGNY	14 638,50	
ASS BIO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	804 659,63	
ASS BLANCS VOLANTS EDITIONS	3 700,00	
ASS BMX BESANCON	11 692,50	
ASS BOIS GOURMAND DU CHALONNAIS	3 500,00	
ASS BONDIR DEDANS	4 000,00	
ASS BONLIEU SCENE NATIONALE	557 619,77	
ASS BOURGOGNE ENERGIES RENOUVELABLES	74 086,15	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE AGRI ENVIRONNEMENT	24 250,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE ANGELS	2 100,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE INTERNATIONAL	35 000,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE MOBILITE ELECTRIQUE	24 054,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE NATURE	96 011,98	
ASS BOURGUIGNONNE CULTURELLE	70 000,00	
ASS BOURGUIGNONNE POUR DVPT APPRENTISSAGE SECTEUR SANITAIRE SOCIAL MED	262 321,75	
ASS BOURGUIGNONNE POUR LE RAYONNEMENT DE L ART CONTEMPORAIN ET DES ART	2 000,00	
ASS BRESSE SERVICES EMPLOIS	115 446,94	
ASS BUR INFORM JEUNES DE LA NIEVRE	5 500,00	
ASS BUREAU INTERPROFESSIONNEL VINS DU CENTRE	17 426,50	
ASS CAFE DES GLACES	5 300,00	
ASS CAFEINE	3 300,00	
ASS CANAL DE ROANNE A DIGOIN	2 500,00	
ASS CANAL SATELLITE ART CONTEMPORAIN	4 000,00	
ASS CCULTE	11 600,00	
ASS CEMEA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	23 589,40	
ASS CENSEAU RUGBY CLUB	12 000,00	
ASS CENTRE ANIMATION DU HAUT DOUBS	23 000,00	
ASS CENTRE CYCLISTE D ETUPES	27 600,00	
ASS CENTRE D ART CONTEMPORAIN FRANCK POPPER	10 000,00	
ASS CENTRE D ART VIVANT	225 000,00	
ASS CENTRE D INFORMATION LOCAL SUR L EMPLOI ET DES FORMATIONS	143 042,10	
ASS CENTRE D INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 25	18 783,93	
ASS CENTRE D INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 58	13 418,97	
ASS CENTRE DE SAUVEGARDE OISEAUX SAUVAGES	10 000,00	
ASS CENTRE DE VOILE DE PANTHIER EN AUXOIS	4 000,00	
ASS CENTRE ETUDES RESSOURCES DIVERSIFICATION	37 565,12	
ASS CENTRE FORMATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	60 883,09	
ASS CENTRE FRANCOPHONIE DE BOURGOGNE	4 000,00	
ASS CENTRE GEORGES FRANCOIS LECLERC	40 767,30	
ASS CENTRE IMAGE MJC MONTBELIARD	40 600,00	
ASS CENTRE INFORMATION DROITS FEMMES FAMILLES	4 000,00	
ASS CENTRE LOISIRS BARBOUX	12 060,00	
ASS CENTRE LUDIQUE D UTILITE COLLECTIVE	7 000,00	
ASS CENTRE OMNISPORTS PIERRE CROPPET	10 000,00	
ASS CENTRE PERMANENT D INITIATIVES POUR L ENVIRONNEMENT YONNE ET NIEVR	18 029,00	
ASS CENTRE POUR PREPAR PHARMACIE	132 211,00	
ASS CENTRE RECHERCHE ECOSYSTEMES ALTITUDE	120 095,48	
ASS CENTRE REGIONAL D ART CONTEMPORAIN	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CENTRE REGIONAL D INFORMATION JEUNESSE DE BFC	523 000,00	
ASS CENTRE SAINT EXUPERY	195,00	
ASS CENTRE SOCIAL ACCORDS DE LOIRE	13 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL ARNAY LE DUC	7 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL DE MOULINS ENGILBERT ET DE SES ENVIRONS	3 755,00	
ASS CENTRE SOCIAL DU BAZOIS	14 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE PUISAYE FORTERRE	14 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU BEUVRON	240,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU CANTON DE LUZY	240,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JEANNE SCHLOTTERER DE LURE	2 238,50	
ASS CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE	14 000,00	
ASS CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA BARATTE	5 000,00	
ASS CENTRES DE LOISIRS DU MIGENNOIS	3 369,28	
ASS CERCLE D ANIMATION ET DE LOISIRS DE COLOMBE LES VESOUL	3 000,00	
ASS CERCLE LAIQUE DE MARSANNAY	7 000,00	
ASS CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS	14 922,00	
ASS CERCLE SPORTIF LAIQUE DIJONNAIS	13 600,00	
ASS CERFRANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	59 278,00	
ASS CES 7 LIEUX	3 615,00	
ASS CES MESSIEURS SERIEUX	9 000,00	
ASS CESAM	15 000,00	
ASS CFA PAYS MONTBELIARD	213 619,14	
ASS CFAI FC	785 349,09	
ASS CHALET ASSOCIATIF DE	50 000,00	
ASS CHAMBRE ARTISANALE BATIMENT TERR BELFORT	5 715,66	
ASS CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE BFC	156 000,00	
ASS CHAMPAGNOLE HAND BALL	1 203,95	
ASS CHAMPAGNOLE JURA BASKET	11 808,48	
ASS CHANTIER CAFE SOLIDAIRE CHACASOL	9 420,00	
ASS CHANTIER ECOLE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31 920,00	
ASS CHANTIERS ENVIRONNEMENT	220,53	
ASS CHARNAY BASKET BOURGOGNE SUD	158 000,00	
ASS CHAROLAIS DE BOURGOGNE	6 475,00	
ASS CHATEAU EPOISSES	15 478,40	
ASS CHAZ ANIM	1 170,00	
ASS CHEFS OP EN LUMIERE FESTIVAL DE CINEMA CHALON SUR SAONE	8 000,00	
ASS CHEMINS	3 000,00	
ASS CHEOPS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	21 656,04	
ASS CHEVIGNY SAINT SAUVEUR HANDBALL	12 000,00	
ASS CIDFF 39	4 000,00	
ASS CIDFF 70	4 400,00	
ASS CIDFF 90	10 000,00	
ASS CIE HEMISPHERE DROIT	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CIE MATIKALO	9 400,00	
ASS CIE UN CHATEAU EN ESPAGNE	32 000,00	
ASS CIEL DE PAPIER	6 100,00	
ASS CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D ENTRAIDE	7 000,00	
ASS CINE CITE	1 000,00	
ASS CINE CLUB FRANCOIS TRUFFAUT DE L AVALLONNAIS	1 000,00	
ASS CINE CLUB JACQUES BECKER	30 000,00	
ASS CINE MIGENNES	1 500,00	
ASS CINE PAUSE	4 780,32	
ASS CINE RESSOURCES 71	9 600,00	
ASS CINECLATE	1 000,00	
ASS CINECYCLO	2 000,00	
ASS CINEMA DE CHARMOILLE	1 000,00	
ASS CINEMA THEATRE EXPR SEDELOCIENNE	1 200,00	
ASS CINEMAS D AUJOURD HUI	133 000,00	
ASS CINEMAS INDEPENDANTS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	46 750,00	
ASS CINEMATIQUE THEATRE	5 600,00	
ASS CIRCUIT DE SAONE ET LOIRE ORGANISATION	9 403,46	
ASS CIRQON FLEX	69 900,00	
ASS CITE DES CLIMATS ET VINS DE BOURGOGNE	25 076,00	
ASS CITE JEUNE	2 000,00	
ASS CITES DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 705,70	
ASS CIVAM LE SERPOLET	150 923,24	
ASS CLUB ATHLETIQUE PONTARLIER FOOTBALL	15 000,00	
ASS CLUB CYCLISTE CORBIGEOIS	1 000,00	
ASS CLUB CYCLISTE DU PAYS DE VESOUL HAUTE SAONE	1 900,00	
ASS CLUB HALTEROPHILE LUXOVIEN	1 000,00	
ASS CLUB LEO LAGRANGE	9 500,00	
ASS CLUB LOISIRS ACTION JEUNESSE FRANC COMTE	22 235,00	
ASS CLUB NAUTIQUE PONTARLIER	7 000,00	
ASS CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN	17 300,00	
ASS CLUB SPORTIF BEAUNOIS	12 000,00	
ASS CLUB SPORTIF NUITON	16 000,00	
ASS CLUB UNESCO DE MIGNOVILLARD	675,00	
ASS CLUB VTT CONLIEGE	9 741,97	
ASS CLUNY QUEER FIEREMENT LGBTQIA+	3 000,00	
ASS COLLECTIF 100 DEGRES	3 500,00	
ASS COLLECTIF ACTION SOLIDAIRE DE L AUXERROIS	7 000,00	
ASS COLLECTIF CARBONE CAFE	71 400,00	
ASS COLLECTIF CHALONNAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE	1 800,00	
ASS COLLECTIF INTERMARAICHERS	714,00	
ASS COLLECTIF LUDIQUE BISONTIN	4 630,00	
ASS COLLECTIF MONTBELIARD MANIFESTATIONS ET FESTIVITES	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS COLLECTIF ORGANISATION	29 600,00	
ASS COLLECTIF RESISTANCE DEPORTATION 90	1 000,00	
ASS COLLECTIF SOLIDARITE INTERNATIONNALE 21	2 070,00	
ASS COLLECTIF TRADITIONS ORALES ET MUSIQUES ACTUELLES TO ET MA	8 633,16	
ASS COLLECTIF VELO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	15 000,00	
ASS COMITE D ANIMATION	7 000,00	
ASS COMITE D ORGANISATION DU TOUR NIVERNAIS MORVAN	6 000,00	
ASS COMITE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE LUZY	10 000,00	
ASS COMITE DE HANDBALL 71	7 000,00	
ASS COMITE DE JUMELAGE ALLEMAGNE DE MARSANNAY LA COTE D OR	2 500,00	
ASS COMITE DE JUMELAGE DE CHENOVE	3 000,00	
ASS COMITE DE JUMELAGE MONTCHANIN	2 333,00	
ASS COMITE DE SAONE ET LOIRE DE PETANQUE	4 000,00	
ASS COMITE DE SKI DU MASSIF JURASSIEN	15 800,00	
ASS COMITE DEP UNION FRANCAISE OEUVRES LAIQUES EDUCATION PHYSIQUE	2 000,00	
ASS COMITE DEPART OLYMPIQUE ET SPORTIF	6 745,70	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION 70	5 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL DU SKI DU JURA	15 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA NIEVRE	7 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU JURA	2 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL RUGBY DU JURA	12 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DU DOUBS	18 697,00	
ASS COMITE DES FETES DE CRAMANS	2 000,00	
ASS COMITE DES FOIRES ET SALONS	18 500,00	
ASS COMITE DU DOUBS CONCOURS DE LA RESISTANCE	1 200,00	
ASS COMITE FCPE DE L ACADEMIE DE BESANCON	7 605,00	
ASS COMITE INTERPROFESSIONNEL DE PROMOTION DES BOIS DU JURA AOC CIPBJ	15 908,59	
ASS COMITE JUMELAGE VILLE DE LONS	1 000,00	
ASS COMITE LOCAL DE L EMPLOI DES PORTES DU MORVAN	7 914,96	
ASS COMITE LOCAL DE L EMPLOI DES VAUX D YONNE	9 262,43	
ASS COMITE REG AERONAUTIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 375,00	
ASS COMITE REG DU SPORT AUTOMOBILE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8 000,00	
ASS COMITE REGIONAL BFC DE LA FEDERATION FRANCAISE DES GEIQ	10 000,00	
ASS COMITE REGIONAL BFC DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	8 500,00	
ASS COMITE REGIONAL D EQUITATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	47 200,00	
ASS COMITE REGIONAL DE CYCLOTOURISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	7 000,00	
ASS COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISPORTS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 600,00	
ASS COMITE REGIONAL DES SPORTS DE GLACE	4 624,71	
ASS COMITE REGIONAL EDUCATION PHYSIQUE GYMNASIQUE VOLONTAIRE BFC	9 500,00	
ASS COMITE REGIONAL HANDISPORT DE FC	152 092,38	
ASS COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	263 045,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS COMITE REGIONAL VOL EN PLANEUR BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4 500,00	
ASS COMMISS PERMAN ETUDE PROTEC EAU SOUS SOL FC	175 909,04	
ASS COMMON GROUNDS	122,79	
ASS COMMUN JARDIN	2 876,00	
ASS COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE SUD COTE D OR	27 335,45	
ASS COMPAGNIE AVRIL ENCHANTE	4 000,00	
ASS COMPAGNIE BARBES 35	3 000,00	
ASS COMPAGNIE BOUMKAO	14 000,00	
ASS COMPAGNIE CARACOL	8 000,00	
ASS COMPAGNIE CIPANGO	14 707,07	
ASS COMPAGNIE DE L ENTRE DEUX MONDES	4 000,00	
ASS COMPAGNIE DOUBLES RESONANCES	18 207,41	
ASS COMPAGNIE DU 1ER AOUT	8 000,00	
ASS COMPAGNIE DU BATELEUR	3 000,00	
ASS COMPAGNIE DU BONHEUR VERT	4 800,00	
ASS COMPAGNIE DU DETOUR	13 575,54	
ASS COMPAGNIE EL AJOUAD LES GENEREUX	23 058,56	
ASS COMPAGNIE GAKOKOE	4 000,00	
ASS COMPAGNIE GRAINE DE VIE	4 000,00	
ASS COMPAGNIE GRAVITAIRE	4 000,00	
ASS COMPAGNIE GRAVITATION	8 000,00	
ASS COMPAGNIE GREEN LAB	4 000,00	
ASS COMPAGNIE GRIM	2 000,00	
ASS COMPAGNIE JUSTE AVANT L OUBLI	4 000,00	
ASS COMPAGNIE L OISEAU MONDE	6 220,00	
ASS COMPAGNIE LA BLEUE	3 500,00	
ASS COMPAGNIE LA DAME DU PREMIER	4 800,00	
ASS COMPAGNIE LA MIGRATION	18 600,00	
ASS COMPAGNIE LA MULTIPLE	2 500,00	
ASS COMPAGNIE LE PORTE PLUME	4 000,00	
ASS COMPAGNIE MANIE	17 000,00	
ASS COMPAGNIE POPULIPHONIA	3 000,00	
ASS COMPAGNIE RASPOSO	38 000,00	
ASS COMPAGNIE SF	3 900,00	
ASS COMPAGNIE SUBSTANCE	3 000,00	
ASS COMPAGNIE TERALUNA	8 000,00	
ASS COMPOSER	4 000,00	
ASS CONFRIERIE DE LA GAUFRETTE MACONNAISE	1 000,00	
ASS CONSEIL ARCHITEC URBANISME ENVIRONNEMENT	75 288,22	
ASS CONSEIL ARCHITECT URBANIS ENVIRONNEMENT 71	83 237,52	
ASS CONSEIL DU CHEVAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	9 040,14	
ASS CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE COMTE	276 973,90	
ASS CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE	1 327 479,14	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE FRANCHE COMTE	727 832,79	
ASS CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE L ALLIER	2 425,96	
ASS CONSERVATOIRE DE SENS	160,00	
ASS CONSERVATOIRE RH ALP ESPACES NATURELS	9 727,18	
ASS CONSIGNE ET REEMPLOI EN BFC	24 570,62	
ASS CONVERGENCE DES POSSIBLES	2 756,40	
ASS COOP AGIR	17 911,03	
ASS COORACE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 560,00	
ASS CORDES EN FOLIE	4 000,00	
ASS COTE COUR	186 000,00	
ASS COTE D OR CULTURE	2 000,00	
ASS COTE D ORIENT DE PLANNING FAMILIAL	7 000,00	
ASS CPIE DU HAUT JURA	15 381,61	
ASS CPTS DU GRAND LONS	25 600,00	
ASS CRAJEP BFC	45 500,00	
ASS CREATIV	258 559,87	
ASS CREPA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12 500,00	
ASS CRESCENT	34 000,00	
ASS CREUSOT DEFI 2000	7 000,00	
ASS CROCMILLIVRE	2 000,00	
ASS CROIX ROUGE FRANCAISE	22 583,00	
ASS CROIX ROUGE FRANCAISE IME ROSE DES VENTS	1 340,00	
ASS CROQU LIVRE	7 000,00	
ASS CTE DEP DES SCE DE REMPLACEMENT	103 375,00	
ASS CTE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TIR A L ARC	29 400,00	
ASS CTE REGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 000,00	
ASS CTRE DEPT INFO SUR LES DROITS DES FEMMES 21	4 000,00	
ASS CTRE INFORMATION DROITS DES FEMMES 71	11 000,00	
ASS CTRE INTERCOM AIDE DOMIC PERSONNES AGEES FOURS	4 340,00	
ASS CTRE INTERPROF DE FORMATION D APPRENTIS	224 839,67	
ASS CTRE PERFECTIONNEMENT COIFFURE	53 640,00	
ASS CTRE PERMAN INITIATIVE ENVIRON HT DOUBS	2 500,00	
ASS CTRE REGION ART CONTEMPORAIN MONTBELIARD	85 000,00	
ASS CTRE SOC ST PIERRE MOUTIER	220,00	
ASS CULTUELLE EGLISE PROTESTANTE UNIE MONTBELIARD	107 173,27	
ASS CULTUR'OVIVE	3 500,00	
ASS CULTURE 70	45 000,00	
ASS CULTURE ACTION	147 000,00	
ASS CULTURELLE ARTISTIQUE UKRAINE VINCA	9 061,00	
ASS CULTURELLE DES FORGES	4 596,93	
ASS CULTURELLE OTHE ARMANCE	8 400,00	
ASS CUMA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	13 421,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CYCLAMEN	15 570,00	
ASS CYCLO CROSS INT DE NOMMAY ORGANISATION	13 753,09	
ASS D AIDE A DOMICILE	5 301,40	
ASS D AIDE ET D ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU HAUT NIVERNAIS	23 313,80	
ASS D AUJOURD HUI A DEMAIN CREATION MUSICALE CLUNY	6 500,00	
ASS D HYGIENE SOCIALE DE FRANCHE COMTE	121 130,06	
ASS D HYGIENE SOCIALE DE FRANCHE COMTE ESAT VILLERSEXEL	150 988,25	
ASS D ICI ET D AILLEURS	1 500,00	
ASS D JAZZ NEVERS POLE DE REFERENCE JAZZ EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	150 000,00	
ASS D UN INSTANT A L AUTRE	15 915,82	
ASS DAY FOR NIGHT	33 662,00	
ASS DE BAS ETAGES	4 000,00	
ASS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L INDUSTRIE FRANCHE COMTE	59 985,79	
ASS DE GESTION DE L INSTITUT SUPERIEUR D APPRENTISSAGE DES CCI FC	4 608,80	
ASS DE GESTION DE LA FERME EXPERIMENTALE DE JALOGNY	14 965,50	
ASS DE GESTION DE LA RESIDENCE SENIORS DES FINS	3 078,57	
ASS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	7 500,00	
ASS DE GESTION SAINT JOSEPH LES FONTENELLES	2 438,50	
ASS DE LOISIRS CYNEGETIQUES	2 000,00	
ASS DE PALENTE	2 000,00	
ASS DE PROMOTION DE L APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION	418 410,54	
ASS DE PROMOTION ET DE GESTION DE L ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	586 562,62	
ASS DE SAUVEGARDE DES JARDINS ET TERRASSES DE SEMUR EN AUXOIS	407,12	
ASS DEFLAGRATION 39	3 000,00	
ASS DELIRIQUE	7 934,92	
ASS DELTA BERGAMOTE	11 000,00	
ASS DEP AIDE VICTIMES INFRAC REINSER SOC	14 000,00	
ASS DEP EMPLOI SPORTIF ET SOCIO CULTUREL 58	2 400,00	
ASS DEP FOYERS ACCUEIL ADULTES HANDIC	2 520,00	
ASS DEPART DEVELOP ANIMATION MILIEU RURAL COTE D OR	5 800,00	
ASS DEPART FRANCS FRANCHES CAMARADES	7 000,00	
ASS DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS	2 800,00	
ASS DEPARTEMENTALE DU LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS	92 068,60	
ASS DES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DES BONNES OEUVRES ET D	9 805,56	
ASS DES AMIS DE RATILLY	2 000,00	
ASS DES ANCIENS ELEVES DE LA PROF LYCEE NIEPCE	1 500,00	
ASS DES CENTRES SOCIAUX LUXOVIEN	60,00	
ASS DES CHAPO VOYAGEURS	3 000,00	
ASS DES ENTRETIENS D AUXERRE	5 000,00	
ASS DES JARDINS PARTAGES DE SAINT CLAUDE	11 887,56	
ASS DES JEUNES MEDECINS GENERALISTES DE BOURGOGNE	2 666,84	
ASS DES MILLESIMES DE TONNERRE	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS DES MUSEES EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4 000,00	
ASS DES OLYMPIADES DE LA CHIMIE	1 500,00	
ASS DES PRODUCTEURS MILLERET	29 700,00	
ASS DES PROFESSIONNELS DU CINEMA ET DE L AUDIOVISUEL DE BOURGOGNE	77 000,00	
ASS DES REGATES MACONNAISES	9 200,00	
ASS DEV AGRI BFC	2 000,00	
ASS DEVELOPPEMENT APICULTURE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	54 277,64	
ASS DEVPT ENERGIE RENOUVELABLES ALTERNA	140 192,64	
ASS DI VAGUE	10 000,00	
ASS DIJON BOURGOGNE HANDBALL	12 000,00	
ASS DIJON FOOTBALL COTE D OR	192 000,00	
ASS DISPOSITIF D'ENTREPRENEURIAT ACADEMIQUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	337 500,00	
ASS DISTRICT FOOTBALL DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	7 000,00	
ASS DOJO DES AMOGNES	6 900,00	
ASS DOLE ATHLETIQUE CLUB	1 500,00	
ASS DOLE ENVIRONNEMENT	8 895,00	
ASS DOLE HAND BALL	7 000,00	
ASS DOMICILE 90	65 413,60	
ASS DOMICILE SERVICES DU DOUBS	1 183,68	
ASS DOUBS TERRE D ELEVAGE	20 000,00	
ASS DREAM	3 677,51	
ASS DU CHATEAU DE MONTHELON	182 520,02	
ASS DU FESTIVAL DE JAZZ	15 000,00	
ASS DU GOUDRON ET DES PLUMES	12 000,00	
ASS DU LIVRE ET DES AUTEURS COMTOIS	6 000,00	
ASS DU RESEAU DES TIERS LIEUX DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	57 107,85	
ASS DU SITE NORDIQUE INTERNATIONAL DE CHAUX NEUVE	15 000,00	
ASS DUC ATHLETISME SOMBERNON	12 000,00	
ASS E T INSTITUTE EXPLORATION ECONOMY EDUCATION ENTERPRISE TRANSFORM	3 000,00	
ASS EAU SOLEIL FRANCHE COMTE	6 500,00	
ASS EBE 21	13 120,00	
ASS EBE DES VAUX D YONNE	28 349,24	
ASS EBE LOCALE BASSINS DE VIE DE MOULINS ENGILBERT ET CHATILLON EN BAZ	104 088,76	
ASS EBE LOCALE DU PAYS LUZYCOIS	15 875,80	
ASS ECCOFOR ECOUTER COMPRENDRE FORMER	113 810,00	
ASS ECHO SYSTEM	112 972,80	
ASS ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE 21	2 800,00	
ASS ECLAIREUSES ET ECLAIREURS LAIQUES DE FRANCHE COMTE	15 000,00	
ASS ECO	3 500,00	
ASS ECOLE D ART	17 000,00	
ASS ECOLE DE CIRQUE CHAP CHAPO	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DU TERRITOIRE DE BELFORT	456 796,33	
ASS ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE JURA SUD	567,78	
ASS ECOLE DE PRODUCTION DE BESANCON	178 441,00	
ASS ECOLE DE PRODUCTION DE CHALON SUR SAONE	60 282,00	
ASS ECOLE DE PRODUCTION DU MORVAN 58 INSTITUT SALLONNYER	207 660,60	
ASS ECOLE DE PRODUCTION INDUSTRIE 21	115 175,00	
ASS ECOLE DES MANAGERS DE FRANCHE COMTE	34 061,71	
ASS ECOLE DES METIERS DIJON METROPOLE	233 244,11	
ASS ECOLE DU MUAY	1 000,00	
ASS ECOLE PROD CHALON SUR SAONE	125 349,00	
ASS ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	402 134,70	
ASS ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES ET DES AFFAIRES	14 500,00	
ASS ECOMUSEE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE	46 709,59	
ASS ECORSE TP	40 003,07	
ASS ECOSPHERE PLATEFORME DE SOUTIEN AUX SECTEURS INDUSTRIELS	130 010,00	
ASS EDITIONS LES CAHIERS	5 200,00	
ASS EDITIONS TROUBLE	3 500,00	
ASS EDUC ETHIQUE	500,00	
ASS EDUCATION CULTURE ET TERRITOIRES	1 230,00	
ASS EDUCATION POPULAIRE CINEMA	1 400,00	
ASS EFFERVESCENCE	5 000,00	
ASS ELAN	8 000,00	
ASS ELAN SPORTIF CHALONNAIS	30 000,00	
ASS ELEKTROPHONIE	2 000,00	
ASS ELEVEURS CHAROLAIS ENTRE 71	7 000,00	
ASS ELEVEURS ET ACHETEURS ASSOCIES 71	9 298,80	
ASS ELIAD	234 946,20	
ASS EMERAUDE 58	80,00	
ASS EMMAUS BESANCON FONDATEUR ABBE PIERRE	284 751,89	
ASS EN ATTENDANT	28 000,00	
ASS ENCORE LA RESSOURCERIE ART CULTURE EVENEMENT BGNE FRANCHE COMTE	7 186,70	
ASS ENERGIE PARTAGEE	26 620,88	
ASS ENERGY CITIES	69 500,00	
ASS ENSEMBLE LES EPOPEES	4 000,00	
ASS ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE COSNOIS	1 906,00	
ASS ENSEMBLE VOCAL DE ST FLORENTIN	1 000,00	
ASS ENTENTE ATHLETIQUE MACONNAISE	1 000,00	
ASS ENTENTE CHALONNAISE D ATHLETISME	15 000,00	
ASS ENTENTE JURA CENTRE ATHLETISME	2 400,00	
ASS ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	3 000,00	
ASS ENTENTE SAONE MAMIROLLE HANDBALL	1 000,00	
ASS ENTENTE SPORTIVE BESANCON FEMININ	150 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ENTENTE SPORTIVE FLORENTINOISE	12 000,00	
ASS ENTENTE SPORTIVE PAYS MAICHOIS	2 500,00	
ASS ENTENTE SPORTIVE SAUGETTE DE SKI	8 000,00	
ASS ENTR NOUVELLE INSERTION ECONOMIQUE FRANCHE COMTE	33 397,00	
ASS ENTRE CHIEN ET LOUP	17 000,00	
ASS ENTREP INSERT DEVELOP EMPLOI	13 603,80	
ASS ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	39 500,00	
ASS ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DES PORTES DU MORVAN	29 645,29	
ASS ENVIE DIJON	39 106,16	
ASS EPART	34 956,60	
ASS EPART CHANTIER	13 140,00	
ASS EPART MENAGE SERVICE	5 991,80	
ASS EPI CERISE	48 266,76	
ASS EPI SOURIRE	16 500,00	
ASS EPPI ADMR	26 602,80	
ASS EQUI CONNECT	4 000,00	
ASS EQUINOCTIS	2 400,00	
ASS ERASMUS STUDENT NETWORK BESANCON	10 200,00	
ASS ERIGE	17 666,99	
ASS ESIX LUCIUS	12 000,00	
ASS ESPAC EDUCATION ENVIRONNEMENT CPIE AUTUN	16 732,41	
ASS ESPACE GRAMMONT ACCUEIL	102,00	
ASS ESPACE LIBRE METAMORPHIQUE DECONSTRUCTION	21 149,95	
ASS ESPACE PAMA PARTAGE ET MOBILITES ACTIVES	12 000,00	
ASS ESPACES VACANCES	47 397,01	
ASS ESPERANCE BOXING CLUB	7 500,00	
ASS ESPERANCE LEDONIENNE	11 500,00	
ASS ESPELUETTE COMPAGNIE CIRCASSIENNE	6 000,00	
ASS ESTIVALES DE PUISAYE	7 000,00	
ASS ETE MUSICAL EN SUD MORVAN	5 600,00	
ASS ETOILE LOUHANNAISE COLONIE	7 000,00	
ASS ETOILE SPORTIVE D HERY	8 304,16	
ASS ETUDE DE LA CREATION PAYS BEAUNOIS	102 452,60	
ASS ETUDE REALIS EXPLOIT CHEMIN DE FER	87 000,00	
ASS EURO FRANCE	54 500,00	
ASS EUROCUIVRES	7 000,00	
ASS EUROPEENNE DU FESTIVAL DE CAVES	20 000,00	
ASS EVEIL SPORTIF DE MONTMOROT	7 000,00	
ASS EX NOVO	1 800,00	
ASS EXCELLENCE PRO FRANCHE COMTE	2 200,00	
ASS FABLAB DES 3 LAPINS	22 500,00	
ASS FABRIQUE NUMERIQUE BESANCON	4 000,00	
ASS FAMIL POUR LUTTE CONTRE ILLETRISME	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS FAMILIALE DE GESTION DU LTP JEANNE D ARC	23 266,20	
ASS FAMILIALE GESTION ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME	2 200,00	
ASS FAMILIALE STE COLOMBE	24 676,40	
ASS FAMILLES RURALES FEDE 25	86 405,24	
ASS FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 585,95	
ASS FCG GUEUGNON TENNIS	1 700,00	
ASS FED DEP GPT DEFENSE SANITAIRE YONNE	23 473,00	
ASS FED REG DES GROUPEMENTS D EMPLOYEURS AGRICOLES ET RURAUX DE BFC	11 870,91	
ASS FEDERATION DEPARTEMENTALE A D M R	97 686,40	
ASS FEDERATION DEPARTEMENTALE FOYERS RURAUX 71	4 000,00	
ASS FEMININ PLURIELLES	12 000,00	
ASS FEMME D ICI ET D AILLEURS	2 500,00	
ASS FERME DU FORT LACHAUX JAN ROSS	4 000,00	
ASS FESTI VAL DE SEINE	3 000,00	
ASS FESTIVAL DE MUSIQUE	205 000,00	
ASS FESTIVAL DE MUSIQUE DU HAUT JURA	24 707,50	
ASS FESTIVAL DES LYCEENS 71	4 000,00	
ASS FESTIVAL INTER NATURE HAUT JURA	11 632,03	
ASS FESTIVAL INTERNATIONAL DES CINEMAS D ASIE	40 000,00	
ASS FESTIVAL MUSICAL DES GRANDS CRUS DE BOURGOGNE	35 000,00	
ASS FESTIVAL OUVERTURE MUSIQUE FRANCAISE A SEMUR EN AUXOIS	1 000,00	
ASS FESTIVAL POUR ENFANT MOIRANS EN MONTAGNE	42 600,00	
ASS FESTIVAL WEEK-END A LORMES	10 000,00	
ASS FESTIVALZIN	4 000,00	
ASS FETE FEMMES EGALITE EMPLOI	94 303,01	
ASS FEY COMMONS	9 000,00	
ASS FIBOIS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	370 957,21	
ASS FOIRE AUX SAVEURS D AUTOMNE	1 500,00	
ASS FOIRE DE LOISIRS DE MONTBARD	3 500,00	
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE	10 998,01	
ASS FONDS SOLIDARITE SIDA AFRIQUE	20 000,00	
ASS FOODSWEETFOOD	129,00	
ASS FOOT BALL CLUB NOIDANAIS	2 237,60	
ASS FOOTBALL CLUB DE VESOUL	12 000,00	
ASS FOOTBALL CLUB DECIZE	10 474,50	
ASS FOOTBALL CLUB DU GATINAIS EN BOURGOGNE	1 089,10	
ASS FOOTBALL CLUB GIRO LEPUIX	2 400,00	
ASS FOOTBALL CLUB MONTFAUCON MORRE GENNES LA VEZE	1 500,00	
ASS FOOTBALL CLUB SOCHAUX MONTB OMNIPORTS	15 000,00	
ASS FORMAT COMPTA GESTION DU DOUBS	3 162,43	
ASS FOUIC THEATRE	11 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	7 000,00	
ASS FOYER LE COLIBRI	160,00	
ASS FOYER RURAL DE PRENOVEL	76 854,22	
ASS FOYER RURAL GRAND SECTEUR CLUNISOIS	12 900,00	
ASS FOYER RURAL MACORNAY	1 000,00	
ASS FOYER RURAL TANLAY ORGANISATION	1 000,00	
ASS FRAM BOUCAN	1 500,00	
ASS FRANC COMTOISE DE FORMATION COIFFURE	9 250,00	
ASS FRANC COMTOISE FINANCEMENT SOLIDAIRE	7 500,00	
ASS FRANCE ACTIVE BOURGOGNE	241 000,00	
ASS FRANCE ACTIVE FRANCHE COMTE	317 529,37	
ASS FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	145 000,00	
ASS FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT DOUBS	8 020,30	
ASS FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT JURA	14 750,00	
ASS FRANCE QUALITE PERFORMANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	30 156,47	
ASS FRANCHE COMTE INNOV	388 459,18	
ASS FRANCHE COMTE MEDIAS	7 000,00	
ASS FRANCHE SYLVANIE	1 000,00	
ASS FRANCO SUISSE D ACTION MEDICO EDUCATIVE	5 863,20	
ASS FRIP VIE	47 125,60	
ASS FRONTENAY JAZZ	4 800,00	
ASS FULL CONTACT CREUSOTIN	1 500,00	
ASS FUTAIE IRREGULIERE	8 960,00	
ASS GAIA ENERGIES	178 133,40	
ASS GASTRONOMIE PROMOTION PRODUITS REGI	320 059,00	
ASS GE SAP BFC	7 500,00	
ASS GESBFC LES EPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES DE BFC	7 000,00	
ASS GESTIO ENSEMB SCOLAIR CATHOLIQ AUTUN	7 019,50	
ASS GESTION ACTIONS SOCIO CULTURELLES DE BAVANS	9 200,00	
ASS GESTION CFA SUPERIEUR DE BOURGOGNE	31 840,82	
ASS GESTION DES ECOLES PRIVEES	1 000,00	
ASS GESTION ECOLE ST JOSEPH	9 888,00	
ASS GESTION INSTIT NOTRE DAME SAINT JEAN	104 280,00	
ASS GESTION LEP PRIVE REINE ANTIER	24 147,70	
ASS GIFOD	7 000,00	
ASS GOAT COLLECTIVE	4 704,00	
ASS GOURMANDE DU CHAT PERCHE	31 170,38	
ASS GPA CASQUES BLEUS BFC	39 681,73	
ASS GPT D EMPLOYEURS DEPARTEMENTAL AGRI EMPLOI RURAL 71	12 500,00	
ASS GPT DEFENSE SANITAIRE MALADIE BETAIL 90	2 007,00	
ASS GPT EMPLOY ASS DEP REMPLAC AGRIC NIEVRE	36 239,50	
ASS GRAINE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	154 500,00	
ASS GRAINES DE NOE	34 419,98	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS GRAND BESANCON DOUBS HANDBALL	66 000,00	
ASS GRANDES TRAVERSEES DU JURA	39 266,43	
ASS GROOVE ETC	3 000,00	
ASS GROUP DEFENSE SANITAIRE BETAİL	59 601,00	
ASS GROUPE ARCADES	41 145,50	
ASS GROUPE ASSOCIATIF HANDY UP	267 574,86	
ASS GROUPE DE RECHERCHE ANIMATION TECHNIQUE ET INFORMATION SUR L EAU	10 943,50	
ASS GROUPE SOLIF	14 000,00	
ASS GROUPE TETRAS JURA	26 132,99	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS ADESS 58	36 000,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS ADMR DE SAONE ET LOIRE	14 000,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS ASSOCIATIF COTE D OR	23 500,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS ENTRAIDE 58	7 500,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS PROFESSION SPORT LOISIRS	42 000,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS RESSOURCE EMPLOI RURAL	20 000,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS SOLIDAI R EMPLOI	63 000,00	
ASS GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE	46 561,50	
ASS GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	30 025,00	
ASS GROUPEMENT EMPLOYEURS JUDO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 000,00	
ASS GROUPEMENT EMPLOYEURS POUR L INSERTION QUALIFICATION AGRICOLE	7 500,00	
ASS GROUPEMENT EMPLOYEURS SPORT ANIMATION LOISIRS TOURISME	36 998,00	
ASS GRPT DE DEFENSE SANITAIRE 39	18 127,00	
ASS GRPT DE DEFENSE SANITAIRE DU DOUBS GDS 25	40 440,00	
ASS GUILDE EUROPEENNE DU RAID	3 000,00	
ASS GUILLAUME DUFAY	147 000,00	
ASS HABITAT JEUNES BESANCON	7 000,00	
ASS HALTE DISCRIMINATIONS ASS FRANC COMTOISE DE PROMOTION DE L EGALITE	20 000,00	
ASS HAND BALL CLUB NOIDANS LES VESOUL	12 000,00	
ASS HANDBALL CLUB MEURSAULT	12 000,00	
ASS HANDBALL PAYS NUITON	11 793,00	
ASS HANDIPETANQUE MOTEUR ET VISUEL	22 892,76	
ASS HAUT JURA SPORT FORMATION	21 569,15	
ASS HAUT SAONOISE POUR LA SAUVEGARDE DE L ENFANT A L ADULTE	5 998,93	
ASS HERD BOOK DE LA RACE BOVINE	3 500,00	
ASS HERICOURT 2 ROUES	15 000,00	
ASS HERICOURT SERVICE D AIDE AUX PERSONNES	10 928,40	
ASS HORLOGERIE COMTOISE	1 995,00	
ASS HORS CADRE	9 600,00	
ASS HORS LIMITES	3 000,00	
ASS HOSPITALIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	30 183,69	
ASS HOSPITALIERE DE GIROMAGNY	285,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS HOSTELLERIE DE LA TOUR	2 200,00	
ASS HUMAN HIST	2 000,00	
ASS ICAUNAISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE THEATRE	126 925,00	
ASS ICAUNAISE DES RESTAURANTS DU COEUR	6 913,47	
ASS IDEM COLLECTIF	6 400,00	
ASS IKKO	3 500,00	
ASS ILS SCENENT	4 000,00	
ASS IMPERFECTIONS ARE BEAUTIFUL	8 500,00	
ASS IMPERIAL KIKIRISTAN	3 000,00	
ASS IN'TERRE ACTIV ENVIRON ENERGIE HABITAT	7 000,00	
ASS INDUSTRIES DES NOUVEAUX SYSTEMES ENERGETIQUES	6 000,00	
ASS INFO JEUNESSE JURA	9 966,00	
ASS INFORMA	51 765,38	
ASS INFRA2050	54 423,84	
ASS INITIATIVE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	44 768,86	
ASS INITIATIVE COTE D OR	1 363,80	
ASS INITIATIVE DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	92 200,00	
ASS INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE EN BFC	33 765,59	
ASS INNOVALES	30 683,56	
ASS INOBYZ	17 853,30	
ASS INSERTION ET L ACCOMPAGN SOCIAL	2 640,00	
ASS INSTITUT CHAROLAIS	21 307,97	
ASS INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE	8 750,00	
ASS INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU BATIMENT BFC	33 176,90	
ASS INSTITUT DE FORMATION REGIONAL DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE BFC	34 386,40	
ASS INSTITUT DE GENECH	3 750,00	
ASS INSTITUT DE L ELEVAGE	53 215,90	
ASS INSTITUT DE L ENTREPRISE ET DE L INNOVATION SOCIALE	172 165,00	
ASS INSTITUT DE TRAMAYES	156 762,83	
ASS INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION COMPAGNON DU TOUR DE FRANCE	348 883,50	
ASS INSTITUT FORMATION TRAVAUX PUBLICS FRANCHE COMTE IFTPFC	168 288,18	
ASS INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE FRANCHE COMTE	40 420,00	
ASS INSTITUT TECHNIQUE DE L AVICULTURE DE LA CUNICULTURE ET DE LA PISC	28 332,00	
ASS INSTITUTION BOURDAULT	4 020,00	
ASS INSTITUTION SAINTE MARIE	16 484,50	
ASS INTER ENTREPRISE LOCALE D ENTRAIDE SOCIALE	6 782,60	
ASS INTERCOMMUNALE DE REINSERTION	17 180,00	
ASS INTERFACE	17 272,98	
ASS INTERMED	13 000,00	
ASS INTERMEDIAIRE DEFI	22 509,81	
ASS IRTESS	20 152,00	
ASS IS SELONGEY FOOTBALL	3 141,00	
ASS ISAT FORMULA TEAM	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ITINERAIRES SINGULIERS	21 000,00	
ASS JAGOBLUES	6 400,00	
ASS JARDINS DE COCAGNE DE MACON	5 070,22	
ASS JAZZ CAMPUS EN CLUNISOIS	17 600,00	
ASS JAZZ O VERRE BEAUNE	1 000,00	
ASS JDA DIJON BASKET FAUTEUIL	27 600,00	
ASS JDA DIJON BOURGOGNE	160 581,50	
ASS JDA DIJON HANDBALL	150 000,00	
ASS JEANNE D ARC	12 000,00	
ASS JEHL	15 000,00	
ASS JEUNES AGRICULTEURS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	58 574,50	
ASS JEUNESSE AUXERROISE FOOTBALL	3 000,00	
ASS JEUNESSE TOULONNAISE	831,19	
ASS JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	64 736,00	
ASS JOIGNY EST FIER.E DE SA DIVERSITE	3 000,00	
ASS JOUEF 39	1 000,00	
ASS JOURNEES DES PLANTES RARES AU CHATEAU DE LA FERTE	1 500,00	
ASS JOURNEES GOURMANDES ET ARTISANALES DU TONNERROIS	3 000,00	
ASS JSL JEUNESSES SPORTIVES LURONNES	1 837,60	
ASS JUDO CLUB CREUSOTIN	7 000,00	
ASS JUDO CLUB DIJONNAIS	14 421,00	
ASS JUDO CLUB RONCHAMP	12 000,00	
ASS JULIENNE JAVEL	12 000,00	
ASS JURA CYCLISME PAYS DU REVERMONT	34 000,00	
ASS JURA FIERTES	2 200,00	
ASS JURA GRAND DOLE CYCLISME ORGANISATION	6 000,00	
ASS JURA SKI EVENTS	55 000,00	
ASS JURA SUD FOOT	15 977,58	
ASS JURA SUD HANDBALL	7 000,00	
ASS JURALLIANCE	41 503,44	
ASS JUSTE ICI	49 203,21	
ASS KARATE CLUB BETHONCOURT	1 100,00	
ASS KER	45 817,28	
ASS L AMUSERIE	15 000,00	
ASS L ANGLE MORT EDITIONS	1 610,00	
ASS L APASSERELLE SANTE VOUS BOUGEZ	7 000,00	
ASS L ARCHE EN PAYS COMTOIS	1 840,00	
ASS L ARETE	4 000,00	
ASS L ART DES CHENES	1 000,00	
ASS L ASSOLID R	15 440,21	
ASS L ATELIER MADE IN IKI	2 283,00	
ASS L ATTRIBUT	2 000,00	
ASS L AUDACE D ENTREPRENDRE	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS L ECHANGEUR	3 000,00	
ASS L EKIP	15 000,00	
ASS L ENHARMONIQUE	7 000,00	
ASS L ETOILE SPORTIVE	1 000,00	
ASS L ETRIER DE BOURGOGNE	7 000,00	
ASS L EVEIL DE CHALON SUR SAONE	12 000,00	
ASS L INSTAND ART	23 600,00	
ASS L OBSERVATOIRE DE L ETHIQUE PUBLIQUE	4 000,00	
ASS L OEIL ECOUTE	4 100,00	
ASS L OISEAU A RESSORTS	2 000,00	
ASS LA BALLE AU BOND	7 000,00	
ASS LA BANDE ADHOC	3 000,00	
ASS LA BATELEUSE	4 000,00	
ASS LA BELLECOLETTE	3 000,00	
ASS LA BOUCLE	7 000,00	
ASS LA BOULE JOYEUSE DE GENELARD	2 000,00	
ASS LA BOUSSOLE	3 109,80	
ASS LA BRICOLE AUTUN	6 000,00	
ASS LA BRIONNAISE	10 762,71	
ASS LA CABIOTTE	9 781,74	
ASS LA CALIFORNIE	20 000,00	
ASS LA CAROTTE	4 000,00	
ASS LA CASBAH	7 000,00	
ASS LA CHAHUTTE	10 000,00	
ASS LA CHAMBRE ECONOMIQUE DE L AVALLONNAIS	1 291,00	
ASS LA CHOUÉ	4 460,00	
ASS LA CLE DES PLANCHES	3 000,00	
ASS LA COMPAGNIE DE LA TORTUE	10 800,00	
ASS LA COMPAGNIE HUMS	1 000,00	
ASS LA COMPAGNIE LES ARTSISMIQUES	2 590,00	
ASS LA COMPAGNIE LES CHARLATANS	5 000,00	
ASS LA COUDEE	22 170,07	
ASS LA CYCLO BERNARD THEVENET CHAROLAIS BRIONNAIS	2 500,00	
ASS LA DERNIERE MAISON DU VILLAGE	4 000,00	
ASS LA FABRIQUE DE L AVENTURE	26 645,99	
ASS LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES	109 500,00	
ASS LA FILATURE	3 000,00	
ASS LA FORESTIERE	7 500,00	
ASS LA FRANCAISE DE BESANCON	2 200,00	
ASS LA FRATERNELLE	106 240,00	
ASS LA FRENCH TECH BOURGOGNE FRANCHE COMTE	90 000,00	
ASS LA GEDANKENFABRIK	2 500,00	
ASS LA GOUTTE D'EAU	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LA GRAPPE RESEAU NIVERNAIS POUR LE DROIT A L EMPLOI	9 348,83	
ASS LA GUERRE DU SON DE LANDRESSE	1 500,00	
ASS LA HAUT	3 000,00	
ASS LA MAISON D EN FACE	4 000,00	
ASS LA MAISON DE JEANNE	4 000,00	
ASS LA MAISON DU BEUVRAY	1 170,00	
ASS LA MAISON DU DIRECTEUR	12 600,00	
ASS LA MAISON GRAND	9 600,00	
ASS LA MAISON PHARE	10 500,00	
ASS LA MANUFACTURE D IDEES	10 000,00	
ASS LA MARMITE SOLIDAIRE	18 141,28	
ASS LA MEMOIRE MEDIEVALE	4 560,80	
ASS LA MINOTERIE	112 500,00	
ASS LA MULTIPRISE 89	22 000,00	
ASS LA PEDALE SEMUROISE	4 000,00	
ASS LA PETANQUE SALINOISE	1 000,00	
ASS LA PETITE FERME DE LA FORGE	2 007,90	
ASS LA PIMENTERIE	12 000,00	
ASS LA PIVE	65 601,78	
ASS LA RECYCLADE	2 194,47	
ASS LA RESSOURCERIE 90	137 350,12	
ASS LA ROUE DE SECOURS	70 000,00	
ASS LA ROUE DE SECOURS 39	14 000,00	
ASS LA SARBACANE THEATRE	20 000,00	
ASS LA SCENE FARAMINE	14 926,48	
ASS LA TETE DE MULE	4 000,00	
ASS LA TOUR D OTTON	3 500,00	
ASS LA TRANSVERSE METALVOICE	47 000,00	
ASS LA VACHE QUI RUE	9 000,00	
ASS LA VAILLANTE CINE PAX	21 000,00	
ASS LA VELO SCENE	2 375,83	
ASS LA VIR VOLTE	1 000,00	
ASS LABOPERA BOURGOGNE	10 000,00	
ASS LAMARTINE AUJOURDHUI	1 000,00	
ASS LARC SCENE NATIONALE	146 705,02	
ASS LAUCONNE EN SCENE	3 000,00	
ASS LAURE ET AMON PRODUCTIONS	3 200,00	
ASS LE 13	8 500,00	
ASS LE BANQUET D AGAMEMNON	5 000,00	
ASS LE BASTION	46 000,00	
ASS LE BAT DE L ANE	8 400,00	
ASS LE BEAU DANGER	6 400,00	
ASS LE CARROU ZELE DE YOLLY	1 089,10	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LE CHAMP DES SOURIRES	15 241,28	
ASS LE CHAT MUSIQUES	11 200,00	
ASS LE COIN DU MIROIR	105 238,00	
ASS LE CRI DE LA PLUME	17 600,00	
ASS LE CRI DU MOUSTIQUE	2 000,00	
ASS LE DIJONNAIS SUR L HERBE	10 000,00	
ASS LE FENIL HIRSUTE	5 500,00	
ASS LE GALPON	9 200,00	
ASS LE GAZOUILLIS DES ELEPHANTS	4 000,00	
ASS LE GINKGO	3 850,00	
ASS LE GRAND JETE	45 000,00	
ASS LE LIEN	33 956,20	
ASS LE LOCAL BOXE CLUB	7 000,00	
ASS LE PARC PRODUIRE S ALIMENTER REUNIR CREER	34 800,00	
ASS LE PETIT RAMEUR	1 000,00	
ASS LE PHARE	4 000,00	
ASS LE PONT	3 880,00	
ASS LE RELAI S DES FUTURS	35 000,00	
ASS LE RUCHER PEDAGOGIQUE DES ERAUGES	1 979,51	
ASS LE SABOT DE BOURGOGNE	5 000,00	
ASS LE SENS ARTISTIQUE	3 000,00	
ASS LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	4 000,00	
ASS LE TACHE PAPIER ATELIER ET GALERIE	6 500,00	
ASS LE TEMPS DES LIVRES	60,00	
ASS LE TERRAIN DES IMAGES	3 000,00	
ASS LE THEATRE DES MONSTRES	1 200,00	
ASS LE VOLANT BISONTIN	8 000,00	
ASS LEBLOC	12 500,00	
ASS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE	4 000,00	
ASS LES ACTEURS SOLIDAIRES EN MARCHE	69 830,22	
ASS LES ALENTOURS REVEURS	30 000,00	
ASS LES AMIS DE CHEVREAUX CHATEL	4 500,00	
ASS LES AMIS DE L ATELIER DES NOYERS	2 500,00	
ASS LES AMIS DE L ORGUE JULIEN TRIBUOT DE SEURRE	4 000,00	
ASS LES AMIS DE LA CLAUDIO CHIAPPUCCI	2 500,00	
ASS LES AMIS DE LA RESERVE NATURELLE DU LAC DE REMORAY	51 318,80	
ASS LES AMIS DE PONTIGNY	4 600,00	
ASS LES AMIS DU CHATEAU DE DRUYES	1 056,00	
ASS LES AMIS DU MANOIR DE MOUTHIER-HAUTE-PIERRE	2 500,00	
ASS LES AMIS DU MUSEE BARON MARTIN ET DE LA BIBLIOTHEQUE DE GRAY	3 987,00	
ASS LES AMIS DU PATRIMOINE DE TAINGY	5 000,00	
ASS LES ANGIVRADES	1 000,00	
ASS LES ANIMAUX DE LA COMPAGNIE	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LES ATELIERS NOMADES	7 000,00	
ASS LES ATELIERS VORTEX	19 600,00	
ASS LES BALLADINS DU CHATEAU	3 550,00	
ASS LES BAS BLEUS	8 000,00	
ASS LES BOITEUX D PROD	4 000,00	
ASS LES BOUCLES DU VAL DE SAONE	1 000,00	
ASS LES CAVALIERS DE LA MONTNOIROTTE	2 500,00	
ASS LES CLEFS DE ROCHEFORT	47 632,00	
ASS LES COLORIEURS	399,82	
ASS LES CROQUEURS DE BULLES	2 500,00	
ASS LES DISQUES DU CROCHET	2 500,00	
ASS LES DOIGTS QUI REVENT	15 000,00	
ASS LES EDITIONS DU CHEMIN DE FER	12 013,23	
ASS LES ELEVEURS MONTBELIARDS	7 000,00	
ASS LES ENCOMBRANTS	1 300,00	
ASS LES FAUVETTES	49 900,00	
ASS LES FILMS D ARGILE	5 400,00	
ASS LES FILMS DU TILLEUL	29 200,00	
ASS LES FOULEES GENEREUSES	1 000,00	
ASS LES FRANCAS DU DOUBS	5 229,76	
ASS LES GADJE	6 200,00	
ASS LES GRANDS JOURS DE BOURGOGNE	19 341,00	
ASS LES JARDINS D IDEES	8 460,00	
ASS LES JARDINS DE LA CROISIERE	1 904,89	
ASS LES JARDINS NATURAILES	1 305,09	
ASS LES LYCEENS EN COEUR DE SAONE ET LOIRE	1 000,00	
ASS LES MANIVELLES	3 950,00	
ASS LES MOMES DES 1000 ETANGS	15 050,00	
ASS LES NOUVEAUX BISONS	7 000,00	
ASS LES PAGNOZOO	41 000,00	
ASS LES PAPILLONS BLANCS BOURGOGNE DU SUD	7 100,00	
ASS LES PAPILLONS BLANCS D ENTRE SAONE ET LOIRE	11 581,00	
ASS LES PASSEURS DE MOTS	1 000,00	
ASS LES PEP 71	8 934,33	
ASS LES PEP DU CENTRE DE LA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	49 540,00	
ASS LES PETITES CAMERAS	28 900,00	
ASS LES PETITES REVERIES	6 800,00	
ASS LES PETITS CHEMINS	4 000,00	
ASS LES PETITS DEBROUILLARDS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	14 500,00	
ASS LES PETITS MARIOLES	7 000,00	
ASS LES PLURALIES DE LUXEUIL LES BAINS	14 000,00	
ASS LES PONTS DES ABATTOIRS	28 000,00	
ASS LES POTES QUI SEMENT	590,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LES RECITS VIVANTS	1 500,00	
ASS LES RESTAURANTS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR DE HAUTE SAONE	23 216,14	
ASS LES RIFFS DU LION POLE DES MUSIQUES ACTU	75 000,00	
ASS LES RUMEURS QUI COURENT	1 200,00	
ASS LES TERRES DE JIM DANS LE DOUBS	50 000,00	
ASS LES TIMBRES EN MUSIQUE	4 000,00	
ASS LES TRAVERSEES BAROQUES	11 600,00	
ASS LES VALORISTES	25 772,00	
ASS LES VIEILLES COQUILLES ICAUNAISES	5 000,00	
ASS LES ZURBAINS	1 000,00	
ASS LIAISON PATRIMOINE ARCHEOLOGIE RHONE ALPES AUVERGNE	6 500,00	
ASS LIANES	7 000,00	
ASS LIENS SAUVAGES	4 272,00	
ASS LIGUE BFC ROLLER ET SKATEBOARD	3 250,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE D AIKIDO ET DE BUDO	2 300,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE D AVIRON	29 131,50	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE BASEBALL SOFTBALL ET CRICKET	2 500,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD	9 900,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE SPORT ADAPTE	111 408,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FEDERATION SPORTIVE DE LA POLICE NAT	1 000,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE HANDBALL	134 343,80	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE VOILE	40 500,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL	178 500,00	
ASS LIGUE D AEROMODELISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 900,00	
ASS LIGUE D ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	38 975,00	
ASS LIGUE DE BFC DE JUDO JUJITSU KENDO ET DISCIPLINES	133 348,09	
ASS LIGUE DE BFC DE VOL LIBRE	4 500,00	
ASS LIGUE DE BILLARD BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 500,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE COURSE D ORIENTATION	6 150,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE DE GOLF	15 600,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE BADMINTON	14 900,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE HOCKEY SUR GLACE	1 700,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TENNIS	76 500,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TENNIS DE TABLE	28 250,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DES ECHECS	2 500,00	
ASS LIGUE DE L ENSEIGNEMENT DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 087 822,65	
ASS LIGUE DE L ENSEIGNEMENT DE COTE D OR	478 370,31	
ASS LIGUE DE PARACHUTISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 800,00	
ASS LIGUE ENSEIGNEMENT FED 70	5 625,00	
ASS LIGUE REGIONALE BFC D HALTEROPHILIE MUSCULATION	5 150,00	
ASS LIGUE REGIONALE BFC DE VOLLEY BALL	23 000,00	
ASS LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE BASKETBALL	87 680,40	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE KARATE	24 083,50	
ASS LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE NATATION	53 000,00	
ASS LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE RUGBY	94 739,00	
ASS LIGUE REGIONALE D'ESCRIME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	25 200,00	
ASS LIGUE REGIONALE DE SKI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	62 500,00	
ASS LIGUE SPORT BOULES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 532,80	
ASS LIRE EN PAYS AUTUNOIS	4 000,00	
ASS LIRE VOIR ECOUTER	2 030,00	
ASS LIVRE OUVERT	130,00	
ASS LIVRES ET LIRE A PARAY LE MONIAL	800,00	
ASS LOCALE LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE DU SENONAI	2 100,00	
ASS LOISIRS POPULAIRES DOLOIS	4 000,00	
ASS LONS ATHLE 39	12 000,00	
ASS LPO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	496 947,06	
ASS LUCIE ET LES CHEVAUX	4 000,00	
ASS LUCIOL	97 000,00	
ASS LURE VTT	9 151,76	
ASS LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE	36 788,19	
ASS LUXANIMATIONS	10 500,00	
ASS LYCEE PRIVE THERESE DESREUMAUX	19 856,85	
ASS LYCEE PROFESSIONNEL BERNARD CORDIER	5 345,00	
ASS LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE DE LA BRESSE	9 386,30	
ASS LYCEE PROFESSIONNEL RURAL PRIVE	14 944,45	
ASS MACON CHAINTRE EVENEMENTS	19 892,64	
ASS MACON SYMPHONIE	7 000,00	
ASS MACON VELO EN VILLE M2V	23 109,87	
ASS MAGNA VOX	22 148,97	
ASS MAGNETOPHONIE	7 088,81	
ASS MAISON DE L EMPLOI ET DE LA FORMATION DE L AUXERROIS	106 975,39	
ASS MAISON DE L ENVIRONNEMENT DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	88 180,00	
ASS MAISON DE LA NATURE	2 500,00	
ASS MAISON DE LA NATURE DES VOSGES SAONOISES	9 510,98	
ASS MAISON DES ETANGS	16 222,09	
ASS MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	1 900,00	
ASS MAISON DES JEUNES VILLERS LE LAC	1 500,00	
ASS MAISON DES LYCEENS DU LYCEE CARNOT	1 200,00	
ASS MAISON DU PATRIMOINE ORAL	50 600,00	
ASS MAISON FAM RURALE EDUC ET ORIENTATION DU JURA	30 811,24	
ASS MAISON FAMI RURALE EDUCATION ORIENTATION	8 082,88	
ASS MAISON FAMIL INST EDUCATION ORIENTATION	63 887,70	
ASS MAISON FAMIL RURAL EDUCATION ORIENTATION	111 733,20	
ASS MAISON FAMIL RURALE EDUCAT ORIENTATION CHARGEY LES GRAY	54 879,22	
ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT RURAL	75 720,98	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MAISON FAMILIALE ET RURALE FOUGEROLLES	2 140,00	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE AILLEVILLERS ET LYAUMONT	109 769,90	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE CHAROLAIS BRIONNAIS	27 651,70	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE COMBEAUFONTAINE	34 938,87	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION	162 577,12	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION MORRE	89 860,40	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION RIOZ	106 004,20	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DE BAIGNEUX LES JUIFS	71 169,50	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DE RUFFEY LES BEAUNE	72 406,20	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DU CLUNISOIS	89 635,72	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DU JOVINIEN	12 309,50	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUC ET ORIENT AGENCOURT	83 038,88	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ORIENTAT	97 630,01	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ORIENTAT TOUCY	31 409,07	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCATION ORIENT	55 950,09	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE LA ROCHE DU TRESOR	108 432,67	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE PAYS MONTBELIARD	18 185,00	
ASS MAISON JACQUES COPEAU	1 033 600,00	
ASS MAISON JEUNES ET DE LA CULTURE PALENTE	5 000,00	
ASS MAISON POUR TOUS	27 000,00	
ASS MAISON QUARTIER CENTRE VILLE	14 000,00	
ASS MALBUISSONART	4 000,00	
ASS MAMMOUTH	5 371,90	
ASS MANIFESTATIONS INTERNATIONALES ET ARTISTIQUES DE MERVANS	5 000,00	
ASS MARATHON DES VINS DE LA COTE CHALONNAISE	3 000,00	
ASS MARAVAL ART	1 500,00	
ASS MARCYNEMA	4 000,00	
ASS MATERIAUTEC	28 020,84	
ASS MEDECINS SOLIDAIRES	11 140,53	
ASS MEDEF SAONE ET LOIRE	30 000,00	
ASS MEDICO EDUCATIVE CHALONNAISE	1 060,05	
ASS MEGASTARS	3 000,00	
ASS MEHDIA	1 200,00	
ASS MELAMPO	7 440,00	
ASS MELIBEE	4 000,00	
ASS MEMORIAL AMERICAIN DE FONTAIN	1 000,00	
ASS MFQ BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 111,73	
ASS MFR SEMUR EN AUXOIS	50 558,35	
ASS MI SCENE	13 000,00	
ASS MIAM MIAM	8 360,00	
ASS MICRONORA	11 720,00	
ASS MILIEUX ETRES ET TERRITOIRES DE L ARC JURASSIEN META JURA	4 500,00	
ASS MILLE FEUILLES	410,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MINE DE RIEN	3 000,00	
ASS MINES DE RAYONS	7 000,00	
ASS MIROIRS DU MONDE	8 000,00	
ASS MISS LOC ESP JEUNES BASSIN EMPLOI VESOUL	134 449,80	
ASS MISSION ACCOMPAGNEMENT SOUTIEN ET CONSEIL AUX OFFICES DE TOURISME	153 131,69	
ASS MISSION D INFORMATION PROFESSIONNELLE	65 028,00	
ASS MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE	93 314,80	
ASS MISSION LOCALE D HERICOURT VILLERSEXEL	80 077,60	
ASS MISSION LOCALE DE BASSIN ET EMPLOI GRAY	87 989,60	
ASS MISSION LOCALE DE L ARRONDISSEMENT DE DIJON	308 785,60	
ASS MISSION LOCALE DE L'AUXERROIS	146 552,60	
ASS MISSION LOCALE DE LOUHANS	56 796,50	
ASS MISSION LOCALE DES MARCHES DE BOURGOGNE ARRONDISSEMENT DE MONTBARD	73 281,20	
ASS MISSION LOCALE DU BASSIN D EMPLOI DE BESANCON	277 586,90	
ASS MISSION LOCALE DU CHALONNAIS	164 505,80	
ASS MISSION LOCALE DU CHAROLAIS	139 534,60	
ASS MISSION LOCALE DU TERRITOIRE DE BELFORT	226 131,00	
ASS MISSION LOCALE HAUT DOUBS	152 617,60	
ASS MISSION LOCALE INSERTION SOCIALE PROFESS	160 024,59	
ASS MISSION LOCALE JEUNES BASSIN NEVERS	150 179,84	
ASS MISSION LOCALE MIGENNOIS ET DU JOVINIEN	103 275,60	
ASS MISSION LOCALE NIVERNAIS MORVAN	59 946,20	
ASS MISSION LOCALE RURALE DE BEAUNE	105 983,20	
ASS MISSION LOCALE RURALE TONNER ET AVALLON	114 075,40	
ASS MISSION LOCALE SUD JURA	183 452,45	
ASS MISSION MOBILITE	10 000,00	
ASS MISSION NUMERIQUE PAYS NIVERNAIS MORVAN	97 177,43	
ASS MJC CHENOVE	5 000,00	
ASS MJC D AUXERRE	7 000,00	
ASS MJC HERITAN	2 500,00	
ASS MJC LA FABRIQUE	24 000,00	
ASS MOBIL ECO	77 085,99	
ASS MOMENTS DE PARTAGE ET INTERACTIVITE MEDIATION PAR L ANIMAL	1 318,80	
ASS MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME	3 839,44	
ASS MONTBELIARDE ASSOCIATION	7 000,00	
ASS MONTBELIARDE SELECTION	7 000,00	
ASS MORULA	1 800,00	
ASS MORVAN FESTI RENCONTRES	1 500,00	
ASS MORVANDELLE DU CROUX	3 960,00	
ASS MOSAIQUES CTRE CREATION DIFFUS MUSICALES	29 818,05	
ASS MOTO CLUB	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MOTO CLUB BRIENON	4 000,00	
ASS MOTO CLUB DARDON GUEUGNON	2 000,00	
ASS MOTO CLUB DU RISOUX	2 000,00	
ASS MOTOBALL CLUB DE VOUEJAUCOURT	1 000,00	
ASS MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	61 000,00	
ASS MOUVEMENT IMPACT FRANCE	3 350,00	
ASS MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE	8 526,00	
ASS MSF MEDECINS SANS FRONTIERES	100 000,00	
ASS MUCHMUCHE COMPANY	3 400,00	
ASS MUPPET QUEEN	3 000,00	
ASS MURALISTES ASSOCIES	4 000,00	
ASS MUSICANCY	3 000,00	
ASS MUSIQUE ET MEMOIRE	40 000,00	
ASS MUSIQUES A SAINT HIPPI ANIM	4 000,00	
ASS MUSIQUES EN PERSPECTIVES	21 810,13	
ASS MUSIQUES EN TONNERROIS	3 000,00	
ASS MUZICAVES	10 000,00	
ASS NA	70 000,00	
ASS NAEP ST VINCENT ST BERNARD	2 117,50	
ASS NATIONALE DU CHEVAL DE TRAIT COMTOIS	35 754,56	
ASS NATURE ET TRADITION	3 700,00	
ASS NEO RETRO 1977	6 000,00	
ASS NI VU NI CONNU	9 000,00	
ASS NIVER D AIDE VICTIMES D INFRACTION	7 000,00	
ASS NIVERNAISE ACCUEIL REINSERTION	26 493,00	
ASS NO	3 500,00	
ASS NOURRITURES	14 000,00	
ASS NOUVEL ESPRIT LGBTQ+	3 000,00	
ASS NOUVELLE ASSOC EDUCAT POPULAI ST BENIGNE	15 296,65	
ASS NOUVELLES FORMES	42 871,07	
ASS NUCLEAR VALLEY	242 180,65	
ASS OBJECTIF EGALITE	20 820,00	
ASS OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA LAICITE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4 000,00	
ASS OBSIDIENNE ET COMPAGNIE	7 500,00	
ASS OCAPIAT	53 388,48	
ASS ODYSSEE LOISIRS	4 000,00	
ASS OEUVRE DE NOTRE DAME DU HAUT	143 715,50	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION A L ECOLE	1 500,00	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION A L ECOLE 70	500,00	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION A L ECOLE 90	500,00	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION ECOLE DOUBS	1 000,00	
ASS OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L ECOLE 58	500,00	
ASS OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L ECOLE DU JURA	2 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS OFFICE DE TOURISME JURABSOLU	7 000,00	
ASS OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	15 000,00	
ASS OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE BELFORT	14 478,00	
ASS OGECE CENTRE SCOLAIRE PRIVE JEANNE D ARC	45 932,27	
ASS OGECE COLLEGE SAINT GILBERT	117,00	
ASS OGECE DU COLLEGE F CARTANNAZ	192 805,00	
ASS OGECE DU COLLEGE STE JEANNE-ANTIDE	520,00	
ASS OGECE GROUPE MONT ROLAND	19 488,00	
ASS OGECE GROUPE SAINT JOSEPH LA SALLE DIJON	49 667,50	
ASS OGECE GROUPE SCOLAIRE DE LA COMPASSION	3 820,75	
ASS OGECE JEANNE D ARC	34 864,64	
ASS OGECE LEDONIEN	11 328,00	
ASS OGECE LEP SACRE COEUR	1 000,00	
ASS OGECE LYCEE ST COEUR	59 148,85	
ASS OGECE NOTRE DAME NEVERS	55 130,00	
ASS OGECE PRIVE DU SACRE COEUR	500,00	
ASS OGECE SAINT AUGUSTIN NOTRE DAME	14 812,00	
ASS OGECE SAINT ETIENNE	16 402,00	
ASS OGECE SAINT JOSEPH SAINTE THERESE	30 442,80	
ASS OGECE SAINT PIERRE FOURIER	45 619,00	
ASS OGECE SAINTE JEANNE D ARC	690,00	
ASS OGECE STE FAMILLE STE URSULE	10 012,00	
ASS OIKOS LA MAISON DES CENTRES SOCIOCULTURELS DE BELFORT	7 032,74	
ASS OK ROLLER	1 000,00	
ASS OLYMPIC CLUB AUTUNOIS	13 550,00	
ASS OMBRADIPETER	1 000,00	
ASS OMNISPORTS ARNETOISE	2 000,00	
ASS OMNISPORTS SENS ATION	4 000,00	
ASS ONNO ARCHEO	6 000,00	
ASS OPCO MOBILITES	20 200,00	
ASS OPCO UNIFORMATION	3 913,50	
ASS OPERATEUR DE COMPETENCES DE LA CONSTRUCTION	30 300,00	
ASS OPERATEUR DE COMPETENCES DES ENTREPRISES DE PROXIMITE	371 263,09	
ASS OPERATEUR DE COMPETENCES INTERINDUSTRIEL	40 029,90	
ASS OPOPOP	5 500,00	
ASS OR DANS LES MAINS	30 603,37	
ASS ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE	165 100,00	
ASS ORGANISM GESTION ETS ENS CATHOLIQ PONTAR	599,00	
ASS ORGANISME DE GESTION DE L ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU MACONNAIS	22 874,24	
ASS ORGANISME DE SELECTION DE LA RACE BOVINE VOSGIENNE	3 967,90	
ASS ORGANISME DE SELECTION DE LA RACE OVINE DU MOUTON CHAROLLAIS	11 028,00	
ASS ORGANISME POUR LA PREVENTION ET LA SANTE AU TRAVAIL	3 480,00	
ASS ORGUE EN VILLE	9 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS OUVRIERE COMPAGNON DEVOIR TOUR FRANC	330 143,77	
ASS OWL CURV CLUB ULTIMATE	12 000,00	
ASS PACKAGE IN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	35 000,00	
ASS PALENTE BESANCON HANDBALL	2 800,00	
ASS PALESTINE AMITIE	4 900,00	
ASS PANACEA ENTERTAINMENT	35 751,16	
ASS PANORAMIC	10 544,00	
ASS PAPILLONS BLANCS	1 895,00	
ASS PAPILLONS BLANCS AUTUNOIS	1 110,00	
ASS PAR ICI LA COMPAGNIE	1 400,00	
ASS PARADOXES	15 000,00	
ASS PARC ST LEGER CTRE ART CONTEMP NIVERNAIS	8 400,00	
ASS PAROLE DE PHOTOGRAPHES CENTRE VAL DE LOIRE	4 000,00	
ASS PASSE AVANT ESCRIME	1 400,00	
ASS PAVILLON SCIENCES-CTRE CULTURE SCIENT FC	341 500,00	
ASS PAYS DOLOIS PAYS PASTEUR	24 401,95	
ASS PAYSANS DU BEURDIN	2 978,50	
ASS PEACOCK EVENTS	4 000,00	
ASS PEIPS	169 712,38	
ASS PEP 39	29 827,50	
ASS PERIPLES ET CIE	1 000,00	
ASS PETITE FOULE PRODUCTION	11 400,00	
ASS PETITE HOLLANDE BASKET	1 500,00	
ASS PETITS PAPIERS PRODUCTIONS	3 000,00	
ASS PEUPLES SOLIDAIRES JURA	19 654,00	
ASS PIECES DETACHEES	17 000,00	
ASS PIERRE DE BOURGOGNE	47 191,68	
ASS PIERRE LAROUSSE	1 500,00	
ASS PIERRES POLE ET COMPAGNIE	20 603,80	
ASS PIGEONS ET HIRONDELLES	3 500,00	
ASS PIMMS DE DIJON	3 300,00	
ASS PIROUETTE CACAHUETE	32 500,00	
ASS PLACE A L ACTION	4 000,00	
ASS PLAINE DE ROCK	8 000,00	
ASS PLAN 9	22 700,00	
ASS PLANTONS LE DECOR	1 030,43	
ASS PLATEFORME CULTURE	3 000,00	
ASS PLATEFORME DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE ET HAUTE MARNE	7 456,00	
ASS PLATEFORME JEUNE PUBLIC BOURGOGNE FRANCHE COMTE	9 600,00	
ASS PLEXUS POLAIRE	20 000,00	
ASS PLURADYS	8 540,56	
ASS PLUS PROCHE TOUTEFOIS DU RING	6 400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS POCKET THEATRE	20 718,80	
ASS POLE D ECONOMIE SOLIDAIRE 21	87 080,56	
ASS POLE DE GERONTOLOGIE ET D'INNOVATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	66 881,38	
ASS POLE DES MICROTECHNIQUES	613 595,39	
ASS POLE ESPOIR GYM ART MASC MONTCEAU BOURGO	18 000,00	
ASS POLE ESPOIR GYMNASIQU ARTIST FEMININ	18 000,00	
ASS POLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES	439 263,67	
ASS POLE RESSOURCES IAE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	72 885,28	
ASS POLE VEHICULE DU FUTUR	443 733,78	
ASS POLYMERIS	115 191,65	
ASS POP CORNES FESTIVAL	8 000,00	
ASS POUR L ACCORDEON	3 000,00	
ASS POUR L INSCRIPTION DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BGNE AU PATRIMOINE	62 850,00	
ASS POUR L INSERTION LE LOGEMENT ET L EMPLOI EN SUD BOURGOGNE	181 446,16	
ASS POUR L ORIENTATION ET LE RECLASSEMENT	5 000,00	
ASS POUR LA CREATION ET L INNOVATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ACIAC	5 000,00	
ASS POUR LA FORMATION COLLECTIVE A LA GESTION DU JURA	7 000,00	
ASS POUR LA GESTION EVENEMENTS MUSICAUX DE MIGENNES	20 000,00	
ASS POUR LA PROMOTION CULTURELLE ET TOURISTIQUE DU VIN ET DU LIVRE EN	16 000,00	
ASS POUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON NATALE DE COLETTE	30 090,08	
ASS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE DONZY LE PRE	29 096,38	
ASS POUR LA SAUVEGARDE ET L AMENAGEMENT DE LA TOUR DE SAUSSY	7 712,60	
ASS POUR LA VALORISATION DU BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CEN	1 942,29	
ASS POUR LA VALORISATION ECOSOCIOCULTURELLE NIVERNAIS MOULINOIS RES	6 171,33	
ASS POUR LE DEVELOPPEMENT ET L ANIMATION DE LA PETITE MONTAGNE	11 600,00	
ASS POUR LE SOUTIEN A DOMICILE LUZY	6 944,00	
ASS POUR QUE L ESPRIT VIVE	3 000,00	
ASS PREMIER BAISER	4 000,00	
ASS PRO ETF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	266 097,07	
ASS PROD IJ	18 600,00	
ASS PROFESSION SPORT ANIMATION LOISIRS CULTURE 21	15 876,00	
ASS PROJET D	6 000,00	
ASS PROMO DEGEL	88 000,00	
ASS PROMO SPORT BESANCON JUDO	13 798,89	
ASS PROMOTION DE L INFORMATION A MONTRAPON	1 000,00	
ASS PROMOTION PRODUITS GRANDS MORVAN	4 000,00	
ASS PROMOTION SANTE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	55 000,00	
ASS PROMOUVOIR UNIFIER INITIATIVES SOLIDAIRES	36 350,00	
ASS PUDDING THEATRE	25 000,00	
ASS PULSART	4 342,11	
ASS QUARANTE SEPT DEUX	3 000,00	
ASS QUINT EST RESEAU SPECTACLE VIVANT BFC GRAND EST	23 000,00	
ASS RACING BESANCON	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS RADIO VILLAGES	918,80	
ASS RALLYE INTERNATIONAL COTE CHALONNAISE	2 000,00	
ASS RECHERCHES ETUDES HISTOIRE RURALE	720,00	
ASS RECONNAISSANCES IME LES FONTENOTTES	4 244,47	
ASS RECYCLERIE DE TOUCY	4 500,00	
ASS REG INSERT SOCIALE PROF PERSON HANDI	7 000,00	
ASS REG POUR RESTAURATION OEUVRES D ART	17 500,00	
ASS REGIE DE QUARTIERS DES MESNILS PASTEUR	29 559,00	
ASS REGIE DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU NORD	48 535,00	
ASS REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	22 138,00	
ASS REGIE DES QUARTIERS DU BASSIN MINIER	37 326,00	
ASS REGIE DES QUARTIERS SAINT JEAN	25 129,60	
ASS REGIE MACONNAISE DE SERVICES	12 673,80	
ASS REGIONALE DES ACTEURS DU REEMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	48 233,09	
ASS REGIONALE DES CIGALES DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 965,93	
ASS REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	98 100,95	
ASS REGIONALE DES OEUVRES EDUCATIVES	11 798,42	
ASS REGIONALE POUR L INSERTION ET LA QUALIFICATION DANS LE BAT	328 864,29	
ASS REGIONS DE FRANCE	100 000,00	
ASS RELAI AUTISME	918,80	
ASS RELAIS CULTUREL REGION ANNEMASSIENNE CHATEAU ROUGE	554 892,90	
ASS RENAISSANCE JOIGNY	1 500,00	
ASS RESEAU APA 71	118 116,20	
ASS RESEAU CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT	17 374,00	
ASS RESEAU COMPOST CITOYEN	8 000,00	
ASS RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE	3 821,00	
ASS RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE	13 800,00	
ASS RESEAU ENTREPRENDRE FRANCHE COMTE	13 772,77	
ASS RESEAU NIVERNAIS DES ACTEURS DU DIABETE ET DE L OBESITE	14 000,00	
ASS RESIDENCE ADMR DE CORMATIN	14 000,00	
ASS RESIDENCE SAINT LOUP	151 168,86	
ASS RESPIRE	1 500,00	
ASS RESSOURCE EN PLAINE	7 000,00	
ASS RESTAURANT DU COEUR	1 031,67	
ASS RESTAURATION CHATEAU ET L ANIMATION	17 090,76	
ASS REVER TOUT HAUT	5 500,00	
ASS REZO FET ART	7 000,00	
ASS RISK	10 215,23	
ASS ROBOTICS VALLEY	127 465,25	
ASS ROLLING SAONE	35 000,00	
ASS ROTARY CLUB AVALLON VEZELAY	3 000,00	
ASS ROULOTTES EN CHANTIER	4 775,93	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ROYAL TEAM BELFORT	12 000,00	
ASS RUDOLOGIA	6 224,29	
ASS RUGBY CLUB MORTEAU	2 400,00	
ASS RUGBY FEMININ DIJON BOURGOGNE	17 490,00	
ASS RUGBY TANGO CHALONNAIS	7 000,00	
ASS S UNIR POUR ACCOMPAGNER L ACTION ASSOCIATIVE	17 500,00	
ASS SAAD MORVAN	5 440,40	
ASS SAINT AUGUSTIN OGEC	1 580,00	
ASS SAINT COEUR SANS FRONTIERES	2 000,00	
ASS SAINT ETIENNE	37 620,00	
ASS SAINT ROCK	7 374,79	
ASS SAINT VINCENT TOURNANTE MOREY CHAMBOLLE	14 602,04	
ASS SAINT VIT INFORMATIQUE	12 777,39	
ASS SAINT YAN SCINTILLANT	4 000,00	
ASS SAINTE MARIE	4 050,00	
ASS SAISONS BAROQUES DU JURA	14 666,00	
ASS SALINS BASKET CLUB	918,80	
ASS SANTE SERVICES NORD DE L YONNE	5 709,80	
ASS SAONE ET LOIRE GALOP	3 081,85	
ASS SAULIEU TERRE DE COMPLET	15 000,00	
ASS SAUVEGARDE 71	2 610,00	
ASS SAUVEGARDE ENFANT ADULTE NIEVRE	117 906,45	
ASS SAXI ZINC	20 047,36	
ASS SB CONNECT CFA SAINT BENIGNE	114 030,35	
ASS SCENES DU JURA	197 720,00	
ASS SCENI QUA NON	52 386,00	
ASS SCOLAIRE FRANCOIS ROLLET	500,00	
ASS SECTION MASSIF JURASSIEN DU SNAM	1 500,00	
ASS SEIZE MILLE RESEAU ART CONTEMPORAIN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
ASS SEMEURS DU POSSIBLE	74 326,00	
ASS SENS FICTION	4 000,00	
ASS SENS VOLLEY 89	70 000,00	
ASS SENTIERS	30 901,04	
ASS SERVICE COMPRIS	95 800,00	
ASS SERVICE D ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL TRAVAILLEURS INDEPEND	44 160,00	
ASS SERVICE DE REMPLACEMENT 21	44 580,00	
ASS SERVICE DE REMPLACEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 000,00	
ASS SERVICE DE REMPLACEMENT YONNE	34 163,00	
ASS SERVICE ENTRAIDE PROTESTANTE	7 000,00	
ASS SERVICE REMPLACEMENT SAONE ET LOIRE	89 290,00	
ASS SINGLETRACK EVENEMENTS	2 500,00	
ASS SKI CLUB PREMANON	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS SMBS REMPART BOURGOGNE FRANCHE COMTE	71 610,70	
ASS SOC COURSES DE VITTEAUX	16 000,00	
ASS SOC GYMNASIQUE SEQUANAISE	7 000,00	
ASS SOC HISTOIRE NATURELLE AMIS MUSEUM AUTUN	309 294,50	
ASS SOC HISTOIRE NATURELLE DU PAYS MONTBELIARD	2 000,00	
ASS SOC MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE	3 000,00	
ASS SOCIETE ASTRONOMIQUE DE BOURGOGNE	11 500,00	
ASS SOCIETE DES AMIS DE LA CITE DE FLAVIGNY	3 000,00	
ASS SOCIETE DES AMIS DE LA PETANQUE	4 000,00	
ASS SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D HONNEUR	1 000,00	
ASS SOCIETE NAUTIQUE DE BESANCON CANOE KAYAK	5 700,00	
ASS SOCIETE OMNISPORTS LA SENTINELLE	10 600,00	
ASS SOCIETE PHILHARMONIQUE DE DIJON	4 000,00	
ASS SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGION CREUSOTINE	7 000,00	
ASS SOELIS EMPLOI PARTAGE	62 620,00	
ASS SOLAU ET CIE	3 000,00	
ASS SOLDUK COMPAGNIE	4 000,00	
ASS SOLI CITES AIDES DIRECTION	51 540,60	
ASS SOLID R AUTO	7 000,00	
ASS SOLIDARITE DIGNITE ACCOMPAGNEMENTS TRAVAIL	24 277,60	
ASS SOLIDARITE FEMMES	7 000,00	
ASS SOLIDARITE PAYSANS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	64 009,59	
ASS SOLIDARITE SERVICES	31 653,00	
ASS SOLIHA DOUBS COTE D'OR ET TERRITOIRE DE BELFORT	141 989,22	
ASS SOLIHA JURA SAONE ET LOIRE	114 544,00	
ASS SORS LES MAINS DTES POCES	2 500,00	
ASS SOU DES ECOLES DU VAL SURAN	4 350,00	
ASS SOURIRE A LA VIE	7 000,00	
ASS SOUTIEN A DOMICILE CANTON LORMES	2 523,80	
ASS SPECTACLE HISTORIQUE D AUTUN	8 000,00	
ASS SPECTACLES DU MONDE	10 000,00	
ASS SPORT INITIATIVE ET LOISIR BLEU	7 000,00	
ASS SPORT TREMPIN PUISAYE FORTERRE	7 000,00	
ASS SPORTING FUTSAL BESANCON	9 500,00	
ASS SPORTIVE AMICAL VAUZELLES HAND BALL	7 000,00	
ASS SPORTIVE AUTOMOBILE DES VINS MACON BOURGOGNE DU SUD	2 000,00	
ASS SPORTIVE AUTOMOBILE NIVERNAIS MORVAN	2 000,00	
ASS SPORTIVE AUTOMOBILE SEQUANIE	2 500,00	
ASS SPORTIVE BEAUNOISE	8 827,50	
ASS SPORTIVE BESANCON PATINAGE	7 000,00	
ASS SPORTIVE DE CHATENOT LE ROYAL	12 000,00	
ASS SPORTIVE DE GARCHIZY	3 156,40	
ASS SPORTIVE DE OYE ET PALLET	15 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS SPORTIVE DE PREVENTION NAUTIQUE	13 084,98	
ASS SPORTIVE DE QUETIGNY	7 000,00	
ASS SPORTIVE FENRIS FOOTBALL AMERICAIN ET FLAG	4 000,00	
ASS SPORTIVE HAND BALL CLUB DE CHALON-A.S.H.B.C.C	2 223,96	
ASS SPORTIVE SOURDS MUETS SAONE LOIRE	1 000,00	
ASS SPORTS DEFI SI T ES CAP J TE SUIS	4 000,00	
ASS SPRINTER CLUB OLYMPIQUE DE DIJON	27 500,00	
ASS ST JOSEPH GESTION ECOLES LIBRES	1 000,00	
ASS ST MICHEL HAUT	960,00	
ASS STADE ATHLETIQUE AUTUNOIS	12 000,00	
ASS STADE AUXERROIS CLUB OMNISPORTS	8 000,00	
ASS STANZA	3 000,00	
ASS STE DES AMIS ARTS ET SCIENCES DE TOURNUS	2 500,00	
ASS STELISTO DE TEMPO	2 000,00	
ASS STELO FORMATION	28 432,69	
ASS STONCCA LIVE	4 000,00	
ASS STUDIO CINE	3 000,00	
ASS SUPERLUNE	5 500,00	
ASS SUPERSENIOR	3 000,00	
ASS SYLV ACCTES RHONE ALPES DES FORETS POUR DEMAIN	4 482,68	
ASS SYNALTIS ADAPEI DU TERRITOIRE DE BELFORT	136 824,00	
ASS SYNDIC FRUITIERE DE GESTION FORESTIERE	3 200,00	
ASS SYNDICAT D INITIATIVE ESSI	1 500,00	
ASS SYNTAXE ERREUR 2 0	315 381,93	
ASS TAIM THEATRE ACTUEL INSOLITE MOUVANT	9 700,00	
ASS TANDEM	12 000,00	
ASS TEAM IMPACT MONTBELIARD	2 400,00	
ASS TEATR EPROUVETE	12 618,05	
ASS TECHNOPOLE SANTENOV	22 000,00	
ASS TEMPO TERRITORIAL	2 500,00	
ASS TENNIS CLUB BOIS DE NORGES	5 000,00	
ASS TENNIS CLUB CHALON	52 960,00	
ASS TENNIS CLUB DE GRAY	500,00	
ASS TENNIS CLUB DE MACON	5 000,00	
ASS TENNIS CLUB DU BASSIN DE LONS LE SAUNIER	3 500,00	
ASS TENNIS CLUB MAILLOT SAINT CLEMENT	8 000,00	
ASS TENNIS CLUB PRISSEEN	58 479,88	
ASS TENTE BEAUTE MOBILE	7 000,00	
ASS TERRABITAT	1 837,60	
ASS TERRES DE LIENS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	46 550,16	
ASS TERRITOIRE DE MUSIQUES	120 000,00	
ASS TETRAKTYS	4 000,00	
ASS TETRAPOP	8 400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS THALIA ICI ET MAINTENANT	3 000,00	
ASS THE SERIOUS ROAD TRIP CHB	17 321,00	
ASS THEATRE DE L ACCALMIE	1 000,00	
ASS THEATRE DE L UNITE ET CIE	36 000,00	
ASS THEATRE DU PILIER	30 000,00	
ASS THEATRE EDWIGE FEUILLERE	130 000,00	
ASS THEATRE ET FETES EN ARC	13 200,00	
ASS THEATRE GRANIT SCENE NAT DE BELFORT	205 000,00	
ASS THEATRE GROUP	28 000,00	
ASS TIGER S GYM DIJON	13 400,00	
ASS TIR SPORTIF DU PAYS DOLOIS	4 000,00	
ASS TOMBOLO PRESSES	3 000,00	
ASS TOQUE DE TANGO	1 500,00	
ASS TOURNOI SANS FRONTIERE	3 500,00	
ASS TOURNUSCIMES	1 500,00	
ASS TOUT ANIM	435,00	
ASS TRACK N ART	2 000,00	
ASS TRAIL DU VIEUX SEMUR	1 000,00	
ASS TRAIT D UNION 58	2 500,00	
ASS TRAITEMENT RECYCLAGE INSERTION	24 741,80	
ASS TRAJECTOIRE RESSOURCES	30 000,00	
ASS TRANS ORGANISATION	66 323,42	
ASS TRANSITIONS PRO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	87 204,55	
ASS TRAVAIL ET VIE	14 000,00	
ASS TREMLIN	850,00	
ASS TREMLIN ECO RURALE RESPONSABLE DE L ENVIRONNEMENT ET SOLIDAIRE	6 322,91	
ASS TRIATHLON CLUB NIVERNAIS	1 500,00	
ASS TRIATHLON MACON CLUB	3 000,00	
ASS UCS ARQUEBUSE COSNOISE	4 000,00	
ASS UDAF 70	3 234,45	
ASS UN PTIT AIR DE FESTIVAL	5 800,00	
ASS UN SINGE EN HIVER	7 200,00	
ASS UNA CERISIERS VILLENEUVE L ARCHEVEQUE	2 371,60	
ASS UNA CURE SEREIN	12 912,20	
ASS UNA DU TONNERROIS	31 274,60	
ASS UNA GATINAIS EN BOURGOGNE	15 144,80	
ASS UNA JOINGY CHARNY	19 020,00	
ASS UNA SEIGNELAY BRIENON BONNARD BASSOU	9 354,40	
ASS UNAT BFC	38 000,00	
ASS UNE AUTRE RIVE	500,00	
ASS UNE BONNE MASSE SOLAIRE	3 000,00	
ASS UNE POIGNEE D IMAGES	40 000,00	
ASS UNIESVERS ELLES	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS UNION COSNOISE SPORTIVE CYCLISME	500,00	
ASS UNION DES EMPLOYEURS DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	15 000,00	
ASS UNION FR OEUVRES LAIQUES EDUC PHYSIQUES	2 000,00	
ASS UNION FRANCAISE CENTRE VACANCES LOISIRS	52 460,00	
ASS UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES DE L EDUCATION PHYSIQUE 89	15 000,00	
ASS UNION GROUPES ET MENETRIERS MORVANDIAUX	10 000,00	
ASS UNION NATIONALE DES ENTREPRISES ADAPTEES	18 560,00	
ASS UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	208 150,60	
ASS UNION PRODUCTIONS VEGETALES YONNE	35 274,50	
ASS UNION REG CTRE PERMANENT INITIA ENVIRON	300 099,54	
ASS UNION REGION FOYERS RURAUX DE BOURGOGNE	15 069,31	
ASS UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIERES DE BGNE	101 020,50	
ASS UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	23 206,32	
ASS UNION REGIONALE FRANCAS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	17 338,30	
ASS UNION REGIONALE HABITAT JEUNES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	16 121,70	
ASS UNION SPORTIVE CHEMINOTE	1 000,00	
ASS UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS SENONAI	2 000,00	
ASS UNION SPORTIVE DOUBS SUD	1 203,95	
ASS UNION SPORTIVE ET CULTURELLE LYCEE JULES HAAG	4 000,00	
ASS UNION SPORTIVE TOUCYCOISE	8 000,00	
ASS UNIS CITE	49 610,62	
ASS UNIS VERS VAL	5 000,00	
ASS UNREP BOURGOGNE	22 590,00	
ASS URBAIN DES BOIS	4 728,54	
ASS URBAN RURAL RIDE	1 000,00	
ASS URPS MEDECINS LIBERAUX DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8 325,70	
ASS USPG HANDBALL SAINT-VALERIEN	2 400,00	
ASS UTOPIES FESTIVALES DE PISY	2 000,00	
ASS VAL FONCINE SPORTS	1 000,00	
ASS VALKYRIRA	4 000,00	
ASS VALLEE DE L ENERGIE	40 000,00	
ASS VEILLEURS SAUVAGES	8 928,71	
ASS VELL COM	7 000,00	
ASS VELO CLUB DES CANTONS MORTEAU MONTBENOIT	27 625,59	
ASS VELO CLUB DOLOIS	21 682,60	
ASS VELO CLUB ORNANAIS	21 276,78	
ASS VELO CLUB TOURNUS	12 000,00	
ASS VERGERS DU MONDE	34 685,77	
ASS VERGERS VIVANTS	18 869,54	
ASS VERTICAL TRAIL NATURE	1 000,00	
ASS VIA DOM	52 486,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS VIADANSE CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE BFC	224 000,00	
ASS VIE DE QUARTIERS	19 762,40	
ASS VILLAGE ENFANTS PIERRE ET PAULE SAURY	68 400,00	
ASS VITAGORA	635 786,16	
ASS VIVRE DANS LE FEU	4 000,00	
ASS VIVRE ENSEMBLE	2 000,00	
ASS VOIR AU TOGO	4 200,00	
ASS VOLLEY BALL CLUB DE CHALON SUR SAONE	47 160,00	
ASS VOLODALEN	1 500,00	
ASS WARNING	4 000,00	
ASS WHY NOTE	49 725,00	
ASS Y A DE L ELECTRICITE DANS L AIR	10 000,00	
ASS YOUZ	7 000,00	
ASS ZAIDE	2 000,00	
ASS ZELINHA	7 000,00	
ASS ZERO DECHET BESANCON	9 700,00	
ASS ZORONGO	12 000,00	
ASS ZUMBO	5 000,00	
ASS ZUTIQUE PRODUCTIONS	35 500,00	
ASSO COMITE DES FETES DE OUAGNE LE PLESSIS	1 000,00	
ASSO DU CENTRE DE BEAUMOTTE	7 968,46	
ASSO DU PAYS DES SEPT RIVIERES	17 343,22	
ASSOC 1901 ECOLES DU MONDE	15 000,00	
ASSOCIATION D INSERTION TRAIT D UNION	5 002,00	
ASSOCIATION D'AIDE ET DE SERVICES A LA PERSONNE UNA YONNE NORD	11 285,00	
ASSOCIATION DE GESTION LP PRIVE STE MARIE GRAY	24 942,50	
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE GRAINES DE MOUTARDE EN BOURGOGNE	74 873,50	
ASSOCIATION NATIONALE DES APPRENTIS DE FRANCE	95 000,00	
ASSOCIATION NOEL AU PAYS DU JOUET	3 000,00	
BELFORT AIRE URBAINE HAND BALL	2 000,00	
CAPEB BFC	29 000,00	
CENTRE DE RESSOURCE ET D'EXPERTISE A LA PERFORMANCE SPORTIVE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
CENTRE REGIONAL D ETUDES D ACTIONS ET D INFORMATIONS EN FAVEUR DES PER	32 700,63	
CENTRE SOCIAL DE GUERIGNY	8 821,60	
CFA HILAIRE DE CHARDONNET	128 801,58	
CFAI 21 71	1 382 053,41	
CHANTIERS DEP POUR L EMPLOIS D INSERTION	20 000,00	
COM INTERPROF VOLAILLE BRESSE	57 828,00	
COMITE CATHOLIQUE FAIM DEVELOPPEMENT	11 540,00	
COMITE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE LUTTE	29 500,00	
COMITE DE COTE D OR DE HANDBALL	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE DEP DE L UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES D EDUCATION PHYSIQ	7 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL	1 500,00	
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 89	3 400,00	
COMITE DEPTAL UNION SPORTIVE ENS 1ER DEGRE	2 000,00	
COMITE DES FETES DE SAVIGNY LES BEAUNE	1 000,00	
COMITE DU CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION EN HAUTE SAO	800,00	
COMITE LOCAL AU PAYS LUZYCOIS	11 140,00	
COMITE LOCAL DE L'EMPLOI DU BASSIN DE VIE DE MOULINS ENGILBERT	9 291,86	
COMITE PILOTAGE DE LA FOIRE AUX DINDES	1 000,00	
COMITE REGIONAL BFC DE LA FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS ALPINS ET	1 500,00	
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE HANDISPORT	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE SPORT POUR TOUS	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK DE BOURGOGNE FRANCHECOMTE	42 000,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	61 319,25	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	25 750,00	
COMITE REGIONAL DE LA FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE ET DE L ESCA	2 360,00	
COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 500,00	
COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE	13 500,00	
COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	5 384 500,00	
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12 000,00	
COMITE REGIONAL UFOLEP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	14 176,36	
COMITE REGIONAL USEP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8 900,00	
COMITE SPELEOLOGIE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2 700,00	
COMPAGNIE GRENIER NEUF	2 200,00	
CONSEIL DEPT PARENTS D'ELEVES FCPE 21	9 385,00	
CROIX ROUGE INSERTION PRE VERT	35 232,80	
CTE ORG 64EME CROSS NAT DES SAPEURS POMPIERS 2025	5 000,00	
DEPARTEMENTAL AGRI RURAL NIEVRE	12 500,00	
ECOLE DE PRODUCTION DE BELFORT CRAVANCHE	111 511,90	
ENTENTE FLORENTINOISE FOOTBALL CLUB	12 564,00	
FED DEPT SYND D EXPLOITANTS AGRICOLES DE SAONE ET LOIRE	7 338,62	
FED FRANCAISE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	90 000,00	
FED JURA PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQ	20 670,35	
FEDER OEUVRES LAIQUES JURA	9 825,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FEDERATION ADMR 58	31 280,20	
FEDERATION ADMR 89	38 860,80	
FEDERATION BATIMENT REGION BOURGOGNE	62 039,31	
FEDERATION DEP AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL	60 003,60	
FEDERATION DEP DES CHASSEURS	24 307,02	
FEDERATION DEP DES CHASSEURS DU DOUBS	71 103,22	
FEDERATION DEPART BATIM TRAVAUX PUBLICS JURA	4 668,90	
FEDERATION DEPART CTRE SOCIAUX SOCIO CULT	80,00	
FEDERATION DEPART FOYERS RURAUX DE L YONNE	83 812,50	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASS ADMR	94 499,40	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS ADMR DE SAONE ET LOIRE	203 076,60	
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	19 200,75	
FEDERATION DES CONSERVATOIRES D ESPACES NATURELS	28 755,50	
FEDERATION DES ENTREPRISES D INSERTION	50 778,90	
FEDERATION DES MAISONS DE SANTE ET DE L EXERCICE COORDONNE DE BFC	25 800,50	
FEDERATION DES SITES CLUNISIENS	20 598,80	
FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DU DEPARTEMENT DE LA COTE D O	1 500,00	
FEDERATION EST DES MUSIQUES ACTUELLES	55 000,00	
FEDERATION GPTS EMPLOY A VOCATION REMPLT	39 695,00	
FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DU JURA DOUBS HAUTE	17 000,00	
FEDERATION MUSICALE DE FRANCHE COMTE	6 100,00	
FEDERATION OEUVRES LAIQUES NIEVRE	22 455,77	
FEDERATION REG CIDFF BFC	51 000,00	
FEDERATION REGIONALE DES GROUPES D ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	62 399,52	
FEDERATION REGIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D EDUCATION ET D O	20 482,89	
FEDERATION REGIONALE MAISONS DE JEUNES	48 755,70	
FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE BFC	5 000,00	
FFBB COMITE DE SAONE ET LOIRE DE BASKET	15 000,00	
FONDATION DU PATRIMOINE	685 000,00	
FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	305 100,00	
FONDATION PLURIEL	880 000,00	
FONDATION PRESERVATION PATRIMOINE PECHE F3P	16 170,26	
FONDATION PROVIDENCE DE RIBEAUVILLE	4 575,00	
FRAC - FONDS REGIONAL D ART CONTEMPORAIN DE BOURGOGNE	405 750,00	
GERA 70 90	12 500,00	
GPT EMPLOYEURS POUR L INSERTION ET LA QUALIFICATION PROF PSL FC	10 000,00	
GROUPE PROFESSION SPORT LOISIRS DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT HAUTE SAON	5 000,00	
GROUPE SCOLAIRE SAINTE ANNE SAINT JOSE	1 200,00	
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS MULTI ACTIVITES DE L YONNE	28 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE 70	18 980,00	
INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA (FORET CELLULOSE BOIS...)	81 174,40	
INTERPORC FRANCHE COMTE	16 298,27	
LA BRASSEE	1 350,00	
LA CITE DE LA VOIX	0,00	Mise à disposition de l'ancien hospice de Vézelay
LEGT PRIVE SAINT BENIGNE	35 023,00	
LEGTP PRIVE SIMONE DOUNON	26 730,52	
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE BADMINTON	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE BASKET	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE CYCLISME	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE JUDO	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE SPORT ADAPTE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TENNIS DE TABLE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE VOLLEY-BALL	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS	270 610,12	
LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON ET DES DISCIPLINES ENCHAINÉES DE BOURGOGNE	10 500,00	
LP SAINT JOSEPH	1 200,00	
LYCEE FRANCOIS XAVIER	25 000,60	
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT CLAUDE	1 000,00	
MAISON FAMIL RURALE SENONAI	28 560,06	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION	43 854,98	
MAISON FAMILIALE RURALE MONTBOZON	293 578,00	
MAISON FAMILIALE RURALE PONTARLIER	42 769,66	
MAISON RHENANIE PALATINAT	11 282,00	
OGEC DE SAINT CLAUDE	780,00	
OGEC ECOLES J BOSCO N BUSSON	365,00	
OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE	45 062,00	
OGEC GROUPE SCOLAIRE LASALLE	36 979,00	
OGEC SAINT CHARLES BORROMEE	96 711,35	
OGEC SAINT JOSEPH SAINT PAUL	26 506,00	
OGEC SAINTE ANNE SAINT JOSEPH	6 431,50	
OGEC SAINTE JEANNE ANTIDE	208,50	
OGEC ST JACQUES STE THERESE ST LOUP	54 429,50	
ORGANISM GESTION ETS ENS CATHOLIQ PONTAR	63 847,00	
POLE GRANDS PREDATEURS	4 248,00	
REGIE DE QUARTIERS DE L OUEST CHALONNAIS	35 708,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SKI CLUB DU GRANDVAUX	2 000,00	
SYND DEFENSE HTES COTES	17 550,60	
SYNDIC ELEVEURS VOSGIENNES HTE SAONE	3 500,00	
SYNDICAT DE COPROPRIETE RESIDENCE KENNEDY	7 774,69	
SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ RESIDENCE EUROPE	10 014,83	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ELEVEURS DE LA RACE SIMMENTAL FRANCAISE	1 836,82	
SYNDICAT DES ELEVEURS DE LA RACE MONTBELIARDE DE HAUTE SAONE	7 000,00	
SYNDICAT INTERPROF DEFENSE BLEU DE GEX	3 500,00	
UNA DU PAYS MIGENNOIS	11 491,20	
UNION SPORTIVE COTEAUX DE SEILLE	14 985,00	
Entreprises	207 784 431,35	
ABBAYE NOTRE DAME DE CITEAUX	66 136,54	
ACSEL CONSEIL ELEVAGE	7 024,00	
AIDE AU TRANSPORT UT 89 D80H	13 460,00	
AIDE ENGRAISSEMENT BOVINS L814	818 000,00	
ARCJURASSIEN.CH	27 000,00	
CENTRE LEON BERARD	857 259,25	
CETIOM TERRES INOVIA	34 929,00	
CONSEIL ELEVAGE 25 90	15 000,00	
CRCAM CENTRE EST	161 120,58	
CRCAM CENTRE LOIRE	22 106,70	
CRCAM CHAMPAGNE BOURGOGNE	37 340,00	
CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE COMTE	210 447,54	
CUMA DE LA FOLLE PENSEE	63 379,38	
CUMA DE MORENNE	38 400,00	
CUMA DES CHAUMES	38 400,00	
CUMA DES GARENNES	38 400,00	
CUMA DES PIERRETTES	38 400,00	
CUMA LEGUMONS ENSEMBLE	7 520,00	
EARL ADAM	50 000,00	
EARL AUX 4 SAISONS DE TOURNY	355,00	
EARL BACHELET SEBASTIEN	3 048,00	
EARL BARDEY	23 000,00	
EARL BELLET	768,00	
EARL BIQUETTE AND COW	636,00	
EARL BIZOUARNE	4 000,00	
EARL BLANCHE	16 450,00	
EARL BOISSELET DAVID	726,61	
EARL BRIVET	40 000,00	
EARL BUDLOT LAURENT	31 054,41	
EARL CAP REUSSITE	4 000,00	
EARL CHARLOT	44 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL CHEVRERIE DE VAL MONT	569,00	
EARL CISSEY CHOUETTE	430,00	
EARL CLAUSSE	24 151,74	
EARL CONSEIL	3 650,00	
EARL COTHENET LAURENT	7 654,72	
EARL CRETIN	4 000,00	
EARL DE BEAUREGARD	3 200,00	
EARL DE CHAMPAGNY	1 800,00	
EARL DE CHAMPVIN	905,00	
EARL DE CHANGY	1 162,97	
EARL DE CHANTEMERLE	5 000,00	
EARL DE L ABREUVOIR	22 626,53	
EARL DE L ENCLOS	30 279,25	
EARL DE LA COMBE LAPALUS JEROME	1 482,00	
EARL DE LA CREUSOTTE	840,00	
EARL DE LA FOLIE	450,00	
EARL DE LA GROSNE	1 671,31	
EARL DE LA LOGE DU COUCOU	569,00	
EARL DE LA NOUE	3 363,65	
EARL DE LA RENTE SAINT SIMON	779,00	
EARL DE LA ROSEMONTOISE	621,00	
EARL DE MANGES	5 995,60	
EARL DE MAUPERTHUIS	35 370,59	
EARL DE RYON BERNARD	4 000,00	
EARL DE VISAIN	3 599,63	
EARL DE VISARGENT	922,00	
EARL DES BOURRELIERS	4 000,00	
EARL DES CHAILLOUX	784,00	
EARL DES FERMES	11 870,00	
EARL DES HERMITAGES	3 918,01	
EARL DES LOCHERES	40 000,00	
EARL DES LYS	16 450,00	
EARL DES PRAMES	3 605,00	
EARL DES RIBEAUX	40 000,00	
EARL DES ROMANE	3 250,00	
EARL DOMAINE BRAILLON	4 000,00	
EARL DOMAINE DE POISEUIL	5 000,00	
EARL DOMAINE DU ROC	5 000,00	
EARL DOMAINE LEOVILA	5 000,00	
EARL DOMAINE LES GRANDS CRAYS	4 223,00	
EARL DOMAINE PHILIPPE GAVIGNET	16 450,00	
EARL DOMINIQUE COMPOT	40 000,00	
EARL DONET	922,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL DU BAS MORVAN	599,00	
EARL DU BON ACCUEIL	752,00	
EARL DU BUISSON AUX LINOTTES	1 492,50	
EARL DU CHAMP DE LA VIGNE	3 893,03	
EARL DU CREUX DE POMMIER	1 596,00	
EARL DU CROC	12 000,00	
EARL DU GRAND CROT	424,00	
EARL DU POIL ROTY	300,00	
EARL DUCHATEAU	3 500,00	
EARL DUFOUR ALEXANDRE	943,00	
EARL DUMONCEAU	3 914,00	
EARL DUMONT	13 914,84	
EARL EC SPORT	33 689,98	
EARL ELEVAGE DU BANNEY	49 990,00	
EARL EQUIIFIERI	32 657,49	
EARL FAMILLE SOUMEILLE	2 300,00	
EARL FERME DE LA MOTTE	862,00	
EARL GAUTHE THIERRY	4 000,00	
EARL GERMAIN BERNARD	8 000,00	
EARL GERMIN	376,00	
EARL HELIOT	40 000,00	
EARL JACSON	750,00	
EARL JARDIN DES FREMAUX	448,00	
EARL JP DEVILLARD	600,00	
EARL KALUMIEL MIEL DE L OURS	606,00	
EARL L OREE	4 906,00	
EARL LA CLE DES CHAMPS	611,00	
EARL LA FERME DE BARBAND	2 401,00	
EARL LA FERME DE L AMARANTE	639,00	
EARL LA FERME DE VAL EN PRE	439,00	
EARL LA FERME DES VIGNES	667,40	
EARL LA LONGUE RAIE	2 840,43	
EARL LAMANDINE	360,00	
EARL LANGUEREAU	3 416,00	
EARL LE BIAU JARDIN DE GRANNOD	5 000,00	
EARL LE BIAU POTAGER	395,00	
EARL LE BOCHET	1 634,00	
EARL LES JARDINS DE BUSY	329,66	
EARL LES JARDINS DE FONTAINE	380,00	
EARL LES JARDINS DE FRANOIS	355,00	
EARL LES JARDINS DE SAINT GERMAIN	360,00	
EARL LES JARDINS DES THORAINS	458,00	
EARL LES SAISONS GOURMANDES	3 055,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL LUC BERNARD	16 450,00	
EARL MAGNY	5 000,00	
EARL MALVAUX	22 553,60	
EARL MATHON	3 123,24	
EARL MUSSIER	7 919,12	
EARL NICOLAS ANTHONY	1 738,00	
EARL P ET M JACQUESON	3 000,00	
EARL PA CONDAMINE	2 792,80	
EARL PARTY	1 998,00	
EARL PICAULT	3 333,00	
EARL RENAUD	1 382,00	
EARL RENAUT	21 450,00	
EARL RICHARD CHRISTOPHE	16 450,00	
EARL RICHARD DE NIELLANS	1 245,11	
EARL ROCHE CORTOT	32 332,09	
EARL SAINT LAMAIN LEGUMES	376,00	
EARL SAULNIER THIBAUD ET HELENE	46 587,79	
EARL SEVERINE COUREAULT	1 060,01	
EARL SONNOIS MICKAEL	5 000,00	
EARL SOPHIE ANTOINE MARAICHERS	657,83	
EARL SORBIOP	376,00	
EARL SOTTIAUX	4 000,00	
EARL TERRE AMOUREUSE	444,00	
EARL THIBAUT IMPERY	9 307,36	
EARL TREMBLAY	11 540,00	
EARL TRESILLARD DEVULDER	550,00	
EARL VAROIS ET COUTERNON	118 236,00	
EARL VERMEIL	4 400,00	
EARL VINS PIERRE YVES PERRACHON	5 000,00	
EARL WURTZ	4 438,00	
EURL A2PA	53 750,00	
EURL BAPTISTE GAILLARD	1 755,04	
EURL BD KADRES	3 542,00	
EURL BULLE ALEXIS	4 870,16	
EURL DIRAND BUCHERONNAGE TRAVAUX SYLVICOLES	906,00	
EURL ENVIE ENVIRONNEMENT ET EMPLOI BOURGOGNE	30 931,20	
EURL FERNAND HUGONIOT	129 400,00	
EURL GRAINE DE LIVRES	5 166,00	
EURL GUYAT FORET	2 165,68	
EURL JEREMY TALVAT	3 295,12	
EURL L ENCRIER	8 790,00	
EURL LES REGISSEURS	4 502,00	
EURL LIBRAIRIE ZADIG	4 887,68	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EURL MLC	90,00	
EURL SOFIGEC AUDIT	240,00	
EURL VIVEXIA	64 129,50	
GAEC AGREE MAGRIN	4 000,00	
GAEC AUX P TITS BONHEURS	376,00	
GAEC AUX SONS DU POTAGER	830,00	
GAEC BARNAUD	104 276,36	
GAEC BASSIGNOT	2 000,00	
GAEC BECHE PERE ET FILS	2 984,00	
GAEC BENOIT GONIN	4 000,00	
GAEC BENTLEY	2 746,74	
GAEC BERNIER	17 839,37	
GAEC BEZ DU GROS BUGNY	77 277,99	
GAEC BLONDEAU	4 000,00	
GAEC BRAUD	8 767,55	
GAEC BRIN D ORTIE	1 854,00	
GAEC CADIOT	7 135,43	
GAEC CARREZ	960,00	
GAEC CHALUMEAU	12 200,00	
GAEC CHAUVOT	24 886,19	
GAEC CHEVRERIE DES LORRAINES	424,00	
GAEC COMPOT	49 923,13	
GAEC CORNU EDMOND ET FILS	5 000,00	
GAEC D ARGIREY	5 000,00	
GAEC D UCHEY	4 225,00	
GAEC D URSIER	16 450,00	
GAEC DALLEAU	2 623,31	
GAEC DE BERGER	7 800,00	
GAEC DE BORNAY BAS	12 356,62	
GAEC DE CHANTELOUP	16 450,00	
GAEC DE CHASSAIGNE	5 000,00	
GAEC DE CHAUX	4 156,00	
GAEC DE CHAVENNE	20 009,14	
GAEC DE CONCLOIS	776,00	
GAEC DE GRAND CHAMP	38 780,12	
GAEC DE L ELEVAGE L HOSTE	24 365,58	
GAEC DE L ORYON	3 200,00	
GAEC DE LA BAUME	5 756,00	
GAEC DE LA BELINETTE	43 334,36	
GAEC DE LA CHARLETTE	4 000,00	
GAEC DE LA CHARME AUX LOUPS	47 789,00	
GAEC DE LA CLAIRIERE	4 000,00	
GAEC DE LA CLEF	2 266,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAEC DE LA COMBE	12 387,92	
GAEC DE LA COMBE A L OURS	430,00	
GAEC DE LA COMBE BENOIT	104 500,00	
GAEC DE LA COMBE DE LAISIA	408,00	
GAEC DE LA FERME DU BIEF	1 199,00	
GAEC DE LA FONTAINE BLEUE	16 450,00	
GAEC DE LA FORGE	19 058,14	
GAEC DE LA GUITENIERE	553,00	
GAEC DE LA MAISON DES CHAMPS	4 000,00	
GAEC DE LA MARCHE	17 005,07	
GAEC DE LA PETITE MONTAGNE	4 000,00	
GAEC DE LA ROMAINE	138 000,00	
GAEC DE LA SOURCE	5 000,00	
GAEC DE LA TERRE FERME	364,00	
GAEC DE LA VALLEE	4 700,00	
GAEC DE MARINGES	4 000,00	
GAEC DE NEDY	15 520,82	
GAEC DE QUIERRE	663,00	
GAEC DE RONDEFAYE	5 000,00	
GAEC DE SERMAIZE	5 000,00	
GAEC DE ST LAURENT	3 500,00	
GAEC DELAVELLE	57 271,47	
GAEC DEMONFAUCON	1 344,00	
GAEC DES BOUCHETTES	4 111,99	
GAEC DES CHANSONS	60 749,98	
GAEC DES CHATAIGNIERS	3 440,00	
GAEC DES HOLOBIONTES	5 000,00	
GAEC DES PRAIRIES	34 563,62	
GAEC DES PRES	138 000,00	
GAEC DES TREFLES	1 265,00	
GAEC DOMAINE DE LA PORTE	59 585,83	
GAEC DOUSSOT	3 839,54	
GAEC DU BOKIN COR	603,00	
GAEC DU BOURGEOT	9 620,33	
GAEC DU CEDRE	1 620,00	
GAEC DU CHAMP LIBRE	380,00	
GAEC DU CHAMP MAILLOT	4 000,00	
GAEC DU CHATEAU SOUS LE BOIS	1 388,37	
GAEC DU CHAUDRON	835,00	
GAEC DU CLUSET	51 200,00	
GAEC DU MEIX ROUSSOT	3 920,00	
GAEC DU MONT LASSOIS	7 343,48	
GAEC DU MOULIN DE JONCHERY	1 250,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAEC DU NID D OISEAU	5 000,00	
GAEC DU PASSOU	5 000,00	
GAEC DU PEUGET	23 000,00	
GAEC DU VILLAGE	24 673,20	
GAEC DUPONT	5 000,00	
GAEC DURIAUX	4 000,00	
GAEC EMMANUEL HOUILLON OVERNOY	23 000,00	
GAEC FERME DE LA SAUGEAT	5 000,00	
GAEC FERME DE LA VERNETTE	32 225,59	
GAEC FERME DE LAIVEIL	1 487,00	
GAEC FROIDUROT	27 350,01	
GAEC GARNERET	6 000,00	
GAEC GRESSET FRERES	34 093,84	
GAEC GUYON PERE ET FILS	10 135,02	
GAEC HENRIOT	681,00	
GAEC JACQUEMOT	1 476,00	
GAEC JARDIN DE ZELIE	737,00	
GAEC JEAN S E	800,00	
GAEC JEANNIN NATHALIE ET CEDRIC	2 750,00	
GAEC JEANNINGROS	26 806,35	
GAEC KOEHLI	2 398,75	
GAEC L ABEILLE MARAICHERE	1 162,00	
GAEC LA FERME AU CHAPEAU VERT	389,00	
GAEC LA FERME DU MONT ROUGE	1 448,00	
GAEC LA GROSSE GRANGE	1 277,94	
GAEC LA JARAUDE	5 000,00	
GAEC LA MARGOT	2 610,08	
GAEC LA MAUVAISE GRAINE	16 508,29	
GAEC LA PERCE MURAILLE	355,00	
GAEC LA ROCHE DES BAUMES	4 000,00	
GAEC LAFFAYE	18 294,01	
GAEC LAPALUS BRUNO ET MAGALI	14 076,15	
GAEC LE CHAMP DES BERGERONNETTES	376,00	
GAEC LE CHAMP DES GOURMANDS	355,00	
GAEC LE COIN DU BOIS	2 145,00	
GAEC LE GRAND POTAGER	5 556,05	
GAEC LE JARDIN BURGONDE	411,00	
GAEC LE JARDIN DES TRAVERSEINES	376,00	
GAEC LE POTAGER DES DUCS	20 028,70	
GAEC LES CHAMPS ALLECHANT	361,00	
GAEC LES HELOIMES	26 063,85	
GAEC LES JARDINS D AO	5 642,00	
GAEC LES JARDINS DE LONGECOURT	3 667,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAEC LES JARDINS DU BASILIC	4 990,32	
GAEC LOMBARDOT DU CHATEAU	34 718,76	
GAEC LORPHELIN	30 010,50	
GAEC LORTON	84 172,24	
GAEC LOUVRIER	126 499,94	
GAEC LURIER	989,00	
GAEC MALACHAT	1 600,00	
GAEC MARIE	12 374,09	
GAEC MEUNIER	300,00	
GAEC MEUZARD ANNE ET VINCENT	28 981,24	
GAEC MISERE LAMBERT	1 195,62	
GAEC MOIRON	1 500,00	
GAEC MOMMESSIN RAPHAEL	2 827,00	
GAEC OUDOT	2 000,00	
GAEC PATER	1 123,00	
GAEC PAUTET	2 140,00	
GAEC RECONNU CHEZ LE BEAU	48 301,63	
GAEC RECONNU LES CHAUMEILLES	4 000,00	
GAEC ROBIN VANNIER	16 450,00	
GAEC ROUSSET	28 514,63	
GAEC SEGUIN	5 000,00	
GAEC SUREAU CLERGET	64 000,00	
GAEC THIBAUT	5 114,56	
GAEC TOUILLON MOIRON	1 848,00	
GAEC TSI BADZA	3 749,11	
GAEC VAL DU RAFFOUR	6 000,00	
GAEC VERNEREY DES SEIGNES	6 000,00	
GAEC VIENNET	19 081,33	
GAEC VOLLOT FRANCOIS ET EMMANUEL	3 166,52	
GEAC AGREE DES MONTS FLEURIS	4 000,00	
GEAC AGREE RAYMOND DU FOURNET DESSOUS	2 000,00	
GFA A C B	400,00	
GFA METAIRIE BIDAULT	78 000,00	
GIE KALIVI	200,00	
GIE SYNERGIE CHAROLAIS STATION DE JALOGNY	7 000,00	
GPT AGRICOLE D EXPLOITATION EN COMMUN AGREE RAPENNE	464,00	
GPT FOR POUR SAUVEGARDE FEUILLUS MORVAN	800,00	
GROUPE 25	340,00	
GROUPEMENT FONCIER RURAL DE L'ABBAYE DE TART (PAR ABREVIATION : GFAAT)	2 880,00	
GROUPEMENT FORESTIER 3P	200,00	
GROUPEMENT FORESTIER AU BOIS DE MON COEUR	6 249,00	
GROUPEMENT FORESTIER DE BIGNERY	3 298,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GROUPEMENT FORESTIER DE GRIVEAU	5 916,00	
GROUPEMENT FORESTIER DE LA CHAUX	7 696,00	
GROUPEMENT FORESTIER DE LA LARGUE	29 459,20	
GROUPEMENT FORESTIER DE LA PETITE SOURCE	18 382,40	
GROUPEMENT FORESTIER DE SAINT JEAN	17 748,80	
GROUPEMENT FORESTIER DERRIERE LES CRETS	10 296,00	
GROUPEMENT FORESTIER DES CIMES	6 244,80	
GROUPEMENT FORESTIER DES VARENNES	800,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU CHAT SAUVAGE	6 150,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU GRAND BRIGNON	4 232,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT MORVAN	7 073,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU MARTELET	7 974,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU MONT ATHEZ	3 402,00	
GROUPEMENT FORESTIER FOREPIMAX	200,00	
INGENIERIE DES ENERGIES ELECTRIQUES ET DES FLUIDES	180,00	
MUTUALITE FRANCAISE HAUTE SAONE	95 228,56	
MUTUELLE PROTHALIA	540,00	
PHILY	5 000,00	
POLYVIA	180 720,21	
SA AGAT FILMS ET CIE	60 000,00	
SA AGENCE ECONOMIQUE REGIONALE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	220,00	
SA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	33 260,00	
SA BATIFRANC	10 000,00	
SA BOULLEY	7 250,00	
SA BPCE LEASE	278 738,20	
SA BPIFRANCE	3 740 672,38	
SA BPIFRANCE REGIONS	2 000 000,00	
SA CDC HABITAT	849 100,00	
SA CNP ASSURANCES	10 300,00	
SA COOPERATIVE ARTISANALE DU SANITAIRE DE L'ELECTRICITE ET DU CHAUFFAG	636,55	
SA CREDIT MUTUEL LEASING	416 544,30	
SA D HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	768 682,42	
SA DIJON BOURGOGNE HANDBALL	44 142,21	
SA EBS LE RELAIS BOURGOGNE	29 317,40	
SA EDILIP	282,00	
SA ESC DIJON BOURGOGNE	16 504,40	
SA FERMENTS COMMUNS COOPERATIVE AGRI CULTURELLES	13 600,00	
SA FOOTBALL CLUB SOCHAUXMONTBELIARD	500 000,00	
SA GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39	240 000,00	
SA HLM MON LOGIS	347 144,00	
SA ICF HABITAT SUD EST MEDITERRANEE	200 100,00	
SA JDA DIJON BASKET	16 000,00	
SA L USINERIE PARTNERS	110 400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SA LE TUBE A ESSAIS	10 884,00	
SA LITERIE SERVICE	660,00	
SA LOGE GBM	868 307,20	
SA MANUFACTURE DES USINES REUNIES	17 203,52	
SA MENDOZA	340,00	
SA MUSEOPARC ALESIA	9 080,00	
SA NEOLIA	1 916 331,27	
SA ODOBEZ INDUSTRIE	8 426,36	
SA ONCODESIGN PRECISION MEDICINE (OPM)	817 220,18	
SA PARA MEDICAL BERNAMONT	180,00	
SA PERCIPIO ROBOTICS	12 629,26	
SA POINFOR	5 700,00	
SA PROVENCALE	320 000,00	
SA SACICAP DE FRANCHE COMTE	293 093,80	
SA SCIC LA MAISON POUR TOUS	306 500,00	
SA SCOP ALTERNATIVES ECONOMIQUES	37 000,00	
SA SCOP PROCIVIS SACICAP BSA	121 183,79	
SA SEDIA	400,00	
SA SNCF	4 375,00	
SA SNCF GARES ET CONNEXIONS	16 894 386,55	
SA SNCF VOYAGEURS	133 068 711,98	
SA SOC DE GESTION DE LA STATION DES ROUSSES	75 940,43	
SA SOCIETE DE GESTION DE LA PROPRIETE IMMOBILIERE PRIVEE SOGEPRIM	2 160,00	
SA SOCIETE MMOBILIERE DE LA MADELEINE	551 981,66	
SA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AMENAGEMENT DE L AGGLOMERATION DIJONNAISE	230 256,12	
SA SOCIETE ROUX ET COMPAGNIE	756,00	
SA SODEB SOCIETE D EQUIPEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT	233 760,00	
SA TERRITOIRE 25	1 330 465,63	
SA TONNELLERIE BILLON	640,00	
SA TONNELLERIE DAMY PERE ET FILS	740,00	
SA UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS	325 000,00	
SA WHY NOT PRODUCTIONS	36 000,00	
SAEM ADOMA	118 110,92	
SAEM AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BASSIN DE COSNE	120,00	
SAEM IDEHA	38 489,53	
SAEM NIEVRE AMENAGEMENT	206 007,60	
SAEM NUMERICA	46 329,48	
SAEM SOCIETE PATRIMONIALE DE LA NIEVRE	143 473,12	
SAEML SEM ENR CITOYENNE	6 963,65	
SARL A LA LUEUR DES MOTS	3 336,00	
SARL ABI HOTELS RESTAURANTS	23 472,43	
SARL AC EXPO	600 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL ACCUSES DE PRODUCTIONS	3 500,00	
SARL AGENCE BARTHELET	2 640,00	
SARL AGENCE BERRY NIVERNAIS	4 608,00	
SARL AGENCE DU THEATRE	1 344,00	
SARL AGENCE REPUBLIQUE IMMOBILIER	567,00	
SARL ALISAL PRODUCTIONS	4 900,00	
SARL ALPA LA FERME DES VALOTTES	459,00	
SARL ALPAGE DES GRANGES RAGUIN	2 501,98	
SARL ALTERA INTERIM	2 680,00	
SARL AMJ DECOFLEURS	220,00	
SARL ANIM PASSION NATURE	3 735,00	
SARL AT PLAST	3 820,50	
SARL AU PANIER DES AMOGNES	26 207,74	
SARL AUGER RCGT SCOP	6 000,00	
SARL AVENIR ASSOCIES	33 000,72	
SARL BERNARD BOUJEAT	240,00	
SARL BERSOT GESTION LOCATION	2 400,00	
SARL BLANCHISSERIE TEXTILES SERVICES	44 535,00	
SARL BOIS CHOPPARD	45 911,41	
SARL BOUCARD MONT D OR TP	30,00	
SARL BOUCARD TP	80,00	
SARL BOULANGERIE DES CARMES	360,00	
SARL BOURGOGNE CHANVRE	355,00	
SARL BS DEBARDAGE	1 792,18	
SARL BTTI	1 842,00	
SARL CABINET PATRICK ECHINARD	1 470,00	
SARL CAPRA FILMS	4 500,00	
SARL CASA RONDA	24 400,00	
SARL CDN THEATRE DIJON BOURGOGNE	376 000,00	
SARL CHABOD CLOTURES ESPACES VERTS	20,00	
SARL CHALON FORMATION	1 200,00	
SARL CHATEAU HISTORIQUE DE PIERRECLOS	10 000,00	
SARL CINEMA ARLETTY	19 600,00	
SARL CLOS DE ROCHY	825,00	
SARL CODEREAL 3 D	75 000,00	
SARL COMPAGNIE AIRELLE	290 000,00	
SARL COOPILOTE	40 615,00	
SARL COULET TRAVAUX FORESTIERS	22 692,49	
SARL CUNY TRAVAUX FORESTIERS	2 595,44	
SARL DECROIX PRESSE	1 414,00	
SARL DEGUSTATIONS LITTERAIRES	36,00	
SARL DEJOIE	3 190,41	
SARL DELIVRER DES MOTS	30,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL DESFONTAINE	5 000,00	
SARL DESIE	13 805,40	
SARL DESSINE MOI UNE GRAINE	4 680,00	
SARL DIJON FORMATION	2 000,00	
SARL DINO ZOO	8 689,77	
SARL DON QUICHOTTE FILMS	21 000,00	
SARL DU BAILLY	73 321,43	
SARL DULAC PRODUCTIONS	1 800,00	
SARL DYNAMO PRODUCTION	1 500,00	
SARL EDEN CINEMA	1 000,00	
SARL EDITIONS DE LA BELLE ETOILE	5 000,00	
SARL EDITIONS DES MONTS METALLIFERES	12 820,00	
SARL EDUCAVISION	14 583,34	
SARL ENTREPRISE DUMONT FILLON	3 000,00	
SARL ENVIE 2E FRANCHE COMTE	76 838,90	
SARL ENVIE DE TEMPETE PRODUCTIONS	235 000,00	
SARL ETABLISSEMENTS LABOURIER ET CIE	1 662,58	
SARL FAITES UN VOEU COMPAGNIE D AUTEURS	31 700,00	
SARL FEECS	14 397,50	
SARL FERME DES MARCS D OR	4 000,00	
SARL FETE FEMMES EGALITE EMPLOI	30 000,00	
SARL FK AUTO	15 060,00	
SARL FREDERIC MERLE	15 000,00	
SARL GAIA LOISIRS	40 000,00	
SARL GIRARD JEAN MARIE MENUISERIE EBENISTERIE CHARPENTE	540,00	
SARL GIROD FORET	6 308,00	
SARL GP PORTAIL	6 000,00	
SARL HAIKU FILMS	20 700,00	
SARL HAUT DOUBS FORET	2 734,56	
SARL ID EES INTERIM C	4 697,20	
SARL ID EES INTERIM C AUXERRE	2 824,80	
SARL ID EES INTERIM C CHALON	652,00	
SARL ID EES INTERIM C MONTBARD	1 473,80	
SARL ID EES R ET V RECYCLAGE ET VALORISATION	13 603,80	
SARL ID EES RECYCLAGES ET VALORISATION 21	37 120,60	
SARL ID EES SERVICE	19 383,80	
SARL IMMOLYS	1 792,80	
SARL IMPRIMERIE CLEMENSAT ETIQUETTES	120 307,31	
SARL INDIBAT INCLUSIVE	5 159,00	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE	1 106,00	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE BELFORT	1 842,00	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE DOLE	5 159,00	
SARL INEO	16 382,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL INITIATIVES D ENTREPRISES ET SERVICES	42 068,60	
SARL JOFAC	8 272,04	
SARL KAMELEON PROD	44 100,00	
SARL KOC DECOUPE	102 000,00	
SARL L ARMANCE	23 558,72	
SARL L ECRITOIRE	18,00	
SARL L EDEN VERT AUXOIS	17 461,60	
SARL L EMBALLAGE COMTOIS	9 896,60	
SARL L INTERSTICE	330,00	
SARL L OURS PIMPANT	1 000,00	
SARL LA BOCOTERIE	1 000,00	
SARL LA BOITE DE PANDORE	1 284,00	
SARL LA LANTERNE MAGIQUE	3 000,00	
SARL LA LIBRAIRIE	2 082,00	
SARL LA MARMITE A MOTS	2 310,00	
SARL LA PAGE D APRES	6 042,00	
SARL LA QUATRIEME LIGNE	17 500,00	
SARL LA SOCIETE DES APACHES	13 800,00	
SARL LBMG	30 000,00	
SARL LE COCHON DE MONTGRE	821,00	
SARL LE CYPRES GENS DE LA LUNE	3 724,00	
SARL LE HAMAC	1 320,00	
SARL LE MILLEFEUILLE	18,00	
SARL LE SILO ROUGE	9 660,00	
SARL LE TEMPS D UN LIVRE	8 869,89	
SARL LEDOBULLE	732,00	
SARL LES CHAMPS DE COTON	24,00	
SARL LES DOCKS NUMERIQUES	91 989,36	
SARL LES EDITIONS DU SEKOYA	4 000,00	
SARL LES FILMS D ARGILE	18 000,00	
SARL LES FILMS D AVALON AVALON MORDRED FILMS	19 600,00	
SARL LES FILMS DU TAMBOUR DE SOIE	6 900,00	
SARL LES MESANGES	18 000,00	
SARL LES PAPIERS BAVARDS	672,00	
SARL LES SANDALES D EMPEDOCLE	1 554,00	
SARL LETO FILMS	21 000,00	
SARL LIBRAIRIE AU COEUR DE LETTRES	2 022,00	
SARL LIBRAIRIE DES ARCADES	10 617,42	
SARL LIBRAIRIE DU CHAT BORGNE	2 010,00	
SARL LIBRAIRIE LE DOMAINE DES MURMURES	2 592,00	
SARL LIBRAIRIE MINE DE RIEN	2 088,00	
SARL LIBRAIRIE VENTS DE TERRE	1 002,00	
SARL LOICHOT PERE ET FILS	2 833,57	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL LOISE ET COMPAGNIE	1 400,00	
SARL LONCHAMPT KEVIN	1 078,00	
SARL LONGUE VUE LA MAISON DE JEAN	30 000,00	
SARL LUGANO CINEMA ELDORADO	4 000,00	
SARL MAGNET MICHEL ET CYRIL TRAVAUX FORESTIERS	1 308,00	
SARL MAISON DE LA CULTURE DE NEVERS AGGLOMERATION	170 000,00	
SARL MAISON VIGNAUD	17 191,92	
SARL MAN EDITIONS	1 730,00	
SARL MANGA CHA	120,00	
SARL MANUEL OLIVIER	16 450,00	
SARL MARI	42 726,00	
SARL MCF	5 250,00	
SARL MENUISERIE THIEBAUD	220,00	
SARL META CONCEPT R	16 388,00	
SARL MICROSCOPE	6 500,00	
SARL MOMIE DIJON	276,00	
SARL NOGA BOIS	2 095,60	
SARL NOLA FILMS	4 500,00	
SARL NOM DE ZEUS	1 398,00	
SARL NORTE PRODUCTIONS	9 000,00	
SARL NOSLON	60 392,05	
SARL ODEVA	1 500,00	
SARL OFFSHORE	45 000,00	
SARL PIANO SANO FILMS	2 800,00	
SARL PONGE PERE ET FILS	46 494,99	
SARL QUATREPOINT	2 951,20	
SARL REGAIN ECO PLAST	56 913,80	
SARL REGIE COLLIER	1 540,00	
SARL RESERVOIR BOOKS	270,00	
SARL RETOUR VERS LE FOURNIL	12 000,00	
SARL SANOSI PRODUCTIONS	3 000,00	
SARL SCIERIE GAUTHIER	14 994,54	
SARL SCOP LES PLAINES	423,00	
SARL SCOP TRIVIAL COMPOST	8 979,26	
SARL SERI RO SI	380,00	
SARL SERVICE AFFUTAGE RALLU	79 547,20	
SARL SOC EXPL DES ETS HUMBERT	98 422,40	
SARL SOCIETE COLAS	19 746,60	
SARL SOCIETE DU CINEMA REX	1 100,00	
SARL SOCRATE INDUSTRIE	94 325,50	
SARL SOMETAL	63 000,00	
SARL START IMMO	2 160,00	
SARL SYLTIE RENOV	33 264,76	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL TABETOLO	42 836,86	
SARL TERRITOIRE EMPLOIS TRAV TEMP INSERTION	3 071,20	
SARL THALMANN TRAVAUX FORESTIERS	6 720,86	
SARL TRIPODE PRODUCTIONS	8 400,00	
SARL VANNOLLES BD MANGAS	768,00	
SARL VIE DES HAUTS PRODUCTION	26 000,00	
SARL WEB DESIGN	6 600,00	
SARL YTEA	264,00	
SAS 12 TER	124 662,12	
SAS 24 25 FILMS	105 000,00	
SAS 2D BEST	4 242,00	
SAS 5HE	15 000,00	
SAS ADECCO TRAINING	29 958,66	
SAS ADV COMPETENCES	17 400,00	
SAS ADV DISTRIBUTION	500,00	
SAS AFPA ENTREPRISES	7 242,37	
SAS AFTERMEDIA	39 516,12	
SAS AGRIDIFFUSION	195,00	
SAS ALAMBIC BOURGUIGNON	27 118,27	
SAS ALFRAN	48 239,91	
SAS ALGECO	54 509,14	
SAS ALTERNATINNOV	17 968,40	
SAS ALTUS COATING	229 490,00	
SAS ANDIERS PV	5 600,00	
SAS ANTHROPI	3 375,00	
SAS API ET YOU	60,00	
SAS AQUADIS	23 513,94	
SAS ATS ENGINEERING	5 833,33	
SAS AUTO ECOLE NOTRE DAME II	64 312,13	
SAS AUXHYGEN	268 699,20	
SAS AVILI 25	19 792,80	
SAS BACKSTORY MEDIA	1 800,00	
SAS BESSON	17 830,09	
SAS BH2M	225 210,55	
SAS BILLARD PERE ET FILS	16 450,00	
SAS BIOTOSKIN	3 932,83	
SAS BLENEAU INDUSTRIE	47 131,68	
SAS BOIS DURABLES DE BOURGOGNE	128 578,80	
SAS BOIS FORET NATURE	76 585,00	
SAS BOURGOGNE SERVICES ELECTRONIQUE	1 060,00	
SAS BRAND ET COMPANY	2 290,00	
SAS CABINET BENOIT	2 932,50	
SAS CABINET BEUGNOT	1 920,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS CABINET EVEN DU FOU	2 928,00	
SAS CAMPUS MECATEAM	110 423,20	
SAS CARDIAC SIMULATION ET IMAGING SOFTWARE	144 207,07	
SAS CARTONEO	174 000,00	
SAS CATTIN BOIS ENERGIE	98 919,03	
SAS CATTINAIR	15 000,00	
SAS CENTRE DE FORMATION PRIVE 2S	1 000,00	
SAS CENTRE DE SELECTION DE BECHANNE	162 500,00	
SAS CESSEY ENERGIES	22 151,22	
SAS CHANTIER MEDIEVAL DE GUEDELON	128 448,00	
SAS CHASSEUR D ETOILES	15 000,00	
SAS CHATEAU DE MEAUCE	78 770,08	
SAS CHATEAU DE POMMARD WINES	16 450,00	
SAS CHEVAL FRERES	4 180,00	
SAS CITYA GESSY VERNE IMMOBILIER	11 346,23	
SAS CITYA IMMOBILIERE COMTOISE	6 726,00	
SAS CLEMENT	50 435,00	
SAS CLINIQUE BENIGNE JOLY	5 880,00	
SAS CLINIQUE SAINT VINCENT	3 898,92	
SAS CLOSERIE LES CAPUCINES	250 000,00	
SAS COMEP SICOP	1 800,00	
SAS COMME A LA FERME	2 279,58	
SAS COMMINES FRANCE	10 676,00	
SAS COMTOISE DE TRAITEMENTS DE SURFACES	7 500,00	
SAS COOP SOLAIRE NORD FRANCHE COMTE	2 878,75	
SAS COURTOT MECANIQUE GENERALE	42 000,00	
SAS CRISTEL	1 067 420,72	
SAS CYBERMECA	37 000,00	
SAS DA VIKING CODE	6 000,00	
SAS DAR NOUR	12 000,00	
SAS DE KROES FEUILLETAGE	5 500,00	
SAS DECLIC EMPLOI	14 001,40	
SAS DECOLLETAGE GENET	77 000,00	
SAS DECOMETAL EQUIPEMENT	198 705,51	
SAS DEVELAY	150,00	
SAS DOMAINE DES CARRIERES	16 450,00	
SAS DOMAINE DU MONT SAINT JEAN LES ROUSSES	93 962,26	
SAS DOMAINE LECESTRE	16 450,00	
SAS DOMAINE SIMON BIZE ET FILS	4 148,00	
SAS DUFRAIGNE	89 868,00	
SAS DULCHALON	341 066,55	
SAS EDITIONS DE L OBSERVEUR	1 698,37	
SAS EDITIONS FATON	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS EDITIONS HURLEVENT	10 000,00	
SAS ELCAM USINAGE	100 260,00	
SAS EMCO FRANCE	95 800,00	
SAS ENNOIA	219 623,05	
SAS ENTREPRISE SCARABOTTO	165,00	
SAS EPHELE THEZILLIEU	270 290,41	
SAS EPSILON ACADEMY	14 240,00	
SAS EST ACIERS INDUSTRIE	111 002,10	
SAS ETABLISSEMENTS JERUSALEM	4 662,20	
SAS ETABLISSEMENTS NOVASSU	16 559,00	
SAS ETABLISSEMENTS SIRUGUE	535 335,25	
SAS ETF JORDY BOISSET	1 145,33	
SAS ETS BERNARD BRISARD ET FILS	125 433,00	
SAS ETS ROGER DUTRUY	9 000,00	
SAS ETUDES MAINTENANCE LAURENT	139 523,50	
SAS EUREKA	37 768,60	
SAS EUROPE BEAUTY GROUP	160,00	
SAS EVERY WHERE DEBARDAGE	1 118,26	
SAS EX NIHILO	69 000,00	
SAS EXCEL PISCINES CENTRE EST	17 976,67	
SAS EXPLOITATION FORESTIERE CREVOISIER	2 008,00	
SAS FCF ARGOS	5 000,00	
SAS FIGEROUX	99,00	
SAS FILMS GRAND HUIT	4 900,00	
SAS FOLLE ALLURE	11 800,00	
SAS FONCIA ALSACE BOURGOGNE FRANCE COMTE	3 693,00	
SAS FORESTENER	516 778,10	
SAS FORESTIERE ET MOTOCULTURE MANZONI FRERES	18 800,00	
SAS FROMAGERIE LINCET	5 760,00	
SAS FROMAGERIES MARCEL PETITE	71 164,60	
SAS FUTUR ANTERIEUR PRODUCTION	5 600,00	
SAS GESTAMP RONCHAMP	44 429,21	
SAS GMC PATRIMOINE	1 368,00	
SAS GOURMAND SA	1 380,00	
SAS GROUPE BORDET	59 302,20	
SAS GRV	2 121,45	
SAS H2SYS	220 000,00	
SAS HAUT JURA FORET	2 774,55	
SAS HERVE PESEUX EXPLOITATION FORESTIERE	80 000,00	
SAS HISLER DIJON	1 272,00	
SAS HOLISTE LABORATOIRES ET DEVELOPPEMENT	12 000,00	
SAS HYLEANCE TECH	3 600,00	
SAS ICM INDUSTRIE COMPOSITES	3 534,64	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS IFP ALTERNANCE	18 250,00	
SAS IGR	430 000,00	
SAS IMASONIC	1 706,00	
SAS IMPRIMERIE VIDONNE	520,00	
SAS INITIATIVES D ENTREPRISES ET SERVICES	179 680,90	
SAS INNORALIS	5 360,00	
SAS IPM FRANCE	40 000,00	
SAS J ESTIMMO	2 640,00	
SAS JDA DIJON HANDBALL	16 000,00	
SAS JEAN HUGUES ET GUILHEM GOISOT	150,00	
SAS JOUSSOT	93 639,35	
SAS JURA RELIEF	220,00	
SAS KAZAK PRODUCTIONS	5 600,00	
SAS L ATELIER TEXTILE JURASSIEN	14 497,36	
SAS L INTRANQUILLE PLAZZA	25 452,00	
SAS LA BOITE A BULLES	540,00	
SAS LA CHARBONNETTE	240 000,00	
SAS LA CLAIRIERE OUEST	10 000,00	
SAS LA CROIX BLANCHE	8 493,47	
SAS LA FRUITIERE A ENERGIES	2 100,00	
SAS LA LOGE	16 450,00	
SAS LA MORVAND ALE	42 916,00	
SAS LA ROCHERE	240 493,48	
SAS LA TERRE	688 663,84	
SAS LASERTEC	3 570,00	
SAS LAV 71	1 241,40	
SAS LBG T	105 000,00	
SAS LE CADRAN LUNAIRE	20 000,00	
SAS LE CEDRE	390 389,11	
SAS LE CLOS DES ARTS DE GEVREY CHAMBERTIN	40 488,00	
SAS LE PRE	2 400,00	
SAS LE SIGNE DE L ENVIRONNEMENT	9 100,00	
SAS LE TEXTILE INDEMAILLABLE	15 000,00	
SAS LE THEATRE	159 000,00	
SAS LES 3 SOUHAITS	6 672,00	
SAS LES CARNETS DE PHILEAS	102,00	
SAS LES CREATIONS ANDROGYNE	5 600,00	
SAS LES CYCLAMENS EDITIONS	1 776,00	
SAS LES FILMS DU CHENE ROND	21 000,00	
SAS LES TROIS REPUBLIQUES	26 100,00	
SAS LIBRAIRIE GUIVELLE	5 328,00	
SAS LIBRAIRIE LA BALANCOIRE	17 376,00	
SAS LIBRAIRIE PASSERELLE	8 746,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS LIBRAIRIE POLINOISE LA FRUITIERE DES LIVRES	3 486,00	
SAS LIBRAIRIE ROUSSEAU	7 194,00	
SAS LIBRAIRIE SAINT AMOUR	19 826,23	
SAS LIGIER ADVANCED TECHNOLOGIES	26 220,01	
SAS LIMPIO	5 026,00	
SAS LINCOLN TV	140 000,00	
SAS LIONINE BFC	18 630,98	
SAS LITTERA MONTBELIARD	7 440,00	
SAS LMCV	135 138,54	
SAS LOKAL	31 289,00	
SAS LP	220,00	
SAS LP AERO DECAPAGE	14 718,51	
SAS LUCAS ETIQUETTES	462 191,00	
SAS MABEL FILMS	9 000,00	
SAS MANUFACTURE DES COURTS CHAMPS	598,62	
SAS MANUFACTURE DU LAC	6 543,36	
SAS MAROTTE PASCAL	106 400,00	
SAS MAROUAN	15,00	
SAS MASSALA	7 000,00	
SAS MAT LOUIS	69 970,00	
SAS MATREX PRODUCTIONS	62 480,00	
SAS MDA	35 660,27	
SAS MDLC	5 746,30	
SAS MEDICOAT FRANCE	14 514,08	
SAS MENREC 25 39	126 861,51	
SAS METALHOM	215 881,80	
SAS METTETAL CREATION	571 788,20	
SAS MON TRI A LA SOURCE	7 058,40	
SAS MONA	560,00	
SAS MONTRES MICHEL HERBELIN	9 345,60	
SAS MORVAN REMORQUES	540,00	
SAS MP FORMATION	4 000,00	
SAS MULLER	80 000,00	
SAS MVA OUVERTURE	73 687,67	
SAS NEXIDIA	3 250,00	
SAS NOLITA CINEMA	45 000,00	
SAS O RESSOURCES	3 000,00	
SAS OBIONE	12 000,00	
SAS OLECIO	5 280,00	
SAS OPTA S	30,00	
SAS ORPHEE FILMS	14 000,00	
SAS OWNYX	4 077,75	
SAS PAGNY MULTI MODAL	52 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS PAIN D EPICES MULOT ET PETITJEAN	140,00	
SAS PARTNERS ET COMPANY	330,00	
SAS PHARMA DEVELOPPEMENT	952,50	
SAS PLASTIGLAS	7 680,00	
SAS POBI STRUCTURES	110 110,41	
SAS POLE C	117 300,00	
SAS PROTOFORM BOURGOGNE	2 475,00	
SAS QALYSTA	31 780,00	
SAS RETROFIT HYDROGENE	84 301,27	
SAS RUE DE LA SARDINE	7 000,00	
SAS SA EUROPEENNE DE CONSTRUCTIONS	25 102,46	
SAS SAFRAN AIRCRAFT ENGINES	200 000,00	
SAS SAFRAN ELECTRONICS DEFENSE	450,00	
SAS SATT SAYENS	6 500,00	
SAS SAUCAPS	65 440,00	
SAS SCIENCES HUMAINES COMMUNICATION	1 900,00	
SAS SCIERIE DU TEZIN	49 296,00	
SAS SCIERIE GENET	123 251,96	
SAS SCOP CARTE BLANCHE	73 600,00	
SAS SENSY	6 800,00	
SAS SERVICE AUXOIS INTERIM D INSERTION	4 544,40	
SAS SERVICE OUTILS COUPANTS AFFUTAGE PREAU	134 994,59	
SAS SINEO JURA	17 327,40	
SAS SIS	14 477,05	
SAS SMALTIS	2 430,00	
SAS SMURFIT KAPPA FRANCE	430,00	
SAS SOC INDUSTRIELLE BOIS CONDITIONNES	345,00	
SAS SOCIETE DE MECANIQUE GENERALE ET D OUTILLAGE	555,00	
SAS SOCIETE DES CINEMAS LCM	561 390,85	
SAS SOCIETE INDUSTRIELLE DE CHAUDRONNERIE ET APPLICATIONS PLASTIQUES	11 010,00	
SAS SON	170 782,69	
SAS SPORTNOVA	15 243,50	
SAS STE AFFINEURS FRANC COMTOIS REUNIS	1 040,00	
SAS STUDIO FACT PRESSE ET DOCS	14 000,00	
SAS SYNEBAL	15 035,98	
SAS TB DEVELOPPEMENT DURABLE	35 879,20	
SAS TC ENVIRONNEMENT	530 720,00	
SAS TELL ME FILMS	1 500,00	
SAS THE JOKERS LAB	4 200,00	
SAS THERY ARNAUD	79 818,00	
SAS THIBAUT PY SYLVICULTURE	2 734,07	
SAS TOLERIE JANNIN CARNET	186 514,00	
SAS TOPSIGN	7 100,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS TOUR METHA	366 572,67	
SAS TRANSDEV BFC EST	540,00	
SAS TRANSPORTS BREVET	3 420,00	
SAS TRANSPORTS DE L YONNE	240,00	
SAS TRIHOM	17 772,30	
SAS TVB BUCHERONNAGE	5 502,51	
SAS USINAGE DE COMPOSANTS HORLOGERS	430 425,00	
SAS VAL DE VENNES BOIS VVB	194 869,20	
SAS VELET TERRASSEMENTS TP	16 000,00	
SAS VIGNERON IMMOBILIER	40 803,00	
SAS WOOD FOX	910,48	
SAS XIOTA	15 000,00	
SAS YUKUNKUN PRODUCTIONS	24 500,00	
SASU ASSELINEAU	83 124,12	
SASU CFA TRAJECTOIRE FORMATIONS TECHNIQUES	85 128,00	
SASU CLINIQUE SAINT VINCENT	69,04	
SASU DANS LA BOUCLE PRODUCTION	29 400,00	
SASU ECODROME ALFACY	21 496,41	
SASU ELISKA FILMS	9 000,00	
SASU FH TRAVAUX FORESTIERS	78 168,80	
SASU GIGA DE LA CHAUX	80 000,00	
SASU PATURAGES COMTOIS	18 040,32	
SCA CAVE DES VIGNERONS DU BUXY	7 312,50	
SCA CFBL	79 507,59	
SCA D ELEVAGE ET D INSEMINATION ANIMALE GEN IATEST	3 150,00	
SCA FEDER ELEVAGE	24 883,20	
SCA FRANCHE COMTE ELEVAGE	6 048,00	
SCA FRUITIERE VINICOLE D ARBOIS	140,00	
SCA SICAREV COOP	169 209,60	
SCA SOC FROM FRUITIERE FLANGEBOUCHE SOMMETTE	52 248,91	
SCAF DE PIERREFONTAINE	75 347,27	
SCAF LES FROMAGERIES DU REVERMONT	50 000,00	
SCEA AUDUC	4 000,00	
SCEA CHEVRERIE DES BOIS PATURES	17 080,21	
SCEA CONTESSE	5 000,00	
SCEA DE BLANZY	40 000,00	
SCEA DE LA BAULME	4 000,00	
SCEA DE LA GRANGE EMERY	16 450,00	
SCEA DE LA ROYE	40 000,00	
SCEA DE MONT	2 320,00	
SCEA DES COUPES	4 000,00	
SCEA DES FRAINIAS	78 000,00	
SCEA DES PRES VERTS	16 450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCEA DES TOURS	5 000,00	
SCEA DES VARENNES	2 262,00	
SCEA DOMAINE AMIOT ET FILS	16 450,00	
SCEA DOMAINE DE L O	16 317,81	
SCEA DOMAINE DES 4 MOISSONS	300,00	
SCEA DOMAINE DU CHATEAU D ARLAY	1 200,00	
SCEA DOMAINE LA CROIX MONTJOIE	105 609,60	
SCEA DOMAINE MICHEL ARCELAIN	16 450,00	
SCEA DOMAINE MILLET	3 355,93	
SCEA DOMINIQUE GRUHIER VIGNERON	6 585,58	
SCEA DU GROS MONT	4 750,00	
SCEA DU MERINOS	450,00	
SCEA DU PRE FERRE	23 000,00	
SCEA DU ROILLY	4 034,00	
SCEA EAUFLEUR DU TILLEUL	22 213,53	
SCEA ELEVAGE D AUXY	576,00	
SCEA ELEVAGE DE LA LIE	40 000,00	
SCEA ELEVAGE DU MONTMELIAN	30 000,00	
SCEA EXPLOITATION AGRICOLE ABBAYE DE CITEAUX	5 302,00	
SCEA FAMILLE GILET	3 366,00	
SCEA FARM AGRI	16 450,00	
SCEA FERME ABBAYE LA PIERRE QUI VIRE	6 595,61	
SCEA FERME DE CERNUNNOS	360,00	
SCEA FERME DE COME	16 450,00	
SCEA FERME DE LA REOME	1 758,00	
SCEA FERME ET VERGERS DE NOSLON	4 000,00	
SCEA GF DE BATEAU	5 150,00	
SCEA GROUPEMENT FONCIER RURAL DU BOUGNON	800,00	
SCEA HERGOT	16 450,00	
SCEA LA FERME D ULTERIA	574,00	
SCEA LA FERME DES INTONDABLES	1 169,07	
SCEA LA GARENNE PASSY	16 450,00	
SCEA LA GOBY	30 714,41	
SCEA LERAT	18 182,85	
SCEA LES RAMEAUX FRUITIERS	1 982,03	
SCEA LES SENONS	5 000,00	
SCEA MARINE FORETS	2 948,00	
SCEA O BONS VIVRES	360,00	
SCEA PECHERY	10 557,06	
SCEA PRISOT	782,00	
SCEA THOMASSIN	3 561,01	
SCEA VINCENT POMMIER	5 000,00	
SCEV DE FLEURS PAIN	16 450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCEV DE L ARCHE	16 450,00	
SCEV LES PIEDS SUR TERRE	23 000,00	
SCI CHAMPS 2326	20 921,00	
SCI CJH	100 000,00	
SCI CLAIRDAVIN	9 387,00	
SCI COTE MONTAGNE	349 885,59	
SCI DE DUMPHLUN	70 129,34	
SCI DELEMONT	32 545,50	
SCI DU LAVOIR	47 982,00	
SCI INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT	112 615,30	
SCI KGB IMMOBILIER	20 947,80	
SCI LE SANTHIER	216 379,79	
SCI MC CONCEPT	228 600,00	
SCI MERMOZ	110 375,95	
SCI RUE DE PARIS	12 000,00	
SCI WU	36 813,41	
SCIC AUX EPIS CURIEUX	11 473,00	
SCIC CLUS TER JURA	140 000,00	
SCIC DE DEUX CHOSES LUNE	7 396,00	
SCIC SARL COOP MAKE ICI MORVAN	64 149,51	
SCIC VAL FLEURI	3 622,60	
SCM ROCHE LACHAUX	360,00	
SCM SEQUANIX	3 199,00	
SCOP DEMAIN	69 897,40	
SELARL ANNE CATHERINE STANEK CHIRURGIEN DENTISTE	240,00	
SELARL BALTAZART THIRION	660,00	
SELAS ACM BIO UNILABS AUTUN	90,00	
SELAS BIOLAB UNILABS	345,00	
SEM ELAN CHALON	146 000,00	
SEMA MACONNAIS VAL DE SAONE BOURGOGNE DU SUD	100 000,00	
SICA MANGER BIO BOUROGNE FRANCHE COMTE	37 132,00	
SNC ALEXMIGNARD	486,00	
SNC BESANCON LIRE	19 056,00	
SNC CYROKELINE	78,00	
SNC FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	65 555,00	
SNC LA LUDORE	4 969,36	
SNC MAISON DE FAMILLE DE BOURGOGNE	340,00	
SNC NATIOCREDIMURS	78 000,00	
SNC TABAC PRESSE HUMBERT	2 016,00	
SNC TABAC PRESSE MARGUET	378,00	
SNCF RESEAU	7 769 593,23	
SOCIETE CIVILE D'EXPOITATION AGRICOLE BOUCHOT BOVILAP	61 441,63	
SOCIETE CIVILE VITICOLE DOMAINE MAIRE ET FILS	249,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FROMAGERIE LA FRUITIERE HAUT DOUBS JUR	15 000,00	
STE FONCIERE D HABITAT ET HUMANISME	235 910,00	
SYND COPROP IMMEUBLE VIGNES LA CHAUX	8 982,00	
SYND COPROP RESIDENCE LES ALLIES AC	5 934,60	
SYND COPROP RESIDENCE LES ALLIES B	8 982,00	
SYND DE COPRO IMM RES IV SELOMC	14 166,00	
SYNDICAT COPROPRIETE BELLERIVE	10 029,39	
SYNDICAT DE COPROPRIETE HOTEL DE VILLE SOCHAUX	8 982,00	
VITICULTURE DU JURA	13 154,46	
VYV3 BOURGOGNE	26 800,00	
Personnes physiques	3 287 909,30	
ABIUSO SEBASTIEN	750,00	
ADAM CHARLIE	297,00	
ADELARD SEBASTIEN	16 450,00	
ADRIAN Jean Christophe	4 200,00	
AG TIYOUKENE SIDI	366,00	
AHRAS Marjane	957,96	
AIT AGNES	355,00	
ALLISON THOMAS	376,00	
ALQUIER FLAVIEN	1 093,00	
AMiotte-SUCHET Jeanne	500,00	
ANCEAU SYNDIC BENEVOLE Dominique	1 512,00	
ANSEL Valerian	12 000,00	
ANTONIO Léa-Marie	1 500,00	
ARMINJON Christian	1 800,00	
AUBERTIN Hugo	500,00	
AUCLAIR BRUNIGER Lou	500,00	
AUDET BERTRAND	550,00	
AUDOYNAUD CHARLOTTE	4 000,00	
AUPOIL FRANCK	3 400,00	
AUTHIER Zoé	4 500,00	
AVENEL Judith	3 000,00	
AYCARD Pierre	527,09	
AYNARD HUBERT	553,78	
AYUSO Noélie	500,00	
AYUSO Pablo	500,00	
BAHLINGER MAUD	431,00	
BAILLY DAVID	410,00	
BAILLY MAITRE Théo	500,00	
BAILLY Raynald	3 500,00	
BANWARTH DOUTE Amandine	500,00	
BARALLA Fabio	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BARBIER GERALD	39 288,50	
BARBIEUX MARTIN	4 388,00	
BARDET Luc	3 416,40	
BARET NICOLAS	355,00	
BARNABE Pascal	610,57	
BARRAS Anna	580,00	
BARRAUD FRANCOISE	672,00	
BARRAUD Sylvain	11 656,51	
BARTHELAT ALEXANDRE	16 450,00	
BASDEVANT MAEL	542,00	
BASSARD MAURICE	23 000,00	
BASSET Gérald	2 000,00	
BATESON PRODANU Carmen	492,00	
BAUD Romane	500,00	
BAUDE MARION	409,50	
BAUDIER ADRIEN	2 712,00	
BAUDURET Bertrand	1 000,00	
BAUER EMILIE	4 000,00	
BAUGNET MARION	756,00	
BAZAN MARIE	431,00	
BAZIN DE JESSEY Cécile	1 487,00	
BEAUFREIRE Christian	800,00	
BEAULIEU CYRIL	459,00	
BEAUNE David	1 810,00	
BEGHUIN ROCH	17 845,25	
BEGUE OLIVAR ELVIS	426,00	
BELLAT STEPHANE	1 200,00	
BELLORA MELANIE	380,00	
BELOGEY NOEL	6 121,95	
BELOT BENOIT	424,00	
BELOT Emmanuel	547,08	
BENHMIDA Inès	450,00	
BERGER Elisabeth	431,00	
BERGOUIGNOUX Sarah	450,00	
BERLAND DAVID	120,00	
BERLAND Marie Agnes	16 450,00	
BERNARD MICHEL	5 752,20	
BERNARD NICOLAS	488,00	
BERNOUX Pierre	16 000,00	
BERRET Pierre	1 200,00	
BERRY CHARLES	1 300,00	
BERTHENET Mailly	500,00	
BERTHIER Loïc	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BERTHOD SYLVAIN	444,00	
BERTRAND FANNIE	715,00	
BESANCON Louis	432,00	
BETTINELLI SYLVETTE	400,00	
BEUDET Paul	500,00	
BEVALOT Jacqueline	400,00	
BEYELER ROBERT	426,00	
BIENFAIT Léo	500,00	
BIGAN Natacha	1 000,00	
BIZARD Benoît	3 000,00	
BIZOUARD JULIE	16 450,00	
BIZOUARD VINCENT	750,00	
BLAND NICOLAS	337,00	
BLIGNY Arnaud	3 000,00	
BLONDEL Guillaume	573,99	
BOILLON Pierre Antoine	6 000,00	
BOISSON Alexandre	12 000,00	
BOISSONNADE SEBASTIEN	9 850,00	
BOLARD Christophe	653,39	
BOLE SYNDIC BENEVOLE Stéphanie	1 035,00	
BOLOT CATALINA	752,00	
BON DIMITRI	464,00	
BON ESTELLE	402,00	
BONBON Ludivine	450,00	
BONDAZ CELINE	355,00	
BONDOUX MARC	16 450,00	
BONNAVAUD Marine	500,00	
BONTEMPS Marlene	3 130,00	
BORDAISEAU LINDA	355,00	
BORDAT BRUNEAU Isabelle	750,00	
BORDEAUX MONTRIEUX Jean-Baptiste	800,00	
BORNE Tom	3 000,00	
BORNET SYLVIE	457,00	
BORSOI CLEMENT	459,00	
BOSCHER Jean Pierre	553,00	
BOSERT SYNDIC BENEVOLE Denis	1 260,00	
BOSIGER MYRIAM	2 500,00	
BOTOVELO Tatiana	4 000,00	
BOUCHE JULIEN	45 000,00	
BOUDAQUD Djamil	433,00	
BOUDOT Sonia	3 000,00	
BOUGARD ETIENNE	652,00	
BOUIGEON Christian	669,75	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOUILLET Lucie	12 000,00	
BOULANGER Cédric	5 352,00	
BOULLY Justine	3 000,00	
BOULY MARIE-PIERRE	606,00	
BOURDIN Rémi	500,00	
BOURDUGE Amélie	431,00	
BOURGUIGNON ALAIN	1 878,00	
BOURRE GAELLE	355,00	
BOUSSELLIER Sandrine	431,00	
BOUVIER CELINE	5 000,00	
BOYER CEDRIC	300,00	
BRENDEL FLORIAN	355,00	
BRENEY RAPHAEL	3 268,45	
BRENIAUX Gaëtane	500,00	
BRETAGNE BENJAMIN	16 450,00	
BRETIN LUCILE	395,00	
BREUILLE JEAN BERNARD	16 450,00	
BREUILLY Christian	558,00	
BRIDOU Sebastien	463,00	
BRIOTET CHRISTOPHE	2 650,00	
BRITO FRANCO FREIRE Andreia	3 000,00	
BROCHET Philippe	6 529,00	
BRODU CORINNE	1 200,00	
BROISSIAT Joel	2 520,00	
BROUXEL AUDREY	3 433,26	
BRUN Justine	5 376,00	
BRUNEAU Martin	3 000,00	
BRUNNER Pauline	7 000,00	
BRUTILLOT Jean Marc	4 000,00	
BUCHER Arnaud	355,00	
BUGNON SYLVIE	355,00	
BURDAYRON Sylvie	8 400,00	
BURDIN FREDERIC	430,92	
BURDIN LAURA	360,00	
BURRI MARC	444,00	
BUTAUX Ariele	1 500,00	
CABOT ARNAUD	426,00	
CADOUX FANNY	509,00	
CAMALEONTE Caroline	4 281,19	
CANNAROZZO Christophe	400,00	
CANNELLE MANON	365,00	
CAPUT Cécile	8 000,00	
CARDOT Lucie	450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CARE Jean Philippe	580,00	
CARLIER Léo	500,00	
CARRE ORENGO Catherine	400,00	
CARRERE Ava	432,87	
CARRETTE Robert	2 390,00	
CARRY Christophe	400,00	
CASTERAN Claire	4 054,97	
CATTENOZ OLIVIER	4 885,76	
CAUMONT CLAIRE	426,00	
CERISIER ISABELLE	2 500,00	
CERQUEIRA NICOLAS	360,00	
CESCO Jean Luc	3 000,00	
CEYZERAT Helene	1 100,00	
CHABANNES Béatrice	400,00	
CHAILLE Cyrille	1 904,25	
CHAILLOUX Jean Paul	800,00	
CHALANT Jean Marc	4 502,40	
CHALLAMEL Agathe	450,00	
CHALMIN GREGORY	300,00	
CHAMOTTE THOMAS	1 000,00	
CHAMPION Alexis	580,00	
CHAMPION Oriane	500,00	
CHAMPREUX SEBASTIEN	1 704,80	
CHANTEUR Philippe	1 600,00	
CHARBONNIER THEO	16 450,00	
CHARDONNAY CHRISTINE	431,00	
CHARLET RODOLPHE	1 056,00	
CHARLOT Roger	2 440,00	
CHARPIGNON FRANCOIS	16 450,00	
CHATAGNIER ANOUK	360,00	
CHATELET VALENTINE	360,00	
CHAUDRON JULIE	3 739,29	
CHAUVEAU ARMELLE	376,00	
CHEVALIER Eida	3 000,00	
CHEVALIER Helene	380,00	
CHEVRIER Thierry	400,00	
CHIROL Catherine	400,00	
CHOLLET PHILIPPE	444,00	
CHTOUROU Khadija	2 880,00	
CHUARD RACHEL	23 000,00	
CHUPIN PIERRE	380,00	
CLAUDEL RAPHAEL	410,00	
CLAUDET Adrien	620,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLEMENT CEDRIC	360,00	
CLEMENT Stefan	500,00	
CLERC GARANCE	387,00	
CLERC Patricia	780,00	
CLUZEL PIERRE	356,00	
COCAGNE PIERRE HENRI	5 431,00	
COGNARD Fabrice	3 000,00	
COLLET REGINE	331,00	
COLLIETTE SYLVIE	3 960,00	
COLSON FRANCOISE	888,00	
COMACLE MANON	360,00	
COMTE Marie-Edith	12 928,00	
COMTE Philippe	400,00	
CONNAN TEDDY	355,00	
CONRAD Thierry	3 000,00	
CONTET Roland	200,00	
COQUARD JEREMY	342,00	
CORDIER AURELIE	426,00	
CORNEMILLOT Jerome	101 227,80	
COTE Celine	5 000,00	
COTTET CECILIA	1 218,00	
COUDERC MARTINE	881,00	
COURVOISIER HUGO	1 684,00	
COUSIN THIBAUT	1 031,00	
COUTELLEC LEO	540,00	
CREMEL Jb	516,00	
CROISEY FRANCIS	16 450,00	
CROLA SANDY	360,00	
CUCHEROUSSET FABIEN	715,00	
CUILLIER Valentine	761,00	
CUTULLIC Jessy	456,00	
DA COSTA Clélia	500,00	
DA COSTA JEAN PHILIPPE	533,00	
DA ROS FLORIAN	300,00	
DA SILVA Loris	500,00	
DAGNOKO Assa	450,00	
DAGUE ROMAIN	4 600,00	
DALONGEVILLE Christophe	590,00	
DALSTRA Claire	1 500,00	
DAMERY THIBAUT	799,00	
DANGIN ALIX	2 300,00	
DARLES ERIC	16 450,00	
DE BELIZAL François	990,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DE BENOIST DE GENTISSART Bernard	15 606,50	
DE FAVERGES BRIGITTE	4 706,67	
DE FREMICOURT Arnaud	5 226,89	
DE POLI Julien	380,00	
DE RAPHELIS Alexis	4 000,00	
DEBEER GUILLAUME	4 090,00	
DEBORD Romain	500,00	
DECENEUX GERARD	18 206,28	
DECOLOGNE Jean-Philippe	431,00	
DEFER JANNY	45 055,81	
DEFRANOUX ALICE	5 204,10	
DELEVACQUE MAXIME	500,00	
DELOBBE SAMUEL	695,00	
DELPierre Yan	697,00	
DEMENU RENAUD	2 184,00	
DEMOULIN FANNY	3 709,51	
DENAU Anaïs	3 190,00	
DENEUX LAURENT	6 078,00	
DENIZOT Juliane	500,00	
DEPARIS Bernard	3 268,00	
DEPIERRE Clara	1 007,07	
DEROUX SEBASTIEN	396,00	
DESCHAMPS Aurore	979,00	
DESCHAMPS Fabien	628,33	
DESCHENAUX Marie Agnes	1 790,00	
DESCLOIX Robert	16 450,00	
DESFONTAINES Damien	3 000,00	
DESGEORGES Stephanie	395,00	
DESMITT REMY	395,00	
DESMOUSSEAUX Bastien	3 000,00	
DESQUINES MATTHIEU	2 621,30	
DESROCHES PASCAL	4 424,00	
DESSERTENNE JEAN	16 450,00	
DESSOLY JULIEN	360,00	
DESSOLY SARAH	426,00	
DEVAUX Philippe	500,00	
DEVELAY FABRICE	23 100,20	
DEVELLE LAURENT	400,00	
DIDELOT Katia	3 000,00	
DIGHAB Assia	450,00	
DODANE MARIE-PIERRE	405,00	
DONDAINE ALEXIS	2 350,00	
DONZELOT MATHIEU	1 902,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DORIN Celine	6 000,00	
DOUBACH Ilian	500,00	
DOUCET ADELINE	485,00	
DOUDIN PERRINE	410,00	
DOURNEAU Blandine	3 000,00	
DOUTAZ CHRISTINE	2 439,00	
DOYON Christophe	1 317,96	
DRIESSEN ADRIANUS	1 700,00	
DROUHARD Charlyne	830,00	
DROUHIN GUY	1 574,43	
DROUHIN SIMON	4 000,00	
DROUIN BRUNO	866,00	
DROZ VINCENT Marion	500,00	
DUARTE Alexis	5 000,00	
DUBOIS FLORENT	4 000,00	
DUCHAUFOR Eve-Ondine	1 500,00	
DUCHET ANNEZ Violette	1 500,00	
DUCRET Maeva	3 000,00	
DUFOUR Bertrand	520,00	
DUHEM Laurine	450,00	
DUPUICH Virginie	2 650,00	
DUPUY Yohan	3 000,00	
DURAFFOURG Lauriane	1 500,00	
DURAND Arnaud	3 000,00	
DURY Nina	500,00	
DUTARTRE Laurent	3 131,86	
DUTOUR Laurence	1 200,00	
DUTREVE LUDOVIC	468,00	
DUTRONCY FRANCOIS	11 212,82	
DZABA Yohnie	450,00	
ECALLE Brigitte	422,00	
ECALLE FABRICE	312,00	
ECHAUBARD FERNIOT SEBASTIEN	41 700,00	
ECOCHARD Michaël	4 180,00	
ECOIFFIER OPHELIA	431,00	
EL IDRISSE Abou-Bakr	450,00	
ELOY Bastien	1 500,00	
EMAILLE Loren	5 400,00	
ESCALIER Jerome	355,00	
ESCHLIMANN Antoine	6 576,00	
EUVRARD SYLVIE	360,00	
EXTERMANN Charles-Alexandre	8 914,40	
EYMARD JUDICAEL	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FABRE PIQUEREZ AURELIE	1 855,26	
FAGARD CHRISTOPHE	7 783,00	
FAHYS AUDREY	360,00	
FAIVRE PIERRET Thierry	6 000,00	
FAIVRE RAMPANT Sylvain	600,23	
FARON TRISTAN	500,00	
FASSIE Laurent	7 000,00	
FAUDOT Emilie	5 976,00	
FAUGEROLLE COLINE	427,00	
FAULIN DOMINIQUE	16 072,52	
FENEON HUBERT	1 863,00	
FERAL ARMELLE	870,00	
FERNEY Léa	500,00	
FERNOUX VALERIE	606,00	
FERRARI Bernard	890,00	
FERTE MAWGAN	509,00	
FERTE PRISCILLA	807,00	
FERTE TOMMY	431,00	
FEURTET ELODIE	1 655,00	
FISSOT AURELIA	857,00	
FOLCHER RAPHAEL	355,00	
FOLLI Gabriel	3 950,00	
FOLLIOT JULIEN	30 094,28	
FORESTIER Lison	500,00	
FOUQUET Renaud	384,00	
FOURCADE LAURENCE	38 490,40	
FOURE EMMANUEL	5 000,00	
FOURNIER BALTY MYLENE	973,00	
FRANCAIS PIERRE	380,00	
FRANCOIS ELYSE	376,00	
FREGA FEDERICO	426,00	
FRONTIERE GUY	16 450,00	
GADREY BENJAMIN	430,00	
GAGNEPAIN Aurelien	3 000,00	
GAGNEPAIN Daniel	3 000,00	
GAGNEUR JEROME	507,00	
GAIFFE Olivia	485,64	
GAILLOT HUBERT	439,00	
GALICHON Pierre	1 979,00	
GALLEMANT Christophe	5 110,40	
GALLET Audrey	678,00	
GALLIEN GY Arthur	416,00	
GALLOIS JUSTIN	23 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAND RIGAL MAUD	439,00	
GANTNER BENJAMIN	10 000,00	
GARNIER CHRISTELLE	776,00	
GARNIER SEBASTIEN	1 996,00	
GARRAUT LUCAS	344,03	
GASSET ANTHONY	1 543,25	
GAUDEY EMMANUEL	300,00	
GAUJARD SOPHIE	355,00	
GAUME Jean Pierre	400,00	
GAUNET Julien	7 150,00	
GAUTHE ALAIN	4 200,00	
GAUTHERON STEPHANE	444,00	
GAUTHIER CHRISTOPHE	900,00	
GAUTHIER DAVID	17 933,64	
GAUTHIER Gérald	401,40	
GAUTHIER Laurence	500,00	
GAUTHIER Marie-Jeanne	800,00	
GAUTHY Maxime	3 000,00	
GAUTIER Julien	670,00	
GAY Jean-Brice	505,77	
GAYET Jean-Louis	3 158,42	
GENCY Frédérique	800,00	
GENEVRAY Philippine	1 000,00	
GENIAUT ELODIE	1 580,00	
GENOVESE NICOLE	4 000,00	
GENRE GRANDPIERRE MOUILLEBOUCHE KELLY	445,00	
GENY VINCENT	355,00	
GERMAIN Jean-Lou	2 440,00	
GERUM JULIE	549,90	
GHESQUIERE Eliane	400,00	
GILET CLEMENT	2 833,00	
GILLET Jean Pierre	400,00	
GINDRO Romane	500,00	
GIRARD ANGELIQUE	883,00	
GIRARD Christine	1 020,00	
GIRARD FRANCOIS	376,00	
GIRARDOT Gaetan	5 519,46	
GIRARDOT Thomas	1 760,00	
GIUSTI Ines	3 000,00	
GOIS Helene	7 000,00	
GOLIARD Jean Pierre	750,00	
GORAIN Thierry	1 200,00	
GORNOUVEL QUENTIN	357,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GOULIER Jean-Baptiste	513,00	
GOULOT JOUANIN THOMAS	4 500,00	
GOUX Jean Pierre	60 949,80	
GOUX Jeremy	14 456,00	
GOYET Lénaïc	533,00	
GRADAIVE ERIC	5 380,00	
GRAMI Maïssa	450,00	
GRANDIDIER Marie Thérèse	1 354,00	
GRANDJEAN AMARYLIS	459,00	
GRANGEOT CEDRIC	376,00	
GRASSER LECARDONNEL CAMILLE	2 585,00	
GRATTARD Jeanne	410,00	
GRAVE Coraline	3 000,00	
GRILLET LEONARD	360,00	
GRISON Flavie	450,00	
GRIVOT BENJAMIN	3 750,00	
GROEN SEBASTIEN	40 000,00	
GROS Geoffrey	603,00	
GROS SYLVAIN	420,00	
GROSJEAN ADRIEN	613,00	
GROSJEAN FRANCIS	492,00	
GROSJEAN THIERRY	667,00	
GROSJEAN VANESSA	451,00	
GROSLAMBERT Martin	1 500,00	
GROUAZEL Anna	9 974,02	
GUDIN MARIE ISABELLE	1 020,00	
GUEDON MELANIE	421,00	
GUEDON Mathilde	500,00	
GUENAUT Florence	5 320,00	
GUENEAU Claude	3 000,00	
GUERIN JORIS	3 250,00	
GUESPIN JULIETTE	380,00	
GUEUDAR DELAHAYE PIERRE	474,00	
GUILLEMOTEAU KAOUDE Arnaud Allamadji	3 000,00	
GUILLET JONATHAN	2 373,73	
GUILLOD NATHALIE	11 250,00	
GUILLLOT KARINE	950,00	
GUILLLOT Nicole	400,00	
GUINCHARD Laetitia	431,00	
GUISNEL Marie-Lorraine	400,00	
GUITON SIDONIE	310,00	
GUY FLORIAN	16 450,00	
HADJ BOULENOUAR ZARAH	2 190,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
HALLIEZ CELINE	380,00	
HALM Bertrand	1 230,00	
HAMADEH Ayman	3 000,00	
HAMMERSCHMIDT SYLVIE	16 450,00	
HARRATE Farid	10 000,00	
HECHT QUENTIN	2 400,00	
HECKENMEYER ELODIE	338,00	
HEMON Julien	500,00	
HENNEBERT NICOLAS	16 450,00	
HENNINGER Guillaume	487,42	
HENRIET FLORIAN	2 577,68	
HERMENT Cyril	2 340,00	
HERNOULD Philippe	6 869,81	
HERRISE ROMUALD	329,00	
HILBOLD NICOLAS-JULIAN	2 725,00	
HOLT DELIGNY GIL	355,00	
HOUE CELINE	715,00	
HOUEL ROLAND	424,00	
HUBER Pyrène	400,00	
HUBERT FLORENCE	464,00	
HUGOT Stéphane	400,00	
HUGUET Rodolphe	4 000,00	
HUOT MARCHAND Tifany	500,00	
INDIVISION GOZARD BUFFET Yvan	800,00	
ISAMBERT Thierry	580,00	
ISTOC Robert	3 000,00	
JACOULOT Christophe	660,00	
JACQUES Maryline	426,00	
JACQUET DZONG Hugo	500,00	
JACQUET EMMANUEL	430,00	
JACQUIN PIERRE	355,00	
JACQUIN THOMAS	4 776,00	
JACQUOT Bernard	2 200,00	
JAMBON Lou	3 000,00	
JANN SYLVIE	431,00	
JANUEL Elodie	7 432,00	
JARLOT ELISE	35 970,61	
JARRIGE CAROLE	355,00	
JEAN LUDIVINE	465,00	
JEAN Victor	1 500,00	
JEANNIER Gilles	538,58	
JEANNIER Léonie	500,00	
JEANNIN DAVID	26 059,58	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
JEANNIN DELPHINE	2 628,00	
JEANNIN ISABELLE ISABELLE	590,00	
JEHL DE MENORVAL Marie-Pierre	400,00	
JHEAN Michel	431,00	
JOERGER MARIA	825,00	
JOLIBOIS Ferdinand	500,00	
JOLISSAINT Damien	200,00	
JOLIVET PRISCILLA	426,00	
JOLIVOT BASTIEN	3 761,10	
JOLY CINDY	2 004,00	
JOLY FAUSTINE	8 830,14	
JOUMIER PHILIPPE	4 000,00	
JOUNOT LOIC	1 151,48	
JOVIGNOT GUILLAUME	4 000,00	
JOYEUX NICOLAS	40 000,00	
JULIEN JEROME	5 440,00	
JUSSAC SEBASTIEN	405,00	
KAMINSKI LAURENE	355,00	
KARM JOANNA	883,00	
KAUFFMANN SEBASTIEN	775,00	
KEIJZER LENNEKE	355,00	
KESKINIDES VIRGINIE	451,00	
KLING Laurent	15 600,00	
KOLLI THOMAS	360,00	
KONATE Assana	3 000,00	
KOUACH Yassin	3 000,00	
KOVARIK EMMANUEL	409,00	
KRAWEZINSKI Julie	360,00	
L'EQUILBECQ Gauthier	450,00	
LABBEZ YANNICK	3 000,00	
LABERGE Jane	3 000,00	
LABROSSE CHARLES	4 000,00	
LAFON Lea	1 056,24	
LAGRUE Juliette	3 000,00	
LAMBERT ALEXIS	360,00	
LAMBERT Laetitia	2 500,00	
LAMBERT Zélie	500,00	
LAMBET Lalie	500,00	
LAMBOROT Laura	3 000,00	
LAPALUS Gael	1 200,00	
LAPIERRE Chloé	540,00	
LAPIERRE Marcel	585,32	
LAPIERRE Romain	1 050,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LAPORTE PIERRE	23 000,00	
LARCELET PROST Jean-Rémi	1 150,00	
LARDET BARBARA	333,00	
LARDET CLEMENTINE	360,00	
LARESCHE Marie	360,00	
LARGY Pierre	300,00	
LAUTHELIER Christiane	1 360,00	
LAVEAU LAURENT	545,00	
LAVERGNE Anne	6 000,00	
LE BARON Côte	1 500,00	
LE GENTIL AURIBAUT REGINE	16 450,00	
LE GLAY Pier-Henry	3 000,00	
LE GOUZ DE SAINT SEINE François	491,83	
LE VIAVANT SYLVIANNE	431,00	
LEBEAU Jonathan	5 750,00	
LEBLOND Céline	1 580,19	
LEBOUCQ Christian	3 100,00	
LECHENE Anne	8 248,00	
LECHENET MANON	424,00	
LECLERCQ Clement	431,00	
LECOMTE VINCENT	857,00	
LECUYER CLOTILDE	1 013,00	
LEFEBVRE Dominique	2 190,00	
LEFEVRE Christophe	3 000,00	
LEFEVRE HUMBERT Timéo	3 000,00	
LEFEVRE Vincent	779,00	
LEGER Alexandre	2 680,00	
LEGER Corinne	2 590,00	
LEMEE Zian	500,00	
LENOIR Christian	400,00	
LENOIR Kimberly	377,00	
LENOIR RICHARD	833,00	
LEPOIVRE ALEXANDRE	430,00	
LEROY Corentin	2 750,00	
LESNE Clotilde	9 000,00	
LEVAL VERONIQUE	387,00	
LEVEQUE CORENTIN	8 842,80	
LEVEQUE DIDIER	3 000,00	
LEZEAN Paul Emile	560,45	
LIEKENS Murielle	550,00	
LIGIER Christophe	7 000,00	
LIONNET Carl	1 750,00	
LLOMPART Audrey	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LOIGET ALEXIS	62 400,00	
LOMBARDOT Oscar	500,00	
LOQUET PASCALINE	2 166,00	
LORY MANUEL	23 000,00	
LOUIS LUC	518,00	
LOURY Christine	3 162,70	
LOXTON VERNATON Shana	500,00	
LOYENET Pierre	3 500,00	
LUCOTTE Gerard	16 450,00	
LUMINET SYLVIE	533,00	
LUREAU NAIM	857,00	
LUREAU PIERRE	803,00	
MACABREY BERTRAND	355,00	
MAHE MARIANNE	431,00	
MAIGNAN PIERRICK	5 360,00	
MAILLOTTE BRIANT Joy	500,00	
MAILLOTTE IGOR	3 942,00	
MAISONNEUVE SYNDIC BENEVOLE Elisabeth	1 428,00	
MAITREJEAN CORINNE	485,00	
MALLON STEIN THOMAS	2 804,00	
MARANDET ISABELLE	311,00	
MARBOEUF GREGORY	2 848,73	
MARCHAND ANNE-LAURE	756,00	
MARCHIVE AMANDINE	2 048,00	
MARGERIE Chloe	3 432,00	
MARGREITHER Agathe	500,00	
MARGUET EMMANUEL	372,00	
MARGUET SEVERINE	2 465,00	
MARMUSE Laurence	3 000,00	
MAROGER Isabelle	1 500,00	
MARQUANT Marie Laure	7 010,72	
MARTIN ARNAUD	4 000,00	
MARTIN Alexis	982,50	
MARTIN FRANCIS	45 000,00	
MARTIN STEPHANE	992,79	
MARTIN Séverine	859,33	
MARTINE Orane	459,00	
MARTINEZ Tessa	1 500,00	
MARTINOT Joris	3 000,00	
MASNADA Benedicte	1 082,00	
MASS Angélique	3 000,00	
MATHE Gabin	1 500,00	
MATHELIN Nicolas	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MATHIEU Léane	10 000,00	
MATRAT Guy	400,00	
MATT ALBIN	431,00	
MAURICE Philippe	1 000,00	
MEAN GILLES	641,00	
MEAUDRE DES GOUTTES Augustin	730,00	
MEKIS Pierre	7 114,40	
MENOUX MARIE	23 000,00	
MERAT Alice	1 500,00	
MERBITZ Marine	500,00	
MERCIER Oceanne	3 000,00	
MERCIER Valérie	431,00	
MERINO SANCHEZ AUGUSTINE	437,00	
MERLIN DIMITRI	16 450,00	
MERMET LYAUDOZ Jean-Christophe	2 290,00	
MESNAGE NICOLAS	408,00	
MESSIN Pierre-François	426,00	
MESTRALLET Eric	3 830,26	
MICHAUD MATHIEU	2 432,80	
MICHEL Celine	3 500,00	
MICHEL Lison	450,00	
MICHELET STEPHANE	2 380,00	
MICHOT Frédéric	400,00	
MILLEROT Gaelle	3 000,00	
MILLET ALRIC	333,00	
MILLIERE Alexandre	687,89	
MILLOT EMMANUEL	23 000,00	
MINET Louanne	3 000,00	
MOERLEN Matthieu	1 750,00	
MOINE SYNDIC BENEVOLE Gilles	1 248,00	
MOLE Christian	1 060,00	
MOLINIE ALEXIA	8 727,75	
MONCELON BENOIT	360,00	
MONNERET ADELIN	405,00	
MONNIER FLORENT	1 007,68	
MONOT Jason	3 000,00	
MONTAGNAT RENTIER Corinne	850,00	
MONTAGNE Alexandre	500,00	
MONTAGNIER Philippe	800,00	
MONTAGNON Pierre Michel	2 352,98	
MONTAILLIE MATHIEU	900,00	
MONTGOURDIN Kiara	500,00	
MONY ELOI	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONZEIN BENOIT	5 000,00	
MOREAU Iannis	450,00	
MOREAU Zoe	500,00	
MOREL Mathieu	321,00	
MOREL Mélitine	500,00	
MOREL STEPHANE	389,00	
MORET Alain	1 000,00	
MORLOT JULIA	4 000,00	
MORO Alessio	1 138,35	
MORO SAMUEL	1 080,00	
MOULET Quentin	500,00	
MOULET Tifenn	500,00	
MOULIN STEPHANE	1 833,42	
MOUNIER Lea	715,00	
MOUQUET Lucie	1 750,00	
MOUSSU Jean Louis	1 436,00	
MULLER BENJAMIN	4 835,70	
MULLER CAMILLE	317,00	
MULLER LAURA	376,00	
MUSIAUX MARIE PIERRE	652,00	
MUZEAU Mahot	500,00	
NAUDIN BAPTISTE	2 013,00	
NEBI Taulant	3 000,00	
NICOD Zélie	400,00	
NIDIAU OLIVIER	16 450,00	
NOIROT CHARLINE	1 710,75	
NORMIER PHILIPPE	1 264,00	
NORY LAURENCE	578,00	
NOTTET Marie-Sarah	600,00	
NOUAILLE Lise	450,00	
NOURISSAT CHARLES	5 000,00	
NURDIN ETIENNE	355,00	
OBERLE DIANE	340,00	
OLLAGNIER MAGALI	444,00	
ORNY MORGANE	749,00	
ORY ROXANE	537,00	
OTHENIN Marie	500,00	
OURRY XAVIER	919,00	
PACIEL CAILLET Diana	771,00	
PAGET Jean Marc	781,00	
PAGNIER Cloé	500,00	
PAGNIER David	355,00	
PAGNIER NICOLAS	5 203,34	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PAILLE JENNIFER	880,00	
PANE JULIEN	16 450,00	
PANNETIER Olivier	3 003,00	
PAQUERIAUD EMILE	3 244,03	
PAQUET Charles	500,00	
PARACHOUT Marie	360,00	
PARENT SOPHIE	44 530,00	
PARIGOT LIONEL	4 750,00	
PARIS Anaëlle	500,00	
PASCUAL Thierry	1 160,00	
PASTEUR Danielle	1 180,00	
PASTOR LLORET GERALDINE	3 000,00	
PAUTHIER ROLAND	16 450,00	
PECHOT GAELE	431,00	
PELIER CLEMENTINE	380,00	
PELLENARD CAROLINE	431,00	
PELLIGAND Emma	3 000,00	
PELZER JEAN- FRANCOIS	1 680,00	
PENIDON BLANDINE	450,00	
PERINET ARNAUD	431,00	
PERNET Pascal	11 628,00	
PERNIN Marie France	1 689,60	
PERONNIN Christelle	7 219,57	
PERRAUD Thérèse	400,00	
PERRET Nina	500,00	
PERREUR PASCAL	426,00	
PERRIER Shana	8 944,00	
PERRODIN ROBIN	12 830,79	
PERROT David	752,00	
PERROT Melanie	6 000,00	
PETIDENT MATHILDE	5 173,56	
PETIT Patrick	1 777,00	
PETITJEAN Erwan	405,00	
PETITOT MARIE	16 450,00	
PICCIOLI MARIE	356,00	
PICCOLO Gérald	2 147,98	
PICOU AGATE	373,00	
PIERRAT DAMIEN	1 541,40	
PIERRON Paul	800,00	
PIGEAT Lily	500,00	
PIGNARD Nicolas	1 226,86	
PINSON Alain	5 770,00	
PIOT FLORENT	450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PIRIOU Mikael	360,00	
PIROU Philippe	11 768,00	
PIROUE MICHELLE	749,00	
PIUBELLO Benoit	420,00	
PLACE Jean-Baptiste	5 000,00	
POIRIER JEROME	3 000,00	
PORCHERET FREDERIC	3 920,00	
POUQUET Louis	450,00	
POURCELOT ARNAUD	380,00	
POURCHET Ilona	3 000,00	
POVILONYTE ERIKA	4 000,00	
PRADA PRADA Pedro	500,00	
PRADINES Lise	1 464,75	
PRENAT Christian	4 522,40	
PRENAT Joël	553,27	
PRIMET Luc	500,00	
PRIORE Luca	500,00	
PRIVAT ERIC	889,00	
PROST Aurélien	1 224,00	
PROST GUILLAUME	3 000,00	
PUGIN ROLAND	6 068,25	
PUSIOL EVA	500,00	
QUERE ISABELLE	848,00	
QUIJADA Pablo	6 784,00	
RABAUT Marijn	756,00	
RACINE Anthony	1 340,00	
RAGUILLET CHRISTOPHE	900,00	
RAILLARD Jean Louis	16 450,00	
RAMEAU THOMAS	5 000,00	
RAMOS Philippe	4 000,00	
RANCILLAC MARIE	715,00	
RAVAT Adeline	3 000,00	
RAVEL CHAPUIS Emeline	1 409,41	
RAVEN DAPHNE	898,00	
RAYMOND ELSA	13 830,00	
REBOURG Thomas	500,00	
REGNAULT Michael	4 484,92	
REGNIER Mathilde	715,00	
REINHOLD KATIA	360,00	
RELKER SASKIA	799,00	
REMAQUE Séverine	599,70	
REMONNAY Noemie	1 500,00	
RENARD ARNOUX Sabrina	7 768,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RETIF Lorraine	3 000,00	
REY LAURE ANNE	410,00	
REY VINCENT	526,00	
REYMOND STEPHANE	883,00	
RIBAUD Raymond	584,05	
RICHELANDET Maëlle	500,00	
RIDET Jonathan	3 000,00	
RIDOLFI Thomas	1 500,00	
RIOBOO LAETITIA	793,00	
RIZARD DENIS	2 928,00	
RIZZI EMMANUEL	464,00	
RIZZON EVANGELINE	451,00	
ROBIN YVES	40 000,00	
ROCOPLAN David	1 400,00	
RODRIGO Laura	3 000,00	
ROGER ALAIN	774,00	
ROLLO DAVID	360,00	
RONZEL Bruno	1 112,00	
RONZEL JOSE	405,00	
ROPERH MATTHIAS	5 000,00	
ROSETTE CEDRIC	509,00	
ROSSI Claudette	850,00	
ROUCHON CAMILLE	49 580,89	
ROUGETET Marie	500,00	
ROUILLON PIERRE	567,00	
ROUMIER LUCILE	360,00	
ROUMIER Pascal	9 898,40	
ROUSSEAU PHILIPPE	5 283,85	
ROUSSEL CYRIL	1 300,00	
ROUSSEL Théa	500,00	
ROUSSELIN FRANCOIS	4 716,80	
ROUSSEY JONATHAN	1 308,00	
ROUX CHRISTELLE	516,00	
ROUX OLIVIER	792,00	
ROUX REGIS	456,00	
ROYAL Catherine	1 080,00	
ROYER Françoise	2 810,00	
RUMELHART Pauline	8 160,00	
RYNIKIEWICZ CHRISTOPHE	578,00	
SABLOT OLIVIER	439,00	
SAILLARD Virginie	1 133,00	
SAINTHILLIER Martine	690,00	
SALVADOR ARNAUD	360,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SALVADORI Remy	431,00	
SANCHEZ Elisa	3 000,00	
SANON Mariam	1 200,00	
SANSON DE SANSAL Gilles	4 766,40	
SARRAZIN NICOLAS	518,00	
SAULIN Jean Michel	3 387,00	
SAUNIER Guillaume	3 090,00	
SAUQUERE OLIVIER	355,00	
SAUVAGE Julien	500,00	
SAUVAGEOT ELODIE	444,00	
SCHELL Catherine	1 220,00	
SCHMIDT CHRISTIANE	3 070,00	
SCHOEN Elise	450,00	
SEGAUD JEAN MICHEL	4 994,70	
SEGUIN YVES	11 663,04	
SEP FERME DU CHAIRON Sep Ferme Du Chairon	16 450,00	
SERRAND Emma	3 000,00	
SEXE BERNARD	400,00	
SIBERCHICOT LISA	500,00	
SIMON ADELINE	1 480,00	
SIMON Carole	426,00	
SIMON Eliot	3 000,00	
SIMON JEAN-PIERRE	571,00	
SIMONET SYLVIE	768,00	
SIMONNEAU Nicolas	3 000,00	
SIMPLOT ARNAUD	389,00	
SIRVEAUX NATHANAEL	360,00	
SLIFI Odile	450,00	
SOARES Lilian	500,00	
SORDEL ANNE	550,00	
SOTTIAUX PIERRE OLIVIER	4 000,00	
SOULIE JEREMY	9 998,00	
SOULIER CHRISTELLE	3 992,00	
SOULIER MAXIME	3 138,12	
SPITZ Alexis	9 544,00	
SROKA PHILIPPE	451,00	
STAHL Nathalie	2 270,00	
STEINER ANNE CATHERINE	507,00	
STOCKY Noelle	360,00	
SUGNY AURELIEN	341,10	
SULZER DAVID	334,00	
SUTTER MATHILDE	7 633,41	
SYNDIC BENEVOLE GUIGUE JEROME Jerome	1 860,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TABARD Ludovic	3 000,00	
TANLET Monique	400,00	
TATRANOV Arthur	500,00	
TATTU Virginie	468,00	
TAYLOR Nicholas	492,00	
TELLENNE Anaïs	2 800,00	
TELLEY PATRICK	431,00	
TERRAZ DOMINIQUE	66,00	
THEVENEAU Lionel	3 000,00	
THEWYS Arnaud	3 000,00	
THIEBAUD Jean Michel	780,00	
THIEBAUX Iris	500,00	
THIERY PIERRE	332,00	
THIRIET JULIEN	444,00	
THOMAS Janine	3 268,00	
TISSOT CAROLINE	424,00	
TOINARD JEAN-YVES	584,00	
TOUATI TLIBA Kazani	2 500,00	
TREAND Lilian	500,00	
TRIBILLON AURELIEN	413,00	
TRICON OLIVIER	16 450,00	
TRIPODI FLORENT	40 000,00	
TROUTTET Marinette	2 820,00	
TRUCHON Anne-Sophie	1 691,49	
TRUCHOT Agnès	719,27	
URSENBACH Vincent	735,00	
USTAALIOGLU Fatih-Sultan	3 140,00	
VACHET Jean-Claude	400,00	
VAGNEZ Alain	610,00	
VALETTE DELAHAIE Cecilia	3 000,00	
VALLET EDGAR	500,00	
VALVIN Stephane	3 000,00	
VANDAELE LES JARDINS DU REBOUT VINCENT	461,00	
VANDENHENDE LOIC	331,00	
VANOYE Marie	3 335,49	
VAREY Alain	1 000,00	
VARREAUX Marjorie	395,00	
VARVARA Lucile	450,00	
VASSAL Theophile	500,00	
VATOUX Violaine	3 000,00	
VATTAN Fabien	3 000,00	
VAUCHER NATHALIE	2 024,31	
VERGA PHILIPPE	401,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VERJUS Nina	360,00	
VERJUX Lucas	500,00	
VERMOT Adelin	694,00	
VERNIAU PIERRE	457,00	
VERON Pierre	3 000,00	
VESIN Stéphane	3 280,28	
VEYSSIERE Thierry	550,00	
VIALLET HERVE	400,00	
VIBOREL Bernadette	424,00	
VICQUELIN Clara	450,00	
VIENET Geoffrey	401,00	
VIENOT Albert	800,00	
VILLA AGNES	688,00	
VILLANI David	7 755,00	
VINCENT JEROME	779,00	
VIOUX Pascal	1 600,00	
VIRELY Quentin	601,00	
VIRLOGEUX BRUNO	355,00	
VIROT MANON	2 348,13	
VITASSE JESSY	372,00	
VITRY NIRLOT Maxime	500,00	
VIVIER JULIETTE	4 000,00	
VIVION PATRICE	389,00	
VOSKANIAN Sarkis	500,00	
VUILLEMENOT Ambre	500,00	
VUITTENEZ FLAVIEN	342,00	
VUITTENEZ THIBAUD	426,00	
WAGNER CHRISTOPHE	4 854,00	
WARME JANVILLE SEVERINE	1 000,00	
WASNIEWSKI Jean Claude	10 000,00	
WEBER BESSARD ATHENA	857,00	
WIART JULIEN	355,00	
ZANETTA Faustine	4 500,00	
ZERBO Issa	9 393,60	
ZUNINO Françoise	400,00	
ZYANI ANDALOUSSI Adhane	450,00	
Autres	593 661,46	
CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE L YONNE	796,00	
CETIM	466 244,24	
Groupes politiques	0,00	Mise à disposition des groupes d'un local administratif
MSA FRANCHE COMTE	4 470,00	
SAS CESSEY ENERGIES	22 151,22	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION LOCALE CFTC BFC	20 000,00	
UNION REGIONALE CFE CGC DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE FORCE OUVRIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE CFDT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE UNSA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
Personnes de droit public	231 904 731,02	
Etat	19 310 044,29	
INSEE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	5 000,00	
MINISTERE DE L AGRICULTURE ET DE L ALIMENTATION	24 904,77	
RECTORAT DE REGION ACADEMIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4 361 158,29	
SECRETARIAT GENERAL MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE SOLIDAIRE	14 918 981,23	
Régions	2 247 444,27	
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	990,00	
REGION AUVERGNE RHONE ALPES	663 654,27	
REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	70 000,00	
REGION GRAND EST	1 512 800,00	
Départements	10 206 036,70	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE COTE D OR	780 998,92	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAONE	1 084 301,68	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L YONNE	1 202 305,17	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE	1 622 771,67	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE	1 254 751,39	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS	598 454,77	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	3 361 953,51	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT	300 499,59	
Communes	54 689 628,37	
AHUY	10 500,00	
AHUY	23 964,54	
AIGNAY LE DUC	22 968,00	
AIGNAY LE DUC	18 956,74	
ALLEROT	12 269,00	
AMPILLY LE SEC	3 495,00	
AMPILLY LE SEC	2 616,95	
ANDRYES	869,23	
ANGLURE SOUS DUN	4 803,12	
ANGLURE SOUS DUN	3 430,87	
ANNAY LA COTE	5 600,00	
APPOIGNY	21 999,98	
APPOIGNY	9 898,20	
APREMONT	5 985,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ARBECEY	3 090,00	
ARBOIS	170 000,00	
ARBOIS	30 000,00	
ARBOIS	220,00	
ARBOIS	160,00	
ARBOIS	200,00	
ARBOIS	2 730,00	
ARBOIS	240,00	
ARC ET SENANS	86 302,89	
ARC SOUS CICON	280 000,00	
ARC SOUS CICON	33 494,57	
ARC SOUS CICON	27 986,15	
ARC SUR TILLE	50 000,00	
ARC SUR TILLE	64 150,88	
ARC SUR TILLE	37 680,73	
ARC SUR TILLE	28 202,78	
ARC SUR TILLE	22 028,70	
ARCES DILO	48 000,00	
ARCEY	40,00	
ARCEY	60,00	
ARCEY	40,00	
ARCEY	40,00	
ARCHELANGE	16 065,00	
ARGIESANS	40,00	
ARINTHOD	62 112,00	
ARINTHOD	21 291,00	
ARLAY	1 260,99	
ARLEUF	3 160,03	
ARLEUF	3 314,18	
ARNAY LE DUC	10 000,00	
ARNAY LE DUC	2 407,00	
ARNAY LE DUC	2 900,00	
ARTAIX	41 837,88	
ASNANS BEAUVOISIN	1 974,29	
ASNANS BEAUVOISIN	495,45	
ASNANS BEAUVOISIN	495,45	
ASNANS BEAUVOISIN	990,90	
ASNANS BEAUVOISIN	990,90	
ASNANS BEAUVOISIN	495,45	
ASQUINS	6 180,00	
AUDINCOURT	38 957,72	
AUDINCOURT	11 914,00	
AUDINCOURT	3 855,06	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AUDINCOURT	57 747,60	
AUDINCOURT	24 221,46	
AUDINCOURT	18 000,00	
AUDINCOURT	15 111,75	
AUDINCOURT	12 159,25	
AUDINCOURT	50 145,59	
AUDINCOURT	33 552,90	
AUDINCOURT	4 679,87	
AUDINCOURT	99 593,76	
AUDINCOURT	22 500,00	
AUDINCOURT	12 800,00	
AUDINCOURT	60,00	
AUDINCOURT	572,68	
AUDINCOURT	20,00	
AUDINCOURT	80,00	
AUDINCOURT	12 800,00	
AUDINCOURT	4 000,00	
AUDINCOURT	140,00	
AUDINCOURT	1 450,18	
AUTHUME	22 928,80	
AUTUN	15 727,51	
AUTUN	5 757,50	
AUTUN	8 573,48	
AUXERRE	6 000,00	
AUXERRE	40 248,20	
AUXERRE	63 623,32	
AUXERRE	8 661,05	
AUXERRE	191 922,36	
AUXERRE	280 000,00	
AUXERRE	39 121,21	
AUXERRE	54 160,97	
AUXERRE	4 000,00	
AUXERRE	158 643,31	
AUXERRE	427 472,32	
AUXERRE	596 306,95	
AUXERRE	193 066,40	
AUXERRE	247 360,47	
AUXERRE	173 622,76	
AUXERRE	70 000,00	
AUXERRE	4 000,00	
AUXONNE	20 391,72	
AUXONNE	18 000,00	
AUXONNE	119 978,79	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AUXONNE	90 000,00	
AUXY	24 180,00	
AUXY	19 623,20	
AVALLON	56 954,59	
AVALLON	17 794,50	
AVALLON	83 575,75	
AVALLON	150 000,00	
AVALLON	539 033,61	
AVALLON	3 000,00	
AVALLON	2 300,00	
AVANNE AVENEY	6 920,69	
BADEVEL	17 383,57	
BADEVEL	140 720,27	
BADEVEL	116 309,59	
BARD LE REGULIER	11 784,90	
BASSOU	918,80	
BAUDRIERES	1 672,50	
BAUDRIERES	14 701,33	
BAUDRIERES	7 779,78	
BAUGY	7 524,00	
BAUGY	5 643,00	
BAUGY	13 761,00	
BAUME LES DAMES	60,00	
BAUME LES DAMES	245,00	
BAUME LES DAMES	40,00	
BAUME LES DAMES	2 000,00	
BAUME LES DAMES	150,00	
BAVANS	144 151,57	
BAVANS	104 509,97	
BAVANS	181 896,69	
BAVILLIERS	5,00	
BAVILLIERS	1 900,00	
BAVILLIERS	15,00	
BAY	21 000,00	
BAY	11 269,20	
BAY	2 847,68	
BAZARNES	1 460,67	
BAZOCHES	21 268,12	
BAZOCHES	10 621,08	
BEAUBERY	44,00	
BEAUBERY	60,00	
BEAUBERY	60,00	
BEAUBERY	60,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BEAUBERY	13 416,98	
BEAUCOURT	59 374,76	
BEAUCOURT	5,00	
BEAUMONT LA FERRIERE	4 350,00	
BEAUNE	160 000,00	
BEAUNE	11 850,43	
BEAUREPAIRE EN BRESSE	3 212,00	
BEAUREPAIRE EN BRESSE	3 212,00	
BELFORT	16 812,50	
BELFORT	27 456,50	
BELFORT	12 825,05	
BELFORT	321 003,89	
BELFORT	657 624,63	
BELFORT	106 000,85	
BELFORT	18 616,00	
BELFORT	4 000,00	
BELFORT	115,00	
BELFORT	16 000,00	
BELFORT	5 500,00	
BELFORT	6 497,38	
BELFORT	255,00	
BELFORT	5 500,00	
BELFORT	6 000,00	
BELFORT	6 939,34	
BELFORT	78 788,47	
BELLEFOND	20 959,10	
BELLEFONTAINE	348,34	
BELLEFONTAINE	316,22	
BELLEFONTAINE	310,80	
BELVOIR	25 000,00	
BESANCON	10 326,00	
BESANCON	11 900,00	
BESANCON	21 550,00	
BESANCON	12 881,50	
BESANCON	15 393,60	
BESANCON	30 000,00	
BESANCON	24 748,80	
BESANCON	10 240,00	
BESANCON	122 296,75	
BESANCON	150 000,00	
BESANCON	118 117,57	
BESANCON	172 015,88	
BESANCON	291 091,84	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BESANCON	68 362,02	
BESANCON	60 000,00	
BESANCON	11 452,12	
BESANCON	69 470,44	
BESANCON	88 647,52	
BESANCON	59 500,00	
BESANCON	191 490,46	
BESANCON	14 000,00	
BESANCON	124 931,96	
BESANCON	3 422,00	
BESANCON	84 602,37	
BESANCON	350 814,30	
BESANCON	360 000,00	
BESANCON	360 000,00	
BESANCON	30 000,00	
BESANCON	198 199,15	
BESANCON	294 000,00	
BESANCON	80 000,00	
BESANCON	252 200,16	
BESANCON	6 000,00	
BESANCON	14 863,51	
BESANCON	2 000,00	
BESANCON	1 603,88	
BESANCON	3 150,00	
BEY	10 770,00	
BEZE	6 037,50	
BIANS LES USIERS	6 199,50	
BINGES	3 590,22	
BLANOT	23 007,87	
BLANOT	35 059,20	
BLANZY	120,00	
BLANZY	135,00	
BLANZY	135,00	
BLANZY	135,00	
BLANZY	3 000,00	
BLENEAU	26 535,00	
BLENEAU	12 597,12	
BLETTERANS	25 195,00	
BOIS D AMONT	748,89	
BOIS D AMONT	384,65	
BOIS D AMONT	175,84	
BOIS D AMONT	340,69	
BONA	5 294,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BONCOURT LE BOIS	24 000,00	
BONCOURT LE BOIS	1 274,52	
BONNETAGE	11 070,31	
BONNEVENT VELLOREILLE	27 573,00	
BONNEVENT VELLOREILLE	4 166,10	
BONNEVENT VELLOREILLE	11 029,20	
BOSJEAN	5 741,00	
BOUCLANS	50,00	
BOUCLANS	25,00	
BOULT	16 641,90	
BOURBON LANCY	11 096,14	
BOURGVILAIN	7 110,00	
BOURGVILAIN	1 800,00	
BOUSSIÈRES	155,00	
BOUSSIÈRES	75,00	
BOYER	52 532,86	
BRAIN	5 184,85	
BRAINANS	5 100,00	
BRANCHES	26 115,38	
BRANGES	105 786,00	
BRANGES	221 270,96	
BRASSY	10 500,00	
BRASSY	4 880,00	
BRAZEY EN PLAINE	16 677,04	
BRAZEY EN PLAINE	320 000,00	
BRAZEY EN PLAINE	93 164,00	
BRAZEY EN PLAINE	134 478,55	
BRECONCHAUX	5 579,00	
BRETIGNY	5 000,00	
BRETONVILLERS	7 180,80	
BREY ET MAISON DU BOIS	10 746,05	
BRIENON SUR ARMANCON	1 344,17	
BRION SUR OURCE BELAN	1 285,31	
BUFFIÈRES	14 400,00	
BUSSIÈRES	1 200,00	
BUSSIÈRES	5 100,00	
BUSSY EN OTHE	1 191,83	
BUXY	31 530,00	
BUXY	52 681,68	
BUXY	41 983,00	
CENANS	827,94	
CERCY LA TOUR	16 179,20	
CERCY LA TOUR	15 597,36	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CERVON	15 000,00	
CESSEY SUR TILLE	13 491,16	
CESSEY SUR TILLE	4 092,00	
CEZY	896,12	
CHABLIS	355 200,00	
CHABLIS	118 400,00	
CHAGEY	6 000,00	
CHAGNY	82 132,25	
CHAGNY	57 703,68	
CHAGNY	31 778,91	
CHAGNY	232 568,65	
CHAGNY	64 814,00	
CHAILLEY	3 584,47	
CHALEZEULE	5 216,22	
CHALEZEULE	1 000,00	
CHALLUY	7 560,00	
CHALLUY	2 237,60	
CHALMOUX	12 420,00	
CHALMOUX	149 140,34	
CHALON SUR SAONE	34 196,51	
CHALON SUR SAONE	245 423,07	
CHALON SUR SAONE	20 000,00	
CHALON SUR SAONE	132 229,67	
CHALON SUR SAONE	9 690,85	
CHALON SUR SAONE	9 138,76	
CHAMBEIRE	3 513,00	
CHAMPAGNE SUR VINGEANNE	8 315,20	
CHAMPAGNOLE	10 854,13	
CHAMPAGNOLE	19 639,84	
CHAMPAGNOLE	4 443,71	
CHAMPAGNOLE	1 085,00	
CHAMPAGNOLE	1 005,00	
CHAMPDIVERS	13 174,00	
CHAMPIGNELLES	448,06	
CHAMPIGNY	967,81	
CHAMPLAY	1 048,46	
CHAMPLECY	2 586,38	
CHAMPLECY	2 445,30	
CHAMPLECY	1 504,80	
CHAMPLITTE	167 347,98	
CHAMPLOST	295,72	
CHAMPS SUR YONNE	108 228,49	
CHAMPS SUR YONNE	96 356,67	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAMPVANS	499,02	
CHAMPVANS	1 005,19	
CHAMVRES	1 238,64	
CHANCIA	2 257,73	
CHANCIA	1 900,25	
CHANGY	4 147,73	
CHANGY	3 921,49	
CHANGY	2 413,22	
CHAPELLE VOLAND	17 460,48	
CHAPELLE VOLAND	37 125,22	
CHAPELLE VOLAND	35 699,38	
CHAPELLE VOLAND	31 134,06	
CHAPELLE VOLAND	1 460,46	
CHAPELLE VOLAND	12 561,40	
CHAPELLE VOLAND	11 899,79	
CHAPELLE VOLAND	18 440,58	
CHARBUY	2 000,00	
CHARCENNE	949,22	
CHARDONNAY	2 068,50	
CHARETTE VARENNES	4 783,92	
CHARGEY LES PORT	1 060,00	
CHARGEY LES PORT	1 290,00	
CHARNAY LES CHALON	25 559,85	
CHARNAY LES CHALON	7 644,07	
CHARNAY LES MACON	22 191,36	
CHARNAY LES MACON	66 213,84	
CHARNAY LES MACON	319 526,23	
CHARNY OREE DE PUISAYE	4 999,94	
CHAROLLES	3 850,00	
CHAROLLES	208 807,69	
CHASSAGNE MONTRACHET	1 512,43	
CHASSAL-MOLINGES	30 000,00	
CHASSIGNELLES	10 500,00	
CHASSIGNELLES	1 280,00	
CHASSY	57 459,29	
CHASSY	2 786,78	
CHASSY	2 096,47	
CHASSY	2 096,47	
CHATEAU	74 213,86	
CHATEAU CHINON	4 937,00	
CHATEL CENSOIR	7 200,00	
CHATEL CENSOIR	2 200,00	
CHATENOIS	5 745,55	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHATILLON EN BAZOIS	46 251,30	
CHATILLON LE DUC	30 000,00	
CHATILLON LE DUC	80 000,00	
CHATILLON LE DUC	28 209,42	
CHATILLON SUR SEINE	7 150,00	
CHAUFFAILLES	99 444,85	
CHAUFFAILLES	135 648,00	
CHAUFFAILLES	20 499,66	
CHAULGNES	30 000,00	
CHAULGNES	5 231,60	
CHAULGNES	5 486,80	
CHAUMARD	6 747,00	
CHAUMARD	30 000,00	
CHAUSSIN	20 880,00	
CHAUSSIN	10 480,00	
CHAUVIREY LE CHATEL	10 000,00	
CHAUX	10 240,00	
CHAUX DES CROTENAY	12 000,00	
CHEILLY LES MARANGES	4 950,00	
CHEILLY LES MARANGES	61 008,00	
CHENAY LE CHATEL	5 717,25	
CHENAY LE CHATEL	5 405,40	
CHENAY LE CHATEL	3 326,40	
CHENECEY BUILLON	20 000,00	
CHENOVE	30 000,00	
CHENOVE	30 000,00	
CHENOVE	175 923,24	
CHENY	60 000,00	
CHEROY	1 067,60	
CHEVANNES	43 051,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	70 000,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	24 000,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	24 000,00	
CHEVREMONT	11 400,00	
CHEVROCHES	10 469,20	
CHIDDES	3 422,40	
CHIDDES	6 583,65	
CHILLY LE VIGNOBLE	35 000,00	
CHISSEY EN MORVAN	6 000,00	
CHOUX	13 500,00	
CHOUX	31 500,00	
CHOYE	1 089,97	
CIRY LE NOBLE	4 920,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CIRY LE NOBLE	45 445,40	
CITERS	7 881,00	
CIZE	368,94	
CIZE	351,78	
CIZE	368,94	
CLAIRVAUX LES LACS	1 615,40	
CLAMECY	6 948,72	
CLAMECY	3 986,52	
CLAMECY	86 742,26	
CLAMECY	15 120,00	
CLAMECY	14 400,00	
CLAMECY	71 676,09	
CLAMECY	6 918,66	
CLAMECY	7 461,30	
CLAMECY	4 175,03	
CLAMECY	5 483,86	
CLAMECY	14 400,00	
CLAMECY	1 900,00	
CLERON	12 105,00	
CLERON	55 786,38	
CLERON	109 213,62	
CLESSE	1 081,82	
CLESSE	22 073,29	
CLESSY	6 499,97	
CLESSY	5 856,75	
CLUNY	20 796,00	
CLUNY	4 764,84	
CLUNY	14 257,52	
CLUNY	17 174,40	
CLUNY	8 000,00	
CLUNY	6 590,00	
CLUNY	5 933,00	
CLUNY	5 600,00	
CLUNY	1 400,00	
COLLONGES LES BEVY	2 285,02	
COLLONGES-ET-PREMIERES	16 000,00	
COLLONGES-ET-PREMIERES	1 400,00	
COLOMBIER EN BRIONNAIS	8 262,86	
COMBERTAULT	3 000,00	
COMMENAILLES	6 163,00	
CONFLANDEY	12 000,00	
CORBENAY	24 400,00	
CORBENAY	16 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CORCELLES LES CITEAUX	1 478,96	
CORMATIN	14 738,40	
COSNE COURS SUR LOIRE	14 195,34	
COSNE COURS SUR LOIRE	1 841,00	
COUBLANC	8 254,45	
COUBLANC	37 880,33	
COUBLANC	150 894,78	
COUCHES	20 932,91	
COUCHEY	11 718,40	
COULANGES LA VINEUSE	2 140,00	
COULANGES LES NEVERS	22 855,80	
COULANGES LES NEVERS	7 767,30	
COULANGES LES NEVERS	60 255,20	
COULANGES LES NEVERS	90 000,00	
COULANGES LES NEVERS	15 922,58	
COULANGES LES NEVERS	30 000,00	
COULANGES LES NEVERS	87 072,03	
COULANGES SUR YONNE	84 080,57	
COULMIER LE SEC	1 813,10	
COULMIER LE SEC	24 774,20	
COURGIS	13 600,00	
COURSON LES CARRIERES	1 487,55	
COURTELEVANT	2 700,00	
CRAMANS	8 100,00	
CRAMANS	2 299,31	
CRAMANS	804,12	
CRISSEY	526,40	
CROMARY	10 000,00	
CROMARY	26 040,00	
CRUX LA VILLE	4 345,00	
CUISEAUX	10 863,57	
CUISERY	3 450,00	
CUNCY LES VARZY	14 462,14	
CURTEL SOUS BUFFIERES	13 500,00	
CUSSEY LES FORGES	106 484,02	
CUSSY EN MORVAN	72 540,00	
CUSSY LES FORGES	1 344,17	
DAIX	10 500,00	
DAMPARIS	3 000,00	
DAMPIERRE LES CONFLANS	10 500,00	
DAMPIERRE SUR LINOTTE	10 820,88	
DAMPIERRE SUR SALON	800,00	
DAMPRICHARD	88 352,91	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DAMPRICHARD	14 155,03	
DANJOUTIN	30 000,00	
DANJOUTIN	90 000,00	
DANJOUTIN	25,00	
DANNEMARIE SUR CRETE	325,00	
DAVAYE	34 300,00	
DECIZE	204 792,00	
DECIZE	12 000,00	
DECIZE	2 000,00	
DELLE	10 133,40	
DELLE	35 000,00	
DELUZ	5 460,00	
DEMIGNY	14 998,77	
DEVROUZE	4 435,83	
DICONNE	5 039,65	
DIENAY	26 978,40	
DIENNES AUBIGNY	27 587,00	
DIGES	1 550,28	
DIGOIN	5 770,00	
DIJON	24 519,60	
DIJON	61 299,00	
DIJON	4 000,00	
DIJON	21 164,00	
DIJON	280 000,00	
DIJON	400 000,00	
DIJON	53 679,79	
DIJON	181 788,00	
DIJON	9 976,88	
DIJON	1 600,00	
DIJON	184 500,00	
DIJON	192 500,00	
DIJON	4 000,00	
DIJON	1 500,00	
DIXMONT	100 672,00	
DIXMONT	12 234,00	
DIXMONT	37 119,84	
DIXMONT	319 213,61	
DOLE	5 000,00	
DOLE	18 199,46	
DOLE	9 660,00	
DOLE	160 000,00	
DOLE	4 000,00	
DOLE	17 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DOLE	3 800,00	
DOMBLANS	5 409,68	
DOMECY SUR CURE	896,12	
DOMMARTIN	22 321,99	
DOMPIERRE LES ORMES	5 734,18	
DOMPIERRE LES ORMES	1 714,90	
DONZY	9 167,02	
DONZY LE PERTUIS	17 500,00	
DONZY LE PERTUIS	5 717,16	
ECHENON	16 000,00	
ECHENOZ LA MELINE	16 000,00	
ECHEVANNES	52 739,74	
ECUELLES	20 000,00	
ECUISSSES	54 173,00	
ECUISSSES	32 811,59	
EHUNS	46 541,76	
ENTRAINS SUR NOHAIN	4 640,68	
ENTRAINS SUR NOHAIN	2 197,03	
ENTRAINS SUR NOHAIN	3 500,00	
ENTRAINS SUR NOHAIN	4 920,00	
EPEUGNEY	5 225,48	
EPINAC	4 225,00	
EPINAC	5 992,00	
EPINEAU LES VOVES	752,74	
ETAIS	2 250,00	
ETAIS LA SAUVIN	1 380,02	
ETANG SUR ARROUX	12 809,22	
ETANG SUR ARROUX	35 147,80	
ETIVAL	613,98	
ETIVAL	535,15	
ETIVAL	403,24	
ETIVAL	422,91	
ETOUVANS	5 597,29	
ETOUVANS	11 700,00	
ETRABONNE	8 383,56	
ETRABONNE	83 653,61	
ETUPES	4 389,65	
EVETTE SALBERT	4 600,00	
EXINCOURT	5 000,00	
EXINCOURT	245 000,00	
FAUCOGNEY ET LA MER	1 957,74	
FAUCOGNEY ET LA MER	30 158,44	
FAUVERNEY	151 221,84	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FAVERNEY	45 999,99	
FAVEROLLES LES LUCEY	5 050,40	
FERRIERES LES BOIS	9 492,85	
FLACEY	14 688,71	
FLAGEY ECHEZEUX	13 541,13	
FLAGEY ECHEZEUX	100 000,00	
FLANGÉBOUCHE	45 560,34	
FLAVIGNY SUR OZERAIN	10 000,00	
FLEUREY SUR OUCHE	16 000,00	
FLEURY LA MONTAGNE	13 343,35	
FONCINE LE HAUT	125,00	
FONCINE LE HAUT	170,00	
FONTAINE FRANCAISE	2 650,00	
FONTAINES	3 193,75	
FONTAINES	104 358,66	
FONTAINES	63 374,14	
FONTAINES	259 464,28	
FONTAINES	94 051,81	
FONTENAY	35 000,00	
FOURCHAMBAULT	182 692,14	
FOURCHAMBAULT	16 200,00	
FOURCHAMBAULT	3 000,00	
FOURCHAMBAULT	1 000,00	
FOURNETS LUISANS	43 458,16	
FRAISANS	3 256,54	
FRAMBOUHANS	15 000,00	
FRASNE	26 669,21	
GATEY	831,88	
GENAY	28 000,00	
GENELARD	220 534,24	
GENEY	468,75	
GENLIS	22 500,00	
GENNES	3 000,00	
GERGY	27 358,20	
GERGY	62 342,27	
GERGY	52 347,51	
GERGY	187 652,49	
GERMENAY	15 174,44	
GERMIGNY	2 240,29	
GERMOLLES SUR GROSNE	30 000,00	
GERMOLLES SUR GROSNE	60 806,88	
GERUGE	14 000,00	
GEVRESIN	3 563,25	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GEVRESIN	7 350,00	
GEVREY CHAMBERTIN	58 107,20	
GEVREY CHAMBERTIN	58 107,20	
GEVREY CHAMBERTIN	4 190,04	
GILLEY	20 000,00	
GILLY LES CITEAUX	12 000,00	
GIROMAGNY	700,00	
GIROMAGNY	700,00	
GIROMAGNY	750,00	
GIROMAGNY	24 865,00	
GIROMAGNY	55 429,60	
GISSEY SOUS FLAVIGNY	19 091,75	
GISSEY SUR OUCHE	8 561,40	
GISSEY SUR OUCHE	24 000,00	
GIVRY	35 563,00	
GIVRY	80 000,00	
GONSANS	77 696,01	
GONSANS	62 374,04	
GONSANS	280 000,00	
GRANCEY LE CHATEAU	25 637,31	
GRANCEY SUR OURCE	6 339,71	
GRAND CHARMONT	65 470,43	
GRAND COMBE DES BOIS	12 240,00	
GRAND COMBE DES BOIS	70 060,27	
GRANDVELLE ET LE PERRENOT	2 286,83	
GRANGES	3 614,29	
GRANGES	65 996,00	
GRANGES	881,15	
GRANGES LE BOURG	3 980,00	
GRANGES LE BOURG	2 070,00	
GRAY	111 424,12	
GROZON	4 500,00	
GUEUGNON	10 187,05	
GUEUGNON	61 200,00	
HAUTEROCHE	27 500,60	
HAUTS DE BIENNE	58 400,00	
HAUTS DE BIENNE	10 571,50	
HAUTS DE BIENNE	8 218,05	
HAUTS DE BIENNE	11 522,44	
HERICOURT	250 000,00	
HERICOURT	50 000,00	
HERICOURT	82 347,84	
HERICOURT	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
HERY	161,30	
HOUTAUD	89 154,00	
IGE	60,00	
IGE	60,00	
IGE	40,00	
IGE	60,00	
IGORNAY	3 827,00	
IGUERANDE	206 699,38	
IGUERANDE	3 360,00	
IMPHY	2 491,39	
IMPHY	7 474,15	
IMPHY	151 000,00	
IRANCY	30 593,00	
IRANCY	60 289,96	
IS SUR TILLE	158 766,00	
IS SUR TILLE	73 467,00	
IZIER	243 396,75	
JALOGNY	41 130,40	
JAULGES	60,00	
JAULGES	60,00	
JAULGES	60,00	
JAULGES	60,00	
JEUX LES BARD	1 500,00	
JOIGNY	40 000,00	
JOIGNY	48 292,13	
JOIGNY	10 500,00	
JOIGNY	140 000,00	
JOIGNY	70 000,00	
JOIGNY	3 500,00	
JONCY	6 941,00	
JOUGNE	2 471,00	
JOUX LA VILLE	224,03	
L ABERGEMENT STE COLOMBE	17 614,08	
L ETANG VERGY	10 279,27	
L ETANG VERGY	1 800,00	
LA CHAPELLE DE GUINCHAY	120 000,00	
LA CHAPELLE SOUS DUN	4 367,24	
LA CHAPELLE ST ANDRE	6 875,25	
LA CHAPELLE THECLE	2 297,24	
LA CHAPELLE THECLE	687,02	
LA CHARITE SUR LOIRE	3 125,75	
LA CHARITE SUR LOIRE	1 288,56	
LA CHARITE SUR LOIRE	12 448,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA CHARITE SUR LOIRE	70 966,27	
LA CHARITE SUR LOIRE	21 583,36	
LA CHARITE SUR LOIRE	49 547,35	
LA CHARITE SUR LOIRE	19 976,40	
LA CHARITE SUR LOIRE	94 500,93	
LA CHARITE SUR LOIRE	20 000,00	
LA CHARITE SUR LOIRE	37 142,99	
LA CHARITE SUR LOIRE	28 370,64	
LA CHARMEE	31 540,81	
LA CHARMEE	42 000,00	
LA CHAUX	18 799,50	
LA CHAUX	2 934,00	
LA CLUSE ET MIJOUX	485,00	
LA CLUSE ET MIJOUX	385,00	
LA FERMETE	23 998,96	
LA MACHINE	4 482,07	
LA MACHINE	96 678,00	
LA MOTTE ST JEAN	2 600,04	
LA PESSE	7 570,00	
LA ROCHE EN BRENIL	1 100,00	
LA TOUR DU MEIX	6 265,51	
LA VAIVRE	1 170,00	
LABERGEMENT LES AUXONNE	11 910,91	
LABERGEMENT LES SEURRE	17 379,70	
LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT	15 000,00	
LADOIX SERRIGNY	15 830,18	
LAIGNES	3 000,00	
LAJOUX	2 432,68	
LAJOUX	2 422,02	
LANDRESSE	7 785,00	
LARNAUD	24 000,00	
LAVANS VUILLAFANS	680,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	60 051,65	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	40,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	596,63	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	790,71	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	60,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	60,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	40,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	1 672,97	
LAVIRON	135 745,00	
LE BARBOUX	7 168,00	
LE BREUIL	120,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LE BREUIL	120,00	
LE BREUIL	100,00	
LE BREUIL	80,00	
LE CREUSOT	68 097,60	
LE CREUSOT	128 000,00	
LE CREUSOT	238 614,69	
LE CREUSOT	159 189,94	
LE CREUSOT	6 000,00	
LE CREUSOT	88 602,27	
LE CREUSOT	6 400,00	
LE DESCHAUX	463,58	
LE MEMONT	4 452,00	
LE MIROIR	2 169,47	
LE MIROIR	200 000,00	
LE RUSSEY	32 810,00	
LE RUSSEY	120,00	
LE VILLARS	10 035,90	
LE VILLARS	9 075,38	
LE VILLARS	9 147,60	
LECT	3 000,00	
LES AUXONS	1 500,00	
LES BRESEUX	14 523,04	
LES CROZETS	713,97	
LES CROZETS	532,23	
LES ECORCES	9 338,00	
LES ESSARDS TAIGNEVAUX	409,86	
LES FINS	30 000,00	
LES HAYS	409,86	
LES MONTS-RONDS	14 000,00	
LES PREMIERS SAPINS	6 600,00	
LES ROUSSES	10 000,00	
LES ROUSSES	1 077,60	
LES ROUSSES	796,41	
LES ROUSSES	235,00	
LES ROUSSES	837,38	
LESSARD EN BRESSE	3 728,84	
LESSARD EN BRESSE	3 590,73	
LESSARD EN BRESSE	2 209,68	
LEVIER	12 084,00	
LEVIER	48 994,99	
LEVIER	80 124,10	
LEVIER	43 891,62	
LIERNAIS	4 165,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIESLE	117 148,00	
LIGNEROLLES	11 100,00	
LIGNEROLLES	25 900,00	
LIGNY EN BRIONNAIS	1 500,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LINDRY	33 000,00	
LOMONT	27 686,64	
LONGECOURT EN PLAINE	60 000,00	
LONGECOURT EN PLAINE	20 000,00	
LONGEVILLE SUR DOUBS	9 089,42	
LONGEVILLE SUR DOUBS	65 513,46	
LONS LE SAUNIER	8 295,00	
LONS LE SAUNIER	20 410,85	
LONS LE SAUNIER	2 266,06	
LONS LE SAUNIER	388 470,08	
LONS LE SAUNIER	4 000,00	
LONS LE SAUNIER	1 000,00	
LORAY	30 000,00	
LORAY	20 000,00	
LORMES	13 500,00	
LORMES	4 701,00	
LOUESME	5 225,02	
LOUGRES	24 766,32	
LOUHANS	15 801,54	
LOUHANS	68 404,61	
LOUHANS	158 249,63	
LOUHANS	47 600,00	
LOUHANS	458 825,86	
LOUHANS	360,00	
LOUHANS	525,00	
LOUHANS	540,00	
LOUHANS	600,00	
LOURNAND	11 700,00	
LUCENAY L EVEQUE	11 700,00	
LUCY SUR YONNE	5 120,00	
LURE	19 975,50	
LURE	53 000,00	
LURE	18 786,66	
LURE	50 000,00	
LURE	45,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LURE	8 600,00	
LURE	880,00	
LURE	45,00	
LURE	1 300,00	
LURE	30,00	
LURE	855,00	
LURE	45,00	
LUXEUIL LES BAINS	6 000,00	
LUXEUIL LES BAINS	72 291,74	
LUXEUIL LES BAINS	63 374,00	
LUXEUIL LES BAINS	313 600,00	
LUXEUIL LES BAINS	470,00	
LUXEUIL LES BAINS	5 000,00	
LUXEUIL LES BAINS	4 000,00	
LUXEUIL LES BAINS	355,00	
LUZY	1 867,30	
LUZY	63 000,00	
LUZY	144 241,21	
MACON	64 149,51	
MACON	3 982,81	
MACON	219 640,80	
MACON	4 940,19	
MACON	14 282,53	
MACON	3 000,00	
MACON	7 500,00	
MAGNIEN	3 195,00	
MAGNY	36 080,00	
MAGNY	2 464,32	
MAGNY COURS	6 231,91	
MAGNY COURS	132 000,00	
MAGNY COURS	32 032,97	
MAGNY LES AUBIGNY	2 838,00	
MAGNY ST MEDARD	111 124,56	
MAICHE	310,00	
MAICHE	5 000,00	
MAICHE	75,00	
MAILLEY ET CHAZELOT	3 326,40	
MAILLEY ET CHAZELOT	2 479,68	
MAILLEY ET CHAZELOT	2 600,64	
MAILLEY ET CHAZELOT	3 418,80	
MAILLY	965,25	
MAILLY	2 646,00	
MAISONS DU BOIS LIEVREMONT	20 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MALAY LE GRAND	3 018,99	
MALBUISSON	33 000,00	
MAREY SUR TILLE	22 137,50	
MARIGNY SUR YONNE	26 269,00	
MARMAGNE	23 780,96	
MARMAGNE	29 348,00	
MARMAGNE	59 800,46	
MARMAGNE	11 542,41	
MARNAY	525,00	
MARNAY	215,00	
MARNEZIA	9 600,00	
MARTIGNY LE COMTE	2 451,24	
MARTIGNY LE COMTE	2 317,54	
MARTIGNY LE COMTE	1 426,18	
MARZY	10 000,00	
MASSILLY	1 400,00	
MASSINGY	801,50	
MATOUR	61 044,96	
MATOUR	2 430,00	
MATOUR	1 200,00	
MELAY	85 000,00	
MELAY	13 500,00	
MELAY	5 000,00	
MELAY	23 376,55	
MELISEY	1 771,20	
MELISEY	1 857,60	
MELISEY	2 442,00	
MELLECEY	14 720,00	
MELLECEY	18 165,93	
MENETREUIL	3 357,98	
MENETREUIL	1 004,26	
MENOU	13 167,00	
MERCEY LE GRAND	154 655,80	
MESANDANS	20 231,22	
MESNOIS	100,00	
MESNOIS	60,00	
MESNOIS	60,00	
MESNOIS	40,00	
MEULSON	293,14	
MEURSAULT	60,00	
MEURSAULT	60,00	
MEURSAULT	60,00	
MEURSAULT	40,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MEZILLES 89130	87 606,06	
MHERE	61 498,40	
MHERE	3 000,00	
MIGE	1 568,20	
MIGENNES	37 600,00	
MIGENNES	72 850,83	
MIGENNES	100 000,00	
MIGENNES	148 815,50	
MIGENNES	2 000,00	
MIGNAVILLERS	3 928,32	
MIGNAVILLERS	58 783,40	
MIGNOVILLARD	249 446,40	
MIGNOVILLARD	6 450,46	
MIGNOVILLARD	8 840,88	
MINOT	34 300,00	
MIREBEAU SUR BEZE	136 000,00	
MIREBEAU SUR BEZE	105 528,27	
MIREBEAU SUR BEZE	5,00	
MIREBEAU SUR BEZE	30,00	
MOFFANS ET VACHERESSE	10 240,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	4 031,16	
MOIRANS EN MONTAGNE	14 575,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	40 929,40	
MOIRANS EN MONTAGNE	4 510,65	
MOIRANS EN MONTAGNE	54 131,40	
MOIRANS EN MONTAGNE	56 253,96	
MOIRANS EN MONTAGNE	8 000,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	20 000,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	60 000,00	
MOITRON	17 395,40	
MONETEAU	4 225,00	
MONETEAU	9 690,00	
MONT SOUS VAUDREY	16 000,00	
MONT SOUS VAUDREY	2 619,23	
MONT SOUS VAUDREY	20 095,44	
MONTAGNY LES BEAUNE	4 845,30	
MONTAIN	7 560,00	
MONTAPAS	7 750,87	
MONTAPAS	15 077,19	
MONTBARD	0,50	
MONTBARD	40 000,00	
MONTBARD	92 000,00	
MONTBARD	85 010,23	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONTBELIARD	14 712,63	
MONTBELIARD	71 170,89	
MONTBELIARD	14 255,75	
MONTBELIARD	149 969,27	
MONTBELIARD	70 592,24	
MONTBELIARD	318 818,68	
MONTBELIARD	366 808,80	
MONTBELIARD	378 206,49	
MONTBELIARD	10 000,00	
MONTBELIARD	405,00	
MONTBELIARD	10 000,00	
MONTBELIARD	11 622,35	
MONTBELIARD	5 000,00	
MONTBELIARD	280,00	
MONTBOZON	66 118,83	
MONTCEAU LES MINES	30 000,00	
MONTCEAU LES MINES	128 265,66	
MONTCEAU LES MINES	48 693,04	
MONTCEAU LES MINES	106 478,82	
MONTCEAU LES MINES	380 000,00	
MONTCEAU LES MINES	132 000,00	
MONTCEAU LES MINES	16 401,50	
MONTCEAUX RAGNY	6 652,52	
MONTCENIS	13 923,44	
MONTDORE	4 240,50	
MONTDORE	9 894,50	
MONTFAUCON	3 657,61	
MONTFAUCON	1 473,85	
MONTFAUCON	42 000,00	
MONTFAUCON	120,00	
MONTHOLIER	927,48	
MONTHOLIER	921,19	
MONTHOLON	5 979,00	
MONTHOLON	13 389,00	
MONTHOLON	8 782,55	
MONTHOLON	15 678,82	
MONTHOLON	18 325,49	
MONTHOLON	19 321,18	
MONTHOLON	80 000,00	
MONTHOLON	2 016,26	
MONTIGNY AUX AMOGNES	6 025,40	
MONTIGNY ST BARTHELEMY	21 233,00	
MONTIGNY SUR AUBE	10 240,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONTLEBON	59 287,83	
MONTMELARD	9 445,05	
MONTMOROT	18 206,37	
MONTMOROT	2 928,60	
MONTMOROT	27 668,76	
MONTMOROT	57 536,00	
MONTMOROT	20 000,00	
MONTMOROT	340,00	
MONTMOROT	275,00	
MONTMOYEN	1 844,20	
MONTMOYEN	1 413,50	
MONTPERREUX	125,00	
MONTPERREUX	90,00	
MONTPONT EN BRESSE	5 154,81	
MONTPONT EN BRESSE	15 464,45	
MONTPONT EN BRESSE	27 523,90	
MONTPONT EN BRESSE	73 566,74	
MONTPONT EN BRESSE	6 632,69	
MONTPONT EN BRESSE	3 894,42	
MONTPONT EN BRESSE	6 328,44	
MONTROND LE CHATEAU	7 310,13	
MORBIER	17 253,31	
MORBIER	120 000,00	
MORBIER	4 026,32	
MORBIER	3 079,78	
MORBIER	3 294,05	
MOROGES	11 008,80	
MORRE	55,00	
MORRE	35,00	
MORTEAU	277 600,00	
MORTEAU	108 000,00	
MORTEAU	585,00	
MORTEAU	150,00	
MORTEAU	10 000,00	
MORVILLARS	7 590,00	
MOUCHARD	13 500,00	
MOULINS ENGILBERT	115 675,00	
MOULINS ENGILBERT	200 000,00	
MOULINS ENGILBERT	50 000,00	
MOUX EN MORVAN	4 081,05	
MOUX EN MORVAN	6 000,00	
NAISEY LES GRANGES	69 789,88	
NAISEY LES GRANGES	3 802,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
NANCHEZ	41 478,37	
NAVENNE	14 705,57	
NESLE ET MASSOULT	2 379,00	
NEUBLANS ABERGEMENT	13 500,00	
NEUBLANS ABERGEMENT	30 000,00	
NEUBLANS ABERGEMENT	70 840,12	
NEUREY EN VAUX	25 970,34	
NEUVELLE LES CROMARY	23 688,71	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY GRANDCHAMP	3 725,65	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY GRANDCHAMP	5 656,21	
NEUVY SAUTOUR	60,00	
NEUVY SAUTOUR	60,00	
NEUVY SAUTOUR	60,00	
NEUVY SAUTOUR	60,00	
NEUVY SUR LOIRE	41 320,40	
NEVERS	4 590,26	
NEVERS	8 448,80	
NEVERS	154 120,40	
NEVERS	373 368,80	
NEVERS	300 000,00	
NEVERS	93 342,20	
NEVERS	60 000,00	
NEVERS	7 801,97	
NEVERS	2 000,00	
NOIREFONTAINE	7 873,70	
NOIREFONTAINE	66 604,24	
NOIRON SUR SEINE	2 155,58	
NOIRON SUR SEINE	100,94	
NOIRONTE	1 116,66	
NOIRONTE	24 000,00	
OBTREE	639,90	
OBTREE	1 116,73	
OFFEMONT	98 397,40	
ORAIN	16 750,12	
ORCHAMPS	2 011,03	
ORCHAMPS	18 900,00	
ORCHAMPS	1 988,97	
ORCHAMPS VENNES	20 000,00	
ORCHAMPS VENNES	910,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ORCHAMPS VENNES	160,00	
ORGELET	117 717,00	
ORGELET	50 000,00	
ORGELET	111 190,94	
ORGEUX	4 950,00	
ORMES	838,28	
ORMES	5 084,68	
ORMES	3 430,63	
ORNANS	830,00	
ORNANS	485,00	
ORVE	3 202,97	
OUAGNE	5 092,37	
OUANNE	2 121,86	
OUANNE	758,80	
OUANNE	1 559,24	
UDAN	6 033,12	
UDRY	10 235,63	
OUROUX EN MORVAN	3 471,88	
OUROUX EN MORVAN	3 641,24	
OUROUX SUR SAONE	16 033,05	
OUSSIÈRES	1 104,77	
OYE ET PALLET	80,00	
OYE ET PALLET	75,00	
OZENAY	6 719,17	
OZENAY	10 272,49	
PAGNEY	3 090,00	
PALINGES	2 079,11	
PALINGES	2 002,10	
PALINGES	1 232,06	
PALLEAU	46 979,40	
PARAY LE MONIAL	280 000,00	
PARIGNY LES VAUX	1 500,00	
PARIGNY LES VAUX	1 420,60	
PARIS L HOPITAL	12 000,00	
PARIS L HOPITAL	11 700,00	
PARON	8 610,07	
PASSAVANT LA ROCHERE	99 120,00	
PASSENANS	1 604,55	
PASSENANS	972,23	
PASSENANS	474,48	
PASSONFONTAINE	10 240,00	
PASSY	60,00	
PASSY	20,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PASSY	60,00	
PAYS DE CLERVAL	24 812,00	
PAYS DE CLERVAL	55 876,52	
PAYS DE CLERVAL	15 000,00	
PERCENEIGE	1 191,83	
PERRECY LES FORGES	45,00	
PERRECY LES FORGES	45,00	
PERRECY LES FORGES	45,00	
PERRECY LES FORGES	30,00	
PESMES	69 833,00	
PETIT NOIR	831,44	
PIERRE DE BRESSE	1 120,00	
PIERREFONTAINE LES VARANS	280,00	
PIREY	5 482,49	
PIREY	37 445,80	
PIREY	2 500,00	
PLAIMBOIS DU MIROIR	20 296,56	
PLAINOISEAU	3 000,00	
PLANCHER BAS	8 850,00	
PLANCHER BAS	120 000,00	
POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	14 276,00	
POISSON	3 838,73	
POLIGNY	11 122,71	
POLIGNY	1 500,00	
PONT DE ROIDE VERMONDANS	3 060,00	
PONT SUR YONNE	31 656,66	
PONT SUR YONNE	10 000,00	
PONT SUR YONNE	114 597,13	
PONTARLIER	18 200,00	
PONTARLIER	2 355,00	
PONTARLIER	235,00	
PORT LESNEY	11 217,86	
PORT LESNEY	492,37	
PORT SUR SAONE	15 336,35	
POUILLEY FRANCAIS	2 168,65	
POUILLEY FRANCAIS	1 866,60	
POUILLEY FRANCAIS	14 960,00	
POUILLEY FRANCAIS	1 408,58	
POUILLY EN AUXOIS	17 640,96	
POUILLY EN AUXOIS	120 000,00	
POUILLY EN AUXOIS	88 063,58	
POUILLY EN AUXOIS	15 252,18	
POUILLY EN AUXOIS	27 848,91	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
POUILLY SUR LOIRE	95 500,22	
POUILLY SUR LOIRE	240 000,00	
POURRAIN	1 586,13	
PULIGNY MONTRACHET	23 823,60	
QUETIGNY	28 078,00	
QUETIGNY	1 352,00	
QUINGEY	22 144,89	
RANCY	10 937,27	
RANCY	3 270,96	
RECUFLOZ	15 000,00	
RIEL LES EAUX	2 667,22	
ROCHE LEZ BEAUPRE	60,00	
ROCHE LEZ BEAUPRE	60,00	
ROCHE LEZ BEAUPRE	60,00	
ROCHES LES BLAMONT	10 735,20	
RONCHAMP	35 000,00	
RONCHAMP	8 232,00	
ROSET FLUANS	13 619,31	
ROSET FLUANS	1 901,45	
ROSET FLUANS	20 130,40	
ROSEY	1 952,37	
ROUGEMONT	4 310,00	
ROUGEMONT LE CHATEAU	6 219,00	
ROUGEMONT LE CHATEAU	34 307,80	
ROYE	114 810,57	
RUFFEY LE CHATEAU	3 472,80	
RUFFEY LE CHATEAU	5 950,00	
RUFFEY LES ECHIREY	840,58	
RUFFEY SUR SEILLE	11 870,56	
RULLY	1 850,00	
RULLY	1 582,20	
RULLY	21 985,21	
RUREY	4 087,00	
RYE	8 822,40	
SAINPUITS	12 528,60	
SALIGNY	51 015,30	
SALMAISE	4 995,96	
SALORNAY SUR GUYE	24 000,00	
SAMEREY	1 150,50	
SAMPANS	3 996,72	
SANVIGNES LES MINES	16 579,95	
SANVIGNES LES MINES	55 502,80	
SANVIGNES LES MINES	6 007,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SANVIGNES LES MINES	30 292,50	
SANVIGNES LES MINES	249 707,50	
SANVIGNES LES MINES	15 428,13	
SANVIGNES LES MINES	80 000,00	
SANVIGNES LES MINES	101 929,85	
SANVIGNES LES MINES	38 054,48	
SAONE	5 529,60	
SAONE	175,00	
SAONE	240,00	
SARDY LES EPIRY	15 000,00	
SARRY	1 220,00	
SASSANGY	28 189,92	
SASSANGY	12 626,74	
SASSANGY	9 469,08	
SASSENAY	161 630,67	
SAULIEU	24 365,70	
SAULNOT	6 792,00	
SAULX	1 400,00	
SAUVIGNY LE BOIS	1 191,83	
SAVIGNY EN REVERMONT	8 336,55	
SAVIGNY LE SEC	8 400,00	
SAVIGNY LES BEAUNE	75 991,65	
SELONCOURT	40 000,00	
SELONCOURT	40 000,00	
SELONGEY	98 070,96	
SEMUR EN AUXOIS	14 428,46	
SEMUR EN AUXOIS	16 630,00	
SEMUR EN AUXOIS	20 000,00	
SEMUR EN AUXOIS	24 000,00	
SEMUR EN AUXOIS	9 600,00	
SENAN	6 000,00	
SENNECEY LE GRAND	4 283,12	
SENNECEY LES DIJON	1 280,00	
SENS	1 299 358,19	
SENS	140 835,60	
SENS	160 000,00	
SENS	5 000,00	
SENS	5 500,00	
SENS	4 980,00	
SENS	391,33	
SEPEAUX	1 120,15	
SERMAMAGNY	25,00	
SERMANGE	5 510,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SERMOISE SUR LOIRE	32 437,60	
SERRIGNY EN BRESSE	7 750,00	
SEURRE	10 464,24	
SEURRE	2 230,24	
SEURRE	14 207,12	
SEURRE	20 000,00	
SEURRE	12 672,04	
SIMANDRE	1 279,50	
SOCHAUX	578 000,00	
SOCHAUX	810 936,00	
SOIRANS	6 690,00	
SOMMECAISE	30 659,18	
SOMMECAISE	46 618,10	
SORMERY	1 406,90	
SORNAY	5 051,50	
ST AGNAN	3 184,73	
ST AGNAN	3 277,04	
ST AMOUR	121 622,65	
ST AMOUR BELLEVUE	13 650,00	
ST ANDELAIN	18 644,35	
ST AUBIN SUR YONNE	896,12	
ST BARAING	1 011,35	
ST BENIN D AZY	67 674,60	
ST BENIN D AZY	120 000,00	
ST BRANCHER	2 534,40	
ST BRIS LE VINEUX	28 784,00	
ST CHRISTOPHE EN BRESSE	3 063,00	
ST CLAUDE	4 189,49	
ST CLAUDE	1 742,63	
ST CLAUDE	1 247,78	
ST CLAUDE	1 390,63	
ST EMILAND	3 600,00	
ST ETIENNE EN BRESSE	27 634,96	
ST FARGEAU	2 850,00	
ST FARGEAU	15 140,00	
ST FARGEAU	25 545,21	
ST FARGEAU	148 967,49	
ST FIRMIN	7 612,91	
ST FIRMIN	23 440,12	
ST FIRMIN	32 771,10	
ST FLORENTIN	10 000,00	
ST FLORENTIN	169 650,00	
ST FLORENTIN	56 550,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST GENGOUX LE NATIONAL	54 566,80	
ST GENGOUX LE NATIONAL	10 000,00	
ST GENGOUX LE NATIONAL	163 700,40	
ST GERMAIN DU BOIS	29 040,00	
ST GERMAIN DU BOIS	1 610,00	
ST GERMAIN DU BOIS	202 847,20	
ST GERMAIN DU PLAIN	18 200,00	
ST GERMAIN DU PLAIN	18 605,11	
ST GERMAIN LE ROCHEUX	1 859,00	
ST GERMAIN LE ROCHEUX	11 042,32	
ST GERVAIS EN VALLIERE	15 343,52	
ST GERVAIS EN VALLIERE	15 384,60	
ST GERVAIS EN VALLIERE	10 095,00	
ST HELIER	18 733,83	
ST HILAIRE	28 000,00	
ST HIPPOLYTE	2 546,42	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HONORE LES BAINS	4 168,00	
ST IGNY DE ROCHE	16 644,65	
ST IGNY DE ROCHE	64 770,44	
ST JEAN AUX AMOGNES	6 530,89	
ST JEAN AUX AMOGNES	24 000,00	
ST JEAN DE LOSNE	10 000,00	
ST JEAN DE LOSNE	25 000,00	
ST JEAN DE LOSNE	7 500,00	
ST JULIEN	28 000,00	
ST JULIEN DE CIVRY	2 388,29	
ST JULIEN DE CIVRY	2 258,01	
ST JULIEN DE CIVRY	1 389,55	
ST JULIEN DE JONZY	10 427,16	
ST JULIEN DE JONZY	3 125,71	
ST JULIEN DE JONZY	13 674,97	
ST JULIEN DE JONZY	12 800,42	
ST JULIEN DU SAULT	376,37	
ST LAURENT EN BRIONNAIS	8 155,98	
ST LAURENT EN BRIONNAIS	6 747,89	
ST LAURENT EN GRANDVAUX	19 774,00	
ST LOTHAIN	310,55	
ST LOTHAIN	189,95	
ST LOTHAIN	589,61	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST LOUP GEANGES	61 718,09	
ST LOUP GEANGES	4 800,01	
ST LOUP GEANGES	918,80	
ST LOUP SUR SEMOUSE	7 785,00	
ST LOUP SUR SEMOUSE	209 756,07	
ST LUPICIN	294 993,00	
ST MARCEL	46 018,96	
ST MARCEL	4 300,00	
ST MARTIN D HEUILLE	12 000,00	
ST MARTIN DU TERTRE	5 408,40	
ST MARTIN EN BRESSE	5 167,31	
ST MARTIN EN BRESSE	6 016,73	
ST MARTIN EN BRESSE	3 851,99	
ST MARTIN EN BRESSE	9 189,18	
ST MARTIN EN BRESSE	4 039,89	
ST MARTIN SOUS MONTAIGU	1 537,78	
ST MARTIN SOUS MONTAIGU	70 424,03	
ST MAURICE AUX RICHES HOMMES	3 929,40	
ST MAURICE AUX RICHES HOMMES	22 645,00	
ST MAURICE DE SATONNAY	29 768,74	
ST MAURICE EN RIVIERE	12 234,92	
ST MAURICE EN RIVIERE	3 659,04	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	1 134,54	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	1 072,66	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	660,10	
ST NICOLAS LES CITEAUX	17 456,82	
ST NICOLAS LES CITEAUX	66 569,40	
ST PHILIBERT	1 512,71	
ST PIERRE LE MOUTIER	3 044,68	
ST REMY	62 400,00	
ST REMY	770,00	
ST REMY	63 199,79	
ST REMY	2 939,54	
ST SAULGE	56 824,00	
ST SAUVEUR	33 960,00	
ST SAUVEUR EN PUISAYE	42 749,70	
ST SAUVEUR EN PUISAYE	7 968,36	
ST VALLIER	8 094,18	
ST VERAINE	9 281,10	
ST VINCENT BRAGNY	6 027,49	
ST VIT	113 788,31	
ST VIT	390,00	
ST VIT	465,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST YAN	5 040,00	
STE CROIX	47 700,00	
STE HELENE	11 153,13	
STE HELENE	10 583,26	
STE HELENE	6 472,07	
STE MARIE SUR OUCHE	45 405,75	
STE SUZANNE	37 664,57	
SUBLIGNY	9 801,00	
SUIN	2 335,16	
SUIN	6 868,89	
SUIN	3 566,43	
SULLY	1 630,00	
SURMONT	6 880,80	
TAILLECOURT	120 000,00	
TAIZE	14 719,48	
TALANT	1 000,00	
TANCON	1 679,16	
TANCON	5 853,38	
TANCON	5 534,10	
TANCON	3 192,75	
TANLAY	49 257,00	
TANNERRE EN PUISAYE	833,39	
TART	1 086,14	
TAVAux	7 142,40	
TAVAux	37 063,02	
TERNANT	702,00	
THERVAY	12 900,00	
THISE	90 000,00	
THOIRIA	27 276,20	
THOIRIA	81 828,60	
THOREY EN PLAINE	7 250,00	
THORIGNY SUR OREUSE	1 048,46	
THURY	29 771,75	
THURY	6 777,60	
TONNERRE	4 780,00	
TONNERRE	157 651,20	
TONNERRE	27 820,80	
TONNERRE	61 824,00	
TONNERRE	1 200,00	
TORPES	18 730,73	
TORPES	110 000,00	
TOUCY 89130	2 168,60	
TOUILLON	7 801,59	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOULON SUR ARROUX	9 081,77	
TOULON SUR ARROUX	26 269,72	
TOULON SUR ARROUX	26 538,72	
TOURNUS	30 267,00	
TOURNUS	13 290,00	
TOURNUS	1 700,00	
TREVILLERS	21 000,00	
TURNY	100 000,00	
TURNY	1 089,10	
TURNY	1 792,23	
UCHIZY	119 355,88	
URZY	5 801,59	
URZY	24 000,00	
UXEAU	2 253,42	
UXEAU	673,92	
VADANS	1 375,88	
VAIRE	126 453,04	
VALDAHON	455,00	
VALDAHON	165,00	
VALDOIE	4 500,00	
VALENTIGNEY	2 530,00	
VALENTIGNEY	21 250,00	
VALENTIGNEY	12 000,00	
VALENTIGNEY	15,00	
VALLEROIS LE BOIS	12 504,10	
VALLEROY	4 942,50	
VALONNE	10 240,00	
VALRAVILLON	4 500,00	
VALRAVILLON	18 536,00	
VALRAVILLON	1 792,23	
VAREILLES	22 291,44	
VAREILLES	4 442,70	
VARENNES VAUZELLES	78 595,48	
VARENNES VAUZELLES	36 020,99	
VARENNES VAUZELLES	37 201,50	
VARZY	3 375,10	
VAUDEBARRIER	7 222,59	
VAUDEURS	9 340,72	
VAUVILLERS	21 823,08	
VAUVILLERS	3 140,00	
VELLEVANS	5 312,62	
VELLEVANS	44 776,36	
VENAREY LES LAUMES	83 867,83	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VENAREY LES LAUMES	7 388,00	
VENAREY LES LAUMES	3 129,50	
VENIZY	1 191,83	
VERCEL VILLEDIEU LE CAMP	4 280,76	
VERCEL VILLEDIEU LE CAMP	22 000,00	
VERGIGNY	471,52	
VERLIN	1 039,49	
VERMENTON	14 175,00	
VERMENTON	126 782,13	
VERMENTON	124 154,78	
VERMENTON	1 245,54	
VERNIERFONTAINE	2 765,76	
VERNIERFONTAINE	12 795,93	
VERNIERFONTAINE	48 000,00	
VERS EN MONTAGNE	4 126,17	
VESOUL	13 140,90	
VESOUL	835,00	
VESOUL	4 000,00	
VESOUL	3 000,00	
VESOUL	1 105,00	
VEZELAY	31 344,32	
VEZELAY	17 285,11	
VEZELAY	198 662,65	
VEZELAY	58 487,40	
VIEVIGNE	2 400,00	
VIGNOLES	26 450,00	
VILLAINES EN DUESMOIS	20 480,00	
VILLAINES EN DUESMOIS	5 120,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS SOUS DAMPJOUX	22 408,00	
VILLEBICHOT	6 561,50	
VILLEJUIF	4 440,00	
VILLENEUVE LA GUYARD	38 463,73	
VILLERS LE LAC	45,00	
VILLERS LE LAC	45,00	
VILLERS LE LAC	45,00	
VILLERS LE LAC	45,00	
VILLERS LES LUXEUIL	9 964,40	
VILLERSEXEL	16 000,00	
VILLIERS ST BENOIT	43 190,00	
VILLIERS ST BENOIT	55 888,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VINCENT-FROIDEVILLE	1 734,85	
VIRE	3 418,36	
VISERNY	1 760,00	
VITTEAUX	31 650,76	
VOUJEAUCOURT	182 750,72	
VOUJEAUCOURT	37 197,96	
VUILLAFANS	53 776,43	
YROUERRE	8 029,80	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	124 202 906,47	
ACADEMIE DES SCIENCES	41 040,00	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	2 045 500,00	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT BFC	12 506 798,41	
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE	17 812,50	
AGENCE NATIONALE POUR L AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	127 396,09	
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES AFPA	10 375,00	
AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	120 000,00	
ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION	1 314 833,55	
BEAUNE COTE ET SUD COMMUNAUTE BEAUNE CHAGNY NOLAY	1 833 972,52	
BIBRACTE EPCC	39 158,99	
BO LEG JACQUES AMYOT	142 895,61	
BO LEGP CHEVALIER D EON	68 056,23	
BO LEGT CARNOT	281 263,35	
BO LEGT CATHERINE ET RAYMOND JANOT	432 799,19	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	254 858,42	
BO LEGT MONTCHAPET	148 308,30	
BO LEGT ROMAIN ROLLAND	52 904,58	
BO LEGTP ANNA JUDIC	109 725,60	
BO LEGTP DESIRE NISARD	81 936,58	
BO LEGTP GENEVOIX DECIZE	85 429,50	
BO LEGTP LOUIS DAVIER	147 184,66	
BO LEGTP RENE CASSIN	357 629,79	
BO LP DE LA CERAMIQUE HENRY MOISAND	32 350,47	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	175 266,15	
BO LP P. BEREGOVY	208 172,99	
BO LP VAUBAN	83 572,89	
BO LYCEE - COLLEGE LE MONT CHATELET VARZY	54 052,98	
BO LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ET MARIE CURIE	57 262,60	
BPIFRANCE	138 000,00	
CA LE GRAND CHALON TRANSPORTS URBAINS	59 020,72	
CA PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	3 724 356,90	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PARIS CDC	1 323 276,73	
CC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM	448 690,35	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CC BRESSE NORD INTERCOM	108 697,33	
CC CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS	76 521,20	
CC DE SAULIEU MORVAN	10 000,00	
CC DES VOSGES DU SUD	81 540,00	
CC SAINT CYR MERE BOITIER ENTRE CHAROLAIS ET MACONNAIS	157 027,79	
CC SUD COTE CHALONNAISE	3 000,00	
CC TERRE D EMERAUDE COMMUNAUTE	107 427,62	
CCAS IS-SUR-TILLE	2 589,82	
CCAS SEMUR EN AUXOIS	7 000,00	
CCI BELFORT CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	10 000,00	
CCI DE NEVERS ET DE LA NIEVRE	22 205,13	
CCI METROPOLE BOURGOGNE CFA AUTO	130 923,62	
CCI REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 478 105,37	
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE DE JOIGNY	9 000,00	
CENTRE D ETUDES ET D EXPERTISE SUR LES RISQUES L ENVIRONNEMENT LA MOBI	10 000,00	
CENTRE DE FORMATION D APPRENTIS AGRICOLE DE L YONNE	297 748,17	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE SAONE	272,50	
CENTRE DE GESTION DE SAONE ET LOIRE	690,00	
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE DE DIJON	77 396,32	
CENTRE HOSPITALIER DE CHALON SUR SAONE WILLIAM MOREY	3 256,00	
CENTRE HOSPITALIER DU CLUNISOIS	1 958,00	
CENTRE HOSPITALIER DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	4 149,48	
CENTRE HOSPITALIER LES CHANAUX MACON	166 429,00	
CENTRE HOSPITALIER LOUIS PASTEUR	1 460,16	
CENTRE HOSPITALIER ROBERT MORLEVAT SEMUR	3 349,50	
CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE L YONNE	6 990,00	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON	1 829 108,58	
CENTRE INTERCOMMUNAL D ACTION SOCIALE LES BERTRANGES	72,50	
CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE	30 000,00	
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	162 287,78	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE BFC	1 976 418,87	
CFA AGRICOLE HTE SAONE MUNIER	33 681,00	
CFA AGRICOLE SAONE ET LOIRE SITE GUEUGNON	60 181,38	
CFA QUETIGNY	144 683,08	
CFA VITICOLE DE BEAUNE	36 196,87	
CFAA DU TERRITOIRE DE BELFORT EPLEFPA VALDOIE	67 574,35	
CFPPA DE LONS LE SAUNIER	158 963,54	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE HAUTE SAONE	19 163,88	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE L YONNE	2 756,57	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA NIEVRE	54 513,40	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE SAONE ET LOIRE	66 102,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAMBRE D AGRICULTURE DU JURA	8 070,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE	303 423,83	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE TERRITORIALE SAONE DOUBS	25 000,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE	383 352,24	
CHAMBRE DE METIERS ET DE L ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 115 403,72	
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	275 058,00	
CHAMBRE DEPARTEMENTALE D AGRICULTURE 21	63 936,00	
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DOUBS - TERRITOIRE DE BELFOR	38 006,90	
CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 406 585,80	
CHU BESANCON	313 420,36	
CMAR BFC CFA HAUTE SAONE VESOUL	20 910,00	
COLLEGE ACHILLE MILLIEN	500,00	
COLLEGE ANDRE MALRAUX	199,00	
COLLEGE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	500,00	
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	760,00	
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL 21	1 020,00	
COLLEGE CHAMP DE LA PORTE	1 500,00	
COLLEGE CHAMP LUMIERE	575,00	
COLLEGE CHARLES MASSON	500,00	
COLLEGE CHARLES PEGUY	300,00	
COLLEGE CLAIRS SOLEILS	500,00	
COLLEGE CLAUDE GABRIEL BOUTHIERE	858,00	
COLLEGE DAVID NIEPCE	500,00	
COLLEGE DES VERNAUX MARIUS DAUBIGNEY	693,00	
COLLEGE DIDEROT	500,00	
COLLEGE DU PARC	1 000,00	
COLLEGE EDGAR FAURE	1 500,00	
COLLEGE EDOUARD HERRIOT	350,00	
COLLEGE EMILE LAROUÉ	485,00	
COLLEGE EN BAGATELLE	353,00	
COLLEGE EN FLEURETTE	900,00	
COLLEGE FELIX GAFFIOT	700,00	
COLLEGE GASTON BACHELARD	1 430,00	
COLLEGE GEVREY CHAMBERTIN LA CHAMPAGNE	452,00	
COLLEGE GILBERT COUSIN	445,00	
COLLEGE GIROUD DE VILLETTE	900,00	
COLLEGE HENRI BERGER	305,00	
COLLEGE ISLE DE SAONE	500,00	
COLLEGE JACQUES MERCUSOT	500,00	
COLLEGE JEAN ARNOLET	725,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLEGE JEAN CLAUDE BOUQUET	954,00	
COLLEGE JEAN JACQUES ROUSSEAU	500,00	
COLLEGE JEAN LACAILLE	590,00	
COLLEGE JEAN MACE	800,00	
COLLEGE JULES GREVY	559,00	
COLLEGE LA CROIX DES SARRASINS	1 217,00	
COLLEGE LA VARANDAINE	849,00	
COLLEGE LAZARE CARNOT	227,00	
COLLEGE LE CHENIEVRE DES ARBRES	279,00	
COLLEGE LES ALLIERES	1 000,00	
COLLEGE LES HAUTES PAILLES	278,00	
COLLEGE LES LENTILLERES	500,00	
COLLEGE LOU BLAZER	500,00	
COLLEGE LOUIS PASTEUR	390,00	
COLLEGE LOUIS PASTEUR	500,00	
COLLEGE MARCEL AYME	125,00	
COLLEGE MARCEL AYME	338,00	
COLLEGE MICHEL BREZILLON	815,00	
COLLEGE MILES DE NOYERS	141,00	
COLLEGE MONTCHAPET	195,00	
COLLEGE OLYMPE DE GOUGES	1 300,00	
COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE	250,00	
COLLEGE PIERRE HYACINTHE CAZEAUX	1 000,00	
COLLEGE ROUGET DE LISLE	365,00	
COLLEGE SAINT EXUPERY	740,00	
COLLEGE SIMONE SIGNORET	950,00	
COLLEGE STEPHANE MALLARME	1 000,00	
COLLEGE VIVANT DENON	500,00	
COLLEGE VOLTAIRE	500,00	
COLLEGE XAVIER BICHAT	945,00	
COM COM DU VAL MARNAYSIEN	112 000,00	
COMITE REGIONAL CGT BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	20 000,00	
COMMUNATUE DE COMMUNES DU SEREIN	46 508,07	
COMMUNAUTE COMMUNES AGGLOME MIGENNOISE	4 000,00	
COMMUNAUTE COMMUNES DE L AILLANTAIS	60 000,00	
COMMUNAUTE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE	79 956,73	
COMMUNAUTE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	167 258,20	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AUXERROIS	63 323,80	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE NEVERS	660 890,82	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE NEVERS SERVICE TRANSPORTS	444 121,40	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE URBAINE DU DOUBS	60 000,00	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE VESOUL	1 458 070,24	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND CHALON	2 447 438,97	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND DOLE	2 349 084,60	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI	136 789,65	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU MACONNAIS BEAUJOLAIS	1 084 441,89	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION GRAND BELFORT	672 580,00	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION LE CREUSOT MONTCEAU LES MINES	1 172 561,65	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS POLIGNY SALINS COEUR DU JURA	30 744,84	
COMMUNAUTE DE COMMUNES AUXONNE PONTAILLER VAL DE SAONE	7 185,58	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	350,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	167 933,82	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROT JURA	186 233,78	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRESSE HAUTE SEILLE	137 635,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DU VAL D AMOUR	264 370,38	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY CHAMBERTIN ET DE NUITS SAINT GEORGES	68 760,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND AUTUNOIS MORVAN	191 548,67	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE JURASSIENNE	60 645,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA STATION DES ROUSSES HAUT JURA	5 985,53	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE	11 129,76	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PUISAYE FORTERRE	182 559,42	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COMBES	447 285,59	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	270 720,90	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT DOUBS	38 292,70	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES D AUXOIS	68 771,19	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MARCIGNY	491 436,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS	122 711,36	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS	82 338,67	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	209 011,33	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GATINAIS EN BOURGOGNE	6 599,32	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHAROLAIS	22 100,17	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER	54 145,40	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JOVINIEN	67 747,37	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MACONNAIS TOURNUGEOIS	10 640,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTBARDOIS	139 422,31	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL	280 535,41	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	14 314,59	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY BELLEHERBE	43 531,79	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VILLERSEXEL	41 417,93	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIOLAIS	31 173,52	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DE DRUGEON	276 655,60	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE	43 200,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TONNERROIS EN BOURGOGNE	574 469,91	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT	66 370,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME	151 538,53	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DOUBS ET LOUE	24 719,07	
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA SAINT CLAUDE	266 755,25	
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL D YONNE	68 438,38	
COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	50 464,52	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE	2 117,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES BERTRANGES	143 308,35	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE LISON	212 775,10	
COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS	16 744,80	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS HERICOURT	1 248 990,86	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU JURA	30 902,62	
COMMUNAUTE DE COMMUNES POUILLY EN AUXOIS BLIGNY SUR OUCHE	3 876,54	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE DOUBS BRESSE	1 040,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD NIVERNAIS	4 434,01	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GRAY	1 700,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE MORTEAU	24 800,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD	73 450,40	
CONFEDERATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE	59 776,45	
CONFEDERATION PAYSANNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
CRPF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	138 000,00	
CTE AGGLO LONS ECLA	1 602 624,00	
CTE CMNES COEUR DE LOIRE	111 220,42	
CTE COMMUNES OUCHE ET MONTAGNE	6 329,50	
CU GRAND BESANCON METROPOLE	4 465 365,78	
Centre hospitalier Intercommunal - Agglomération de Nevers	0,00	Mise à disposition de la « Caserne Pittié » à Nevers
DESTINATION 70	15 000,00	
DIJON BOURGOGNE TOURISME & CONGRES	45 004,00	
DIJON METROPOLE	1 627 779,43	
DIJON METROPOLE TRANSPORTS URBAINS	329 237,10	
DOMANYS	485 815,06	
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	106 692,80	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ART DIJON	5 450,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ARTS ET METIERS	273 588,34	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES	574 964,37	
EHPAD ALEXIS MARQUISET	510,00	
EHPAD BLAMONT	180,00	
EHPAD D AUXERRE	2 790,00	
EHPAD MAISON DE RETRAITE DE ST FARGEAU	180,00	
EHPAD RESIDENCE GANDRILLE	1 160,00	
EHPAD SAINT JOSEPH	240,00	
EPAGE DE L ARMANCON SM DU BASSIN VERSANT ARMANCON	36 115,64	
EPAGE DOUBS DESSOUBRE	1 070,00	
EPAGE DU BASSIN DU LOING	1 197,30	
EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA GROSNE	27 300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EPAGE SEQUANA	6 663,97	
EPCC ESPACE DES ARTS	235 543,05	
EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	13 750,00	
EPL LA VAPEUR	126 652,00	
EPLE COLLEGE ANTONY DUVIVIER	500,00	
EPLE COLLEGE LE PETIT PRETAN	500,00	
EPLEFPA BEAUNE	13 611,04	
EPLEFPA CFPPA BEAUNE	55 326,00	
EPLEFPA DE FONTAINES	1 081 981,75	
EPLEFPA DE MACON DAVAYE	46 032,29	
EPLEFPA DES TERRES DE YONNE LPA SCHWEITZER	14 401,68	
EPLEFPA DU MORVAN	276 622,09	
EPLEFPA EDGAR FAURE MONTMOROT	219 327,85	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	144 664,03	
EPLEFPA LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE DAVAYE	21 250,00	
EPLEFPA LYCEE VITICOLE DE BEAUNE	99 599,18	
EPLEFPA MACON DAVAYE	7 500,00	
EPLEFPA MANCY LONS LE SAUNIER	128 752,67	
EPN ANTOINE KOENIGSWARTER	2 134,45	
EREA JULES VERNE	52 052,76	
EREA SIMONE VEIL	47 492,25	
ETABL REG ENSEIGN ADAPTE LA MORAINES	128 599,34	
ETABLISSEMENT DE SANTE DE QUINGEY	60 000,00	
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG	1 416 729,26	
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC	8 960,00	
ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE ALAIN FOURNIER	96 408,14	
ETABLISSEMENT REGIONAL ENSEIGNEMENT ADAPTE CLAUDE BROUSSE	95 842,27	
ETS PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN SAONE ET DOUBS	16 085,00	
FEDERATION BATIMENT ET TP DU TERRITOIRE	5 824,00	
FEDERATION DEP BATIMENT TP HAUTE SAONE	2 448,00	
FEDERATION DEP SYND EXPLOIT AGRICOLE YONNE	200,00	
FEDERATION FRANCAISE BATIMENT COTE D OR	9 525,65	
FOYER DE L ENFANCE	640,00	
FRSEA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	44 947,27	
GRAND DIJON HABITAT	951 623,35	
GRAND DOLE HABITAT	380 000,00	
GRETA 21 (ANC. GRETA DIJON CENTRE)	231,00	
GRETA DU HAUT DOUBS	7 331,80	
HOSPICES CIVILS DE BEAUNE	5 057,12	
INST NAT SECURITE ROUTIERE RECHERCHES	180,00	
INSTITUT NAT DE RECHERCHE POUR L AGRICULTURE L ALIMENTATION ET L ENVIR	1 220 585,18	
INSTITUT NATIONAL D ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L AGRICULTURE L ALIMEN	118 412,52	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE	47 929,39	
INSTITUT NATIONAL ENSEIGNEMENT SUP AGRI ALIMENTATION ENVIRONNEMENT	3 000,00	
INSTITUT NATIONAL RECHERCHE AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT	126 356,35	
INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX ARTS DE BESANCON	16 938,23	
LA RODIA SCENE DES MUSIQUES ACTUELLES DE BESANCON	148 000,00	
LE MOLOCO ESPACE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE MONTBELIARD	108 000,00	
LEGT C CLAUDEL	81 388,92	
LEGT GABRIEL VOISIN	45 733,53	
LEGT JEAN MARC BOIVIN	50 225,00	
LEGT LA PRAT S	152 577,75	
LEGT LAMARTINE	253 469,99	
LEGTA DE MAMIROLLE	140 674,57	
LEGTA DE NEVERS	177 534,52	
LEGTA DE POLIGNY	380 372,89	
LEGTA DE VALDOIE LUCIEN QUELET	157 427,83	
LEGTA ETIENNE MUNIER	208 514,54	
LEGTA FELIX KIR	14 500,00	
LEGTA LA BAROTTE HAUTE COTE D OR	182 647,70	
LEGTA LES COTTEREAUX	112,00	
LEGTP BONAPARTE	192 158,69	
LEGTP MATHIAS CHALON	188 656,14	
LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	209 757,86	
LEGTPA D AUXERRE LA BROUSSE	186 198,90	
LEGTPA OLIVIER DE SERRES	329 813,26	
LES DEUX SCENES	284 200,00	
LP CLAUDIE HAIGNERE	144 901,65	
LP DES METIERS JEANNETTE GUYOT LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE VEH	446 896,05	
LP FERDINAND FILLOD LYCEE DES METIERS DES ARTS DU METAL	76 804,28	
LP H DE CHARDONNET	102 435,81	
LP NIEPCE BALLEURE	328 201,10	
LPA SITE CHAROLLES	583,31	
LYCEE ARMAND PEUGEOT VALENTIGNEY	56 884,48	
LYCEE CHARLES NODIER	145 641,71	
LYCEE CLIMATIQUE VICTOR CONSIDERANT	45 138,78	
LYCEE CONDORCET	226 585,16	
LYCEE CUVIER	119 892,10	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	159 967,38	
LYCEE EDGAR FAURE	605 625,02	
LYCEE EDOUARD BELIN	136 659,15	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE G COURBET	124 935,72	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	668 924,40	
LYCEE GENERAL ET TECHNO HENRI PARRIAT	138 467,92	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE GENERAL ET TECHNO JULES RENARD	186 763,44	
LYCEE GENERAL ET TECHNO RAOUL FOLLEREAU NEVERS	85 628,15	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE LAROUSSE	38 083,00	
LYCEE GENERAL TECHNO ALAIN COLAS	106 568,63	
LYCEE GENERAL TECHNO STEPHEN LIEGEARD	181 290,49	
LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE	219 444,29	
LYCEE JEAN MICHEL	168 503,45	
LYCEE LES HABERGES	96 970,06	
LYCEE LOUIS ARAGON	85 052,40	
LYCEE PAUL EMILE VICTOR	140 510,79	
LYCEE POLYVALENT AUGUSTIN COURNOT	69 521,16	
LYCEE POLYVALENT CLAUDE NICOLAS LEDOUX	92 656,49	
LYCEE POLYVALENT CLOS MAIRE COPEAU	135 233,49	
LYCEE POLYVALENT DU BOIS	244 234,89	
LYCEE POLYVALENT DU PARC DES CHAUMES	66 309,04	
LYCEE POLYVALENT EMILAND GAUTHEY	131 997,64	
LYCEE POLYVALENT FOURIER SAINT GERMAIN	227 400,40	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	260 654,75	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	587 804,45	
LYCEE POLYVALENT H VINCENOT	91 908,03	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	350 489,26	
LYCEE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT	398 568,93	
LYCEE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL	277 939,90	
LYCEE POLYVALENT JULES ETIENNE MAREY	136 226,27	
LYCEE POLYVALENT JULES HAAG	357 728,60	
LYCEE POLYVALENT JULIEN WITTMER	89 873,05	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	342 989,85	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	435 167,17	
LYCEE POLYVALENT LES MARCS D OR	240 723,22	
LYCEE POLYVALENT LOUIS PASTEUR	125 578,87	
LYCEE POLYVALENT LOUIS PERGAUD	403 834,18	
LYCEE POLYVALENT LUMIERE	591 784,53	
LYCEE POLYVALENT PRIEUR DE LA COTE D OR	87 883,11	
LYCEE POLYVALENT SIMONE WEIL	145 957,07	
LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD	161 957,83	
LYCEE PONTUS DE TYARD	92 527,65	
LYCEE PRE SAINT SAUVEUR	141 723,12	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE VELET	68 350,96	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	306 883,15	
LYCEE PROFESSIONNEL ASTIER	70 932,31	
LYCEE PROFESSIONNEL CONDE	168 795,70	
LYCEE PROFESSIONNEL DENIS DIDEROT	162 449,84	
LYCEE PROFESSIONNEL EUGENE GUILLAUME	97 800,99	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	192 176,22	
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES DUHAMEL	18 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT	132 263,88	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN ROSTAND	96 562,15	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	151 639,56	
LYCEE PROFESSIONNEL JULES FERRY	154 906,34	
LYCEE PROFESSIONNEL LE CORBUSIER	139 508,69	
LYCEE PROFESSIONNEL LES HUISSELETS	252 388,77	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	146 135,19	
LYCEE PROFESSIONNEL MONTCEL	90 411,95	
LYCEE PROFESSIONNEL NELSON MANDELA	190 274,80	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ADRIEN PARIS	160 863,27	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE VERNOTTE	106 365,37	
LYCEE PROFESSIONNEL PONTARCHER	79 149,06	
LYCEE PROFESSIONNEL RAOUL FOLLEREAU BELFORT	41 343,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	103 353,29	
LYCEE PROFESSIONNEL TOUSSAINT LOUVERTURE	250 406,81	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	74 365,77	
LYCEE VICTOR HUGO	374 464,17	
LYCEE XAVIER MARMIER	206 309,16	
MACON HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLO	174 645,88	
MAISON DE RETRAITE DE TOUCY EHPAD	3 000,00	
MAISON RETRAITE INTER COM DE FRONTENAUD	30 000,00	
MUSEE COURBET DEPARTEMENT DU DOUBS	30,00	
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	106 155,40	
NIEVRE HABITAT OPH	896 400,00	
OFFICE AUXERROIS DE L HABITAT OPH DE LA COMMUNAUTE DE L AUXERROIS	39 583,97	
OFFICE DE TOURISME D EVIAN	55 837,94	
OFFICE NATIONAL DES FORETS	489 764,84	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COTE D OR	820 354,43	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAONE OPH70	540 824,90	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS	311 688,60	
OPAC SAONE ET LOIRE OFFICE PUBLIC HABITAT	211 200,00	
OPERA DE DIJON	1 200 000,00	
PARC NATIONAL DE FORETS	150 817,11	
PETR DU DOUBS CENTRAL	57 580,66	
PETR DU GRAND AUXERROIS	13 772,93	
PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	54 711,99	
PETR DU PAYS DES VOSGES SAONOISES	49 263,49	
PETR DU PAYS LEDONIEN	59 948,82	
PETR DU PAYS VAL DE SAONE VINGEANNE	15 527,52	
PETR MACONNAIS SUD BOURGOGNE	106 332,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PETR PAYS GRAYLOIS	22 096,52	Mise à disposition de la Maison des Energies
PETR PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS	64 958,18	
POLE ARTS DE LA RUE DE CHALON SUR SAONE	149 000,00	
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS AVALLONNAIS	46 157,34	
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL NIVERNAIS MORVAN	82 902,86	
POLE EQUILIBRE ET TERR ET RURAL AUXOIS MORVAN COTE D ORIENT	59 671,49	
PRIEURE DE LA CHARITE CITE DU MOT	5 517,00	
Pole Energie Franche-Comté	0,00	
REGIE CENTRE EDEN CUISERY	18 090,00	
SALINE ROYALE D ARC ET SENANS	36 481,42	
SEFCA	18 052,26	
SI DE REGRPT PEDAG DES ECOLES ALLUY BICHES BRINAY TINTURY	15 943,10	
SICECO SI ENERGIES COTE DOR	309 620,29	
SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER	12 795,58	
SIED 70	128 793,76	
SIEEEN SYND INTERCOM D ENERGIES EQUIPEMENT ENVIRONNEMENT DE LA NIEVRE	1 298 059,57	
SIRTOM DE LA REGION DE CHAGNY	8 124,44	
SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	9 980,59	
SIVOM DE CHARANCEY SUR LOUE	119 101,46	
SIVOM DE SAINT VALLERIN	63 346,47	
SIVOM DU BRIONNAIS	9 321,83	
SIVOM DU VAL FLEURI	2 890,00	
SIVOS CHAUMONT SAINT AGNAN	1 415,86	
SIVOS COURLON SERBONNES	960,84	
SIVOS D ARBOIS	19 046,88	
SIVOS DE BELLECOMBE LES MOUSSIERES LES MOLUNES	969,14	
SIVOS DE CHAUMERGY	2 210,74	
SIVOS DE GROSNE	42 789,08	
SIVOS DE L ETOILE QUINTIGNY SAINT DIDIER	895,40	
SIVOS DE LA COMBE D AIN	927,63	
SIVOS DE LA FORET DE JOUX	2 305,07	
SIVOS DE LA VASSIERE	2 007,67	
SIVOS DE LACROST PRETY	11 548,15	
SIVOS DE LUCY LE BOIS ETAULES THORY	1 120,15	
SIVOS DE SELLIERES	5 051,86	
SIVOS DE VIRY CHOUX ROGNA	4 738,33	
SIVOS DES DEUX RIVIERES	600,40	
SIVOS DES SIX COMMUNES EN BRIONNAIS	31 980,20	
SIVOS DU CHALET	2 436,50	
SIVOS DU FOND DE ROUSSE	685,05	
SIVOS DU HAUT LIZON	2 053,87	
SIVOS DU HERISSON	4 983,78	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SIVOS DU PREMIER PLATEAU	7 807,07	
SIVOS DU RACHET	4 722,22	
SIVOS DU RPI MONTCEAU L ETOILE	18 724,59	
SIVOS DU VAL D ORAIN	4 679,17	
SIVOS DU VAL DE L OUANNE	8 583,50	
SIVOS DU VAL DE SIROD	2 958,24	
SIVOS EVRY ET GISY LES NOBLES	448,06	
SIVOS LA LOUE	9 233,34	
SIVOS LA PESSE LES BOUCHOUX	3 441,35	
SIVOS LA RIXOUSE NANCHEZ VILLARD SUR BIENNE	920,10	
SIVOS LIGNY MERE VARENNES	2 304,24	
SIVOS MALIGNY	1 272,49	
SIVOS NORD EST GATINAIS	9 581,74	
SIVOS PONT DE POITTE	2 844,24	
SIVOS PONTIGNY ROUVRAY VENOUSE	1 344,17	
SIVOS POURLANS CLUX VILLENEUVE	16 791,98	
SIVOS REG ST SAUVEUR EN PUISAYE	7 374,52	
SIVOS SAINT EXUPERY	3 420,23	
SIVOS ST MAURICE LE VIEIL CHASSY POILLY SUR THOLON	4 856,95	
SIVU CHANTEREINE	1 800,00	
SIVU CONSTRUCTION GYMNASSE DU COLLEGE DE GIROMAGNY	600,00	
SIVU DE L ECOLE DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE	1 089,10	
SIVU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ECOLES DE ROUGEMONT	100 000,00	
SM AMENAGEMENT BASSIN VERSANT DHEUNE	42 999,53	
SM DU MARAIS DE SAONE ET DU BASSIN VERSANT DE LA SOURCE D ARCIER	2 645,76	
SM EPAGE L EAU SEILLE ET AFFLUENTS	51 392,22	
SM TRANSPORT NORD FRANCHE COMTE	259 000,00	
SMEVOM CHAROLLAIS BRIONNAIS	5 766,16	
SMICTOM PLAINE DIJONNAISE	40 291,55	
SOLIDARITE DOUBS HANDICAP	4 837,50	
SYDOM COLLECTE TRI TRAITEMENT DECHETS	3 750,00	
SYND DEPARTEMENTAL D ENERGIE DE SAONE ET LOIRE SYDESL	28 636,57	
SYND INTER COM INTER SCOLA SAINT MARTIN	1 496,51	
SYND INTER COM METZ COMTE NUARS ET TEIGN	66 788,86	
SYND INTER COM PEDAGOGIQUE DES AMOGNES	34 611,65	
SYND INTER COM SCOLAIRE SAINT BENIN AZY	263 533,78	
SYND INTER COM VOCATION SCO DU CHATELET	4 402,73	
SYND INTER COMM VOCAT SCOLAIRE BEAUVOIR EGLENY PARLY	4 749,42	
SYND INTERCOM VOCATION SCOLAIRE DE LA FRESSE	1 286,08	
SYND INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE LA VANNE	1 344,17	
SYND INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE LOISY HUILLY SUR SEILLE	13 206,86	
SYND INTERCOMMUNAL DE GESTION DU CEG DE CHABLIS	1 944,57	
SYND INTERCOMMUNAL DE LA FORET DU GRAND BRAGNY	5 236,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYND INTERCOMMUNAL DE LA TILLE DE L IGNON ET DE LA VENELLE	30 133,81	
SYND INTERCOMMUNAL EDUCATION 2000	11 465,52	
SYND INTERCOMMUNAL FONTAIN ARGUEL LA VEZE PUGEY	17 663,55	
SYND MIXTE DE L AERODROME BESANCON LA VEZE	12 000,00	
SYND MIXTE DU PARC NATUREL REG BALLONS DES VOSGES	162 727,31	
SYND MIXTE ETUDE VALOR TRAIT DECHETS MENAG CENTRE YONNE	12 110,13	
SYND MIXTE GESTION MAISON INFORMATION	21 807,99	
SYND MIXTE NIEVRE NUMERIQUE	878 449,53	
SYND MIXTE SMET ETUDE DE TRAITEMENT DE DECHETS MENAGERS 71	250 000,00	
SYND MIXTE YONNE BEUVRON	30 664,50	
SYND VOCATION SCOLAIRE HAUTE DHEUNE	11 662,45	
SYNDICAT DE CURAGE DE L AUXON	2 170,00	
SYNDICAT DE LA TILLE NORGES ARNISON	4 722,46	
SYNDICAT DE LA VALLEE DE L OGNON	57 100,91	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L YONNE	30 883,32	
SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN	18 500,00	
SYNDICAT DU BASSIN DE L OUCHE	62 727,73	
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE	103 660,64	
SYNDICAT DU MUSEE DES MAISONS COMTOISES	446 993,00	
SYNDICAT INTERCOM REGROUP PEDAGOGIQUE	10 791,42	
SYNDICAT INTERCOM VOC SCOLAIRE DU VRIN	2 096,91	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE AZE SAINT GENOUX DE SCISSE	7 293,33	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE BRIENNE LA GENETE JOUVEN	17 453,08	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE GENOUILLY	53 958,41	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DU BAS CANTON D ARBOIS	11 177,91	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D ENERGIES D EQUIPEMENT ET D ENVIRONNEMENT DE L	377 117,62	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL TERRITOIRE ENERGIE 90	20 070,96	
SYNDICAT MIXTE A LA CARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU DOUBS HORLOGER	116 071,19	
SYNDICAT MIXTE AERODROME PAYS DE MONTBELIARD	100 800,00	
SYNDICAT MIXTE AEROPORT DIJON LONGVIC	100 000,00	
SYNDICAT MIXTE BESANCON DECHETS SYBERT	27 993,75	
SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D AMENAGEMENT DE L ARCONCE ET DE SES AFFLUEN	6 627,95	
SYNDICAT MIXTE DE BERNOUIL CARISEY DYE JAULGES VILLIERS VINEUX	2 984,07	
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU RPI DE FRONTENARD MONT LES SEURRE NAVILLY	17 307,21	
SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE	55 827,50	
SYNDICAT MIXTE DE LA GRANDE SALINE	644 037,04	
SYNDICAT MIXTE DE LA VANNE ET DE SES AFFLUENTS	3 358,93	
SYNDICAT MIXTE DE NEVY LES DOLE SOUVANS	2 356,08	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L ARROUX ET DE LA SOMME	67 834,60	
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU SORNIN ET DE SES AFFLUENTS	61 322,47	
SYNDICAT MIXTE DES SIX RIVIERES	3 608,33	
SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS POUR LE RHONE ET L AGGLOMERATION LYONNAI	363,64	
SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE	2 367,17	
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU SEREIN	10 276,41	
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BOURBINCE	137 190,73	
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA LANTERNE	5 228,70	
SYNDICAT MIXTE DU CHALONNAIS	84 211,91	
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA	547 808,78	
SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU MORVAN	261 863,96	
SYNDICAT MIXTE DU PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL DE BESANCON TEMIS	9 947,77	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU HAUT DOUBS	27 326,82	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS SEINE ET TILLES EN BOURGOGNE	25 997,37	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS VESOUL VAL DE SAONE	57 430,28	
SYNDICAT MIXTE HAUT DOUBS HAUTE LOUE	53 693,01	
SYNDICAT MIXTE POUR LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS DU HD	89 583,28	
SYNDICAT MIXTE SCOT AGGLOMER BISONTINE	18 791,77	
SYNDICAT VINGEANNE BEZE ALBANE	2 580,00	
SYNDMIXTE SAINT YAN AIR E BUSINESS	48 000,00	
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	5 728 736,75	
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT MONTBELIARD	1 491 035,57	
UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR	10 892 134,60	
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DT RHONE SAONE	5 200,00	
Autres	21 248 670,92	
ARDEA	0,00	Mise à disposition d'un agent
BFC GARANTIE	0,00	Mise à disposition d'un agent
BO LEG JACQUES AMYOT	17 400,00	
BO LEG JACQUES AMYOT	5 100,00	
BO LEGP CHEVALIER D EON	6 700,00	
BO LEGP CHEVALIER D EON	1 100,00	
BO LEGP CHEVALIER D EON	1 900,00	
BO LEGT CARNOT	12 800,00	
BO LEGT CARNOT	2 100,00	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	4 000,00	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	30 800,00	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	800,00	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	10 300,00	
BO LEGT MONTCHAPET	9 100,00	
BO LEGT ROMAIN ROLLAND	800,00	
BO LEGT ROMAIN ROLLAND	5 100,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BO LEGTP ANNA JUDIC	1 800,00	
BO LEGTP ANNA JUDIC	900,00	
BO LEGTP GENEVOIX DECIZE	8 900,00	
BO LEGTP RENE CASSIN	9 300,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	2 500,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	4 770,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	1 300,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	1 000,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	1 600,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	2 800,00	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	4 187,94	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	3 100,00	
BO LP P. BEREGOVVOY	9 743,39	
BO LP P. BEREGOVVOY	12 800,00	
BO LP VAUBAN	10 900,00	
BO LP VAUBAN	4 200,00	
BO LYCEE - COLLEGE LE MONT CHATELET VARZY	5 100,00	
BO LYCEE - COLLEGE LE MONT CHATELET VARZY	6 049,00	
COMMUNE DE VILLIERS ST BENOIT	43 190,00	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE COTE D OR	141 428,57	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE COTE D OR	504 228,55	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE COTE D OR	135 341,80	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L YONNE	1 155 366,74	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE	653 989,69	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	885 417,56	
EMFOR BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 414 609,01	
EPLEFPA DE FONTAINES	54 000,00	
EPLEFPA DE MACON DAVAYE	1 900,00	
EPLEFPA DE MACON DAVAYE	1 261,24	
EPLEFPA EDGAR FAURE MONTMOROT	10 400,00	
EPLEFPA EDGAR FAURE MONTMOROT	14 500,00	
EPLEFPA EDGAR FAURE MONTMOROT	10 900,00	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	2 300,00	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	10 379,40	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	600,00	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	5 000,00	
EPLEFPA GRANVELLE DANNEMARIE BESANCON	3 300,00	
EPLEFPA LYCEE VITICOLE DE BEAUNE	600,00	
EPLEFPA LYCEE VITICOLE DE BEAUNE	4 100,00	
EPLEFPA MANCY LONS LE SAUNIER	3 800,00	
EREA JULES VERNE	2 700,00	
EREA SIMONE VEIL	3 456,66	
EREA SIMONE VEIL	3 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EREA SIMONE VEIL	2 000,00	
EREA SIMONE VEIL	4 000,00	
EREA SIMONE VEIL	4 100,00	
EREA SIMONE VEIL	3 457,92	
EREA SIMONE VEIL	1 400,00	
EREA SIMONE VEIL	1 400,00	
ETABL REG ENSEIGN ADAPTE LA MORAIN	12 087,42	
ETABL REG ENSEIGN ADAPTE LA MORAIN	7 200,00	
ETABL REG ENSEIGN ADAPTE LA MORAIN	226,88	
ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE ALAIN FOURNIER	16 200,00	
ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE ALAIN FOURNIER	29 100,00	
GIP AGENCE REGIONALE DU NUMERIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	346 256,75	
GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DE BOURGOGNE	55 436,68	
GIP GRADES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 602 709,67	
GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES	60,00	
GIP POLE BOURGOGNE VIGNE ET VIN	26 224,15	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC EQUIVALLEE HARAS NATIONAL DE CLUNY	9 500,00	
GROUPEMENT INTERET PUBLIC MAISON DEPARTEMENTALE HABITAT DOUBS	119 137,74	
LA CITE DE LA VOIX	0,00	Mise à disposition d'un agent
LEGT C CLAUDEL	4 797,92	
LEGT GABRIEL VOISIN	3 200,00	
LEGT JEAN MARC BOIVIN	4 500,00	
LEGT LA PRAT S	2 094,00	
LEGT LA PRAT S	900,00	
LEGTA DE MAMIROLLE	2 100,00	
LEGTA DE MAMIROLLE	2 214,12	
LEGTA DE VALDOIE LUCIEN QUELET	3 183,48	
LEGTA ETIENNE MUNIER	1 100,00	
LEGTP BONAPARTE	15 000,00	
LEGTP MATHIAS CHALON	5 100,00	
LEGTP MATHIAS CHALON	1 700,00	
LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	2 145,00	
LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	1 633,96	
LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	1 199,76	
LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	10 961,98	
LEGTPA D AUXERRE LA BROSSE	9 000,00	
LEGTPA D AUXERRE LA BROSSE	2 400,00	
LEGTPA OLIVIER DE SERRES	5 092,91	
LEGTPA OLIVIER DE SERRES	400,00	
LEGTPA OLIVIER DE SERRES	300,00	
LEGTPA OLIVIER DE SERRES	4 600,00	
LP CLAUDIE HAIGNERE	5 100,00	
LP CLAUDIE HAIGNERE	4 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LP CLAUDIE HAIGNERE	22 344,63	
LP DES METIERS JEANNETTE GUYOT LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE VEH	2 900,00	
LP DES METIERS JEANNETTE GUYOT LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE VEH	8 371,11	
LP DES METIERS JEANNETTE GUYOT LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE VEH	2 700,00	
LP FERDINAND FILLOD LYCEE DES METIERS DES ARTS DU METAL	4 700,00	
LP FERDINAND FILLOD LYCEE DES METIERS DES ARTS DU METAL	800,00	
LP FERDINAND FILLOD LYCEE DES METIERS DES ARTS DU METAL	7 100,00	
LP H DE CHARDONNET	3 100,00	
LP NIEPCE BALLEURE	6 000,00	
LP NIEPCE BALLEURE	5 100,00	
LP NIEPCE BALLEURE	23 300,00	
LP NIEPCE BALLEURE	5 700,00	
LP NIEPCE BALLEURE	2 900,00	
LP NIEPCE BALLEURE	3 425,65	
LYCEE CHARLES NODIER	1 800,00	
LYCEE CHARLES NODIER	2 005,64	
LYCEE CLIMATIQUE VICTOR CONSIDERANT	7 600,00	
LYCEE CLIMATIQUE VICTOR CONSIDERANT	1 500,00	
LYCEE CONDORCET	4 557,60	
LYCEE CONDORCET	3 800,00	
LYCEE CONDORCET	500,00	
LYCEE CONDORCET	200,00	
LYCEE CONDORCET	1 300,00	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	1 700,00	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	477,99	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	4 823,32	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	14 135,00	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	1 400,00	
LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	8 400,00	
LYCEE EDGAR FAURE	1 500,00	
LYCEE EDGAR FAURE	1 700,00	
LYCEE EDGAR FAURE	4 400,00	
LYCEE EDOUARD BELIN	4 200,00	
LYCEE EDOUARD BELIN	2 600,00	
LYCEE EDOUARD BELIN	1 900,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE G COURBET	11 963,50	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE G COURBET	2 093,86	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	4 752,80	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	1 860,62	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	7 348,76	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	1 800,00	
LYCEE GEN ET TECHNOLOGIQUE RAOUL FOLLEREAU BELFORT	1 200,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO JULES RENARD	6 000,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO JULES RENARD	12 026,30	
LYCEE GENERAL ET TECHNO JULES RENARD	25 200,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO JULES RENARD	2 500,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO RAOUL FOLLEREAU NEVERS	3 500,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO RAOUL FOLLEREAU NEVERS	900,00	
LYCEE GENERAL ET TECHNO RAOUL FOLLEREAU NEVERS	2 000,00	
LYCEE GENERAL TECHNO ALAIN COLAS	6 600,00	
LYCEE GENERAL TECHNO STEPHEN LIEGEARD	5 700,00	
LYCEE GENERAL TECHNO STEPHEN LIEGEARD	1 800,00	
LYCEE GENERAL TECHNO STEPHEN LIEGEARD	2 200,00	
LYCEE GENERAL TECHNO STEPHEN LIEGEARD	2 500,00	
LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE	2 100,00	
LYCEE JEAN MICHEL	2 700,00	
LYCEE LOUIS ARAGON	3 899,99	
LYCEE POLYVALENT CLAUDE NICOLAS LEDOUX	9 198,07	
LYCEE POLYVALENT CLOS MAIRE COPEAU	6 300,00	
LYCEE POLYVALENT DU BOIS	3 900,00	
LYCEE POLYVALENT DU PARC DES CHAUMES	7 506,57	
LYCEE POLYVALENT EMILAND GAUTHEY	9 953,51	
LYCEE POLYVALENT EMILAND GAUTHEY	1 400,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	4 500,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	5 000,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	11 800,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	4 000,00	
LYCEE POLYVALENT GEORGES COLOMB	3 880,87	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	24 900,00	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	16 500,00	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	14 236,35	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	3 971,34	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	3 500,00	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	900,00	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	4 500,00	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	22 086,20	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	4 300,00	
LYCEE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT	1 100,00	
LYCEE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT	14 100,00	
LYCEE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT	18 000,00	
LYCEE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT	3 000,00	
LYCEE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL	1 300,00	
LYCEE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL	9 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL	2 000,00	
LYCEE POLYVALENT JULES HAAG	8 707,80	
LYCEE POLYVALENT JULES HAAG	1 391,90	
LYCEE POLYVALENT JULIEN WITTMER	7 000,00	
LYCEE POLYVALENT JULIEN WITTMER	7 555,57	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	10 873,20	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	794,38	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	2 719,87	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	1 300,00	
LYCEE POLYVALENT LE CASTEL	1 800,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	25 000,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	10 500,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	8 100,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	7 300,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	1 300,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	1 000,00	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	7 900,00	
LYCEE POLYVALENT LES MARCS D OR	21 486,01	
LYCEE POLYVALENT LES MARCS D OR	700,00	
LYCEE POLYVALENT LES MARCS D OR	2 400,00	
LYCEE POLYVALENT LOUIS PASTEUR	8 000,00	
LYCEE POLYVALENT LOUIS PASTEUR	4 600,00	
LYCEE POLYVALENT LOUIS PERGAUD	4 100,00	
LYCEE POLYVALENT LUMIERE	7 300,00	
LYCEE POLYVALENT LUMIERE	18 287,66	
LYCEE POLYVALENT LUMIERE	20 607,92	
LYCEE POLYVALENT PRIEUR DE LA COTE D OR	2 412,37	
LYCEE POLYVALENT PRIEUR DE LA COTE D OR	1 500,00	
LYCEE POLYVALENT SIMONE WEIL	2 800,00	
LYCEE POLYVALENT SIMONE WEIL	1 711,38	
LYCEE POLYVALENT SIMONE WEIL	2 300,00	
LYCEE POLYVALENT VICTOR BERARD	900,00	
LYCEE PONTUS DE TYARD	4 300,00	
LYCEE PONTUS DE TYARD	1 800,00	
LYCEE PONTUS DE TYARD	2 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	9 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	13 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	1 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	1 700,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ALEXANDRE DUMAINE	10 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ASTIER	13 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ASTIER	7 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ASTIER	8 104,56	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PROFESSIONNEL ASTIER	4 181,99	
LYCEE PROFESSIONNEL CONDE	3 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL CONDE	3 196,05	
LYCEE PROFESSIONNEL CONDE	5 800,00	
LYCEE PROFESSIONNEL DENIS DIDEROT	14 854,67	
LYCEE PROFESSIONNEL DENIS DIDEROT	28 052,58	
LYCEE PROFESSIONNEL EUGENE GUILLAUME	4 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL EUGENE GUILLAUME	25 717,23	
LYCEE PROFESSIONNEL EUGENE GUILLAUME	1 989,91	
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	9 300,00	
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	6 347,26	
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	6 800,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT	14 100,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT	1 400,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN ROSTAND	800,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	8 681,73	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	15 699,14	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	2 900,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	3 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	5 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL JULES FERRY	15 986,39	
LYCEE PROFESSIONNEL JULES FERRY	4 288,64	
LYCEE PROFESSIONNEL LE CORBUSIER	1 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LES HUISSELETS	1 869,54	
LYCEE PROFESSIONNEL LES HUISSELETS	1 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	17 555,41	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	900,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	19 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	2 480,06	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	1 300,00	
LYCEE PROFESSIONNEL MONTCEL	3 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL NELSON MANDELA	1 700,00	
LYCEE PROFESSIONNEL NELSON MANDELA	5 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL NELSON MANDELA	1 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ADRIEN PARIS	8 800,00	
LYCEE PROFESSIONNEL RAOUL FOLLEREAU BELFORT	1 600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL RAOUL FOLLEREAU BELFORT	8 291,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	4 200,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	6 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	1 000,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	1 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	900,00	
LYCEE PROFESSIONNEL ROLAND CARRAZ	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE PROFESSIONNEL TOUSSAINT LOUVERTURE	2 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	600,00	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	2 500,00	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	388,27	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	1 953,00	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	1 700,00	
LYCEE VICTOR HUGO	2 227,80	
LYCEE VICTOR HUGO	11 986,62	
LYCEE VICTOR HUGO	4 099,99	
LYCEE XAVIER MARMIER	8 800,00	
LYCEE XAVIER MARMIER	9 100,00	
Landtag de Rhénanie-Palatinat	0,00	Mise à disposition d'un agent
SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS 21	307 057,54	
SECRETARIAT GENERAL MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE SOLIDAIRE	9 000 000,00	
SERVICE DEPARTEMENTAL D INCENDIE ET DE SECOURS - SDIS 71	590 232,41	
SYND MIXTE NIEVRE NUMERIQUE	279 328,03	
SYND MIXTE NIEVRE NUMERIQUE	382 793,47	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		8,00	0,00	8,00	6,58	0,00	6,58
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		6,00	0,00	6,00	5,16	0,00	5,16
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		1,00	0,00	1,00	0,42	0,00	0,42
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		951,00	0,00	951,00	699,28	198,96	898,24
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1 CL	C	124,00	0,00	124,00	116,94	0,00	116,94
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2CL	C	31,00	0,00	31,00	31,92	0,00	31,92
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	41,00	0,00	41,00	37,51	7,88	45,39
ADMINISTRATEUR	A	5,00	0,00	5,00	4,58	0,00	4,58
ADMINISTRATEUR GENERAL	A	2,00	0,00	2,00	1,17	0,00	1,17
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	17,00	0,00	17,00	13,08	2,00	15,08
ATTACHE PRINCIPAL	A	121,00	0,00	121,00	98,44	11,66	110,10
ATTACHE TERRITORIAL	A	303,00	0,00	303,00	157,88	121,50	279,38
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	11,00	0,00	11,00	8,32	2,65	10,97
REDACTEUR	B	116,00	0,00	116,00	68,45	50,27	118,72
REDACTEUR PRINCIPAL 1CL	B	134,00	0,00	134,00	126,32	0,00	126,32
REDACTEUR PRINCIPAL 2CL	B	42,00	0,00	42,00	33,67	0,00	33,67
FILIERE TECHNIQUE (c)		3 404,00	0,00	3 404,00	3 079,43	457,67	3 537,10
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	664,00	0,00	664,00	634,84	1,00	635,84
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	254,00	0,00	254,00	232,91	2,14	235,05
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS	C	22,00	0,00	22,00	19,43	0,00	19,43
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS PPAL 1CL	C	586,00	0,00	586,00	531,75	0,00	531,75
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS PPAL 2CL	C	371,00	0,00	371,00	379,12	0,00	379,12
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	892,00	0,00	892,00	796,84	369,92	1 166,76
AGENT DE MAITRISE	C	96,00	0,00	96,00	89,50	1,35	90,85
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	169,00	0,00	169,00	159,48	0,00	159,48

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
INGENIEUR	A	87,00	0,00	87,00	39,14	36,19	75,33
INGENIEUR EN CHEF	A	11,00	0,00	11,00	8,17	1,80	9,97
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	7,00	0,00	7,00	5,17	1,00	6,17
INGENIEUR GENERAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	5,00	0,00	5,00	4,65	0,00	4,65
INGENIEUR PRINCIPAL	A	89,00	0,00	89,00	75,38	5,21	80,59
TECHNICIEN	B	88,00	0,00	88,00	43,10	38,73	81,83
TECHNICIEN PRINCIPAL 1CL	B	25,00	0,00	25,00	24,31	0,00	24,31
TECHNICIEN PRINCIPAL 2CL	B	36,00	0,00	36,00	33,64	0,33	33,97
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		17,00	0,00	17,00	8,70	7,00	15,70
ADJOINT PATRIMOINE PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	6,00	0,00	6,00	1,00	4,00	5,00
ATTACHE CONSERV.PAT	A	5,00	0,00	5,00	2,60	3,00	5,60
ATTACHE PPAL CONSERV.PAT	A	3,00	0,00	3,00	2,20	0,00	2,20
CONSERVATEUR PAT EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CONSERVATEUR PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4 373,00	0,00	4 373,00	3 787,41	664,53	4 451,94

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONN

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	TECH	461	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	TECH	430	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	TECH	368	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée

[illegible]

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	401	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	381	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	370	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 2	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 3	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 1	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	562	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	437	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 2	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	1027	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	732	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	946	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	791	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	791	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	843	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	732	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	732	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	821	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	774	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	697	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	697	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	TECH	HEA - Chevron 1	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	896	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	721	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	665	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	MS	763	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	513	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	538	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	401	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	538	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	538	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	513	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	597	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	597	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN	B	TECH	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	538	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	431	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2CL	B	TECH	458	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TERRITORIAL PATRIMOINE	C	CULT	367	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Collaborateur de cabinet		ADM	1075	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1150	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	976	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	746	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	895	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	977	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1060	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Collaborateur de cabinet		ADM	981	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1150	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389.0	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	478.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389.0	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de région - 4 square Castan - CS 51857 - 25031 BESANCON CEDEX (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- Concession	ARBOIS TOURISME RAMOUSSE	ARBOIS TOURISME RAMOUSSE	SAS	476 322,00
- Concession	GIRARDOT AUTOCARS	GIRARDOT AUTOCARS	SAS	551 644,69
- Concession	KEOLIS BOURGOGNE	KEOLIS BOURGOGNE	SARL	5 632 301,63
- Concession	KEOLIS MONTS JURA	KEOLIS MONTS JURA	SASU	1 016 863,84
- Concession	MOBILITE BFC	MOBILITE BFC	SA	1 944 380,00
- Concession	RAPIDES DE BOURGOGNE	RAPIDES DE BOURGOGNE Transdev BFC NORD	SNC	44 624,96
- Concession	RAPIDES DE SAONE ET LOIRE	RAPIDES DE SAONE ET LOIRE Transdev BFC Sud	SAS	1 780 329,46
- Concession	PRÊT A PARTIR STIN	PRÊT A PARTIR STIN	SAS	1 585 205,93
- Concession	TRANSARC	TRANSARC	SARL unipersonnelle	6 791 798,35
- Concession	TRANSDEV BFC EST	TRANSDEV BFC EST	SAS	4 611 043,66
Détention d'une part du capital				
01/01/1981 - Détention d'une part de capital	Compagnie nationale du Rhône	Compagnie nationale du Rhône	SA	112 812,27
06/01/1984 - Détention d'une part de capital	IDEB	IDEB	SA	330 123,76
01/06/1984 - Détention d'une part de capital	BATIFRANC	BATIFRANC	SEM	11 484 364,66
28/10/1985 - Détention d'une part de capital	SAFER Bourgogne Franche-Comté	SAFER Bourgogne Franche-Comté	SA	236 529,17
10/12/1985 - Détention d'une part de capital	Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Société coopérative à capital variable	997,12
01/01/1987 - Détention d'une part de capital	CIBFC	Capital investissement Bourgogne Franche-Comté	SA	1 511 958,61
22/11/1996 - Détention d'une part de capital	SA Codere	Comtoise de développement régional	SAS	3 367 800,73
22/11/1996 - Détention d'une part de capital	Fireco	Société de financement régional de Franche-Comté	SAS	3 036 647,22
31/03/2000 - Détention d'une part de capital	Société locale d'épargne Sud Côte d'Or - Caisse d'Epargne et de Prévoyance BFC	Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	76 200,00
23/06/2000 - Détention d'une part de capital	Société locale d'épargne Besançon - Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	30 476,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
27/01/2001 - Détention d'une part de capital	Sofaris	Sofaris	SA	22,26
10/02/2006 - Détention d'une part de capital	France Active Garantie	France Active Garantie	SA	15,50
28/03/2008 - Détention d'une part de capital	Numérica	SEM Numérica	SEM	600 000,00
27/06/2011 - Détention d'une part de capital	SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL	350 750,00
23/03/2012 - Détention d'une part de capital	TANDEM	TANDEM	SEM	9 099 189,00
14/12/2012 - Détention d'une part de capital	Société publique locale AER BFC	Société publique locale Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté	SPL	565 000,00
14/01/2013 - Détention d'une part de capital	SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC	20 000,00
30/06/2014 - Détention d'une part de capital	SEMCIB	Société d'économie mixte pour la coopération industrielle en bourgogne	SEM	1 700 000,00
20/10/2014 - Détention d'une part de capital	SEM Nièvre Energies	SEM Nièvre Energies	SEM	200 000,00
16/12/2014 - Détention d'une part de capital	SPLAAD	Société publique locale d'aménagement de l'agglomération Dijonnaise (SPLAAD)	SPL	300 000,00
03/07/2015 - Détention d'une part de capital	Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	SAEM	4 050 000,00
09/10/2015 - Détention d'une part de capital	SEM Côte d'Or Energies	SEM Côte d'Or Energies	SEM	900 000,00
16/10/2015 - Détention d'une part de capital	SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEM	1 035 000,00
05/11/2015 - Détention d'une part de capital	AKTYA	SEM AKTYA	SEM	3 258 814,80
05/11/2015 - Détention d'une part de capital	SEML Sud Développement	SEML Sud Développement	SEM	1 592 000,00
30/06/2017 - Détention d'une part de capital	SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC	100 000,00
30/06/2017 - Détention d'une part de capital	SEMPAT Sud Bourgogne	SEMPAT Sud Bourgogne	SEM	600 000,00
13/10/2017 - Détention d'une part de capital	SEM Yonne Equipement	SEM Yonne Equipement	SEM	215 738,32
29/03/2019 - Détention d'une part de capital	SEMPAT 58	SEM PATRIMONIALE DE LA NIEVRE	SEM	225 000,00
22/11/2019 - Détention d'une part de capital	SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM	45 000,00
09/04/2021 - Détention d'une part de capital	Agence France locale	Agence France locale	Société territoriale	6 395 300,00
19/11/2021 - Détention d'une part de capital	SEM Action 70	SEM Action 70	SEM	859 976,00
11/04/2024 - Détention d'une part de capital	SEMPAT DIJON METROPOLE	SEMPAT DIJON METROPOLE	SEM	500 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	sa bpce lease	sa bpce lease	soc-sa	200 611,00
- Subvention	ass mission locale pour les jeunes auxerrois	ass mission locale pour les jeunes auxerrois	ass-autre association	146 552,60
- Subvention	ass pole formation des industries technologiques	ass pole formation des industries technologiques	ass-autre association	439 263,67

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	fondation nationale sciences politiques	fondation nationale sciences politiques	ass-autre association	305 100,00
- Subvention	ass jda dijon bourgogne	ass jda dijon bourgogne	ass-autre association	160 581,50
- Subvention	sa credit mutuel leasing	sa credit mutuel leasing	soc-sa	416 544,30
- Subvention	sa bpce lease	sa bpce lease	soc-sa	78 127,20
- Subvention	sas initiatives d entreprises et services	sas initiatives d entreprises et services	soc-sas	179 680,90
- Subvention	sas la rochere	sas la rochere	soc-sas	240 493,48
- Subvention	ass regionale pour l insertion et la qualification dans le bat	ass regionale pour l insertion et la qualification dans le bat	ass-autre association	328 864,29
- Subvention	ass union nationale du sport scolaire	ass union nationale du sport scolaire	ass-autre association	114 557,46
- Subvention	ass initiative doubs territoire de belfort	ass initiative doubs territoire de belfort	ass-autre association	92 200,00
- Subvention	ass cfa pays montbeliard	ass cfa pays montbeliard	ass-autre association	213 619,14
- Subvention	ass mission accompagnement soutien et conseil aux offices de tourisme	ass mission accompagnement soutien et conseil aux offices de tourisme	ass-autre association	153 131,69
- Subvention	ass mission locale du charolais	ass mission locale du charolais	ass-autre association	139 534,60
- Subvention	sas scierie genet	sas scierie genet	soc-sas	123 251,96
- Subvention	ass mission locale du chalonais	ass mission locale du chalonais	ass-autre association	164 505,80
- Subvention	ass entente sportive besancon feminin	ass entente sportive besancon feminin	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	sarl compagnie airelle	sarl compagnie airelle	soc-sarl	290 000,00
- Subvention	sa d habitations a loyer modere habellis	sa d habitations a loyer modere habellis	soc-sa	720 636,23
- Subvention	sas igr	sas igr	soc-sas	430 000,00
- Subvention	ass la minoterie	ass la minoterie	ass-autre association	112 500,00
- Subvention	ass assoc jurass diffusion energies alternat	ass assoc jurass diffusion energies alternat	ass-autre association	224 353,31
- Subvention	ass conservatoire d espaces naturels de bourgogne	ass conservatoire d espaces naturels de bourgogne	ass-autre association	390 963,70
- Subvention	ass bio bourgogne franche comte	ass bio bourgogne franche comte	ass-autre association	804 659,63
- Subvention	ass theatre granit scene nat de belfort	ass theatre granit scene nat de belfort	ass-autre association	205 000,00
- Subvention	ass mission locale rurale tonner et avallon	ass mission locale rurale tonner et avallon	ass-autre association	114 075,40
- Subvention	sas tolerie jannin carnet	sas tolerie jannin carnet	soc-sas	186 514,00
- Subvention	ass pavillon sciences-ctre culture scient fc	ass pavillon sciences-ctre culture scient fc	ass-autre association	341 500,00
- Subvention	ass maison familiale rurale d education et d orientation morre	ass maison familiale rurale d education et d orientation morre	ass-autre association	89 860,40
- Subvention	ass centre regional d information jeunesse de bfc	ass centre regional d information jeunesse de bfc	ass-autre association	523 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass union nationale du sport scolaire	ass union nationale du sport scolaire	ass-autre association	93 593,14
- Subvention	cfa hilaire de chardonnet	cfa hilaire de chardonnet	ass-autre association	128 801,58
- Subvention	ass maison familiale et institut rural	ass maison familiale et institut rural	ass-autre association	75 720,98
- Subvention	ass gastronomie promotion produits regi	ass gastronomie promotion produits regi	ass-autre association	320 059,00
- Subvention	ass france nature environnement bourgogne franche comte	ass france nature environnement bourgogne franche comte	ass-autre association	145 000,00
- Subvention	ass conservatoire d espaces naturels de franche comte	ass conservatoire d espaces naturels de franche comte	ass-autre association	727 832,79
- Subvention	cetim	cetim	soc-op	466 244,24
- Subvention	ass maison familiale rurale la roche du tresor	ass maison familiale rurale la roche du tresor	ass-autre association	108 432,67
- Subvention	ass ligue bourgogne franche comte handball	ass ligue bourgogne franche comte handball	ass-autre association	134 343,80
- Subvention	ass centre d art vivant	ass centre d art vivant	ass-autre association	225 000,00
- Subvention	ass mission locale du bassin d emploi de besancon	ass mission locale du bassin d emploi de besancon	ass-autre association	277 586,90
- Subvention	ass ligue de bourgogne franche comte de tennis	ass ligue de bourgogne franche comte de tennis	ass-autre association	76 500,00
- Subvention	ass mission locale haut doubs	ass mission locale haut doubs	ass-autre association	152 617,60
- Subvention	ass bge franche comte	ass bge franche comte	ass-autre association	260 809,85
- Subvention	ass ctre region art contemporain montbeliard	ass ctre region art contemporain montbeliard	ass-autre association	85 000,00
- Subvention	ass festival de musique	ass festival de musique	ass-autre association	205 000,00
- Subvention	ass regions de france	ass regions de france	ass-autre association	100 000,00
- Subvention	ass ligue de l enseignement de bourgogne franche comte	ass ligue de l enseignement de bourgogne franche comte	ass-autre association	174 932,33
- Subvention	federation departementale des ass admr	federation departementale des ass admr	ass-autre association	94 499,40
- Subvention	sem elan chalon	sem elan chalon	soc-sa	146 000,00
- Subvention	ass lucioli	ass lucioli	ass-autre association	97 000,00
- Subvention	ass ligue regionale bourgogne franche comte de basketball	ass ligue regionale bourgogne franche comte de basketball	ass-autre association	87 680,40
- Subvention	ass la fraternele	ass la fraternele	ass-autre association	106 240,00
- Subvention	ass jda dijon handball	ass jda dijon handball	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	ass scenes du jura	ass scenes du jura	ass-autre association	197 720,00
- Subvention	ass maison familiale rurale aillevillers et lyaumont	ass maison familiale rurale aillevillers et lyaumont	ass-autre association	109 769,90
- Subvention	maison familiale rurale montbozon	maison familiale rurale montbozon	ass-autre association	293 578,00
- Subvention	ass maison familiale rurale d education rioz	ass maison familiale rurale d education rioz	ass-autre association	106 004,20
- Subvention	ass miss loc esp jeunes bassin emploi vesoul	ass miss loc esp jeunes bassin emploi vesoul	ass-autre association	134 449,80

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass mission locale de bassin et emploi gray	ass mission locale de bassin et emploi gray	ass-autre association	87 989,60
- Subvention	ass echo system	ass echo system	ass-autre association	112 972,80
- Subvention	ass viadanse centre choregraphique national de bfc	ass viadanse centre choregraphique national de bfc	ass-autre association	224 000,00
- Subvention	ass territoire de musiques	ass territoire de musiques	ass-autre association	120 000,00
- Subvention	ass les riffs du lion pole des musiques actu	ass les riffs du lion pole des musiques actu	ass-autre association	75 000,00
- Subvention	ass mission locale du territoire de belfort	ass mission locale du territoire de belfort	ass-autre association	226 131,00
- Subvention	ass agence developpement promotion nord jura	ass agence developpement promotion nord jura	ass-autre association	119 665,00
- Subvention	ass mission locale sud jura	ass mission locale sud jura	ass-autre association	183 452,45
- Subvention	ass maison de l emploi et de la formation de l auxerrois	ass maison de l emploi et de la formation de l auxerrois	ass-autre association	106 975,39
- Subvention	sa neolia	sa neolia	soc-sa	1 820 331,27
- Subvention	ass gestion instit notre dame saint jean	ass gestion instit notre dame saint jean	ass-autre association	104 280,00
- Subvention	ass sb connect cfa saint benigne	ass sb connect cfa saint benigne	ass-autre association	114 030,35
- Subvention	ass culture action	ass culture action	ass-autre association	147 000,00
- Subvention	ass pro etf bourgogne franche comte	ass pro etf bourgogne franche comte	ass-autre association	266 097,07
- Subvention	sas decolletage genet	sas decolletage genet	soc-sas	77 000,00
- Subvention	ass gaia energies	ass gaia energies	ass-autre association	110 057,43
- Subvention	ass maison familiale rurale educat orientat	ass maison familiale rurale educat orientat	ass-autre association	97 630,01
- Subvention	sa football club sochauxmontbeliard	sa football club sochauxmontbeliard	soc-sa	500 000,00
- Subvention	ass service compris	ass service compris	ass-autre association	95 800,00
- Subvention	ass active	ass active	ass-autre association	107 825,00
- Subvention	ass agc alliance comtoise	ass agc alliance comtoise	ass-autre association	129 090,00
- Subvention	ass devpt energie renouvelables alterna	ass devpt energie renouvelables alterna	ass-autre association	140 192,64
- Subvention	ass theatre edwige feuillere	ass theatre edwige feuillere	ass-autre association	130 000,00
- Subvention	ass maison familiale rurale du clunisois	ass maison familiale rurale du clunisois	ass-autre association	89 635,72
- Subvention	ass conservatoire botanique national de franche comte	ass conservatoire botanique national de franche comte	ass-autre association	276 973,90
- Subvention	sa loge gbm	sa loge gbm	soc-sa	754 307,20
- Subvention	ass etude de la creation pays beaunois	ass etude de la creation pays beaunois	ass-autre association	102 452,60
- Subvention	ass chambre regionale de l economie sociale et solidaire de bfc	ass chambre regionale de l economie sociale et solidaire de bfc	ass-autre association	156 000,00
- Subvention	ass pole d economie solidaire 21	ass pole d economie solidaire 21	ass-autre association	87 080,56

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass soc histoire naturelle amis museum autun	ass soc histoire naturelle amis museum autun	ass-autre association	309 294,50
- Subvention	ass maison de l environnement de bourgogne franche comte	ass maison de l environnement de bourgogne franche comte	ass-autre association	88 180,00
- Subvention	ass soliha doubs cote d'or et territoire de belfort	ass soliha doubs cote d'or et territoire de belfort	ass-autre association	141 989,22
- Subvention	ass france active franche comte	ass france active franche comte	ass-autre association	317 529,37
- Subvention	ass ligue bourgogne franche comte de sport adapte	ass ligue bourgogne franche comte de sport adapte	ass-autre association	111 408,00
- Subvention	ass comite regional handisport de fc	ass comite regional handisport de fc	ass-autre association	152 092,38
- Subvention	ass union regionale des associations des communes forestieres de bgne	ass union regionale des associations des communes forestieres de bgne	ass-autre association	101 020,50
- Subvention	ass mission numerique pays nivernais morvan	ass mission numerique pays nivernais morvan	ass-autre association	97 177,43
- Subvention	sas marotte pascal	sas marotte pascal	soc-sas	106 400,00
- Subvention	federation depart foyers ruraux de l yonne	federation depart foyers ruraux de l yonne	ass-autre association	83 812,50
- Subvention	ass commiss perman etude protec eau sous sol fc	ass commiss perman etude protec eau sous sol fc	ass-autre association	175 909,04
- Subvention	ass pole des microtechniques	ass pole des microtechniques	ass-autre association	613 595,39
- Subvention	ass pole vehicule du futur	ass pole vehicule du futur	ass-autre association	443 733,78
- Subvention	ass oeuvre de notre dame du haut	ass oeuvre de notre dame du haut	ass-autre association	143 715,50
- Subvention	sas pobi structures	sas pobi structures	soc-sas	110 110,41
- Subvention	sas cristel	sas cristel	soc-sas	1 067 420,72
- Subvention	ass conseil architect urbanis environnement 71	ass conseil architect urbanis environnement 71	ass-autre association	83 237,52
- Subvention	ass polymeris	ass polymeris	ass-autre association	115 191,65
- Subvention	ass vitagora	ass vitagora	ass-autre association	635 786,16
- Subvention	sa soc de gestion de la station des roussets	sa soc de gestion de la station des roussets	soc-sa	75 940,43
- Subvention	sas usinage de composants horlogers	sas usinage de composants horlogers	soc-sas	430 425,00
- Subvention	ass des professionnels du cinema et de l audiovisuel de bourgogne	ass des professionnels du cinema et de l audiovisuel de bourgogne	ass-autre association	77 000,00
- Subvention	ass ecole de la deuxieme chance du territoire de belfort	ass ecole de la deuxieme chance du territoire de belfort	ass-autre association	456 796,33
- Subvention	ass maison famil rural education orientation	ass maison famil rural education orientation	ass-autre association	111 733,20
- Subvention	ass maison familiale rurale educ et orient agencourt	ass maison familiale rurale educ et orient agencourt	ass-autre association	81 788,88
- Subvention	sarl soc expl des ets humbert	sarl soc expl des ets humbert	soc-sarl	98 422,40
- Subvention	sa l usinerie partners	sa l usinerie partners	soc-sa	110 400,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass activital bases sport et nature de la nievre	ass activital bases sport et nature de la nievre	ass-autre association	127 762,41
- Subvention	mutualite francaise haute saone	mutualite francaise haute saone	soc-orgmut	95 228,56
- Subvention	ass france active bourgogne	ass france active bourgogne	ass-autre association	241 000,00
- Subvention	ass aftral	ass aftral	ass-autre association	106 807,12
- Subvention	sas altus coating	sas altus coating	soc-sas	229 490,00
- Subvention	gaec des pres	gaec des pres	soc-gaec	138 000,00
- Subvention	sarl codereal 3 d	sarl codereal 3 d	soc-sarl	75 000,00
- Subvention	ass nuclear valley	ass nuclear valley	ass-autre association	242 180,65
- Subvention	sas herve peseux exploitation forestiere	sas herve peseux exploitation forestiere	soc-sas	80 000,00
- Subvention	snc natiocredimurs	snc natiocredimurs	soc-snc	78 000,00
- Subvention	ass cinemas d aujourd'hui	ass cinemas d aujourd'hui	ass-autre association	133 000,00
- Subvention	ass graine bourgogne franche comte	ass graine bourgogne franche comte	ass-autre association	154 500,00
- Subvention	sarl socrate industrie	sarl socrate industrie	soc-sarl	94 325,50
- Subvention	sas cartoneo	sas cartoneo	soc-sas	174 000,00
- Subvention	institut technologique fcba (foret cellulose bois...)	institut technologique fcba (foret cellulose bois...)	soc-op	81 174,40
- Subvention	ass banque alimentaire de franche comte	ass banque alimentaire de franche comte	ass-autre association	118 121,89
- Subvention	saem adoma	saem adoma	soc-sa	118 110,92
- Subvention	sa sacicap de franche comte	sa sacicap de franche comte	soc-sa	283 093,80
- Subvention	ass eccofof écouter comprendre former	ass eccofof écouter comprendre former	ass-autre association	113 810,00
- Subvention	ass cote cour	ass cote cour	ass-autre association	186 000,00
- Subvention	ass ouvriere compagnon devoir tour franc	ass ouvriere compagnon devoir tour franc	ass-autre association	276 058,27
- Subvention	ass franche comte innov	ass franche comte innov	ass-fondation	388 459,18
- Subvention	ass eliadh	ass eliadh	ass-autre association	234 946,20
- Subvention	sa territoire 25	sa territoire 25	soc-sa	480 000,00
- Subvention	sas emco france	sas emco france	soc-sas	95 800,00
- Subvention	sas pole c	sas pole c	soc-sas	117 300,00
- Subvention	ass aftral	ass aftral	ass-autre association	82 816,13
- Subvention	ass maison familiale rurale d education	ass maison familiale rurale d education	ass-autre association	77 204,47
- Subvention	ass institut de l'entreprise et de l'innovation sociale	ass institut de l'entreprise et de l'innovation sociale	ass-autre association	172 165,00
- Subvention	fondation pluriel	fondation pluriel	ass-autre association	880 000,00
- Subvention	cfai 21 71	cfai 21 71	ass-autre association	334 123,80
- Subvention	sas etudes maintenance laurent	sas etudes maintenance laurent	soc-sas	139 523,50
- Subvention	sas bois durables de bourgogne	sas bois durables de bourgogne	soc-sas	128 578,80
- Subvention	ass ligue de l'enseignement de bourgogne franche comte	ass ligue de l'enseignement de bourgogne franche comte	ass-autre association	912 890,32

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	adil 89	adil 89	ass-autre association	117 200,56
- Subvention	sa icf habitat sud est mediterranee	sa icf habitat sud est mediterranee	soc-sa	200 100,00
- Subvention	ass maison jacques copeau	ass maison jacques copeau	ass-autre association	120 000,00
- Subvention	ass de promotion et de gestion de l ecole de la deuxieme chance nievre	ass de promotion et de gestion de l ecole de la deuxieme chance nievre	ass-autre association	586 562,62
- Subvention	ass bresse services emplois	ass bresse services emplois	ass-autre association	115 446,94
- Subvention	saem societe patrimoniale de la nievre	saem societe patrimoniale de la nievre	soc-sa	143 473,12
- Subvention	sa union sportive olympique de nevers rugby plus	sa union sportive olympique de nevers rugby plus	soc-sa	85 000,00
- Subvention	ass du chateau de monthelon	ass du chateau de monthelon	ass-autre association	182 520,02
- Subvention	ogec saint charles borromee	ogec saint charles borromee	ass-autre association	96 711,35
- Subvention	ass agire	ass agire	ass-autre association	226 607,60
- Subvention	sas 24 25 films	sas 24 25 films	soc-sas	105 000,00
- Subvention	ass residence saint loup	ass residence saint loup	ass-autre association	151 168,86
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	93 637,20
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	118 337,50
- Subvention	ass bge perspectives	ass bge perspectives	ass-autre association	106 430,60
- Subvention	ass bourgogne franche comte nature	ass bourgogne franche comte nature	ass-autre association	96 011,98
- Subvention	ass orchestre dijon bourgogne	ass orchestre dijon bourgogne	ass-autre association	165 100,00
- Subvention	ass d jazz nevers pole de reference jazz en bourgogne franche comte	ass d jazz nevers pole de reference jazz en bourgogne franche comte	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	128 127,45
- Subvention	ass bourguignonne pour dvpt apprentissage secteur sanitaire social med	ass bourguignonne pour dvpt apprentissage secteur sanitaire social med	ass-autre association	262 321,75
- Subvention	ass centre d information local sur l emploi et des formations	ass centre d information local sur l emploi et des formations	ass-autre association	143 042,10
- Subvention	ass ecosphere plateforme de soutien aux secteurs industriels	ass ecosphere plateforme de soutien aux secteurs industriels	ass-autre association	130 010,00
- Subvention	ass fete femmes egalite emploi	ass fete femmes egalite emploi	ass-autre association	94 303,01
- Subvention	sarl les docks numeriques	sarl les docks numeriques	soc-sarl	91 989,36
- Subvention	ass la fabrique emploi et territoires	ass la fabrique emploi et territoires	ass-autre association	109 500,00
- Subvention	scea domaine la croix montjoie	scea domaine la croix montjoie	soc-scea	105 609,60
- Subvention	ass mission locale bourgogne nivernaise	ass mission locale bourgogne nivernaise	ass-autre association	93 314,80
- Subvention	ass creativ	ass creativ	ass-autre association	258 559,87
- Subvention	ass alterre bourgogne franche comte	ass alterre bourgogne franche comte	ass-autre association	298 835,46

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	saem nievre aménagement	saem nievre aménagement	soc-sa	206 007,60
- Subvention	sas chantier medieval de guedelon	sas chantier medieval de guedelon	soc-sas	128 448,00
- Subvention	sa societe immobiliere de la madeleine	sa societe immobiliere de la madeleine	soc-sa	551 981,66
- Subvention	sas decometal equipement	sas decometal equipement	soc-sas	198 705,51
- Subvention	ass ecole superieure de musique bourgogne franche comte	ass ecole superieure de musique bourgogne franche comte	ass-autre association	402 134,70
- Subvention	ass dijon football cote d or	ass dijon football cote d or	ass-autre association	192 000,00
- Subvention	ass icaunaise de diffusion artistique theatre	ass icaunaise de diffusion artistique theatre	ass-autre association	126 925,00
- Subvention	ass mission locale rurale de beaune	ass mission locale rurale de beaune	ass-autre association	105 983,20
- Subvention	sas le theatre	sas le theatre	soc-sas	159 000,00
- Subvention	ass art danse bourgogne	ass art danse bourgogne	ass-autre association	141 566,02
- Subvention	sas dufraigne	sas dufraigne	soc-sas	89 868,00
- Subvention	frac - fonds regional d art contemporain de bourgogne	frac - fonds regional d art contemporain de bourgogne	ass-autre association	405 750,00
- Subvention	ass larc scene nationale	ass larc scene nationale	ass-autre association	146 705,02
- Subvention	sarl cdn theatre dijon bourgogne	sarl cdn theatre dijon bourgogne	soc-sas	376 000,00
- Subvention	ass service remplacement saone et loire	ass service remplacement saone et loire	ass-autre association	89 290,00
- Subvention	ass le coin du miroir	ass le coin du miroir	ass-autre association	105 238,00
- Subvention	ass mission locale de l arrondissement de dijon	ass mission locale de l arrondissement de dijon	ass-autre association	308 785,60
- Subvention	ass mission locale migennois et du jovinien	ass mission locale migennois et du jovinien	ass-autre association	103 275,60
- Subvention	ass guillaume dufay	ass guillaume dufay	ass-autre association	147 000,00
- Subvention	ass ligue de l enseignement de cote d or	ass ligue de l enseignement de cote d or	ass-autre association	478 370,31
- Subvention	ass ardam	ass ardam	ass-autre association	460 500,00
- Subvention	ass ctre interprof de formation d apprentis	ass ctre interprof de formation d apprentis	ass-autre association	224 839,67
- Subvention	ass ecole des metiers dijon metropole	ass ecole des metiers dijon metropole	ass-autre association	233 244,11
- Subvention	ass fibois bourgogne franche comte	ass fibois bourgogne franche comte	ass-autre association	370 957,21
- Subvention	ass mission locale jeunes bassin nevers	ass mission locale jeunes bassin nevers	ass-autre association	150 179,84
- Subvention	comite regional du tourisme de bourgogne franche comte	comite regional du tourisme de bourgogne franche comte	ass-autre association	5 384 500,00
- Subvention	ass ligue de bfc de judo jujitsu kendo et disciplines	ass ligue de bfc de judo jujitsu kendo et disciplines	ass-autre association	133 348,09
- Subvention	ass mission locale d hericourt villers exel	ass mission locale d hericourt villers exel	ass-autre association	80 077,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass mission locale insertion sociale profess	ass mission locale insertion sociale profess	ass-autre association	160 024,59
- Subvention	scic clus ter jura	scic clus ter jura	soc-sa	140 000,00
- Subvention	ass regionale des missions locales de bourgogne franche comte	ass regionale des missions locales de bourgogne franche comte	ass-autre association	98 100,95
- Subvention	sas cardiac simulation et imaging software	sas cardiac simulation et imaging software	soc-sas	144 207,07
- Subvention	sarl maison de la culture de nevers agglomeration	sarl maison de la culture de nevers agglomeration	soc-srl	170 000,00
- Subvention	ass union reg ctre permanent initia environ	ass union reg ctre permanent initia environ	ass-autre association	300 099,54
- Subvention	ass ecole prod chalon sur saone	ass ecole prod chalon sur saone	ass-autre association	125 349,00
- Subvention	ass transitions pro bourgogne franche-comte	ass transitions pro bourgogne franche-comte	ass-autre association	87 204,55
- Subvention	ass ligue regionale bourgogne franche comte de rugby	ass ligue regionale bourgogne franche comte de rugby	ass-autre association	94 739,00
- Subvention	ass la french tech bourgogne franche comte	ass la french tech bourgogne franche comte	ass-autre association	90 000,00
- Subvention	ass mobil eco	ass mobil eco	ass-autre association	77 085,99
- Subvention	ass ligue bourgogne franche comte de football	ass ligue bourgogne franche comte de football	ass-autre association	178 500,00
- Subvention	ass cte dep des sce de remplacement	ass cte dep des sce de remplacement	ass-autre association	103 375,00
- Subvention	ass ecole de production de besancon	ass ecole de production de besancon	ass-autre association	178 441,00
- Subvention	ass charnay basket bourgogne sud	ass charnay basket bourgogne sud	ass-autre association	158 000,00
- Subvention	ass de promotion de l apprentissage et de la formation	ass de promotion de l apprentissage et de la formation	ass-autre association	118 410,54
- Subvention	ass familles rurales fede 25	ass familles rurales fede 25	ass-autre association	86 405,24
- Subvention	ass syntaxe erreur 2 0	ass syntaxe erreur 2 0	ass-autre association	315 381,93
- Subvention	sca cfbl	sca cfbl	soc-sca	79 507,59
- Subvention	ass federation departementale a d m r	ass federation departementale a d m r	ass-autre association	97 686,40
- Subvention	ass agence livre et lecture bourgogne franche comte	ass agence livre et lecture bourgogne franche comte	ass-autre association	470 000,00
- Subvention	sas elcam usinage	sas elcam usinage	soc-sas	100 260,00
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	134 089,34
- Subvention	ass pour l insertion le logement et l emploi en sud bourgogne	ass pour l insertion le logement et l emploi en sud bourgogne	ass-autre association	181 446,16
- Subvention	ass peips	ass peips	ass-autre association	169 712,38
- Subvention	ami bourgogne franche comte	ami bourgogne franche comte	soc-op	450 000,00
- Subvention	sas lucas etiquettes	sas lucas etiquettes	soc-sas	462 191,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass dispositif d'entrepreneuriat academique de bourgogne franche comte	ass dispositif d'entrepreneuriat academique de bourgogne franche comte	ass-autre association	337 500,00
- Subvention	ass comite regional olympique et sportif bourgogne franche comte	ass comite regional olympique et sportif bourgogne franche comte	ass-autre association	263 045,00
- Subvention	earl varois et couternon	earl varois et couternon	soc-earl	118 236,00
- Subvention	federation departementale des associations admr de saone et loire	federation departementale des associations admr de saone et loire	ass-autre association	203 076,60
- Subvention	ass etude realis exploit chemin de fer	ass etude realis exploit chemin de fer	ass-autre association	87 000,00
- Subvention	ass atmo bourgogne-franche comte	ass atmo bourgogne-franche comte	ass-autre association	95 639,28
- Subvention	ass maison familiale rurale d education	ass maison familiale rurale d education	ass-autre association	85 372,65
- Subvention	ass conseil architec urbanisme environnement	ass conseil architec urbanisme environnement	ass-autre association	75 288,22
- Subvention	ass robotics valley	ass robotics valley	ass-autre association	127 465,25
- Subvention	sas mettetal creation	sas mettetal creation	soc-sas	571 788,20
- Subvention	ligue de l enseignement federation departementale du doubs	ligue de l enseignement federation departementale du doubs	ass-autre association	270 610,12
- Subvention	ass civam le serpolet	ass civam le serpolet	ass-autre association	150 923,24
- Subvention	ass cultuelle eglise protestante unie montbeliard	ass cultuelle eglise protestante unie montbeliard	ass-autre association	107 173,27
- Subvention	ass afpi bourgogne 21 71	ass afpi bourgogne 21 71	ass-autre association	97 263,25
- Subvention	ass d hygiene sociale de franche comte	ass d hygiene sociale de franche comte	ass-autre association	120 990,06
- Subvention	sas service outils coupants affutage preau	sas service outils coupants affutage preau	soc-sas	134 994,59
- Subvention	sa scop procivis sacicap bsa	sa scop procivis sacicap bsa	soc-sa	121 183,79
- Subvention	ass departementale du lutte contre les addictions	ass departementale du lutte contre les addictions	ass-autre association	92 068,60
- Subvention	sca sicarev coop	sca sicarev coop	soc-sca	169 209,60
- Subvention	ass soliha jura saone et loire	ass soliha jura saone et loire	ass-autre association	114 544,00
- Subvention	ass accueil paysan bourgogne	ass accueil paysan bourgogne	ass-autre association	131 005,77
- Subvention	ass promo degel	ass promo degel	ass-autre association	88 000,00
- Subvention	ass akto	ass akto	ass-autre association	179 568,51
- Subvention	ass operateur de competences des entreprises de proximite	ass operateur de competences des entreprises de proximite	ass-autre association	348 863,09
- Subvention	sa grand dole developpement 39	sa grand dole developpement 39	soc-sa	240 000,00
- Subvention	ass foyer rural de prenovel	ass foyer rural de prenovel	ass-autre association	76 854,22
- Subvention	sci cjh	sci cjh	soc-civ	100 000,00
- Subvention	ass groupe associatif handy up	ass groupe associatif handy up	ass-autre association	210 198,66
- Subvention	sas forestener	sas forestener	soc-sas	431 276,15
- Subvention	gaec louvrier	gaec louvrier	soc-gaec	126 499,94

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass lpo bourgogne franche comte	ass lpo bourgogne franche comte	ass-autre association	451 497,26
- Subvention	sas auxhygen	sas auxhygen	soc-sas	268 699,20
- Subvention	sa scic la maison pour tous	sa scic la maison pour tous	soc-sa	140 900,00
- Subvention	sas dulchalon	sas dulchalon	soc-sas	341 066,55
- Subvention	sas bh2m	sas bh2m	soc-sas	225 210,55
- Subvention	sas etablisements sirugue	sas etablisements sirugue	soc-sas	535 335,25
- Subvention	sa provencale	sa provencale	soc-sa	320 000,00
- Subvention	ass sauvegarde enfant adulte nievre	ass sauvegarde enfant adulte nievre	ass-autre association	117 816,45
- Subvention	sarl ac expo	sarl ac expo	soc-sarl	600 000,00
- Subvention	sa cdc habitat	sa cdc habitat	soc-sa	849 100,00
- Subvention	polyvia	polyvia	soc-op	180 720,21
- Subvention	sas campus mecateam	sas campus mecateam	soc-sas	110 423,20
- Subvention	ass institut de tramayes	ass institut de tramayes	ass-autre association	156 762,83
- Subvention	sas ennoia	sas ennoia	soc-sas	219 623,05
- Subvention	sas le cedre	sas le cedre	soc-sas	390 389,11
- Subvention	ass d hygiene sociale de franche comte esat villers exel	ass d hygiene sociale de franche comte esat villers exel	ass-autre association	150 988,25
- Subvention	sas tour metha	sas tour metha	soc-sas	366 572,67
- Subvention	ass reseau apa 71	ass reseau apa 71	ass-autre association	118 116,20
- Subvention	scaf de pierrefontaine	scaf de pierrefontaine	soc-sca	75 347,27
- Subvention	ass ebe locale bassins de vie de moulins engilbert et chatillon en baz	ass ebe locale bassins de vie de moulins engilbert et chatillon en baz	ass-autre association	104 088,76
- Subvention	association nationale des apprentis de france	association nationale des apprentis de france	ass-autre association	95 000,00
- Subvention	sas tc environnement	sas tc environnement	soc-sas	530 720,00
- Subvention	ass avenir bois formation	ass avenir bois formation	ass-autre association	90 831,40
- Subvention	ass synaltis adapei du territoire de belfort	ass synaltis adapei du territoire de belfort	ass-autre association	136 824,00
- Subvention	sas chateau de meauce	sas chateau de meauce	soc-sas	78 770,08
- Subvention	ass ecole de production du morvan 58 institut sallonnier	ass ecole de production du morvan 58 institut sallonnier	ass-autre association	134 567,00
- Subvention	sarl koc decoupe	sarl koc decoupe	soc-sarl	102 000,00
- Subvention	sas safran aircraft engines	sas safran aircraft engines	soc-sas	200 000,00
- Subvention	sas la terre	sas la terre	soc-sas	688 663,84
- Subvention	sas lmcv	sas lmcv	soc-sas	135 138,54
- Subvention	sasu asselineau	sasu asselineau	soc-sas	83 124,12
- Subvention	sarl envie de tempete productions	sarl envie de tempete productions	soc-sarl	235 000,00
- Subvention	ass ecole de production industrie 21	ass ecole de production industrie 21	ass-autre association	115 175,00
- Subvention	ecole de production de belfort cravanche	ecole de production de belfort cravanche	ass-autre association	106 406,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	sa oncodesign precision medicine (opm)	sa oncodesign precision medicine (opm)	soc-sa	250 000,00
- Subvention	sci le santhier	sci le santhier	soc-civ	216 379,79
- Subvention	centre leon berard	centre leon berard	espic	857 259,25
- Subvention	ass institut formation travaux publics franche comte iftpfc	ass institut formation travaux publics franche comte iftpfc	ass-autre association	168 288,18
- Subvention	ass cfai fc	ass cfai fc	ass-autre association	609 015,09
- Subvention	sci institut francais textile & habillement	sci institut francais textile & habillement	soc-civ	112 615,30
- Subvention	fed francaise petanque et jeu provençal	fed francaise petanque et jeu provençal	ass-autre association	90 000,00
- Subvention	gaec de la romaine	gaec de la romaine	soc-gaec	138 000,00
- Subvention	gaec barnaud	gaec barnaud	soc-gaec	104 276,36
- Subvention	gfa metairie bidault	gfa metairie bidault	soc-civ	78 000,00
- Subvention	gaec bez du gros bugny	gaec bez du gros bugny	soc-gaec	77 277,99
- Subvention	gaec lorton	gaec lorton	soc-gaec	84 172,24
- Subvention	sas menrec 25 39	sas menrec 25 39	soc-sas	126 861,51
- Subvention	ass ogec du college f cartannaz	ass ogec du college f cartannaz	ass-autre association	192 805,00
- Subvention	sas est aciers industrie	sas est aciers industrie	soc-sas	111 002,10
- Subvention	sas lbg+t	sas lbg+t	soc-sas	105 000,00
- Subvention	ass relais culturel region annemassienne chateau rouge	ass relais culturel region annemassienne chateau rouge	ass-autre association	554 892,90
- Subvention	sas cattin bois energie	sas cattin bois energie	soc-sas	98 919,03
- Subvention	sas muller	sas muller	soc-sas	80 000,00
- Subvention	sas lincoln tv	sas lincoln tv	soc-sas	140 000,00
- Subvention	sarl service affutage rallu	sarl service affutage rallu	soc-sarl	79 547,20
- Subvention	sci cote montagne	sci cote montagne	soc-civ	349 885,59
- Subvention	sas retrofit hydrogene	sas retrofit hydrogene	soc-sas	84 301,27
- Subvention	sci mc concept	sci mc concept	soc-civ	228 600,00
- Subvention	sas val de vennes bois vvb	sas val de vennes bois vvb	soc-sas	194 869,20
- Subvention	eurl fernand hugoniot	eurl fernand hugoniot	soc-sarl	129 400,00
- Subvention	sas closerie les capucines	sas closerie les capucines	soc-sas	250 000,00
- Subvention	ass centre recherche ecosystemes altitude	ass centre recherche ecosystemes altitude	ass-autre association	120 095,48
- Subvention	ass bonlieu scene nationale	ass bonlieu scene nationale	ass-autre association	557 619,77
- Subvention	sas ets bernard brisard et fils	sas ets bernard brisard et fils	soc-sas	125 433,00
- Subvention	sas centre de selection de bechanne	sas centre de selection de bechanne	soc-sas	162 500,00
- Subvention	scea des frainias	scea des frainias	soc-scea	78 000,00
- Subvention	sas h2sys	sas h2sys	soc-sas	220 000,00
- Subvention	gaec de la combe benoit	gaec de la combe benoit	soc-gaec	104 500,00
- Subvention	sarl imprimerie clemensat etiquettes	sarl imprimerie clemensat etiquettes	soc-sarl	120 307,31
- Subvention	sas ephel thezillieu	sas ephel thezillieu	soc-sas	270 290,41

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	sas domaine du mont saint jean les roussets	sas domaine du mont saint jean les roussets	soc-sas	93 962,26
- Subvention	sas thery arnaud	sas thery arnaud	soc-sas	79 818,00
- Subvention	sasu giga de la chaux	sasu giga de la chaux	soc-sas	80 000,00
- Subvention	sci mermoz	sci mermoz	soc-civ	110 375,95
- Subvention	sas son	sas son	soc-sas	170 782,69
- Subvention	sas jousot	sas jousot	soc-sas	93 639,35
- Subvention	sas bois foret nature	sas bois foret nature	soc-sas	76 585,00
- Subvention	sasu fh travaux forestiers	sasu fh travaux forestiers	soc-sas	78 168,80
- Subvention	ass msf medecins sans frontieres	ass msf medecins sans frontieres	ass-autre association	100 000,00
- Subvention	sasu cfa trajectoire formations techniques	sasu cfa trajectoire formations techniques	soc-sas	85 128,00
- Subvention	sas 12 ter	sas 12 ter	soc-sas	124 662,12
Autres				
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs création d'entreprises	Réseau Entreprendre Franche-Comté	Association	690 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs Création reprise	Réseau Entreprendre Franche-Comté	Association	510 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Réseau Entreprendre Bourgogne	Association	160 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Réseau Entreprendre Bourgogne	Association	400 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Franche-Comté	France Active Garantie	SA	481 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne FINES	France Active Garantie	SA	80 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne TPE	France Active Garantie	SA	850 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Franche-Comté	France Active Garantie	SA	160 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Bourgogne	France Active Garantie	SA	100 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne Franche-Comté	France Active Garantie	SA	2 605 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds rég garantie FC + Fonds rég garantie FEDER FC + Fonds rég garantie Bourgogne	BPI France	SA	1 850 562,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds régional de garantie Bourgogne Franche-Comté 2	BPI France	SA	14 606 487,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - FRISO FRI2 : avance remboursable en cas de succès	BPI France	SA	133 572,14
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt rebond	BPI France	SA	4 500 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt rebond FEDER	BPI France	SA	11 727 491,76
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt relance FEDER	BPI France	SA	26 586 852,57
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds de garantie REACT EU	BPI France	SA	2 438 747,47
- Participation en capital au sein de Fonds	Association franc-comtoise de financement solidaire - Fonds de garantie ESS	Association franc-comtoise de financement solidaire	Association	63 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Franche-Comté - Fonds prêts d'honneur croissance	Initiative Bourgogne Franche-Comté	Association	120 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Dole territoire - Fonds prêts d'honneur	Initiative Dole territoire	Association	220 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Doubs Territoire de Belfort - Fonds prêts d'honneur	Initiative Doubs Territoire de Belfort	Association	1 524 500,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Côte d'Or - Fonds prêts d'honneur	Initiative Côte d'Or	Association	470 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Saône et Loire - Fonds prêts d'honneur	Initiative Saône et Loire	Association	930 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Jura - Fonds prêts d'honneur	Initiative Jura	Association	565 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Nièvre - Fonds prêts d'honneur	Initiative Nièvre	Association	30 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	ADIE - Fonds prêts d'honneur	ADIE	Association	350 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Capital Grand Est - Fonds Cap Innovest	Capital Grand Est	SAS	6 876 292,70
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté création 4	UI-Investissement	SA	1 995 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté Défis 2	UI-Investissement	SA	1 630 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté PME 4 Industrie et filières	UI-Investissement	SA	3 846 250,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement- Bourgogne Franche-Comté création 5	UI-Investissement	SA	680 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement- Bourgogne Franche-Comté création 6	UI-Investissement	SA	1 000 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Défi 3	UI-Investissement	SA	4 100 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Pertinence 2	UI-Investissement	SAS	1 340 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	FINOVAM Gestion - FIRA 2	FINOVAM Gestion	SAS	1 600 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	SAS Bourgogne Franche-Comté participation - FIFAG	SAS Bourgogne Franche-Comté participation	SAS	3 500 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Active - Ligne court terme	Bourgogne Active	Association	144 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Active - ligne moyen terme	Bourgogne Active	Association	774 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Franche-Comté Active - Ligne moyen terme	Franche-Comté Active	Association	280 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	SA SACICAP - Caisse d'avance rénovation énergétique	SA SACICAP	SA	2 000 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	ESIF - Fonds européen d'investissement	ESIF	SA	49 500 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Participation en capital au sein de Fonds	Caisse des dépôts et consignations (Paris) - PIA 4 (ingénierie projets de formation)	Caisse des dépôts et consignations (Paris)	Etablissement public	2 124 610,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BFC Angels capital	BFC Angels capital	SAS	300 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BFC SIAGI	SIAGI	SA	3 200 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-130 929 433,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-130 929 433,20

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	130 929 433,20
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-130 929 433,20
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	178 048 424,00	175 936 850,84	0,00	175 936 850,84
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	600 456 399,78	433 391 368,13	0,00	433 391 368,13
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	422 407 975,78	257 454 517,29	0,00	257 454 517,29
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-130 929 433,20			-130 929 433,20
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	130 929 433,20	130 929 433,20		130 929 433,20
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				257 454 517,29

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		178 048 424,00	I 175 936 850,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 300 000,00	89 351 011,67
1631	Emprunts obligataires	10 000 000,00	10 000 000,00
1641	Emprunts en euros	80 300 000,00	79 351 011,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		87 748 424,00	86 585 839,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	87 748 424,00	86 585 839,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		600 456 399,78	III 433 391 368,13
Ressources propres externes de l'année (a)		48 367 766,00	48 247 727,38
10222	FCTVA	25 710 909,00	25 666 608,66
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	19 516 857,00	19 431 992,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	440 000,00	443 302,44
2748	Autres prêts	2 700 000,00	2 702 824,28
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		552 088 633,78	385 143 640,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	929 061,77
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	315 205,64	315 205,64
28033	Frais d'insertion	864,00	864,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	16 153,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	3 736 358,00	2 233 286,14
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 734 000,00	2 469 748,00
2804114	Voirie	2 086 856,00	2 086 856,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	372 000,00	0,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	73 000,00	64 164,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	229 000,00	184 723,43
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 922 000,00	5 197 111,52
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 060 000,00	995 306,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	8 453 000,00	6 969 329,46
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	28 552 000,00	25 347 248,69
28041483	Subv. Autres cnes: Projet infrastructure	159 000,00	143 554,00
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	75 000,00	65 511,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	8 000,00	7 283,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	225 163,62	225 163,62
280415342	IC : Bâtiments, installations	455 656,00	455 656,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	3 211 000,00	3 009 433,80
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 183 122,12	4 183 122,12
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	690 000,00	605 068,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	72 960 308,56	72 044 404,34
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	774 926,00	774 926,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	17 584 589,38	16 797 637,00
28041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	627 000,00	400 146,79
28041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	169 000,00	148 459,00
28041723	SNCF Réseau : Projet infrastructure	16 808 000,00	14 880 457,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	17 414 920,88	16 160 763,87
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10 024 000,00	8 917 225,46
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	194 000,00	170 319,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	35 516 216,28	34 541 312,20
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 305 000,00	13 361 097,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	7 404 000,00	6 031 419,05
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	8 675 000,00	7 217 906,39
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	16 355 000,00	16 347 523,76
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 036 000,00	979 082,17
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	50 324 000,00	50 060 762,18
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 463 000,00	4 675 758,90
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 155,00	3 155,00
28128	Autres aménagements de terrains	51,00	51,00
281311	Bâtiments administratifs	1 418 000,00	1 275 995,00
281312	Bâtiments scolaires	12 278 586,00	12 278 586,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	675 827,00	675 827,00
281318	Autres bâtiments publics	715 000,00	626 548,00
281351	Bâtiments publics	355 691,44	344 352,99
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 013,00	2 013,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281538	Autres réseaux	7 000,00	4 962,00
281572	Matériel technique scolaire	38 000,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 020 000,00	926 290,17
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 836 477,36	2 718 960,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	45 570 623,72	45 513 295,72
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad	14 000,00	12 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	121 000,00	113 088,16
281821	Matériel de transport ferroviaire	102 000,00	89 183,00
281828	Autres matériels de transport	383 544,56	275 182,30
281838	Autre matériel informatique	1 239 000,00	629 516,88
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	308 000,00	270 037,53
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	454 691,44	94 890,75
28185	Matériel de téléphonie	42 000,00	23 482,40
28188	Autres immo. corporelles	306 000,00	269 327,55
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 344 251,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	143 661 382,78	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
02P13D20AP	0232PP - Acquisition locaux Région (hors lycées)	900	0,00	-1 558,58	1 558,58	0,00	1 558,58	0,00	0,00	0,00
02P13D22AP	0232PP - Acquisition locaux Région (hors lycées)	900	0,00	-1 477,68	47 224,31	0,00	1 477,68	45 746,63	45 746,63	0,00
22P06D02AP	2002 AP RENOVATION ECONOMIES ENERGIE MAINTEN PP-DI	902	0,00	-2 416,05	2 416,05	0,00	2 416,05	0,00	0,00	0,00
22P06D07AP	2007 AP Prog régional d'invest des lycées PP DI	902	0,00	-35 872,82	35 872,82	0,00	35 872,82	0,00	0,00	0,00
22P06D08AP	2008 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	7 926,51	-7 926,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P05D8AP	2008 AP rénov, éco d'énergie, sécurité maintenance DI	902	0,00	0,00	283 344,37	0,00	0,00	283 344,37	0,00	283 344,37
84P04D9AP	2009 AP Contrat de site de Chalon DI	908	0,00	0,00	10 079 148,00	0,00	0,00	10 079 148,00	0,00	10 079 148,00
84P05D9AP	2009 AP LINO DI	908	42 236,30	-42 236,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84P01D09AP	2009 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	171 300,00	0,00	0,00	171 300,00	0,00	171 300,00
22P05D9AP	2009 AP Rénovat*, éco d'énergie, sécurité, maintenance DI	902	0,00	0,00	115 207,49	0,00	115 207,49	0,00	0,00	0,00
85P01D9AP	2009 AP TGV Rhin Rhône branche Est	908	0,00	0,00	320 057,64	0,00	0,00	320 057,64	0,00	320 057,64
85P04D10AP	2010 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	163 793,92	0,00	0,00	163 793,92	0,00	163 793,92
61P02D11AP	2011 AP Fonds ingénierie financière	906	963 750,00	-963 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P06D11AP	2011 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-95 373,71	503 935,15	0,00	503 935,15	0,00	0,00	0,00
633P11D12AP	2012 AP Amélioration attractivité de l'offre touristique	906	80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04P04D12AP	2012 AP FEDER axe 1 DI	900	14 982,19	-14 982,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P07D12AP	2012 AP Frais d'études techn. et MO DI	902	0,00	0,00	9 074,26	0,00	0,00	9 074,26	0,00	9 074,26
22P06D12AP	2012 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	0,00	108 900,79	0,00	14 256,00	94 644,79	0,00	94 644,79
84P07D12AP	2012 AP Rocade de Beaune DI	908	0,00	0,00	1 178 581,24	0,00	0,00	1 178 581,24	135 341,80	1 043 239,44

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
84P08D12AP	2012 AP Rocade de Sens DI	908	0,00	-2 012 260,29	2 012 260,29	0,00	2 012 260,29	0,00	0,00	0,00
84P01D12AP	2012 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	297 167,00	0,00	0,00	297 167,00	163 739,23	133 427,77
61P01D13AP	2013 AP Développement des PME-PMI	906	435 000,00	-435 000,00	2 930,55	0,00	0,00	2 930,55	0,00	2 930,55
22P06D13AP	2013 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-207 864,12	1 347 005,64	0,00	226 924,84	1 120 080,80	0,00	1 120 080,80
41P01D13AP	2013 AP Soutien au réseau sanitaire bgnon et télémedecine DI	904	26 310,00	-26 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85P04D13AP	2013 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	1 712 888,11	0,00	1 712 888,11	0,00	0,00	0,00
75P04D14AP	2014 AP Efficacité énergétique	907	0,00	-8 826,00	8 826,00	0,00	8 826,00	0,00	0,00	0,00
04P04D14AP	2014 AP FEDER axe 1 DI	900	44 985,74	-44 985,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P07D14AP	2014 AP Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage	902	0,00	-13 330,20	15 181,20	0,00	13 330,20	1 851,00	0,00	1 851,00
57P03D14AP	2014 AP Infrastructures très haut débit PP	905	0,00	0,00	3 530 296,46	0,00	3 026 067,91	504 228,55	504 228,55	0,00
84P01D14AP	2014 AP Routes nationales	908	0,00	-1 057 425,01	1 057 425,01	0,00	1 057 425,01	0,00	0,00	0,00
22P06D14AP	2014 AP Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité	902	0,00	-253,69	78 315,79	0,00	74 284,39	4 031,40	0,00	4 031,40
55P03D14AP	2014 AP Villages avenir	905	0,00	0,00	32 680,00	0,00	32 680,00	0,00	0,00	0,00
633P01D15AP	2015 AP Atouts touristiques régionaux	906	67 906,46	-67 906,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P02D15AP	2015 AP Autorité de Gestion FEDER	9005	0,00	-82 132,82	82 132,82	0,00	82 132,82	0,00	0,00	0,00
61P01D15AP	2015 AP Développement des PME-PMI	906	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
57P10D15AP	2015 AP Equipements et services liés aux TIC	905	0,00	0,00	775 817,69	0,00	0,00	775 817,69	775 817,69	0,00
22P07D15AP	2015 AP Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage	902	0,00	-1 733,00	1 733,00	0,00	1 733,00	0,00	0,00	0,00
55P04D15AP	2015 AP Habitat AA	905	151 126,00	-151 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P03D15AP	2015 AP Infrastructure très haut débit PP DI	905	0,00	0,00	342 328,03	0,00	63 000,00	279 328,03	279 328,03	0,00
631P08D15AP	2015 AP Modernisation des exploitations agricoles et équipem	906	0,00	-30 790,40	30 790,40	0,00	30 790,40	0,00	0,00	0,00
631P02D15AP	2015 AP Promotion, animation, expérimentation agriculture	906	0,00	-12 398,38	12 398,38	0,00	12 398,38	0,00	0,00	0,00
84P01D15AP	2015 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	1 261 154,83	0,00	0,00	1 261 154,83	0,00	1 261 154,83

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P06D15AP	2015 AP Rénovation économies d'énergie sécurité maintenance	902	13 574,49	-91 012,25	391 540,62	0,00	153 022,60	238 518,02	103 672,78	134 845,24
85P03D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00	0,00	0,00	0,00
85P04D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	13 589,75	0,00	13 589,75	0,00	0,00	0,00
82P09D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	164 000,00	-164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55P03D15AP	2015 AP Villages avenir AA DI	905	0,00	0,00	11 700,00	0,00	0,00	11 700,00	0,00	11 700,00
22P08D16AP	2016 AP Acquisition de matériels	902	0,00	0,00	18 087,29	0,00	0,00	18 087,29	0,00	18 087,29
05P02D16AP	2016 AP Autorité de Gestion FEDER	9005	0,00	0,00	42 602,05	0,00	0,00	42 602,05	0,00	42 602,05
32P01D16AP	2016 AP CREPS	903	0,00	0,00	55 471,57	0,00	0,00	55 471,57	0,00	55 471,57
631P04D16AP	2016 AP Développement des entreprises filière Forêt Bois	906	0,00	-42 329,94	42 329,94	0,00	42 329,94	0,00	0,00	0,00
75P04D16AP	2016 AP Efficacité énergétique	907	100 000,00	-100 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
57P03D16AP	2016 AP Infrastructures très haut débit PP	905	0,00	0,00	1 155 366,74	0,00	0,00	1 155 366,74	1 155 366,74	0,00
61P04D16AP	2016 AP J'entreprends autrement	906	140 000,00	-140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P04D16AP	2016 AP Matériel TER DI	908	0,00	0,00	152 877,87	0,00	0,00	152 877,87	0,00	152 877,87
631P08D16AP	2016 AP Modernisation des exploitations agricoles et équipem	906	0,00	-280 863,20	280 863,20	0,00	280 863,20	0,00	0,00	0,00
53P06D16AP	2016 AP Plan de soutien à l'activité du BTP	905	69 171,90	-94 693,90	25 522,00	0,00	25 522,00	0,00	0,00	0,00
631P01D16AP	2016 AP Programme Régional Installation	906	0,00	-28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	0,00	0,00	0,00
84P01D16AP	2016 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	1 010 529,57	0,00	0,00	1 010 529,57	721 081,20	289 448,37
22P06D16AP	2016 AP Rénovation économies d'énergie sécurité maintenance	902	218 566,04	-637 744,99	1 896 085,93	0,00	1 602 870,72	293 215,21	117,13	293 098,08
85P04D16AP	2016 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	8 440,05	0,00	0,00	8 440,05	0,00	8 440,05
55P03D16AP	2016 AP Villages avenir Actions annuelles	905	0,00	0,00	51 302,00	0,00	0,00	51 302,00	0,00	51 302,00
22P19D17AP	2017 AP Accessibilité dans les lycées	902	2 160,22	-37 459,41	8 777 958,59	0,00	59 399,42	8 718 559,17	565 245,15	8 153 314,02
22P08D17AP	2017 AP Acquisition de matériels	902	0,00	0,00	21 776,92	0,00	0,00	21 776,92	0,00	21 776,92
55P01D17AP	2017 AP Coeurs de villages PP	905	0,00	0,00	209 575,00	0,00	205 550,00	4 025,00	0,00	4 025,00
54P02D17AP	2017 AP Contrats territoriaux CPER 2015-2020	905	0,00	-42 870,99	86 060,99	0,00	42 870,99	43 190,00	43 190,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
633P07D17AP	2017 AP Developpement de l'itinérance	906	286 640,15	-286 640,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D17AP	2017 AP Economie Sociale et Solidaire	906	368 140,00	-368 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75P04D17AP	2017 AP Efficacité énergétique	907	4,80	-4,80	13 976,00	0,00	6 976,00	7 000,00	0,00	7 000,00
75P05D17AP	2017 AP Etudes observation sensibilisation	907	0,00	-9 690,00	9 690,00	0,00	9 690,00	0,00	0,00	0,00
05P04D17AP	2017 AP FEDER 2014-2020	9005	97 491,12	-147 280,95	49 789,83	0,00	2 708,73	47 081,10	0,00	47 081,10
631P18D17AP	2017 AP Gestion forestière exemplaire	906	0,00	-10 395,59	10 395,59	0,00	10 395,59	0,00	0,00	0,00
22P16D17AP	2017 AP Grosses reparations dans les lycees	902	592 971,73	-1 284 959,79	14 802 153,84	0,00	2 483 275,64	12 318 878,20	520 571,68	11 798 306,52
57P03D17AP	2017 AP Infrastructures très haut débit	905	0,00	0,00	2 611 227,12	0,00	197 597,83	2 413 629,29	2 063 629,29	350 000,00
61P08D17AP	2017 AP Innovation	906	54 000,00	-54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P04D17AP	2017 AP Matériel TER DI	908	0,00	0,00	1 127 817,00	0,00	0,00	1 127 817,00	0,00	1 127 817,00
82P12D17AP	2017 AP Mobilité	908	0,00	0,00	226 105,81	0,00	0,00	226 105,81	0,00	226 105,81
54P17D17AP	2017 AP PNR	905	0,00	-3 144,34	4 858,90	0,00	3 144,34	1 714,56	0,00	1 714,56
631P16D17AP	2017 AP Plan de competitivite	906	0,00	-86 360,89	86 360,89	0,00	86 360,89	0,00	0,00	0,00
53P07D17AP	2017 AP Politiques territoriales	905	1 028,21	-5 990,66	4 962,45	0,00	4 962,45	0,00	0,00	0,00
76P07D17AP	2017 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	0,00	6 624,91	0,00	0,00	6 624,91	0,00	6 624,91
31P15D17AP	2017 AP Sauvegarde Restauration	903	0,00	0,00	2 880,66	0,00	0,00	2 880,66	2 880,66	0,00
22P17D17AP	2017 AP Sécurisation dans les lycees	902	32 125,06	-311 381,54	2 840 981,77	0,00	395 005,92	2 445 975,85	76 107,55	2 369 868,30
633P08D17AP	2017 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	865,89	-865,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85P04D17AP	2017 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	11 372,79	0,00	0,00	11 372,79	0,00	11 372,79
22P06D17AP	2017 AP Travaux dans les lycées PP	902	5 344,52	-122 476,30	1 657 622,35	0,00	1 082 963,46	574 658,89	1 977,96	572 680,93
22P06D18AP	2018 - 2223PP - Réhabilitation lycées Bourgogne	902	37,33	-278 570,76	480 568,80	0,00	306 578,28	173 990,52	10 239,81	163 750,71
32P09D18AP	2018 0231PP-Réparation bâtiments administratifs hors lycées	900	0,00	0,00	68 626,21	0,00	23 989,44	44 636,77	0,00	44 636,77
61P13D18AP	2018 9119AA - Partenariats EPCI immobilier foncier	906	0,00	0,00	2 288,73	0,00	0,00	2 288,73	0,00	2 288,73
05P02D18AP	2018 AP 2018 AE Autorité de Gestion - FEDER	9005	446 246,58	-446 246,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P13D18AP	2018 AP Acquisition locaux région (hors lycées)	900	0,00	-463 294,34	645 668,78	0,00	463 294,34	182 374,44	182 374,44	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
41P04D18AP	2018 AP Animation politique santé	904	0,00	-19 589,98	19 589,98	0,00	19 589,98	0,00	0,00	0,00
55P01D18AP	2018 AP Coeurs de villages PP	905	2 895,18	-2 895,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P08D18AP	2018 AP Contrat de territoire BFC	905	13 985,57	-65 038,93	302 006,37	0,00	51 053,36	250 953,01	245 423,07	5 529,94
54P02D18AP	2018 AP Contrats territoriaux CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	772 368,22	0,00	0,00	772 368,22	0,00	772 368,22
633P07D18AP	2018 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00
61P07D18AP	2018 AP Développement des PME	906	40 912,93	-42 611,78	361 555,99	0,00	1 698,85	359 857,14	135 556,99	224 300,15
633P05D18AP	2018 AP Dvlpmnt hébergements touristiques	906	91 144,82	-91 144,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75P04D18AP	2018 AP Efficacité énergétique	907	67 615,28	0,00	62 962,00	0,00	17 614,00	45 348,00	0,00	45 348,00
22P20D18AP	2018 AP Equipement	902	0,00	-350,24	124 657,03	0,00	106 211,04	18 445,99	18 445,99	0,00
05P04D18AP	2018 AP FEDER 2014-2020	9005	198 629,53	-580 447,63	459 604,31	0,00	381 818,10	77 786,21	0,00	77 786,21
52P01D18AP	2018 AP FIP FAP BFC	905	2 102,29	-2 102,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D18AP	2018 AP Gestion forestière exemplaire	906	0,00	0,00	11 007,15	0,00	7 623,09	3 384,06	0,00	3 384,06
55P06D18AP	2018 AP Habitat et aménagement BFC	905	250 325,00	-250 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P06D18AP	2018 AP Inter-territorialité CPER 2015-2020	905	29 544,00	-29 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P12D18AP	2018 AP Mobilité	908	0,00	0,00	1 965 373,79	0,00	0,00	1 965 373,79	55 619,40	1 909 754,39
76P01D18AP	2018 AP Parc naturel régional BFC	907	7 626,95	-7 626,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P16D18AP	2018 AP Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	239 389,30	0,00	503,80	238 885,50	0,00	238 885,50
78P01D18AP	2018 AP Plans prévention risques technologiques	907	0,00	0,00	78 302,01	0,00	0,00	78 302,01	0,00	78 302,01
75P02D18AP	2018 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	0,00	303 375,17	0,00	281 223,95	22 151,22	22 151,22	0,00
76P07D18AP	2018 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	0,00	9,99	0,00	0,00	9,99	0,00	9,99
84P02D18AP	2018 AP ROUTES DI	908	0,00	0,00	11 800 000,00	0,00	0,00	11 800 000,00	9 000 000,00	2 800 000,00
52P05D18AP	2018 AP Renouvellement urbain BFC	905	18 814,32	-18 814,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73P01D18AP	2018 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	0,00	0,00	3 720,00	0,00	3 720,00	0,00	0,00	0,00
85P06D18AP	2018 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	0,00	0,00	914 029,14	0,00	0,00	914 029,14	0,00	914 029,14
82P09D18AP	2018 AP Transports collectifs et modes doux	908	9 326,08	-9 326,08	1 135 739,70	0,00	0,00	1 135 739,70	0,00	1 135 739,70
05P04D19AP	2019 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	584 005,12	-602 287,77	38 913,26	0,00	0,00	38 913,26	0,00	38 913,26

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
41P04D19AP	2019 AP Animation politique santé	904	9 302,91	-9 302,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P02D19AP	2019 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	142 294,00	-142 294,79	224 714,87	0,00	0,79	224 714,08	0,00	224 714,08
54P07D19AP	2019 AP Bourg Centre	905	36 000,00	-41 117,33	5 117,33	0,00	5 117,33	0,00	0,00	0,00
02P17D19AP	2019 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-4 634,40	4 634,40	0,00	4 634,40	0,00	0,00	0,00
31P07D19AP	2019 AP Cinéma	903	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
55P01D19AP	2019 AP Coeurs de villages PP	905	14 376,88	-14 376,88	103 407,89	0,00	0,00	103 407,89	22 828,06	80 579,83
02P46D19AP	2019 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
54P08D19AP	2019 AP Contrat de territoire BFC	905	9 710,36	-507 461,47	1 010 862,97	0,00	497 751,11	513 111,86	3 968,25	509 143,61
61P07D19AP	2019 AP Développement des PME	906	170 671,10	-186 297,70	15 826,60	0,00	15 626,60	200,00	0,00	200,00
633P05D19AP	2019 AP Développement des hébergements touristiques	906	27 497,20	-27 497,20	42 734,80	0,00	0,00	42 734,80	8 493,47	34 241,33
54P09D19AP	2019 AP Développement local BFC	905	122 203,53	-122 203,53	75 888,50	0,00	20 000,00	55 888,50	55 888,50	0,00
23P04D19AP	2019 AP Ecocampus	902	0,00	0,00	17 590 797,15	0,00	0,00	17 590 797,15	20 558,43	17 570 238,72
65P02D19AP	2019 AP Economie Sociale et Solidaire	906	21 482,90	-77 703,11	149 720,21	0,00	56 220,21	93 500,00	52 149,51	41 350,49
75P04D19AP	2019 AP Efficacité énergétique	907	481 301,05	-600 901,05	497 633,00	0,00	127 101,00	370 532,00	286 956,00	83 576,00
22P20D19AP	2019 AP Equipements	902	0,00	-1 750,10	9 235,56	0,00	1 750,10	7 485,46	0,00	7 485,46
02P45D19AP	2019 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,16	-0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75P05D19AP	2019 AP Etudes Observations et sensibilisation	907	0,00	-310,00	310,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00
52P01D19AP	2019 AP FIP FAP	905	16 668,03	-16 668,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D19AP	2019 AP Gestion forestière exemplaire	906	6 590,04	-6 590,04	2 050,95	0,00	39,81	2 011,14	1 925,21	85,93
55P06D19AP	2019 AP Habitat et Aménagement BFC	905	151 360,58	-154 354,55	14 993,97	0,00	2 993,97	12 000,00	12 000,00	0,00
61P08D19AP	2019 AP Innovation	906	1 359 463,00	-2 559 463,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
631P19D19AP	2019 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	3 822,05	0,00	1 034,73	2 787,32	0,00	2 787,32
54P06D19AP	2019 AP Interterritorialité CPER 2015-2020	905	10 245,46	-10 245,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P22D19AP	2019 AP Investissements lycées privés	902	208,30	-208,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P04D19AP	2019 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	978 730,00	0,00	0,00	978 730,00	0,00	978 730,00
631P17D19AP	2019 AP Modernisation des entreprisesdu bois	906	0,00	0,00	4 793,60	0,00	86,85	4 706,75	0,00	4 706,75

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
31P12D19AP	2019 AP Musées et structures ressources	903	0,00	0,00	304 993,94	0,00	0,00	304 993,94	301 493,94	3 500,00
57P01D19AP	2019 AP NTC - usages numériques BFC	905	6 280,00	-6 280,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
53P02D19AP	2019 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	35 876,62	-40 376,62	9 993,94	0,00	4 500,00	5 493,94	0,00	5 493,94
54P01D19AP	2019 AP PAYS	905	0,00	0,00	4 562,13	0,00	0,00	4 562,13	0,00	4 562,13
61P13D19AP	2019 AP Partenariats EPCI immobilier foncier	906	276 211,39	-276 211,39	269 840,71	0,00	0,00	269 840,71	0,00	269 840,71
78P01D19AP	2019 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	0,00	0,00	7 044,00	0,00	0,00	7 044,00	0,00	7 044,00
631P16D19AP	2019 AP Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	524 640,00	0,00	0,00	524 640,00	0,00	524 640,00
75P02D19AP	2019 AP Politiques de l'énergie CPER	907	19 156,00	-19 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76P07D19AP	2019 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	0,00	13 693,07	0,00	0,00	13 693,07	0,00	13 693,07
32P09D19AP	2019 AP REPARATIONS AUTRES BATIMENTS (sauf lycées)	900, 903	41 154,99	-41 155,16	45 752,86	0,00	0,79	45 752,07	0,00	45 752,07
52P05D19AP	2019 AP Renouvellement urbain BFC	905	56 264,44	-56 264,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73P01D19AP	2019 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	32 518,00	-32 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P10D19AP	2019 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-27 962,65	112 565,02	0,00	27 962,65	84 602,37	84 602,37	0,00
41P02D19AP	2019 AP Santé BFC	904	0,00	0,00	10 427,85	0,00	0,00	10 427,85	0,00	10 427,85
85P06D19AP	2019 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	15 802,45	-15 802,45	88 322,96	0,00	88 322,96	0,00	0,00	0,00
57P05D19AP	2019 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	1,00	0,00	26 854,56	0,00	0,00	26 854,56	0,00	26 854,56
22P06D19AP	2019 AP TRAVAUX RENOVATION ECO ENERGIE	902	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
82P09D19AP	2019 AP Transports collectifs et modes doux	908	2 686 440,00	-2 686 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85P03D19AP	2019 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	1 654 322,27	-1 654 322,27	35 039,80	0,00	0,00	35 039,80	0,00	35 039,80
31P11D19AP	2019 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	0,00	4 128,00	0,00	0,00	4 128,00	0,00	4 128,00
72P01D19AP	2019 AP animation PRPGD	907	0,00	-80 345,60	80 345,60	0,00	80 345,60	0,00	0,00	0,00
05P04D20AP	2020 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	225 883,07	-290 367,07	401 784,39	0,00	0,00	401 784,39	0,00	401 784,39
32P02D20AP	2020 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	0,00	33 260,00	0,00	16 630,00	16 630,00	16 630,00	0,00
54P03D20AP	2020 AP Appels à projets territoires 2015-2020	905	0,00	-2 469,30	2 469,30	0,00	2 469,30	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
05P02D20AP	2020 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	646 697,15	-646 697,15	301 296,83	0,00	0,00	301 296,83	0,00	301 296,83
82P07D20AP	2020 AP Billettique	908	0,00	0,00	48 367,92	0,00	0,00	48 367,92	0,00	48 367,92
54P07D20AP	2020 AP Bourg centre	905	45 800,38	-120 134,11	246 491,07	0,00	226 099,35	20 391,72	20 391,72	0,00
02P17D20AP	2020 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-1 296,00	31 929,60	0,00	1 296,00	30 633,60	0,00	30 633,60
31P03D20AP	2020 AP Château de Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	24 614,68	0,00	0,00	24 614,68	0,00	24 614,68
31P07D20AP	2020 AP Cinéma	903	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
55P01D20AP	2020 AP Coeurs de villages PP	905	27 865,09	-27 865,09	82 523,00	0,00	52 523,00	30 000,00	0,00	30 000,00
02P46D20AP	2020 AP Communication institutionnelle	900	0,00	-26 885,80	181 885,80	0,00	26 885,80	155 000,00	0,00	155 000,00
54P08D20AP	2020 AP Contrat de territoire BFC	905	536,58	-192 796,95	1 143 371,17	0,00	192 260,37	951 110,80	379 206,16	571 904,64
61P07D20AP	2020 AP Développement des PME	906	238 880,86	-373 846,86	1 484 966,00	0,00	134 966,00	1 350 000,00	450 000,00	900 000,00
633P06D20AP	2020 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	755,00	-755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P08D20AP	2020 AP Développement culturel	903	0,00	-25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
633P07D20AP	2020 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	0,00	6 463,30	0,00	6 463,30	0,00	0,00	0,00
67P04D20AP	2020 AP Développement de la recherche	906	290 984,06	-327 443,32	142 318,04	0,00	36 459,26	105 858,78	105 858,78	0,00
633P05D20AP	2020 AP Développement des hébergements touristiques	906	64 082,95	-82 832,95	113 584,52	0,00	18 750,00	94 834,52	0,00	94 834,52
54P09D20AP	2020 AP Développement local BFC	905	167 278,06	-223 073,06	191 445,93	0,00	74 795,00	116 650,93	0,00	116 650,93
65P02D20AP	2020 AP Economie Sociale et Solidaire	906	3 124,84	-33 444,26	41 183,40	0,00	30 319,42	10 863,98	0,00	10 863,98
75P04D20AP	2020 AP Efficacité énergétique	907	146 974,94	-221 447,94	412 289,33	0,00	100 856,00	311 433,33	293 915,33	17 518,00
23P02D20AP	2020 AP Enseignement supérieur	902	26 002,08	-26 002,08	2 002 636,74	0,00	0,00	2 002 636,74	1 289 159,59	713 477,15
22P20D20AP	2020 AP Equipements	902	0,00	-114 365,56	123 751,22	0,00	114 365,56	9 385,66	8 523,44	862,22
02P45D20AP	2020 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	3 564,58	97 631,19	0,00	0,00	97 631,19	57 631,19	40 000,00
04P01D20AP	2020 AP Europe et international	900	9 225,00	-9 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P01D20AP	2020 AP FIP FAP	905	5 760,03	-5 760,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D20AP	2020 AP Gestion forestière exemplaire	906	8 876,26	-11 223,60	33 043,80	0,00	5 803,77	27 240,03	11 174,02	16 066,01
55P06D20AP	2020 AP Habitat et Aménagement BFC	905	39 825,00	-90 499,62	50 674,62	0,00	50 674,62	0,00	0,00	0,00
57P03D20AP	2020 AP Infrastructures THD	905	0,00	-56 280,00	76 764,00	0,00	56 280,00	20 484,00	0,00	20 484,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P19D20AP	2020 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	951,64	0,00	951,64	0,00	0,00	0,00
54P06D20AP	2020 AP Interterritorialité CPER 2015-2020	905	29 487,50	-29 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P13D20AP	2020 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	-0,22	0,22	0,00	0,22	0,00	0,00	0,00
26P01D20AP	2020 AP Investissement et équipements des CFA	902	0,00	0,00	275 058,00	0,00	0,00	275 058,00	275 058,00	0,00
22P22D20AP	2020 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-2 741,27	44 344,06	0,00	2 741,27	41 602,79	11 903,85	29 698,94
82P04D20AP	2020 AP Matériel TER	908	109 476,40	-117 214,40	51 330,00	0,00	7 738,00	43 592,00	0,00	43 592,00
631P17D20AP	2020 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	0,00	35 205,27	0,00	18 689,66	16 515,61	0,00	16 515,61
57P01D20AP	2020 AP NTC - usages numériques BFC	905	245 842,72	-270 746,66	952 403,94	0,00	24 903,94	927 500,00	927 500,00	0,00
53P02D20AP	2020 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	51 936,00	-51 936,00	6 348,34	0,00	0,00	6 348,34	0,00	6 348,34
78P01D20AP	2020 AP PPRT	907	0,00	0,00	59 996,00	0,00	0,00	59 996,00	0,00	59 996,00
76P01D20AP	2020 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	-60 000,00	63 129,71	0,00	60 000,00	3 129,71	0,00	3 129,71
61P13D20AP	2020 AP Partenariats EPCI immobilier foncier	906	217 995,21	-276 927,08	550 744,96	0,00	58 931,87	491 813,09	100 000,00	391 813,09
53P05D20AP	2020 AP Petites cités de caractère BFC	905	4 320,00	-4 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P16D20AP	2020 AP Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	167 424,74	0,00	14 944,74	152 480,00	0,00	152 480,00
631P21D20AP	2020 AP Plan de relance Agriculture	906	536 647,34	-536 647,34	1 886 650,11	0,00	110 060,64	1 776 589,47	884 194,46	892 395,01
26P05D20AP	2020 AP Plan de relance Apprentissage - Info. des métiers	902	9 793,21	-9 793,21	51 623,00	0,00	25,13	51 597,87	51 597,87	0,00
76P05D20AP	2020 AP Plan de relance Biodiversité	907	1 220,59	-1 220,59	166 917,00	0,00	0,00	166 917,00	135 293,02	31 623,98
32P08D20AP	2020 AP Plan de relance CREPS	903	0,00	0,00	17 027,61	0,00	0,00	17 027,61	7 460,88	9 566,73
31P09D20AP	2020 AP Plan de relance Culture	903	36 750,00	-36 750,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
53P03D20AP	2020 AP Plan de relance ENVI	905	0,00	0,00	307 376,18	0,00	0,00	307 376,18	193 182,63	114 193,55
65P03D20AP	2020 AP Plan de relance ESS	906	0,00	-232 326,94	1 807 793,02	0,00	0,00	1 807 793,02	709 763,98	1 098 029,04
73P03D20AP	2020 AP Plan de relance Eau et milieux aquatiques	907	14 505,73	-14 505,73	15 991,88	0,00	8 444,71	7 547,17	6 175,76	1 371,41
61P15D20AP	2020 AP Plan de relance Economie	906	4 214 191,64	-4 956 051,99	7 000 419,47	0,00	1 666 218,05	5 334 201,42	3 598 178,68	1 736 022,74
52P02D20AP	2020 AP Plan de relance FIP	905	0,00	0,00	11 167,11	0,00	11 167,11	0,00	0,00	0,00
631P23D20AP	2020 AP Plan de relance Forêt Bois	906	0,00	0,00	2 161 464,53	0,00	314 630,21	1 846 834,32	1 640 445,33	206 388,99
55P07D20AP	2020 AP Plan de relance HABAM	905	0,00	0,00	1 129 063,01	0,00	42 477,98	1 086 585,03	1 010 737,61	75 847,42

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P25D20AP	2020 AP Plan de relance Investissements Lycées	902	182 453,03	-285 311,20	11 987 779,21	0,00	1 455 131,56	10 532 647,65	964 930,54	9 567 717,11
82P05D20AP	2020 AP Plan de relance Matériel TER	908	0,00	0,00	17 688 000,00	0,00	0,00	17 688 000,00	8 223 000,00	9 465 000,00
631PR16D20AP	2020 AP Plan de relance Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	542 600,00	0,00	0,00	542 600,00	0,00	542 600,00
72P02D20AP	2020 AP Plan de relance Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-53 854,92	6 092 608,14	0,00	54 969,68	6 037 638,46	1 184 704,19	4 852 934,27
41P03D20AP	2020 AP Plan de relance Santé	904	0,00	0,00	1 231 187,22	0,00	784,16	1 230 403,06	1 209 680,78	20 722,28
633P10D20AP	2020 AP Plan de relance Tourisme	906	84 708,23	-84 708,23	3 591 123,10	0,00	26 479,45	3 564 643,65	1 124 799,89	2 439 843,76
54P11D20AP	2020 AP Plan de relance Transformation territoriale	905	0,00	-319 105,00	3 049 241,91	0,00	604 314,74	2 444 927,17	1 630 956,37	813 970,80
75P03D20AP	2020 AP Plan de relance Transition énergétique	907	260 788,84	-2 837 469,42	11 667 289,92	0,00	2 822 138,07	8 845 151,85	5 949 699,61	2 895 452,24
85P05D20AP	2020 AP Plan de relance Transports collectifs et modes doux	908	4 766,03	-4 766,03	1 725 434,13	0,00	463 326,84	1 262 107,29	1 049 243,68	212 863,61
72P01D20AP	2020 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-74 865,58	144 865,58	0,00	74 865,58	70 000,00	21 858,00	48 142,00
27P03D20AP	2020 AP Plan relance Formations Sanitaires et sociales	902	0,00	-175 065,23	175 065,23	0,00	175 065,23	0,00	0,00	0,00
22P23D20AP	2020 AP Plan relance Lycees privs	902	0,00	0,00	263 606,40	0,00	0,00	263 606,40	85 611,20	177 995,20
02P14D20AP	2020 AP Plan relance Moyens Generaux	900	0,00	0,00	408 440,46	0,00	0,00	408 440,46	210 541,52	197 898,94
32P07D20AP	2020 AP Plan relance Sports	903	0,00	-22 915,00	272 915,00	0,00	22 915,00	250 000,00	26 035,41	223 964,59
57P09D20AP	2020 AP Plan relance Transformation numerique	905	11 819,36	-605 446,54	10 642 365,98	0,00	994 003,86	9 648 362,12	3 714 888,66	5 933 473,46
76P07D20AP	2020 AP Protection de la biodiversité	907	3 835,99	-3 835,99	35 301,12	0,00	0,00	35 301,12	0,00	35 301,12
84P02D20AP	2020 AP ROUTES DI	908	1 000,00	-1 000,00	944 642,10	0,00	0,00	944 642,10	0,00	944 642,10
73P01D20AP	2020 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	2 622,76	-2 622,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P10D20AP	2020 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	0,00	383 664,00	0,00	0,00	383 664,00	250 947,76	132 716,24
85P06D20AP	2020 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	1 018 057,06	-1 018 057,06	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
633P09D20AP	2020 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	179 685,52	0,00	0,00	179 685,52	0,00	179 685,52
57P05D20AP	2020 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	15 467,70	0,00	0,00	15 467,70	0,00	15 467,70
632P02D20AP	2020 AP TPE et Entrepreneariat	906	1 233 053,98	-1 234 329,98	1 276,00	0,00	1 276,00	0,00	0,00	0,00
82P09D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux	908	70 200,00	-70 200,00	173 507,90	0,00	0,00	173 507,90	58 752,18	114 755,72

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
85P03D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	-2 779 531,51	5 744 998,29	0,00	2 779 531,51	2 965 466,78	193 838,85	2 771 627,93
85P04D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	-31 978,37	31 978,37	0,00	31 978,37	0,00	0,00	0,00
61P08D20AP	2020 AP innovation	906	0,00	0,00	1 534 724,00	0,00	0,00	1 534 724,00	0,00	1 534 724,00
52P05D20AP	2020 Renouvellement urbain BFC	905	41 214,46	-41 214,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D21AP	2021 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	936 326,14	-1 065 004,14	721 445,91	0,00	0,00	721 445,91	0,00	721 445,91
02P10D21AP	2021 AP Administration générale	900	0,00	-5 900,56	5 900,66	0,00	5 900,66	0,00	0,00	0,00
32P04D21AP	2021 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	1 700,00	-1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32P02D21AP	2021 AP Aménagement sportif du territoire	903	100,00	-95 069,21	124 969,21	0,00	94 969,21	30 000,00	30 000,00	0,00
41P04D21AP	2021 AP Animation politique santé	904	0,00	-4 679,37	21 074,98	0,00	4 679,37	16 395,61	0,00	16 395,61
05P02D21AP	2021 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	238 079,19	-238 079,19	497 601,61	0,00	0,00	497 601,61	0,00	497 601,61
82P15D21AP	2021 AP Aviation civile	908	24 344,58	-24 344,58	1 030 337,70	0,00	0,00	1 030 337,70	1 030 337,70	0,00
82P07D21AP	2021 AP Billettique	908	0,00	0,00	54 568,63	0,00	0,00	54 568,63	2 267,24	52 301,39
54P07D21AP	2021 AP Bourg centre	905	680,84	-39 486,05	169 997,55	0,00	75 812,15	94 185,40	74 793,76	19 391,64
02P17D21AP	2021 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-6 404,22	20 902,77	0,00	6 404,22	14 498,55	9 593,39	4 905,16
31P02D21AP	2021 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	6 441,00	0,00	0,00	6 441,00	5 113,20	1 327,80
31P07D21AP	2021 AP Cinéma	903	1 598,14	-1 598,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D21AP	2021 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	52 006,62	0,00	0,00	52 006,62	0,00	52 006,62
54P08D21AP	2021 AP Contrat de territoire BFC	905	76 175,58	-388 056,50	3 818 612,06	0,00	311 880,92	3 506 731,14	1 722 436,75	1 784 294,39
633P06D21AP	2021 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	3 884,68	-3 884,68	4 610,80	0,00	4 610,80	0,00	0,00	0,00
02P51D21AP	2021 AP Démocratie participative	900	0,00	0,00	208 745,08	0,00	0,00	208 745,08	17 365,39	191 379,69
31P08D21AP	2021 AP Développement culturel	903	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
633P07D21AP	2021 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	0,00	617 237,00	0,00	197 064,65	420 172,35	213 585,47	206 586,88
67P04D21AP	2021 AP Développement de la recherche	906	126 257,82	-156 533,03	1 456 819,49	0,00	256 796,44	1 200 023,05	1 200 023,05	0,00
61P07D21AP	2021 AP Développement des PME	906	293 369,99	-356 649,30	4 534 274,26	0,00	63 279,31	4 470 994,95	1 235 335,25	3 235 659,70
633P05D21AP	2021 AP Développement des hébergements touristiques	906	209 779,17	-241 396,79	202 363,02	0,00	64 824,02	137 539,00	46 251,30	91 287,70

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
65P02D21AP	2021 AP Economie sociale et solidaire	906	12 190,06	-15 489,36	169 941,71	0,00	3 299,30	166 642,41	0,00	166 642,41
75P04D21AP	2021 AP Efficacité énergétique	907	836 873,59	-880 102,15	3 386 865,86	0,00	60 814,63	3 326 051,23	2 284 336,31	1 041 714,92
34P02D21AP	2021 AP Emplois d'utilité sociale	903, 906	2 580,78	-3 195,00	3 195,00	0,00	3 195,00	0,00	0,00	0,00
23P02D21AP	2021 AP Enseignement supérieur	902	481,62	-481,62	8 319 823,37	0,00	0,00	8 319 823,37	2 380 762,69	5 939 060,68
22P20D21AP	2021 AP Equipement	902	1 006,04	-13 886,36	67 717,52	0,00	12 880,32	54 837,20	13 707,84	41 129,36
02P45D21AP	2021 AP Equipements et logiciels informatiques	900	704,41	-704,41	293 918,12	0,00	0,00	293 918,12	275 504,68	18 413,44
52P01D21AP	2021 AP FIP FAP	905	8 944,00	-8 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27P01D21AP	2021 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	-36 167,21	36 167,21	0,00	36 167,21	0,00	0,00	0,00
631P18D21AP	2021 AP Gestion forestière exemplaire	906	8 786,87	-16 466,33	56 927,22	0,00	27 171,41	29 755,81	20 166,31	9 589,50
55P06D21AP	2021 AP Habitat et aménagement BFC	905	0,00	-174 995,06	1 257 729,17	0,00	474 641,29	783 087,88	774 089,88	8 998,00
25P09D21AP	2021 AP Ingénierie de projets de formation	902	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	305 000,00	305 000,00	0,00
61P08D21AP	2021 AP Innovation	906	0,00	0,00	92 014,00	0,00	0,00	92 014,00	0,00	92 014,00
54P06D21AP	2021 AP Inter-territorialité CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	99 120,00	0,00	0,00	99 120,00	99 120,00	0,00
31P13D21AP	2021 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	4 438,46	0,00	4 438,46	0,00	0,00	0,00
26P01D21AP	2021 AP Investissement et équipement des CFA	902	451 578,93	-451 578,93	7 745 585,57	0,00	0,00	7 745 585,57	330 639,19	7 414 946,38
22P12D21AP	2021 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	-1 869 620,80	1 869 620,80	0,00	1 869 620,80	0,00	0,00	0,00
22P22D21AP	2021 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-15 510,41	27 186,72	0,00	15 510,41	11 676,31	0,00	11 676,31
61P12D21AP	2021 AP MRI	906	0,00	0,00	8 857,85	0,00	0,00	8 857,85	0,00	8 857,85
82P04D21AP	2021 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	920 293,60	0,00	57 874,60	862 419,00	10 200,00	852 219,00
631P17D21AP	2021 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	0,00	75 345,29	0,00	1 512,70	73 832,59	0,00	73 832,59
31P12D21AP	2021 AP Musées et structures ressources	903	0,00	0,00	2 116 181,77	0,00	0,00	2 116 181,77	1 179 865,60	936 316,17
57P01D21AP	2021 AP NTC - usages numériques BFC	905	42 541,94	-210 128,38	2 461 279,73	0,00	230 199,58	2 231 080,15	27 985,41	2 203 094,74
53P02D21AP	2021 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	116 931,44	-116 931,44	53 041,26	0,00	0,00	53 041,26	0,00	53 041,26
05P09D21AP	2021 AP PLAN DE RELANCE REACT EU	9005	1 154 641,78	-1 342 239,67	3 995 046,90	0,00	187 597,89	3 807 449,01	0,00	3 807 449,01
76P01D21AP	2021 AP Parc naturel régional BFC	907	10 914,57	-13 589,27	51 554,20	0,00	2 779,70	48 774,50	19 419,13	29 355,37

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P13D21AP	2021 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	612 868,07	-762 868,07	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
78P01D21AP	2021 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	0,00	0,00	14 250,00	0,00	0,00	14 250,00	0,00	14 250,00
631P16D21AP	2021 AP Plan de compétitivité	906	202 320,86	-202 320,86	362 023,44	0,00	40 654,78	321 368,66	12 000,00	309 368,66
53P03D21AP	2021 AP Plan de relance ENVI	905	0,00	0,00	144 994,47	0,00	0,00	144 994,47	97 527,76	47 466,71
54P11D21AP	2021 AP Plan de relance Transformation territoriale	905	0,00	0,00	1 355 954,67	0,00	779,98	1 355 174,69	837 037,48	518 137,21
72P01D21AP	2021 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-56 600,00	56 600,00	0,00	56 600,00	0,00	0,00	0,00
22P21D21AP	2021 AP Plan relance lycées publics	902	0,00	0,00	176 459,20	0,00	176 459,20	0,00	0,00	0,00
75P02D21AP	2021 AP Politiques de l'énergie CPER	907	10 018,24	-59 800,30	155 582,66	0,00	49 782,06	105 800,60	51 500,00	54 300,60
76P07D21AP	2021 AP Protection de la biodiversité	907	59 172,12	-34 727,92	217 543,69	0,00	13 221,83	204 321,86	36 555,03	167 766,83
32P09D21AP	2021 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	900	0,00	0,00	33 283,00	0,00	0,00	33 283,00	0,00	33 283,00
52P05D21AP	2021 AP Renouvellement urbain BFC	905	13 052,77	-265 052,77	435 951,61	0,00	260 028,37	175 923,24	175 923,24	0,00
73P01D21AP	2021 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	56 190,37	-56 190,37	20 785,72	0,00	1 751,39	19 034,33	0,00	19 034,33
31P10D21AP	2021 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-31 436,15	6 331 436,15	0,00	31 436,15	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00
84P02D21AP	2021 AP Routes	908	0,00	0,00	1 078 500,00	0,00	0,00	1 078 500,00	1 000 000,00	78 500,00
41P02D21AP	2021 AP Santé BFC	904	0,00	0,00	179 303,70	0,00	0,00	179 303,70	179 303,70	0,00
85P06D21AP	2021 AP Schéma directeur accessibilité	908	50 743,91	-50 743,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633P09D21AP	2021 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	348 285,00	0,00	0,00	348 285,00	75 551,86	272 733,14
57P05D21AP	2021 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	2 022,60	0,00	0,00	2 022,60	0,00	2 022,60
632P02D21AP	2021 AP TPE et Entrepreneariat	906	3 000,00	-3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85P04D21AP	2021 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	139 752,53	110 247,47
85P03D21AP	2021 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	100 770,93	-621 342,75	3 108 571,82	0,00	2 260 571,82	848 000,00	0,00	848 000,00
53P04D21AP	2021 AP Urbanisme durable BFC	905	0,00	0,00	3 044,68	0,00	0,00	3 044,68	3 044,68	0,00
31P11D21AP	2021 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	0,00	722,48	0,00	0,00	722,48	0,00	722,48
05P04D22AP	2022 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	2 445 325,44	-10 200,89	-1 825 727,11	0,00	0,00	-1 825 727,11	0,00	-1 825 727,11
05P06D22AP	2022 AP 6210FE-FEDER 2021-2027	9005	204 593 594,16	0,00	58 646 976,20	85 504 873,19	752 947,14	143 398 902,25	25 345 436,37	118 053 465,88

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
05P07D22AP	2022 AP 6220FE-IFSE 2021-2027	9005	30 857 912,18	0,00	5 471 027,92	10 666 628,69	0,00	16 137 656,61	2 281 064,71	13 856 591,90
22P19D22AP	2022 AP Accessibilité	902	305 212,69	-342 697,13	44 281 776,46	0,00	0,00	44 281 776,46	3 893 508,42	40 388 268,04
02P10D22AP	2022 AP Administration générale	900	0,00	-20 241,21	87 129,92	0,00	20 241,21	66 888,71	0,00	66 888,71
32P04D22AP	2022 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	1 276,80	-3 636,80	2 360,00	0,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00
22P18D22AP	2022 AP Aides spécifiques	902	0,00	0,00	50 017,14	0,00	50 017,14	0,00	0,00	0,00
32P02D22AP	2022 AP Aménagement sportif du territoire	903	8 852,00	-289 562,45	604 090,78	0,00	280 710,45	323 380,33	8 216,55	315 163,78
57P06D22AP	2022 AP Analyse et données territoriales	905	0,00	0,00	76 832,00	0,00	0,00	76 832,00	72 680,00	4 152,00
41P04D22AP	2022 AP Animation politique santé	904	0,00	-3 996,80	47 964,41	0,00	6 035,35	41 929,06	27 335,45	14 593,61
31P16D22AP	2022 AP Art contemporain	903	0,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00	55 000,00	100 000,00
05P02D22AP	2022 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	8 420 397,36	-8 420 397,36	506 296,43	0,00	0,00	506 296,43	0,00	506 296,43
54P07D22AP	2022 AP Bourg centre	905	0,00	0,00	1 738 056,63	0,00	0,00	1 738 056,63	789 429,35	948 627,28
02P17D22AP	2022 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-16 336,61	163 768,40	0,00	16 336,61	147 431,79	0,00	147 431,79
54P13D22AP	2022 AP Centralités Rurales en Région	905	43 171 250,50	0,00	5 500 188,83	10 489 631,00	0,00	15 989 819,83	4 472 664,50	11 517 155,33
31P07D22AP	2022 AP Cinéma	903	0,00	0,00	104 500,00	0,00	25 000,00	79 500,00	79 500,00	0,00
02P46D22AP	2022 AP Communication institutionnelle	900	0,00	-30 644,35	80 644,35	0,00	30 644,35	50 000,00	6 268,00	43 732,00
71P03D22AP	2022 AP Connaissance et éducation à l'environnement	907	0,00	-1 555,27	1 555,27	0,00	1 555,27	0,00	0,00	0,00
633P06D22AP	2022 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	0,00	-10 861,00	93 153,57	0,00	15 236,27	77 917,30	77 917,30	0,00
02P51D22AP	2022 AP Démocratie participative	900	0,00	0,00	198 091,60	0,00	0,00	198 091,60	50 852,74	147 238,86
31P08D22AP	2022 AP Développement culturel	903	0,00	-0,07	0,07	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00
633P07D22AP	2022 AP Développement de l'itinérance	906	53 661,59	-53 661,59	52 941,21	0,00	9 181,25	43 759,96	29 448,28	14 311,68
67P04D22AP	2022 AP Développement de la recherche	906	0,00	-1 101,90	3 374 677,34	0,00	146 823,09	3 227 854,25	2 017 362,11	1 210 492,14
61P07D22AP	2022 AP Développement des PME	906	35 166,13	-707 475,16	3 685 244,82	0,00	1 200 126,43	2 485 118,39	804 641,07	1 680 477,32
633P05D22AP	2022 AP Développement des hébergements touristiques	906	207 939,21	-207 939,21	233 046,38	0,00	25 411,90	207 634,48	138 709,93	68 924,55
02P02D22AP	2022 AP Développement mode projet	900	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	17 192,00	2 808,00
65P02D22AP	2022 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	-97 309,15	537 061,81	0,00	47 237,15	489 824,66	79 824,66	410 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
75P04D22AP	2022 AP Efficacité énergétique	907	325 431,61	-490 794,04	8 687 262,73	0,00	339 596,55	8 347 666,18	3 829 527,73	4 518 138,45
34P02D22AP	2022 AP Emplois d'utilité sociale	903	0,00	-43 651,67	43 651,67	0,00	43 651,67	0,00	0,00	0,00
23P02D22AP	2022 AP Enseignement supérieur	902	36 470,19	-36 470,19	732 080,20	0,00	45 963,84	686 116,36	686 116,36	0,00
22P20D22AP	2022 AP Equipement	902	4 730 496,64	-32 809,67	-4 383 917,59	0,00	15 575,88	-4 399 493,47	248 580,96	-4 648 074,43
02P45D22AP	2022 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	-1 729,88	141 183,64	0,00	3 615,08	137 568,56	93 129,65	44 438,91
04P01D22AP	2022 AP Europe et international	900	3 572,00	-3 572,00	12 450,00	0,00	0,00	12 450,00	0,00	12 450,00
52P01D22AP	2022 AP FIP FAP	905	20 170,00	-25 456,61	42 361,54	0,00	12 936,13	29 425,41	9 660,00	19 765,41
27P01D22AP	2022 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	-11 789,20	11 789,20	0,00	11 789,20	0,00	0,00	0,00
631P18D22AP	2022 AP Gestion forestière exemplaire	906	1 729,48	-7 679,19	186 599,86	0,00	7 844,14	178 755,72	62 841,24	115 914,48
22P16D22AP	2022 AP Grosses réparations dans les lycées	902	1 868 642,21	-1 088 750,58	63 678 347,87	14 661,09	380 896,88	63 312 112,08	28 647 571,23	34 664 540,85
55P06D22AP	2022 AP Habitat et aménagement BFC	905	0,00	0,00	1 329 454,84	0,00	0,00	1 329 454,84	924 776,16	404 678,68
25P09D22AP	2022 AP Ingénierie de projets de formation	902	0,00	0,00	2 124 610,00	0,00	0,00	2 124 610,00	0,00	2 124 610,00
61P08D22AP	2022 AP Innovation	906	0,00	0,00	342 792,56	0,00	0,00	342 792,56	0,00	342 792,56
27P04D22AP	2022 AP Instituts de formation sanitaires et sociaux	902	0,00	0,00	2 382 859,30	0,00	0,00	2 382 859,30	2 176 863,03	205 996,27
31P13D22AP	2022 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	14 908,08	0,00	0,00	14 908,08	1 680,00	13 228,08
26P01D22AP	2022 AP Investissement et équipement des CFA	902	299 445,13	-299 445,13	496 652,50	0,00	0,00	496 652,50	303 795,48	192 857,02
22P22D22AP	2022 AP Investissements lycées privés	902	0,00	0,00	97 910,67	0,00	0,00	97 910,67	60 237,10	37 673,57
31P04D22AP	2022 AP Livre et lecture publique	903	6 333,73	-6 333,73	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
02P15D22AP	2022 AP MRI	900	0,00	0,00	5 605,27	0,00	0,00	5 605,27	0,00	5 605,27
82P04D22AP	2022 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	49 865 047,00	0,00	0,00	49 865 047,00	32 240 618,00	17 624 429,00
82P12D22AP	2022 AP Mobilité	908	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00
631P17D22AP	2022 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	0,00	164 544,36	0,00	56 414,49	108 129,87	64 290,54	43 839,33
57P01D22AP	2022 AP NTC - usages numériques BFC	905	0,00	-67 298,86	834 244,01	0,00	128 372,76	705 871,25	116 376,27	589 494,98
53P02D22AP	2022 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	382,68	-5 611,05	374 834,13	0,00	5 228,37	369 605,76	226 506,08	143 099,68
02P22D22AP	2022 AP PAIR communication	900	0,00	0,00	246 179,20	0,00	0,00	246 179,20	0,00	246 179,20
76P01D22AP	2022 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	-3 396,42	98 267,05	0,00	7 554,62	90 712,43	23 809,13	66 903,30

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P13D22AP	2022 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	192 319,18	-262 660,14	1 370 358,26	0,00	127 790,59	1 242 567,67	466 328,91	776 238,76
631P16D22AP	2022 AP Plan de compétitivité	906	85 247,67	-85 247,67	2 518 384,30	0,00	32 830,35	2 485 553,95	4 247,00	2 481 306,95
72P01D22AP	2022 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	0,00	346 203,50	0,00	0,00	346 203,50	46 745,16	299 458,34
75P02D22AP	2022 AP Politiques de l'énergie CPER	907	1 109 045,08	-1 153 540,43	611 037,32	0,00	150 684,84	460 352,48	451 882,48	8 470,00
22P30D22AP	2022 AP Programme pluriannuel d'investissements	902	776 755,57	-776 755,57	61 074 139,20	0,00	56 081,42	61 018 057,78	17 216 167,82	43 801 889,96
76P07D22AP	2022 AP Protection de la biodiversité	907	19 331,29	-57 604,85	405 502,40	0,00	38 273,56	367 228,84	61 411,99	305 816,85
32P09D22AP	2022 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	903	0,00	0,00	1 536,00	0,00	0,00	1 536,00	0,00	1 536,00
52P05D22AP	2022 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	0,00	1 307 866,40	0,00	0,00	1 307 866,40	1 128 608,69	179 257,71
73P01D22AP	2022 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	6 869,75	-6 869,75	243 058,73	0,00	93 238,01	149 820,72	52 528,10	97 292,62
31P10D22AP	2022 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-11 709,46	459 019,00	0,00	11 709,46	447 309,54	403 904,89	43 404,65
84P02D22AP	2022 AP Routes	908	0,00	-2 328,75	5 657 953,75	0,00	2 328,75	5 655 625,00	155 625,00	5 500 000,00
22P32D22AP	2022 AP Rémunération des mandataires lycée	902	1 027 860,16	-1 027 860,16	954 234,59	0,00	0,00	954 234,59	61 270,80	892 963,79
41P02D22AP	2022 AP Santé BFC	904	0,00	0,00	248 196,53	0,00	0,00	248 196,53	243 559,78	4 636,75
85P06D22AP	2022 AP Schéma directeur accessibilité	908	0,00	-329 789,15	2 414 115,03	0,00	1 868 829,28	545 285,75	540 080,05	5 205,70
633P09D22AP	2022 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	597 806,31	0,00	0,00	597 806,31	254 709,67	343 096,64
54P14D22AP	2022 AP TEA Volet Métropolitain 2022-2028	905	52 076 878,92	-52 076 878,92	8 603 944,71	0,00	0,00	8 603 944,71	3 910 031,93	4 693 912,78
54P14PG24AP	2022 AP TEA Volet Métropolitain 2022-2028 TGP	905	0,00	49 076 878,92	0,00	9 459 412,50	0,00	9 459 412,50	997 998,20	8 461 414,30
54P12D22AP	2022 AP TEA Volet territorial 2022-2028	905	79 127 941,22	0,00	16 889 229,51	26 955 885,23	0,00	43 845 114,74	11 057 252,11	32 787 862,63
57P05D22AP	2022 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	1 338 032,76	0,00	0,00	1 338 032,76	958 970,45	379 062,31
632P02D22AP	2022 AP TPE et Entrepreneuriat	906	9 000,00	-10 500,00	10 500,00	0,00	1 500,00	9 000,00	0,00	9 000,00
82P09D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux	908	123 306,00	-256 189,96	2 513 580,96	0,00	132 883,96	2 380 697,00	189 092,90	2 191 604,10
85P04D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux	908	200 000,00	-434 594,45	1 809 594,45	0,00	234 594,45	1 575 000,00	525 000,00	1 050 000,00
85P03D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	118,28	-423 015,96	4 996 738,42	0,00	1 019 252,65	3 977 485,77	113 979,77	3 863 506,00
31P11D22AP	2022 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	0,00	951,52	0,00	0,00	951,52	0,00	951,52

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
26P06D22AP	2022-2025 Investissements CFA	902	100 000,00	-100 000,00	196 737,22	0,00	0,00	196 737,22	0,00	196 737,22
02P10D23AP	2023 AP Administration générale	900	0,00	0,00	106 668,75	0,00	0,00	106 668,75	0,00	106 668,75
32P02D23AP	2023 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	-14 441,25	536 443,05	0,00	59 441,25	477 001,80	330 932,71	146 069,09
05P02D23AP	2023 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	7 456 923,16	-7 456 923,16	911 548,64	0,00	0,00	911 548,64	0,00	911 548,64
82P07D23AP	2023 AP Billettique	908	0,00	0,00	268 412,43	0,00	0,00	268 412,43	23 480,81	244 931,62
54P07D23AP	2023 AP Bourg centre	905	0,00	0,00	3 252 052,17	0,00	0,00	3 252 052,17	899 539,18	2 352 512,99
02P17D23AP	2023 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	0,00	209 010,66	0,00	0,00	209 010,66	30 737,93	178 272,73
31P02D23AP	2023 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	9 100,98	0,00	0,00	9 100,98	0,00	9 100,98
31P07D23AP	2023 AP Cinéma	903	0,00	-1 800,00	486 500,00	0,00	1 800,00	484 700,00	355 600,00	129 100,00
02P46D23AP	2023 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	50 019,99	0,00	0,00	50 019,99	2 280,00	47 739,99
54P15D23AP	2023 AP Contrepartie LEADER	905	0,00	0,00	208 250,00	0,00	0,00	208 250,00	0,00	208 250,00
631P22D23AP	2023 AP Dotation Jeune Agriculteur	906	0,00	0,00	985 760,00	0,00	0,00	985 760,00	0,00	985 760,00
633P06D23AP	2023 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	1 639,20	-1 639,20	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
31P08D23AP	2023 AP Développement culturel	903	0,00	0,00	585,30	0,00	0,00	585,30	0,00	585,30
633P07D23AP	2023 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	0,00	75 529,46	0,00	9 198,46	66 331,00	10 531,00	55 800,00
67P04D23AP	2023 AP Développement de la recherche	906	0,00	-2,15	2 614 168,54	0,00	1 320,64	2 612 847,90	740 995,09	1 871 852,81
61P07D23AP	2023 AP Développement des PME	906	40 065,94	-48 133,70	8 047 524,39	0,00	30 042,26	8 017 482,13	2 255 140,59	5 762 341,54
633P05D23AP	2023 AP Développement des hébergements touristiques	906	10 798,33	-24 449,20	583 416,90	0,00	53 631,71	529 785,19	177 855,76	351 929,43
23P04D23AP	2023 AP Ecocampus	902	0,00	0,00	6 400 000,00	0,00	0,00	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00
65P02D23AP	2023 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	-10 737,29	387 003,06	0,00	29 978,58	357 024,48	216 904,34	140 120,14
75P04D23AP	2023 AP Efficacité énergétique	907	309 519,95	-353 399,09	11 952 041,13	0,00	245 061,56	11 706 979,57	3 296 912,66	8 410 066,91
34P02D23AP	2023 AP Emplois d'utilité sociale	903	0,00	-39 794,20	43 158,20	0,00	39 794,20	3 364,00	3 364,00	0,00
23P02D23AP	2023 AP Enseignement supérieur	902	3 184,79	-3 184,79	3 468 848,20	0,00	29 224,25	3 439 623,95	1 596 152,72	1 843 471,23
22P20D23AP	2023 AP Equipement	902	1 039 912,64	-9 957,42	431 111,81	0,00	27 174,23	403 937,58	1 162 781,34	-758 843,76
02P45D23AP	2023 AP Equipements et logiciels informatiques	900	949,00	-1 578,87	1 894 407,07	0,00	1 223,87	1 893 183,20	1 034 132,10	859 051,10
04P01D23AP	2023 AP Europe et international	900	11 535,00	-11 535,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
27P01D23AP	2023 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	-1 263,73	263 670,47	0,00	1 263,73	262 406,74	184 558,12	77 848,62
22P09D23AP	2023 AP GERRIC	902	0,00	0,00	551,77	0,00	0,00	551,77	551,77	0,00
631P18D23AP	2023 AP Gestion forestière exemplaire	906	4 151,45	-4 151,45	143 097,99	0,00	1 342,09	141 755,90	59 391,39	82 364,51
61P08D23AP	2023 AP Innovation	906	0,00	0,00	4 781 428,00	0,00	0,00	4 781 428,00	3 740 672,28	1 040 755,72
631P19D23AP	2023 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	1 228 835,59	0,00	264,86	1 228 570,73	522 182,52	706 388,21
31P13D23AP	2023 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	6 750,00	0,00	0,00	6 750,00	0,00	6 750,00
26P01D23AP	2023 AP Investissement et équipement des CFA	902	137 576,68	-137 576,68	2 722 765,58	0,00	327 344,17	2 395 421,41	1 195 421,41	1 200 000,00
22P12D23AP	2023 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	-17,98	23 544,09	0,00	17,98	23 526,11	23 526,10	0,01
31P04D23AP	2023 AP Livre et lecture publique	903	0,00	0,00	6 140,00	0,00	3 208,32	2 931,68	2 931,68	0,00
02P15D23AP	2023 AP MRI	900	0,00	-9 567,94	20 903,79	0,00	9 567,94	11 335,85	0,00	11 335,85
82P04D23AP	2023 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	46 453 553,88	0,00	0,00	46 453 553,88	11 896 885,18	34 556 668,70
82P12D23AP	2023 AP Mobilité	908	0,00	0,00	844 990,30	0,00	0,00	844 990,30	8 887,10	836 103,20
631P17D23AP	2023 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	0,00	194 514,12	0,00	1 080,60	193 433,52	102 373,80	91 059,72
57P01D23AP	2023 AP NTC - usages numériques BFC	905	0,00	-3 989,01	726 264,11	0,00	62 989,01	663 275,10	250 316,70	412 958,40
76P06D23AP	2023 AP Natura 2000	907	0,00	0,00	28 950,00	0,00	0,00	28 950,00	12 990,00	15 960,00
53P02D23AP	2023 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	0,00	0,00	377 226,18	0,00	0,00	377 226,18	214 383,70	162 842,48
76P01D23AP	2023 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	0,00	90 802,73	0,00	0,00	90 802,73	46 844,80	43 957,93
61P13D23AP	2023 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	0,00	0,00	307 015,44	0,00	26 545,93	280 469,51	82 743,57	197 725,94
631P16D23AP	2023 AP Plan de compétitivité	906	0,00	-51 364,97	4 743 636,69	0,00	380 203,72	4 363 432,97	941 025,31	3 422 407,66
72P01D23AP	2023 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-181,70	405 850,53	0,00	181,70	405 668,83	159 095,14	246 573,69
75P02D23AP	2023 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	-10 711,90	771 659,24	0,00	28 589,12	743 070,12	400 261,14	342 808,98
76P07D23AP	2023 AP Protection de la biodiversité	907	58 346,39	-91 324,76	1 018 024,84	0,00	32 978,37	985 046,47	606 648,09	378 398,38
32P09D23AP	2023 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	900, 903	132 735,65	0,00	170 308,59	0,00	0,00	170 308,59	32 849,96	137 458,63
52P05D23AP	2023 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	0,00	1 348 348,00	0,00	0,00	1 348 348,00	928 196,00	420 152,00
73P01D23AP	2023 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	3 652,69	-6 040,36	296 982,91	0,00	13 145,32	283 837,59	132 737,44	151 100,15

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
31P10D23AP	2023 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-2 535,37	966 411,79	0,00	2 535,37	963 876,42	557 843,43	406 032,99
85P06D23AP	2023 AP Schéma directeur accessibilité	908	0,00	-8 228,79	195 469,40	0,00	13 084,54	182 384,86	95 352,36	87 032,50
57P05D23AP	2023 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	525 817,00	0,00	0,00	525 817,00	335 875,18	189 941,82
632P02D23AP	2023 AP TPE et Entrepreneuriat	906	9 000,00	-15 000,00	9 000,00	0,00	6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
85P03D23AP	2023 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	0,00	6 312 437,68	0,00	66 629,51	6 245 808,17	3 387 464,17	2 858 344,00
22P29D23AP	2023 Réparations courantes du propriétaire	902	0,00	-1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
05P06D24AP	2024 AP 6210FE-FEDER 2021-2027	9005	30 000 000,00	-30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P10D24AP	2024 AP Administration générale	900	0,00	0,00	1 881 219,00	0,00	0,00	1 881 219,00	1 725 672,22	155 546,78
32P04D24AP	2024 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	500,00	-500,00	57 645,11	0,00	20,40	57 624,71	37 374,71	20 250,00
32P02D24AP	2024 AP Aménagement sportif du territoire	903	850,00	-17 489,58	2 634 802,41	0,00	30 923,49	2 603 878,92	1 385 236,45	1 218 642,47
57P06D24AP	2024 AP Analyse et données territoriales	905	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
41P04D24AP	2024 AP Animation politique santé	904	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	55 709,80	94 290,20
31P16D24AP	2024 AP Art contemporain	903	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
04P02D24AP	2024 AP Assistance, communication, animation fonds européens	900	0,00	-174,94	16 841,92	0,00	174,95	16 666,97	16 666,97	0,00
81P02D24AP	2024 AP Autres dépenses transfert transport	908	0,00	0,00	4 250 000,00	0,00	0,00	4 250 000,00	0,00	4 250 000,00
57P11D24AP	2024 AP BFC Connect	905	1 524,80	-1 524,80	3 878 819,07	0,00	0,00	3 878 819,07	2 167 947,42	1 710 871,65
82P07D24AP	2024 AP Billettique	908	0,00	0,00	1 198 667,74	0,00	0,00	1 198 667,74	757 747,47	440 920,27
02P17D24AP	2024 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	14 565,26	1 703 150,43	0,00	0,00	1 703 150,43	946 072,92	757 077,51
31P02D24AP	2024 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	27 484,64	0,00	0,00	27 484,64	20 202,66	7 281,98
31P07D24AP	2024 AP Cinéma	903	0,00	-6,40	1 188 286,40	0,00	7 607,35	1 180 679,05	613 529,05	567 150,00
02P46D24AP	2024 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	55 825,58	0,00	0,00	55 825,58	4 382,00	51 443,58
54P15D24AP	2024 AP Contrepartie LEADER	905	0,00	0,00	4 511 750,00	0,00	0,00	4 511 750,00	0,00	4 511 750,00
31P05D24AP	2024 AP Création et formation musicales	903	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
631P26D24AP	2024 AP DJA PSN 2024-2027	906	0,00	0,00	23 981 576,00	0,00	0,00	23 981 576,00	6 559 693,00	17 421 883,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P25D24AP	2024 AP Dessertes forestières 2024-2027	906	0,00	0,00	4 794 241,00	0,00	0,00	4 794 241,00	958 848,00	3 835 393,00
631P22D24AP	2024 AP Dotation Jeune Agriculteur	906	22 200,00	-22 200,00	386 710,00	0,00	0,00	386 710,00	7 150,00	379 560,00
633P06D24AP	2024 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	178 920,00	-178 920,00	1 111 080,00	0,00	4,00	1 111 076,00	262 613,66	848 462,34
31P08D24AP	2024 AP Développement culturel	903	2 883,00	-2 883,00	825 142,60	0,00	6,75	825 135,85	631 993,88	193 141,97
633P07D24AP	2024 AP Développement de l'itinérance	906	2 092,00	-2 092,00	1 622 908,00	0,00	199,92	1 622 708,08	468 548,55	1 154 159,53
67P04D24AP	2024 AP Développement de la recherche	906	11 149,00	-11 149,00	2 207 195,90	0,00	3,75	2 207 192,15	409 050,46	1 798 141,69
61P07D24AP	2024 AP Développement des PME	906	1 713 734,00	-1 713 734,00	504 999,67	0,00	0,00	504 999,67	391 848,17	113 151,50
54P09D24AP	2024 AP Développement local BFC	905	9 686,78	-10 990,78	43 156,35	0,00	1 304,00	41 852,35	39 452,35	2 400,00
02P02D24AP	2024 AP Développement mode projet	900	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	12 945,26	2 054,74
65P02D24AP	2024 AP Economie sociale et solidaire	906	28 972,00	-28 972,00	801 527,97	0,00	0,00	801 527,97	442 727,68	358 800,29
75P04D24AP	2024 AP Efficacité énergétique	907	1 744,41	-143 074,66	19 850 921,36	0,00	169 475,00	19 681 446,36	4 476 524,62	15 204 921,74
34P02D24AP	2024 AP Emplois d'utilité sociale	903	5 710,00	-6 655,29	113 750,32	0,00	945,29	112 805,03	77 788,65	35 016,38
23P02D24AP	2024 AP Enseignement supérieur	902	0,00	0,00	9 836 832,00	0,00	0,00	9 836 832,00	0,00	9 836 832,00
22P34D24AP	2024 AP Equipement des lycées PPE hors restauration	902	493,43	-7 080,01	4 767 838,13	0,00	12 917,97	4 754 920,16	2 749 153,23	2 005 766,93
02P45D24AP	2024 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	401 873,95	2 551 923,89	2 710,00	2 710,03	2 551 923,86	1 839 750,74	712 173,12
28P06D24AP	2024 AP Equipements restauration	902	13 765,73	-13 765,73	1 392 230,02	0,00	0,00	1 392 230,02	780 658,70	611 571,32
04P01D24AP	2024 AP Europe et international	900	4 248,00	-4 248,00	120 876,00	0,00	0,00	120 876,00	35 000,00	85 876,00
82P08D24AP	2024 AP Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	908	15 757,16	-15 757,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P01D24AP	2024 AP FIP FAP	905	75 075,00	-75 075,00	124 925,00	0,00	0,00	124 925,00	37 615,75	87 309,25
27P01D24AP	2024 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,01	-0,01	371 465,87	0,00	0,00	371 465,87	176 202,28	195 263,59
22P09D24AP	2024 AP GERRIC (TG)	902	0,00	20 663,40	1 116,00	0,00	0,00	1 116,00	0,00	1 116,00
631P18D24AP	2024 AP Gestion forestière exemplaire	906	329,00	-329,00	331 997,05	0,00	24,00	331 973,05	214 595,93	117 377,12
05P07D24AP	2024 AP IFSE 2021-2027	9005	6 000 000,00	-6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P08D24AP	2024 AP Innovation	906	500 000,00	-500 000,00	4 500 000,00	0,00	0,00	4 500 000,00	1 657 180,00	2 842 820,00
631P19D24AP	2024 AP Innovation et adaptation	906	175 193,74	-180 166,21	634 806,26	0,00	4 972,47	629 833,79	130 567,66	499 266,13

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P24D24AP	2024 AP Inv prod dans exploitations agricoles 2024-2027	906	0,00	0,00	19 732 826,00	0,00	0,00	19 732 826,00	2 152 389,00	17 580 437,00
31P13D24AP	2024 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	30 210,60	0,00	0,00	30 210,60	210,60	30 000,00
26P01D24AP	2024 AP Investissement et équipement des CFA	902	76 720,26	583 279,40	6 129 148,28	0,00	42 870,65	6 086 277,63	2 241 839,22	3 844 438,41
22P12D24AP	2024 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	0,00	647 679,44	0,00	0,00	647 679,44	647 609,69	69,75
22P22D24AP	2024 AP Investissements lycées privés	902	18 891,00	-18 891,00	1 303 867,27	0,00	0,00	1 303 867,27	825 074,71	478 792,56
31P04D24AP	2024 AP Livre et lecture publique	903	19 730,00	-19 730,00	92 003,63	0,00	907,47	91 096,16	73 656,16	17 440,00
02P15D24AP	2024 AP MRI	900	0,00	0,00	29 797,65	0,00	0,00	29 797,65	17 682,69	12 114,96
82P04D24AP	2024 AP Matériel TER	908	704 638,32	-704 638,32	1 052 008,00	0,00	0,00	1 052 008,00	284 724,00	767 284,00
631P17D24AP	2024 AP Modernisation des entreprises du bois	906	64 385,24	-64 385,24	558 453,95	0,00	192,01	558 261,94	504 832,64	53 429,30
31P12D24AP	2024 AP Musées et structures ressources	903	385,00	-5 122,35	8 724,35	0,00	4 737,35	3 987,00	3 987,00	0,00
75P06D24AP	2024 AP Méthanisation/Contrepartie FEADER 2024-2027	907	903 933,54	-903 933,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P01D24AP	2024 AP NTC - usages numériques BFC	905	2 127,00	-2 127,00	2 919 561,00	0,00	0,00	2 919 561,00	456 973,27	2 462 587,73
76P06D24AP	2024 AP Natura 2000	907	0,00	0,00	1 680 000,00	0,00	0,00	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00
76P09D24AP	2024 AP Natura 2000 hors FEADER	907	50 855,20	-50 855,20	63 112,00	0,00	0,00	63 112,00	62 112,00	1 000,00
53P02D24AP	2024 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	300 050,00	-300 050,00	992 999,00	0,00	0,00	992 999,00	455 317,39	537 681,61
76P01D24AP	2024 AP Parc naturel régional BFC	907	20 512,00	-20 512,00	252 798,00	0,00	0,00	252 798,00	62 536,30	190 261,70
61P13D24AP	2024 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	409 669,93	-409 669,93	1 386 869,60	0,00	0,00	1 386 869,60	750 564,60	636 305,00
78P01D24AP	2024 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	33 840,32	-33 840,32	26 159,68	0,00	0,00	26 159,68	0,00	26 159,68
631P16D24AP	2024 AP Plan de compétitivité	906	3 886 488,04	-3 886 488,04	10 073 466,39	0,00	2 933,33	10 070 533,06	4 055 944,27	6 014 588,79
72P01D24AP	2024 AP Plan déchets et économie circulaire	907	88 064,08	-88 064,08	700 274,12	0,00	0,00	700 274,12	269 603,30	430 670,82
75P02D24AP	2024 AP Politiques de l'énergie CPER	907	313 750,53	-313 750,73	1 530 662,07	0,00	9 579,00	1 521 083,07	792 200,96	728 882,11
50P05D24AP	2024 AP Prospective	905	0,00	-3 915,00	3 915,00	0,00	3 915,00	0,00	0,00	0,00
73P06D24AP	2024 AP Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER	907	0,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00	150 000,00	400 000,00
76P07D24AP	2024 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	-4 221,74	2 002 142,53	0,00	3 432,22	1 998 710,31	1 227 933,10	770 777,21
74P01D24AP	2024 AP Qualité de l'air	907	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
32P09D24AP	2024 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	903	79 401,42	0,00	480 537,54	0,00	641,16	479 896,38	57 726,64	422 169,74
52P05D24AP	2024 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00	1 867 299,36	4 132 700,64
73P01D24AP	2024 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	0,67	-29,23	528 549,65	0,00	300,55	528 249,10	176 198,37	352 050,73
31P18D24AP	2024 AP Restauration et valorisation du patrimoine	903	96 441,00	-99 307,70	3 340 503,20	0,00	7 260,68	3 333 242,52	345 784,61	2 987 457,91
84P02D24AP	2024 AP Routes	908	0,00	0,00	38 120 000,00	0,00	0,00	38 120 000,00	4 599 100,00	33 520 900,00
85P06D24AP	2024 AP Schéma directeur accessibilité	908	26 808,68	-26 808,68	614 436,77	0,00	13 984,44	600 452,33	122 137,95	478 314,38
61P18D24AP	2024 AP Soutien invest industries agroalimentaires 2024-27	906	72 178,81	0,00	12 727 821,19	0,00	0,00	12 727 821,19	2 000 000,00	10 727 821,19
632P02D24AP	2024 AP TPE et Entrepreneariat	906	92 284,88	-92 284,88	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
82P09D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
85P04D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	5 175 000,00	0,00	0,00	5 175 000,00	1 825 000,00	3 350 000,00
85P03D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	5 698 370,77	-5 698 370,77	31 284 902,82	0,00	164 662,63	31 120 240,19	14 343 511,74	16 776 728,45
67P05D24AP	2024 AP Valorisation de la recherche	906	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
82P14D24AP	2024 AP Voies navigables et plateformes multimodales CPER	908	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00	52 000,00	208 000,00
22P29D24AP	2024 Réparations courantes du propriétaire	902	2 973,00	-2 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P19D25AP	2025 AP Accessibilité GD	902	0,00	18 000 000,00	0,00	54 154,50	0,00	54 154,50	30 263,30	23 891,20
02P10D25AP	2025 AP Administration générale	900	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
71P05D25AP	2025 AP Agence régionale de la biodiversité	907	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
32P04D25AP	2025 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	0,00	112 900,00	0,00	112 900,00	0,00	112 900,00	37 695,61	75 204,39
32P02D25AP	2025 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	3 710 000,00	0,00	3 705 050,00	927,95	3 704 122,05	846 000,35	2 858 121,70
57P06D25AP	2025 AP Analyse et données territoriales	905	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
41P04D25AP	2025 AP Animation politique santé	904	0,00	200 000,00	0,00	199 450,00	0,00	199 450,00	2 890,00	196 560,00
82P15D25AP	2025 AP Aviation civile	908	0,00	260 800,00	0,00	260 800,00	0,00	260 800,00	260 800,00	0,00
57P11D25AP	2025 AP BFC Connect	905	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	141 573,38	4 858 426,62
82P07D25AP	2025 AP Billetterie	908	0,00	49 010 000,00	0,00	49 010 000,00	0,00	49 010 000,00	811 941,95	48 198 058,05

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P17D25AP	2025 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	622 934,74	0,00	887 500,00	250 000,00	637 500,00	220 137,12	417 362,88
31P02D25AP	2025 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	4 950,00	30 050,00
31P07D25AP	2025 AP Cinéma	903	0,00	1 994 950,00	0,00	1 994 950,00	0,00	1 994 950,00	447 274,00	1 547 676,00
02P46D25AP	2025 AP Communication institutionnelle	900	0,00	20 000,00	0,00	45 000,00	25 000,00	20 000,00	7 084,96	12 915,04
31P05D25AP	2025 AP Création et formation musicales	903	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	24 000,00	6 000,00
633P06D25AP	2025 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	0,00	1 400 000,00	0,00	1 019 647,00	0,23	1 019 646,77	59 091,37	960 555,40
02P51D25AP	2025 AP Démocratie participative	900	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
31P08D25AP	2025 AP Développement culturel	903	0,00	1 322 000,00	0,00	1 320 360,00	0,00	1 320 360,00	975 870,56	344 489,44
633P07D25AP	2025 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	2 600 000,00	0,00	2 564 724,00	0,00	2 564 724,00	384 746,88	2 179 977,12
67P04D25AP	2025 AP Développement de la recherche	906	0,00	3 164 286,00	0,00	3 015 798,00	0,00	3 015 798,00	884 658,30	2 131 139,70
61P07D25AP	2025 AP Développement des PME	906	0,00	5 000 000,00	0,00	3 220 232,22	0,00	3 220 232,22	427 968,40	2 792 263,82
633P05D25AP	2025 AP Développement des hébergements touristiques	906	0,00	1 000 000,00	0,00	816 950,00	800,00	816 150,00	275 615,29	540 534,71
65P02D25AP	2025 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	1 500 000,00	0,00	1 440 715,00	0,00	1 440 715,00	628 074,96	812 640,04
75P04D25AP	2025 AP Efficacité énergétique	907	0,00	13 950 000,00	0,00	14 111 790,37	219 714,21	13 892 076,16	1 352 625,50	12 539 450,66
23P02D25AP	2025 AP Enseignement supérieur	902	0,00	24 000 000,00	0,00	23 990 979,00	0,00	23 990 979,00	4 760 000,00	19 230 979,00
22P34D25AP	2025 AP Equipement des lycées PPE hors restauration	902	0,00	10 000 000,00	0,00	9 989 500,00	7 728,29	9 981 771,71	5 250 531,29	4 731 240,42
02P45D25AP	2025 AP Equipements et logiciels informatiques	900	5 229,70	2 667 959,46	-5 229,70	3 360 842,74	282 215,04	3 073 398,00	1 292 912,27	1 780 485,73
28P06D25AP	2025 AP Equipements restauration	902	0,00	3 320 000,00	0,00	3 320 000,00	0,00	3 320 000,00	1 144 030,73	2 175 969,27
04P01D25AP	2025 AP Europe et international	900	0,00	135 309,00	0,00	120 297,00	0,00	120 297,00	52 997,00	67 300,00
82P08D25AP	2025 AP Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	908	0,00	10 084 243,00	0,00	10 084 243,00	0,00	10 084 243,00	10 084 242,84	0,16
27P01D25AP	2025 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	530 000,00	0,00	529 693,41	0,00	529 693,41	85 308,78	444 384,63
22P09D25AP	2025 AP GERRIC (TGP)	902	0,00	2 360 000,00	0,00	2 434 490,00	0,00	2 434 490,00	2 434 490,00	0,00
22P09D25AP	2025 AP GERRIC GD	902	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D25AP	2025 AP Gestion forestière exemplaire	906	0,00	540 000,00	0,00	539 948,51	14 126,85	525 821,66	250 055,46	275 766,20
22P16D25AP	2025 AP Grosses réparations dans les lycées (GD)	902	0,00	44 650 000,00	0,00	19 611 847,86	501 809,33	19 110 038,53	11 179 365,91	7 930 672,62

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P16D25AP.	2025 AP Grosses réparations dans les lycées (TGP)	902	0,00	-600 000,00	0,00	24 866 522,00	0,00	24 866 522,00	1 773 517,83	23 093 004,17
61P08D25AP	2025 AP Innovation	906	0,00	5 550 000,00	0,00	5 534 721,45	0,00	5 534 721,45	250 000,00	5 284 721,45
631P19D25AP	2025 AP Innovation et adaptation	906	0,00	1 200 000,00	0,00	1 134 629,60	0,00	1 134 629,60	241 493,73	893 135,87
31P13D25AP	2025 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	1 318,40	38 681,60
26P01D25AP	2025 AP Investissement et équipement des CFA	902	0,00	8 640 000,00	0,00	9 300 000,00	12 667,97	9 287 332,03	3 095 122,21	6 192 209,82
22P12D25AP	2025 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00	4 583 242,26	1 716 757,74
22P22D25AP	2025 AP Investissements lycées privés	902	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
31P04D25AP	2025 AP Livre et lecture publique	903	0,00	116 000,00	0,00	99 640,00	764,58	98 875,42	28 177,42	70 698,00
02P15D25AP	2025 AP MRI	900	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
82P04D25AP	2025 AP Matériel TER	908	0,00	281 382 000,00	0,00	281 379 425,00	0,00	281 379 425,00	67 797 348,00	213 582 077,00
631P17D25AP	2025 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	1 240 000,00	0,00	1 238 672,88	630,40	1 238 042,48	655 411,64	582 630,84
57P01D25AP	2025 AP NTC - usages numériques BFC	905	0,00	1 460 000,00	0,00	1 459 569,00	0,00	1 459 569,00	35 189,37	1 424 379,63
76P09D25AP	2025 AP Natura 2000 hors FEADER	907	0,00	160 000,00	0,00	111 949,80	0,00	111 949,80	60 949,80	51 000,00
53P02D25AP	2025 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	0,00	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	28 500,00	1 871 500,00	425 025,00	1 446 475,00
22P30D25AP.	2025 AP PRRL (TP)	902	0,00	600 000,00	0,00	12 365 100,00	0,00	12 365 100,00	184 925,45	12 180 174,55
22P30D25AP	2025 AP PRRL GD	902	0,00	11 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76P01D25AP	2025 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	305 000,00	0,00	273 920,00	0,00	273 920,00	44 525,00	229 395,00
61P13D25AP	2025 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	0,00	1 865 000,00	0,00	1 865 000,00	0,00	1 865 000,00	130 112,37	1 734 887,63
631P16D25AP	2025 AP Plan de compétitivité	906	0,00	4 270 000,00	0,00	3 971 809,14	5 947,23	3 965 861,91	780 667,56	3 185 194,35
72P01D25AP	2025 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	700 000,00	0,00	696 485,28	0,00	696 485,28	87 097,46	609 387,82
75P02D25AP	2025 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	2 500 000,00	0,00	1 269 107,30	0,00	1 269 107,30	228 445,67	1 040 661,63
76P07D25AP	2025 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	2 860 000,00	0,00	2 858 115,45	2,24	2 858 113,21	751 792,23	2 106 320,98
74P01D25AP	2025 AP Qualité de l'air	907	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
52P06D25AP	2025 AP Quartiers en transition	905	0,00	2 800 000,00	0,00	2 333 631,00	0,00	2 333 631,00	0,00	2 333 631,00
32P09D25AP	2025 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS GD	903	0,00	650 000,00	0,00	230 270,57	0,00	230 270,57	16 256,32	214 014,25

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
73P01D25AP	2025 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	0,00	600 000,00	0,00	599 999,03	0,00	599 999,03	162 699,16	437 299,87
31P18D25AP	2025 AP Restauration et valorisation du patrimoine	903	0,00	3 255 014,00	0,00	3 255 014,00	0,00	3 255 014,00	1 576 557,62	1 678 456,38
84P02D25AP	2025 AP Routes	908	0,00	10 630 000,00	0,00	8 125 000,00	0,00	8 125 000,00	0,00	8 125 000,00
22P32D25AP	2025 AP Rémunération mandataires lycées	902	0,00	1 500 000,00	0,00	44 743,21	0,00	44 743,21	26 630,00	18 113,21
85P06D25AP	2025 AP Schéma directeur accessibilité	908	0,00	700 000,00	0,00	488 128,46	0,00	488 128,46	4 165,00	483 963,46
632P02D25AP	2025 AP TPE et Entrepreneuriat	906	0,00	1 794 000,00	0,00	1 781 403,73	0,00	1 781 403,73	1 778 403,73	3 000,00
82P09D25AP	2025 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	200 000,00	0,00	83 638,58	0,00	83 638,58	0,00	83 638,58
85P03D25AP	2025 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	31 098 000,00	0,00	20 551 732,67	0,00	20 551 732,67	3 187 970,00	17 363 762,67
67P05D25AP	2025 AP Valorisation de la recherche	906	0,00	1 080 000,00	0,00	1 080 000,00	0,00	1 080 000,00	1 016 000,00	64 000,00
82P14D25AP	2025 AP Voies navigables et plateformes multimodales CPER	908	0,00	1 000 000,00	0,00	567 300,00	0,00	567 300,00	0,00	567 300,00
22P29D25AP	2025 Réparations courantes du propriétaire	902	0,00	4 300 000,00	0,00	4 299 575,00	0,00	4 299 575,00	4 299 575,00	0,00
22P03D17AP	2219PP Agenda d'accessibilité	902	0,00	0,00	6 742 392,99	0,00	0,00	6 742 392,99	163 332,69	6 579 060,30
22P03D16AP	2219PP Agenda d'accessibilité programmée	902	0,00	0,00	2 081 630,59	0,00	0,00	2 081 630,59	374 100,20	1 707 530,39
22P03D15AP	2219PP Agenda d'accessibilité programmée AP	902	0,00	0,00	737 115,83	0,00	0,00	737 115,83	59 525,37	677 590,46
05P08D21AP	6300PR - AP Plan de relance 2020 Fonds européens BO	9005	26 643 992,68	-3 733 361,77	-21 802 487,02	0,00	558 100,34	-22 360 587,36	0,00	-22 360 587,36
61P17D22AP	9125AA Fonds européen d'investissement (FEI)	906	0,00	0,00	12 375 000,00	0,00	0,00	12 375 000,00	12 375 000,00	0,00
61P05D14AP	AP 2014 Ingénierie AA	906	0,00	0,00	491 476,60	0,00	0,00	491 476,60	0,00	491 476,60
23P03D20AP	AP 2020 Plan relance Enseignement Supérieur	902	0,00	0,00	9 082 190,19	0,00	11 882,43	9 070 307,76	3 574 307,76	5 496 000,00
31P14D20AP	Plan de relance 2020 Patrimoine	903	0,00	0,00	2 621 635,21	0,00	0,00	2 621 635,21	684 418,43	1 937 216,78
22P27D15AP	St AP ERAL	902	0,00	-335 631,32	5 360 075,07	0,00	335 631,32	5 024 443,75	15 614,82	5 008 828,93
27P04D15AP	St AP Instituts de Formation sanitaires et sociaux	902	0,00	0,00	1 728 991,10	0,00	0,00	1 728 991,10	33 986,75	1 695 004,35
26P06D10AP	St AP Investissements CFA	902	0,00	-1 538,80	251 021,63	0,00	1 538,80	249 482,83	0,00	249 482,83
22P30D15AP	St AP PPI	902	1 337 436,88	-2 296 790,68	45 172 865,11	0,00	1 878 379,97	43 294 485,14	11 383 560,61	31 910 924,53
27P05D16AP	St AP Rémunération des mandataires IFSS	902	251,60	-251,60	168 381,84	0,00	0,00	168 381,84	120 253,71	48 128,13

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
26P07D16AP	St AP Rémunération mandataires CFA	902	71 516,89	-71 516,89	1 292,13	0,00	0,00	1 292,13	0,00	1 292,13
22P32D16AP	St AP Rémunération mandataires lycées	902	226 356,79	-226 356,79	4 471 933,20	0,00	62,76	4 471 870,44	636 512,11	3 835 358,33
22P26D21AP	Voies Données Images	902	0,00	-41 322,41	96 724,81	0,00	61 499,98	35 224,83	0,00	35 224,83
TOTAL			550 630 805,84	462 951 284,78	1 079 771 974,37	706 870 767,46	53 850 595,01	1 732 792 146,82	496 996 284,86	1 235 795 861,96

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	2,34	2,11	2,14	2,48

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 271 726,25	177 846,31	0,00	0,00	1 032 271,65	61 608,29
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 864,00	0,00	0,00	0,00	6 864,00	0,00
A125	Constructions	441 440,45	235 945,41	0,00	0,00	205 495,04	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	288 163,15	288 163,15	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	48 181 093,29	1 499 103,67	0,00	0,00	46 492 076,39	189 913,23
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	2 201 058,54	0,00	0,00	47 736 707,08	251 521,52

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 271 726,25	177 846,31	0,00	1 032 271,65	61 608,29
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 864,00	0,00	0,00	6 864,00	0,00
A125	Constructions	441 440,45	235 945,41	0,00	205 495,04	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	288 163,15	288 163,15	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	48 181 093,29	1 499 103,67	0,00	46 492 076,39	189 913,23
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	2 201 058,54	0,00	47 736 707,08	251 521,52

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 271 726,25	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	441 440,45	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	288 163,15	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	48 181 093,29	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	1 271 726,25	31 134,48	0,00	1 240 591,77	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	6 864,00	0,00	0,00	6 864,00	0,00
A125	Constructions	441 440,45	235 945,41	0,00	205 495,04	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	288 163,15	288 163,15	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	48 181 093,29	927 289,69	0,00	47 253 803,60	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	1 482 532,73	0,00	48 706 754,41	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
71P01D9AE	2009 AE Dvpt des dynamiques environnementales DF	937	0,00	0,00	15 562,40	0,00	0,00	15 562,40	0,00	15 562,40
41P01D12AE	2012 AE Soutien au réseau sanitaire bgnon et télémedecine DF	934	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00
55P02D14AE	2014 AE Habitat social action	935	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
28P02D14AE	2014 AE Information orientation éducation égalité des chance	932	15 191,97	-15 191,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41P01D14AE	2014 AE Soutien au réseau sanitaire bgnon et télémedecine DF	934	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
02P46D15AE	2015 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
75P04D15AE	2015 AE Efficacité énergétique	937	38 071,00	-38 071,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55P02D15AE	2015 AE Habitat social AA DF	935	4 246,18	-4 246,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
632P01D15AE	2015 AE Je me développe dans l'artisanat	936	776,77	-776,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55P03D15AE	2015 AE Villages avenir AA DF	935	0,00	0,00	2 345,00	0,00	0,00	2 345,00	0,00	2 345,00
631P07D16AE	2016 AE Accompagnement et installation	936	0,00	-13 398,26	13 398,26	0,00	13 398,26	0,00	0,00	0,00
05P02D16AE	2016 AE Autorité de Gestion FEDER	9305	136 041,67	-136 041,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D16AE	2016 AE Communication institutionnelle	930	3 948,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P03D16AE	2016 AE Contrats de filières agricoles	936	40 432,92	-83 328,58	42 895,66	0,00	42 895,66	0,00	0,00	0,00
04P05D16AE	2016 AE Coopération avec la Suisse	930	127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P51D16AE	2016 AE Démocratie participative	930	525,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P04D16AE	2016 AE Développement des entreprises filière Forêt Bois	936	1 306,47	-9 167,47	7 861,00	0,00	7 861,00	0,00	0,00	0,00
75P04D16AE	2016 AE Efficacité énergétique	937	32 649,28	-32 649,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D16AE	2016 AE FEDER 2014-2020	9305	170 000,00	-170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1999P111E19	2016 AE Fêtes et cérémonies Région	930	850,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P33D16AE	2016 AE Gestion patrimoine immobilier EDUC	932	0,00	0,00	24 614,59	0,00	0,00	24 614,59	0,00	24 614,59
55P02D16AE	2016 AE Habitat social actions annuelles	935	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61P03D16AE	2016 AE Je crée, je transmets	936	0,00	0,00	25 300,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	25 300,00
632P01D16AE	2016 AE Je me développe dans l'artisanat	936	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	20 500,00
72P01D16AE	2016 AE Maîtrise et valorisation des déchets DF	937	0,00	0,00	113 897,85	0,00	0,00	113 897,85	0,00	113 897,85
25P10D16AE	2016 AE Passeports VAE	932	0,00	0,00	8 300,69	0,00	0,00	8 300,69	0,00	8 300,69
31P17D16AE	2016 AE Patrimoine bâtiment FRAC	933	28,44	-25,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P01D16AE	2016 AE Programme Régional Installation	936	1 884,54	-1 884,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P02D16AE	2016 AE Promotion animation expérimentation Agriculture	936	0,00	-1 154,85	1 154,85	0,00	1 154,85	0,00	0,00	0,00
76P07D16AE	2016 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
41P01D16AE	2016 AE Soutien au réseau sanitaire bourguignon et télémedec	934	0,00	-7 562,00	7 562,00	0,00	7 562,00	0,00	0,00	0,00
631P06D16AE	2016 AE conseils changements de pratiques en agriculture	936	0,00	-56 397,16	56 397,16	0,00	56 397,16	0,00	0,00	0,00
631P15D17AE	2017 AE Actions collectives 1ere transformation	936	0,00	-20 501,59	20 501,59	0,00	20 501,59	0,00	0,00	0,00
631P12D17AE	2017 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-146 119,76	146 119,76	0,00	146 119,76	0,00	0,00	0,00
02P10D17AE	2017 AE Administration générale DF	930	6 737,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P14D17AE	2017 AE Animation filiere	936	0,00	-84 295,73	84 295,73	0,00	84 295,73	0,00	0,00	0,00
05P02D17AE	2017 AE Autorité de Gestion FEDER	9305	0,00	-150 088,85	150 088,85	0,00	150 088,85	0,00	0,00	0,00
02P46D17AE	2017 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00
71P03D17AE	2017 AE Connaissance et éducation à l'env. CPER 2015-2020	937	0,00	0,00	160,22	0,00	0,00	160,22	0,00	160,22
54P02D17AE	2017 AE Contrats territoriaux CPER 2015-2020	935	467,52	-467,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D17AE	2017 AE Economie Sociale et Solidaire	936	0,00	-591,31	591,31	0,00	591,31	0,00	0,00	0,00
75P04D17AE	2017 AE Efficacité énergétique	937	74 608,83	-74 608,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D17AE	2017 AE FEDER 2014-2020	9305	160 449,92	-160 449,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P33D17AE	2017 AE Gestion patrimoine immobilier EDUC	932	0,00	-64,18	1 504,18	0,00	64,18	1 440,00	0,00	1 440,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P08D17AE	2017 AE Innovation	936	0,00	-12 493,75	12 493,75	0,00	12 493,75	0,00	0,00	0,00
631P10D17AE	2017 AE Installation renouvellement des generations	936	29 362,32	-29 362,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P04D17AE	2017 AE Matériel TER DF	938	23 976,72	-23 976,72	33 023,28	0,00	33 023,28	0,00	0,00	0,00
72P01D17AE	2017 AE Maîtrise et valorisation des déchets	937	0,00	0,00	1 475,86	0,00	0,00	1 475,86	708,00	767,86
82P13D17AE	2017 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	-3 617,60	3 617,60	0,00	3 617,60	0,00	0,00	0,00
53P07D17AE	2017 AE Politiques territoriales	935	19 903,79	-21 116,84	1 213,05	0,00	1 213,05	0,00	0,00	0,00
22P02D17AE	2017 AE Prestations de serviceE	932	0,00	0,00	65 672,74	0,00	0,00	65 672,74	0,00	65 672,74
76P07D17AE	2017 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	15 426,35	0,00	0,00	15 426,35	0,00	15 426,35
632P02D17AE	2017 AE TPE et Entrepreneariat	936	0,00	-7 350,00	10 310,00	0,00	7 350,00	2 960,00	2 960,00	0,00
25P06D17AE	2017 AE Transitions professionnelles	932	0,00	-57 474,10	57 474,10	0,00	57 474,10	0,00	0,00	0,00
22P33D18AE	2018 - 2010P023 - GPI BFC	932	0,00	-10 267,21	45 958,29	0,00	10 267,21	35 691,08	0,00	35 691,08
25P08D18AE	2018 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	-23 520,00	23 520,00	0,00	23 520,00	0,00	0,00	0,00
631P12D18AE	2018 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-344 456,14	546 408,25	0,00	439 831,58	106 576,67	0,00	106 576,67
631P14D18AE	2018 AE Animation filiere	936	0,00	0,00	27 645,33	0,00	18 045,33	9 600,00	0,00	9 600,00
41P04D18AE	2018 AE Animation politique santé	934	0,00	0,00	9 597,00	0,00	9 597,00	0,00	0,00	0,00
05P02D18AE	2018 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	0,00	-178 401,07	178 401,07	0,00	178 401,07	0,00	0,00	0,00
52P04D18AE	2018 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	4 539,12	-4 539,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D18AE	2018 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-9 411,18	10 937,30	0,00	9 411,18	1 526,12	0,00	1 526,12
631P13D18AE	2018 AE Developpement agricoles dans les territoires	936	60 780,00	-60 780,00	2 766,71	0,00	2 766,71	0,00	0,00	0,00
67P04D18AE	2018 AE Développement de la recherche	936	1 011,19	-1 011,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D18AE	2018 AE Economie Sociale et Solidaire	936	1 791,87	-5 971,54	4 179,67	0,00	4 179,67	0,00	0,00	0,00
75P04D18AE	2018 AE Efficacité énergétique	937	253 728,16	-253 728,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P10D18AE	2018 AE Environnement numérique de travail	932	0,00	0,00	420 098,69	0,00	0,00	420 098,69	243 215,75	176 882,94
05P04D18AE	2018 AE FEDER 2014-2020	9305	478 276,15	-478 276,15	238 677,07	0,00	0,00	238 677,07	0,00	238 677,07
631P11D18AE	2018 AE Filieres (agri)	936	55 208,80	-55 208,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P14D18AE	2018 AE Filieres (eco)	936	0,00	0,00	4 752,00	0,00	0,00	4 752,00	0,00	4 752,00
631P10D18AE	2018 AE Installation renouvellement des generations	936	23 731,00	-23 731,00	4 882,23	0,00	4 882,23	0,00	0,00	0,00
54P04D18AE	2018 AE Massif central 2015-2020	935	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
72P01D18AE	2018 AE Maîtrise et valorisation des déchets	937	0,00	0,00	55 105,58	0,00	0,00	55 105,58	0,00	55 105,58
82P12D18AE	2018 AE Mobilité	938	0,00	0,00	3 093 316,31	0,00	0,00	3 093 316,31	836 947,58	2 256 368,73
82P13D18AE	2018 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	-5 298,71	5 298,71	0,00	5 298,71	0,00	0,00	0,00
28P04D18AE	2018 AE Prestations de services	932	0,00	0,00	120 425,07	0,00	115 771,53	4 653,54	3 348,54	1 305,00
76P07D18AE	2018 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	74 717,54	0,00	0,00	74 717,54	0,00	74 717,54
41P01D18AE	2018 AE Santé BFC	934	767,52	-1 942,52	1 175,00	0,00	1 175,00	0,00	0,00	0,00
631P20D18AE	2018 AE Sécurité sanitaire dans les exploitations	936	0,00	0,00	3 442,40	0,00	0,00	3 442,40	0,00	3 442,40
82P09D18AE	2018 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	-21 890,48	21 890,48	0,00	21 890,48	0,00	0,00	0,00
02P10D19AE	2019 AE 0230AA - Administration générale Actions Annuelles	930	0,00	-1 401,38	1 401,38	0,00	1 401,38	0,00	0,00	0,00
05P04D19AE	2019 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	353 431,56	-478 755,14	215 767,21	0,00	0,00	215 767,21	0,00	215 767,21
25P08D19AE	2019 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	-151 030,75	151 030,75	0,00	151 030,75	0,00	0,00	0,00
631P12D19AE	2019 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-82 056,68	629 859,07	0,00	274 824,83	355 034,24	0,00	355 034,24
22P18D19AE	2019 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	3 150,00
50P02D19AE	2019 AE Animation PRAT BFC	935	2 613,33	-2 613,33	10 529,38	0,00	10 529,38	0,00	0,00	0,00
631P14D19AE	2019 AE Animation filière	936	0,00	0,00	4 852,66	0,00	4 852,66	0,00	0,00	0,00
05P02D19AE	2019 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	131 865,55	-131 865,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P04D19AE	2019 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	2 966,70	-2 966,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D19AE	2019 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-10 186,86	287 574,31	0,00	10 186,86	277 387,45	0,00	277 387,45
71P03D19AE	2019 AE Connaissance éducation à l'environnement	937	0,00	0,00	14,40	0,00	0,00	14,40	0,00	14,40
54P08D19AE	2019 AE Contrat de territoire BFC	935	0,00	0,00	15 677,36	0,00	0,00	15 677,36	0,00	15 677,36
02P51D19AE	2019 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P13D19AE	2019 AE Développement agricole dans les territoires	936	0,00	-18 825,87	28 825,87	0,00	28 825,87	0,00	0,00	0,00
31P08D19AE	2019 AE Développement culturel	933	0,00	-2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00
67P04D19AE	2019 AE Développement de la recherche	936	7 329,70	-7 329,70	50 000,00	0,00	5 634,14	44 365,86	44 365,86	0,00
61P07D19AE	2019 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	16 200,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	16 200,00
54P09D19AE	2019 AE Développement local BFC	935	2 480,00	-2 480,00	2 673,40	0,00	0,00	2 673,40	0,00	2 673,40
65P02D19AE	2019 AE Economie sociale et solidaire	936	21 329,65	-79 519,62	58 189,97	0,00	58 189,97	0,00	0,00	0,00
75P04D19AE	2019 AE Efficacité énergétique	937	74 508,59	-74 508,59	165 314,40	0,00	0,00	165 314,40	0,00	165 314,40
04P01D19AE	2019 AE Europe et international	930	26 650,00	-36 200,00	9 550,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00	0,00
82P08D19AE	2019 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
52P01D19AE	2019 AE FIP FAP	935	120,98	-620,98	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
02P49D19AE	2019 AE FIR	930	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
631P11D19AE	2019 AE Filières	936	0,00	-39 607,64	73 694,35	0,00	71 680,74	2 013,61	0,00	2 013,61
61P14D19AE	2019 AE Filières	936	0,00	0,00	138 830,00	0,00	0,00	138 830,00	0,00	138 830,00
22P33D19AE	2019 AE Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	-67 099,59	176 042,58	0,00	67 099,59	108 942,99	0,00	108 942,99
631P10D19AE	2019 AE Installation / Renouvellement des générations	936	17 176,75	-17 176,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P04D19AE	2019 AE Massif central	935	4 070,44	-4 070,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P12D19AE	2019 AE Mobilité	938	0,00	-50 000,00	101 572,32	0,00	50 000,00	51 572,32	0,00	51 572,32
82P13D19AE	2019 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	-10 626,01	10 626,01	0,00	10 626,01	0,00	0,00	0,00
57P01D19AE	2019 AE NTC - Usages numériques BFC	935	11 000,00	-12 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
53P02D19AE	2019 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	3 923,22	-3 923,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53P05D19AE	2019 AE Petites cités de caractère BFC	935	3 611,15	-3 611,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D19AE	2019 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-23 417,59	23 417,59	0,00	23 417,59	0,00	0,00	0,00
28P04D19AE	2019 AE Prestations de service	932	0,00	0,00	20 710,72	0,00	0,00	20 710,72	17 802,00	2 908,72
76P07D19AE	2019 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	36 787,68	0,00	0,00	36 787,68	0,00	36 787,68
73P01D19AE	2019 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	36 152,73	-36 152,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
41P01D19AE	2019 AE Santé BFC	934	0,00	-7 206,85	19 206,85	0,00	7 206,85	12 000,00	0,00	12 000,00
25P07D19AE	2019 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	88 694,63	-307 860,49	129 165,86	0,00	127 757,57	1 408,29	1 408,29	0,00
632P02D19AE	2019 AE TPE et entrepreneuriat	936	81 619,40	-388 678,95	307 059,55	0,00	307 059,55	0,00	0,00	0,00
82P09D19AE	2019 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	-1 560,00	1 560,00	0,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00
67P05D19AE	2019 AE Valorisation de la recherche	936	86 515,46	-86 515,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P10D19AE	2019 AE Villages du futur	935	3 676,90	-3 676,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41P04D19AE	2019 AE politique santé	934	31 447,00	-87 854,27	59 907,27	0,00	56 407,27	3 500,00	0,00	3 500,00
02P50D19AE	2019 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	13 555,11	0,00	0,00	13 555,11	2 460,00	11 095,11
05P04D20AE	2020 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	143 942,91	-143 942,91	569 726,08	0,00	0,00	569 726,08	0,00	569 726,08
26P04D20AE	2020 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	-368 705,48	368 705,48	0,00	368 705,48	0,00	0,00	0,00
25P08D20AE	2020 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	-221 319,00	221 319,00	0,00	221 319,00	0,00	0,00	0,00
26P03D20AE	2020 AE Actions d'informations sur métiers et formations	932	0,00	-323 078,11	323 078,11	0,00	323 078,11	0,00	0,00	0,00
631P12D20AE	2020 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-62 639,63	138 768,34	0,00	134 668,34	4 100,00	0,00	4 100,00
02P10D20AE	2020 AE Administration générale Actions annuelles	930	0,00	-5 998,78	10 727,31	0,00	5 998,78	4 728,53	0,00	4 728,53
61P11D20AE	2020 AE Agence Régionale	936	163 839,46	-163 839,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P18D20AE	2020 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	63 830,00	0,00	0,00	63 830,00	0,00	63 830,00
50P02D20AE	2020 AE Animation PRAT BFC	935	10 001,00	-10 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P03D20AE	2020 AE Animation cohésion sociale	935	8 151,61	-8 151,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P14D20AE	2020 AE Animation filière	936	0,00	0,00	6 342,46	0,00	6 342,46	0,00	0,00	0,00
41P04D20AE	2020 AE Animation politique santé	934	0,00	0,00	53 307,00	0,00	25 000,00	28 307,00	18 600,00	9 707,00
05P02D20AE	2020 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	11 151,05	-152 048,06	809 748,63	0,00	140 897,01	668 851,62	0,00	668 851,62
82P15D20AE	2020 AE Aviation civile	938	0,00	-21 666,60	21 666,60	0,00	21 666,60	0,00	0,00	0,00
82P07D20AE	2020 AE Billettique	938	0,00	0,00	1 821 368,21	0,00	0,00	1 821 368,21	375 326,40	1 446 041,81
31P02D20AE	2020 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	48 370,12	0,00	873,76	47 496,36	13 337,49	34 158,87
52P04D20AE	2020 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	17 814,55	-25 814,55	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P46D20AE	2020 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-38 682,42	264 207,34	0,00	38 682,42	225 524,92	0,00	225 524,92
54P08D20AE	2020 AE Contrat de territoire BFC	935	0,00	0,00	83 430,01	0,00	0,00	83 430,01	0,00	83 430,01
02P51D20AE	2020 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
631P13D20AE	2020 AE Développement agricole dans les territoires	936	0,00	-24 813,43	272 729,24	0,00	89 637,55	183 091,69	0,00	183 091,69
31P08D20AE	2020 AE Développement culturel	933	816,17	-816,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67P04D20AE	2020 AE Développement de la recherche	936	221 375,53	-320 711,64	217 401,42	0,00	99 336,11	118 065,31	118 065,31	0,00
61P07D20AE	2020 AE Développement des PME	936	156 538,06	-156 538,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P09D20AE	2020 AE Développement local BFC	935	5 330,40	-23 564,40	18 234,00	0,00	18 234,00	0,00	0,00	0,00
65P02D20AE	2020 AE Economie sociale et solidaire	936	6 970,09	-173 135,32	216 165,23	0,00	166 165,23	50 000,00	0,00	50 000,00
75P04D20AE	2020 AE Efficacité énergétique	937	155 405,54	-155 405,54	259 655,57	0,00	0,00	259 655,57	3 233,65	256 421,92
04P01D20AE	2020 AE Europe et internaional	930	9 770,00	-9 770,00	9 210,00	0,00	0,00	9 210,00	3 650,00	5 560,00
82P08D20AE	2020 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	0,00	161 982,00	0,00	0,00	161 982,00	11 748,42	150 233,58
52P01D20AE	2020 AE FIP FAP	935	3 455,87	-5 382,99	1 927,12	0,00	1 927,12	0,00	0,00	0,00
02P19D20AE	2020 AE Facilitateur - clauses insertion	930	0,00	0,00	110 466,06	0,00	0,00	110 466,06	86 068,17	24 397,89
61P14D20AE	2020 AE Filières	936	0,00	-102 873,50	102 873,50	0,00	102 873,50	0,00	0,00	0,00
631P11D20AE	2020 AE Filières	936	0,00	-39 784,83	306 367,90	0,00	286 740,32	19 627,58	0,00	19 627,58
631P10D20AE	2020 AE Installation / Renouvellement des générations	936	73 058,61	-73 058,61	41 160,00	0,00	41 160,00	0,00	0,00	0,00
61P12D20AE	2020 AE MRI	936	0,00	-4 803,43	4 803,43	0,00	4 803,43	0,00	0,00	0,00
82P12D20AE	2020 AE Mobilité	938	0,00	-7 000,00	31 440,79	0,00	7 000,00	24 440,79	0,00	24 440,79
57P01D20AE	2020 AE NTC - Usages numériques BFC	935	0,00	-7 596,00	275 577,44	0,00	7 596,00	267 981,44	0,00	267 981,44
76P01D20AE	2020 AE Parc naturel régional BFC	937	122,76	-122,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53P05D20AE	2020 AE Petites cités de caractère BFC	935	2 413,65	-2 413,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D20AE	2020 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	0,00	17 668,40	0,00	0,00	17 668,40	1 080,00	16 588,40
28P04D20AE	2020 AE Prestations de services	932	0,00	0,00	8 271,09	0,00	0,00	8 271,09	1 950,00	6 321,09
76P07D20AE	2020 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	19 537,13	0,00	0,00	19 537,13	0,00	19 537,13

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P02D20AE	2020 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	-8 126 860,33	8 126 860,33	0,00	8 126 860,33	0,00	0,00	0,00
73P01D20AE	2020 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	4 906,00	-4 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P10D20AE	2020 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-7 500,00	23 227,00	0,00	7 500,00	15 727,00	0,00	15 727,00
41P01D20AE	2020 AE Santé BFC	934	0,00	-11 151,96	18 469,02	0,00	17 281,02	1 188,00	0,00	1 188,00
25P05D20AE	2020 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	-79 706,24	79 706,24	0,00	79 706,24	0,00	0,00	0,00
34P03D20AE	2020 AE Services civiques	933, 936	4 666,29	-5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
25P07D20AE	2020 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	-34 390,12	17 235,69	0,00	17 195,06	40,63	40,63	0,00
631P20D20AE	2020 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	0,00	43 934,71	0,00	0,00	43 934,71	0,00	43 934,71
632P02D20AE	2020 AE TPE et entrepreneuriat	936	3 247 735,27	-3 630 090,51	382 355,24	0,00	382 355,24	0,00	0,00	0,00
25P06D20AE	2020 AE Transitions professionnelles	932	0,00	-93 819,50	95 739,50	0,00	93 819,50	1 920,00	0,00	1 920,00
82P09D20AE	2020 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	-48 850,45	48 850,45	0,00	48 850,45	0,00	0,00	0,00
67P05D20AE	2020 AE Valorisation de la recherche	936	96 499,11	-96 499,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P10D20AE	2020 AE Villages du futur	935	600,00	-600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P09D20AE	2020 AE internationalisation	936	289 812,50	-289 812,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P50D20AE	2020 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	37 454,83	0,00	0,00	37 454,83	27 329,92	10 124,91
05P04D21AE	2021 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	357 241,69	-357 241,69	249 913,72	0,00	0,00	249 913,72	0,00	249 913,72
26P04D21AE	2021 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	-196 477,25	196 477,25	0,00	196 477,25	0,00	0,00	0,00
25P08D21AE	2021 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	2 417,78	-20 770,28	265 082,50	0,00	18 352,50	246 730,00	0,00	246 730,00
28P03D21AE	2021 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	0,00	14 700,11	0,00	0,00	14 700,11	0,00	14 700,11
26P03D21AE	2021 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	-149 403,14	149 403,14	0,00	149 403,14	0,00	0,00	0,00
61P10D21AE	2021 AE Actions transversales	936	4 625,00	-4 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P12D21AE	2021 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-7 930,31	742 017,98	0,00	138 740,09	603 277,89	316 157,25	287 120,64
02P10D21AE	2021 AE Administration générale Actions annuelles	930	0,00	-19 900,40	25 242,82	0,00	19 900,40	5 342,42	734,46	4 607,96
61P11D21AE	2021 AE Agence régionale	936	177 581,40	-177 581,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
632P03D21AE	2021 AE Aides except de soutien aux activités de proximité	936	145 500,00	-145 500,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	27 081,73	17 918,27

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P18D21AE	2021 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	27 971,74	0,00	0,00	27 971,74	0,00	27 971,74
50P02D21AE	2021 AE Animation PRAT BFC	935	10 864,20	-10 864,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P14D21AE	2021 AE Animation filière	936	8 639,96	-18 719,96	10 080,00	0,00	10 080,00	0,00	0,00	0,00
41P04D21AE	2021 AE Animation politique santé	934	0,00	-1 024,18	49 393,18	0,00	20 224,18	29 169,00	0,00	29 169,00
04P02D21AE	2021 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	0,00	44 101,50	0,00	0,00	44 101,50	16 109,76	27 991,74
50P04D21AE	2021 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-4 227,00	12 402,00	0,00	4 227,00	8 175,00	0,00	8 175,00
633P04D21AE	2021 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	133,24	-133,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P02D21AE	2021 AE Autorité de gestion FEDER	9305	69 576,26	-69 576,26	9 180,73	0,00	0,00	9 180,73	0,00	9 180,73
31P02D21AE	2021 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	3 880,70	0,00	2 912,70	968,00	968,00	0,00
52P04D21AE	2021 AE Cohésion sociale	935	40 038,76	-40 038,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D21AE	2021 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-44 027,92	108 462,81	0,00	44 027,92	64 434,89	0,00	64 434,89
54P08D21AE	2021 AE Contrat de territoire BFC	935	7 000,00	-27 800,00	163 291,44	0,00	32 450,00	130 841,44	0,00	130 841,44
02P51D21AE	2021 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	32 196,40	0,00	0,00	32 196,40	0,00	32 196,40
631P13D21AE	2021 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	0,00	83 077,22	0,00	83 077,22	0,00	0,00	0,00
31P08D21AE	2021 AE Développement culturel	933	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P07D21AE	2021 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	62 184,00	0,00	57 184,00	5 000,00	0,00	5 000,00
02P02D21AE	2021 AE Développement mode projet	930	0,00	0,00	5 291,73	0,00	0,00	5 291,73	0,00	5 291,73
67P04D21AE	2021 AE Développement de la recherche	936	420 334,83	-613 503,80	1 758 284,60	0,00	221 133,51	1 537 151,09	1 497 151,09	40 000,00
65P02D21AE	2021 AE Economie sociale et solidaire	936	62 679,19	-207 891,69	194 712,50	0,00	145 212,50	49 500,00	19 500,00	30 000,00
71P03D21AE	2021 AE Education à l'environnement et développement durable	937	0,00	-20 500,13	20 500,13	0,00	20 500,13	0,00	0,00	0,00
75P04D21AE	2021 AE Efficacité énergétique	937	227 944,66	-209 800,82	207 325,44	0,00	146 491,23	60 834,21	27 046,92	33 787,29
34P02D21AE	2021 AE Emplois d'utilité sociale	933, 936	10 162,44	-14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
23P02D21AE	2021 AE Enseignement supérieur	932	1 488,84	-1 488,84	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	10 500,00	1 500,00
02P45D21AE	2021 AE Equipements et logiciels informatiques	930	12 228,02	-12 228,02	85 904,00	0,00	0,00	85 904,00	36 816,00	49 088,00
04P01D21AE	2021 AE Europe et international	930	3 997,00	-3 737,00	13 170,00	0,00	0,00	13 170,00	4 520,00	8 650,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P02D21AE	2021 AE Exploitation des lignes routières régionales	938	0,00	0,00	17 050 697,11	0,00	0,00	17 050 697,11	1 682 324,25	15 368 372,86
52P01D21AE	2021 AE FIP FAP	935	306,57	-2 806,57	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
631P11D21AE	2021 AE Filières	936	0,00	-65 817,31	182 652,40	0,00	152 524,28	30 128,12	16 298,27	13 829,85
61P14D21AE	2021 AE Filières	936	274 873,70	-274 873,70	180 000,00	0,00	42 000,00	138 000,00	138 000,00	0,00
631P10D21AE	2021 AE Installation / Renouvellement des générations	936	13 187,07	-13 187,07	35 270,21	0,00	35 270,21	0,00	0,00	0,00
54P05D21AE	2021 AE Inter-territorialité	935	7 536,50	-7 536,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P09D21AE	2021 AE Internationalisation	936	15 588,62	-15 588,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P13D21AE	2021 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	-265,17	19 412,34	0,00	9 577,45	9 834,89	6 203,73	3 631,16
81P01D21AE	2021 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-1 515 601,07	1 515 601,07	0,00	1 515 601,07	0,00	0,00	0,00
82P12D21AE	2021 AE Mobilité	938	0,00	0,00	1 008,00	0,00	0,00	1 008,00	0,00	1 008,00
57P01D21AE	2021 AE NTC - usages numériques BFC	935	20 000,00	-20 000,00	20 603,30	0,00	0,00	20 603,30	0,00	20 603,30
05P09D21AE	2021 AE PLAN DE RELANCE REACT EU	9305	167 000,00	-167 000,00	96 174,07	0,00	0,00	96 174,07	0,00	96 174,07
76P01D21AE	2021 AE Parc naturel régional BFC	937	34 832,00	-39 658,89	14 940,43	0,00	4 826,89	10 113,54	0,00	10 113,54
25P01D21AE	2021 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	61 689,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D21AE	2021 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-3 722,60	48 483,82	0,00	3 722,60	44 761,22	0,00	44 761,22
28P04D21AE	2021 AE Prestations de service	932	0,00	0,00	622 301,99	0,00	0,00	622 301,99	237 598,11	384 703,88
50P06D21AE	2021 AE Projets européens	935	0,00	0,00	3 260,00	0,00	0,00	3 260,00	0,00	3 260,00
02P24D21AE	2021 AE Promotion des mobilités	930	0,00	-140 400,00	140 400,00	0,00	140 400,00	0,00	0,00	0,00
76P07D21AE	2021 AE Protection de la biodiversité	937	9 081,68	-9 081,68	74 143,98	0,00	0,00	74 143,98	7 000,00	67 143,98
25P02D21AE	2021 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	-19 593 802,17	19 593 802,17	0,00	19 593 802,17	0,00	0,00	0,00
73P01D21AE	2021 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	21 506,14	-21 506,14	25 351,44	0,00	0,00	25 351,44	0,00	25 351,44
31P10D21AE	2021 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-15 394,46	15 394,46	0,00	15 394,46	0,00	0,00	0,00
25P03D21AE	2021 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	-72 515,47	72 515,47	0,00	72 515,47	0,00	0,00	0,00
41P01D21AE	2021 AE Santé BFC	934	0,00	-11 282,38	21 912,94	0,00	11 282,38	10 630,56	0,00	10 630,56
25P05D21AE	2021 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	-333 786,09	342 712,59	0,00	333 786,09	8 926,50	0,00	8 926,50

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
31P06D21AE	2021 AE Spectacle vivant	933	3 140,00	-3 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25P07D21AE	2021 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	-384 847,96	361 065,00	0,00	227 423,98	133 641,02	94 951,02	38 690,00
631P20D21AE	2021 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	-9 904,67	9 904,67	0,00	9 904,67	0,00	0,00	0,00
632P02D21AE	2021 AE TPE et Entrepreneuriat	936	7 722,20	-325 639,54	321 437,34	0,00	321 437,34	0,00	0,00	0,00
25P06D21AE	2021 AE Transitions professionnelles	932	0,00	-47 647,00	116 940,00	0,00	26 438,00	90 502,00	14 569,00	75 933,00
82P09D21AE	2021 AE Transports collectifs et modes doux	938	1 440,00	-39 799,60	38 359,60	0,00	38 359,60	0,00	0,00	0,00
67P05D21AE	2021 AE Valorisation de la recherche	936	8 185,96	-108 205,16	370 921,70	0,00	100 019,20	270 902,50	205 730,80	65 171,70
02P18D21AE	2021 AE publicité marchés publics	930	0,00	0,00	1 280,00	0,00	1 280,00	0,00	0,00	0,00
57P02D21AE	2021 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
02P50D21AE	2021 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	17 448,62	0,00	0,00	17 448,62	6 082,01	11 366,61
57P06D22AE	2022 5606AA - Analyse et données territoriales	935	0,00	0,00	7 942,78	0,00	0,00	7 942,78	0,00	7 942,78
05P03D22AE	2022 AE 6100FE - FSE 2014-2020	9305	0,00	-24 961,76	24 961,76	0,00	24 961,76	0,00	0,00	0,00
05P05D22AE	2022 AE 6110FE-FSE 2021-2027	9305	13 905 100,90	0,00	2 988 256,37	2 558 525,56	25 358,98	5 521 422,95	2 701 117,20	2 820 305,75
05P04D22AE	2022 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	46 970,64	0,00	-32 453,64	0,00	0,00	-32 453,64	0,00	-32 453,64
05P06D22AE	2022 AE 6210FE-FEDER 2021-2027	9305	39 839 330,60	0,00	22 783 684,99	9 689 556,19	600,07	32 472 641,11	4 687 323,25	27 785 317,86
05P07D22AE	2022 AE 6220FE-IFSE 2021-2027	9305	21 850 025,51	0,00	6 991 567,70	5 195 605,29	0,00	12 187 172,99	1 912 012,83	10 275 160,16
26P04D22AE	2022 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	-347 442,45	304 341,13	0,00	261 239,81	43 101,32	0,00	43 101,32
25P08D22AE	2022 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	1 045,00	-56 361,86	198 346,06	0,00	91 149,53	107 196,53	107 196,53	0,00
28P03D22AE	2022 AE Accueil et vie des lycéens	932	144 664,66	-144 664,66	42 825,45	0,00	0,00	42 825,45	0,00	42 825,45
26P03D22AE	2022 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	-63 139,23	98 824,87	0,00	63 139,23	35 685,64	34 541,20	1 144,44
61P10D22AE	2022 AE Actions transversales	936	12 648,22	-12 648,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P12D22AE	2022 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-35 988,40	546 924,07	0,00	91 810,26	455 113,81	69 276,24	385 837,57
02P10D22AE	2022 AE Administration générale Actions annuelles	930	10 510,12	-151 096,63	494 468,41	0,00	140 586,51	353 881,90	27 596,17	326 285,73
61P11D22AE	2022 AE Agence régionale	936	1 412,80	-1 412,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P18D22AE	2022 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	22 616,75	0,00	0,00	22 616,75	0,00	22 616,75

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
50P02D22AE	2022 AE Animation PRAT BFC	935	32 572,23	-32 572,23	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
631P14D22AE	2022 AE Animation filière	936	3 949,60	-15 949,60	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
41P04D22AE	2022 AE Animation politique santé	934	0,00	-4 080,00	64 897,00	0,00	26 648,84	38 248,16	26 364,16	11 884,00
31P16D22AE	2022 AE Art contemporain	933	8 900,00	-8 900,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
04P02D22AE	2022 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	456,00	-456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50P04D22AE	2022 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-3,00	9 023,00	0,00	3,00	9 020,00	0,00	9 020,00
633P04D22AE	2022 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	0,00	-40 700,00	83 700,00	0,00	73 700,00	10 000,00	0,00	10 000,00
05P02D22AE	2022 AE Autorité de gestion FEDER	9305	773 054,90	-773 054,90	67 409,53	0,00	0,00	67 409,53	0,00	67 409,53
82P15D22AE	2022 AE Aviation civile	938	52 080,00	-52 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P02D22AE	2022 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	13 891,97	0,00	0,00	13 891,97	5 326,25	8 565,72
52P04D22AE	2022 AE Cohésion sociale	935	4 724,25	-4 724,25	22 185,45	0,00	17 185,45	5 000,00	0,00	5 000,00
02P46D22AE	2022 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-80 639,19	188 074,18	0,00	80 639,19	107 434,99	2 379,14	105 055,85
54P08D22AE	2022 AE Contrat de territoire BFC	935	0,00	0,00	39 582,36	0,00	0,00	39 582,36	0,00	39 582,36
54P16D22AE	2022 AE Coopération interrégionale	935	0,00	-16 625,00	16 625,00	0,00	16 625,00	0,00	0,00	0,00
02P51D22AE	2022 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	29 734,11	0,00	0,00	29 734,11	3 845,95	25 888,16
631P13D22AE	2022 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	-6 087,11	127 590,63	0,00	6 087,11	121 503,52	50 570,06	70 933,46
31P08D22AE	2022 AE Développement culturel	933	5 514,40	-11 114,40	9 600,00	0,00	8 600,00	1 000,00	0,00	1 000,00
61P07D22AE	2022 AE Développement des PME	936	42,08	-42,08	17 035,70	0,00	1 455,20	15 580,50	0,00	15 580,50
02P02D22AE	2022 AE Développement mode projet	930	0,00	0,00	31 258,40	0,00	0,00	31 258,40	0,00	31 258,40
67P04D22AE	2022 AE Développement de la recherche	936	16 497,44	-53 422,33	4 165 327,63	0,00	454 428,99	3 710 898,64	2 587 475,67	1 123 422,97
65P02D22AE	2022 AE Economie sociale et solidaire	936	161 698,14	-250 681,66	88 983,52	0,00	88 983,52	0,00	0,00	0,00
71P03D22AE	2022 AE Education à l'environnement et développement durable	937	918,73	-1 196,85	32 660,28	0,00	1 012,18	31 648,10	19 161,98	12 486,12
75P04D22AE	2022 AE Efficacité énergétique	937	339 715,07	-339 715,07	72 304,25	0,00	4 050,00	68 254,25	52 204,95	16 049,30
34P02D22AE	2022 AE Emplois d'utilité sociale	933	0,00	-21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00
23P02D22AE	2022 AE Enseignement supérieur	932	78 995,86	-78 995,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P45D22AE	2022 AE Equipements et logiciels informatiques	930	18 863,51	-22 982,63	15 911,08	0,00	4 119,12	11 791,96	5 124,60	6 667,36
20P01D22AE	2022 AE Etudes - Communication - Organisation de séminaires	932	0,00	0,00	15 680,00	0,00	0,00	15 680,00	0,00	15 680,00
04P01D22AE	2022 AE Europe et international	930	8 627,33	-8 626,13	18 105,02	0,00	0,00	18 105,02	0,00	18 105,02
02P52D22AE	2022 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	2 660,00	-2 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P01D22AE	2022 AE FIP FAP	935	440,00	-440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P11D22AE	2022 AE Filières	936	0,00	-33 592,21	122 724,42	0,00	73 694,83	49 029,59	5 303,91	43 725,68
61P14D22AE	2022 AE Filières	936	75 405,28	-75 405,28	924 170,47	0,00	76 034,97	848 135,50	492 705,50	355 430,00
22P15D22AE	2022 AE Fonctionnement des lycées	932	0,00	0,00	17 599,00	0,00	0,00	17 599,00	0,00	17 599,00
25P04D22AE	2022 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	305 591,90	-306 633,30	1 041,40	0,00	1 041,40	0,00	0,00	0,00
27P02D22AE	2022 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	118 046,12	-187 631,72	87 825,60	0,00	69 585,60	18 240,00	8 640,00	9 600,00
22P11D22AE	2022 AE Fournitures d'accès à Internet	932	0,00	0,00	125 689,16	0,00	0,00	125 689,16	125 689,16	0,00
631P10D22AE	2022 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	54 011,33	0,00	54 011,33	0,00	0,00	0,00
61P09D22AE	2022 AE Internationalisation	936	485 767,96	-485 767,96	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
31P13D22AE	2022 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	0,00	4 687,16	0,00	0,00	4 687,16	0,00	4 687,16
33P01D22AE	2022 AE Jeunesse	933	14 156,14	-16 259,34	133 525,20	0,00	2 103,20	131 422,00	0,00	131 422,00
81P01D22AE	2022 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-1 890 161,44	1 890 161,44	0,00	1 890 161,44	0,00	0,00	0,00
31P04D22AE	2022 AE Livre et lecture publique	933	144,62	-144,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P15D22AE	2022 AE MRI	930	3 048,00	-3 143,18	95,18	0,00	95,18	0,00	0,00	0,00
82P12D22AE	2022 AE Mobilité	938	0,00	-25 000,00	1 336 456,51	0,00	25 000,00	1 311 456,51	835 767,75	475 688,76
23P01D22AE	2022 AE Mobilité internationale des jeunes	932	45 844,60	-45 844,60	18 098,60	0,00	2 573,89	15 524,71	6 313,29	9 211,42
31P12D22AE	2022 AE Musées et structures ressources	933	1 500,00	-1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P01D22AE	2022 AE NTC - usages numériques BFC	935	0,00	0,00	220 661,00	0,00	20 000,00	200 661,00	83 021,21	117 639,79
76P01D22AE	2022 AE Parc naturel régional BFC	937	26 513,66	-39 133,93	58 912,09	0,00	14 215,42	44 696,67	17 672,39	27 024,28
25P01D22AE	2022 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	349 374,69	-5 155 407,64	4 831 348,36	0,00	4 806 032,95	25 315,41	15 652,50	9 662,91

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P13D22AE	2022 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	16 950,54	-16 950,54	63 160,00	0,00	0,00	63 160,00	26 955,60	36 204,40
53P05D22AE	2022 AE Petites cités de caractère BFC	935	1 123,88	-1 123,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D22AE	2022 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-19 843,40	155 044,90	0,00	19 843,40	135 201,50	68 374,71	66 826,79
75P01D22AE	2022 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	0,00	113 838,13	0,00	0,00	113 838,13	6 600,00	107 238,13
28P04D22AE	2022 AE Prestations de service	932	0,00	-662,40	409 484,75	0,00	662,40	408 822,35	168 021,34	240 801,01
82P06D22AE	2022 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	-246 398,04	246 398,04	0,00	246 398,04	0,00	0,00	0,00
76P07D22AE	2022 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	-4 410,63	35 969,92	0,00	4 410,63	31 559,29	0,00	31 559,29
25P02D22AE	2022 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	105 910,29	-7 196 170,57	24 390 873,70	0,00	7 090 260,28	17 300 613,42	9 180,62	17 291 432,80
73P01D22AE	2022 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	22 640,04	-22 640,04	20 539,59	0,00	0,00	20 539,59	13 102,21	7 437,38
31P10D22AE	2022 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-259,51	28 052,58	0,00	259,51	27 793,07	24 980,67	2 812,40
25P03D22AE	2022 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	0,00	46 162,96	0,00	0,00	46 162,96	42,34	46 120,62
50P03D22AE	2022 AE SRADDET	935	0,00	-42 859,08	42 859,08	0,00	42 859,08	0,00	0,00	0,00
41P01D22AE	2022 AE Santé BFC	934	0,00	-2 348,38	14 784,00	0,00	10 142,10	4 641,90	1 572,00	3 069,90
25P05D22AE	2022 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	-229 310,49	229 310,49	0,00	229 310,49	0,00	0,00	0,00
32P03D22AE	2022 AE Soutien aux structures sportives	933	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32P05D22AE	2022 AE Soutien à la promotion du sport	933	0,00	-24 655,74	24 655,74	0,00	24 655,74	0,00	0,00	0,00
31P06D22AE	2022 AE Spectacle vivant	933	0,00	-2 200,00	18 200,00	0,00	2 200,00	16 000,00	12 300,00	3 700,00
25P07D22AE	2022 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	22,46	-52 697,51	494 657,50	0,00	158 100,15	336 557,35	106 149,85	230 407,50
631P20D22AE	2022 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	-8 300,11	8 300,11	0,00	8 300,11	0,00	0,00	0,00
632P02D22AE	2022 AE TPE et Entrepreneuriat	936	93 732,12	-395 294,02	306 401,90	0,00	301 561,90	4 840,00	0,00	4 840,00
25P06D22AE	2022 AE Transitions professionnelles	932	10 000,00	-29 694,07	244 355,68	0,00	19 694,07	224 661,61	4 584,00	220 077,61
82P09D22AE	2022 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	-15 954,24	15 954,24	0,00	15 954,24	0,00	0,00	0,00
67P05D22AE	2022 AE Valorisation de la recherche	936	59 235,98	-59 621,33	671 372,32	0,00	385,35	670 986,97	279 100,00	391 886,97
31P11D22AE	2022 AE Valorisation du patrimoine	933	0,00	-2 304,99	2 304,99	0,00	2 304,99	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
34P01D22AE	2022 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	3 782,40	-9 382,40	5 600,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00
54P10D22AE	2022 AE Villages du futur	935	4 520,00	-4 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P18D22AE	2022 AE publicité marchés publics	930	0,00	-1 480,00	1 480,00	0,00	1 480,00	0,00	0,00	0,00
57P02D22AE	2022 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	0,00	15 176,00	0,00	0,00	15 176,00	4 131,00	11 045,00
02P50D22AE	2022 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	32 376,87	0,00	0,00	32 376,87	16 370,03	16 006,84
26P04D23AE	2023 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	-376 876,83	388 434,65	0,00	333 674,05	54 760,60	33 159,21	21 601,39
25P08D23AE	2023 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	-663,72	355 344,72	0,00	1 843,11	353 501,61	250 856,11	102 645,50
28P03D23AE	2023 AE Accueil et vie des lycéens	932	114,00	-2 114,00	256 544,56	0,00	139 708,65	116 835,91	81 055,50	35 780,41
26P03D23AE	2023 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	-47 214,45	274 819,20	0,00	47 214,45	227 604,75	223 949,79	3 654,96
71P06D23AE	2023 AE Actions pour le climat Région	937	0,00	0,00	14 809,22	0,00	0,00	14 809,22	0,00	14 809,22
631P12D23AE	2023 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-18 949,10	2 999 931,57	0,00	73 663,75	2 926 267,82	265 923,58	2 660 344,24
02P10D23AE	2023 AE Administration générale Actions annuelles	930	450,00	20 712,79	121 150,49	0,00	6 107,45	115 043,04	50 343,09	64 699,95
61P11D23AE	2023 AE Agence régionale	936	4,00	-4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71P05D23AE	2023 AE Agence régionale de la biodiversité	937	0,00	0,00	12 087,00	0,00	0,00	12 087,00	0,00	12 087,00
32P06D23AE	2023 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	-8 316,14	8 316,14	0,00	8 316,14	0,00	0,00	0,00
32P04D23AE	2023 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	5 371,60	-5 871,60	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
22P18D23AE	2023 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	37 129,99	0,00	0,00	37 129,99	31 200,00	5 929,99
57P06D23AE	2023 AE Analyse et données territoriales	935	0,00	0,00	7 920,00	0,00	0,00	7 920,00	6 000,00	1 920,00
50P02D23AE	2023 AE Animation PRAT BFC	935	13 137,52	-13 137,52	12 291,94	0,00	12 291,94	0,00	0,00	0,00
631P14D23AE	2023 AE Animation filière	936	4 635,45	-25 063,09	179 213,68	0,00	27 636,91	151 576,77	151 576,77	0,00
41P04D23AE	2023 AE Animation politique santé	934	12 000,00	-12 000,00	97 471,92	0,00	0,00	97 471,92	62 691,84	34 780,08
31P16D23AE	2023 AE Art contemporain	933	8 015,54	-9 015,54	1 913,84	0,00	1 913,84	0,00	0,00	0,00
04P02D23AE	2023 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	4 412,81	-18 146,47	964 382,23	0,00	9 733,66	954 648,57	153 447,10	801 201,47
50P04D23AE	2023 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-9 656,72	851 328,93	0,00	20 904,20	830 424,73	491 020,15	339 404,58

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
633P04D23AE	2023 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	37 725,10	-37 725,10	38 563,00	0,00	397,96	38 165,04	38 007,74	157,30
81P02D23AE	2023 AE Autres dépenses transfert transport	938	65,45	-65,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P07D23AE	2023 AE Billetterie	938	0,00	-12 861,44	12 861,44	0,00	12 861,44	0,00	0,00	0,00
71P08D23AE	2023 AE Centre de ressources	937	27 740,11	-27 740,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P02D23AE	2023 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	17 609,50	0,00	0,00	17 609,50	17 128,53	480,97
31P07D23AE	2023 AE Cinéma	933	2 054,10	-2 054,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D23AE	2023 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-807,59	421 779,87	0,00	807,59	420 972,28	62 221,28	358 751,00
54P15D23AE	2023 AE Contrepartie LEADER	935	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
54P16D23AE	2023 AE Coopération interrégionale	935	0,00	-2 000,00	63 875,00	0,00	2 000,00	61 875,00	0,00	61 875,00
31P05D23AE	2023 AE Création et formation musicales	933	634,96	-634,96	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00
02P51D23AE	2023 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	26 364,80	0,00	0,00	26 364,80	0,00	26 364,80
631P13D23AE	2023 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	0,00	146 523,76	0,00	14 249,04	132 274,72	80 592,45	51 682,27
31P08D23AE	2023 AE Développement culturel	933	19 083,66	-28 756,98	78 208,36	0,00	13 273,32	64 935,04	57 572,68	7 362,36
61P07D23AE	2023 AE Développement des PME	936	11 487,93	-11 487,93	30 669,55	0,00	30 649,85	19,70	19,70	0,00
02P02D23AE	2023 AE Développement mode projet	930	0,00	0,00	21 507,97	0,00	0,00	21 507,97	600,00	20 907,97
67P04D23AE	2023 AE Développement de la recherche	936	7 787,59	-23 978,31	4 572 770,14	0,00	48 544,11	4 524 226,03	1 060 105,11	3 464 120,92
65P02D23AE	2023 AE Economie sociale et solidaire	936	5 215,36	-213 930,27	245 269,31	0,00	209 076,75	36 192,56	36 192,56	0,00
71P03D23AE	2023 AE Education à l'environnement et développement durable	937	6 272,00	-13 214,98	38 957,98	0,00	6 942,98	32 015,00	13 996,02	18 018,98
75P04D23AE	2023 AE Efficacité énergétique	937	231 226,20	-231 226,20	1 527 304,42	0,00	20 747,40	1 506 557,02	313 792,81	1 192 764,21
34P02D23AE	2023 AE Emplois d'utilité sociale	933	0,00	-15 944,45	29 944,45	0,00	15 944,45	14 000,00	7 000,00	7 000,00
23P02D23AE	2023 AE Enseignement supérieur	932	3 940,80	-3 940,80	518 115,70	0,00	97 309,25	420 806,45	420 806,45	0,00
02P45D23AE	2023 AE Equipements et logiciels informatiques	930	16 739,87	-6 420,01	223 074,87	0,00	0,00	223 074,87	221 607,87	1 467,00
75P05D23AE	2023 AE Etudes, observations, sensibilisation	937	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	24 771,00	125 229,00
04P01D23AE	2023 AE Europe et international	930	27 515,16	-28 470,16	99 642,93	0,00	2 673,00	96 969,93	72 938,00	24 031,93
02P52D23AE	2023 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	1 740,00	-24 165,00	85 225,80	0,00	22 425,00	62 800,80	62 199,20	601,60

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P08D23AE	2023 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	-57 368,00	1 418 577,17	0,00	57 368,00	1 361 209,17	860 093,89	501 115,28
52P01D23AE	2023 AE FIP FAP	935	0,00	0,00	33 570,97	0,00	0,00	33 570,97	2 000,00	31 570,97
631P11D23AE	2023 AE Filières	936	0,00	-57 960,97	685 205,98	0,00	101 847,31	583 358,67	180 816,11	402 542,56
61P16D23AE	2023 AE Filières et Compétitivité	936	172 021,78	-189 624,56	808 312,54	0,00	46 744,54	761 568,00	511 813,80	249 754,20
22P15D23AE	2023 AE Fonctionnement des lycées	932	0,00	0,00	1 940,87	0,00	0,00	1 940,87	0,00	1 940,87
22P13D23AE	2023 AE Fonctionnement numérique éducatif	932	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
25P04D23AE	2023 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	0,00	-446 411,67	446 411,67	0,00	446 411,67	0,00	0,00	0,00
27P02D23AE	2023 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	459 461,25	-549 626,65	90 165,40	0,00	90 165,40	0,00	0,00	0,00
631P10D23AE	2023 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	52 817,60	0,00	52 817,60	0,00	0,00	0,00
61P09D23AE	2023 AE Internationalisation	936	10 432,44	-27 322,44	702 420,00	0,00	336 507,00	365 913,00	365 913,00	0,00
31P13D23AE	2023 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	-13,65	59 004,69	0,00	11 589,87	47 414,82	40 153,40	7 261,42
33P01D23AE	2023 AE Jeunesse	933	961,18	-1 299,18	166 127,87	0,00	995,89	165 131,98	10 358,11	154 773,87
82P11D23AE	2023 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	0,98	-594 117,52	594 116,54	0,00	594 116,54	0,00	0,00	0,00
81P01D23AE	2023 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,07	-0,07	1 540 576,24	0,00	0,00	1 540 576,24	35 427,70	1 505 148,54
31P04D23AE	2023 AE Livre et lecture publique	933	127,12	-127,12	21 198,08	0,00	1 842,17	19 355,91	13 754,52	5 601,39
22P14D23AE	2023 AE Lycées privés numérique éducatif	932	0,00	-3 409,50	3 409,50	0,00	3 409,50	0,00	0,00	0,00
02P15D23AE	2023 AE MRI	930	0,00	0,00	1 287,60	0,00	0,00	1 287,60	0,00	1 287,60
82P12D23AE	2023 AE Mobilité	938	389 897,40	-414 897,40	2 149 444,48	0,00	25 000,00	2 124 444,48	149 746,25	1 974 698,23
23P01D23AE	2023 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	0,00	96 796,40	0,00	56 190,40	40 606,00	9 260,94	31 345,06
31P12D23AE	2023 AE Musées et structures ressources	933	0,00	-15 802,08	15 802,08	0,00	15 802,08	0,00	0,00	0,00
57P01D23AE	2023 AE NTC - usages numériques BFC	935	0,00	-18 153,59	246 789,55	0,00	28 790,59	217 998,96	11 603,97	206 394,99
76P06D23AE	2023 AE Natura 2000	937	0,00	0,00	1 428 780,81	0,00	0,00	1 428 780,81	899 002,30	529 778,51
53P02D23AE	2023 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
76P01D23AE	2023 AE Parc naturel régional BFC	937	2 991,01	-4 771,05	110 249,12	0,00	1 780,04	108 469,08	48 418,26	60 050,82

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P01D23AE	2023 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	20 061,59	-77 212,34	14 472 149,43	0,00	57 150,75	14 414 998,68	10 766 615,43	3 648 383,25
61P13D23AE	2023 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	16 828,95	-16 828,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D23AE	2023 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-61 661,40	463 982,78	0,00	61 661,40	402 321,38	78 541,47	323 779,91
75P01D23AE	2023 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	-11 254,26	354 097,06	0,00	14 633,38	339 463,68	144 626,46	194 837,22
28P04D23AE	2023 AE Prestations de service	932	0,00	-2 817,00	158 484,42	0,00	2 817,00	155 667,42	34 088,56	121 578,86
50P06D23AE	2023 AE Projets européens	935	1 500,00	-1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P06D23AE	2023 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	-12 994,88	12 994,88	0,00	12 994,88	0,00	0,00	0,00
50P05D23AE	2023 AE Prospective	935	0,00	0,00	13 348,80	0,00	0,00	13 348,80	13 348,80	0,00
76P07D23AE	2023 AE Protection de la biodiversité	937	5 450,55	-9 554,67	418 201,41	0,00	4 104,12	414 097,29	344 190,47	69 906,82
25P02D23AE	2023 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	193 544,00	-234 539,00	31 793 797,80	0,00	40 995,00	31 752 802,80	17 721 364,07	14 031 438,73
57P08D23AE	2023 AE RCUBE BFC	935	0,00	0,00	49 757,60	0,00	27 194,81	22 562,79	0,00	22 562,79
73P01D23AE	2023 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	23 745,35	-23 745,35	46 297,09	0,00	1 777,99	44 519,10	11 124,76	33 394,34
31P10D23AE	2023 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-3 012,60	24 333,60	0,00	3 012,60	21 321,00	18 728,12	2 592,88
25P03D23AE	2023 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	-12 000,00	2 047 695,64	0,00	12 000,00	2 035 695,64	855 018,46	1 180 677,18
25P05D23AE	2023 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	-105 808,96	241 344,01	0,00	105 975,82	135 368,19	62 998,60	72 369,59
34P03D23AE	2023 AE Services civiques	933	0,00	-6 129,27	6 129,27	0,00	6 129,27	0,00	0,00	0,00
71P07D23AE	2023 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	4 188,87	-5 188,87	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
32P03D23AE	2023 AE Soutien aux structures sportives	933	4 090,00	-4 271,15	181,15	0,00	181,15	0,00	0,00	0,00
32P05D23AE	2023 AE Soutien à la promotion du sport	933	17 000,00	-91 832,61	74 832,61	0,00	74 832,61	0,00	0,00	0,00
31P06D23AE	2023 AE Spectacle vivant	933	34 230,98	-34 328,65	21 797,67	0,00	97,67	21 700,00	18 900,00	2 800,00
25P07D23AE	2023 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	437 000,00	-474 867,86	474 290,98	0,00	27 117,39	447 173,59	247 193,59	199 980,00
54P12D23AE	2023 AE TEA Volet territorial 2022-2028	935	85 944,53	-85 944,53	35 750,59	0,00	0,00	35 750,59	0,00	35 750,59
632P02D23AE	2023 AE TPE et Entrepreneuriat	936	3 784,75	-348 261,14	513 238,89	0,00	344 476,39	168 762,50	157 922,50	10 840,00
25P06D23AE	2023 AE Transitions professionnelles	932	0,00	-51 016,70	186 710,20	0,00	51 016,70	135 693,50	21 061,50	114 632,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P09D23AE	2023 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	-2 318,00	503 397,05	0,00	2 318,00	501 079,05	193 985,70	307 093,35
67P05D23AE	2023 AE Valorisation de la recherche	936	9 252,84	-16 010,89	723 727,04	0,00	11 481,39	712 245,65	233 728,51	478 517,14
31P11D23AE	2023 AE Valorisation du patrimoine	933	0,00	-5 366,83	60 172,83	0,00	5 366,83	54 806,00	44 093,83	10 712,17
34P01D23AE	2023 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	6 093,25	-11 635,80	9 042,55	0,00	5 542,55	3 500,00	0,00	3 500,00
54P10D23AE	2023 AE Villages du futur	935	4 326,00	-4 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P18D23AE	2023 AE publicité marchés publics	930	0,00	-37 492,00	48 117,06	0,00	37 492,00	10 625,06	5 476,34	5 148,72
02P50D23AE	2023 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	68 098,58	0,00	0,00	68 098,58	65 876,54	2 222,04
05P05D24AE	2024 AE 6110FE-FSE 2021-2027	9305	9 000 000,00	-9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P06D24AE	2024 AE 6210FE-FEDER 2021-2027	9305	9 000 000,00	-9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26P04D24AE	2024 AE Abondement du coût contrat	932	2,99	-2,99	1 039 271,00	0,00	0,00	1 039 271,00	295 739,49	743 531,51
25P08D24AE	2024 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	1 253,00	-1 813,00	946 529,40	0,00	560,00	945 969,40	581 059,50	364 909,90
28P03D24AE	2024 AE Accueil et vie des lycéens	932	100 316,70	-100 316,70	1 239 680,39	0,00	1 429,77	1 238 250,62	795 428,41	442 822,21
26P03D24AE	2024 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	118,47	68 691,62	1 536 981,47	0,00	4 931,25	1 532 050,22	1 339 440,44	192 609,78
71P06D24AE	2024 AE Actions pour le climat Région	937	0,00	0,00	71 506,25	0,00	0,00	71 506,25	0,00	71 506,25
631P12D24AE	2024 AE Adaptation des exploitations	936	261 883,50	-261 947,73	1 604 526,50	0,00	31 452,64	1 573 073,86	859 359,34	713 714,52
02P10D24AE	2024 AE Administration générale Actions annuelles	930	0,00	15 127,96	3 468 211,99	0,00	0,00	3 468 211,99	3 190 079,52	278 132,47
61P11D24AE	2024 AE Agence régionale	936	0,00	0,00	3 587 449,30	0,00	19 682,00	3 567 767,30	2 937 582,50	630 184,80
71P05D24AE	2024 AE Agence régionale de la biodiversité	937	0,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00
32P06D24AE	2024 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	-16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
32P04D24AE	2024 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	25 700,00	-25 700,00	742 273,50	0,00	0,00	742 273,50	734 796,30	7 477,20
28P05D24AE	2024 AE Aides restauration hébergement et sport scolaire	932	190 662,03	-190 662,03	286 450,20	0,00	2 555,00	283 895,20	225 462,73	58 432,47
22P18D24AE	2024 AE Aides spécifiques	932	123 003,40	-123 003,40	27 056,30	0,00	0,00	27 056,30	8 838,46	18 217,84
32P02D24AE	2024 AE Aménagement sportif du territoire	933	30 000,00	-30 000,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
57P06D24AE	2024 AE Analyse et données territoriales	935	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	17 860,05	2 139,95

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
50P02D24AE	2024 AE Animation PRAT BFC	935	15 000,00	-15 000,00	20 835,03	0,00	5 755,00	15 080,03	5 017,28	10 062,75
52P03D24AE	2024 AE Animation cohésion sociale	935	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
631P14D24AE	2024 AE Animation filière	936	880,17	-880,17	752 949,86	0,00	0,00	752 949,86	512 684,20	240 265,66
41P04D24AE	2024 AE Animation politique santé	934	142 068,00	-142 068,00	237 216,00	0,00	75,47	237 140,53	186 083,15	51 057,38
31P16D24AE	2024 AE Art contemporain	933	0,00	-270,39	958 970,39	0,00	1 974,69	956 995,70	946 995,70	10 000,00
04P02D24AE	2024 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	79 800,00	-105 994,25	750 340,73	0,00	41 348,66	708 992,07	210 897,65	498 094,42
50P04D24AE	2024 AE Attractivité - promotion territoriale	935	1 620,00	59 934,28	256 734,10	0,00	0,00	256 734,10	237 905,00	18 829,10
633P04D24AE	2024 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	21 673,00	-25 256,62	2 788 470,62	0,00	4 317,19	2 784 153,43	2 752 202,97	31 950,46
81P02D24AE	2024 AE Autres dépenses transfert transport	938	46 179,20	-46 179,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P15D24AE	2024 AE Aviation civile	938	18 934,14	-18 934,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P11D24AE	2024 AE BFC Connect	935	0,00	0,00	161 594,27	0,00	0,00	161 594,27	147 911,68	13 682,59
82P07D24AE	2024 AE Billettique	938	0,00	0,00	258 419,14	0,00	0,00	258 419,14	243 250,20	15 168,94
54P13D24AE	2024 AE Centralités Rurales en Région	935	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
71P08D24AE	2024 AE Centre de ressources	937	0,00	0,00	325 000,00	0,00	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00
31P02D24AE	2024 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	100 123,52	0,00	0,00	100 123,52	92 823,95	7 299,57
31P07D24AE	2024 AE Cinéma	933	0,00	-232,64	154 932,64	0,00	232,64	154 700,00	154 700,00	0,00
02P46D24AE	2024 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	2 007 332,16	0,00	0,00	2 007 332,16	1 272 343,80	734 988,36
54P15D24AE	2024 AE Contrepartie LEADER	935	0,00	0,00	1 717 000,00	0,00	0,00	1 717 000,00	0,00	1 717 000,00
54P16D24AE	2024 AE Coopération interrégionale	935	6 426,00	-6 426,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	1 215,00	10 785,00
31P05D24AE	2024 AE Création et formation musicales	933	54 245,00	-54 245,00	2 159 120,00	0,00	84,18	2 159 035,82	2 148 668,98	10 366,84
02P51D24AE	2024 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	99 686,80	0,00	0,00	99 686,80	13 524,00	86 162,80
631P13D24AE	2024 AE Développement agricole des territoires	936	25 472,00	-25 472,00	342 340,00	0,00	0,00	342 340,00	200 084,85	142 255,15
31P08D24AE	2024 AE Développement culturel	933	34 970,00	-37 589,90	843 872,84	0,00	16 049,75	827 823,09	762 842,81	64 980,28
61P07D24AE	2024 AE Développement des PME	936	3 500,00	-3 500,00	164 783,24	0,00	0,00	164 783,24	81 300,00	83 483,24
54P09D24AE	2024 AE Développement local BFC	935	790,63	-790,63	8 847,20	0,00	0,00	8 847,20	0,00	8 847,20
02P02D24AE	2024 AE Développement mode projet	930	0,00	0,00	115 416,78	0,00	0,00	115 416,78	60 618,24	54 798,54

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
67P04D24AE	2024 AE Développement de la recherche	936	5 305,00	-5 305,00	5 148 772,40	0,00	0,00	5 148 772,40	1 212 559,00	3 936 213,40
65P02D24AE	2024 AE Economie sociale et solidaire	936	27 694,00	-27 694,00	2 421 910,23	0,00	17 959,40	2 403 950,83	2 352 809,67	51 141,16
71P03D24AE	2024 AE Education à l'environnement et développement durable	937	295,00	-18 745,00	330 276,44	0,00	18 450,00	311 826,44	262 581,44	49 245,00
75P04D24AE	2024 AE Efficacité énergétique	937	59 302,29	-59 302,29	1 385 926,58	0,00	252 757,69	1 133 168,89	996 019,22	137 149,67
34P02D24AE	2024 AE Emplois d'utilité sociale	933	5 600,00	-19 600,00	504 200,00	0,00	14 000,00	490 200,00	402 088,89	88 111,11
23P02D24AE	2024 AE Enseignement supérieur	932	392,00	-1 767,00	525 567,60	0,00	2 777,85	522 789,75	115 805,25	406 984,50
02P45D24AE	2024 AE Equipements et logiciels informatiques	930	983,89	-319,86	3 285 269,82	0,00	507,62	3 284 762,20	2 110 685,57	1 174 076,63
75P05D24AE	2024 AE Etudes, observations, sensibilisation	937	10 000,00	-10 000,00	97 500,00	0,00	0,00	97 500,00	47 479,28	50 020,72
04P01D24AE	2024 AE Europe et international	930	76 276,00	-99 549,34	486 765,89	0,00	24 674,34	462 091,55	362 502,75	99 588,80
02P52D24AE	2024 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	11 000,00	-11 000,00	599 105,00	0,00	0,00	599 105,00	437 477,00	161 628,00
82P08D24AE	2024 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	1 295 036,40	-1 302 436,40	82 087 400,00	0,00	7 400,00	82 080 000,00	82 079 566,49	433,51
52P01D24AE	2024 AE FIP FAP	935	63 170,00	-63 170,00	246 374,33	0,00	0,00	246 374,33	210 303,39	36 070,94
02P49D24AE	2024 AE FIR	930	34 550,00	-34 550,00	89 300,00	0,00	0,00	89 300,00	85 300,00	4 000,00
22P31D24AE	2024 AE FONCTIONNEMENT EMOP SUPPORTS	932	16 000,00	-16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P11D24AE	2024 AE Filières	936	110 430,08	-110 430,08	2 961 423,70	0,00	15 058,51	2 946 365,19	2 306 371,22	639 993,97
61P16D24AE	2024 AE Filières et Compétitivité	936	324 279,00	-387 878,48	2 897 855,24	0,00	177 200,76	2 720 654,48	2 007 971,12	712 683,36
22P15D24AE	2024 AE Fonctionnement des lycées	932	1 461 679,57	-1 461 679,57	29 466 694,56	0,00	0,00	29 466 694,56	29 329 478,00	137 216,56
22P13D24AE	2024 AE Fonctionnement numérique éducatif	932	0,00	0,00	34 686,30	0,00	0,00	34 686,30	34 686,30	0,00
25P04D24AE	2024 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	899 253,90	-899 253,90	2 800 045,86	0,00	0,00	2 800 045,86	2 460 893,86	339 152,00
27P02D24AE	2024 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	2 144 894,50	-2 180 088,50	18 876 892,89	0,00	35 194,00	18 841 698,89	18 117 099,53	724 599,36
22P11D24AE	2024 AE Fournitures d'accès à Internet	932	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	99 999,99	0,01
05P07D24AE	2024 AE IFSE 2021-2027	9305	6 000 000,00	-6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P27D24AE	2024 AE Innov transitions exploitations agricoles 2024-2027	936	0,00	0,00	1 917 003,76	0,00	0,00	1 917 003,76	406 676,59	1 510 327,17
631P10D24AE	2024 AE Installation / Renouvellement des générations	936	47,00	-47,00	519 476,50	0,00	29 637,09	489 839,41	489 839,41	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P09D24AE	2024 AE Internationalisation	936	279 861,50	-305 107,89	663 213,50	0,00	30 294,92	632 918,58	84 733,57	548 185,01
02P11D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	930	7 000,00	-7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50P01D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	935	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70P01D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	937	2 000,00	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P13D24AE	2024 AE Inventaire du patrimoine	933	394,00	-394,00	103 219,43	0,00	0,00	103 219,43	29 569,67	73 649,76
33P01D24AE	2024 AE Jeunesse	933	7 122,61	-7 122,61	886 352,67	0,00	0,00	886 352,67	675 207,40	211 145,27
82P11D24AE	2024 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	3 000,00	-3 000,00	9 833 950,05	0,00	38 788,42	9 795 161,63	8 525 509,93	1 269 651,70
81P01D24AE	2024 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	2 623,57	-2 623,57	45 247 870,79	0,00	0,00	45 247 870,79	42 873 947,33	2 373 923,46
31P04D24AE	2024 AE Livre et lecture publique	933	11 200,00	-11 392,60	182 608,37	0,00	2 007,24	180 601,13	159 496,82	21 104,31
22P14D24AE	2024 AE Lycées privés numérique éducatif	932	20 400,00	-23 041,30	69 600,00	0,00	2 641,30	66 958,70	66 958,70	0,00
02P15D24AE	2024 AE MRI	930	0,00	0,00	323 335,69	0,00	0,00	323 335,69	271 705,31	51 630,38
82P12D24AE	2024 AE Mobilité	938	127 020,00	-127 020,00	448 491,63	0,00	0,00	448 491,63	284 902,55	163 589,08
23P01D24AE	2024 AE Mobilité internationale des jeunes	932	321 390,00	-321 390,00	506 963,00	0,00	0,00	506 963,00	435 487,50	71 475,50
31P12D24AE	2024 AE Musées et structures ressources	933	0,00	0,00	81 200,00	0,00	0,00	81 200,00	67 825,46	13 374,54
57P01D24AE	2024 AE NTC - usages numériques BFC	935	0,00	-892,15	259 844,84	0,00	17 112,15	242 732,69	222 769,85	19 962,84
76P06D24AE	2024 AE Natura 2000	937	0,00	0,00	2 800 000,00	0,00	0,00	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
76P09D24AE	2024 AE Natura 2000 hors FEADER	937	15 291,46	-15 291,46	1 007 656,74	0,00	0,00	1 007 656,74	348 625,63	659 031,11
53P02D24AE	2024 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	8 630,00	-8 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76P01D24AE	2024 AE Parc naturel régional BFC	937	15 954,00	-15 954,00	282 081,30	0,00	0,00	282 081,30	111 168,50	170 912,80
25P01D24AE	2024 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	0,00	-235,92	38 992 557,92	0,00	235,92	38 992 322,00	23 537 018,20	15 455 303,80
61P13D24AE	2024 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	7 414,82	-7 414,82	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	50 000,00	200 000,00
73P04D24AE	2024 AE Plan Loire Rhône	937	20 000,00	-20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72P01D24AE	2024 AE Plan déchets et économie circulaire	937	2 590,00	-2 590,00	508 910,00	0,00	0,00	508 910,00	275 440,58	233 469,42
75P01D24AE	2024 AE Politiques de l'énergie	937	10 304,77	-11 331,08	639 355,58	0,00	8 418,33	630 937,25	337 226,85	293 710,40
04P06D24AE	2024 AE Projets européens	930	0,00	10 388,94	106 600,34	0,00	7 768,01	98 832,33	62 632,26	36 200,07

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P06D24AE	2024 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	0,00	264 122,61	0,00	0,00	264 122,61	92 562,60	171 560,01
50P05D24AE	2024 AE Prospective	935	0,00	-8 796,02	81 564,04	0,00	8 796,02	72 768,02	67 145,42	5 622,60
76P07D24AE	2024 AE Protection de la biodiversité	937	39,92	-39,92	1 209 854,91	0,00	0,00	1 209 854,91	888 440,47	321 414,44
25P02D24AE	2024 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	-148 357,34	51 230 009,38	0,00	148 357,34	51 081 652,04	22 011 333,29	29 070 318,75
73P01D24AE	2024 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	11 282,33	-11 282,33	507 007,17	0,00	45 489,14	461 518,03	335 806,06	125 711,97
31P18D24AE	2024 AE Restauration et valorisation du patrimoine	933	101,00	-101,00	209 322,50	0,00	0,00	209 322,50	100 019,62	109 302,88
25P03D24AE	2024 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	0,00	15 300 236,24	0,00	0,00	15 300 236,24	15 300 236,24	0,00
25P05D24AE	2024 AE Service public régional orientation de la vie	932	79 529,00	-118 476,94	2 220 468,87	0,00	1 657,00	2 218 811,87	2 007 420,23	211 391,64
34P03D24AE	2024 AE Services civiques	933	7 207,72	-8 111,88	142 569,62	0,00	904,16	141 665,46	133 776,08	7 889,38
71P07D24AE	2024 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	6 000,00	-7 877,21	25 000,00	0,00	3 377,21	21 622,79	19 716,17	1 906,62
32P03D24AE	2024 AE Soutien aux structures sportives	933	116 200,00	-116 200,00	1 557 208,00	0,00	0,00	1 557 208,00	1 543 309,02	13 898,98
32P05D24AE	2024 AE Soutien à la promotion du sport	933	1 800,00	-78 305,94	386 895,98	0,00	76 505,94	310 390,04	286 896,97	23 493,07
31P06D24AE	2024 AE Spectacle vivant	933	0,00	-2 111,12	1 112 535,52	0,00	2 111,12	1 110 424,40	1 085 760,68	24 663,72
25P07D24AE	2024 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	720,00	638 096,76	1 731 616,20	0,00	473 885,52	1 257 730,68	263 533,23	994 197,45
54P12D24AE	2024 AE TEA Volet territorial 2022-2028	935	31 923,55	-31 923,55	666 926,47	0,00	7 621,00	659 305,47	573 715,90	85 589,57
632P02D24AE	2024 AE TPE et Entrepreneuriat	936	344 062,00	-344 062,00	2 850 389,00	0,00	59,60	2 850 329,40	2 669 966,33	180 363,07
25P06D24AE	2024 AE Transitions professionnelles	932	25 137,00	34 863,00	627 052,60	0,00	6 534,68	620 517,92	328 267,60	292 250,32
82P09D24AE	2024 AE Transports collectifs et modes doux	938	13 274,00	-13 274,00	103 263,00	0,00	0,00	103 263,00	42 517,00	60 746,00
67P05D24AE	2024 AE Valorisation de la recherche	936	5 549,69	-6 799,69	1 437 690,70	0,00	12 834,98	1 424 855,72	589 579,50	835 276,22
34P01D24AE	2024 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	610,00	-610,00	92 800,00	0,00	2 587,60	90 212,40	86 712,40	3 500,00
02P18D24AE	2024 AE publicité marchés publics	930	22 135,72	-25 367,72	78 786,28	0,00	3 232,00	75 554,28	68 449,53	7 104,75
57P02D24AE	2024 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	0,00	55 030,00	0,00	0,00	55 030,00	9 225,00	45 805,00
02P50D24AE	2024 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	99 993,67	0,00	0,00	99 993,67	68 402,01	31 591,66
26P04D25AE	2025 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	4 900 684,08	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	2 805 289,17	1 194 710,83

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P08D25AE	2025 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	1 050 000,00	0,00	998 275,00	0,00	998 275,00	55 137,50	943 137,50
28P03D25AE	2025 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	528 160,00	0,00	489 202,00	0,00	489 202,00	54 978,86	434 223,14
71P06D25AE	2025 AE Actions pour le climat Région	937	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
631P12D25AE	2025 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	2 395 000,00	0,00	2 392 532,00	1 518,16	2 391 013,84	591 398,56	1 799 615,28
02P10D25AE	2025 AE Administration générale Actions annuelles	930	202,32	2 125 230,80	-202,32	2 167 629,00	0,00	2 167 426,68	1 678 011,63	489 415,05
61P11D25AE	2025 AE Agence régionale	936	0,00	2 670 000,00	0,00	2 670 000,00	0,00	2 670 000,00	1 816 266,40	853 733,60
71P05D25AE	2025 AE Agence régionale de la biodiversité	937	0,00	345 000,00	0,00	345 000,00	0,00	345 000,00	322 500,00	22 500,00
32P06D25AE	2025 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	259 850,38	0,00	259 850,38	356,00	259 494,38	243 494,38	16 000,00
32P04D25AE	2025 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	0,00	1 800 800,00	0,00	1 800 800,00	0,00	1 800 800,00	1 066 085,00	734 715,00
28P05D25AE	2025 AE Aides restauration hébergement et sport scolaire	932	0,00	4 577 000,00	0,00	4 303 647,27	9 300,00	4 294 347,27	4 023 119,93	271 227,34
22P18D25AE	2025 AE Aides spécifiques	932	0,00	2 790 000,00	0,00	2 700 971,85	0,00	2 700 971,85	2 674 724,88	26 246,97
32P02D25AE	2025 AE Aménagement sportif du territoire	933	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	48 000,00	42 000,00
57P06D25AE	2025 AE Analyse et données territoriales	935	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
50P02D25AE	2025 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	1,00	79 999,00	38 595,10	41 403,90
52P03D25AE	2025 AE Animation cohésion sociale	935	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	21 000,00	9 000,00
631P14D25AE	2025 AE Animation filière	936	0,00	920 000,00	0,00	912 113,20	2 060,00	910 053,20	304 272,31	605 780,89
41P04D25AE	2025 AE Animation politique santé	934	0,00	400 000,00	0,00	398 335,00	0,00	398 335,00	144 394,50	253 940,50
31P16D25AE	2025 AE Art contemporain	933	0,00	1 260 500,00	0,00	1 261 200,00	800,00	1 260 400,00	1 037 754,06	222 645,94
04P02D25AE	2025 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	1 046 997,48	0,00	959 000,00	0,00	959 000,00	247 567,95	711 432,05
50P04D25AE	2025 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	402 198,24	0,00	508 048,89	33 048,89	475 000,00	196 419,71	278 580,29
633P04D25AE	2025 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	0,00	3 786 800,00	0,00	3 758 070,00	0,00	3 758 070,00	3 004 730,00	753 340,00
81P02D25AE	2025 AE Autres dépenses transfert transport	938	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 674,00	-2 674,00
82P15D25AE	2025 AE Aviation civile	938	0,00	840 000,00	0,00	790 307,31	0,00	790 307,31	694 088,71	96 218,60
57P11D25AE	2025 AE BFC Connect	935	0,00	300 000,00	0,00	300 095,99	95,99	300 000,00	175 852,20	124 147,80

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P07D25AE	2025 AE Billettique	938	0,00	55 047 000,00	0,00	59 506 000,00	4 459 000,00	55 047 000,00	696 419,75	54 350 580,25
54P13D25AE	2025 AE Centralités Rurales en Région	935	0,00	25 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
71P08D25AE	2025 AE Centre de ressources	937	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	103 500,00	126 500,00
31P02D25AE	2025 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	158 000,00	0,00	158 000,00	0,00	158 000,00	97 918,08	60 081,92
31P07D25AE	2025 AE Cinéma	933	0,00	377 500,00	0,00	377 500,00	0,00	377 500,00	261 631,60	115 868,40
02P46D25AE	2025 AE Communication institutionnelle	930	33 768,00	1 995 000,00	-33 768,00	2 028 768,00	0,00	1 995 000,00	1 015 800,91	979 199,09
31P05D25AE	2025 AE Création et formation musicales	933	0,00	6 023 000,00	0,00	5 992 095,00	0,00	5 992 095,00	4 374 775,00	1 617 320,00
02P51D25AE	2025 AE Démocratie participative	930	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	85,00	79 915,00
631P13D25AE	2025 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	500 000,00	0,00	455 464,00	0,00	455 464,00	121 910,50	333 553,50
31P08D25AE	2025 AE Développement culturel	933	0,00	2 955 000,00	0,00	2 875 605,00	0,00	2 875 605,00	2 086 455,71	789 149,29
61P07D25AE	2025 AE Développement des PME	936	0,00	2 039 500,00	0,00	2 033 154,90	0,00	2 033 154,90	1 573 916,18	459 238,72
02P02D25AE	2025 AE Développement mode projet	930	0,00	229 410,00	0,00	231 610,00	2 200,00	229 410,00	174 567,68	54 842,32
67P04D25AE	2025 AE Développement de la recherche	936	0,00	6 084 190,00	0,00	6 065 571,00	0,00	6 065 571,00	1 435 798,72	4 629 772,28
65P02D25AE	2025 AE Economie sociale et solidaire	936	0,00	3 521 750,00	0,00	3 452 304,00	0,00	3 452 304,00	2 017 275,90	1 435 028,10
71P03D25AE	2025 AE Education à l'environnement et développement durable	937	0,00	1 216 000,00	0,00	1 215 208,00	0,00	1 215 208,00	764 663,09	450 544,91
75P04D25AE	2025 AE Efficacité énergétique	937	0,00	850 000,00	0,00	688 378,93	0,00	688 378,93	7 987,14	680 391,79
34P02D25AE	2025 AE Emplois d'utilité sociale	933	0,00	1 700 000,00	0,00	1 696 000,00	0,00	1 696 000,00	1 251 800,00	444 200,00
23P02D25AE	2025 AE Enseignement supérieur	932	0,00	1 153 000,00	0,00	1 152 342,00	0,00	1 152 342,00	631 470,60	520 871,40
02P45D25AE	2025 AE Equipements et logiciels informatiques	930	0,00	3 477 490,00	25 113,71	3 775 592,58	315 373,67	3 485 332,62	2 570 663,92	914 668,70
75P05D25AE	2025 AE Etudes, observations, sensibilisation	937	0,00	105 000,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00	47 500,00	47 500,00
04P01D25AE	2025 AE Europe et international	930	0,00	1 310 000,00	0,00	1 074 808,00	3 000,00	1 071 808,00	827 705,73	244 102,27
02P52D25AE	2025 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	0,00	760 000,00	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00	46 788,00	703 212,00
82P08D25AE	2025 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	267 062 736,00	0,00	368 540 767,00	101 570 000,00	266 970 767,00	251 670 578,00	15 300 189,00
52P01D25AE	2025 AE FIP FAP	935	0,00	1 100 000,00	0,00	1 005 161,50	0,00	1 005 161,50	465 086,48	540 075,02
02P49D25AE	2025 AE FIR	930	0,00	310 000,00	0,00	291 000,00	500,00	290 500,00	200 500,00	90 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P31D25AE	2025 AE FONCTIONNEMENT EMOP SUPPORTS	932	0,00	227 000,00	0,00	211 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00	0,00
631P11D25AE	2025 AE Filières	936	0,00	5 532 000,00	0,00	5 129 383,82	13 000,00	5 116 383,82	3 497 072,70	1 619 311,12
61P16D25AE	2025 AE Filières et Compétitivité	936	0,00	5 418 000,00	0,00	4 862 641,50	17 679,10	4 844 962,40	1 852 686,90	2 992 275,50
22P15D25AE	2025 AE Fonctionnement des lycées	932	0,00	50 754 232,80	0,00	50 569 185,80	390,00	50 568 795,80	50 278 810,96	289 984,84
22P13D25AE	2025 AE Fonctionnement numérique éducatif	932	0,00	660 000,00	0,00	660 000,00	8 720,00	651 280,00	365 201,86	286 078,14
25P04D25AE	2025 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	0,00	5 461 820,00	0,00	5 449 893,97	0,00	5 449 893,97	2 356 685,52	3 093 208,45
27P02D25AE	2025 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	0,00	38 435 094,67	0,00	37 703 255,25	15 389,20	37 687 866,05	32 255 733,23	5 432 132,82
22P11D25AE	2025 AE Fournitures d'accès à Internet	932	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	578 794,60	1 521 205,40
631P10D25AE	2025 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	900 000,00	0,00	876 862,00	0,00	876 862,00	438 431,00	438 431,00
61P09D25AE	2025 AE Internationalisation	936	0,00	1 242 000,00	0,00	1 205 394,00	2 807,91	1 202 586,09	503 385,59	699 200,50
31P13D25AE	2025 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00	31 497,70	128 502,30
33P01D25AE	2025 AE Jeunesse	933	0,00	836 500,00	0,00	829 042,00	0,00	829 042,00	434 952,65	394 089,35
82P11D25AE	2025 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	23 529 739,00	0,00	23 507 677,00	0,00	23 507 677,00	22 552 381,58	955 295,42
81P01D25AE	2025 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	96 563 858,00	0,00	96 815 913,38	252 055,38	96 563 858,00	93 875 306,35	2 688 551,65
31P04D25AE	2025 AE Livre et lecture publique	933	0,00	740 000,00	0,00	740 000,00	176,77	739 823,23	566 139,83	173 683,40
02P15D25AE	2025 AE MRI	930	0,00	139 841,00	0,00	139 841,00	0,00	139 841,00	76 303,84	63 537,16
82P12D25AE	2025 AE Mobilité	938	0,00	3 262 000,00	0,00	3 173 578,38	15 600,00	3 157 978,38	656 961,48	2 501 016,90
23P01D25AE	2025 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	2 231 800,00	0,00	1 958 915,00	0,00	1 958 915,00	1 547 103,88	411 811,12
31P12D25AE	2025 AE Musées et structures ressources	933	0,00	348 000,00	0,00	348 000,00	0,00	348 000,00	286 500,00	61 500,00
57P01D25AE	2025 AE NTC - usages numériques BFC	935	0,00	1 274 000,00	0,00	1 274 000,00	0,00	1 274 000,00	1 008 252,75	265 747,25
76P09D25AE	2025 AE Natura 2000 hors FEADER	937	0,00	1 020 076,24	0,00	1 006 505,33	0,00	1 006 505,33	216 126,39	790 378,94
53P02D25AE	2025 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	0,00	81 250,00	0,00	81 250,00	0,00	81 250,00	81 250,00	0,00
76P01D25AE	2025 AE Parc naturel régional BFC	937	0,00	2 180 000,00	0,00	2 159 951,00	0,00	2 159 951,00	1 972 180,00	187 771,00
25P01D25AE	2025 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	0,00	32 039 395,06	0,00	32 039 395,06	0,00	32 039 395,06	0,00	32 039 395,06

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P13D25AE	2025 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	0,00	434 000,00	0,00	432 205,47	0,00	432 205,47	214 419,60	217 785,87
73P04D25AE	2025 AE Plan Loire Rhône	937	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00
72P01D25AE	2025 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	570 000,00	0,00	526 230,27	0,00	526 230,27	73 196,86	453 033,41
75P01D25AE	2025 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	250 000,00	0,00	248 903,85	0,00	248 903,85	85 724,29	163 179,56
04P06D25AE	2025 AE Projets européens	930	0,00	229 835,48	0,00	249 000,00	10 000,00	239 000,00	19 139,57	219 860,43
82P06D25AE	2025 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	7 844,40	292 155,60
50P05D25AE	2025 AE Prospective	935	0,00	200 000,00	0,00	196 090,00	0,00	196 090,00	113 583,55	82 506,45
76P07D25AE	2025 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	2 008 000,00	0,00	2 007 990,69	0,00	2 007 990,69	829 959,60	1 178 031,09
25P02D25AE	2025 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	41 050 000,00	0,00	45 034 282,31	4 000 000,00	41 034 282,31	438 464,74	40 595 817,57
73P01D25AE	2025 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	0,00	570 000,00	0,00	511 567,02	10 000,00	501 567,02	129 058,15	372 508,87
31P18D25AE	2025 AE Restauration et valorisation du patrimoine	933	0,00	472 000,00	0,00	472 000,00	2 561,24	469 438,76	203 257,76	266 181,00
82P03D25AE	2025 AE Reversement Départements transports interurbains et	938	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	15 714 196,40	0,00
25P03D25AE	2025 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	50 000 000,00	0,00	50 300 000,00	300 000,00	50 000 000,00	38 614 591,73	11 385 408,27
25P05D25AE	2025 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	5 959 984,08	0,00	6 754 160,72	0,00	6 754 160,72	4 494 738,13	2 259 422,59
34P03D25AE	2025 AE Services civiques	933	0,00	187 000,00	0,00	186 564,00	916,83	185 647,17	76 360,05	109 287,12
71P07D25AE	2025 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	0,00	40 000,00	0,00	35 500,00	0,00	35 500,00	16 248,00	19 252,00
32P03D25AE	2025 AE Soutien aux structures sportives	933	0,00	1 940 000,00	0,00	1 871 500,00	0,00	1 871 500,00	698 491,30	1 173 008,70
32P05D25AE	2025 AE Soutien à la promotion du sport	933	0,00	680 000,00	0,00	682 100,00	24 763,29	657 336,71	459 228,79	198 107,92
31P06D25AE	2025 AE Spectacle vivant	933	0,00	5 050 000,00	0,00	5 050 300,00	500,00	5 049 800,00	3 833 569,72	1 216 230,28
25P07D25AE	2025 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	1 246 000,00	0,00	1 245 950,00	0,00	1 245 950,00	185 355,50	1 060 594,50
54P12D25AE	2025 AE TEA Volet territorial 2022-2028	935	0,00	1 268 750,00	0,00	1 177 853,19	0,00	1 177 853,19	570 091,50	607 761,69
632P02D25AE	2025 AE TPE et Entrepreneuriat	936	0,00	4 356 250,00	0,00	4 228 171,00	0,00	4 228 171,00	2 655 229,30	1 572 941,70
25P06D25AE	2025 AE Transitions professionnelles	932	0,00	962 800,00	0,00	762 733,00	0,00	762 733,00	214 178,60	548 554,40
67P05D25AE	2025 AE Valorisation de la recherche	936	0,00	1 965 800,00	0,00	1 964 596,00	7 792,59	1 956 803,41	725 932,19	1 230 871,22

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
34P01D25AE	2025 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	0,00	712 900,00	0,00	711 000,00	0,00	711 000,00	600 850,00	110 150,00
86P01D25AE	2025 AE Voies navigables et plateformes multimodales	938	0,00	310 000,00	0,00	300 052,00	0,00	300 052,00	250 000,00	50 052,00
02P18D25AE	2025 AE publicité marchés publics	930	0,00	97 630,00	0,00	97 425,00	0,00	97 425,00	85 073,31	12 351,69
02P50D25AE	2025 Frais juridiques AE	930	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	86 636,60	53 363,40
50P06D19AE	AE 2019 Projets européens	935	4 179,29	-4 179,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P33D20AE	AE 2020 Gestion patrimoine immobilier	932	14 954,82	-14 954,82	127 960,00	0,00	0,00	127 960,00	7 350,00	120 610,00
22P33D21AE	AE2021 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	69 123,30	0,00	0,00	69 123,30	0,00	69 123,30
22P33D22AE	AE2022 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	700 439,82	0,00	1 273,20	699 166,62	139 112,35	560 054,27
22P33D23AE	AE2023 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	297 612,36	0,00	0,00	297 612,36	52 671,10	244 941,26
22P33D24AE	AE2024 Gestion patrimoine immobilier	932	134 820,89	-347 418,86	1 877 528,30	0,00	215 147,47	1 662 380,83	1 277 392,98	384 987,85
22P33D25AE	AE2025 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	1 050 000,00	0,00	923 742,74	15 187,92	908 554,82	426 858,01	481 696,81
20P03D11AE	St AE Rémunération des mandataires	932	0,00	-79,61	385 604,05	0,00	79,61	385 524,44	0,00	385 524,44
TOTAL			124 339 938,44	700 228 481,63	600 466 074,82	927 674 892,99	171 308 167,89	1 356 832 799,92	936 384 898,53	420 447 901,39

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,51	0,48	0,80	0,45

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 907 793,00	1 698 477,88	0,00	0,00	8 553,60	200 761,52
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 968 786,33	359 106,01	0,00	0,00	47 609 680,32	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	118 473,16	0,00	0,00	0,00	118 473,16	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	184 034,65	133 274,65	0,00	0,00	0,00	50 760,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	10 200,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	2 201 058,54	0,00	0,00	47 736 707,08	251 521,52

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 907 793,00	1 698 477,88	0,00	8 553,60	200 761,52
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 968 786,33	359 106,01	0,00	47 609 680,32	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	118 473,16	0,00	0,00	118 473,16	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	184 034,65	133 274,65	0,00	0,00	50 760,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	10 200,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	2 201 058,54	0,00	47 736 707,08	251 521,52

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 907 793,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 968 786,33	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	118 473,16	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	184 034,65	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	1 907 793,00	1 460 576,81	0,00	447 216,19	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 968 786,33	0,00	0,00	47 968 786,33	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	118 473,16	0,00	0,00	118 473,16	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	184 034,65	21 955,92	0,00	162 078,73	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	10 200,00	0,00	0,00	10 200,00	0,00
TOTAL		50 189 287,14	1 482 532,73	0,00	48 706 754,41	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l’activité (SPIC/SPA)
Location d'immeuble à usage exclusif de bureau et de biens mobiliers liés à une association	Maison régionale de l'innovation	01/01/2013	10/09/2012	SPIC
Transport de personnes	Transport régional de voyageurs ferroviaire et routier	01/01/2025	23/05/2025	SPIC

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2021-2027 BOURGOGNE FRANCHE COMTE (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	147 153 811,24	34 502 315,70	11 199 888,65	12 494 675,40	1 882 357,56
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	94 929 105,32	17 263 599,03	52 498 164,75	15 862 233,99	2 512 332,32
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	242 082 916,56	51 765 914,73	63 698 053,40	28 356 909,39	4 394 689,88
Taux d'affectation = (d) / (a)	62,41	64,42	26,08	40,65	22,48
Reste à affecter = (a) - (d)	145 796 007,56	28 591 115,24	180 583 181,60	41 409 886,61	15 150 826,25

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	17 049 940,32	2 749 482,51	0,00	32 079,78	1 882 357,56
Mandatés de l'année N (c)	30 032 759,62	2 701 117,20	2 686 589,98	4 193 077,54	2 512 332,32
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	47 082 699,94	5 450 599,71	2 686 589,98	4 225 157,32	4 394 689,88
Taux d'emploi = (e) / (a)	12,14	6,78	1,10	6,06	22,48
Reste à mandater = (a) - (e)	340 796 224,18	74 906 430,26	241 594 645,02	65 541 638,68	15 150 826,25
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	12 515 338,17	15 140 876,33	0,00	32 079,78	1 052 312,33
Recettes titrées l'année N (h)	30 032 759,62	2 701 117,20	0,00	4 193 077,54	3 388 953,72
Total recettes (i) = (g)+(h)	42 548 097,79	17 841 993,53	0,00	4 225 157,32	4 441 266,05
Taux de recouvrement = (i) / (f)	10,97	22,20	0,00	6,06	22,72
Reste à titrer = (f) - (i)	345 330 826,33	62 515 036,44	244 281 235,00	65 541 638,68	15 104 250,08
Avances encaissées non titrées (j) (5)	18 978 959,71	1 013 080,47	0,00	6 393 483,35	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	14 444 357,56	13 404 474,29	-2 686 589,98	6 393 483,35	46 576,17

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
BADET GUILLAUME	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
BADET GUILLAUME	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l'avenir à hauteur de territoires
BARTHELET CATHERINE	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
BLAISE PASCAL	IFOREL	950,00	06 et 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
BLAISE PASCAL	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L'intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
BLAISE PASCAL	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
BLAISE PASCAL	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
BOURGEOIS WILLY	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l'avenir à hauteur de territoires
BOURGEOIS DOMINIQUE	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L'intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
BOURGEOIS DOMINIQUE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
BOURGEOIS DOMINIQUE	IFOREL	1 050,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
DAMIEN OLIVIER	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
DAMIEN OLIVIER	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
DELOGE VALERIE	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
DURAIN JEROME	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l'avenir à hauteur de territoires
DUTREMBLE AURELIEN	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
DUTREMBLE AURELIEN	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
EL MEZOUGHY RIM	SAVOIRS PUBLICS	1 188,00	02/10/2025 - Bruxelles	Dans un contexte international sous tension, quelles conséquences pour l'Europe, la France et n [.]

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
FORTIER MELANIE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
GERMAIN SANDRA	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l Evaluation des Politiques Publiques
GORDAT GERALD	FNSP - SCIENCES PO FORMATION	10 000,00	20/01/2025 au 03/06/2025 - PARIS	Dynamiques territoriales et gouvernance publiques - Réussir son mandat d élu local
GRABY VALERIE	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
GRABY VALERIE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
GRABY VALERIE	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
GRANGIER GERALDINE	IFOREL	400,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
GRANGIER GERALDINE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
GUIBERT JULIEN	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
GUIBERT JULIEN	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
GUINEBERT MATTHIEU	CIDEFE	1 030,00	22 au 24/08/2025 - MONTPELLIER	Formations destinées aux élus, dans le cadre du campus d été 2025
HAKKAR-BOYER NABIA	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
LAVAL THOMAS	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
LAVAL THOMAS	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
LIORET RENE	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LIORET RENE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
LOPEZ AUDREY	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
LUCCHESI LILIANE	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
LUCCHESI LILIANE	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l avenir à hauteur de territoires
LUCCHESI LILIANE	ELUESLOCALES.FR	1 400,00	21 au 22/11/2025 - PARIS	Les journées nationales des femmes élues
LUTZ THOMAS	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
LUTZ THOMAS	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
LUTZ THOMAS	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
MALLARD CLAIRE	CEDIS	1 600,00	18 au 21/08/2025 - STRASBOURG	Universités d Eté de formation des élu.es locaux - Préparer l avenir des collectivités territor [.]
MARTIN INES	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
MARTIN INES	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
MARTIN INES	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
MARTINEZ LAETITIA	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l avenir à hauteur de territoires
MARTINEZ LAETITIA	ELUESLOCALES.FR	1 000,00	21 au 22/11/2025 - PARIS	Les journées nationales des femmes élues
NEUGNOT MICHEL	FNESR CONDORCET	1 430,00	26 au 28/08/2025 - BLOIS	Penser l avenir à hauteur de territoires
ODOUL JULIEN	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d un contre budget : Renforcer l impact des élus d opp [.]
ODOUL JULIEN	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
PAGNOT VALERIE	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
PERSIL SARAH	CEDIS	1 600,00	18 au 21/08/2025 - STRASBOURG	Universités d Eté de formation des élu.es locaux - Préparer l avenir des collectivités territor [.]
POIFOL-FERREIRA ISABELLE	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
POIFOL-FERREIRA ISABELLE	ELUESLOCALES.FR	400,00	14/06/2025 - DIJON	Journée de formation du réseau des Femmes Elues de la Côte d Or

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
PONCET FREDERIC	FNESR CONDORCET	428,00	20/02/2025 - DIJON	Le media-training : enjeux et outils de mise en oeuvre
RAPENNE AMANDINE	ELUESLOCALES.FR	675,00	06/11 au 13/12/2025 - Visioconférence	Formations en ligne - 3 ateliers
REBEYROTTE REMY	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L'intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
ROCHETTE LUDOVIC	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
SADON CATHERINE	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
SAULNIER-ARRIGHI JEAN-PHILIPPE	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	950,00	06 au 07/03/2025 - AVALLON	Prise de parole en public et élaboration d'un contre budget : Renforcer l'impact des élus d'opp [.]
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	1 100,00	28 au 29/06/2025 - COURBEVOIE	L'intelligence artificielle au service des collectivités territoriales
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	500,00	04/09/2025 - BEAUNE	Les clés de la communication publique pour les élus
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	1 200,00	12 au 13/09/2025 - BORDEAUX	Collectivités locales - redresser les finances, relancer la croissance
THOMAS MARIE-CLAIRE	CEDIS	1 150,00	07 au 08/01/2025 - RENNES	Université d'Hiver - Journées nationales de formation des élus régionaux et départementaux
THOMAS MARIE-CLAIRE	CEDIS	1 600,00	18 au 21/08/2025 - STRASBOURG	Universités d'Été de formation des élus locaux - Préparer l'avenir des collectivités territoriales [.]
THURIOT DENIS	SAVOIRS PUBLICS	1 140,00	14/03/2025 - DIJON	Préparation Budgétaire, la Prospective et l'Evaluation des Politiques Publiques
THURIOT DENIS	SAVOIRS PUBLICS	1 188,00	02/10/2025 - Bruxelles	Dans un contexte international sous tension, quelles conséquences pour l'Europe, la France et n [.]

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	12 225 592,68	17 632 550,46	-30,66	22 605 185,90	22 482 399,09	0,55	46 179 242,27	42 459 013,71	8,76	81 010 020,85	82 573 963,26	-1,89

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	28 704 620,00	28 704 620,00	0,00
Total ressources externes	28 704 620,00	28 704 620,00	0,00
Effort propre de la collectivité	52 305 400,85	53 869 343,26	-2,90
Total ressources	81 010 020,85	82 573 963,26	-1,89

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 26/05/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme MICHELE SOULIER

du 01/01/2025

au 26/05/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**TORRES-PELISSE Sylvain (1041275204-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FiP 1E CL****A DRFiP DE BOURGOGNE ET DE LA ..., le 27/05/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

SOULIER Michele (1017416964-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**A BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, le 27/05/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2026 par l'organe délibérant.

DURAIN JEROME (jdurain-xt), Président du Conseil régional**A DIJON, le 25/06/2026**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADM-Etat : REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal

Numéro SIRET : 20005372600036

POSTE COMPTABLE : Payeur

M. 4(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BA Améngt. Num. (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	20
C2 - Recettes d'investissement	22
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

III - États financiers

A - Bilan	25
B - Compte de résultat	30

III - Etats financiers

C - Balance des comptes	33

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	38

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B6.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B8.1 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.4 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9.1 - Etat du personnel	Sans Objet
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	40
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	41
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	42
C2.1 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

IV - Annexes

C. États annexés budgétaires

C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet

IV - États annexés

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)

Sans Objet

D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)

Sans Objet

D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)

Sans Objet

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)

Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier

43

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

44

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	221 000,00	865 600,00	1 086 600,00
	Recettes réalisées (1)	B	282 464,00	588 311,63	870 775,63
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	375 442,00	776 470,00	1 151 912,00
	Dépenses réalisées (1)	E	201 921,98	674 805,01	876 726,99
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	80 542,02	-86 493,38	-5 951,36
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	154 442,29	-89 130,06	65 312,23
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	234 984,31	-175 623,44	59 360,87
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	234 984,31	-175 623,44	59 360,87

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SERV AMENAGEMENT NUMERIQUE REG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	154 442,29	0,00	80 542,02	0,00	234 984,31
Fonctionnement	-89 130,06	0,00	-86 493,38	0,00	-175 623,44
Sous-Total	65 312,23	0,00	-5 951,36	0,00	59 360,87
TOTAL III	65 312,23	0,00	-5 951,36	0,00	59 360,87
TOTAL I + II + III	65 312,23	0,00	-5 951,36	0,00	59 360,87

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	9,36	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 533,63	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	-89,13
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-86,49
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	173,25
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 533,63	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	1 604,72
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 542,99	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	1 602,35
Créances	93,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	116,44	Fournisseurs (2)	0,08
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	150,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	209,44	Total des dettes à court terme	150,08
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	150,08
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	1 752,43	TOTAL PASSIF	1 752,43

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00
Produits des services	543,37	692,76
Autres produits	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	543,37	692,76
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	261,02	373,99
Participations et interventions	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	212,46	190,06
Autres charges	201,32	246,03
Charges courantes non financières	674,81	810,09
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-131,44	-117,33
Produits courants financiers	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,00	0,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	0,00	0,00
RESULTAT COURANT	-131,44	-117,33
Produits exceptionnels	44,95	28,20
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44,95	28,20
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-86,49	-89,13

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE						A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	545 854,00	462 341,01	0,00	462 341,01	84,70	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		545 854,00	462 341,01	0,00	462 341,01	84,70	0,00
Chapitre 66	Charges financières	14 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		560 470,00	462 341,01	0,00	462 341,01	82,49	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	98,36	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	98,36	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		776 470,00	674 805,01	0,00	674 805,01	86,91	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		89 130,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		865 600,00	674 805,01	0,00	674 805,01		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE						A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	750 000,00	543 365,49	0,00	543 365,49	72,45	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		750 000,00	543 365,49	0,00	543 365,49	72,45	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	100 000,00	30 196,14	0,00	30 196,14	30,20	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		850 000,00	573 561,63	0,00	573 561,63	67,48	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	15 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	94,55	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	94,55	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		865 600,00	588 311,63	0,00	588 311,63	67,97	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des recettes de la section d'exploitation		865 600,00	588 311,63	0,00	588 311,63		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	9 439,00	78,66	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	284 842,00	177 732,98	62,40	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		296 842,00	187 171,98	63,05	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		58 000,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		354 842,00	187 171,98	52,75	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 600,00	14 750,00	94,55	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 600,00	14 750,00	71,60	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		375 442,00	201 921,98	53,78	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		375 442,00	201 921,98		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	70 000,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	70 000,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	216 000,00	212 464,00	98,36	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		221 000,00	212 464,00	96,14	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		221 000,00	282 464,00	127,81	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		154 442,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		375 442,00	282 464,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)	0,00	41 160,55	11 088,40	30 072,15	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	180 783,99	0,00	180 783,99	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	50 168,22	0,00	50 168,22	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	545 854,00	473 429,41	11 088,40	462 341,01	83 512,99
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		545 854,00	473 429,41	11 088,40	462 341,01	83 512,99
total chapitre 66	Charges financières	14 616,00	0,00	0,00	0,00	14 616,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		560 470,00	473 429,41	11 088,40	462 341,01	98 128,99
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	3 536,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	3 536,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		776 470,00	685 893,41	11 088,40	674 805,01	101 664,99
002 Résultat d'exploitation reporté		89 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'exploitation		865 600,00	685 893,41	11 088,40	674 805,01	190 794,99

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	551 077,26	7 711,77	543 365,49	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	750 000,00	551 077,26	7 711,77	543 365,49	206 634,51
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		750 000,00	551 077,26	7 711,77	543 365,49	206 634,51
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	30 196,14	0,00	30 196,14	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	100 000,00	30 196,14	0,00	30 196,14	69 803,86
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		850 000,00	581 273,40	7 711,77	573 561,63	276 438,37
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	15 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	850,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	850,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		865 600,00	596 023,40	7 711,77	588 311,63	277 288,37
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		865 600,00	596 023,40	7 711,77	588 311,63	277 288,37

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études	0,00	9 439,00	0,00	9 439,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	9 439,00	0,00	9 439,00	2 561,00
2158	Autres	0,00	177 732,98	0,00	177 732,98	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	284 842,00	177 732,98	0,00	177 732,98	107 109,02
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		296 842,00	187 171,98	0,00	187 171,98	109 670,02
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		58 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		354 842,00	187 171,98	0,00	187 171,98	167 670,02
13912	Régions	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	850,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des dépenses d'ordre en investissement</i>		20 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00	5 850,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		375 442,00	201 921,98	0,00	201 921,98	173 520,02
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		375 442,00	201 921,98	0,00	201 921,98	173 520,02

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1312	Régions	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	-70 000,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	70 000,00	0,00	70 000,00	-70 000,00
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28031	Frais d'études	0,00	734,00	0,00	734,00	0,00
28158	Autres	0,00	211 730,00	0,00	211 730,00	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	3 536,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre en investissement		221 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00	8 536,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		221 000,00	282 464,00	0,00	282 464,00	-61 464,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		154 442,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		375 442,00	282 464,00	0,00	282 464,00	92 978,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	10 093,00	734,00	9 359,00	654,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	2 223 172,59	689 545,00	1 533 627,59	1 567 624,61
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
2) Reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	2 233 265,59	690 279,00	1 542 986,59	1 568 278,61
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Créances d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Clients et comptes rattachés	72 874,00	0,00	72 874,00	161 084,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Autres	20 130,00	0,00	20 130,00	59 414,00
<i>Créances diverses</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	29 184,32
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	116 436,46	0,00	116 436,46	12 156,71
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	209 440,46	0,00	209 440,46	261 839,03
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,41	0,00	0,41	-1 042,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,41	0,00	0,41	-1 042,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 442 706,46	690 279,00	1 752 427,46	1 829 075,64

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	1 604 720,90	1 604 720,90
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	0,00	0,00
Report à nouveau (1)	-89 130,06	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-86 493,38	-89 130,06
Subventions d'investissement	173 250,00	118 000,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	1 602 347,46	1 633 590,84
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	150 000,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	101 084,80
Dettes fiscales et sociales	80,00	20,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	94 380,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	150 080,00	195 484,80
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,00
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 752 427,46	1 829 075,64

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	<i>543 365,49</i>	<i>692 759,81</i>
<i>Divers</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
TOTAL I	543 365,49	692 759,81
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	261 024,36	373 994,40
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres</i>	<i>201 316,65</i>	<i>246 034,60</i>
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	212 464,00	190 058,00
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL II	674 805,01	810 087,00
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-131 439,52	-117 327,19
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
A + B - RÉSULTAT COURANT	-131 439,52	-117 327,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	30 196,14	28 197,13

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>14 750,00</i>	<i>0,00</i>
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	44 946,14	28 197,13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	0,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	44 946,14	28 197,13
Impôts sur les bénéfices (VII)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	588 311,63	720 956,94
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	674 805,01	810 087,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-86 493,38	-89 130,06

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0,00	0,00	89 130,06	0,00	0,00	0,00	89 130,06	0,00	89 130,06	0,00
	Sous Total compte 11	0,00	0,00	89 130,06	0,00	0,00	0,00	89 130,06	0,00	89 130,06	0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert	89 130,06	0,00	0,00	89 130,06	0,00	0,00	89 130,06	89 130,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	89 130,06	0,00	0,00	89 130,06	0,00	0,00	89 130,06	89 130,06	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
	Sous Total compte 131	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00
	Sous Total compte 1391	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00
	Sous Total compte 139	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00
	Sous Total compte 13	0,00	118 000,00	0,00	0,00	14 750,00	70 000,00	14 750,00	188 000,00	0,00	173 250,00
181	Compte de liaison : affectation...	0,00	1 604 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 720,90	0,00	1 604 720,90
	Sous Total compte 18	0,00	1 604 720,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 720,90	0,00	1 604 720,90
	Total classe 1	89 130,06	1 722 720,90	89 130,06	89 130,06	14 750,00	70 000,00	193 010,12	1 881 850,96	103 880,06	1 792 720,90
2031	Frais d'études	654,00	0,00	0,00	0,00	9 439,00	0,00	10 093,00	0,00	10 093,00	0,00
	Sous Total compte 203	654,00	0,00	0,00	0,00	9 439,00	0,00	10 093,00	0,00	10 093,00	0,00
	Sous Total compte 20	654,00	0,00	0,00	0,00	9 439,00	0,00	10 093,00	0,00	10 093,00	0,00
2158	Autres	2 045 439,61	0,00	0,00	0,00	177 732,98	0,00	2 223 172,59	0,00	2 223 172,59	0,00
	Sous Total compte 215	2 045 439,61	0,00	0,00	0,00	177 732,98	0,00	2 223 172,59	0,00	2 223 172,59	0,00
	Sous Total compte 21	2 045 439,61	0,00	0,00	0,00	177 732,98	0,00	2 223 172,59	0,00	2 223 172,59	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734,00	0,00	734,00	0,00	734,00
	Sous Total compte 2803	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734,00	0,00	734,00	0,00	734,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28158	Sous Total compte 280	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734,00	0,00	734,00	0,00	734,00
	Autres	0,00	477 815,00	0,00	0,00	0,00	211 730,00	0,00	689 545,00	0,00	689 545,00
	Sous Total compte 2815	0,00	477 815,00	0,00	0,00	0,00	211 730,00	0,00	689 545,00	0,00	689 545,00
	Sous Total compte 281	0,00	477 815,00	0,00	0,00	0,00	211 730,00	0,00	689 545,00	0,00	689 545,00
	Sous Total compte 28	0,00	477 815,00	0,00	0,00	0,00	212 464,00	0,00	690 279,00	0,00	690 279,00
	Total classe 2	2 046 093,61	477 815,00	0,00	0,00	187 171,98	212 464,00	2 233 265,59	690 279,00	2 233 265,59	690 279,00
4011	Fournisseurs	0,00	89 996,40	398 170,76	308 174,36	0,00	0,00	398 170,76	398 170,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	89 996,40	398 170,76	308 174,36	0,00	0,00	398 170,76	398 170,76	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	94 380,00	315 725,96	221 345,96	0,00	0,00	315 725,96	315 725,96	0,00	0,00
	Sous Total compte 404	0,00	94 380,00	315 725,96	221 345,96	0,00	0,00	315 725,96	315 725,96	0,00	0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	11 088,40	11 088,40	0,00	0,00	0,00	11 088,40	11 088,40	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	195 464,80	724 985,12	529 520,32	0,00	0,00	724 985,12	724 985,12	0,00	0,00
411	Clients	161 084,00	0,00	444 546,76	537 156,76	0,00	0,00	605 630,76	537 156,76	68 474,00	0,00
4161	Créances douteuses	0,00	0,00	6 600,00	2 200,00	0,00	0,00	6 600,00	2 200,00	4 400,00	0,00
	Sous Total compte 416	0,00	0,00	6 600,00	2 200,00	0,00	0,00	6 600,00	2 200,00	4 400,00	0,00
	Sous Total compte 41	161 084,00	0,00	451 146,76	539 356,76	0,00	0,00	612 230,76	539 356,76	72 874,00	0,00
4411	État et autres collectivités publiques -	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 441	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00
44551	TVA à décaisser	0,00	0,00	1 270,00	1 270,00	0,00	0,00	1 270,00	1 270,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4455	0,00	0,00	1 270,00	1 270,00	0,00	0,00	1 270,00	1 270,00	0,00	0,00
44562	TVA sur immobilisations	0,00	0,00	34 174,40	34 174,40	0,00	0,00	34 174,40	34 174,40	0,00	0,00
44566	TVA sur autres biens et services	0,00	0,00	46 433,92	46 433,92	0,00	0,00	46 433,92	46 433,92	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										C	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44567	Crédit de TVA à reporter	0,00	0,00	81 569,00	81 569,00	0,00	0,00	81 569,00	81 569,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4456	0,00	0,00	162 177,32	162 177,32	0,00	0,00	162 177,32	162 177,32	0,00	0,00
44571	TVA collectée	0,00	20,00	3 215,07	3 275,07	0,00	0,00	3 215,07	3 295,07	0,00	80,00
	Sous Total compte 4457	0,00	20,00	3 215,07	3 275,07	0,00	0,00	3 215,07	3 295,07	0,00	80,00
44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	59 414,00	0,00	78 982,00	118 266,00	0,00	0,00	138 396,00	118 266,00	20 130,00	0,00
	Sous Total compte 4458	59 414,00	0,00	78 982,00	118 266,00	0,00	0,00	138 396,00	118 266,00	20 130,00	0,00
	Sous Total compte 445	59 414,00	20,00	245 644,39	284 988,39	0,00	0,00	305 058,39	285 008,39	20 050,00	0,00
447	Autres impôts, taxes	0,00	0,00	201 316,65	201 316,65	0,00	0,00	201 316,65	201 316,65	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	59 414,00	20,00	516 961,04	556 305,04	0,00	0,00	576 375,04	556 325,04	20 050,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	0,00	4 245,10	4 245,10	0,00	0,00	4 245,10	4 245,10	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	29 184,32	0,00	22 981,96	52 166,28	0,00	0,00	52 166,28	52 166,28	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	29 184,32	0,00	22 981,96	52 166,28	0,00	0,00	52 166,28	52 166,28	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	29 184,32	0,00	22 981,96	52 166,28	0,00	0,00	52 166,28	52 166,28	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	29 184,32	0,00	27 227,06	56 411,38	0,00	0,00	56 411,38	56 411,38	0,00	0,00
4713	Recettes perçues avant émission des titr	0,00	0,00	360 475,49	360 475,49	0,00	0,00	360 475,49	360 475,49	0,00	0,00
471412	Excédents à réimputer - Personnes morale	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00	7 485,10	7 485,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	367 960,59	367 960,59	0,00	0,00	367 960,59	367 960,59	0,00	0,00
4721	Dépenses réglées sans mandatement préala	0,00	1 042,32	11 413,55	10 371,23	0,00	0,00	11 413,55	11 413,55	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	1 042,32	29 413,55	28 371,23	0,00	0,00	29 413,55	29 413,55	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,32	0,00	1,60	1,51	0,00	0,00	1,92	1,51	0,41	0,00
	Sous Total compte 478	0,32	0,00	1,60	1,51	0,00	0,00	1,92	1,51	0,41	0,00
	Sous Total compte 47	0,32	1 042,32	397 375,74	396 333,33	0,00	0,00	397 376,06	397 375,65	0,41	0,00
	Total classe 4	249 682,64	196 527,12	2 117 695,72	2 077 926,83	0,00	0,00	2 367 378,36	2 274 453,95	93 004,41	80,00
515	Compte au trésor	12 156,71	0,00	1 078 379,45	974 099,70	0,00	0,00	1 090 536,16	974 099,70	116 436,46	0,00
51921	Avances de trésorerie de la collectivité	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	150 000,00
	Sous Total compte 5192	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	150 000,00
	Sous Total compte 519	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	150 000,00
	Sous Total compte 51	12 156,71	0,00	1 103 379,45	1 149 099,70	0,00	0,00	1 115 536,16	1 149 099,70	0,00	33 563,54
580	Opérations d'ordre budgétaire	0,00	0,00	227 214,00	227 214,00	0,00	0,00	227 214,00	227 214,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	227 214,00	227 214,00	0,00	0,00	227 214,00	227 214,00	0,00	0,00
	Total classe 5	12 156,71	0,00	1 330 593,45	1 376 313,70	0,00	0,00	1 342 750,16	1 376 313,70	116 436,46	150 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00	0,00	41 160,55	11 088,40	41 160,55	11 088,40	30 072,15	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	41 160,55	11 088,40	41 160,55	11 088,40	30 072,15	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	41 160,55	11 088,40	41 160,55	11 088,40	30 072,15	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	180 783,99	0,00	180 783,99	0,00	180 783,99	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	50 168,22	0,00	50 168,22	0,00	50 168,22	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	50 168,22	0,00	50 168,22	0,00	50 168,22	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	230 952,21	0,00	230 952,21	0,00	230 952,21	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00	201 316,65	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements sur immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00	212 464,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	685 893,41	11 088,40	685 893,41	11 088,40	674 805,01	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	7 711,77	551 077,26	7 711,77	551 077,26	0,00	543 365,49
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	7 711,77	551 077,26	7 711,77	551 077,26	0,00	543 365,49
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 196,14	0,00	30 196,14	0,00	30 196,14
	Sous Total compte 771	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 196,14	0,00	30 196,14	0,00	30 196,14
777	Quote-part des subventions d'investissem	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00	0,00	14 750,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 946,14	0,00	44 946,14	0,00	44 946,14
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	7 711,77	596 023,40	7 711,77	596 023,40	0,00	588 311,63
	Total général	2 397 063,02	2 397 063,02	3 537 419,23	3 543 370,59	895 527,16	889 575,80	6 830 009,41	6 830 009,41	3 221 391,53	3 221 391,53

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	865 600,00	674 805,01	0,00	674 805,01
RECETTES	865 600,00	588 311,63	0,00	588 311,63
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	375 442,00	201 921,98	0,00	201 921,98
RECETTES	375 442,00	282 464,00	0,00	282 464,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget principal / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 799 751 977,43	1 615 165 811,23	0,00	1 615 165 811,23
RECETTES	1 799 751 977,43	1 770 589 022,01	0,00	1 770 589 022,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 526 109,70	928 856 888,72	0,00	928 856 888,72
RECETTES	1 163 526 109,70	909 627 150,89	0,00	909 627 150,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 800 617 577,43	1 615 840 616,24	0,00	1 615 840 616,24
RECETTES	1 800 617 577,43	1 771 177 333,64	0,00	1 771 177 333,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 163 901 551,70	929 058 810,70	0,00	929 058 810,70
RECETTES	1 163 901 551,70	909 909 614,89	0,00	909 909 614,89
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 964 519 129,13	2 544 899 426,94	0,00	2 544 899 426,94
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 964 519 129,13	2 681 086 948,53	0,00	2 681 086 948,53

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	5	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	7	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	15	07/02/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	07/02/2024

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	154 442,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	154 442,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	154 442,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	154 442,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	73 600,00	14 750,00	0,00	14 750,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	216 000,00	212 464,00	0,00	212 464,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	142 400,00	197 714,00	0,00	197 714,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	154 442,00			154 442,29
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	154 442,00			154 442,29
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				352 156,29

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		73 600,00	I 14 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		58 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	58 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 600,00	14 750,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 600,00	14 750,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		216 000,00	III 212 464,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		216 000,00	212 464,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	734,00	734,00
28158	<i>Autres</i>	215 266,00	211 730,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 29/04/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme MICHELE SOULIER

du 01/01/2025

au 29/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**TORRES-PELISSE Sylvain (1041275204-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FiP 1E CL****A DRFiP DE BOURGOGNE ET DE LA ..., le 30/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

SOULIER Michele (1017416964-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**A BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, le 13/05/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2026 par l'organe délibérant.

DURAIN JEROME (jdurain-xt), Président du Conseil régional**A DIJON, le 25/06/2026**